This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PF
331
.40

KF857

Harvard College
Library

FROM THE BEQUEST OF
JOHN HARVEY TREAT
OF LAWRENCE, MASS.
CLASS OF 1862

# REVUE

DU

# MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

# RÉVUE

DU

# MONDE

# CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

---

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

---

TOME QUATRE-VINGT-DOUZIÈME

TOME XII DE LA QUATRIÈME SÉRIE

---

PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

**Victor PALMÉ, Directeur général**

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
12, rue des Paroissiens, 12

GENÈVE
HENRI TREMBLEY
4, rue Corraterie, 4

1887

~~P Fr 331.40~~

HARVARD COLLEGE LIBRARY
TREAT FUND
Sept. 10, 1925

# LA DÉCLARATION DE GUERRE DE 1866

La grandeur actuelle de la Prusse, sa puissance démesurée, son influence prépondérante en Europe, sont le fruit d'une politique sans scrupule au service de laquelle une organisation militaire perfectionnée, une grande rapidité de décision et d'exécution, la connaissance exacte de la situation des adversaires, due à des études approfondies ne reculant devant aucun moyen d'espionnage, une audace et une énergie poussées jusqu'à la témérité, ont apporté, à plusieurs reprises, depuis un quart de siècle, ce qui décide du sort des nations, — de grandes et éclatantes victoires. Tout a réussi à la Prusse, tout semble devoir lui réussir encore, jusqu'au jour où elle subira le sort réservé, tôt ou tard, à ceux qui veulent étendre outre mesure leur domination. Ils périssent, l'histoire nous l'apprend, de l'excès même de leurs succès.

L'attitude menaçante prise depuis quelques mois par le colosse allemand vis-à-vis de la France doit faire réfléchir. « Le but de l'Allemagne est très clair, disent avec raison les journaux russes, et il faudrait être atteint de cécité pour se faire illusion sur l'état réel des choses. » Le patriotisme nous commande donc, non pas de provoquer une guerre redoutable, mais de nous recueillir et de nous préparer à soutenir la lutte, lorsqu'elle ne pourra plus être évitée.

La Prusse prendra-t-elle l'initiative? Comment agira-t-elle? Personne, en France, n'a oublié les événements de 1870 et le brusque revirement qui a fait succéder une défensive désespérée aux illusions d'une offensive victorieuse. La guerre de 1866, véritable point de départ de la toute-puissance prussienne, est remplie d'enseignements qui ne doivent pas être perdus de vue. Quand les hommes d'État prussiens jugent le moment venu d'en appeler au sort des batailles, les prétextes ne leur manquent pas. Ils les font

naître au besoin, l'intérêt supérieur de la Prusse l'emportant toujours sur le droit international et sur la lettre des traités.

*
* *

La guerre du Sleswig-Holstein venait de finir. Avec un aveuglement inexplicable, l'Autriche, la Saxe et le Hanovre avaient suivi la Prusse dans cette exécution fédérale, dont la Prusse seule devait tirer profit.

Par le traité de paix du 30 octobre 1864, le roi de Danemark avait cédé à l'empereur d'Autriche et au roi de Prusse tous ses droits sur les duchés de Sleswig, de Holstein et de Luxembourg. Les contingents saxons et hanovriens s'étaient retirés. L'Autriche et la Prusse restaient seules en possession des duchés, mais ce condominium ne pouvait pas durer.

Les deux grandes puissances allemandes poursuivaient chacune un but opposé. L'Autriche, redoutant avec juste raison tout accroissement de la puissance prussienne, désirait constituer les duchés en un État séparé et céder à un prince allemand faisant partie de la Confédération les droits de souveraineté abandonnés par le roi de Danemark : elle proposait le prince Frédéric d'Augustenbourg. Le but de la Prusse était de s'annexer, purement et simplement, les duchés conquis par les armées fédérales.

Les objections tirées du droit des gens ne l'arrêtaient pas. « Il y a des moments dans la vie des États, disaient les écrivains prussiens, où le respect scrupuleux des anciennes formes est inintelligent et, par conséquent, absolument blâmable (*absolut verwerflich*). Au point de vue des hommes d'État, cela doit être regardé comme *tout à fait immoral*. La marche vers le but utile à l'État, sans autre considération, doit être poursuivie comme une nécessité de salut public. Le droit d'une grande nation d'exister, de vivre, de respirer, passe avant tous les droits particuliers. »

Donc la Prusse devait s'emparer des duchés. Mais comme cette prétention soulevait en Allemagne de vives protestations, et comme la Prusse n'était pas prête à l'imposer par les armes, elle engagea, en 1865, de fallacieuses négociations.

Elle déclara d'abord qu'elle ne s'opposerait pas à la formation d'un nouvel État allemand, pourvu que toutes les forces de terre

et de mer des duchés fissent désormais partie intégrante de l'organisation militaire prussienne.

L'Autriche répondit qu'un souverain placé dans une telle dépendance n'aurait pas la liberté nécessaire pour être membre de la Confédération allemande. La Bavière, la Saxe, le grand-duché de Hesse-Darmstadt, appuyaient les protestations de l'Autriche.

Le conflit prenant chaque jour plus de vivacité, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche se rencontrèrent à Gustein, le 14 août 1865. Leur entrevue personnelle amena un atermoiement qui ne fut pas de longue durée.

Tout semblait réglé cependant par cette convention de Gastein. Au condominium des deux puissances, devait succéder l'occupation provisoire du Holstein par l'Autriche, du Sleswig par la Prusse, à qui des avantages de toute sorte étaient accordés. Kiel était déclaré port de la Confédération allemande, mais le gouvernement, la police et tous les droits territoriaux y étaient exercés par la Prusse. L'exécution du canal de la mer du Nord, avec tous les droits qui en découlent, lui était confiée. Elle se réservait d'établir à travers le Holstein deux routes d'étape, des lignes de poste et de télégraphe, et un chemin de fer direct de Lubeck à Kiel. Enfin, elle acquérait l'entière souveraineté du duché de Luxembourg, moyennant 2 millions et demi de thalers danois, qui furent payés par le roi Guillaume, sur sa fortune personnelle, afin de ne pas avoir à consulter les Chambres.

Pendant ce temps, la Prusse poursuivait activement ses préparatifs. Elle se rapprochait de l'Italie, obligeant les États allemands qui faisaient partie du Zollverein, à reconnaître, malgré leur répugnance, ce nouveau royaume, et à signer le traité de commerce du 31 décembre 1865. Le gouvernement français était assez aveuglé et assez imprévoyant pour favoriser de tout son pouvoir l'alliance de la Prusse et de l'Italie.

M. de Bismarck envoyait notes sur notes, se plaignant des dispositions militaires de l'Autriche, de ses achats de chevaux, de la concentration de ses troupes en Bohême. L'événement ne tarda pas à prouver laquelle des deux puissances s'était le plus efficacement préparée à la guerre. Le ton des communications diplomatiques devenait chaque jour plus insultant. M. de Bismarck allait jusqu'à accuser l'Autriche, dans une dépêche du 4 juin 1886, que ses ambassadeurs avaient mission de placer sous les yeux de tous les

gouvernements étrangers, de provoquer la guerre « dans le but de remédier à l'état de ses finances, soit à l'aide des contributions prussiennes, *soit au moyen d'une honorable banqueroute* ».

Les écrivains prussiens eux-mêmes s'étonnaient de la violence de ce style diplomatique.

« A peine, disaient-ils, trouverait-on dans la presse « Tagblattern « — Intelligenzblattern — Fremdenblattern » et autres produits de l'esprit moderne, d'aussi remarquables spécimens d'injures jetées à la face, telles que les échangeaient l'Autriche et la Prusse dans leurs déclarations officielles à la diète, et dans les notes destinées à toutes les cours d'Europe. *Extraordinairement instructif pour les peuples qui veulent s'instruire. — Aussevordentlich lehrreich für die Wolker, welche etwas lernen wollen.* »

*
* *

Dès le mois d'avril 1866, la Prusse, résolue à la guerre et confiante dans ses préparatifs, cherchait un prétexte pour brusquer le dénouement.

Le 9 avril 1866, elle proposa une réforme du pacte fédéral dans des termes agressifs pour l'Autriche : son projet supprimait l'indépendance des États de la Confédération. Dans les premiers jours de mai, elle mobilisa toute son armée. De son côté, l'Autriche, malgré les protestations de la Prusse, convoqua, pour le 11 juin, les États de Holstein, annonçant l'intention de les consulter sur la constitution future des duchés.

Cette dernière résolution fournit à la Prusse le prétexte qu'elle cherchait. Elle déclara rompu le pacte de Gastein. Le 7 juin, le général de Manteuffel, gouverneur prussien du Sleswig, franchit la frontière du Holstein. Le général de Gablenz, gouverneur autrichien du Holstein, reçut l'ordre de concentrer ses troupes au sud-ouest du duché, puis de l'évacuer. Le prince d'Augustenbourg quitta également le pays.

Toute résistance, en effet, était impossible. L'armée d'occupation du général de Manteuffel se composait de six régiments d'infanterie, de deux régiments de cavalerie et de trois batteries d'artillerie. En communication directe avec la Prusse, elle pouvait recevoir rapidement des renforts et des munitions. Le général de Gablenz, séparé de l'Autriche par une distance considérable, n'avait sous ses ordres

qu'une brigade composée de deux régiments d'infanterie, d'un bataillon de chasseurs, de deux escadrons de cavalerie et d'une batterie d'artillerie.

La situation était à la fois des plus critiques et des plus étranges.

La Confédération germanique possédait cinq forteresses fédérales : Mayence, Luxembourg, Landau, Rastadt, Ulm.

« A Mayence et à Rastadt, écrit W. Rustow, dans son intéressant récit de la guerre de 1866, se trouvaient avec d'autres troupes des Autrichiens et des Prussiens. Ces garnisons étaient un fidèle miroir des relations existant alors entre les deux grandes puissances. On buvait au même verre dans la plus heureuse fraternité d'armes quand l'empereur et le roi s'embrassaient; on se séparait de table et de verre et l'on poussait cette séparation jusqu'aux plus sanglantes querelles, — *Trennung von Tisch und Glas und Steigerund dieser Trennung bis zu blatigsten Schlägereien*, — dès que l'empereur et le roi se traitaient par l'organe de leurs ministres en termes peu parlementaires et échangeaient des grossièretés.

« A Francfort, siège de la Confédération, se trouvaient également une garnison mixte.

« Que se passerait-il dans les garnisons mixtes, occupant alors les forteresses fédérales dirigées contre la frontière française, lorsque la guerre ouverte sera déclarée entre la Prusse et l'Autriche? Il serait difficile d'y empêcher des conflits; le fer et le sang prendraient possession des rues de ces forteresses que les partis en guerre avaient mission de défendre contre l'ennemi commun du pays. »

Aussi la diète décida-t-elle, le 9 juin, à l'unanimité, que les troupes austro-prussiennes quitteraient les forteresses fédérales.

Gravement offensée par l'invasion du Holstein, l'Autriche eut une attitude des plus correctes. Elle adressa ses doléances à la diète de Francfort. Invoquant la mobilisation de l'armée prussienne et l'occupation armée du duché de Holstein, elle demanda la mobilisation de l'armée fédérale. La Prusse lui répliqua par une proposition de réorganisation de la Confédération germanique, de laquelle auraient été exclues l'Autriche et la Hollande.

A la séance du 14 juin 1866, la majorité de la diète se prononça pour l'Autriche, par 9 voix contre 6, suivant le résultat du scrutin proclamé par le président. Ces chiffres ont été discutés depuis : il est néanmoins certain que l'Autriche avait obtenu la majorité.

Le grand-duché de Bade, formant la septième curie et disposant

d'une voix avait voté pour la Prusse contre l'Autriche. Les royaumes de Bavière, de Saxe, de Hanovre, de Wurtemberg, les deux Hesse, le duché de Nassau, la ville libre de Francfort, plusieurs petits États s'étaient rangés du côté de l'Autriche.

L'ambassadeur de Prusse déclara immédiatement qu'il regardait l'alliance fédérale comme rompue, la Confédération comme dissoute, et, en protestant contre tout emploi des finances fédérales sans l'assentiment de la Prusse, il quitta l'Assemblée.

*
* *

Trois des États qui avaient pris le plus nettement parti contre la Prusse se trouvaient particulièrement exposés à ses coups par leur voisinage immédiat : c'étaient le Hanovre, la Hesse électorale et la Saxe.

L'armée hanovrienne, qui a prouvé sa valeur sur le champ de bataille de Langensalza, se composait de 18,000 hommes d'infanterie, de 3,000 chevaux et de 50 canons. L'armée saxonne comprenait 20,000 hommes d'infanterie, 3,200 chevaux et 50 canons. La Hesse-Cassel pouvait fournir un contingent de 9,000 hommes d'infanterie, de 1,500 chevaux et de 19 canons. Si ces troupes s'étaient ralliées à la brigade autrichienne qui avait traversé rapidement le Hanovre en quittant le Holstein, elles auraient formé sur le Mein un noyau solide, autour duquel se seraient concentrées les forces de la Confédération, placées sous les ordres du prince Charles de Bavière, commandant en chef, et du prince Alexandre de Hesse, commandant du 8e corps.

Le sort de la campagne devant se décider en Bohême, la Prusse n'avait pu conserver à l'ouest de l'Allemagne, pour tenir tête à l'armée de la Confédération, que trois divisions formant un effectif total de 47,000 hommes et de 90 canons.

Sans compter l'armée saxonne et l'armée hanovrienne, le prince Charles de Bavière parvint à réunir sous ses ordres 91,000 hommes et 288 canons. Quels précieux secours lui auraient apporté 44,000 Saxons et Hanovriens avec une artillerie de 100 canons! Si cette réunion s'était effectuée, la proclamation adressée par le roi Guillaume à son peuple serait devenue une vérité :

« La patrie est en danger! L'Autriche et une grande partie de l'Allemagne sont en armes contre nous!... Partout où nous jetons

les yeux en Allemagne, nous nous voyons entourés d'ennemis dont le cri de guerre est : Abaissement de la Prusse! »

La Prusse conjura ce danger par la rapidité et par l'audace de son action.

Le 15 juin, lendemain du vote de mobilisation, le price d'Ysenbourg, chargé d'affaires de la Prusse près du roi du Hanovre, remit au gouvernement hanovrien un ultimatum, en réclamant une réponse *dans les douze heures*. Cet ultimatum exigeait impérieusement des garanties de neutralité de la part du Hanovre, la réduction de son armée aux effectifs de paix, et l'acceptation de la réforme fédérale proposée par la Prusse.

« En cas de refus ou de réponse dilatoire, disait la note prussienne, Sa Majesté le Roi, à son vif regret, se trouverait dans la nécessité de traiter le royaume du Hanovre comme étant en état de guerre avec la Prusse, et de ne s'inspirer dans ses relations avec lui que des considérations touchant à la défense de son propre pays et des nécessités militaires. »

L'émotion fut très vive à Hanovre. Les troupes se rendaient rapidement au chemin de fer; elles étaient dirigées vers le Sud. Le bruit se répandit que le roi allait les suivre.

Le collège municipal se réunit à dix heures du soir. Une vingtaine de délégués se présentèrent au palais à une heure et demie du matin. Les fenêtres étaient encore éclairées. La députation fut introduite malgré l'heure avancée. La reine et le prince royal étaient auprès du roi.

Le directeur de la ville, prenant la parole au nom de la députation, supplia Sa Majesté de ne pas quitter le pays.

Le roi répondit en exposant longuement les motifs de sa détermination :

« Ma politique a toujours été fédérative. Le droit fédéral commande, quand deux États fédéraux en viennent aux mains, l'appel des forces fédérales et la mobilisation de l'armée de la Confédération. Guidé par le droit fédéral, je me suis conformé aux résolutions de la diète, mais à une condition à laquelle la majorité s'est ralliée, c'est que, pour enlever à cette résolution tout caractère d'hostilité contre la Prusse, les contingents fédéraux de l'Autriche ne seraient pas convoqués. La Prusse a émis des prétentions qui auraient pour résultat de médiatiser le royaume, d'anéantir l'indépendance de la couronne, du pays et de chaque citoyen, prétentions inconciliables

avec mon honneur et mon devoir de roi. Je suis convaincu que pour la défense de biens aussi précieux chaque Honovrien est prêt à verser la dernière goutte de son sang. Il m'est donc impossible de prendre des mesures préservant le pays de l'oppression d'une occupation ennemie. La proportion des forces de guerre dirigées contre moi me met hors d'état de protéger ma capitale. Pour défendre l'indépendance du royaume, je concentre mes troupes dans les provinces du Sud, et je les suivrai avec mon fils bien-aimé, le prince royal. J'espère pouvoir me maintenir dans cette position. Les Hanovriens ont autrefois conservé une inviolable fidélité à la maison royale résidant hors du pays. C'est encore aujourd'hui le cas, mon éloignement avec les troupes est l'unique moyen de défendre les droits de la couronne et du royaume. Si je suis les troupes avec le le prince royal, je laisse derrière moi mes plus précieux trésors, la reine et les princesses resteront au milieu de mes fidèles sujets. Quelque douloureuse que soit cette nécessité, comme chrétien, comme souverain et comme Guelfe, je ne puis pas agir autrement. »

Le directeur de la ville assura que les habitants apprendraient avec une grande joie que la reine et les princesses devaient rester parmi eux. Comme il insistait sur le vœu de ses concitoyens d'être protégés contre de pareilles calamités, le roi répéta avec plus de force encore que cela était impossible, mais qu'il avait confiance en la justice de Dieu pour donner aux événements une heureuse issue.

La reine, d'une voix profondément émue et les larmes dans les yeux, exprima la résolution de rester au milieu des habitants qui devaient être ses seuls protecteurs.

A trois heures du matin, avant le point du jour, le roi, le prince royal et une nombreuse suite se rendirent à la gare. De son wagon, le roi adressa encore quelques mots à la foule qui se pressait pour le saluer, répétant qu'une armée se réunissait dans le Sud pour défendre l'indépendance du royaume, et que sa présence y était nécessaire. Toute la nuit, des trains remplis de troupes étaient partis; les régiments étaient aussi bien équipés que possible. Cependant, dans cette précipitation, bien des choses faisaient défaut. Un bataillon d'infanterie était parti sans munitions, l'ancien armement étant hors d'usage et le nouveau ne lui ayant pas été distribué. Toute la journée du 16, se continua le départ de l'artillerie, des voitures de munitions et des chariots de l'arsenal. Partout on réquisitionnait des chevaux pour les transports. Les che-

vaux de fiacre eux-mêmes étaient attelés à des canons. Les caisses de l'État avaient été mises en lieu de sûreté : on avait en outre distribué d'avance aux autorités et aux employés leurs appointements.

Dès le 16 au matin, le général prussien de Falkenstein était entré sur le territoire hanovrien. Le lendemain 17, à 5 heures de l'après-midi, il occupait la ville de Hanovre. Pendant ce temps, le général de Manteuffel s'emparait par surprise de Stade, forteresse hanovrienne.

Il faisait embarquer, le 17, à 10 heures du soir, un bataillon d'infanterie sur deux bateaux de l'escadre de l'Elbe, le *Loreley* et le *Cyclope*, et sur un vapeur réquisitionné. Ces navires descendirent l'Elbe et débarquèrent le bataillon à Twietenfleth. A la tête de la colonne marchait un détachement de marins qui devaient servir de pionniers. Il était une heure du matin. La petite troupe, divisée en deux colonnes, franchit sans être aperçue la courte distance qui la séparait de Stade. Le *Cyclope* descendit le fleuve en disposition de combat pour couvrir au besoin la retraite. A mille pas de Stade, au moment où les colonnes d'assaut se formèrent pour attaquer deux portes différentes, un poste de cavalerie se présenta sur la chaussée. Dès qu'il eut reconnu les Prussiens, il battit rapidement en retraite pour jeter l'alarme dans la garnison. Les Prussiens précipitèrent leur marche, mais ils trouvèrent les portes de la forteresse refermées. En quelques minutes, les poutres de chêne de ces portes cédèrent sous les coups vigoureux des matelots.

Le lieutenant-colonel de Kranach, à la tête de ses troupes, se précipita au pas de course dans la forteresse. Dans la rue conduisant au marché, un détachement de quarante Hanovriens se présenta d'abord. Des détachements plus considérables se réunissaient sur la place du marché. Le lieutenant-colonel de Kranach somma les Hanovriens de mettre bas les armes. L'officier commandant le détachement répondit en ordonnant d'attaquer à la baïonnette. A dix pas, le détachement hanovrien essuya le feu des premiers fusiliers prussiens, auquel il fut répondu par une décharge partie d'une maison voisine.

Un officier d'état-major hanovrien s'interposa alors entre les deux détachements et pria de cesser le feu. Les troupes hanovriennes avaient l'ordre de ne pas se défendre : leur commandant dut se résigner à capituler. Les Prussiens s'emparèrent à Stade d'approvisionnements militaires considérables.

A la même date, des événements analogues se produisaient à Cassel et à Dresde.

Le prince électeur de Hesse-Cassel, dont l'héritier présomptif avait épousé la fille du prince Charles de Prusse, renvoya les propositions prussiennes. Le 16 juin, dans la matinée, il reçut une déclaration de guerre. Il avait repoussé avec hauteur l'offre de lui garantir ses droits souverains avec un accroissement de territoire :

« Je n'ai pas besoin des garanties de la Prusse; je suis prince fédéral allemand, aussi bien que le roi Guillaume. »

L'ambassadeur prussien avait essayé de le tenter en lui faisant espérer l'annexion du grand-duché de Hesse-Darmstadt ou toute autre acquisition sur le Rhin. Il répondit :

« Cette province est à mon frère et seigneur à Darmstadt. La Prusse n'a pas de cadeau à faire : elle ne peut rien enlever à l'Allemagne. En face de son demi-million de soldats, un million d'Autrichiens vont se lever. »

Et comme l'ambassadeur ajoutait la menace de proclamer la régence du prince Frédéric-Guillaume, — le prince électeur s'écria avec la plus vive indignation :

« Le prince ne peut pas, ne doit pas accepter la régence; s'il le faisait, moi, son souverain, je le mettrais en jugement, et je le ferais fusiller ou décapiter comme coupable de haute trahisou. Oui, je le ferais; dites-le au prince. Cela serait ainsi. Vous êtes congédié. Adieu! »

Dès le 16 au matin, le général de Buyer, avec dix-sept mille hommes, avait envahi la Hesse. Le 19, à une heure de l'après-midi, son avant-garde se présentait aux portes de Cassel. A 6 heures du soir, une brigade de cinq mille hommes pénétrait dans la ville abandonnée par les troupes qui avaient été dirigées vers le Sud. Jusqu'au dernier moment, deux bataillons hessois avaient occupé la gare avec ordre de faire feu sur les trains qui amèneraient les Prussiens. Les chemins de fer avaient été détruits sur plusieurs points. Le prince électeur en se retirant au château de Wilhemshohe avait recommandé de fermer les portes de sa résidence de Cassel et de ne céder qu'à la force. Après une sommation infructueuse, un officier prussien, commandant un détachement de deux cent cinquante hommes, en fit attaquer les portes extérieures pour les enfoncer. Elles s'ouvrirent alors. Les Prussiens franchirent le pont-levis et bivouaquèrent dans la cour du château.

Le prince électeur s'était barricadé à Wilhemshöhe. Il persista à repousser toutes les propositions de la Prusse. Sommé de choisir une résidence sur le territoire prussien comme prisonnier d'État, soit à Kœnigsberg, soit à Stettin, il se détermina pour Stettin. Il quitta Wilhemshöhe le 23 juin, à huit heures du soir, gardé à vue par deux officiers prussiens. A sa sortie du château, les serviteurs de la cour étaient réunis et le saluèrent de leurs derniers vivats.

En partant, il adressa aux Hessois une proclamation.

*A mon peuple fidèle!*

« Au moment où je vais être conduit comme prisonnier de guerre en pays étranger, c'est un besoin pour mon cœur d'adresser à mes fidèles sujets une parole d'adieu. Puisse le Dieu tout-puissant prendre mon peuple sous sa protection paternelle, et conduire à la paix les calamités présentes qui ont fondu sur lui, ainsi que sur ma personne et sur ma maison!... Dieu nous donnera bientôt de meilleurs jours.

« Donné à Wilhemshohe, le 23 juin 1866. »

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Malgré l'obstacle apporté par les événements à l'appel des réserves, et malgré la rapide occupation de Marbourg par les Prussiens, 6,000 hommes de troupes hessoises purent rejoindre l'armée de la Confédération dès le 19 juin. Cette division, commandée par le général de Lossberg, prit position à Hanau, sous les ordres du prince Alexandre de Hesse, placé à la tête du 8e corps de l'armée fédérale. La division hessoise ne se laissa pas entraîner par les excitations à la défection que lui adressa, au nom du roi de Prusse, le général de Werder, dans une proclamation du 4 juillet 1866 :

« J'aurais voulu, disait-il, vous tenir verbalement ce langage, comme cela est d'usage entre soldats, mais le commandant en chef de votre division n'a pas voulu recevoir la communication de l'officier que je lui avais envoyé comme parlementaire. Je suis forcé à cause de cela de vous adresser ces paroles par la voie de la publicité. Accueillez-les en camarades et répondez à mon appel. Vous, dont les pères ont depuis un siècle glorieusement combattu à côté des Prussiens, ne m'obligez pas, contre le penchant de mon

cœur, à vous traiter en ennemis, et cela uniquement à cause de l'erreur fatale de votre chef actuel. »

Tous les moyens étaient bons pour retenir les Hessois. Le 17 juin, la garnison de Cassel avait heureusement atteint en chemin de fer, avec armes et bagages, la station de Guntershausen, dans la direction de Bebra. Le lieutenant de Kietzel, avec dix pionniers, avait exécuté l'ordre qui lui avait été donné de détruire les rails à Treysa (station dans la direction de Marbourg). Il en avait rendu compte par télégramme à la station de Main-Veser, demandant si l'on avait quelque autre recommandation à lui faire, car il allait partir. Malheureusement pour lui, cette station venait d'être occupée par soixante hommes de l'avant-garde prussienne, commandés par un lieutenant qui reçut le télégramme. Celui-ci répondit par un ordre, en apparence d'origine hessoise, d'attendre quelques instants encore pour emmener les traînards. Le lieutenant hessois obéit. Après une patiente attente, il vit arriver un train d'où s'élancèrent les soixante Prussiens, qui couchèrent en joue les pionniers. La résistance était impossible, l'officier fut fait prisonnier et les hommes, débarrassés de leurs fusils et de leurs havre-sacs, furent renvoyés dans leurs foyers.

En Saxe, toutes les dispositions avaient été prises pour une prompte évacuation. La rapide invasion des Prussiens ne put gagner de vitesse l'armée saxonne. La sommation prussienne du 15 juin ayant été renvoyée, la déclaration de guerre fut notifiée le soir même. Dans la nuit du 15 au 16, les Prussiens franchissaient la frontière. Le dimanche 17 au matin, le roi Jean quitta à cheval sa capitale, traversant, les larmes aux yeux, la foule qui le saluait. Il laissait une proclamation qui parut après son départ :

*A mes fidèles Saxons!*

« Une brusque et injuste attaque m'oblige à prendre les armes! Saxons! Parce que nous restons fidèles à la cause du droit de notre race fraternelle, parce que nous nous tenons étroitement à l'alliance qui embrasse la grande patrie allemande, parce que nous ne nous joignons pas à des prétentions contraires au pacte fédéral, nous sommes traités en ennemis. Quelque douloureux que soit le sacrifice que le sort nous impose, marchons courageusement au combat pour cette sainte cause! Nous sommes, il est vrai, en petit nombre,

mais Dieu est puissant pour les faibles qui ont confiance en lui, et le secours de toute l'Allemagne, fidèle à la Confédération, ne se fera pas attendre. Je suis, pour le moment, forcé de céder à des forces supérieures et de me séparer de vous, mais je reste au milieu de ma vaillante armée, avec laquelle je me sentirai toujours encore en Saxe, et j'espère, si Dieu bénit nos armes, revenir bientôt vers vous. J'ai une ferme confiance en votre fidélité et en votre amour. Comme nous avons passé ensemble les heureux jours, nous traverserons de même les heures d'épreuve. Ayez également confiance en moi. Votre bonheur était et reste le but de mes efforts. Avec Dieu pour le droit! Que cela soit notre devise.

« JEAN.

« Dresde, le 16 juin 1866. »

La Saxe avait été envahie sur deux points. Le 18 juin, le général Herwarth de Bittenfeld occupait Dresde avec 10,000 hommes. Pendant ce temps l'armée saxonne, forte de 25,000 hommes environ, allait rejoindre en Bohême l'armée autrichienne.

Le 23 juin, deux armées prussiennes, l'une commandée par le prince Frédéric-Charles, l'autre commandée par le général Herwarth de Bittenfeld qui n'avait fait que traverser la Saxe, pénétraient en Bohême. Le 26, l'armée du prince royal franchissait la frontière sur un autre point.

Les Prussiens devaient traverser, entre Zittau et Reichenberg, un pays extrêmement montagneux. Le chemin de fer passe continuellement sur des viaducs, puis sous des tunnels on gravit avec de fortes pentes des montagnes escarpées. Si une armée prussienne battue avait dû rétrograder de Reichemberg à Zittau ou à Gorlitz, énergiquement poursuivie par l'ennemi, elle aurait pu être totalement exterminée et elle n'aurait pas pu ramener ses canons.

Les armées d'invasion ne rencontrèrent aucune résistance sérieuse. Le 24 juin, le prince Frédéric-Charles occupa Reichemberg, et le général Herwarth de Bittenfeld Gabel à 3 milles sur la gauche. Les avant-postes prussiens apercevaient les feux de bivouac des Autrichiens. On s'attendait à un combat à Reichemberg. Il n'y eut qu'une escarmouche de cavalerie. A dix heures du soir, le prince Frédéric-Charles, maître de la ville, se trouvait au sud des montagnes et commandait la sortie du défilé.

Huit jours après la rupture diplomatique, les Prussiens étaient

maîtres du Hanovre, de la Hesse électorale, de la Saxe. Leurs armées avaient pénétré au cœur de la Bohême. Moins de dix jours plus tard, le 3 juillet, les armées réunies de la Prusse remportaient la victoire décisive de Sadowa ou de Kœniggratz.

*
* *

Pendant ce temps, l'armée de la Confédération achevait à peine de s'assembler.

La Prusse dirigeant toutes ses forces sur la Bohême n'avait laissé dans l'Ouest pour lui tenir tête qu'une cinquantaine de mille hommes. Elle savait que le danger n'était pas là, malgré la supériorité numérique de ses adversaires.

Le prince Charles de Bavière commandait en chef l'armée confédérée. Il avait sous ses ordres le prince Alexandre de Hesse et le prince Guillaume de Bade. On leur a reproché d'avoir abandonné le roi de Hanovre et son armée, et de n'avoir songé qu'à couvrir le royaume de Bavière, le grand-duché de Hesse-Darmstadt, le grand-duché de Bade et la ville de Francfort. Des reproches plus formels encore de trahison ont été adressés au prince Guillaume de Bade.

Le prince Alexandre de Hesse a publié, en 1867, une brochure pour se disculper.

« J'avais accepté, dit-il, avec bien peu d'espérance et bien malgré moi le commandement du 8e corps. Je connaissais les défauts de l'organisation militaire de la Confédération, mais je devais supposer que les États qui s'étaient décidés à défendre leur bon droit les armes à la main étaient prêts à faire les sacrifices nécessaires. En cela je m'étais trompé. Aucun des États fidèles au pacte fédéral, à l'unique exception du grand-duché de Hesse, n'avait fait des armements. Lorsque la Prusse eut atteint le but de la guerre et lorsqu'il était trop tard, l'armée fédérale de l'Ouest attendait encore les dispositions les plus urgentes... Depuis vingt-six ans, le 8e corps n'avait pas été réuni. Les généraux se connaissaient à peine, et aucun d'eux, à l'exception des Autrichiens, n'avait fait une campagne sérieuse. Les troupes et leurs chefs devaient faire leur apprentissage de la guerre et devenir des soldats en présence d'adversaires ayant l'unité d'organisation, parfaitement commandés et préparés d'avance. Dans tout le quartier général si mélangé du corps d'armée, il ne se trouvait pas un seul homme de mon choix.

Tous, depuis le chef d'état-major général jusqu'au dernier lieutenant, m'étaient octroyés, et je n'apprenais leur nom que lorsqu'ils venaient occuper leur emploi.

« Le corps d'armée n'a été au complet que le 16 juillet... Le 20 juin, les Prussiens entraient à Cassel; le 28, les Hanovriens capitulaient. Le 29, le prince Charles de Bavière prit le commandement de l'armée fédérale allemande de l'Ouest (7e et 8e corps), et le 30, commençaient seulement les opérations sérieuses de cette armée... Trois jours plus tard, le sort de la campagne était décidé en faveur de la Prusse. C'est sous de tels auspices que nous commencions nos opérations! »

Malgré ces explications, l'abandon des Hanovriens parait injustifiable.

Le prince Alexandre de Hesse reconnaît lui-même qu'un courrier du roi de Hanovre était arrivé le 21 juin, annonçant que le roi s'ouvrirait un passage dans la direction de Eschwege, dans le cas où, jusqu'au 23, il recevrait la nouvelle que les troupes alliées marchaient au-devant de lui. Il lui avait été répondu de se mettre en marche immédiatement, et l'ordre avait été donné à la division bavaroise Hartmann de marcher sur Fulda.

Mais le lendemain, 22 juin, un contre-ordre avait été donné. Le prince Charles de Bavière en informait le prince Alexandre de Hesse, par un télégramme ainsi conçu :

« Les Hanovriens marchent sur Muhlausen et Langensalza. *Ils* SERONT *là coupés par les Prussiens.* Si cette nouvelle se confirme, le lieutenant général de Hartmann devra rester sur la frontière bavaroise. »

Or, à cette date, les Hanovriens formaient encore une belle et solide armée de 20,000 hommes tenant la campagne. Cinq jours plus tard, le 27 juin, ils remportaient la victoire de Langensalza et ils ne capitulaient que le 29, les munitions et les moyens de transport leur faisant défaut. L'armée du roi de Hanovre mérita, par sa bravoure et par sa discipline, l'admiration des Prussiens eux-mêmes. « Quoiqu'elle renfermât, dit M. Rustow, beaucoup de nouvelles recrues qui n'avaient même pas d'uniformes, elle ne laissa ni traînards ni maraudeurs. Que ne pouvait-on pas faire avec de pareils soldats! »

Le roi Georges cherchait à gagner du temps pendant qu'il faisait appel au prince Charles de Bavière. Celui-ci lui répondit qu'une

armée de 20,000 hommes devait se dégager elle-même. Les avant-gardes bavaroises n'essayèrent pas de venir au-devant des Hanovriens en s'engageant dans les forêts de Thuringe où elles n'auraient pas trouvé d'obstacles sérieux.

Avant de capituler, le roi de Hanovre adresse à son armée une dernière proclamation, datée de Langensalza le jour même de la bataille.

« Quartier général de Langensalza, 27 juin 1866.

« Vous vous êtes, ma vaillante armée, avec un enthousiasme sans exemple dans l'histoire et avec une bonne volonté sans précédents, rassemblée sous vos drapeaux, à mon appel et librement, dans les provinces du Sud de mon royaume, et moi-même accompagné de mon cher fils le prince royal, je me suis mis à votre tête et je vous ai conduit dans la direction de l'Allemagne du Sud pour défendre les droits sacrés de ma couronne et l'indépendance de notre chère patrie. Aujourd'hui vous avez, combattant en ma présence et en celle de mon cher fils et héritier avec l'héroïsme de vos pères, avec le secours du Tout-Puissant, pour notre commune et sainte cause, à la bataille de Langensalza, remporté une brillante victoire.

« Les noms des courageuses victimes seront inscrits dans notre histoire en traits ineffaçables, et le divin Sauveur leur accordera une céleste récompense. Élevons ensemble les mains vers la divine Trinité, et recevez, vous tous fidèles guerriers, l'expression de l'éternelle reconnaissance de votre roi qui, avec toute sa maison et avec vous, supplie le Seigneur d'accorder sa bénédiction à notre cause qui est la sienne, puisqu'elle est celle de la justice.

« GEORGES V, *roi.* »

Deux jours plus tard, le secours attendu n'arrivant pas, la capitulation était signée. Le royaume de Hanovre était rayé de la liste des nations.

*
* *

Des reproches plus graves encore ont été adressés au prince Guillaume de Bade. Dans ses explications sur la campagne du 8e corps, le prince Alexandre de Hesse se plaint discrètement « des différents règlements, signaux, systèmes d'artillerie,... *et buts poli-*

*tiques* (politische Ziele) » des contingents placés sous ses ordres. L'année même de la guerre, une brochure publiée à Vienne publiait « d'intéressantes découvertes sur la trahison badoise ».

Le prince Guillaume de Bade avait, avant la guerre, manifesté des sentiments très vifs d'attachement à la Prusse. Plusieurs journaux, et notamment le Journal de Carlsruhe, dont les attaches officielles sont bien connues, avaient publié, sans être démentis, un propos de ce prince :

« Un homme d'honneur ne pourrait pas combattre contre la Prusse. »

La nomination de ce prince comme général de la division badoise le plaçait dans une fausse position. Le grand-duché de Bade avait d'ailleurs voté pour la Prusse à la diète de Francfort. Conduisant ses troupes sur le champ de bataille, le prince Guillaume avait du moins le devoir de se conduire comme un loyal militaire et de sacrifier ses sentiments personnels au but poursuivi par l'armée confédérée.

Or, à plusieurs reprises, il abandonna le poste qui lui avait été assigné, battant en retraite sans ordre et sans nécessité. Les pertes de sa division furent presque nulles : les Badois, disait-on, n'ont rien à craindre des Prussiens.

« Le sang de chaque soldat badois sacrifié crie vers le ciel contre le prince Guillaume, dit la brochure viennoise de 1866, car, en réalité, ce sang a été versé par simulacre, pour tromper les confédérés. »

M. Kraft, notaire bavarois de Mittenberg, reçut, le 20 juillet, d'un officier de l'état-major du prince Guillaume de Bade, cette assurance :

« Tant que les Badois seront à Mittenberg, les habitants n'ont aucune crainte à avoir d'un combat dont la ville serait le théâtre. Les Badois n'attaqueront pas les Prussiens et les Prussiens ne les attaqueront pas. »

Ce propos fut rapporté le lendemain par le notaire à un lieutenant hessois, M. Zimmermann : celui-ci l'a consigné par écrit.

Lorsque la guerre eut tourné en faveur de la Prusse, le grand-duc de Bade fit, avec le roi Guillaume, une convention séparée. Il l'annonça par télégramme au prince Alexandre de Hesse, commandant le 8e corps, dont la division badoise faisait partie :

« Karlsruhe, 29 juillet.

« La Prusse ne traite pas avec le 8e corps d'armée dans son ensemble, mais avec les souverains de chaque division. A la suite de mes négociations avec le commandant de l'armée prussienne du Mein, je rappelle mes troupes dans leur pays. Le commandant de la division badoise — (le prince Guillaume de Bade) — est autorisé à exécuter mes ordres de la manière qu'il jugera convenable. Les détachements de troupes badoises placés sous d'autres ordres que les siens, et les officiers et employés se trouvant dans les états-majors, passeront immédiatement sous les ordres du prince Guillaume de Bade. Je prie Votre Altesse Grand-Ducale de donner à cet effet les instructions requises et de communiquer cette nouvelle au commandant de la division badoise. »

La situation du prince Alexandre de Hesse était alors des plus critiques. L'ennemi lui refusait tout participation à l'armistice : il cherchait à le cerner et à le contraindre à une capitulation.

Le prince Alexandre de Hesse répondit au grand-duc de Bade :

« Suivant le désir de Votre Altesse Royale, je congédie les troupes grand-ducales badoises faisant partie du 8e corps d'armée qui, jusqu'ici, n'a pu obtenir du général de Manteuffel la promesse d'un armistice et qui reste par conséquent en plein état de guerre.

« Prince Alexandre de Hesse,
*général d'infanterie.* »

Les officiers badois eux-mêmes souffraient de l'attitude prise par leur souverain.

« Les officiers badois du quartier général furent congédiés immédiatement, écrit le prince Alexandre de Hesse dans son journal de campagne. Ils me quittèrent avec une émotion visiblement poignante — *in einer augenscheinlich sehr gedrückten Stimmund.* »

La brochure viennoise, qui est un véritable acte d'accusation contre le prince Guillaume de Bade, relevant son attitude suspecte et ses défaillances pendant toute la campagne, conclut en ces termes :

« La trahison envers des alliés qui avaient une confiance bien naïve est absolument méprisable, quand même celui qui trahit considérerait comme juste la cause en faveur de laquelle il agit.

« Lorsqu'un allié remet avec confiance ses biens les plus précieux à un frère d'armes qui marche à ses côtés, la fin ne sanctifie pas les moyens. Nous sommes convaincus que les militaires prussiens sont gens d'honneur et qu'ils ont pour les traîtres, quand ils les ont reconnus tels, les sentiments qu'ils méritent. Aussi tout le peuple allemand sera-t-il du même avis si un jour une étoile, placée par une main auguste, « pour services distingués rendus avec succès », doit orner la poitrine du félon.

« Puisse Bade ne pas expier trop durement les conséquences de la politique actuelle de son gouvernement ! »

*
* *

Par droit de victoire, la Prusse s'annexa le Hanovre, la Hesse électorale, le duché de Nassau, la ville de Francfort, les duchés de Sleswig et de Holstein.

Les États non annexés furent placés sous la dépendance militaire du roi de Prusse. L'Autriche fut exclue de la Confédération. La réforme fédérale proposée par la Prusse avant la guerre fut réalisée par elle : la réorganisation militaire de l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse fut poursuivie sans perdre un instant.

« Que pense donc votre empereur? disait en 1868 le grand-duc de Hesse-Darmstadt, au général Ducrot, commandant la division de Strasbourg. — Nous serons contraints de vous faire la guerre malgré nous. Si je suis un jour votre prisonnier, vous ne me traiterez pas trop mal. »

Quatre ans après la guerre de 1866, Hessois, Badois, Saxons, Wurtembergeois, Hanovriens envahissaient la France et venaient assiéger Paris. Ils remplissaient exactement leurs devoirs militaires. Mais ni les victoires du roi Guillaume, ni son couronnement comme empereur d'Allemagne, ne pouvaient triompher de leur antipathie séculaire pour les Prussiens.

« Surtout à mon retour ne me traitez pas en Prussien », écrivait à sa famille un soldat saxon, fait prisonnier à Champigny.

*
* *

« Que pense donc votre empereur ? » — Cette parole du grand-duc de Hesse-Darmstadt assiège l'esprit de tout Français qui étudie rétrospectivement les événements de ces années néfastes.

La Prusse n'avait que 50,000 hommes à opposer dans l'ouest de l'Allemagne aux forces presque doubles de la Confédération. Il lui eût été impossible d'envahir la Bohême si la France avait fait une concentration de troupes menaçante sur le Rhin. Napoléon III se trouvait ainsi l'arbitre de la paix ou de la guerre.

On a cherché à l'excuser en prétendant que le maréchal Randon, ministre de la guerre, aurait déclaré qu'il lui était impossible de mobiliser 100,000 hommes. Le maréchal a rétabli la vérité par la publication de documents indéniables.

Consulté sur les forces disponibles de la France, il avait répondu, au contraire, qu'il pouvait mettre en marche *immédiatement* 80,000 hommes et réunir en un mois 450,000 hommes, déduction faite des armées d'Afrique, du Mexique et de Rome.

L'apparition de 80,000 Français sur le Mein, venant former le noyau de l'armée fédérale, marchant résolument au secours de l'armée hanovrienne, eût changé en déroute le triomphe des Prussiens. Même après Sadowa, il était encore temps.

Le décret de mobilisation fut alors préparé et porté aux Tuileries par le maréchal Randon. Deux armées devaient être formées : une de 140,000 hommes sur le Rhin, l'autre de 110,000 hommes à Lyon.

Le général de Miribel, alors capitaine d'artillerie et officier d'ordonnance du maréchal, a raconté en ces termes, dans une lettre du 18 février 1874, la part qu'il avait prise à ce travail.

« Le colonel Colson me fit appeler. Il me dit que le maréchal préparait pour l'empereur un projet pour la mobilisation de 250,000 hommes répartis en deux armées, une de 140,000 hommes environ sur le Rhin, l'autre de 110,000 hommes environ à Lyon. L'armée de Lyon devait se porter sur l'Italie en cas de besoin ou venir en aide à l'armée du Rhin, si l'Italie se refusait à marcher contre nous. Le travail de préparation de cette armée devait être tellement secret, que le maréchal n'avait voulu y mêler que le général Castelnau et le colonel Colson. Le colonel Colson, se reconnaissant incompétent pour l'organisation de l'artillerie de cette armée, avait demandé au maréchal d'y faire travailler le général Suzane. Le maréchal s'y était refusé; il avait voulu que tout se fît dans son cabinet, et il avait prescrit au colonel Colson de me charger de l'organisation de l'artillerie. Nous eûmes quatre à cinq jours pour faire ce projet et j'y travaillai jour et nuit...

« J'appris plus tard, par le chef du cabinet (colonel Colson), que le maréchal avait porté aux Tuileries le décret de mobilisation : il n'y manquait que la signature impériale. L'empereur fut sur le point de signer, puis il se ravisa et dit au maréchal qu'il désirait réfléchir encore. Toutefois, pour qu'il y eût moins de temps perdu, il lui prescrivit de revenir le lendemain de très bonne heure. *Le lendemain, tout était changé. Les partisans de l'alliance prussienne avaient agi pendant la soirée sur l'esprit de l'empereur*, l'empereur avait renoncé à toute idée de mobiliser 250,000 hommes. Le maréchal ne demandait que vingt jours, pour cette mobilisation. »

Quels en eussent été les résultats? C'est M. de Bismarck lui-même qui va nous l'aprendre.

« Après la bataille de Sadowa, dit-il dans un discours au Parlement allemand, l'empereur Napoléon fit entrevoir son immixtion, et l'apparition de la France sur le théâtre de la guerre nous eût exposés à perdre nos succès. Bien que la France eût alors peu de forces disponibles, l'addition d'un corps français eût alors suffi à faire des nombreuses troupes de l'Allemagne du Sud, qui avaient un matériel excellent, mais sans organisation, une très bonne armée qui nous aurait aussitôt forcés de couvrir Berlin et de renoncer à tous nos succès en Autriche. »

Les partisans de l'alliance prussienne qui ont empêché l'intervention de la France ont donc tout entière la lourde responsabilité de nos désastres de 1870, Les futurs soldats de Reichsoffen et de Gravelotte portant en 1866 la guerre au cœur de l'Allemagne eussent rendu impossible pour un siècle la réalisation des desseins de nos implacables ennemis.

Où faut-il chercher, près de l'empereur, ceux qui ont retenu la main prête à signer le décret de mobilisation préparé par le ministre de la guerre?

L'un des plus considérables de ces conseillers s'est dénoncé lui-même dans le discours qu'il a prononcé à Ajaccio, en 1865, à l'époque où le conflit entre la Prusse et l'Autriche faisait présager une guerre prochaine.

« L'heure est venue, disait publiquement le prince Jérôme. Napoléon sans souci des convenances internationales, où le drapeau de la Révolution doit être largement déployé. Quel est le programme de cette Révolution? C'est d'abord la lutte engagée

contre le catholicisme, lutte qu'il faut poursuivre et clore; *c'est la constitution des grandes unités nationales sur les débris des États factices et des traités qui ont fondé ces États;* c'est la démocratie triomphante, ayant pour fondement le suffrage universel, mais qui a besoin, pendant un siècle, d'être dirigé par les fortes mains des Césars; c'est la France impériale au sommet de cette situation européenne; — c'est la guerre, une longue guerre, comme condition et instrument de cette politique.

« Voilà le drapeau et le programme.

« *Or, le premier obstacle à vaincre, c'est l'Autriche.*

« L'Autriche est le plus puissant appui de l'influence catholique dans le monde; *elle représente la forme fédérative opposée aux principes des nationalités unitaires.* Elle veut faire triompher, à Vienne, à Pesth, à Francfort, les institutions libérales et parlementaires opposées à la démocratie.

« C'est le repaire du catholicisme et de la féodalité : il faut donc l'abattre et l'écraser. *La France impériale doit rester l'ennemie de l'Autriche*; ELLE DOIT ÊTRE L'AMIE ET LE SOUTIEN DE LA PRUSSE, la patrie du grand Luther, et qui attaque l'Autriche par ses idées et par ses armes; elle doit soutenir l'Italie, qui est le centre de la Révolution dans le monde, en attendant que la France le devienne, et qui a la mission de renverser le catholicisme à Rome, *comme la Prusse a pour mission de le détruire à Vienne.* »

Le 11 janvier 1866, avant l'ouverture des hostilités, dans une lettre publique adressée à M. Drouyn de Lhuys l'Empereur avait annoncé sa résolution de rester neutre, tout en exprimant des sentiments très favorables aux prétentions de la Prusse. Il reconnaissait que « la situation géographique de la Prusse était mal délimitée », que « l'Allemagne demandait une reconstitution politique plus conforme à ses besoins généraux ». — Il affirmait « la nécessité pour l'Italie d'assurer son indépendance nationale ».

« — Nous aurions désiré, ajoutait Napoléon III, pour la Prusse *plus d'homogénéité et de force dans le Nord...* Nous aurions voulu, en outre, que, moyennant une compensation équitable, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie. »

« — Restons, disait l'empereur des Français sous forme de conclusion, dans une neutralité attentive... »

Cette promesse de neutralité suffisait à la Prusse. L'appui moral que la France continuait à accorder à l'Italie contre l'Autriche

était, d'ailleurs, pour la Prusse, un moyen d'influence très efficace dans les négociations diplomatiques. Ce que gagnait l'Italie semblait accordé à la France. Malgré la défaite de ses armée à Custozza, et de sa flotte à Lizza, l'Italie devait recevoir de la France, à qui l'empereur d'Autriche l'avait cédé, le magnifique joyau de la Vénétie. Pendant toute la campagne, les ménagements gardés envers la France avaient empêché l'archiduc Albert de profiter de sa victoire et de prendre l'offensive.

L'unité consommée de l'Italie ne devait-elle pas être une compensation des inquiétudes que pouvait nous faire éprouver l'unité consommée de l'Allemagne?

Elle n'était, hélas! qu'un désastre de plus. Les acclamations de la Révolution cosmopolite ne suffirent pas à faire durer longtemps cette lamentable illusion. Quatre ans plus tard, l'empire, et la France avec lui, expiait les fautes de sa politique étrangère. Aujourd'hui, l'Italie est devenue l'alliée et la complice des agressions que la Prusse médite contre la France.

Quand la France pourra-t-elle réparer d'aussi lourdes erreurs? C'est le secret de l'avenir. La première condition pour n'y pas retomber est de les connaître. Pour lutter sans trop de désavantage contre un ennemi redoutable, il faut avoir étudié ses forces, ses procédés, ses moyens d'action, savoir ce qu'il peut et ce dont il est capable.

A ce point de vue, le récit rétrospectif de la déclaration de guerre de 1866, d'après les documents d'origine allemande, présentera, sans doute, quelque intérêt.

ROBINET DE CLÉRY.

---

# L'APPAUVRISSEMENT PROGRESSIF EN FRANCE

D'autres l'ont dit et répété, le disent encore et le répètent tous les jours : on va bien loin pour voir, étudier, comparer, alors que l'on ne connaît pas son propre pays. Ce sera donc une bonne grosse vérité courante qui servira d'entrée en matière à cette étude, vérité dont je ne paraissais pas très convaincu moi-même jusqu'à ces derniers temps, ainsi qu'ont pu s'en rendre compte les lecteurs de la *Revue*. J'avais en effet, depuis six ou sept ans, rapporté ici une partie de mes impressions de voyage, énuméré les idées religieuses, artistiques, sociales qu'elles m'avaient successivement suggérées; mais si parmi les contrées visitées ils ont pu compter l'Irlande, l'Angleterre, la Hollande, la Serbie, l'Indo-Chine, le Sahara, jamais ils n'ont lu la plus petite observation sur la France. Ce n'était pas que je ne fusse absolument convaincu du puissant attrait que notre chère patrie offre à quelque point de vue que l'on se place, et surtout de l'ignorance générale, locale, sur les trésors qu'elle renferme: mais je cédais, avec tant d'autres, à l'insatiable, à l'enfantine curiosité du *toujours plus loin*, j'avais le dédain ingrat, niais du *chez nous*.

La cause irlandaise, la charité protestante et le paupérisme de l'Angleterre, les merveilles artistiques et les richesses coloniales des Pays-Bas, le mysticisme et l'organisation patriarcale de la famille slave, les mœurs étranges de ce vieux monde qui est la race jaune, les incomparables grandeurs de l'Islam et les migrations bibliques des Arabes Sahariens, sont et resteront encore longtemps de remarquables sujets d'étude, des occasions séduisantes de voyager, pour d'autres; mais il me semble que je devais, moi, porter mon attention ailleurs et passer de la connaissance quelque peu spéculative de sociétés qui ne sont pas la nôtre à celle plus

pratique, éminemment actuelle, du sol et des gens du pays de France.

Les unes après les autres, j'ai visité toutes ces petites patries découpées arbitrairement dans la grande et qu'on appelle départements. Je me suis convaincu que le département n'existait pas en tant que physionomie, caractère, production, passé, tendances; l'expansion d'une race ne s'arrête pas ainsi qu'une route départementale à des bornes kilométriques et administratives. Vainement l'on essaierait, par des moyens factices, par un trait de plume gouvernementale, d'étendre d'une circonscription restreinte à une circonscription agrandie, ce je ne sais quoi de particulier dans le corps et dans l'âme, dans la constitution physique et dans les instincts du cœur qui donne, à l'aide de plusieurs siècles de vie commune, leur cachet indélébile aux populations des diverses régions françaises. C'est, à peu de chose près, l'ancienne division en provinces qui garde le mieux à ces pays si différents, dont l'ensemble, unique au monde, forme la belle France, leurs limites naturelles, leur aspect pittoresque, leurs nuances dans le caractère, leurs variétés dans le langage et le costume, surtout leur type dans les croyances, le patriotisme, le travail. C'est elle que nous allons suivre.

J'aurais vivement désiré que ce récit de voyage sur le sol natal ne fût pour le lecteur, comme il l'a été pour moi en partie, qu'une découverte, une révélation, une description de sites variés, enchanteurs, de magnificences artistiques innombrables; et ç'avait été mon premier dessein en commençant cette expédition circulaire d'aller à la recherche poétique de coins ignorés, méconnus, pour les signaler à l'enthousiasme des amants du vrai beau, en France. J'ai dû changer d'avis; faire replier ses ailes à mon imagination pour laisser s'ouvrir davantage mes yeux et s'élargir mon cœur : avant les jouissances des heureux, les contemplations des oisifs, il y a l'existence nationale, il y a le pain quotidien, il y a le lendemain de ceux qui travaillent et qui souffrent, de ceux qui sont tous, riches ou pauvres, les enfants de la même mère, la France. Plus j'allais et plus j'étais frappé de l'angoisse des populations rurales, de la gêne des centres commerciaux, du silence des agglomérations industrielles; angoisse, gêne et silence qui déteignent sur les paysages et sur les monuments, qui assombrissent les uns et accrochent des crêpes aux autres. On dirait que la matière inerte des choses y prend part à la tristesse des hommes; le cri sublime du poète latin

retentit en écho dans la pensée, et navré, on pleure, au *sunt lacrymæ rerum* de la patrie française.

De pittoresque, humoristique, rêveur, qu'il était, mon voyage de province en province est donc devenu pratique, observateur, économique, agricole, financier, mais surtout patriotique. Le lecteur qui aime son pays ne se plaindra pas de mon évolution, quand surtout il constatera qu'il s'agit, pour lui comme pour moi, de vivre ou de mourir demain, qu'il s'agit, pour la France, d'être ou de ne plus être demain. La question mérite, j'imagine, que l'on s'en occupe et que je remette à un heureux *plus tard*, si jamais heureux *plus tard* il y a, la seconde partie de mes impressions, le côté brillant de ce qu'une recherche, faite pas à pas, peut révéler, chez nous, de trésors d'art enfouis, délaissés, inconnus.

L'appauvrissement progressif, en France, n'est malheureusement, lui, que trop réel, trop tangible; et, l'on se demande, cependant, si beaucoup s'en rendent compte, l'apprécient dans toute son intensité et dans ses conséquences radicales.

Quoique l'on puisse m'objecter la différence du régime sous lequel elle est passée depuis dix-sept ans bientôt, et que constater les maux dont elle souffre semble infirmer ma thèse en étendant à l'Europe l'appauvrissement progressif, à mon avis surtout français, je ne laisserai cependant point de côté notre glorieuse Alsace. Aussi bien n'est-elle pas comme le membre exilé d'une famille dont la séparation n'empêche point les bonheurs et les deuils de l'un de rester ceux de l'autre? Malgré l'annexion, les intérêts matériels de l'Alsace, longtemps fondus avec ceux des autres provinces françaises, leur sont encore aujourd'hui communs sur tant de points qu'il y a contre-coup de celle-ci à celles-là et réciproquement.

Aussitôt que les événements eurent prononcé d'une manière irrévocable et qu'elle se vit arrachée du flanc de la patrie, l'Alsace entière en tant qu'Alsace vraie se transporta, dans un magnifique exode, de l'autre côté de cette tranchée sanglante qui va d'Altkirch à Montmédy, frontière désormais marquée par une ligne noire sur les cartes françaises. Intelligences et santés, âmes et corps, magistrats et conscrits, artistes et laboureurs, commerce et industrie, tout ce qui constituait la force matérielle et le génie producteur de l'Alsace vint dresser à nouveau son foyer et appliquer son travail dans les départements les plus voisins d'abord, la Haute-Saône, la Côte-d'Or, les Vosges, la Meurthe, la Meuse et ensuite, au fur et

à mesure que l'encombrement se faisait sentir, de plus en plus haute vers le Nord, Paris, ou, de plus en plus bas vers le Sud, jusqu'en Afrique. Le mouvement admirable dans sa générosité et son patriotisme qui amenait ainsi l'Alsace en France et lui rendait les hommes à défaut du sol n'était pas moins une ruine, ruine dépassant de beaucoup la perte apparente, superficielle, de ce qui composait auparavant les départements du Haut et du Bas-Rhin, une ruine permanente, durable, pour la mère patrie. Dépréciation énorme des terres abandonnées et de la propriété bâtie évidemment, mais aussi, transactions commerciales diminuant, peu à peu, jusqu'à la complète disparition. D'une part, ces industries alsaciennes incomparables, tissages, verreries, bières, en changeant leur lieu d'exploitation, perdaient une grande partie des avantages matériels qui constituaient leur qualité propre; et, d'autre part, l'Alsace fausse, l'Alsace demeurée sur place, se substituait aux importantes maisons disparues et ou donnait à l'écoulement des produits une autre direction ou venait battre sur le marché français même les produits similaires, fatalement inférieurs de l'industrie alsacienne-française. Tels et tels produits d'essence alsacienne pour la qualité : céréales, lin, houblon, tabac, vins, font défaut à la consommation française maintenant; et aussi l'industrie française empêchée ne trouve plus le placement de certains articles, fabriqués autrefois pour l'Alsace seule, dans une Alsace actuelle qui n'est plus l'Alsace. Je ne parlerai que pour mémoire, parce que c'est là bien plutôt une conséquence fatale de la conquête allemande que le résultat des causes réelles de l'appauvrissement en France, des avortements nécessaires de la plupart des industries, des arts, des négoces d'Alsace transportés dans un milieu qui n'était pas le leur, de l'incapacité coloniale de cette race de géants alsaciens qui fournissaient presque tout le recrutement de notre grosse cavalerie, et dont le tempérament lymphatique est incapable de lutter dans les climats chauds comme en Algérie, du morcellement indéfini, et par conséquent de la ruine culturale des magnifiques terres à blé, à houblon, à tabac, à vigne, tombées aux mains de l'immonde juiverie qui spécule sur le patriotisme français de même qu'elle espionne pour le compte de l'Allemagne. Ce qu'il est important pour moi de constater, c'est que par la perte de l'Alsace la France ne se trouve pas seulement diminuée d'un certain nombre de lieues carrées de terrains fertiles dont les contributions rapportaient à son

trésor, mais qu'encore elle a dû renoncer, depuis seize ans, à une série d'opérations considérables avec l'Est, opérations d'importation et d'exportation que rien, pas même le patriotique essai d'acclimatation des enfants de l'Alsace ne saurait remplacer. Il faut avoir parcouru les plaines d'Alsace, avoir visité ses immenses cités industrielles, avoir bu ses bières et ses vins, avoir su pénétrer le génie de sa race, heureux intermédiaire entre la France latine et l'Allemagne germaine, pour comprendre l'importance de la perte que nous avons faite de ce côté. Ce n'est pas seulement une sorte de tampon politique et moral qui manque maintenant à la France dans son Est, mais un champ de récoltes et un marché de ventes. Pour quantité d'articles que l'on pourrait dire allemands, et que l'Alsace, sorte d'Allemagne française, nous fournissait, nous sommes devenus tributaires de l'étranger; de même que l'Alsace, pour les denrées coloniales, par exemple, tend, de plus en plus et forcément, à s'approvisionner sur les marchés allemands.

J'ai dit plus haut qu'une partie de l'Alsace étudiante et industrielle, cherchant à se poser quelque part sur la terre française, avait choisi la Côte-d'Or; et en effet la population de Dijon s'est augmentée, depuis la guerre, de familles alsaciennes. Département unique en France quant aux conditions de climat, de sol, de race, de situation, de fortune, la Côte-d'Or est, dans la région, le représentant le plus complet de ce qu'on peut appeler le pays vinicole. Ce qu'il est devenu depuis quelques années, les autres centres bourguignons le sont devenus aussi; ils ont suivi, dans une proportion plus considérable encore, puisqu'ils sont loin d'avoir les mêmes ressources, la marche descendante qui est maintenant la sienne. Ce que je dirai de lui peut être étendu hardiment aux autres. Avec son climat, non seulement plus tempéré en hiver, mais tenant même de celui du Midi par les chaleurs fortes et prolongées de l'été, avec son sol alternativement montueux et plat, toujours riche en éléments appropriés, soit qu'il s'agisse des céréales, soit qu'il s'agisse de la vigne ou des fruits, avec sa race d'hommes au sang heureusement mêlé, tempéraments nerveux et sanguins, qui n'ont ni les mollesses du lymphatisme, ni les violences des bilieux, race de travailleurs par excellence, race bien connue et notée comme la plus parfaite de France sur les registres du recrutement militaire, avec les routes, canaux, chemins de fer qui la traversent et en font la grande halte de la moité de la France, la grande halte des Iles-Britanniques

allant vers la Suisse, l'Italie, la Méditerranée, la grande halte de ces trois quarts de l'univers que les navires jettent sur les quais de Marseille et qui remontent vers Paris, avec ses milliers de propriétaires fonciers dont plusieurs sont les terriens les plus imposés de France, la Côte-d'Or était autrefois et devrait être encore le plus riche département, non seulement de l'Est, mais de tous nos départements. Quelques faits en apprendront davantage que de longs discours. Je connais plusieurs clos admirablement aménagés, plantés, situés; ici dix, là vingt, là trente hectares de vignes et d'arbres fruitiers des meilleures origines, entourés de murs, avec eau, pressoirs, greniers, granges, maison d'habitation, qui ont coûté des sommes considérables comme achat, comme construction, plant, engrais, matériel, qui sont placés à la porte des villes, et que leurs propriétaires sont obligés d'abandonner aux mains de vignerons, qui non seulement y logent, mais ne se trouvent pas trop payés de l'entretien et de la garde de la propriété par la vente totale des produits qu'ils en tirent. Quinze années de gelée et de phylloxéra y sont pour quelque chose, mais il y a surtout la dépopulation par restriction dans les naissances et par abandon des campagnes, il y a surtout diffusion de plus en plus agrandie de principes démoralisants, corrupteurs, essentiellement anti-français. Irreligieuse, immorale, révolutionnaire déjà, alors que la majorité des départements voisins étaient loin d'être animés d'un esprit semblable au sien, la Côte-d'Or a non seulement vu l'irreligion vider complètement ses églises, l'immoralité fournir un contingent de criminels de plus en plus nombreux à ses assises, ses radicaux se signaler dans les mesures les plus impies et les déclamations les plus grotesques, mais aussi elle a été une proie toute préparée quand sont arrivés les fléaux physiques ou que se sont produites les perturbations économiques dont souffre la généralité du pays. Sans doute parce qu'elle avait commis la sottise d'accueillir la troupe de saltimbanques, qui se qualifiait d'armée de Garibaldi, sans doute parce que ses gros bonnets politiques avaient été aussi ridicules que lâches devant l'invasion, la Côte-d'Or envoyait, en 1871, huit démagogues athées faire tache dans une Assemblée patriotique et croyante. Ils ont marché depuis ces Bourguignons, ils se sont casés dans les sinécures financières principalement, et alors qu'ils refusaient officiellement des fonds aux presbytères en ruines de leur département, sous prétexte que les ministres d'un Dieu couché sur la paille étaient toujours

assez bien logés, ils peuplaient les administrations d'une foule de compatriotes en rupture de propriété vitifère. Tel qui possède quelques hectares de vignes dans de bons crus, vignes qu'ont cultivées ses pères, a préféré une perception en Bretagne; aujourd'hui ou les vignes sont en friche ou elles sont cultivées par des gens qui demandent de leur main-d'œuvre un prix tel que, tous frais payés, le rapport est nul. M. le Percepteur démocrate, en même temps qu'il grève le budget d'une part, fait perdre à la production française la différence entre ce que ne rapporte pas son vignoble en friche et ce qu'il rapporterait s'il était cultivé par lui. Employés de l'État sous toutes les formes, commis-voyageurs pour articles sans acheteurs, crieurs de journaux et prostituées, voilà ce que deviennent maintenant les fils et le filles des rudes et riches travailleurs qui remuaient, il y a trente ans, la terre féconde de la Côte-d'Or; ajoutez à la désertion des villages la diminution des unions et des naissances légitimes, la multiplicité des infanticides, et vous arriverez à être convaincus qu'avant dix ans la Côte-d'Or sera devenue la Côte-Ruinée, que jamais plus on ne fera une cuve de vin en Bourgogne, à moins que ce ne soit un peuple voisin aux nombreux enfants et que je ne veux point nommer, ou des *coolies* chinois qui viennent l'habiter et la cultiver.

Une sorte de parenté géologique et économique groupe toute la Franche-Comté et deux coins de la Lorraine et de la Champagne : le Jura, le Doubs, la Haute-Saône, les Vosges, la Haute-Marne et la Meuse. Mêmes pays montueux et boisés, mêmes cultures, vraiment françaises, c'est-à-dire entremêlées de céréales abondantes, d'herbages et de vigne en suffisance pour la consommation locale; même développement exagéré de l'industrie métallurgique avec tous ses accessoires, développement amené et facilité par la présence du minerai de fer en quantités considérables et à fleur de terre. Il y a bien quelques variantes dans la production des plus montagneux de ces départements, différences légères qui viennent de la rigueur et de la durée des hivers, lesquelles forcent une partie de la population à un travail sédentaire, au logis, sculptures en bois, horlogerie, dentelles, coutellerie dans les hauts plateaux et les forêts du Jura, du Doubs, des Vosges, de la Haute-Marne; mais, en réalité, le fond est le même dans toute cette région Est, depuis cent ans et plus. La charrue dans les champs à blé, la hache dans les forêts et le marteau dans les forges y sont les trois principaux instruments de travail.

Je dirai immédiatement, avant de les examiner au point de vue matériel, que ces divers départements sont des meilleurs au point de vue moral et religieux; quand je dis *sont*, je parle avec une illusion voulue, car je devrais bien plutôt dire *étaient;* les diocèses de Besançon et de Langres comptaient hier encore parmi les plus croyants, les plus féconds en œuvres. Ils ont été profondément ébranlés dans leur foi et singulièrement métamorphosés dans leurs mœurs sévères et leurs coutumes hospitalières, depuis trente ans. Néanmoins, à défaut d'une croyance religieuse aussi vive, croyance qui renaîtrait demain sous une impulsion générale et avec des exemples partis de haut, cette région de l'Est, qui forme, avec la Meurthe en plus, l'ensemble de notre frontière actuelle du côté de la Suisse, de l'Allemagne et de la Belgique, cette région de l'Est, que l'on peut appeler le champ de bataille de la France, est restée exceptionnellement patriotique. Le soldat n'oublie jamais ses garnisons et ses passages dans les villes champenoises, lorraines, comtoises; le laboureur, le forestier, le forgeron, que menacent la guerre de chaque jour, l'invasion du lendemain, y sont autrement accueillants pour l'armée, autrement dévoués au drapeau que dans les contrées du Centre ou du Midi, contrées qu'aucun danger immédiat n'inquiète, que le fléau des troupes étrangères et des batailles n'a jamais atteintes que par contre-coup, et qui se prennent à considérer le service militaire, les impôts de la guerre, comme choses les concernant moins que les pays de frontière.

Terres à céréales, les terres du Doubs, de la Haute-Saône, d'une partie de la Haute-Marne, nourrissent depuis des siècles des familles de laboureurs, dans l'acception la plus entière du mot; le Jura, les Vosges et une partie de la Haute-Marne sont plutôt forestières; la Meuse est plutôt herbagère et viticole. C'est dans le Doubs, dans la Haute-Saône, dans la Haute-Marne, que l'on trouve le type de la maison de culture, aux immenses toits bas couverts de tuiles rouges, à la cour pleine de fumier que ferment sur trois côtés les granges, les écuries, la chambre à four, l'habitation, la maison de culture qu'environne à perte de vue une mer de sillons jaunes ou verts, sillons à dos, qui font de la plaine une sorte d'océan aux vagues grises. Avec son jardin, son bout de pré, son lambeau de forêt qui lui fournissaient les légumes et les fruits, le laitage et le bois, de sa consommation personnelle, la famille des laboureurs de Franche-Comté et de Champagne s'est suffie à elle-même jusqu'à ces der-

niers temps. Elle prenait une part du blé et de l'avoine qui lui étaient nécessaires pour son pain, ses animaux, sa semaille, et le reste du produit de ces fortes terres qu'elle remuait à l'année était envoyé aux moulins et aux nombreux marchés de grains de la région. Pays à grains, la Champagne et la Franche-Comté apportaient l'argent au laboureur par la vente du grain; la culture sous d'autres formes y étant difficile, ou ne pouvant y recevoir que le développement exigé par la consommation locale. Aujourd'hui que la vente des céréales n'est plus possible d'une façon rémunératrice, que le commerce international ou mieux étranger a remplacé les grains de la culture française par des grains d'importation, les laboureurs des terres à céréales se déshabituent d'en semer, même pour la façon de leur propre pain, ils essaient de tous les systèmes pour arriver à cet argent qu'ils ne tirent plus naturellement de leur sol au moyen des céréales. Les uns, séduits par les offres merveilleuses d'industriels exotiques, nomades, dont les circulaires viennent les trouver à domicile, se jettent dans la culture forcée, épuisante de la betterave, par exemple; ils disposent terres, bâtiments, matériel, en conséquence des marchés passés avec les sucreries, et comme il n'y a plus équilibre entre les engrais et la production, la consommation des hommes, des animaux et l'achat des denrées, les producteurs de betteraves se retrouvent en quelques années plus pauvres d'argent qu'auparavant, avec un sol ruiné, un matériel inutile et un bétail disparu.

D'autres essaient de transformer en pâturages des terres qui ne sont pas de nature à l'être, espérant remplacer par l'élevage d'un bétail nombreux la vente improductive des céréales; mais outre que, comme nous le verrons plus loin pour les pays essentiellement herbagers, l'élevage du bétail est lui-même de moins en moins rémunérateur, nos cultivateurs de pays à céréales ont encore à lutter dans des conditions absolument désavantageuses : ni le sol, ni la race locale des animaux, ni leur nombre, ni la division de la propriété ne sont ce qu'ils devraient être pour arriver à un résultat satisfaisant. Mauvais herbages, animaux peu laitiers ou rebelles à l'engrais, produits invendables par leur qualité et leur affluence, emprunts forcés comme dans toute industrie spéciale; voilà le bilan ordinaire des laboureurs devenus herbagers. Ils perdent où ils devraient gagner, et ils perdent avec les produits mêmes sur lesquels ils gagnaient autrefois. A quelque taux que se vendissent les

excédants de laitage dans la ferme à céréales, excédants variables d'après la saison et la consommation des habitants, ils étaient toujours un bénéfice, la transformation d'un supplément inutile en argent; dans la ferme herbagère, les excédants sont toujours la perte lorsqu'ils se produisent par suite de la concurrence, de la chaleur ou du froid, puisque le placement du laitage en masse est l'objectif principal de l'exploitation. Avec son grain, son laitage, ses fruits en quantité suffisante pour les besoins d'abord et pour du bénéfice quand possible, l'ancienne famille de laboureurs ne courait aucun risque, défiait les événements dans ce métier qui est le plus naturel et le plus honorable du monde : tirer sa vie des entrailles de la terre par l'effort de son intelligence et de ses bras. Commerçante, spéculatrice, instable, elle dépend aujourd'hui de toutes les perturbations politiques, financières, économiques, même les plus incompréhensibles et les plus éloignées pour elle, des accaparements les plus juifs et des tripotages les moins patriotiques. Découragés, effrayés, soit à la suite de premiers essais, soit par l'exemple de voisins ruinés, un grand nombre de propriétaires de la Franche-Comté et de la Champagne qui ne peuvent cultiver leurs terres par eux-mêmes, qui ne veulent plus y risquer une main-d'œuvre excessivement chère, laissent les champs en friche ou les plantent de sapins, de bouleaux. C'est la forêt qui reprend possession du sol, qui dans ces contrées en particulier revient là d'où le labeur acharné et séculaire des moines l'avaient fait disparaître par le défrichement; c'est l'homme qui devient plus rare, l'état sauvage qui peu à peu remplace une civilisation dont on était si fier et que l'on a tant prônée dans notre pauvre chère France.

J'ai dit que riche en terres à céréales, la région Est était encore forestière, métallurgique. Sous ces deux formes aussi, sa prospérité d'il y a trente ans est devenue temps difficiles d'abord, gêne ensuite; elle est aujourd'hui ruine, effondrement, disparition. Les forêts du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône, des Vosges, de la Haute-Marne et de la Meuse sont d'essences différentes, mais toutes également étendues, magnifiques : les pins à une extrémité, dans la contrée montagneuse, les chênes à l'autre, dans la contrée plate et humide, y atteignent des proportions colossales. Tout un monde aux mœurs particulières vivait autrefois dans la forêt, de la forêt; ce n'était ni le moins honnête, ni le moins intelligent, ni le moins heureux. A côté des irréguliers, des fantaisistes du monde forestier, bracon-

niers, coupeurs en délit, ramasseurs de branches mortes, cueilleurs de fleurs et de fruits, il y avait, il y a encore, mais de moins en moins nombreuses, des populations entières de travailleurs sobres, économes, tranquilles. Les fils ne peuvent plus subsister dans ce milieu étrange, sauvage, mais singulièrement attachant et moralisateur de la forêt, où se sont succédé les générations de leurs ancêtres. Bûcherons, charbonniers, scieurs de long, équarrisseurs, charretiers, marchands de bois, sont également atteints par l'introduction des arbres géants de la Suède, de l'Autriche, de la Russie, arbres dont la propriété n'a aucune valeur sur les lieux, l'exploitation en étant faite au moyen de corvées ou du travail de populations sans besoins, par la substitution au bois, du fer dans les constructions navales ou autres, du coke, de la houille, dans la fabrication du fer, dans le chauffage et la cuisine, par la vente de charpentes, de menuiserie, travaillées en gros, à la vapeur, au moyen de machines. La valeur marchande des coupes de bois a diminué du tiers vers 1870, d'un autre tiers depuis; la solive est tombée de 9 francs à 3. Dans cette région à la fois forestière, minière, métallurgique, le bois a baissé au fur et à mesure du déplorable emploi du charbon de terre et de ses dérivés dans la combustion du minerai, emploi qui produit les fers mous, cassants de la vente actuelle, au fur et à mesure de la fermeture ou de la faillite des forges, usines, hauts-fourneaux. Le Jura, la Haute-Saône, le Doubs, les Vosges, la Haute-Marne, la Meuse dont le minerai de fer est excessivement riche, abondant et n'exige point ou presque point de fouilles pour l'extraction, sont couverts de forges depuis l'époque la plus reculée; Henri IV s'y était intéressé et les avait visitées notamment dans la Haute-Marne. Elles étaient là dans leur milieu normal; l'eau, le charbon et le fer s'y trouvant réunis dans des conditions avantageuses et des proportions inépuisables.

L'industrie du fer est une de celles qui enrichissent le plus le pays qui s'y adonne; aussi, malheureusement, le désir immodéré, irréfléchi, du gain a-t-il fait construire des forges et toutes les usines qui leur servent d'accessoires, hauts-fourneaux, bocards, fonderies, aciéries, tréfileries, clouteries, chaudronneries, chaîneteries, etc., en nombre disproportionné avec la consommation française, qui aurait dû rester le grand régulateur à consulter dans ces entreprises. Essentiellement agricole, la France, par sa fécondité et son tempérament, ne doit être industrielle qu'autant que ses propres

besoins l'exigent; elle n'est pas industrielle par destination comme d'autres régions auxquelles le sol, le climat, ne laissent pas d'autres moyens d'appliquer le travail de l'homme. Faute d'avoir voulu comprendre cela et raisonnant un peu trop à la Louis XV, *après moi le déluge*, les maîtres de forges, les usiniers, ont non seulement ruiné leur industrie, mais ruiné les pays qui ont eu la fatalité de trop bien convenir à leurs spéculations folles, antipatriotiques. Le développement insensé de l'industrie métallurgique dans l'Est de la France y a amené, après des perturbations profondes, la mort d'une foule de métiers qui s'y rattachaient, la mort de l'agriculture qui avait été abandonnée par les hommes, leurs chevaux et leurs voitures pour des transports largement rétribués mais factices quant aux bénéfices, et en tout cas temporaires. Il en était autrefois, pour les laboureurs, du travail accessoire des rares usines ce que j'ai dit qu'il en était de leurs suppléments de produits en fruits, graines, laitage; on y trouvait une occupation profitable dans les jours où l'agriculture n'était pas possible, chevaux et domestiques ne coûtaient alors rien, qui fussent restés inactifs à la maison. Mais, du jour où le laboureur, sans blé et sans avoine, a voulu spéculer sur les charrois, il a tué sa santé, est devenu paresseux, a disparu comme homme de la terre, pour devenir manœuvre à la solde d'étrangers souvent. L'aspect et l'état réel de la plupart des agglomérations forgeronnes dans les départements dont il s'agit en ce moment est absolument lamentable : des frais énormes avaient été faits en vue d'une production que l'on espérait chaque jour voir augmenter, aussi des rues entières de maisons d'ouvriers, avec leurs jardins déserts, se montrent-elles sans un bruit, sans un habitant; les hautes cheminées ne fument plus, et les machines à vapeur muettes, les cylindres sans mouvement, les charbons et les fontes sans emploi, ressemblent-ils à autant de squelettes d'une industrie morte. C'est comme si une épidémie avait vidé ces petites villes noires que sont les agglomérations forgeronnes. Les nomades du travail minier, métallurgique, les Allemands, les Belges, les Anglais, les Français, du Nord venus dans l'Est, tous ces mauvais ouvriers qui vont d'usines en usines, à la suite d'expulsions ou de chômages, se préoccupent peu de l'arrêt de telle ou telle forge, de la fermeture de tel ou tel atelier; ils partent comme ils étaient arrivés, en coups de vent, laissant derrière eux une variété de dettes qui amènent la ruine des

petits marchands locaux, lesquels n'avaient point fait crédit à l'individu, mais à l'agglomération industrielle, pour laquelle il travaillait. Ce ne sont point ceux-là qui sont à plaindre ; ce sont ces familles d'anciens forgerons ou mineurs, fixées depuis un temps immémorial dans tel endroit, où elles se croyaient assurées de trouver à perpétuité le travail, les secours, le crédit qui leur sont indispensables, pauvres gens qui, à force de suer et de mourir pour la même usine, s'étaient habitués à la considérer un peu comme leur propre chose. Contre-maîtres, surveillants, comptables, essaient de se replacer dans des milieux semblables à celui duquel ils sont expulsés, autres industries, chemins de fer, administrations, ce qui n'est déjà point facile, mais ce qui est encore possible relativement aux difficultés qui entourent le travailleur manuel, l'homme dont le père et le grand-père étaient forgerons, l'homme qui ne connaît que le fer et dont la constitution physique elle-même s'est modifiée à ce labeur particulier, nocturne, embrasé, épuisant. Il essaie de se mettre à la terre, mais il ne la connaît pas, et son travail, appliqué à elle, est aussi mauvais qu'improductif; il faudra toute une génération pour que la famille forgeronne revienne au sol, à la culture que bien souvent elle n'aurait point dû quitter. En attendant, c'est la misère et pour des années. Quand on calcule le nombre des ouvriers nationaux que le fer, depuis son extraction jusqu'à sa transformation la plus perfectionnée, comme les instruments aratoires, la coutellerie, les objets d'art, employait dans les départements de l'Est, on arrive à se convaincre que, directement, ou par contre-coup, c'est la moitié de la population indigène qui se trouve sans travail et sans pain ; et quand, d'autre part, on apprécie les capitaux énormes engagés dans la construction et le perfectionnement des hauts-fourneaux, des forges, des fonderies, que l'on se rend compte de la surface terrestre qu'elles occupent par elles-même ou par leurs accessoires, on est effrayé des richesses englouties et du sol stérilisé pour et par cette industrie métallurgique aujourd'hui anéantie.

Avec la partie de la Champagne qui remonte vers le Nord, Aube, Marne, Ardennes, commence ce que j'appellerai la région vraiment industrielle, la région des grandes fabriques de France : filatures, distilleries, verreries, tanneries. Les laines et les cotons dans l'Aube et dans la Marne, à Troyes et à Reims, la quincaillerie, les cires, les draps, les dentelles, les velours, les toiles, les armes, les tapis,

les tulles, les broderies dans la Marne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, occupent des quantités considérables d'ouvriers, hommes et femmes. Tout à la fois pays de vin, de culture, de forêts et d'industrie, la Champagne du Nord, la Flandre, l'Artois et la Picardie forment un ensemble, ont une physionomie à part qui permet de les grouper, quoique ces provinces se distinguent sur certains points par des différences profondes. Cette région Est-Nord est surtout le pays des cultures intensives, spéciales, industrielles : vins particuliers pour la fabrication de la boisson nommée *Vin de Champagne*, orges et houblons pour les brasseries, pommiers pour les cidres, colzas, lins, tabacs, betteraves pour les sucreries et les distilleries, blés à forts rendements obtenus au moyen d'engrais chimiques. C'est cette spécialité de culture industrielle qui ne permet pas de confondre ces provinces avec la Normandie, pays des manufactures, des tissus, des fabriques de toutes espèces, mais aussi pays de la culture équilibrée, normale, de la vraie grande culture française, laquelle ne dépend de personne et fournit à la fois le pain et la viande, pain et viande à production constante, assurée régulièrement, rémunératrice par la simultanéité de son double objectif sur un même sol. Non seulement les produits spontanés des provinces dont je m'occupe, comme le bois des forêts, les marbres, les ardoises, les houilles subissent la dépréciation que j'ai signalée pour les produits similaires dans les régions précédentes, mais toutes les productions manufacturées y sont en baisse et pas n'est besoin d'être un économiste pour connaître les crises périodiques, les grèves, les fermetures quand ce ne sont pas les incendies et les pillages des immenses cités ouvrières, des mines, des ateliers du Nord. Je vais remonter de notre point de départ la Marne, Châlons, Reims, pour revenir à Amiens. Les tanneries et les grains étaient avec les bois flottés la base du commerce dans les petites villes de la Marne où ne se faisait point encore d'une manière importante celui des vins de Champagne. Aujourd'hui, les tanneries ne livrent presque plus rien à la cordonnerie éloignée, la consommation est toute locale, restreinte aux cuirs dont l'emploi doit être immédiat; outre que pour les cuirs travaillés en nature on en fait revenir en masse de diverses provenances étrangères, il convient surtout de remarquer que cordonniers, selliers, gantiers ne fabriquent plus guère eux-mêmes, se contentant d'être des intermédiaires pour la vente de la chaussure, des harnais, de la ganterie, fabriqués par wagons en Alle-

magne, en Belgique, en Angleterre, en Amérique, en Russie, en Espagne, en Autriche. Une foule de femmes, travaillant à domicile, faisaient autrefois le gant et gagnaient quelques sous dans leurs moments de repos ménager; cette ressource manque maintenant aux jeunes filles, aux veuves, aux vieilles domestiques. Est-il besoin de dire ce que peuvent être devenus le commerce des grains et celui des bois, dans les endroits qui les centralisent, après ce que j'en ai dit d'une façon générale? Ils étaient cependant, il y a trente ans, la source de presque toutes les fortunes des bords de la Marne. La spéculation sur les vins de Champagne a tenté un nombre si considérable d'industriels, que les caves se nuisent mutuellement par leur concurrence, sans ajouter que voulant produire malgré la pauvreté des récoltes depuis quinze ans, malgré la cherté exorbitante de la main-d'œuvre, elles ont usé de mille moyens, acheté ici et là, à vingt-cinq lieues des crus annoncés, tous les vins légers qui leur permettaient une fabrication relative. Il en est résulté une dépréciation énorme des vins de Champagne, une falsification effrénée, une instabilité et une diminution dans la vente, préjudiciables à l'industrie tout entière. Etant donné ce que coûtent un kilo de raisin du vignoble champenois, les vignerons, les ouvriers, les voyageurs, les caves-réclames, les annonces, les dépôts luxueux, la vente d'une bouteille de véritable vin de Champagne n'est plus possible couramment: mais alors de l'instant où on peut, où on doit, pour *faire des affaires*, livrer à l'absorption nationale ou étrangère une drogue quelconque, à un prix quelconque, sous le nom de *Vin de Champagne*, il n'y a plus de commerce, d'industrie et de vin de Champagne, en Champagne, mais l'industrie de n'importe quoi, par n'importe qui, n'importe où. Encore une ancienne réputation française tombée dans la charlatanerie pharmaceutique, une source de richesse, et non pas la moins abondante, la moins caractéristique, la moins gracieuse, de tarie pour le pays. Châlons, Epernay, Ay, Mareuil, Reims, ont perdu leur monopole célèbre, leur privilège fécond, peut-être par leur faute et peut-être aussi par conséquence de l'épidémie de vulgarisation, de fraude, qui sévit sur nous en ce moment. Les filatures et les manufactures de tissus sous toutes les formes souffrent jusqu'à l'agonie de l'introduction des matières similaires étrangères à un prix qu'elles ne sauraient admettre et aussi de la baisse dans la consommation. Tout se tient dans un pays aussi parfaitement homogène que la France, dans un

pays qui produit les choses les plus variées et d'abord les nécessaires, sans en excepter une seule, dans un pays qui n'aurait besoin de personne pour se suffire absolument et excellemment à lui-même.

Non seulement les populations urbaines ou rurales se vêtissent maintenant avec des tissus étrangers, peu coûteux et détestables, mais même alors qu'elles se fournissent de tissus, elles tâchent de ne les renouveler qu'à la dernière extrémité. La misère des uns entraîne la misère des autres, et le laboureur, le forgeron, le forestier qui ne touchent point d'argent, reculant devant une somme suffisante pour avoir des étoffes de durée, achètent, dans les bazars, le camelot étranger qui les inonde. Si nos grandes filatures ou fabriques de tissus, découragées dans leur production excellente par une concurrence aussi peu loyale que peu française, se décident, elles aussi, à fabriquer le camelot, à mettre les tissus à si vil prix qu'on les choisisse alternativement avec les tissus étrangers, c'est alors une branche de l'industrie nationale qui meurt en se prostituant. Si au contraire elles tiennent bon, ne veulent point déroger, elles languissent, doivent supprimer une partie de leurs frais, produisent moins et sont obligées de vendre encore plus cher. Ce qu'il a été fait de sacrifices généreux à la patrie, à l'humanité, par les patrons de ce réseau de fabriques qui couvrent la Marne, les Ardennes, le Nord, est inouï; depuis dix ans la plupart luttent pour assurer leur pain à des familles ouvrières qui se sont confiées à leur intelligence, à leur cœur et qui ne font avec leurs propres familles qu'une même famille chrétienne étendue. Ils n'ont aucun bénéfice; au lieu de cela, ils rapportent des capitaux prélevés sur leurs bénéfices antérieurs, essayant, par des renouvellements de matériel, par des perfectionnements, d'arriver à faire *bon*, à produire honnêtement, tout en descendant le coût à sa dernière limite. C'est vraiment un spectacle admirable que celui donné par les industries du Nord, en particulier, au milieu de cette crise, de cette décadence de la fabrication nationale; leur charité, leur patriotisme, ne reculent devant aucun sacrifice, devant aucun effort pour affirmer la permanence de l'honneur commercial français. Ils en sont récompensés par l'affection, par le dévouement de ces vaillantes populations des cités ouvrières flamandes que rien ne saurait entamer dans leur foi en Dieu, leur foi dans l'avenir de la France, leur foi dans le cœur de ceux que la Providence a placés à leur tête. La main dans la main, patrons et ouvriers marchent contre le

flot; ils triompheront dans leur lutte pour l'industrie nationale ou seront engloutis avec le reste de nos souvenirs, de nos richesses, avec notre génie particulier. Pour en finir avec cette région du Nord, si essentiellement industrielle par caractère et par climat qu'elle l'est même dans ses cultures, je dirai que sur ce point-là encore la prospérité a été plus réelle autrefois qu'aujourd'hui; bières, sucres, alcools de l'extérieur arrivent jusqu'à la consommation française à un prix que tout concourt à diminuer et ils sont achetés de préférence, malgré leur qualité inférieure, leurs falsifications, par un commerce au détail si multiplié depuis l'abandon des campagnes, qu'il lui faut gagner cent pour cent s'il ne veut point aboutir à la faillite, quitte à empoisonner la clientèle et quitte aussi à se fournir auprès des maisons allemandes quand les usines françaises sont dans le marasme. Blés forcés, betteraves, lins, houblons n'enrichissent donc pas plus en Flandre, dans l'Artois et en Picardie, que les vins en Bourgogne et les fers en Champagne. Mais il en est de la fortune publique comme de la population, quand elles n'augmentent pas, qu'elles restent stationnaires, c'est qu'elles baissent, qu'elles diminuent. Il y a vice dans une nation où l'on manque de bras, il y a appauvrissement dans une nation, où je ne dirai pas que le budget de l'Etat s'équilibre hélas! mais mieux, où le travailleur, le producteur, parviennent avec peine à ce que l'on appelle vulgairement *nouer les deux bouts*.

La Normandie, cette province si féconde, si riche, si industrieuse, si économe, si bien située et aussi tant fréquentée, est une des contrées de France où se constate le mieux cet appauvrissement progressif de la France dont j'ai voulu faire le sujet de cette étude. La race normande, avec ses aptitudes diverses, avec son épargne et sa finesse légendaires, avec son amour du travail, avec sa manière de vivre sur son fonds si restreint qu'il soit, devrait cependant, moins que tout autre, être atteinte du mal que j'indique; à la voir entamée elle-même, l'inquiétude ne peut qu'augmenter. Qui a parcouru et examiné dans les détails ces départements merveilleux dans leur ensemble producteur que l'on appelle la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Orne, le Calvados, la Manche, qui, dis-je, les a parcourus et examinés il y a quelques années et les revoit aujourd'hui, ne peut se défendre d'un sentiment d'angoisse indicible. Quel avenir en effet attend donc la patrie, puisque ses fractions les meilleures comme sol, comme climat, comme race, comme

fortune et forces accumulées, puisque sa Normandie, c'est-à-dire une terre pour la possession durable de laquelle elle a, pendant de longues années, prodigué l'or et le sang, puisque sa Normandie, au lieu de développer l'industrie, les arts, les négoces propres à sa situation géographique incomparable, les restreint; au lieu de vivre en familles nombreuses sur un sol exceptionnellement fécond, parmi des pâturages et des enclos connus du monde entier pour l'excellence de leur bétail, de leurs laitages, de leurs fruits, voit le nombre de ses habitants diminuer et la gêne atteindre des milieux qui ne l'avaient jamais soupçonnée. Tout à la fois absolument industrielle et absolument agricole, la Normandie contemporaine souffre dans ces deux membres de son corps économique jadis si robuste. L'esprit normand avait su tirer de la douceur de son climat, de la proximité de la mer, du voisinage de Paris, de l'aménagement de ses cours d'eau et de ses vallées, de sa terre tout à la fois productrice de céréales et herbagère, de sa division des propriétés familiales et de la disposition typique, égoïste, de ses villages, la vie et la vie abondante pour tous d'abord, le gain, la richesse pour le plus grand nombre ensuite. Du pain, du lait, du cidre pour les plus pauvres; cela n'a jamais manqué et ne manque pas encore en Normandie, malgré la rigueur des temps. Mais aussi quelle entente dans le travail, quel calcul dans l'épargne, quelle facilité dans la cueillette et la transformation des produits. Le village normand est fait d'enclos à l'herbe toujours verte, aux pommiers toujours chargés de fruits, de toits de chaume dont la paille épaisse indique l'abondance des moissons, de mares où s'abreuvent les vaches et où barbottent les canards; chaque famille vit sur elle-même et se suffit. La vache broute le pré, les pommiers donnent le cidre, les poules et les canards la viande et les œufs; et si vous regardiez par les étroites fenêtres de la chaumière, vous verriez un métier quelconque qui vous indiquerait comment y viennent les vêtements et l'argent, aux heures que ne demande point le travail du champ à blé. Dans certaines parties, sur les côtes, la pêche ou la vente lointaine du poisson remplacent le métier à tisser; dans d'autres, c'est l'hébergement des étrangers, tous les accessoires des bains de mer qui fournissent aux populations normandes ce supplément de travail qui complète l'occupation de leur temps, dont le principal est accordé à ce qui est l'indispensable de l'existence : la culture du sol. Dans une contrée aussi

favorable aux herbages et à l'élève du bétail, la part du sol réservée à la culture des céréales était nécessairement restreinte, mais elle suffisait amplement à la consommation régionale; et de cet ensemble industriel pastoral, agricole, pêcheur que forment ses usines et ses filatures, ses prairies et ses champs, ses ports de mer, ses bains, ses champs de course et ses pêcheries, résultait pour la Normandie une abondance, une prospérité, une variété dans le travail et dans le gain qu'aucune transformation économique ne devait modifier. Il n'en est malheureusement point ainsi. Des grandes usines et filatures de Rouen, Elbeuf, Bolbec, Louviers, Bayeux, Vire, Lisieux, Saint-Lô, qui n'ont plus le placement de leurs produits, luttant avec l'étranger sur les marchés français eux-mêmes, dans des conditions déplorables, la paralysie manufacturière a gagné les métiers à tisser du plus petit village; étant donné que la terre n'occupe que moitié du temps le travailleur normand, c'est le chômage, le manque d'argent, qui se produisent dans sa chaumière. L'élevage des chevaux, des bœufs, est pareillement atteint; et chacun sait que de la vallée d'Auge à la Villette, le grand marché parisien, le transport d'un bœuf coûte le double de ce qu'il coûterait s'il venait d'Amérique ou d'Allemagne, après que son engraissement a déjà exigé des frais importants, alors que la viande de ses semblables d'ici ou de là n'a demandé d'autres soins qu'une capture ou un abattage préliminaire. Avec l'invasion des chevaux et des bœufs étrangers, chevaux et bœufs sauvages dont se contentent nos automédons et nos bouchers sans se préoccuper des vices des uns et de la mauvaise qualité des autres, l'élevage des anciennes et si précieuses races normandes est devenu une duperie, un luxe; les marchés sont encombrés et la vente est nulle ou se fait à des prix dérisoires.

La pêche est aussi en baisse et les plages destinées aux baigneurs moins fréquentées, moins productives, par suite des restrictions dans les dépenses somptuaires qu'amène le malaise général des affaires. Une foule de gens qui bénéficiaient autour des industries locales, des élevages et des marchés de vente, des ports de mer et de leurs baigneurs, se trouvent réduits au strict nécessaire, sans placement de leur travail, et ne pouvant cependant quitter l'enclos et le champ du village normand sans amener la ruine totale de la famille. « Nous ne nous soutenons qu'au moyen de sacrifices qui auront un terme », me disaient les grands industriels

de Rouen et d'Elbeuf. « Nous ne vendons plus nos chevaux et nos bœufs », répétaient les éleveurs de l'Eure, du Calvados, de la Manche. « Ça ne peut plus aller comme cela », ai-je entendu, autour des pots de cidre, dans toutes les foires normandes qui ne sont plus, elles aussi, qu'un souvenir de celles d'autrefois. Le bon sens de la race est mis en défaut, son flair merveilleux dans les questions d'intérêt n'a rien vu venir; elle gémit d'autant plus que son amour légendaire de l'épargne la met plus à même d'apprécier l'étendue de ses pertes quotidiennes.

La vieille Bretagne encore si pauvre, si peu industrieuse, si exclusive, la Bretagne qui vit de rien, échappe plus qu'une contrée féconde au mal économique français, de même qu'un corps débile résiste mieux qu'une organisation puissante aux ravages épidémiques. Nous retrouverons, du reste, le même phénomène dans les autres régions françaises connues pour leur pauvreté : l'Auvergne, le Limousin, le Dauphiné. La lande nourrit sans frais un bétail rustique, la grande mer jette toujours son poisson sur les rochers, le blé noir mûrit quand même dans les guérets. La Bretagne vit moins de pain que de rêves, son escarcelle n'a jamais été remplie, et les tourmentes de quelque part qu'elles viennent, de la terre ou du ciel, qu'elles soient physiques ou qu'elles soient morales, n'ébranlent pas plus ses granits qu'elles ne touchent à son cœur. Cependant l'on souffre aussi en Bretagne, on s'y plaint. La centralisation administrative, la communauté de l'impôt français, font qu'aucune parcelle du territoire, si isolée qu'elle soit, ne saurait échapper aux coups qui frappent la majorité de la nation. On a besoin d'argent en Bretagne, car les fils et les filles de cette sauvage Armorique, qui est plus qu'une mère au cœur des siens, la désertent chaque jour davantage pour aller *gagner* ailleurs; car on y vend par masses cette race bovine incomparable, qui est le meilleur de son avoir, une sorte d'immeuble par destination qui n'eût jamais quitté la lande en des jours plus prospères; car les marchands d'objets religieux placent bien moins facilement leurs crucifix et leurs estampes aux *pardons* de cette chère province si foncièrement croyante, si avide de tout ce qui a trait aux choses de la foi. Par une fatalité encore inexpliquée, la sardine, dont la pêche et le commerce faisaient vivre la plupart des côtes bretonnes, tend à disparaître de leurs eaux.

Le Perche, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, ces régions si variées dans leurs produits, si fécondes et si riches, si heureuse-

ment situées pour le climat et pour l'écoulement des fruits ou des objets qui ne sont point consommés ou utilisés sur place, ces provinces si françaises en un mot, souffrent peut-être moins que d'autres; leur dépérissement agricole, commercial, financier est relativement insensible, et cependant elles sont encore atteintes sur tous les points où elles pouvaient l'être. Restées presque complètement en dehors des transformations absurdes qui ont changé des pays entiers de l'ancienne France agricole, viticole, éleveuse en de fausses Angleterre, Belgique ou Allemagne industrielles, elles offrent moins prises aux réactions européennes, universelles, sont moins exposées aux crises ouvrières, au paupérisme manufacturier, aux invasions dissolvantes de l'élément étranger. Et néanmoins, même encore dans ces contrées si bien appropriées au caractère, aux besoins, au travail de la vie française, il y a eu, par espoir et par nécessité de gains rapides, anormaux, trompeurs, déviation du sens commun. On a abandonné le certain, le sol, pour l'expédient, la fabrication, l'immuable pour le temporaire. Les gros tripotages financiers, les scandales de fournitures politico-militaires des dernières années ont eu lieu de ces côtés; on s'y trouvait trop tranquille sans doute et on y a réclamé la création d'établissements publics, d'écoles gouvernementales qui devaient stimuler un peu les appétits des fournisseurs, ouvrir un champ à la spéculation locale. La région ne s'y est pas enrichie sans doute, car les feuilles d'annonces sont couvertes d'offres à bas prix concernant une foule de terres de rapport et de maisons de plaisance, qui se trouvent à vendre, en Touraine et dans l'Anjou principalement. L'élevage et la vente des chevaux et des mulets dans le Perche et dans le Poitou, malgré la qualité exceptionnelle de ces chevaux et de ces mulets, s'est ralentie et a baissé ses prix. J'en puis dire autant des pierres, des ardoises, des chanvres et des lins de l'Anjou; du bétail, des peaux, des laitages du Poitou.

L'Angoumois et la Saintonge, ce que l'on appelle d'ordinaire les Charentes, plus industrielles, plus commerciales, sont aussi plus éprouvées. Les relations avec l'Angleterre s'y font sentir et n'ont point en définitive précisément profité à l'élément français. Filatures, fabriques de tissus, papeteries, engrais, qui ne sont chez nous que des acclimations d'industries anglaises, luttent évidemment dans des conditions désavantageuses et dépérissent. Tant soit peu que l'on connaisse l'Angleterre avec ses filatures

immenses, ses fabriques de tissus à bon marché, ses papeteries admirables, ses manufactures d'engrais spéciales, on s'aperçoit vite que toutes les installations similaires chez nous ne sont que des contrefaçons destinées à succomber sur le marché, étant donné qu'il est permis à l'étranger qui n'a aucune de nos charges d'y venir offrir sa marchandise concurremment à celle des nationaux. Les marais salants, les huîtrières, qui depuis des siècles faisaient vivre des populations aux mœurs curieuses, spéciales à cette contrée, ne peuvent plus les nourrir, par suite de la substitution dans les usages du sel gemme des salines de l'Est au sel marin, par suite de la création de parcs sur des points de la côte française où il n'y avait jamais eu d'huîtres. Mais ce qui sans contredit a le plus souffert depuis quelques années dans les Charentes, c'est le commerce des vins et des eaux-de-vie qui supporte des charges considérables, ne récolte rien, et a à lutter contre des falsifications, des importations et des découvertes d'alcools quelconques chaque jour renouvelées. Avec les gelées, les maladies de la vigne, le phylloxéra, la fabrication autorisée de vins sans raisin et d'alcools tirés de n'importe quoi, l'introduction surtout des drogues, des poisons scientifiques de l'Angleterre, de la Belgique et principalement de l'Allemagne, le commerce de ce qui se boit est devenu, en France, même dans les pays de production, peut-être pourrait-on dire mieux dans les pays de production qu'ailleurs, une comédie qui serait fort amusante si elle n'indiquait l'appauvrissement, la démoralisation, si elle ne tournait en tragédie par la progression de l'aliénation mentale et de la mortalité, avec falsification des boissons pour cause. Les propriétaires de vignes, de vergers à fruits, et après eux les ouvriers vignerons procèdent actuellement ainsi. Ne pouvant se résoudre à abandonner la culture de leurs vignobles, inaptes à un autre genre d'exploitation ou de travail, espérant chaque année un avenir meilleur, ils profitent de ce qu'ils sont connus comme propriétaires de vignes ou de vergers, comme faisant ou ayant fait du vin et des eaux-de-vie de marc ou de fruits, de la grande habitude qu'ils ont de traiter vins et alcools, pour acheter ici ou là de gros vins colorés, des alcools de pomme de terre, de betterave, de maïs, les raisins secs et les poudres nécessaires à la composition des vins artificiels, la cassonade destinée à sucrer les résidus de pressoir; ensuite, retirés dans leurs cuveries, dans ce qui fut autrefois leurs caves, leurs celliers

pour les récoltes de vin et d'eaux-de-vie véritables, ils se livrent à des élaborations chimiques des plus compliquées. Avec une base très restreinte de tonneaux de vin récolté, de barils d'eau-de-vie distillée aux cours de l'année ou des années précédentes, ils élèvent une pyramide formidable de fûts tous pleins, mais tous pleins de mélanges qui résisteraient à la plus subtile analyse. Tel propriétaire a bien chez lui une douzaine de pièces de vin véritable, vingt barils d'eau-de-vie faite avec son marc de raisin ou avec ses fruits de verger, mais ce vin et cette eau-de-vie servent surtout à établir sa qualité de propriétaire; il vend cinquante pièces de vin coupé et recoupé, coloré et sucré, cent barils d'eau-de-vie ou d'alcool de n'importe quoi. Comment voulez-vous refuser votre confiance à un marchand que tout le monde sait être propriétaire de cinquante hectares de vignes et qui vous affirme que s'il ne récolte guère il récolte cependant assez pour pouvoir encore vous vendre, à vous, un produit naturel, garanti, sain. Quant aux ouvriers viticoles, ils occupent leurs loisirs forcés comme garçons chimistes et ensuite comme placiers; ils courent les campagnes et vendent à prix réduits, en fraude des droits de la régie, des boissons rouges ou blanches, plus ou moins colorées ou alcooliques, sous le nom de vin et d'eaux-de-vie. Les consommateurs, séduits surtout par le bon marché, poussés par l'habitude ancienne qu'ils ont de boire vin et alcool, achètent sans confiance, mais achètent; il y a tromperie d'un côté et empoisonnement de l'autre, ce qui ne contribue pas à élever le niveau de la morale publique et à diminuer la fréquence des épidémies.

La Guyenne, la Gascogne, le Roussillon et le Languedoc, les provinces vraiment vinicoles de France, sont absolument ravagées. Il faut avoir connu, habité cette région si admirable, si riche, si joyeuse il y a vingt ans, et la parcourir aujourd'hui pour se rendre approximativement compte du désastre; je dis *approximativement*, car quel sera le statisticien jamais assez habile pour évaluer strictement ce que la France a pu perdre dans la stérilisation absolue, la paralysie complète de dix à douze départements qui cultivaient presque exclusivement la vigne, vivaient du trafic des vins et des eaux-de-vie, fournissaient abondamment et excellemment une partie du monde. Les campagnes si verdoyantes, si embaumées, si couvertes de ceps que pas un pouce de terrain n'était laissé sans culture, sont maintenant tristes, grises, dépouillées, comme si le feu y était

passé. Les essais d'acclimatation de vignes plus résistantes, sur lesquelles le phylloxéra, les maladies, la gelée, auraient moins d'influence, n'ont point été heureux sans doute ; et il y a des découragements profonds, des ruines totales, car je voyais hier encore des offres de vignobles bordelais, accompagnés de leur château, de leurs pressoirs et de leurs celliers, à des prix dérisoires. Ajoutez, à la disparition de la vigne, les pertes sur l'élevage du cheval et la vente des mulets dans le Gers, les Pyrénées, l'Ariège, le ralentissement des émigrations et des voyages dans toute la partie salubre ou pittoresque de cette région, et vous pourrez peut-être vous faire une idée quelque peu exacte de l'appauvrissement du Sud-Ouest, la plus féconde, la mieux située, la plus belle et la plus riche autrefois des contrées pour la patrie française. Résultat curieux par ce temps de scepticisme progressif, la foi religieuse, les pèlerinages catholiques sont la seule et dernière occasion de gain pour le Sud-Ouest ; il y a vers Lourdes un mouvement de capitaux et de voyageurs qui ne se ralentit pas, mouvement qui de Lourdes remonte ensuite dans toute la France par le commerce des objets de piété. Les innombrables et anciens colporteurs gascons, qui ne vendent presque plus leurs toiles, leurs calicots, leurs cotonnades, parce qu'ils ont à lutter contre la multiplication des bazars locaux, ces colporteurs se sont rejetés sur les objets de piété spéciaux à leur région. Le seul coin industriel de tout ce Sud-Ouest que je viens de parcourir est la portion du Languedoc qui a servi à former le Gard et l'Ardèche ; les grèves chroniques du bassin houiller de Bessèges et la décadence de notre marché de soies grèges d'Aubenas, marché d'une importance jadis considérable, sont des faits trop souvent signalés dans la presse quotidiennne pour qu'il soit nécessaire d'insister. Nous allons du reste retrouver l'industrie des soies mourante ou morte dans le Dauphiné et dans le Lyonnais.

La Provence a été éprouvée de plusieurs façons depuis quelques années et atteinte dans sa richessse sous toutes les formes : épidémies, inondations, gelées, tremblements de terre, diminution dans la vente des huiles, des vins, ralentissement dans le transit des importations et exportations, difficultés de vente pour le bétail local contre lequel vient lutter celui d'Afrique. Quant à ces pays véritablement pauvres et désolés, qui ne se peuvent comparer à aucuns autres pays de France et qui s'appellent les Basses et les Hautes Alpes, c'est en vain qu'on les fait traverser par des chemins de fer, qu'on en reboise

les montagnes dénudées, qu'on en endigue les torrents, malgré cela ou plutôt à cause de cela, parce que l'on modifie foncièrement leur existence d'exception, leurs habitants les quittent ou s'ils ne les abandonnent pas, ils y meurent de faim. Si au moins leur exil profitait à la patrie française! Mais non; par une étrange aberration, ils répugnent à la colonisation algérienne, si proche et si avantageuse, et s'en vont, cela depuis longtemps du reste, en Amérique, où ils se trouvent plus rassurés contre le service militaire qu'ils détestent et qu'ils refusent, lui préférant les trente années d'éloignement nécessaires pour purger leur contumace.

Le long du Rhône, d'Avignon à Lyon, le pays est incomparablement magnifique; hier encore c'était la plus lumineuse, la plus dorée, la plus gaie, la plus productive, la plus industrieuse des régions de France. On chantait et on dansait dans la Provence, le Languedoc et le Dauphiné; on n'y avait aucun souci du lendemain dans les magnaneries où se trémoussaient les brunes filles de la race arlésienne, dans les enclos où les ceps d'une vigne précieuse se mêlaient aux verts figuiers, aux oliviers gris, dans les champs de garance qui se déroulaient en interminables tapis, des eaux larges et mugissantes du Rhône aux immensités stériles, brunes et plates de la Crau, d'un côté, et, de l'autre, aux massifs vaporeux, bleuâtres neigeux des montagnes du Dauphiné, des Alpes. Plus de soie, plus de vin, plus de garance maintenant puisque la Chine, le Japon, sont venus inonder le marché européen, français, de leurs soies exotiques, soies sans aucune valeur ni durée, mais à un bon marché qui ne permet pas de lutter, puisque les insectes et les maladies ont dévoré les vignes, qu'il ne reste presque plus que le souvenir des crus fameux des bords du Rhône : Châteauneuf, Saint-Péray, l'Hermitage, les Mées, etc.; puisque la chimie, avec ses teintures minérales défectueuses, rongeantes, a remplacé les teintures végétales durables, conservatrices. Je connais nombre de propriétaires de cette région dont le revenu a baissé de moitié, sinon des deux tiers. Il est vrai de dire que des agronomes distingués ont donné l'exemple et modifié, au prix des plus lourds sacrifices, les anciennes cultures; la luzerne et le maïs, les prairies naturelles et les prairies artificielles remplacent les vignes et les garancières. Mais combien faudra-t-il de temps pour que sol et gens s'habituent les uns à cultiver et l'autre à produire, dans des conditions rémunératives, ce qu'ils ne cultivaient pas, ce qu'il n'avait jamais produit? Peut-être plusieurs géné-

rations. Les forges et les filatures du Dauphiné sont éprouvées comme ailleurs; quant aux soies, aux armes, aux houilles du bassin de Saint-Étienne et du bassin d'Alais, c'est en lettres de sang que sont écrites, depuis dix ans, les crises de leur fabrication ou de leur production, les révoltes de leur monde ouvrier.

Lyon, la vieille cité gauloise, la ville française par excellence, le vrai centre du commerce national, car Paris est devenu un bazar cosmopolite et ne peut du reste être pris, à cause de ces conditions de vie exceptionnelles, comme le baromètre de la prospérité industrielle et commerciale de France, Lyon est atteint au cœur et ne se relèvera probablement jamais. Il se trouve qu'il spécialisait dans son industrie, dans son commerce, dans sa fortune, précisément les fabrications, les ventes, les sources de richesse qui sont le plus atteintes, interrompues, taries, comme conséquence inévitable de doctrines insensées et surtout antinationales. Lyon était cependant une gloire pour la France; ses produits ne rivalisaient pas, sur les marchés du monde, avec les meilleurs venus d'où que ce soit, ils les primaient d'une façon séculaire et incontestée. Lyon a été longtemps la bourse du commerce européen; ses prix faisaient loi. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, l'axe a été déplacé, et battue sous d'autres formes la France l'est encore dans son antique réputation de fabricante incomparable et de vendeuse pour la consommation universelle. Plus la concentration lyonnaise de forces industrielles et commerciales était grande et plus aujourd'hui les pertes de toute la région sont effroyables, plus la misère imméritée de populations adonnées à un même travail amène des perturbations sociales forcées. Soieries, passementerie, teinture, fonderies, filatures, houilles, charbons, orfèvrerie, machines, papeteries, faisaient de Lyon une ville à part, ville ouvrière à la population exclusive de patrons et de travailleurs. Actuellement les patrons, qui avaient cherché un moyen de salut dans les expédients financiers, ont été achevés, comme ruine, par les derniers désastres de banque; d'autre part, les travailleurs, incapables d'une main-d'œuvre différente de leurs métiers particuliers, réduits à la demi-paie, meurent de faim ou se révoltent. Ils sont une proie tout indiquée aux exploiteurs de l'ignorance et des mauvaises passions. Ne sachant à qui faire remonter les responsabilités, à qui s'en prendre des maux dont ils souffrent; se rendant suffisamment compte que la patrie française perd à la disparition d'une industrie qui meurt avec eux, ils s'agitent ainsi que des fauves pris en cage,

ils incendient et ils pillent. Lyon paralysé, découronné, appauvri, est sans conteste la plus lamentable des ruines françaises contemporaines.

Le Bourbonnais, le Nivernais, le Berry, l'Orléanais, contrées de culture d'abord, pays de céréales et aussi pays d'élevage, souffrent ainsi que la généralité des contrées françaises similaires, mais d'autant plus qu'elles se sont livrées davantage et à l'aide d'efforts plus considérables à l'exploitation de leur sol. Les bénéfices ne compensent plus les pertes. Elles souffrent aussi dans leurs spécialités industrielles ou commerciales, fermant les usines ou ne vendant pas le stock des marchandises accumulées. Les fabriques de broderies, de velours, de mousselines de Tarare, les filatures et les tanneries de Roanne, les faïenceries de Nevers, les hauts fourneaux de Fourchambault, de Commentry, de Montluçon, de Bourges sont plus ou moins en crise, ont renvoyé des quantités plus ou moins considérables de leurs ouvriers. La vente du bétail et du grain si importante dans le Nivernais et dans l'Orléanais a diminué de moitié.

De quelque côté que l'on jette ses regards, partout où que l'on porte ses pas, on entend des plaintes, on constate des misères, on touche des ruines sur cette terre française jadis si insouciante, si féconde, si riche. La dette publique s'y creuse en abîme sans fond, abîme que des contributions de plus en plus écrasantes pour des populations qui gagnent à peine le pain quotidien et n'ont plus d'épargne ne parviennent pas, ne parviendront jamais à combler; l'appauvrissement de la nation est certain, progressif, n'a aucune chance d'être avantageusement modifié avec un régime économique et aussi un régime moral pareils à ceux auxquels nous sommes trop longtemps soumis. Si une chose doit étonner par ce temps de surprises diverses, c'est l'incroyable vitalité d'un peuple démoralisé de mille façons, d'une nation épuisée sous mille prétextes. Car si les causes de ce malaise général que nous avons constaté ensemble, de cette faillite imminente de la société la plus intelligente, la plus productrice, la plus économe, la mieux dotée de la grande famille humaine, sont matérielles dans l'application, elles sont auparavant morales dans le principe. Avec un amour réel de la France et moins de déclamations charlatanesques, avec un esprit de subordination et de sacrifice plus développé et que ne viendrait point effacer dans le cœur des masses une presse honteusement vendue

aux pires ennemis de la patrie très chrétienne, avec moins d'écoles sans Dieu et d'appels à la jouissance par la multiplication des lieux de débauche, avec plus de familles nombreuses où l'autorité du père et de la mère serait respectée, où l'on n'aurait pas l'envie insensée d'abondonner les campagnes et la culture du sol pour les villes et pour un industrialisme trompeur, ceux qui aiment encore la chère et glorieuse France des anciens jours, la patrie admirée, redoutée, lumineuse, ne pleureraient pas aujourd'hui et pour jamais peut-être sur la diminution de son prestige universel, sur son effacement diplomatique européen, sur son écrasement militaire et sa ruine commerciale, sur son appauvrissement progressif, appauvrissement simultané et proportionnel à sa déchristianisation.

Auguste GEOFFROY.

---

# UN PROJET DE MARIAGE EN PORTUGAL

## POUR LE DAUPHIN, FILS DE LOUIS XIV

---

Les négociations diplomatiques entamées en Portugal pour le mariage du Dauphin, fils de Louis XIV, exposées ici pour la première fois, ont l'importance et l'imprévu d'une révélation historique, et surprendront sans doute les hommes même les plus versés dans la connaissance du dix-septième siècle.

Les innombrables travaux publiés sur cette grande et féconde époque, comme les mémoires contemporains, sont entièrement muets sur l'incident que nous allons rapporter. Nous devons tout d'abord faire connaître nos sources.

Elles ne sont autres que la correspondance diplomatique, originale et manuscrite, de Robert Le Roux d'Esneval, ambassadeur de Louis XIV à la cour de Portugal (1688-1691), conservée au château de la famille d'Esneval, à Pavilly (Seine-Inférieure). Cette correspondance comprend les dépêches du roi, chiffrées en grande partie, signées de sa main, contre-signées par ses ministres Colbert, Pontchartrain, Seignelay, et la copie des réponses et des rapports de M. d'Esneval, écrite par lui. Le chiffre royal a été traduit par l'ambassadeur sur les dépêches originales.

Les archives du château d'Esneval renferment d'ailleurs d'autres trésors diplomatiques explorés avant nous par le savant M. Cheruel et par M. Martin de Villers, qui ont écrit sur l'ambassade d'Ecosse au temps de Marie Stuart. Cette ambassade (1585 et 1586) fournit à l'un des aïeux de notre Robert d'Esneval, Charles de Prunelé, l'occasion de déployer toutes les ressources de son esprit et de son cœur, en maintenant en Ecosse l'influence française, et en plaidant auprès de la reine Elisabeth la cause de l'infortunée Marie. M. Chéruel a consacré également une notice pleine d'érudition à l'am-

bassade de M. de Grémonville à Venise (1644), dont il a trouvé les éléments dans les archives du même château.

La famille d'Esneval a eu, en effet, dans sa longue et glorieuse histoire, l'honneur de fournir plusieurs fois à la France des diplomates dignes d'elle, comme elle a rempli le Parlement de Normandie de présidents et de conseillers renommés.

« Peu de familles, a dit M. Chéruel, ont mieux mérité que la maison d'Esneval le souvenir de l'histoire. Son antiquité se perd dans les origines de la Normandie, et elle a su, dans une longue carrière, se plier aux formes variées de la société. Puissante par les armes, lorsque les armes étaient le seul moyen de puissance, elle s'est plus tard distinguée par la science des lois et l'habileté dans les négociations diplomatiques. »

L'ambassade en Portugal de Robert d'Esneval avait échappé à l'attention de cet historien, ou du moins il n'a fait que la mentionner sans se préoccuper de son objet. Nous avons, il y a quatorze ans, dans une communication à l'Académie de Rouen, et devant un public fort restreint, appelé l'attention des érudits sur cet épisode de notre histoire, nous avons depuis revu notre premier travail. Nous croyons pouvoir nous permettre de le publier de nouveau dans cette Revue, et d'ajouter cette humble page aux annales si riches et si glorieuses de la diplomatie française.

## I

Robert Le Roux, baron d'Esneval et d'Acquigny, vidame de Normandie, naquit en 1645 de Claude Le Roux, baron d'Acquigny, conseiller au Parlement, et de Madeleine de Tournebu. Après avoir, été formé par l'éducation austère et solide qu'on donnait d'ordinaire aux jeunes gens destinés à la magistrature, il acquit dans le stage réglementaire la connaissance du droit, et fut appelé à siéger au Parlement, en 1672, c'est-à-dire à l'âge de vingt-sept ans. Il épousait, le 5 avril 1684, une jeune fille digne de lui, d'une riche et ancienne famille, Anne-Marie-Madeleine de Canouville. Comment notre conseiller, doué de qualités supérieures, se prépara-t-il aux fonctions délicates et alors si considérables de la diplomatie, ici il importe peu de le rechercher? Nous constatons qu'il était digne de l'honneur de représenter la France et le grand Roi à l'étranger.

Il avait pris pour modèle son aïeul maternel, Pompone de Bellièvre, chancelier de France et négociateur de la paix de Vervins, et il s'efforça, non sans succès, de marcher sur ses traces.

Il comptait d'ailleurs dans sa famille des diplomates justement célèbres. Le grand-père de sa femme, du côté maternel, Nicolas Bretel, seigneur de Grémonville, ambassadeur de France à Rome et à Venise, mort en disgrâce en 1648, à l'âge de quarante-deux ans, était un modèle d'honneur et de vertu. M. Chéruel a cité de lui des lettres qui peignent mieux que toutes les dissertations la noble race de diplomates employés alors par la France.

« J'ai été mauvais courtisan ; mais un homme qui veut en toutes rencontres suivre les devoirs de l'honneur ne pouvait en celui-là se dispenser de l'austérité à laquelle je me suis attaché. J'ai hasardé et peut-être perdu ma fortune en une occasion obscure et laquelle ne contribuera pas à mon honneur ; mais pour cela, j'aurais cru le perdre si je n'avais pas fait ce que j'ai fait... Voilà jusques où l'austérité de notre règle, à nous autres qui faisons profession d'être gens de bien, nous oblige, l'honneur veut avoir ses martyrs aussi bien que la religion ; je ne crois pas que l'on soit obligé d'en rechercher les occasions, mais quand elles se présentent, il faut les embrasser (1) ».

Jacques de Grémonville, commandeur de Malte, grand-oncle de la femme de notre vidame d'Esneval, avait été pendant dix ans général des Vénitiens à Candie, lieutenant général des armées du roi, et en 1664 envoyé extraordinaire de Louis XIV à Vienne, où il rendit à la France les services les plus signalés. Saint-Simon a dit de lui : « Le commandeur de Grémonville avait été fort dans la confiance de la reine mère, et avait figuré dans des aventures de cour. Longtemps après il fut envoyé à Vienne, et avait acquis de la réputation en diverses négociations. Il avait des amis et conservé une sorte de considération auprès du roi. » M. Mignet lui a rendu meilleure justice. « Après neuf années des plus difficiles et des plus importantes négociations, pendant lesquelles le chevalier de Grémonville avait déployé une activité si prévoyante, une dextérité si rare, montré tant d'esprit, exercé tant de séductions, déjoué tant d'intrigues, résisté à tant de cabales, conclu de si importants traités,

(1) *Bretel de Gremonville*, par M. Chéruel. *Mémoires de l'Académie*, 1847, p. 284 et suivantes.

et enfin quitté la place parce qu'il était impossible de s'y maintenir dans des circonstances plus fortes qu'aucune habileté humaine, il disparut de la scène politique (1). »

Il est permis de supposer que le souvenir des Prunelé, des Pompone de Bellièvre, des deux Grémonville, parents de notre vidame, favorisa son entrée dans la carrière diplomatique.

En juillet 1688, Louis XIV envoyait M. d'Esneval en Portugal, en qualité d'ambassadeur ordinaire.

Quel était à ce moment l'état du Portugal, et l'intérêt principal de la mission de notre ambassadeur?

Le Portugal avait recouvré, comme on sait, son indépendance en 1640. Emancipé du joug de l'Espagne, il s'était choisi un roi dans la maison nationale de Bragance : Jean IV était monté sur le trône, au milieu de l'enthousiasme et des vœux du peuple ivre de joie d'avoir recouvré son autonomie et sa liberté. L'Espagne s'était en vain opposée par les armes à ce mouvement irrésistible d'une nation qui veut vivre. Vaincue à Montijo (1644) par le célèbre Mathias d'Albuquerque, l'Espagne avait renoncé à la guerre. Les principales puissances de l'Europe s'étaient décidées à reconnaître le nouveau royaume, les unes par politique, les autres par sympathie. Le Brésil, de son côté, avait secoué la domination hollandaise et était revenu de lui-même à la couronne de Bragance, dont il allait former le plus riche joyau.

Tout semblait sourire au Portugal. Cependant, loin de recouvrer son ancienne splendeur, il fut d'abord languissant. Jean IV, qui gouvernait paternellement, avait été remplacé, en 1656, par un enfant de treize ans, Don Alphonse VI, faible d'esprit et de corps, dont les désordres ont été justement flétris par les contemporains. Tant qu'il fut soumis à la régente sa mère, Dona Louise de Gusman, de glorieuse et sainte mémoire, Don Alphonse ne put, malgré ses folies, porter atteinte à la prospérité du pays. Mais la régente, renversée par un favori du roi Castelmelhor (1662), devait bientôt finir ses jours dans la retraite et la piété, au couvent des Augustins (1666). Castelmelhor gouverna avec habileté. Il sut résister aux armées espagnoles qui avaient de nouveau envahi le Portugal. La victoire d'Améixial, où l'illustre général français Schomberg, qui commandait en second et avait sous ses ordres six cents officiers

(1) *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. IV, p. 214.

français, prit la part la plus glorieuse, refoula l'invasion. Les Espagnols essayèrent encore de combattre, mais déconcertés par les échecs successifs que leur infligea Schomberg, ils se résignèrent à la paix conclue, en 1668, par la médiation de l'Angleterre. Cette paix couronnait pleinement l'œuvre libératrice de 1640.

Castelmelhor tomba sous une intrigue de cour, et Alphonse VI, abandonné de tous, ne tarda pas à suivre son ministre dans l'exil. L'artisan de cette chute n'était autre que Don Pédro, frère du roi, qui, d'abord, sous le titre de régent, puis sous celui de roi, prit les rênes du gouvernement (1668).

Don Pédro régnait en paix depuis vingt ans, lorsque M. d'Esneval fut envoyé par Louis XIV en ambassade à Lisbonne.

La France, d'abord si favorable au Portugal, avait montré depuis de la froideur. L'Angleterre, au contraire, n'avait cessé d'entretenir avec ce pays les relations les plus amicales. Louis XIV avait essayé vainement, sous le règne de Don Pédro, de relever son influence. L'Angleterre conservait toujours la première place, grâce à l'habileté de son ministre Soutewal. Cette puissance, comprenant tout le parti qu'elle pouvait tirer de son étroite union avec le Portugal, inaugurait sous les plus favorables auspices la politique qui ne devait que trop lui réussir dans la suite.

Le vidame d'Esneval avait pour instructions générales de reserrer les liens entre la cour de Versailles et celle de Lisbonne et d'y faire prévaloir, s'il se pouvait, l'influence française. Il devait, et c'était le but spécial de sa mission, surveiller le mariage de l'Infante, alors fille unique du roi, et empêcher toute alliance préjudiciable aux intérêts et à la politique de Louis XIV, notamment le projet de mariage qui paraissait avoir les préférences du roi et de la reine, celui d'un prince cadet de l'électeur palatin de Neubourg, de la maison d'Autriche, comme tout autre mariage espagnol ou allemand.

Déjà Don Pédro venait, au grand mécontentement de Louis XIV, d'épouser en secondes noces, l'année précédente (1687), Marie-Sophie de Neubourg, dont il semblait, dit un auteur contemporain, que la destinée fût de voir remplir tous les trônes de l'Europe de son nom et de ses enfants.

Le roi de Portugal avait fait ainsi un premier pas vers l'alliance autrichienne que le mariage de l'Infante était destiné à rendre plus intime.

Il y avait un intérêt politique majeur pour Louis XIV à empêcher le Portugal de se jeter dans les bras de l'Autriche.

On sait qu'une nouvelle coalition dans laquelle étaient entrés l'Espagne, la Savoie, la plupart des États d'Italie, l'Autriche, presque toutes les villes et principautés d'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, et même le roi de Suède, jusque-là le fidèle allié de la France, venait de se former contre lui. Le Dauphin allait entrer en Allemagne; c'est à cette occasion que Louis XIV adressa à son fils cette royale parole : « En vous envoyant commander mon armée, je vous donne des occasions de faire connaître votre mérite, allez le montrer à toute l'Europe, afin que quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi est mort. »

Philisbourg, Manheim et Franckendal enlevés d'assaut prouvèrent que le Dauphin n'était pas sans courage. Le Palatinat, ravagé par le fer et le feu, devait montrer à l'Europe comment le grand roi osait tirer vengeance de ses ennemis.

C'est dans ces circonstances que notre ambassadeur partait du Havre pour Lisbonne. Il ne mit pas moins de vingt-deux jours à faire cette traversée, juste le temps nécessaire aujourd'hui pour franchir l'Océan qui sépare les deux mondes.

Le premier soin de M. d'Esneval fut de bien connaître la cour auprès de laquelle il était accrédité, le roi, la reine, le premier ministre le duc de Cadaval, et surtout l'Infante.

Il nous a laissé des portraits de ces personnages, qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire, et qui témoignent de son esprit de pénétration et de sa finesse de diplomate. Nous ne citerons que le portrait du roi et celui de l'Infante, qui doit occuper dans ce travail la place principale.

« Le roi don Pédro est né le 26 avril 1648, et a présentement quarante-quatre ans, écrit M. d'Esneval en 1691. Il est bien fait et il a meilleur air qu'il n'avait étant plus jeune, son embonpoint ne gastant encore rien à sa taille, et ne servant qu'à débrunir son teint.

« Quoy qu'on en ait pu dire et écrire le temps passé, il paroist, à présent dans une santé parfaite.

« Ses plaisirs sont les mesmes qu'ils ont esté dans sa jeunesse. Il sort quelques fois les nuits dans les rues seul, ou peu accompagné; lors il ne connoist point le péril, non plus que quand il s'agit de combattre des taureaux et des sangliers. Il fait toujours beaucoup d'exercices tant à pied qu'à cheval, à la chasse et dans son manège,

où il lutte contre les hommes les plus forts, et envoye quelquefois pour cela chercher les esclaves que l'on a fait sur les Maures.

« Cependant avec tout ce goust pour l'exercice, il n'est jamais sorti de Lisbonne que pour aller à Salvaterre. Il n'a jamais visité aucune de ses provinces, aucune de ses places fortes... Il se croit néanmoins un grand capitaine, et il est persuadé qu'en étudiant les mathématiques dans son cabinet, et faisant faire l'exercice à des marionnettes, il s'est rendu aussi capable que ceux qui ont passé leur vie dans les armées.

« Ce prince a l'esprit très pénétrant, comprenant fort aisément tout ce qu'on luy propose, répondant avec toute la vivacité possible, ordinairement fort bien, et envisageant d'abord tous les bons partis qui sont à prendre dans une affaire, mais la peur de s'estre trompé fait que par après il met en délibération ce qu'il paroissait avoir résolu sur-le-champ, et consulte tant que jamais il ne finit aucune chose. Cette lenteur se trouve dans les bagatelles aussi bien que dans l'expédition des affaires importantes, de manière que dans son Estat tout le monde se plaint de lui, quoi qu'il ne fasse mal à personne, et qu'il ait de fort bonnes intentions. »

M. d'Esneval nous apprend, dans la suite de ce portrait, que toutes les affaires passant en Portugal par nombre de mains différentes, il n'y avait pas de secret possible, et il nous raconte à ce propos un nouveau trait à ajouter au manuel du parfait courtisan.

« Il y a peu, dit-il, que le Roy demandant confidemment à un ministre pourquoy tout ce qu'il voulait faire estait aussitôt sceu dans sa cour, et par toute l'Europe, il luy fut répondu que sur les affaires qui se présentoient, les gens d'esprit envisageoient toujours ce qu'il y avoit de mieux à faire, et que comme Sa Majesté estoit connue pour avoir un très grand jugement et une capacité profonde, ils disaient aussitôt : Le roi Don Pedro fera telle chose, parce que c'est ce qui convient le mieux, et que sur cela ses résolutions quoy qu'encore intérieures, et qu'il ne les eust dit à personne, ne laissoient pas de se divulguer. » La vérité était que les résolutions de Don Pedro étaient d'autant plus difficiles à pénétrer « qu'il n'en avait aucune certaine, et qu'il en changeait vingt fois par jour; en sorte que l'on peut bien dire de luy qu'il n'est constant qu'à ne vouloir rien faire, trouvant son compte en l'inaction; parce qu'il n'est point nécessité de prendre de party. »

Le roi Don Pedro avait épousé en premières noces, le 2 avril 1668,

la reine femme de son frère, Marie-Françoise-Élisabeth de Savoie, avant son mariage duchesse d'Aumale, fille de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, et d'Élisabeth de Vendôme. Cette reine, mariée d'abord en 1666, à Alphonse VI, avait obtenu des évêques et des théologiens, et du pape ensuite, un jugement qui prononçait la nullité de son mariage. Elle mourut le 27 décembre 1683. Don Pedro épousa en secondes noces, le 2 juillet 1687, Marie-Sophie-Élisabeth de Bavière, fille de Philippe-Guillaume, duc de Neubourg, électeur palatin du Rhin. De ce mariage était né, le 30 août 1688, Jean, prince du Brésil, qui mourut le mois suivant (17 septembre 1688).

Don Pedro avait eu de son premier mariage avec Marie-Françoise-Élisabeth de Savoie, duchesse d'Aumale, une fille née à Lisbonne le 6 janvier 1669 et dont Louis XIV avait été le parrain. Elle était alors (en 1688) la seule enfant vivante du roi, l'héritière de la couronne, l'Infante qui préoccupera vivement M. d'Esneval.

Le portrait que nous en a laissé M. d'Esneval est bien fait pour inspirer en sa faveur l'intérêt et la sympathie.

« Cette princesse (écrit-il en 1690) a eu vingt et un ans le 6 janvier dernier. Elle est grande, de fort belle taille. Ses cheveux estaient blonds, en grande quantité et très grands; quand elle fut attaquée de la petite vérole, ils lui furent coupés. Ils reviennent très bien, sont déjà assez longs et paroissent devoir demeurer d'un beau chastain. Elle en a une vaine toute noire derrière la teste. Elle a les yeux bleus, bien fendus, le nez assez bien fait, quoique grand, sur lequel elle a quelques marques de petite vérole. Son teint, quoique beau, ne l'est pas tant qu'il l'estait avant cette maladie, elle n'en a pas néantmoins beaucoup de marques; quoiqu'elle ne soit point pasle, l'usage du Portugal lui fait mettre du rouge. Elle a la bouche grande, mais avec les plus belles dents du monde. Le plus grand deffaut qu'elle ait en son visage sont les lèvres qui sont fort sèches et de l'air d'une personne enrhumée... Elle a le col naturellement long, ce qui aide à la faire paraître encore plus maigre qu'elle ne l'est effectivement. Elle me paraît se porter fort bien. Elle a bonne grâce sous un dais et donne ses audiences avec majesté. Elle a la voix extraordinairement menue, et elle ne l'a pas néantmoins pipante. Elle a jusques à présent affecté de me parler portugais, elle sait fort bien le français; ma femme m'a dit qu'elle le parle facilement, sans accent. Elle ajoute que cette princesse

est très éloquente en compliment, fort honneste, polie, et avec assez de vivacité. Elle lui paroist fort instruite de la cour de France, et connoistre Versailles comme si elle s'y estoit beaucoup promenée.

« A nous autres Français, elle ne nous paroist pas avoir si bonne grâce en marchant que soubs son dais, car elle est d'un droit que nous appelerions contrainte, mais cela la fait admirer des Portugais qui disent que c'est gravité. Je crois qu'elle perdrait aisément cet air affecté, si elle estait dans une cour dont les manières fussent plus aisées. Elle a l'air doux et d'une fort bonne personne. En général, les Portugais en disent tous les biens du monde, en parlant d'elle ils n'obmettent aucune des choses surquoy une princesse puisse être louée, et pour finir ils disent qu'elle a encore beaucoup plus de mérite, de vertu et d'esprit que n'avait la Reyne sa mère, qui néantmoins est leur héroïne... Elle n'est aucunement intrigante, point curieuse, et ne se mesle que de ce qu'on veut bien lui communiquer.

« Elle serait gaye, si elle avait avec qui l'estre, mais sa maison est composée de toutes personnes tristes. Cette princesse est fort pieuse et fort dévote, jusques à en paroistre d'une grande simplicité, quoique par ailleurs elle témoigne avoir beaucoup d'esprit. Elle passe pour avoir bien de la complaisance pour les personnes avec lesquelles elle a à vivre et elle en a une infinie pour le Roy son père.

« Dans toutes les audiences que j'ay eues de cette princesse depuis que je suis icy, elle m'a toujours parlé avec admiration et soubmission pour Votre Majesté en toutes choses; elle a paru zellée pour ses intérêts, pour sa gloire et pour les avantages de la France. »

Ce portrait, qu'on pourrait croire embelli par les sympathies respectueuses et l'admiration personnelle de notre ambassadeur, est rigoureusement conforme à la vérité historique. Un livre publié en France en 1696 par le P. d'Orléans, de la compagnie de Jésus, sous ce titre : *la Vie de Marie de Savoye, reine de Portugal, et de l'infante Isabelle, sa fille*, est bien plus explicite encore, et nous représente cette princesse comme un modèle accompli de grâce et de vertu. Ecoutons ce témoin dont la sincérité, le jugement et la gravité doivent imposer aux plus difficiles.

« L'Infante, dit le P. d'Orléans, naquit à Lisbonne le sixième de janvier, feste des Rois, l'an 1669, et fut nommée Isabelle-Louise

par le Roy Très Chrestien, son parrain... Il est difficile de dire si ce fut la nature ou l'éducation qui contribua le plus à former une personne si accomplie; et ce qu'on estime tant dans le sexe, la bonne grâce et la beauté estoient à tous ceux qui voyaient l'Infante de grands sujets de l'admirer; mais on peut dire que ce n'étaient là que les moins estimables présents que luy avait fait la nature. Elle avoit l'esprit éclairé, facile, capable de toutes choses, la compréhension vive et aisée, la mémoire excellente, l'imagination belle, le naturel doux et docile, et fait exprès pour recevoir les impressions de la vertu. Toute petite qu'elle estoit, il paroissait en elle de la grandeur, de l'amour de la gloire, et un petit excès de fierté que la Reine ne désaprouvoit pas, et qu'elle disoit estre de grand usage aux personnes faites comme l'Infante.

« Un si bon fonds ne pouvoit trouver une meilleure main pour le cultiver que celle de la reine de Portugal. Aussi en vit-on bien tost les fruits. A peine l'Infante avoit quatorze ans qu'on la regardoit dans le monde comme une personne extraordinaire, et qu'il passa pour constant dans toutes les cours qu'il n'y avoit pas en Europe une princesse de son âge qui l'égallait. Outre sa langue naturelle, elle sçavoit la françoise et la parloit comme si elle eust été née à Paris. Elle entendoit fort bien l'espagnol et passablement l'italien. Elle apprenoit le latin, qu'elle avoit commencé plus tard. Elle écrivoit agréablement, et on ne peut mieux tourner une lettre qu'elle faisoit, soit en français, soit en portugais. Elle possédoit parfaitement l'histoire de Portugal. Avec la géographie, elle avoit appris les mœurs, les coutumes, la religion de toutes les nations du monde, et s'en entretenoit en personne sçavante. Elle avoit du goût pour la poésie, et du génie pour la musique, touchant fort bien des instruments dont on lui avait appris à jouer...

« Quand l'Infante commença à paroistre, plusieurs n'en jugeant que par le nombre de ses années, ils ne croyoient pas qu'une princesse de cet âge pût estre autre chose qu'une enfant douce, modeste, bien élevée; mais toute la cour fut surprise de trouver une personne faite, pleine de raison, parlant juste, civile à tout le monde, ayant, avec une noble fierté qui luy attiroit le respect, des manières obligeantes qui luy gagnoient les cœurs. Les ministres étrangers ne sortoient jamais des audiences qu'elle leur donnoit qu'ils ne fussent charmés de l'air dont elle recevait leurs compliments et des réponses qu'elle y faisoit. »

« En un mot, on reconnaissoit la reine de Portugal dans l'Infante, et l'on pouvoit dire que cette heureuse mère ne laissoit point à la postérité de meilleur portrait d'elle que sa fille. »

« Ce n'estoit cependant encore là que la moindre partie des traits d'un si parfait original. La reine de Portugal eust compté pour rien que l'Infante luy ressemblast, par ce qui la rendait recommandable aux yeux du monde, si elle ne l'y eust ressemblé par ce qui la rendait agréable à Dieu. La reine avoit toujours esté une princesse fort chrestienne; mais plus elle avançoit en âge, plus sa pieté augmentait. Aussi son principal soin fut-il de lui apprendre sa religion, et de l'engager de bonne heure à en prendre les maximes pour règles de sa vie... Elle eut la consolation de voir que l'Infante ne recevoit point de leçons plus volontiers que celles-là, et qu'à mesure qu'elle les recevoit, elle les mettoit en pratique. »

« La jeune princesse ne fut pas plutost en âge de fréquenter les sacrements qu'elle se régla à communier tous les quinze jours : ce qu'elle faisoit avec une préparation et une application si sérieuse que chacun estoit persuadé que sa dévotion coulait de source. Elle entendoit tous les jours la messe avec une grande attention, et en toute rencontre on remarquoit en elle des principes de vertus chrestiennes, qui faisoient voir qu'il ne luy manquoit qu'un peu plus d'âge et d'occasions pour en faire des actions éclatantes. »

Voilà, certes, un beau type de princesse, telle que la religion, et la religion seule, a le don d'en former.

Ajoutons à cela qu'elle avait hérité de sa mère un vif amour de la France. Sa mère, Marie de Savoye, née à Paris, de Charles-Amédée de Savoye, duc de Nemours, était avant son mariage, comme nous venons de le dire, duchesse d'Aumale, et notre savant et regretté confrère, M. Sémichon, a eu soin de rappeler, dans son *Histoire d'Aumale*, que cette princesse et sa sœur, M^me^ Royale, étaient venues s'agenouiller tout enfants dans l'antique collégiale de Saint-Pierre et Saint-Paul. Marie de Savoye, devenue reine de Portugal et mère de l'Infante, avait inculqué à sa fille une affection profonde pour sa première patrie, et ce sentiment, nous le verrons, ne s'éteignit jamais dans le cœur fidèle et tendre de dona Isabelle. Elle avait quatorze ans lorsqu'elle eut la douleur de perdre sa mère, mais son souvenir et ses exemples lui demeurèrent éternellement présents et firent depuis son meilleur et constant entretien.

Cette princesse si chrétienne, si aimable, si vraiment accomplie,

avait été recherchée déjà par plusieurs princes des familles régnantes, lorsque M. d'Esneval fut mêlé à ses destinées. Elle avait été accordée, n'ayant encore que dix ans, en 1679, à Victor-Amédée, duc de Savoie, son cousin germain; le mariage avait été proclamé à Lisbonne, le 5 septembre de la même année, la dispense accordée à Rome, et le contrat signé le 25 mars 1681. Mais ce mariage resta à l'état de projet, et ne fut pas accompli, bien que la flotte portugaise eût été jusqu'à Nice pour amener le duc. La mort de la reine de Portugal, survenue en 1683, mit-elle obstacle à la réalisation de ce projet; Victor-Amédée y renonça-t-il de son propre mouvement, ou par des considérations politiques? C'est ce qu'il est difficile d'établir. Au lieu de lui laisser le libre choix de son cœur, le roi, la nouvelle reine, le duc de Cadaval, les ambassadeurs étrangers, ne prenant conseil que des intérêts ou des combinaisons politiques, fatiguaient et obsédaient, depuis plusieurs années, l'Infante de leurs projets. Les menées diplomatiques se multipliaient autour d'elle, les prétendants succédaient aux prétendants; une intrigue renversait ce qu'une autre intrigue avait édifié; les années s'écoulaient et la princesse voyait différer sans cesse son établissement.

En 1688, au moment où M. d'Esneval paraît à la cour, c'était un cadet de la maison de Neubourg qui était le prétendant le plus sérieux. Frère de la nouvelle reine, il était chaudement appuyé par elle, et, paraît-il, assez agréable au roi.

M. d'Esneval était de cette race exquise d'ambassadeurs qui ont porté si haut, au dix-septième siècle, l'honneur de notre diplomatie, hélas! bien dégénérée. A peine au courant de la situation, il lui prit une idée fixe, celle de marier l'Infante à un prince français. C'était déjouer par là tous les calculs de l'Autriche, de l'Espagne et de l'Angleterre, et préparer à la maison de France sinon le trône de Portugal trop éventuel, puisque le roi remarié pouvait avoir des fils, du moins une grande situation et une influence prépondérante.

Ses instructions ne l'autorisaient pas à caresser ce projet. Le roi lui avait ordonné de tout faire pour empêcher le mariage allemand et, dans ce but, de favoriser les projets déjà mis sur le tapis du duc de Parme et du duc de Modène.

M. d'Esneval va s'efforcer discrètement, mais constamment, de conseiller à Versailles et à Lisbonne un mariage français. Dès sa première lettre au roi, il lui parle du duc de Chartres, neveu de Louis XIV (depuis le régent), qui n'avait alors que quatorze ans, et

qui fut depuis si singulièrement marié à M^lle de Blois, mariage qui a fourni à Saint-Simon un de ses récits les plus dramatiques et les mieux réussis. L'Infante ne paraissait pas éloignée de ce projet.

Louis XIV répondit avec hauteur à ces ouvertures que, quand même le duc de Chartres, son neveu, serait d'un âge assez avancé pour pouvoir être marié, et qu'il serait d'une complexion moins délicate, il ne serait pas de sa dignité de le proposer pour concurrent à un cadet de la maison de Neubourg. Il mandait à son ambassadeur de se retrancher sur l'âge du prince, et d'appuyer seulement le duc de Parme ou celui de Modène.

L'Infante ne voulait entendre parler à aucun prix de ces deux princes. Le frère de la reine, le prince de Breslau, restait le candidat probable. Bien que cet Allemand lui inspirât peu de sympathie, la princesse était entrée dans sa vingtième année; le roi n'avait pas encore de fils, la nation désirait assurer son avenir, car le trône, devenu vacant, passait de droit à l'Espagne. Bref, on sentait qu'il fallait prendre un parti.

Louis XIV voyant ses candidats évincés, et voulant empêcher absolument le mariage avec un prince de Neubourg, donna ordre à M. d'Esneval de proposer le duc Clément de Bavière, dont l'âge se rapprochait de celui de l'Infante, et offrit même de lui faire une pension considérable pour l'aider à soutenir son rang. L'Infante, sondée discrètement, parut se prêter à cette proposition, son aversion pour le prince allemand devenant de jour en jour plus prononcée.

La reine d'Espagne vint à mourir sur ces entrefaites. Un nouveau projet allait attirer l'attention de Louis XIV et celle de son ambassadeur. Il fut question de marier le roi d'Espagne avec l'Infante de Portugal. Cette union, qui aurait placé éventuellement les deux couronnes sur une même tête, trouvait, dans les rangs mêmes de la noblesse portugaise, de nombreux adhérents. Louis XIV, dont les plans étaient bouleversés par cette combinaison, se hâta d'écrire à M. d'Esneval, en lui recommandant de faire appel aux sentiments patriotiques du ministre et des membres du conseil, pour éviter cette extrémité, qui devait être la ruine des espérances et de la nationalité portugaises.

M. d'Esneval se conforma à ces instructions et réussit à faire ajourner toute décision. Toutefois, en cherchant à substituer à tous ces projets celui du duc de Bavière, il ne pouvait agir libre-

ment en faveur de ce prince, car la France était alors en guerre avec l'Électeur son frère. .

Certes, la situation était grave et difficile, et valait la peine qu'on s'y intéressât. L'Autriche, alors entièrement unie à l'Espagne, convoitait, soit pour elle, soit pour son alliée naturelle, le trône de Portugal. L'Infante étant jusque-là la seule enfant du roi, devait, selon son mariage, apporter à l'équilibre européen une heureuse consolidation ou une atteinte profonde.

M. d'Esneval agit, au milieu de ces complications, avec une circonspection et une adresse consommées. Il obtint ce premier résultat de faire ajourner toute décision préjudiciable aux intérêts de la France. Gagner du temps était déjà un grand succès dans l'état où se trouvait l'Europe. Écarter à la fois les projets de mariage du roi d'Espagne et du prince de Neubourg, maintenir la candidature du prince Clément de Bavière, sans toutefois l'appuyer ouvertement à cause de l'état de guerre, tel est le résumé de ses efforts dans l'année 1689.

Au cours de cette année, en septembre, l'électeur palatin, comprenant sans doute l'aversion que le projet du prince de Neubourg inspirait à l'Infante, proposa au roi don Pedro le duc de Juliers. Comme c'était un prince de la maison d'Autriche, il y avait le même intérêt pour la France à le faire écarter. M. d'Esneval se mit à l'œuvre. La tâche n'était pas aisée, attendu que ce parti convenait au roi et à ses ministres.

Dans ce même temps l'Infante fut prise de la petite vérole. Elle en guérit, mais sa constitution en reçut une atteinte mortelle. Comme compensation à ses angoisses paternelles, le roi eut le bonheur d'avoir un second fils, Jean-François-Antoine-Joseph-Bernard-Benoist, né le 22 octobre 1689, qui devait régner plus tard sous le nom de Jean V. Cet événement transporta la nation de joie et modifia singulièrement la situation de l'Infante. Le mariage avec le duc de Juliers fut décidé en principe.

## II

C'est à ce moment que nous voyons Louis XIV insinuer à son ambassadeur une pensée qui témoigne de sa profonde habileté. Pour écarter le mariage allemand il mande à M. d'Esneval (1) :

(1) Toutes les dépêches du roi citées dans ce travail sont, nous le répé-

« Qu'il faut laisser les ministres portugais se flatter de l'espérance de conjonctures qui pourraient donner à l'Infante des partis beaucoup plus avantageux. » Il ne s'agissait de rien moins que du Dauphin de France, l'élève de Bossuet, l'héritier présomptif de la plus belle couronne du monde. Louis XIV écrit en décembre 1689 à M. d'Esneval « de faire savoir à la cour de Portugal que ses amis lui mandent de France, qu'il y a beaucoup à craindre des suites que peut avoir la mauvaise santé de la Dauphine et qu'un peu de retardement serait capable de donner à l'Infante le plus grand établissement qu'il y ait au monde. »

M. d'Esneval s'étudia à propager adroitement ces bruits qui, prenant peu à peu consistance, firent à la cour de Portugal une profonde impression. Louis XIV lui écrit en janvier 1692 : « J'approuve la réponse que vous avez faite au duc de Cadaval sur la demande des nouvelles de la santé de ma fille la Dauphine, et comme vous n'avez à présent que trop de raisons de lui dire qu'elles ne sont pas bonnes, et qu'effectivement elle diminue tous les jours, vous devez toujours flatter les espérances que ce duc et les autres ministres de cette cour peuvent avoir pour les détourner du mariage de l'Infante avec le duc de Juliers, et rompre entièrement cette affaire. »

N'est-il pas douloureux de voir la politique spéculer sur de telles éventualités et jouer en quelque sorte avec le souffle de vie qui retenait encore sur la terre l'infortunée Dauphine? Cette princesse est une de ces douces et intéressantes victimes que l'histoire a trop oubliées. Délaissée par son mari, abandonnée du roi et de la cour, elle s'éteignait à trente ans dans les larmes et la solitude. « Elle passait sa vie, dit M^me^ de Caylus, renfermée dans de petits cabinets derrière son appartement, sans vue et sans air, ce qui, joint à son humeur naturellement mélancolique, lui donna des vapeurs. Ces vapeurs, prises pour des maladies effectives, lui firent faire des remèdes violents, et enfin ces remèdes, beaucoup plus que ses maux, lui causèrent la mort après qu'elle nous eut donné trois princes. » Comme on était sans pitié pour elle et qu'on lui contestait ses souffrances, « il faudra, répondit-elle doucement que je « meure pour me justifier ». Et cependant elle était venue dix ans auparavant de Bavière, jeune, pleine d'intelligence, de qualités

tons, inédites. Elles existent en original dans les Archives du château d'Esneval; elles sont chiffrées en partie et signées par le roi. Le chiffre a été traduit par M. d'Esneval lui-même.

solides, de longues espérances. Les fêtes qui avaient accompagné son mariage avaient dépassé en éclat tout ce qu'on avait vu jusque-là. Et voici qu'elle inclinait vers la tombe, encore en son printemps, comme une pauvre fleur transplantée, sans soleil et sans air! Elle n'était pas morte qu'on promettait sa place et qu'on imaginait pour la remplacer d'ingénieuses combinaisons.

La politique de Louis XIV réussit à merveille. Le roi don Pedro, ses ministres, et surtout l'Infante, séduits par la brillante perspective qui s'ouvrait tout à coup devant eux, déclarèrent qu'ils renonçaient à tout projet avec le prince de Neubourg, le duc de Juliers ou tout autre prince de la maison d'Autriche. Le succès fut si prompt qu'il dépassa même les espérances.

Jusqu'à quel point Louis XIV était-il sincère dans son projet de mariage pour le Dauphin, projet dont nous ne voyons nulle trace dans l'histoire ni dans les nombreux mémoires du temps, et que nous révélons ici probablement pour la première fois? Il n'est pas aisé de le démêler tout d'abord, d'après la correspondance.

Était-ce une simple machination destinée à faire échec aux princes allemands, et à se ménager, dans la guerre presque générale où la France était engagée, une alliance offensive et défensive du Portugal?

On pourrait le croire d'après certaines lettres du roi à M. d'Esneval : « Tâchez, mande-t-il à son ambassadeur, de pénétrer si le roi de Portugal désirerait assez fortement que mon fils épousât l'Infante pour entrer, par cette considération, dans une ligue offensive et défensive avec moi. » (Avril 1690.)

Il paraît certain que ce projet, mis d'abord en l'air, prit une certaine consistance. La Dauphine venait de mourir (20 avril 1690). De son côté, M. d'Esneval, poursuivant son idée première, s'efforçait, dans toutes ses lettres, de démontrer au roi, son maître, l'intérêt et les avantages qu'il pourrait retirer de cette union. Il dépeignait l'Infante sous des couleurs si avantageuses, mettait en tel relief ses qualités personnelles, son amour pour la France, son dévouement constant au roi, qui était aussi son parrain, que peu à peu Louis XIV se laissa gagner et prit le projet au sérieux.

Il écrivit, quelques jours après la mort de la Dauphine, à M. d'Esneval, ces paroles très significatives :

« Vous avez bien fait de m'informer de tout ce que vous sçavez de l'estat présent de la santé de l'Infante, et vous devez en faire

tirer un portrait le plus naturel qu'il se pourra par le meilleur peintre du païs ou vous estes, comme si vous désiriez l'avoir pour vous, et me l'envoyer par la plus sûre commodité que vous trouverez.

« Ne manquez pas aussi de m'informer de tout ce que vous pourrez découvrir des qualités de son esprit, de son humeur, de ses manières, et généralement de tout ce que vous lui connaissez de bon et de mauvais. »

Il ne s'agissait plus à ce moment de combinaisons politiques. C'est bien la personne de l'Infante qui intéresse le roi et l'alliance projetée lui paraît digne d'attention. Il faut aussi tenir grand compte de ce fait que M. d'Esneval caressait ce projet de mariage et en voulait la réussite. Dans ses dépêches réitérées, l'ambassadeur ne se borne pas à recommander à l'attention et à la sympathie du roi les qualités morales et naturelles de l'Infante, qu'il lui représente sans cesse comme « toute bonne, toute parfaite, d'un mérite infini, l'idole des Portugais qui l'adorent unanimement »; il fait valoir aussi, avec complaisance, les avantages politiques que le mariage de l'Infante avec le Dauphin assurerait, tant dans le présent que dans l'avenir, à la couronne de France. Le premier, celui sur lequel il insiste le moins, est la dot considérable que l'Infante doit apporter. On n'avait point coutume à Versailles de compter, et la France, à cette époque, était vraiment encore assez riche pour payer sa gloire. Mais l'éventualité qui sourit le plus à notre diplomate, et qu'il a grand soin de rappeler à Louis XIV, est celle de la succession au trône de Portugal. Sans doute, le roi don Pedro avait un fils, mais ce fils n'avait que huit mois. Le roi pouvait avoir d'autres enfants, mais ces enfants seraient peut-être des filles. L'Infante est toujours l'aînée, elle a été jurée et reconnue héritière par les États, dans le temps qu'on projetait de la marier en Savoie. Mariée à l'étranger, d'après la loi de Lamego, l'Infante perd, selon quelques-uns, ses droits à la succession : M. d'Esneval discute longuement ce point. En tout cas, les Portugais les plus compétents sont d'accord « que la dérogation à la loi de Lamego peut être valable en faveur des enfants d'un prince étranger auquel l'Infante serait mariée, parce qu'on pourroit les faire élever en Portugal pour leur oster cette qualité d'estrangers qui ne pourroit pas estre préjudiciable aux Portugais puis qu'ils n'auroient point d'Estat ailleurs ». Aussi conclut M. d'Esneval, de l'avis même des plus difficiles : « Si Monseigneur le Dauphin espousoit l'Infante, il ne pourroit régner en Portugal, à moins que d'avoir des

enfants, auxquels alors proprement le royaume appartiendroit. » — « Je crois, ajoute-t-il, que Votre Majesté ne souhaiteroit pas autre chose. »

M. d'Esneval ne s'en tient pas là. La succession éventuelle au trône de Portugal he lui suffit pas. Voici qu'en excellent diplomate et en politique consommé, il va devancer de dix ans un projet très cher à Louis XIV et faire briller à ses yeux, pour le Dauphin, par suite de son mariage avec l'Infante, l'espérance de la glorieuse et riche couronne d'Espagne.

Laissons-le ici parler lui-même :

« Mais puisque je suis en un païs, écrit-il au roi en juin 1690, où la plus part des hommes sont remplis de chimères, Votre Majesté me pardonnera s'il lui plaît, si je lui estale les miennes. Voici, à mon avis, quel plus grand avantage Votre Majesté, Monseigneur, ses enfants et la France pourraient tirer de ce mariage.

« Il faut, pour cela, présupposer que la reine d'Espagne n'aura point d'enfants (ce qui arriva en effet). En ce cas, qui est-ce qui peut apporter plus d'obstacle à faire valoir sur l'Espagne les légitimes droits de Monseigneur? Certes, il ne paroist que le Portugal qui croit avoir besoin de l'Espagne entière pour barrière contre la France.

« Quoique la puissance du Portugal ne soit pas grande, il est certain que tant qu'il ne lui faudra pas envoyer des troupes plus loin que l'Ebre ou la Navarre, il est capable d'y en faire marcher des corps considérables composés d'hommes et de chevaux par leur naissance accoutumés au climat dans lequel ils auroient à servir. Les Portugais estant naturellement braves, agiroient bien, et, comme s'ils deffendoient leur héritier, parce que lors ils regarderoient la Castille comme telle, ainsi que les Hollandais font aujourd'hui de la Flandre.

« Quel pourra être lors le plus sûr moyen de les maintenir dans leurs irrésolutions et les empescher de prendre part?

« L'Infante seule qui, en général, est adorée en Portugal; qui, en particulier, y a beaucoup d'amis, et qui, par les incertitudes où cette nation seroit, si elle ou ses enfants ne seroient pas, quelque jour, les légitimes héritiers de la couronne, seroit retenue dans le respect et la crainte qu'on devrait avoir pour elle. »

M. d'Esneval, prévoyant l'avenir et le fond même de la pensée de Louis XIV, qui, dès ce temps, pensait à recueillir la succession

du bon et du faible Charles II, lui montre le mariage de l'Infante comme un moyen certain d'assurer la neutralité du Portugal et d'obtenir même son concours sympathique.

Il est à présumer que toutes ces raisons firent impression sur l'esprit de Louis XIV.

A dater de cette époque, ses lettres deviennent, pendant trois mois, beaucoup plus explicites en faveur du projet. Si ces résolutions favorables durèrent peu de temps et n'eurent pas d'autre suite, nous ne devons pas moins les constater.

L'Infante, de son côté, ne se possédait pas de joie à la pensée d'aller vivre en France. Tel est le charme séducteur qui a toujours attiré vers notre belle patrie les plus nobles âmes, qu'on en trouve l'expression en tous les siècles, dans tous les pays et même au milieu de nos plus cruels revers. Nous la rencontrons dans les premières épopées du moyen âge, comme dans les mémoires du grand siècle.

Qui ne connaît cette scène touchante de Berthe aux grands pieds?

« Douce mère, dit Berthe à Blanchefleur, au moment de la quitter, il semble que j'aie au cœur comme un coup de couteau. — Fille, répond sa mère, soyez joyeuse et gaie. Vous allez en France! c'est là ce qui me console : car, en aucun pays, il n'y a gens si doux ni si vrais. »

Et si l'on allait en France le sourire aux lèvres, quand on la quittait, que de larmes! Les adieux de Marie Stuart, présents à tous les cœurs, ne sont pas une vaine déclamation.

L'Infante de Portugal, qui avait l'âme toute française, ne dissimula pas ses sentiments au roi, à la reine, et M. d'Esneval nous a retracé, avec sa fidélité accoutumée, plusieurs scènes de famille qui nous paraissent caractéristiques.

« Le 11 avril (avant la mort de la Dauphine), l'Infante, écrit M. d'Esneval, fut voir la reine pour la complimenter de l'arrivée en bonne santé de la reine d'Espagne, sa sœur, et de celle de son frère, le Grand Maître. La reine de Portugal, en remerciant l'Infante de ses compliments, lui dit que son frère viendrait à Lisbonne, chargé de pleins pouvoirs pour achever le mariage de Son Altesse le duc de Juliers (la reine tenait toujours à ce projet) et des blancs signés pour servir aux quittances de la dot et estre remplis de tout ce qui plairoit au roi don Pedro.

« L'Infante répliqua qu'elle pensait que ce prince ne vînt unique-

ment icy que pour voir la reine, sa sœur, parce qu'elle s'estoit déjà plusieurs fois suffisamment expliquée qu'il n'estoit pas à propos que lui ny personne négociassent pour l'envoyer en Allemagne où elle ne voulait absolument point aller.

« La reine répondit qu'après les engagements qu'on lui avait laissé prendre et les promesses que le roy lui avoit faites, on ne lui devait point parler de cette manière, qu'il fallait que ce fût des Français qui eussent mis en l'esprit de Son Altesse cette aversion pour l'Allemagne, qu'elle trouveroit bien mal fondée quand elle y seroit. L'Infante repartit que, pour arrester toutes les propositions qui lui pourraient être faites à l'advenir, elle lui déclaroit que, se trouvant avec du bien de son chef dans un beau climat comme le Portugal, elle était contente de son État, qu'elle ne voudroit jamais changer que pour des establissements tels qu'il ne s'en trouvoit point en Allemagne. Sur quoi la reyne lui dit : « Vous croyez « espousez le Dauphin de France, et cette chimère vous fait mes- « priser toute autre chose » et s'estendit fort en invectives contre la « France. L'Infante se retira... » Le roi, mis au courant de l'entrevue, approuva fort tout ce que sa fille avait dit. Toutefois, la reine, blessée jusqu'au vif, exigea une nouvelle explication en présence du roi. Dans cette entrevue, qui affecta des formes solennelles, « le roi « (sans doute pour montrer que l'affaire d'Allemagne ne manquait « pas par lui), écrit M. d'Esneval (1er mai 1690), le roi fit en présence « de la reine tout ce qui se pouvoit pour porter l'Infante où la reine « prétendoit qu'il s'estoit engagée; mais Son Altesse répondit à tout « avec tant de fermeté, et en même temps d'honnesteté que le roy « lui dit qu'il ne la vouloit pas contraindre, mais qu'il aurait bien « voulu la persuader; il contenta par là la reine, en lui faisant « voir que toute la difficulté venait de sa fille. »

« La conclusion fut que la Reine escriroit à l'Électeur son père que la Princesse, ayant une répugnance invincible à ce mariage, pour les raisons qu'elle en apporta, il n'y faloit plus songer. L'Infante se jetta aux pieds du roy et lui baisa la main pour le remercier, le priant de vouloir bien ne lui plus parler de cette affaire, à cause de la peine qu'elle avoit de ne pouvoir se rendre aveuglément aux instances de Sa Majesté comme elle le souhaiteroit, le Roy alors s'attendrit, et fit bien connoistre « que tout ce qu'il avoit dit n'avoist esté que pour contenter la Reine ».

« L'Infante revint d'avec le Roy fondante en larmes, et ce matin

elle a encore tant pleuré qu'elle m'a fait pitié, car la Reine met tout en usage auprès du Roy, l'Infante en est bien avertie. »

Enfin on laissa la pauvre princesse respirer, et le bruit de son mariage avec le Dauphin, qui flattait la nation portugaise et répondait aux désirs des ministres, finit par prendre les proportions d'une réalité. M. d'Esneval nous représente la princesse se nourrissant de cette espérance, la caressant comme le plus doux rêve, et employant la duchesse de Savoie, sa parente et cellé de Louis XIV, à activer les négociations.

## III

Le rêve fut de courte durée. La santé de l'Infante, éprouvée sans doute par les suites de la petite vérole, allait toujours en déclinant. Louis XIV, averti, demande ce qu'il y a de fondé dans les craintes que l'état de l'Infante faisait concevoir. M. d'Esneval le rassura, trompé qu'il était lui-même par le soin que mettait l'Infante à se parer et à faire montre d'une vigueur qu'elle n'avait plus. De mai à juillet, le roi paraît prendre goût à ce projet. « J'ay esté bien aise, écrit Louis XIV le 9 juillet, de voir par votre seconde lettre que la santé de l'Infante se rétablit. Vous ne manquerez pas de m'en faire savoir par tous les moyens ordinaires les particularités et ce que vous saurez adroitement, soit par le duc de Cadaval ou par d'autres ministres, sur ce que la cour de Portugal aurait intention de faire en faveur de l'Infante, soit pour les avantages particuliers de cette princesse, soit pour entrer avec moi dans quelque engagement contre l'Espagne, afin que mon fils puisse plus facilement se déterminer par les raisons qui le doivent plus tôt faire pencher d'un costé que de l'autre, mon intention n'estant pas de contraindre son inclination ni son choix. »

Toutefois Louis XIV ne se prononçait pas ouvertement, et la cour de Portugal en concevait un étonnement mêlé de dépit. L'Infante presse M. d'Esneval de prendre en main ses intérêts; les ministres s'impatientent, le peuple commence à murmurer. L'ambassadeur fait part à Louis XIV de la situation et n'en obtient que cette réponse (23 juillet 1690) :

« Je suis fort satisfait de tous les éclaircissements que vous me donnez des qualités de l'Infante, et des raisonnements que vous faites sur toutes ses prétentions et sur les avantages qu'on en peut

retirer. On peut bien juger au lieu où vous êtes que mon fils étant parti pour l'Allemagne peu de jours après la mort de ma fille la Dauphine, il n'était pas raisonnable de lui faire dans ce temps-là aucune proposition de mariage. »

Et comme M. d'Esneval insistait pour que le Roi donnât quelque satisfaction à l'Infante et à l'opinion, Louis XIV lui répète dans la dépêche suivante : « Le peu de temps qui s'est écoulé depuis la mort de ma fille la Dauphine, et les occupations que donne à mon fils le commandement de mon armée en Allemagne, n'ont pas encore permis de songer sérieusement à un second mariage. » Il est évident, pour qui sait lire entre les lignes, que ce projet n'avait plus de chances de réussir.

Il faut, selon nous, en chercher la raison principale dans la volonté du Dauphin. Ce prince, mis évidemment au courant des intentions du roi, aura manifesté sa ferme résolution de ne pas y donner suite. On sait, en effet, qu'engagé depuis longtemps dans une étroite liaison avec M^lle^ Joly de Chouin, il finit, selon toute apparence, par l'épouser secrètement.

M^lle^ Chouin avait été appelée du Dauphiné par sa tante M^me^ la comtesse de Bury, nommée en 1680 dame d'honneur de la princesse de Conti, et elle fut attachée à la princesse en qualité de fille d'honneur. « Elle voyait sans cesse, dit Saint-Simon, Monseigneur (le Dauphin) qui ne bougeait de chez M^me^ la princesse de Conti. Elle l'aimait, et sans qu'on s'en aperçût se mit entièrement dans sa confiance (1). »

Lors de la disgrâce de M^lle^ Chouin, en 1694, M. de Coulanges écrivait à M^me^ de Sévigné : « Si jamais Monseigneur (le Dauphin) a aimé quelqu'un, c'est cette fille. » Saint-Simon parlant des *parvulo* de Meudon, et de la place qu'y occupait M^lle^ Chouin, dit : « On a peine à tout cela à ne pas reconnaître la *parité* de M^me^ de Maintenon. »

M. d'Esneval, qui ne pouvait se méprendre sur le sens des dernières dépêches du roi, s'étudia à nourrir les illusions de la cour de Portugal, sans cependant s'engager. Pendant trois mois, de juillet à octobre, il eut à déployer toutes les ressources de son esprit pour ménager les susceptibilités de la cour près de laquelle il était accrédité, et à entretenir l'Infante dans ce rêve qui était la dernière con-

(1) Ch. XXIV.

solation de sa vie. Cette pauvre jeune princesse allait chaque jour en dépérissant. La maladie de langueur qui la minait la rendait plus chère à M. d'Esneval, qui suivait, avec une douloureuse anxiété, le lent et implacable travail de la mort.

Il y a quelque chose de poignant dans les relations qu'il fait au roi de l'état de l'Infante. Cette jeune princesse voulait vivre et luttait opiniâtrement contre le mal qui la dévorait. Elle se faisait parer lorsqu'elle devait donner audience à M. d'Esneval, et voulait paraître pleine de vie, afin que, par lui, Louis XIV et le Dauphin conservassent de sa santé la meilleure opinion. Elle avait admis auprès d'elle un moine empirique dans les remèdes duquel elle avait confiance, ses soins lui rendirent pour quelques jours une apparence de vigueur. Aussitôt M. d'Esneval en informe le roi, et le projet de mariage est de nouveau mis en avant. Louis XIV se borne à mander à son ambassadeur « que son fils n'a jusqu'à présent aucune disposition à se remarier ». — « Il ne me paraît pas, écrit Louis XIV, le 12 octobre, par toutes vos relations, qu'on doive beaucoup compter sur la santé de l'Infante, et il y a bien à craindre pour elle que les contestations des médecins et empiriques ne se terminent à ses dépens. » Puis, quelques jours après, toute espérance de guérison étant perdue, le roi ajoute : « Comme on ne doit plus rien attendre de la santé de cette princesse, il suffira que vous m'informiez de la suite qu'aura sa maladie. » La suite ne se fit pas longtemps attendre.

L'Infante vit arriver la mort avec le calme et la douceur d'une vraie chrétienne. Sa piété était sincère et vive; elle y trouva les seules consolations qui adoucissent l'heure suprême. Le 7 octobre, écrit M. d'Esneval, « ayant paru plus faible, son confesseur l'avait disposée à recevoir le viatique, ce qu'elle fit avec beaucoup de dévotion et de résignation à la volonté de Dieu ». La politique vint poursuivre jusque dans son agonie cette douce jeune fille. Le duc de Cadaval voulait lui faire écrire son testament, et comme elle différait, ce personnage eut l'odieuse pensée de faire travailler ostensiblement au deuil de la maison de la princesse, et qui le croirait? à son cercueil, afin de jeter l'épouvante en son âme.

Le 12, il revient à la charge; la princesse le congédie. Nous voyons par la relation de M. d'Esneval que, même à la veille de sa mort, elle songeait encore à la France et voulait guérir pour devenir l'épouse du Dauphin. Il faut citer, dans toute sa crudité, le récit de l'ambassadeur pour avoir une juste idée de cette scène lugubre.

« Tous les actes estant disposés, furent présentés le 12 à l'Infante, et le duc la pressa fortement de les signer, ce qu'elle ne voulut point, et le remit à un autre jour.

« Comme il n'en pust venir à bout, il s'adressa au P. Pommereau (son confesseur), et lui dit qu'il voyait bien que l'Infante voulait aller à tous les diables, que ce seroit le chemin qu'elle prendrait et non celui de France, comme elle estoit assez folle pour se l'imaginer encore, et qu'elle échaperoit de cette maladie, et ajouta plusieurs autres extravagances. » Elle finit toutefois par céder et par signer le fameux testament. Le samedi 21, au déclin du jour, la jeune princesse, en murmurant des actes de foi, d'espérance et d'amour, s'endormit dans les bras de la mort.

Cette mort chrétienne et toute suave de doña Isabelle est attestée par les écrits contemporains, et notamment par le P. d'Orléans dans l'ouvrage que j'ai déjà cité :

« Sa consolation dans les douleurs cruelles qu'elle ressentit vers la fin, estoit d'entendre parler de Dieu. » — « Ne pensons plus à cette « vie, disait-elle à son confesseur, disposons-nous à l'autre. »

« Elle entendoit tous les jours la messe; elle se confessoit presque tous les jours, et communia plusieurs fois. Tantôt elle se faisait faire la lecture d'un bon livre, tantôt elle parlait de Dieu, tantôt elle s'entretenait seule avec luy, ayant toujours auprès d'elle un crucifix et une image de Notre-Dame... Ce fut dans cette disposition que l'Infante reçut le dernier sacrement. C'est la coutume du pays qu'après cette cérémonie on apporte processionnellement les reliques des saints de toutes les églises jusque dans la chambre des princes malades, que l'on y récite les antiennes et les oraisons de ces saints, que l'on y parle mesme au mourant. L'Infante vit tranquillement un spectacle si propre à causer tant d'émotions différentes. Elle reçut les reliques avec respect, et respondit à ceux qui luy parlaient avec une présence d'esprit qui marquait la paix de son cœur. Enfin, comme le soir approchait, à peine eût-on remarqué l'agonie, qu'on vit la princesse expirer, et rendre paisiblement à Dieu son âme pure et innocente. »

Tel est le récit du jésuite, conforme à celui de notre ambassadeur. Par une dernière marque d'affection pour la France, Dona Isabelle voulut être inhumée dans le monastère des capucins français et reposer ainsi dans un lieu qui lui rappelât la patrie de sa mère, la patrie de ses vœux et de ses plus tendres prédilections.

Sur cette tombe, qui renferme un cœur si chrétien et si français, qu'il soit permis à l'historien de déposer, après deux siècles, l'humble fleur de son souvenir respectueux...

Qu'ajouterais-je, pour ne pas sortir des limites que je me suis tracées? (Car cette ambassade a touché à des points importants en dehors de ce sujet.)

M. d'Esneval se hâte d'apprendre à Louis XIV la triste nouvelle, il discute les bruits d'empoisonnement qui avaient couru et conclut par les rejeter, en établissant que la princesse est morte de consomption. « De quelque manière que ce soit, Votre Majesté y perd une princesse qui lui estait entièrement dévouée, indépendamment des espérances qu'elle avait. »

On parla peu à la cour du grand roi de la mort de Dona Isabelle. Dangeau se borne à écrire sous les dates des 15 et 27 novembre 1690 : « On a eu la nouvelle que la princesse de Portugal est à l'extrémité... On a eu nouvelle que l'Infante de Portugal était morte... »

Pour notre ambassadeur, qui avait voué à l'Infante le plus loyal dévouement et la plus chevaleresque sympathie, il ne tarda pas à prendre en dégoût la cour qu'elle ne remplissait plus de sa grâce et de sa bonté. La fleur était tombée : le parfum disparut. Il demanda au roi un congé et même son rappel dès la fin de cette triste année. Le roi lui répondit (en février 1691) : « Je suis assez satisfait de vos services pour vous donner d'autres emplois, ainsi que vous me le demandez, lorsqu'il y en aura de vacants, mais il n'y en a point présentement. Je différerai encore à pourvoir à celui que vous occupez. » Enfin le 28 octobre, Louis XIV, cédant aux vœux de M. d'Esneval, le rappela, en lui écrivant une lettre qui est un titre d'honneur pour un homme et pour une famille, et le nomma son ambassadeur en Pologne.

« J'ai résolu, écrit le roi, de vous accorder le congé que vous m'avez demandé pour vous employer en d'autres pays où vos services me pourraient être plus utiles que ceux que vous m'avez rendus à la cour où vous êtes, dont je suis d'autant plus satisfait qu'il m'a paru par le compte exact que vous m'avez toujours rendu de votre conduite que vous n'avez rien omis de tout ce qui pouvait porter le roi de Portugal à prendre de bonnes liaisons avec moi. »

M. d'Esneval fut nommé ambassadeur en Pologne, où sa carrière, commencée sous les plus brillants auspices, devait trouver une fin

prématurée. Il mourut en 1693, à Grodno, pendant les séances de la Diète générale.

On transporta son corps à Varsovie et, après de solennelles funérailles, on lui assura une sépulture digne de son rang et de sa piété dans l'église de Sainte-Croix. Son cœur seul fut rapporté en France par sa femme tendre et dévouée, Anne-Marie-Madeleine de Canouville, et placé dans l'église de Pavilly, au seuil du sanctuaire, où l'on peut lire encore l'inscription qui rappelle ses services, ses vertus, sa vie et sa mort.

Le rêve de notre ambassadeur, d'unir par des liens intimes la France et le Portugal, est devenu de nos jours une réalité. Une fille de France, et des plus accomplies, la princesse Amélie, a épousé le prince royal de Portugal, Mgr le duc de Bragance, digne, par son intelligence et par son cœur, de ce bonheur et de cette union que Dieu vient de bénir par la naissance d'un fils, le prince Louis-Philippe. Les deux pays ont applaudi à ce mariage qui, dans nos sombres jours, a brillé comme un rayon de soleil et un sourire de la Providence. L'avenir fera bénir de plus en plus les heureuses conséquences de cet événement par où sont continuées les traditions de cette famille de France « qui, seule dans tout l'univers et dans tous les siècles, se voit, après neuf cents ans d'une royauté établie, encore dans sa force et dans sa fleur... d'une si grande dignité qu'elle a pu perdre l'empire sans perdre sa gloire ni son rang (1) », par où aussi les deux nations française et portugaise faites pour s'estimer et s'aimer, ayant même sang et même foi, marcheront la main dans la main à l'accomplissement de leurs longues et glorieuses destinées.

L'abbé Julien Loth.

(1) Bossuet.

---

# ÉCHOS DU PAYS DES PHARAONS

## TRIBUS BÉDOUINES. — L'*ISLAMISME*

**Amour des Bédouins pour le désert; leurs tentes. — Pureté de leurs mœurs; leur organisation, leurs guerres. — Osmanlis; caractère des Turcs d'Egypte, Juifs, Arméniens, Syriens, Bohémiens d'Egypte. — *Psylles*. — Le Coran. — Culte. — Mission de Mahomet. Prescriptions de piété. — Purification. Mosquées. — Imans, cheiks, muezzins.**

### I

Les tribus nomades qui fréquentent les déserts voisins de l'Égypte sont connues sous le nom de Bédouins.

A l'époque de l'expédition française, on comptait environ soixante tribus d'Arabes indépendantes de l'Égypte, et formant une population de cent mille âmes, qui pouvait fournir dix-huit à vingt mille cavaliers.

Les Bédouins sont des hommes superbes, leur taille est élevée, leur démarche fière et digne. Leur teint naturellement blanc est hâlé par le soleil. Ils se drapent avec majesté dans leurs grands burnous; on peut dire d'eux qu'ils ont un port de roi; leurs manières sont affables. Du reste, rien de surprenant comme ces peuples de l'Orient : l'homme du peuple, l'homme en haillons, a un air digne, fier, qui vraiment le ferait prendre pour quelque souverain déchu, se drapant dans sa gloire passée.

Les Bédouins vous font les honneurs de leurs modestes tentes avec une grâce, une politesse exquises; on dirait un grand seigneur vous recevant dans son castel.

La tente d'un cheik que nous avons visitée, était assez grande et

coupée en deux par un rideau fait d'un tapis turc; la place où je me trouvais était le salon de réception, l'endroit où les étrangers sont reçus, l'autre était le sanctuaire de la famille. Les tapis étaient jetés les uns sur les autres dans un coin. Notre hôte choisit le plus joli, l'étendit par terre, me faisant signe de m'asseoir dessus; derrière moi il en plaça un pour mon drogman (interprète).

Avant de s'asseoir lui-même, il dit quelques paroles, en passant la tête de l'autre côté du rideau. Quelques minutes après, une jeune femme, une des siennes, vint nous offrir le café et me baisa la main plusieurs fois. Cette jeune Bédouine était fort belle; son teint était bistré et avait des teintes chaudes et dorées, ses yeux veloutés, fendus en amande, avaient une suave expression de tendresse qui allait à l'âme.

Son costume, quoique simple, ne manquait pas d'élégance et lui allait à ravir : les jambes nues, des (cercles) d'argent aux chevilles, une grande chemise en étoffe bleue foncée, laissant voir les jambes, et serrée autour de la taille par une large ceinture multicolore; les manches étaient si longues et larges qu'elles retombaient jusqu'à ses pieds. Elle avait aux bras des bracelets en argent et en verroterie, autour du cou un collier en sequins; ses cheveux étaient divisés en une multitude de petites tresses, et retombaient sur ses épaules; dans la longueur de toutes ces tresses, étaient fixés de petits sequins; lorsqu'elle faisait un mouvement, tous ces sequins s'entre-choquaient et faisaient entendre un bruit argentin.

Dans cette tribu nomade, il y a des femmes d'une beauté idéale.

## II

Les Bédouins sont fiers de la pureté de leur race, qu'ils tiennent à maintenir intacte et qu'ils se gardent bien de mélanger en contractant des unions chez les habitants des terres cultivées.

Après avoir parcouru les sublimes solitudes du désert, on comprend l'attachement invincible que les Arabes ont pour elles, et le mépris qu'ils professent pour nous, que la civilisation a sequestrés dans des horizons rétrécis. Cet attachement est si puissant, ce mépris si profond, qu'ils ne peuvent se résoudre qu'avec une peine extrême à venir se fixer dans des lieux habités. On nous a raconté qu'un riche Bédouin ayant surmonté cette répugnance, était devenu gouverneur de province. Il demanda en mariage la fille d'un chef de sa

tribu; celle-ci refusa, comme si elle se fût dégradée, en quittant la tente et la vie nomade pour une existence sédentaire et le toit domestique.

## III

Les Arabes ont conservé dans sa belle et antique simplicité le type patriarcal. Il semble que leur âme ne soit accessible qu'aux sentiments élevés, et que les vertus primitives soient innées chez eux.

On aurait grand tort de se les représenter comme des sauvages et de s'en faire une idée odieuse. Il y a bien quelques tribus avilies et pillardes; mais elles contrastent avec le grand nombre, remarquable par la noblesse et la générosité de leur caractère.

Le Bédouin est vraiment l'homme libre, tout en lui respire l'indépendance, il se vante avec fierté d'appartenir à la partie la plus pure de la race arabe, à celle qui n'a jamais été conquise, ni mélangée.

Il est beau à voir drapé dans son manteau blanc (*barakan*), son fusil à mèche en bandoulière, la lance à la main, lorsqu'il entre sans cérémonie dans le *didan* d'un grand seigneur. Il ne se plie à aucune étiquette; son corps est rebelle aux révérences, il adresse la parole au vice-roi avec aussi peu de façon qu'à ses égaux : « Méhémet, comment te portes-tu? Ibrahim, comment va ta santé? » voilà les questions familières par lesquelles il entame la conversation avec le souverain de l'Égypte, et le plus grand capitaine de l'empire ottoman.

## IV

Les Bédouins sont très sobres; un peu de lait de chamelle et quelques dates leur suffisent pour la nourriture de toute la journée. Dans les grandes fêtes seulement, ils se décident à tuer un agneau ou un mouton, qu'ils font rôtir tout entier, à la manière homérique. On voit souvent leurs femmes perchées sur les dromadaires, occupées à broyer entre deux petites meules le grain destiné au pain de la famille. Elles le font cuire sur des plaques de fer, qu'elles chauffent toutes les fois que la tribu s'arrête.

Les Bédouins sont encore plus sobres pour les boissons que pour les aliments. Ils ne boivent jamais de vin, ni de liqueurs fermentées.

Grâce à leur vie simple et tempérante; ils ont fort peu de maladies et prolongent très loin leur existence.

La vie pastorale entretient toujours la pureté des mœurs. Cette pureté est excessive chez les Bédouins. Chez eux, le lien conjugal est toujours respecté. D'ailleurs, il irait de la vie pour celui qui en enfreindrait ses lois saintes. Ils laissent néanmoins à leurs femmes beaucoup plus de liberté que les autres musulmans. Les Bédouines ont la figure découverte; élevées à peu près comme les hommes, elles contractent, dès l'enfance, de mâles habitudes.

## V

Les Bédouins forment leurs camps sur une seule ligne. Leurs tentes sont en laine noire ou brune, en peaux de chèvre ou de chameaux. Celle du chef de la tribu est blanche. Elles contiennent chacune une famille, et sont divisées, par une toile, en deux parties : dont l'une est réservée aux femmes.

Les tribus ne pouvant vivre réunies, se divisent en fractions, nommées *fergy*, de quarante à trente tentes. Chacune d'elles se choisit un cheik, pris parmi les chefs de la famille. Les fractions réunies élisent un grand cheik qu'elles placent à leur tête.

Le pouvoir des cheiks est très limité; ils peuvent être démis de leurs fonctions par vote de la même majorité qui les leur a confiées. Ils conservent néanmoins quelques prérogatives qu'on ne leur dispute pas. Le pavillon de la tribu est planté devant leur tente, et c'est là que les étrangers sont reçus, là que les affaires sont traitées et que l'on discute la paix ou la guerre. Les cheiks dirigent, en outre, les expéditions militaires.

Chaque tribu a sa part du désert et les limites entre lesquelles lui sont assignés les pâturages. Mais on conçoit que les démarcations soient difficiles à déterminer sur un pareil terrain. Aussi les discussions naissent-elles souvent entre les tribus voisines, et, autrefois, ces discussions entretenaient des guerres sans fin.

La paix est rompue aussi pour d'autres motifs : une injustice, un mauvais traitement dont un Arabe a été l'objet, rejaillissent sur la tribu entière.

## VI

Les Bédouins font la guerre avec loyauté et d'une manière chevaleresque. Avant de commencer les hostilités, ils s'envoient des

défis. Ils combattent avec un courage peu commun. Leur ordre de bataille est intéressant par la simplicité et les souvenirs des temps primitifs qu'il rappelle.

Des deux côtés, sur la première ligne, sont les hommes jeunes, l'élite de la tribu, sous le rapport de la vigueur, de l'agilité et de l'ardeur. Ces jeunes guerriers, ambitieux de se signaler, se provoquent et s'entre-choquent les premiers. Au second rang sont les hommes murs, les chefs de famille, et derrière les vieillards et les femmes. Celles-ci animent les combattants; elles chantent, s'accompagnant du darabouka, des improvisations belliqueuses. Les jeunes fiancées exhortent leurs futurs et promettent leurs mains en récompense à la victoire. Les jeunes femmes, les mères, rappellent à leurs époux les liens sacrés qui les unissent, leurs enfants et leur famille, dépôt précieux dont la conservation a été confiée à l'intrépidité de leur âme, à la force de leurs bras. La plus belle fille de la tribu excite l'émulation des jeunes guerriers, en offrant de se donner à celui qui aura conquis le plus de gloire dans le combat.

## VII

Les Arabes qui habitent les villes portent le double joug du despotisme politique et religieux. Les Bédouins, au contraire, ne connaissent pas le premier et savent s'affranchir du second. Ils sont musulmans, mais leur islamisme est primitif, élémentaire; il n'est pas compliqué de pratiques subtiles, dont l'a surchargé la scolastique des docteurs de la loi mahométane. D'ailleurs, pour s'excuser des infractions qu'ils commettent aux prescriptions religieuses, ils disent : « Nous ne récitons pas la prière, parce que nous manquons d'eau pour faire nos ablutions; nous ne faisons point d'aumônes, parce que nous sommes pauvres; nous ne jeûnons point, pendant le ramazan, parce que nous jeûnons toute l'année; nous n'allons pas à la Mecque, parce que le temple de Dieu est partout où l'on prie. »

Le langage des Bédoins est figuré. Ils empruntent les images de leur poésie aux objets qui les environnent, aux yeux de la gazelle, à l'agilité de la jument, à la patience de la chamelle, aux traits caractéristiques du désert. Ils ne possèdent aucune teinte des sciences, mais, en revanche, leurs facultés intellectuelles, qui sont excellentes, ont, à leur service, des facultés physiques, perfection-

nées par l'exercice à un degré dont on aurait peine à se faire une idée.

## VIII

Les Bédouins fournissent des guides et des escortes aux voyageurs qui ont à traverser les déserts. Les moindres accidents de terrain leur servent d'indications et comme des pierres millinaires, d'après lesquelles ils calculent leur route, sans jamais se tromper, avec une merveilleuse sûreté de coup d'œil. Pour parcourir les déserts de l'Est jusqu'au mont Sinaï, la tribu des *Bysars* donne d'excellents guides ; les *Osladaly* en fournissent pour les déserts libyques ; les *Abades*, pour ceux de la Nubie ; les *Asvonazem*, pour les espaces qui s'étendent du Nil à la mer Rouge, depuis Kosseyr jusqu'à Bérénice.

Les *Avonazem* sont très utiles aux naturalistes, à cause de leur habileté à la chasse.

Les Bédouins ont incontestablement un très beau côté, mais ils ont un revers de médaille assez triste. On ne rencontre pas chez toutes les tribus ces mœurs pures, dont j'ai cherché d'esquisser rapidement les traits. Il en est qui ont pour le pillage un penchant irrésistible et dont les brigandages, autrefois fréquents et impunis, faisaient l'épouvante des voyageurs.

On explique autrement que par un mobile bas et par des senti- dégradés les pillages des Bédouins. Cette population du désert s'est regardée de tout temps comme en guerre avec les habitants des terres cultivées qu'elle méprise, et, en les dépouillant, elle a toujours cru faire un butin légitime.

## IX

Les Bédouins inquiétèrent l'armée française. Bonaparte forma spécialement, pour les combattre, un régiment de cavaliers à dromadaires, dans lequel chaque animal portait deux hommes.

Napoléon Ier dit, dans ses *Mémoires*, en parlant des Bédouins :

« Si la position extraordinaire de l'Égypte, qui ne peut devoir sa prospérité qu'à l'étendue de ses inondations, exige une bonne administration, la nécessité de réprimer vingt à trente mille voleurs indépendants de la justice, parce qu'ils se refugient dans l'immensité du désert, n'exige pas moins une administration énergique. »

Dans un certain temps, les Bédouins portaient l'audace au point de venir piller des villages et tuer des fellahs, sans que cela donnât lieu à aucune poursuite régulière. Malheureusement, les Français ne demeurèrent pas assez longtemps en Égypte pour venir à bout des Bédouins. L'administration énergique, appelée par Napoléon pour mettre fin à leurs excès, fut celle de Méhémet-Ali.

## X

A l'époque où le vice-roi légendaire prit le gouvernement, les Bédouins étaient tout-puissants; ils imposaient les rançons aux habitants de l'Égypte, dont ils venaient, jusqu'au Caire, ravir les femmes et les enfants. On ne pouvait visiter les Pyramides sans leur permission. Les caravanes qui traversaient l'isthme de Suez leur payaient des tributs considérables.

Méhémet-Ali voulut établir son autorité absolue sur le désert, comme sur les terres cultivées.

Sixte-Quint disait : « Je veux que dans mes États chacun puisse porter sa bourse dans la main et laisser sa porte ouverte, la nuit même, sans courir de risques. »

Le vice-roi conçut, en arrivant au pouvoir, la même résolution. Pour parvenir à la réaliser, il essaya d'abord des voies pacifiques. Il conclut avec les Bédouins divers arrangements, mais ces arrangements furent violés, sans crainte par eux, et Méhémet-Ali vit bien qu'il fallait employer la force pour les dompter. Il prit donc le parti de leur faire la guerre, il mit à leur poursuite des colonnes mobiles de cavalerie, qui les harcelèrent, qui les traquèrent, jusqu'à ce qu'ils furent réduits à lui demander merci.

Depuis lors, les Bédouins furent soumis au vice-roi. En faisant la paix avec eux, celui-ci exigea que leurs grands cheiks habitassent le Caire, où ils lui servirent d'otages, et furent responsables de toutes les infractions que leurs tribus peuvent faire au bon ordre. Ils reçurent d'ailleurs un traitement.

Plus tard, Méhémet-Ali offrit aux Arabes nomades de former à son service des troupes auxiliaires. A cet effet, il leur donna une solde, à condition qu'ils entretiendraient chacun une jument et se muniraient d'un fusil. Les corps auxiliaires qu'ils ont ainsi composés furent très utiles à Méhémet-Ali; ils prirent part à toutes les

guerres qu'il a soutenues, à celles du Soudan, du Sennar, de la Mecque, de Syrie.

Les Bédouins peuvent être comparés, sous le rapport militaire, aux Cosaques irréguliers; comme eux, ils servent d'éclaireurs, pendant les marches, donnent le sac dans la déroute et harcèlent l'ennemi dans sa retraite.

Méhémet-Ali a employé envers le Bédouin la meilleure politique qu'il y eût à suivre.

L'existence des Bédouins est très utile! Si l'on a dit avec raison des chameaux qu'ils sont les vaisseaux du désert, on peut dire à aussi juste titre des Bédouins qu'ils en sont les pilotes. Seuls, ils peuvent traverser avec facilité ces immenses espaces sablonneux et dépeuplés, y entretenir des communications promptes et habituelles, y fixer leur séjour et relier ainsi les régions que ces espaces séparent.

La conservation d'une telle race est donc éminemment utile à l'humanité. Méhémet-Ali s'imposa la tâche de la corriger de ses vices et de mettre à profit les avantages qu'elle offre.

## XI

Les Osmanlis sont étrangers en Égypte; ils y vinrent des différentes parties de la Turquie, attirés, la plupart, par la popularité dont Méhémet-Ali jouissait parmi les musulmans.

Les Turcs se considèrent comme formant une caste privilégiée, la classe des vainqueurs et des conquérants. Ils sont trop fiers de la distance qui les sépare des Arabes pour entretenir avec eux des relations d'égalité.

Il est très rare qu'ils s'unissent à des femmes égyptiennes, encore ceux qui occupent des grades inférieurs sont-ils les seuls à consentir à de pareilles alliances; ils ne les contractent d'ailleurs qu'avec les familles indigènes des villes qui se distinguent par leur position sociale et leurs ressources pécuniaires.

Les Osmanlis dédaignent d'apprendre l'arabe, parce qu'il est l'idiome de la race vaincue; ils oublient que cette langue a élevé un bien plus grand nombre de monuments littéraires que la leur, qui lui a emprunté au moins le tiers de ses mots, et que c'est d'elle que s'est servi le prophète pour révéler aux musulmans leur livre sacré. Mais ils n'ont aucune sympathie pour les Égyptiens; ceux-ci les paient de retour : il est rare d'en trouver qui sachent le turc.

Il est vrai que les Osmanlis ont des mœurs et un caractère entièrement différents de ceux des Égyptiens. Leurs qualités sont celles que l'on rencontre ordinairement parmi les classes nobles.

L'Osmanlis est ferme, opiniâtre, constant, persévérant. Il est très prévoyant et circonspect. Dans toutes les circonstances où les préjugés de sa religion ne s'y opposent pas, il est bon, doux, bienveillant dans ses relations sociales. On dirait que la distinction des manières lui est naturelle; il a au plus haut point le sentiment de la dignité personnelle, et quoique son intelligence ne surpasse pas en vigueur, ou en étendue, celle de l'Arabe, il a bien plus que lui l'art du commandement.

## XII

Ce trait de son caractère est souvent porté si loin qu'il dégénère en un insupportable défaut. Les Turcs sont présomptueux et orgueilleux à l'excès. L'Osmanlis ne doute jamais de rien, ne recule devant aucune tâche, se croit propre à remplir toutes les fonctions. Cette présomption outrée, à la fois fille et mère de l'ignorance, a été sans doute une des causes de la décadence de la Turquie. De tout temps, en effet, on a vu dans cet empire d'obscurs parvenus, élevés subitement, par la faveur du sultan, de la position la plus infime aux postes les plus éminents, remplir d'une manière déplorable les importantes fonctions qu'un caprice, plus aveugle que le hasard, avait jetées dans leurs mains. Serviteurs subalternes la veille, aujourd'hui généraux d'armée, il leur suffisait de la faveur du grand seigneur pour être le lendemain amiraux, capitans-pachas. Le bon plaisir du maître les dispensait de tout mérite naturel ou acquis, de tout apprentissage, de toute étude spéciale; il était pour eux comme un brevet de capacité universelle. Du reste, le favori, si richement et si inopinément doté par la fortune, n'avait pas même le mérite de reconnaître son insuffisance. Général en chef d'escadre sur terre et sur mer, il se croyait maître infaillible de la victoire. Comment, avec l'intelligence aussi faussée, les Turcs auraient-ils pu s'arrêter sur la pente rapide où leur domination roulait vers son terme?

Les Osmanlis sont moins cupides que les Arabes; on peut même dire qu'ils sont généreux et prodigues, car ils aiment à faire des largesses et se plaisent dans les jouissances de luxe.

Nous avons dit que la dignité personnelle était innée en eux. C'est une de leurs particularités les plus curieuses que la facilité avec

laquelle ils prennent le ton et les manières imposantes de la grandeur. Ils ont une si haute idée d'eux-mêmes, qu'aucune faveur de la fortune ne les étonne et ne les trouve au-dessous d'elle. D'ailleurs, ils passent, avec une égale facilité, du ton de la supériorité aux manières obséquieuses que leur commande, envers un dignitaire plus élevé qu'eux, l'infériorité de leur position. Ces brusques transitions présentent de fréquents contrastes. Aussi, devant un vizir, ses premiers officiers sont humbles et pliants; ils lui donnent des marques presque serviles de respect; mais sortent-ils du divan du pacha pour passer dans un salon dans laquelle se trouvent des personnes d'un rang inférieur, tout à coup ils se redressent de toute leur hauteur; leur taille courbée se relève; la fierté vient remplacer sur leur physionomie, dans leurs gestes, dans la pose de leur corps, l'humilité qu'ils exprimaient naguère.

En un instant l'esclave flexible est devenu un grand seigneur aux façons aristocratiques et impérieuses.

Sur beaucoup de points, les Turcs sont forcés d'avouer la supériorité des Européens, mais en somme ils les regardent avec un sentiment de pitié mêlée de dédain.

Il est curieux de voir la manière dont ils reçoivent souvent un Européen de distinction. Tout en l'accueillant avec une apparence d'urbanité à laquelle se laissent prendre ceux qui ne connaissent pas les usages de l'étiquette orientale, ils ne daignent pas se lever à son entrée dans le manderah; c'est à peine s'ils s'agitent légèrement sur leur divan.

Si cependant ils ne veulent pas se montrer entièrement impolis, lorsqu'ils savent qu'ils doivent recevoir la visite d'un grand personnage européen, ils chargent des serviteurs de les prévenir de l'arrivée du Franc qu'ils attendent, et se tiennent debout, afin de ne pas lui faire la concession de se lever exprès pour lui. On sait les discussions que l'étiquette avait excitées autrefois entre les ambassadeurs et la Porte. Pour ne pas se lever devant les représentants européens, le grand vizir avait la subtile précaution d'entrer en même temps qu'eux dans la salle de réception. Le même sentiment d'orgueil s'est révélé dans une foule de circonstances.

## XIII

Les Juifs d'Égypte habitent principalement le Caire. Ils y ont un quartier à part dont les rues sont étroites, sombres, sales, infectes; elles sont guichetées, et ils se séquestrent complètement, lorsqu'ils le veulent, du reste de la population du Caire. Leurs maisons sont rapprochées, mal divisées et de pauvre apparence.

Les Juifs diffèrent moins sous le rapport physique des autres habitants de l'Égypte, que les Israélites de l'Europe des nations au milieu desquelles ils vivent.

En général, ils sont mal vêtus, on dirait qu'ils font ostentation de misère. Leurs habits sont sales et déchirés, leurs figures sont hâves; on attribue leur apparence maladive à la consommation excessive qu'ils font de l'huile de sésame. Les Juifs du Levant ont en général le caractère et les mœurs qui les rendirent si odieux en Europe pendant le moyen âge. Leur cupidité et leur avarice sont les mêmes, et c'est pour cela qu'ils s'efforcent de cacher à tous les yeux la fortune dont ils peuvent jouir, en affectant les dehors de la pauvreté. Ils sont ignorants, très religieux et d'un fanatisme qui semble aigri et exalté par les nombreuses vexations, par les persécutions de tout genre, dont ils ont été les victimes jusqu'à ce jour en Egypte. Ils sont actifs, souples, insinuants, industrieux et ne dédaignent aucun moyen de faire les bénéfices les plus minimes. Leurs mœurs sont en général pures et sévères. Leurs femmes, comme celles des musulmans et des cophtes, sont scrupuleusement voilées.

## XIV

La race israélite est celle qu'abhorrent et méprisent le plus les musulmans. Ils croient que l'islamisme est plus haï par les Juifs que par toute autre nation.

Le Coran dit en effet : « Vous trouverez, à coup sûr, parmi les Juifs et les idolâtres, ceux de tous les hommes qui sont les plus violents dans leur inimitié contre les vrains croyants, et ceux-là seront les plus portés à entretenir des relations amicales avec les fidèles qui diront : Nous sommes chrétiens. »

En parlant d'un ennemi acharné, les musulmans disent : « Il me hait avec la haine des Juifs. » Dans le dernier siècle, il arrivait

encore souvent que les Juifs furent mis à mort sur la simple accusation, vraie ou fausse, d'avoir prononcé contre le Coran des paroles irrespectueuses. Dégradée par une oppression aussi constante et aussi lourde, il n'est pas étonnant que la masse des Juifs Levantins ait contracté une foule de vices qui méritent en réalité le mépris avilissant dont on les accable.

Les Juifs exercent, en général, les professions qui demandent le plus d'activité et dont les profits sont les plus difficiles et les plus périlleux. Les riches font l'usure; beaucoup d'entre eux sont banquiers, brocanteurs, courtiers, orfèvres, boutiquiers. Il y a parmi les Juifs un assez grand nombre de pauvres, qui ne vivent que des aumônes que leur accorde la charité de leurs coreligionnaires.

## XV

Les Arméniens ne sont pas très nombreux en Egypte. Les familles qui s'y trouvent sont venues dans le pays à la suite des conquérants turcs. On sait l'influence prépondérante que les Arméniens, si puissants à Constantinople, ont exercée sur les affaires du gouvernement ottoman, et combien, par leurs richesses et les services pécuniaires qu'ils rendaient aux pachas, ils avaient pris l'action sur l'administration des provinces; on aurait dit que l'empire ottoman était exploité de compte à demi par les Turcs et les Arméniens. Ceux-ci venaient partout à la suite des Osmanlis, et c'est ainsi qu'ils s'introduisirent en Egypte.

Les Arméniens n'ont pas, au Caire, de quartier spécial. Ils professent pour les indigènes à peu près les mêmes sentiments de hauteur que les Turcs et ne frayent pas avec eux. Ils sont, en général, dans l'aisance. Ils exercent des professions mercantiles ou financières. Les principaux sont joailliers, tailleurs, pelissiers, marchands, ouvriers en fer. Ils sont très actifs, aptes aux affaires, au maniement desquelles ils sont formés dès leur jeunesse.

## XVI

Il y a en Egypte deux classes de Grecs bien distinctes, qui ne se sont jamais mélangées. L'une se compose des descendants des Grecs qui habitaient l'Egypte avant la conquête des Arabes. Ils ont conservé les traits caractéristiques de leur race. Ils ne parlent pas le

grec; leur idiome est l'arabe. Les professions qu'ils exercent sont principalement celle des menuisiers, des marchands en détails, des tailleurs.

L'autre classe comprend les Grecs qui sont venus en Egypte depuis la conquête de ce pays par les Turcs. Ils suivent presque tous la carrière commerciale.

Les Grecs habitent, au Caire, deux quartiers distants l'un de l'autre. L'un est nommé *Arâh-el-Roum*, et l'autre *Jouanieh*. Un assez grand nombre habitent le vieux Caire. La plupart suivent le rit grec-schismatique, ils ont trois institutions religieuses : l'église de Saint-Nicolas, desservie par le patriarche; le couvent de Sainte-Catherine, à *Jouanieh;* et le couvent de Saint-Georges, dans le vieux Caire. Ce dernier surtout attire la vénération des fidèles. Il consiste dans un château fortifié, dont l'entrée est difficile, et qui renferme une église. On y pénètre par un escalier étroit, pratiqué dans un mur de forte construction, et une tour du haut de laquelle on domine toute la campagne environnante.

Les musulmans comme les chrétiens conduisent les aliénés à ce couvent, au saint patron duquel ils implorent leur guérison.

Pendant l'expédition de la Corée, plusieurs jeunes Grecs prisonniers ont été vendus comme esclaves. Ils ont adopté la religion musulmane. Quelques-uns ont occupé des grades importants dans l'administration et dans l'armée.

## XVII

Il y a un siècle et demi environ que les Syriens ont commencé à s'établir en Égypte, où les appelaient les nombreux rapports que la Syrie entretient avec cette contrée. Ils acquirent bientôt, dans le commerce, des richesses considérables. C'est encore du négoce que vivent leurs descendants.

Les Syriens sont catholiques du rit grec; afin de s'affranchir des vexations que suscitaient contre eux, dans l'exercice de leur culte, les patriarches schismatiques qui auraieut voulu les absorber dans leur communauté, ils s'engagèrent à leur donner chaque année, à titre de présent, une somme de 3000 piastres.

Il y a au Caire, environ trois à quatre mille chrétiens de Syrie. Ils s'allient entre eux et perpétuent, avec leur race, leurs mœurs et leurs usages.

## XVIII

Après avoir étudié les différents peuples de l'Egypte, nous ne voulons pas passer sous silence les *Bohémiens*.

Cette race singulière et mystérieuse qui promène son vagabondage à travers l'Europe, a aussi des représentants sur les bords du Nil. Les Bohémiens d'Égypte forment une caste à part. Ils ne se mélangent pas avec les autres habitants. Le type de leur physionomie est bien distinct; leur teint est plus basané que celui des Arabes. Ils parlent une langue autre que celle du pays. Musulmans de nom, ils ne pratiquent pas l'islamisme. Ils errent de ville en ville, de village en village, par famille ou par troupe. Les hommes sont en général *bateleurs;* les femmes, que l'on reconnaît à leur costume original, disent la bonne aventure; elles parcourent les campagnes et les villes portant sur l'épaule une besace en peau de chèvre ou de gazelle, qui renferme des amulettes, des médicaments, des serpents. Elles débitent des remèdes contre tous les maux et annoncent, par leurs cris répétés, les merveilleux trésors qu'elles tiennent à la disposition du public naïf du Caire, où elles sont toujours fort entourées.

## XIX

Les *Ophiogènes*, ou enchanteurs de serpents de l'Égypte, ont joui de tout temps d'une grande renommée. Strabon en parle; la plupart des voyageurs modernes, qui ont visité le pays des Pharaons, ont été frappés de la familiarité avec laquelle ils manipulent les reptiles et les animaux venimeux.

Les *psylles* vont de maison en maison, évoquant et charmant les serpents qu'elles peuvent renfermer. Ils prétendent les attirer à eux par une vertu particulière. Armés d'une courte baguette, ils entrent dans l'appartement qu'ils doivent purger de ces hôtes venimeux, font claquer leur langue, crachent sur le sol et prononcent la conjuration suivante : « Je vous adjure par Dieu, si vous êtes dehors ou dedans de paraître; je vous adjure par le plus grand des noms, si vous êtes obéissants, paraissez; si vous désobéissez, mourez! mourez! mourez! »

Le serpent, docile à cet ordre, déloge sur-le-champ; il sort d'une fissure de la muraille ou du parquet.

Quoique des personnes, d'ailleurs très éclairées, croient aux artifices des *psylles*, il est difficile de ne pas les soupçonner de supercherie.

Pendant les fêtes publiques, les *psylles*, établis sur la place de l'Esbekyeh, au Caire, ont le privilége d'attirer le plus de monde. Le cou entouré de serpents, les bras de même, ils font avec eux toutes sortes de tours qui charment et émotiennent les spectateurs. Parfois ils se font mordre les bras, la poitrine; ils sont là ruisselants de sang, se débattent au milieu de leurs vipères, les mordant eux aussi, faisant semblant de les avaler.

Les *bateleurs* ou *psylles* font des tours avec une adresse merveilleuse; ils ont la vipère *hatjé* qu'ils rendent aussi immobile qu'un bâton; pour cela, ils lui crachent dans la gueule, la lui tiennent fermée un instant, appuyant leur main sur sa tête. Aussitôt, son corps devient raide comme si la mort en avait fait sa proie; ils font alors passer ce serpent de main en main. On peut le toucher, le jeter en terre, il ne fait pas un mouvement. Pour le réveiller, les *psylles* roulent dans leurs mains l'extrémité de leur queue pendant deux ou trois minutes, la vipère *hatjé* commence à rouvrir les yeux, secoue sa petite tête comme si elle sortait d'un profond sommeil, puis, bientôt, se met à faire mille bonds. Cette dangereuse vipère a 5 ou 6 pieds de long et 3 pouces de tour. C'est une des plus redoutables.

Toutes ces vipères, avec lesquelles les *psylles* font leurs tours, dont ils s'entourent les membres, n'ont plus les crochets qui contiennent le venin, mais pour les prendre dans le désert ou dans les fossés où elles se trouvent, il leur faut certainement une grande adresse et une bonne dose de courage.

Ces *psylles*, qui ont existé dans l'antiquité égyptienne, car ils figurent sur les monuments, représentant des fêtes publiques, ont réellement une dextérité surprenante.

De tous les temps, ils ont joui d'une grande réputation; ils passent pour être plus adroits que les charmeurs de serpents que l'on trouve dans les Indes. Les *psylles* ont toujours formé une corporation à part, ils font ce métier de père en fils, métier qui, du reste, est une vraie science. « Il faut descendre d'un *psylle*, disent-ils, pour que les serpents vous obéissent. »

Hérodote qui a une façon si simple, si naïve et si vraie de tout expliquer, nous parle longuement des *psylles*, qui déjà, à cette

époque, jouissaient d'une grande célébrité. Il nous l'explique de la manière suivante :

« Les *psylles*, nous dit-il, imitent le cri d'amour du serpent pour appeler la femelle; celui de celle-ci pour attirer à elle le mâle; ils l'imitent si bien, que le serpent trompé, accourt au bruit de leur voix; une fois la bête près d'eux, adroitement ils lui cassent les crochets contenant le venin, et peuvent alors les apprivoiser sans crainte, faire avec eux tous les tours qui charment la foule. »

## XX

L'*islamisme*, la religion musulmane, est celle qui domine en Égypte : elle y fut introduite au septième siècle, par la conquête d'Amrou. Avant cette époque, l'Égypte, province du Bas-Empire, était chrétienne; mais la foi religieuse y avait été brisée et compromise par les nombreux schismes qui, dès les premiers siècles du christianisme, la brisèrent en Orient. Aussi les chrétiens d'Égypte, peu éclairés et las de toutes les disputes, n'opposèrent-ils qu'une faible résistance au prosélytisme des sectateurs de Mahomet.

On sait que le Coran est regardé par les Arabes comme émané de Dieu. Ce livre est écrit en arabe littéral. Les ulemas prétendent que son style est sublime et qu'on ne peut l'imiter en élégance, en beauté, en concision. Le Coran est donc pour les musulmans le livre par excellence. Ils le lisent ou l'entendent lire cinq fois par jour. Quelques-uns l'apprennent par cœur; tous en retiennent les versets ou les chapitres fondamentaux.

Le Coran est composé de cent vingt-cinq fragments, que les fidèles croient avoir été apportés à Mahomet pendant les ving-trois années qui s'écoulèrent depuis que ce prophète atteignit l'âge de quarante ans, époque à laquelle il commença à remplir sa mission religieuse jusqu'à sa mort.

Les principes élémentaires de l'islamisme sont simples; ils se réduisent à deux : la croyance en l'unité de Dieu, exprimée par la formule : « Il n'y a de Dieu que Dieu », et la foi en la mission de Mahomet : « Mahomet est le prophète de Dieu. » C'est autour du dogme de l'unité divine que Mahomet rallia les tribus de l'Arabie, plongées avant lui dans l'idolâtrie la plus grossière et fonda, à la fois, leur religion et leur puissante nationalité.

Mahomet, en prêchant l'islamisme, annonçait qu'il n'y avait

jamais eu qu'une seule religion véritable, dont il se donnait pour le restaurateur inspiré :

« Toutes les fois, disait-il, que cette religion a été négligée ou corrompue dans l'essentiel, Dieu, à des époques diverses, a envoyé du ciel des livres à différents prophètes : le *Pentateuque* à Moïse, les *Psaumes* à David, d'autres livres à d'autres prophètes, enfin l'*Evangile* à Jésus. Ces livres sont tous vrais; mais le Coran, descendu du ciel le dernier, doit être suivi jusqu'au jour du jugement, dans les lois qu'il a établies; il est la parole, la lumière de Dieu; il est éternel, incréé; l'original est entre les mains de Dieu, et ne peut être changé ni abrogé. »

Celui qui a fait toutes les choses prescrites, est placé au jour du jugement dans le paradis.

« Les élus, s'écrie Mahomet, habiteront le jardin des délices; ils reposeront sur des lits enrichis d'or et de pierreries précieuses; ils se regarderont avec bienveillance, ils seront servis par des enfants doués d'une éternelle jeunesse, qui leur présenteront du vin exquis, dans des coupes de différentes formes. La vapeur n'alourdira point leur tête et n'obscurcira point leur raison. Ils auront à souhait les fruits qu'ils désireront et la chair des oiseaux les plus rares. Près d'eux seront les houris, aux beaux yeux noirs. La blancheur de leur teint égale l'éclat des perles. »

Les méchants, qui ne rachètent pas leurs méfaits par l'aumône et la prière, souffrent en enfer dix fois ce qu'ils ont fait souffrir les autres.

## XXI

La prière est la principale pratique de la religion musulmane. Il faut la faire cinq fois par jour :

Au *fegre* (le matin) descend un ange qui reste jusqu'au *dour;* à midi, il inscrit le nom de ceux qui n'ont pas prié. A midi, le livre est clos; malheur à ceux qui n'ont pas fait la prière. Cependant ils peuvent, en priant et jeûnant plus qu'il ne l'est ordonné, effacer cette faute.

Un autre ange demeure de midi à l'*asr* (trois heures et demie), un autre de l'*asr* au *magreb* (coucher du soleil), et enfin le dernier du *magreb* à *l'eche* (trois heures après le coucher du soleil).

« Publie la gloire du Très-Haut avant le coucher et le lever du

soleil, pendant la nuit et aux extrémités du jour, afin que ton cœur soit content de lui-même (xx, 130). »

« Tourne ton front, en priant, vers le temple antique qu'Abraham, aïeul d'Ismaël, consacra au Seigneur (la Gaaba).

« En quelque lieu que tu sois, porte les regards vers ce sanctuaire auguste. »

Les purifications forment une des parties les plus essentielles du culte musulman. La loi permet au croyant l'exercice d'aucun acte religieux, s'il ne s'est lavé auparavant de toute souillure corporelle.

Il y a trois sortes de purifications : le lavage, l'ablution, la lotion. La première est commandée pour les souillures matérielles, soit du corps, soit du vêtement, soit de l'endroit où l'on prie.

Pour éviter celle-ci, afin de ne pas s'agenouiller sur un lieu impur, les musulmans font porter par leurs esclaves un petit tapis, appelé en arabe *sedjadeh* qu'ils déploient à l'heure de la prière. Ceux qui n'ont pas de tapis se placent sur leur manteau.

L'ablution, *eloudhouon*, consiste à se laver le visage, la bouche, la barbe, les mains, les bras jusqu'au coude et les pieds jusqu'à la cheville. On prie en l'accomplissant. En Orient, les ablutions firent partie, de tout temps, des prescriptions religieuses. Mahomet les emprunta aux Juifs, et c'est une des pratiques les plus sages qu'ait établie l'islamisme. Sous le prétexte d'un acte religieux, elle prescrit aux Orientaux des mesures de propreté et d'hygiène, dont l'emploi répété, excellent partout, est encore plus urgent dans les climats chauds.

## XXII

Les cérémonies religieuses des musulmans sont nombreuses, ainsi que leurs fêtes, où ils déploient une grande pompe.

Les mosquées sont toujours d'une propreté scrupuleuse. Elles ne renferment ni chaises, ni bancs. Le sol y est couvert, en été, de nattes; en hiver, de tapis, sur lesquels les musulmans se tiennent assis sur les talons. On sait qu'ils déposent leurs chaussures avant d'entrer dans les mosquées. Leurs gestes, leurs regards y sont calmes et modestes, leur attitude est recueillie. Dans les plus grandes mosquées on voit néanmoins, pendant une partie de la journée, des hommes qui causent ensemble, dorment et travaillent même. Quoique s'y livrant à de pareilles occupations, les musulmans ont pour leurs mosquées le plus grand respect.

Avant l'expédition française, il n'était pas permis aux chrétiens et aux juifs de passer à cheval devant certaines mosquées.

Napoléon fit cesser cet usage en opposant aux ulémas un argument sans réplique :

« Si c'est par respect pour vos mosquées, leur dit-il, que vous ne laissez pas passer à cheval les membres des religions différentes de la vôtre, pourquoi ne vous y assujettissez-vous pas aussi à cette loi? Est-il raisonnable d'exiger pour les objets de votre culte, et de la part des étrangers, des témoignages de vénération que vous ne leur donnez pas vous-même? »

Aujourd'hui la tolérance est arrivée à ce point que les Européens peuvent entrer sans danger dans les mosquées. Ce qu'il y a d'intéressant dans ces temples musulmans, ce sont les fondations pieuses qui leur sont agrégées. Aux mosquées les plus importantes sont annexées des espèces d'hôtelleries, des écoles publiques où l'on forme à l'étude de la religion ou des lois les imans, les muezzins, pour le service du culte ; les *cadis* et les *Naibs*, pour la judicature.

La mosquée *del-Azhar* est comme la Sorbonne de l'Égypte, on y vient pour s'inscrire de tout l'Orient.

On trouve dans l'intérieur des mosquées des quartiers appelés *rouâge*, où logent les étudiants. Il y a celui des Syriens, celui des Persans, des Kurdes, des Nubiens, des Turcs, des Indiens, des Moghrébins, des habitants de l'Hedjas.

Tous sont entretenus aux frais de la mosquée. Chaque mosquée est dirigée par un *nazir*, qui a la manutation des fonds qui lui sont alloués pour son entretien, ou des legs pieux qu'elle possède, et qui désigne les ministres de la religion aussi bien que les serviteurs inférieurs. Ordinairement deux imans sont employés à desservir la mosquée. Ils sont chargés de prêcher ou de réciter, aux heures fixes, les cinq prières quotidiennes appelées *namaz*.

Les *ismans* ne forment que la classe moyenne des ministres de la religion musulmane. Au-dessus d'eux sont les *cheiks*, chargés de la prédication du vendredi (le dimanche des musulmans), et les *kalifs*, qui disent ce jour les cinq prières, que les *ismans* récitent le reste de la semaine. Au-dessus de ces derniers sont les *muezzins* qui, du haut du minaret, annoncent la prière.

J.-T. DE BELLOC.

(*A suivre.*)

# MARIE STUART [1]

« Nous espérons que le jour n'est pas loin où cette église pourra être placée sous l'invocation de sainte Marie, martyre. »

Telles sont les généreuses paroles que prononçait dernièrement, en posant la première pierre de l'église catholique de Linlithgow, S. G. Mgr l'archevêque d'Edinburgh. Et l'univers entier y a applaudi! C'est que les temps sont passés où la calomnie seule se faisait entendre, quand il s'agissait de Marie Stuart. Des travailleurs infatigables ont fouillé dans cet amas de ruines où la passion avait enterré vive la vérité historique. Échappant par la force de leur caractère à tout esprit de coterie, des écrivains catholiques et protestants ont étudié, avec méthode et sans parti pris, la question de Marie Stuart, et ils ont reconnu son innocence. Leurs fiers accents ont remué les âmes, les innombrables documents qu'ils ont découverts ont frappé les intelligences, et la cause de Marie Stuart est aujourd'hui gagnée en Europe. Dieu soit loué de l'énergie qu'il a communiquée aux défenseurs de la reine martyre!

(1) Au moment où la réhabilitation de Marie Stuart préoccupe non seulement le monde religieux et savant de tous les pays, les évêques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, mais encore le clergé anglican et les protestants eux-mêmes, nous sommes heureux de pouvoir publier sur cette grave question une étude magistrale de M. A. Petit. Nul, en effet, n'est plus compétent que cet historien pour traiter à fond ce sujet.

Les nombreuses et longues recherches auxquelles il s'est livré pour composer sa *remarquable histoire* de Marie Stuart, parue il y a quelques années, et qui a été couronnée par l'Académie française, le mettent mieux que personne à même de nous fournir sur Marie Stuart les documents les plus précieux, documents dont la plupart sont inédits et inconnus des érudits, et il l'a fait avec l'autorité et le talent qui se révèlent à un si haut degré dans tous ses travaux historiques, et que nos lecteurs ont pu admirer particulièrement dans l'*Histoire contemporaine* de la France qui se publie en ce moment chez l'éditeur Palmé et dont les derniers volumes sont sous presse. Cet ouvrage, de l'aveu de tous les critiques, est de beaucoup supérieur comme érudition et comme esprit à tous les travaux similaires qui ont paru jusqu'à ce jour.

Marie Stuart naquit à Linlithgow le 11 décembre 1542. Elle n'avait que trois jours, lorsque son père Jacques V mourut. La régence fut disputée avec acharnement. Le cardinal Beaton, ancien ministre de Jacques V, et le comte d'Arran se mirent en campagne, pour s'assurer chacun le gouvernement du royaume. Arran l'emporta, grâce à l'appui de l'Angleterre, et le cardinal fut enfermé au château de Blackness. Henri VIII n'avait pas prêté au comte d'Arran un appui désintéressé. Le temps que ce prince monstrueux n'employait pas à la débauche, était consacré sérieusement à la politique. L'occasion lui parut favorable d'unir l'Écosse à l'Angleterre, en faisant épouser la jeune Marie au prince de Galles. Sir Ralph Sadler fût chargé de la négociation; mais des exigences inacceptables empêchèrent toute union. Le parti français se releva avec le cardinal Beaton, et il s'ensuivit une longue guerre, que la mort même du cardinal ne parvint pas à calmer. Arran, rallié au parti français, continua la lutte (1).

Ce que voulait Henri VIII et, après lui, le duc de Somerset, était avant tout d'obtenir la garde de la jeune Marie. Plus le danger était pressant, plus le patriotisme des Écossais redoublait de vigilance. Pour mettre la jeune reine à l'abri d'un coup de main, on la transporta, avec ses petites compagnes, au monastère d'Inch-Mahone, situé au sein du lac Monteith, dans la contrée la plus sauvage de l'Écosse. C'est de là qu'elle fut ensuite envoyée en France, où elle reçut, avec les soins les plus tendres, une éducation distinguée. Sa beauté, son esprit naturel, la franchise de son caractère, son courage même, attirèrent bientôt sur elle tous les regards. Quand, surtout, elle prenait le gracieux costume des highlands, et qu'elle chantait les mélodies de sa terre natale, elle excitait alors un enthousiasme délirant. « Étant habillée à la sauuage, comme ie l'ay veuë », écrivait Brantôme, « et à la barbaresque mode des sauuages de son pays, elle paroissoit eu vn corps mortel et l'habit barbare et grossier, vne vraye deesse (2). » — « Notre petite reinette écossaise n'a qu'à sourire, » disait Catherine de Médicis, « pour faire tourner toutes les têtes. » Mais loin d'être volage, en dépit de ses qualités et de l'admiration dont elle était l'objet, malgré même les exemples pernicieux que pouvaient lui donner ces « déesses humaines », qui

(1) J. Knox, *Ref.* I, 60-62. — Buchanan, *Her. scotic.*, XV, 40 et suiv. — J. Balfour, Ann. I, 287. — *Paten's exped.* dans les *Fragm. de Dalyell.*

(2) Brantôme, *Discours sur Marie Stuart.*

s'appelaient Marguerite de Navarre, Marguerite de Savoie, Diane de Poitiers et Anne d'Este, princesse de Ferrare, elle se fit remarquer, de bonne heure, pour sa piété sincère. Le peuple même admirait sa tenue à l'église; et un jour du Saint-Sacrement, une pauvre femme, la voyant marcher gravement, un cierge à la main, demanda si ce n'était pas un ange (1). Mariée à François II, elle édifia la cour par ses sentiments et sa conduite. Après la mort du roi, elle vécut dans une solitude absolue, et son austérité fit autant de sensation en Europe qu'en avait produit auparavant sa rare beauté (2).

Elle pensait alors à se faire religieuse, mais les nécessités politiques la rejetèrent dans le monde. La jeune veuve quitta la France en pleurant. Elle ne prévoyait pourtant qu'une partie des maux qui l'attendaient. La farouche éloquence de John Knox avait remué l'Écosse; les protestants étaient nombreux et hardis, les catholiques étaient obligés de baisser la tête. Une noblesse factieuse, des sujets turbulents, des âmes gangrenées de vices et qui cachaient sous le voile du protestantisme des convoitises honteuses, une impudence qui ne rougissait de rien, l'astuce et la cruauté, tous les instincts pervers qui remuent au fond du cœur humain étaient alors entièrement à leur aise. Sous un extérieur austère qui rappelait celui de Jean Hus, les seigneurs écossais dissimulaient leur naturel enclin à la trahison. Ils épiaient leur reine avec l'intention bien arrêtée de la prendre en défaut, dans sa conduite publique ou privée. Marie s'aperçut bientôt de ces intentions hostiles. Elle régla sa conduite en conséquence, et fut d'une rigueur extrême quand il s'agit de son honneur. Un gentilhomme français fut puni de mort pour s'être introduit dans sa chambre. Chastelard expira en s'écriant : « Adieu, toi si belle et si cruelle, qui me tues, et que je ne puis cesser d'aimer (3). »

Cette aventure poussa la reine à se marier. Trois prétendants se mirent sur les rangs : le roi de Suède, don Carlos, et l'archiduc Charles. Marie aurait pu rester veuve, le peuple aimait à la voir présider en personne les cours de justice (4), et sa prudence la faisait

(1) Bell's *Life of Mary Stuart*, I, 70. — Cf. Prince Labanoff, I, 36.

(2) The queen of Scotland... dothe carrye herseff so honorably, advisedlye and dyscrytelye, as I can not but feare her progresse. Corresp an. à sir Dudley dans les Illust. of Stevenson, f° 84, et Trockmorton, dans Tytler, III, 138.

(3) Brantôme, *Discours sur Marie Stuart*.

(4) In tribunali sæpe causas audiendo, ut æquabilijure summos cum infimis contineret. (Camden, *Hist. Eliz*, I, 78.)

« estimer et adorer de ses sujets (1) ». Mais l'esprit d'insubordination qui s'était depuis longtemps glissé dans la noblesse ne le permettait pas. Tôt ou tard, l'autorité d'une reine aurait été méconnue.

En apprenant que la reine devait convoler à de secondes noces, J. Knox ne put s'empêcher d'intervenir. Tribun audacieux, réformateur sans principes, n'ayant pas même le bon sens en partage, jaloux, peut-être, de n'avoir pas eu, après la rupture de ses vœux, une femme aussi aimable que Marie Stuart (2), il se déchaîna contre elle avec un acharnement passionné. Dans une entrevue qu'elle eut la faiblesse de lui accorder, Marie Stuart fut indignement outragée, et le « scélérat », pour me servir de l'expression d'un protestant, eut l'audace de s'en vanter. Pour couper cours aux représentations messéantes qu'elle recevait, Marie Stuart se décida à épouser son cousin, lord Darnley, fils du comte de Lennox.

Le bâtard Murray, frère naturel de Marie Stuart, en fut blessé. Quoique la reine lui eût témoigné plus d'affection et de confiance qu'il n'en méritait, il fut son ennemi le plus dangereux. Partisan de John Knox et pensionnaire d'Élisabeth, à ce double titre, il était déjà engagé dans le camp opposé : son ambition faisait le reste. A la nouvelle du mariage de Marie Stuart, il se sentit perdu. De concert avec Élisabeth, il conçut le projet de tuer Darnley, de détrôner et d'emprisonner la reine (3). Pour éviter de prolonger une situation si dangereuse, Marie conclut avec Darnley un mariage secret au commencement d'avril (1565), et le mariage public fut fixé au 29 juillet. Il y eut alors une joie sincère en Écosse; mais le désenchantement commença pour Marie le jour même du mariage. De peur de déplaire aux réformés, Darnley refusa d'entendre la messe, après la bénédiction nuptiale, et la reine resta seule devant l'autel. Ce fut un motif pour les protestants d'oser davantage. Ils voulurent forcer la reine à abjurer sa foi, et à renoncer à cette invention « papiste, blasphématoire et idolâtrique (4) », qui s'appe-

(1) L. Castelnau, *Mémoires*, v, 11.

(2) Ceci n'est pas une supposition purement gratuite, car, à cinquante-huit ans, le saint homme songeait à épouser une jeune fille de seize ans, et il se maria l'année suivante à Marguerite Stuart qui, à la jeunesse, joignait encore le petit avantage d'être du sang royal.

(3) Keith, *Hist. of the Church*, f° 292. — Melvil, *Mem*, I, 203, 204. — Chalmers, *Life of* M. S., I, 217. — Blackwood,, *Op*. p. 540. — W. Tytler, *Rech. histor.*, p. 109. — Prince Labanoff, I, 304,

(4) Proclam. citée dans Keith, f° 541.

lait la messe. Dans la nuit, ils arrivèrent en tumulte autour du palais. Si, au lieu du faible Darnley, Marie eût épousé un prince ayant dans les veines quelques gouttes de sang généreux, il aurait été facile d'arrêter du premier coup ces procédés révolutionnaires; mais il n'y avait rien à attendre de ce jeune efféminé, eût-il été roi en titre, au lieu d'être simplement le mari de la reine. Loin d'être aidé par lui, Marie Stuart devait sans cesse trouver en Darnley un obstacle et un danger.

Le lendemain du mariage, ayant appris le motif des cris qui avaient été proférés pendant la nuit, jusque sous les fenêtres du palais, Marie fit venir plusieurs bourgeois d'Edinburgh et les rassura sur leur liberté religieuse; mais en même temps, elle réclama pour elle-même une liberté semblable. « Malgré tout mon désir de vous plaire », leur dit-elle, « je ne puis abandonner la messe. J'ai été élevée dans la foi catholique, je l'estime si sainte et si agréable à Dieu, que je ne puis la quitter sans blesser ma conscience. En telle matière, ma conscience, aussi bien que les vôtres, ne doit pas être forcée. Vous avez pleine liberté de religion cela doit vous satisfaire : laissez-moi, je vous prie, le même privilège (1). »

Ces paroles, empreintes d'une grandeur d'âme et d'une franchise qui contrastaient avec la perversité de l'époque, gagnèrent à la reine l'affection des habitants d'Edinburgh. N'espérant pas que Marie se compromettrait, Elisabeth fomenta contre elle une insurrection redoutable. Ce fut pour la reine d'Ecosse l'occasion de déployer son énergie. Prise au dépourvu, elle fit néanmoins face au danger, et l'insurrection fut vaincue à la première attaque. Murray, frère de la reine, était à la tête du mouvement insurrectionnel; il fut obligé de se retirer en Angleterre (2).

Plus la reine se rendait recommandable, plus elle se montrait forte, plus Darnley devenait jaloux. Les éloges que l'on accordait à Marie Stuart le blessaient profondément, car il aurait voulu en être seul l'objet. Il lui faisait chaque jour des scènes pour obtenir la couronne matrimoniale, c'est-à-dire le partage de la royauté; mais la constitution écossaise s'y opposait : il fallait que le Parlement y consentît. Trop borné pour apprécier le pouvoir des lois, Darnley

(1) Paul de Foix à Catherine de Médicis, dans Teulet, II, 215. — Prince Labanoff, VII, 54. — Stevenson's, *Illust.*, f° 135.

(2) Teulet, II, 221. — Keith, f^os 314, 315, 319. — Lodge, I, 353.

attribuait le refus de la reine à de mesquines considérations, et il s'emportait contre les nobles qui ne se courbaient pas devant lui. « Les paroles qu'il profère », écrivait l'ambassadeur anglais Randolph, « contre ceux pour lesquels il a conçu de la haine, quelque mal fondée qu'elle puisse être, sont tellement remplies d'orgueil et de dépit, qu'on le prendrait plutôt pour le monarque du monde entier, que pour cet homme que nous avons vu et connu pendant si longtemps, lord Darnley. Il attend actuellement les hommages de la part de gens qui n'ont guère envie de lui en rendre; et ceux qui lui en rendent croient qu'il en est très peu digne. Il est au comble de tous les honneurs qu'une femme puisse conférer à un homme; la reine dit de lui tout le bien possible; toutes les dignités qu'elle peut accumuler sur sa tête lui sont déjà données et accordées : on ne plaît pas à la reine lorsqu'on ne réussit point à le contenter; et je puis dire encore qu'elle a concentré en lui toutes ses volontés, pour être conduites et dirigées selon le bon plaisir de ce lord; enfin, elle n'a pas plus de crédit sur lui pour l'engager à ce qu'il ne voudrait pas faire, que Votre Seigneurie n'en aurait sur moi, pour me persuader de me pendre moi-même. Marie aurait souhaité que la dernière et suprême dignité d'être proclamé roi fût différée jusqu'à ce que le Parlement l'eût agréée, ou au moins jusqu'à ce que ce lord eût vingt et un ans, afin de donner plus de poids et d'autorité aux choses qui seraient faites en son nom. Il n'a pas voulu que cela fût différé d'un seul jour; il a voulu que cela se fît actuellement ou jamais (1). »

A ce caractère fantasque, Darnley jouissait d'autres défauts : l'ivrognerie et la débauche grossière avec les femmes (2). Un jour qu'il était en mauvaise compagnie dans la maison d'un marchand, la reine essaya de lui persuader doucement qu'il s'avilissait; il lui répondit d'une manière si outrageuse qu'elle se retira en pleurant (3).

Choquée de ces désordres malhonnêtes, Marie cessa de s'occuper de lui. Darnley pensa que ce changement était le fait de Riccio,

(1) Randolph à Leicester, 31 juillet. Robertson, app. XI.

(2) All people say that Darnley is to much addicted to drinking. V. Drury, à Cecil, 16 février 1566, dans Keith, f° 32 v. — His vices brought him to incontinency though the queen was beautiful and young enough a Princess Sanderson, p. 47. — Knox, v, 352.

(3) (He) gave her such words that she left the place with tears. Drury à Cecil, *ep. cit.*

secrétaire de la reine. Il voulut le tuer d'abord de sa main; il s'adjoignit ensuite plusieurs complices, et le meurtre fut commis dans les douloureuses circonstances que l'on connaît. Comme il fallait une raison, on répandit le bruit que Darnley avait trouvé Riccio en chemise dans la chambre de la reine, et couvert seulement d'une robe de chambre. La rumeur fut grande. Les ennemis de Marie Stuart s'en emparèrent. Elisabeth encouragea la calomnie, Paul de Foix la propagea en France. Dans une lettre adressée à Catherine de Médicis, l'ambassadeur précisait le fait, et indiquait que le roi avait fait cette pénible découverte « quelques jours auparavant, environ une heure après minuit (1) ». Ce fut dès lors, un fait avéré que Marie Stuart s'était compromise avec son secrétaire.

Malheureusement pour les calomniateurs, la précision même qu'ils voulurent mettre dans leur récit sert aujourd'hui à en démontrer la fausseté. Le meurtre de Riccio eut lieu dans la soirée du 9 mars. La scène nocturne, d'après la correspondance de Paul de Foix, se serait passée *quelques jours auparavant*. Or, dès le 13 février, l'ambassadeur anglais écrivait à son gouvernement que Darnley et son père, le comte de Lennox, imaginaient tous les moyens pour arriver à la couronne malgré la reine. « Je sais », ajoutait l'ambassadeur, « que si l'on réalise ce qui est projeté, David (Riccio) sera égorgé *avant dix jours*, avec le consentement du roi (2). » Randolph fait ici allusion à un *bond* signé entre les nobles et renfermant trois choses : le rappel des lords bannis, l'établissement de la Réforme et la mort de Riccio, « par quelque moyen que ce soit (3) ». Le bruit s'était répandu que Riccio allait être élevé à la dignité de chancelier, « voilà pourquoi », dit Knox, « les nobles ont conspiré contre lui (4) ». — « En vérité », écrivait-on d'Edinburgh à lord Bedford, « personne de nous, de nos amis, de ceux qui ont participé à cette action ne se proposait d'autre but que d'établir la Réforme, conserver l'amitié entre l'Ecosse et l'Angleterre et soutenir ses frères (5). » Comme Riccio, italien d'origine, était venu en Écosse à la suite du comte de

(1) Paul de Foix à Catherine de Médicis, dans Teulet, II, 264.

(2) Randolph'sletter, dans Tytler, III, 215. — Caird, 50.

(3) By some means or other Herries. *Mem.*, f° 76. — Sanderson, 41. — Mackenzie, *The scot. writ.*, III, 66.

(4) At the parliament that was to be, he was ordained to be chancellor; which made the lords conspire against him. (Knox, *Refor.*, V, 342.)

(5) Inform. for my lord of Bedforde, dans les Stevenson's *Illust.*, p. 169.

Morette, il y eut, au sujet de sa mort, un échange de correspondances entre les deux pays. Dans les détails adressés au grand-duc de Toscane, on affirme positivement que l'aventure racontée par les ennemis de la reine ne reposait sur aucun fondement (1).

Les nobles s'étaient débarrassés de Riccio avec la participation du roi. Quand Darnley se fut aperçu que le coup n'avait pas été fait à son profit, il voulut punir les coupables. Marie s'y opposa. Quelques jours plus tard, Marie devenait mère de Jacques VI. En présentant ce jeune héritier de la couronne à Darnley, elle eut le courage de lui dire : « Monseigneur, Dieu vous a donné un fils, et il n'est de nul autre que de vous. » Par ces paroles, elle faisait allusion aux calomnies qui avaient circulé sur ses relations avec Riccio: le roi comprit, et baisa l'enfant en rougissant. Il y eut un rapprochement momentané entre les deux époux. Mais, pour se laver, Darnley aurait voulu que ses anciens complices fussent, pour toujours, exclus de la présence de leur reine. Marie était d'un avis différent; elle pensait que la naissance d'un prince était un sujet de joie pour le pays tout entier, et que les anciennes rancunes, si elles existaient, devaient être oubliées en ce jour. Darnley ne put voir sans jalousie Murray et les criminels rentrer en grâce. Sa haine l'éclairait mieux que sa raison, et, il faut en convenir, Murray était le mauvais génie de la reine; elle saluait en lui un frère, elle n'embrassait qu'un traître. Irrité, au plus haut point, de la confiance que Marie témoignait à Murray, il résolut de le tuer. La reine en fut avertie : « Eh quoi! » lui dit-elle, « ce n'est pas assez pour vous d'avoir assassiné mon secrétaire, il faut encore que vous trempiez vos mains dans le sang de mon frère! » Darnley s'était imaginé que la reine le croyait innocent, cette brusque réprimande retentit à son oreille comme un coup de tonnerre (2).

Après les émotions du 9 mars et les fatigues de l'enfantement, Marie avait besoin de quitter sa capitale et de vivre quelque temps à la campagne. Elle se rendit au château d'Alloa, où elle reçut la visite de plusieurs diplomates. Le voyage se fit par eau. Afin de n'être pas en tête à tête, dans une barque, avec des gens qu'il détestait, Darnley fit le voyage par terre. On n'aurait guère fait

(1) Il che non fu mai vero. Awisi da Scotia, dans le P. Labanoff, VII, 62. — Cose che non erano vere. (*Ibid.*, p. 71.)

(2) Herrera, *Historia del reyno de Escocia*, p. 74. — Blackwood, p, 556. — Miss Strickland, II, 354.

attention à ce voyage, s'il n'eût servi de prétexte à une foule de calomnies, qui furent ensuite imaginées contre la reine. Quelques criminels restaient encore à pardonner, Murray pria la reine de rappeler le secrétaire d'État Lethington, qui s'était expatrié avec le chancelier Morton, après l'assassinat de Riccio. Darnley s'opposa énergiquement à son retour, et il avait raison, car c'était un artisan de complot. Par condescendance pour Murray, la reine passa outre, et accorda ce que lui demandait son frère, non moins coupable que tous les exilés. A cette nouvelle, Darnley quitta le château d'Alloa et revint en colère à Edinburg. Bothwell, qui commandait dans le Border, en fut aussi indigné; il était venu au château d'Alloa pour entretenir sa souveraine des dangers qui menaçaient la frontière méridionale de ses États, s'était querellé avec Murray, et, mal soutenu de la reine, il avait quitté furtivement la cour (1).

A force de prévenances, Marie parvint à calmer Darnley. Elle consentit même à l'accompagner dans une partie de chasse dans la forêt d'Ettrick; mais ne pouvant tolérer la présence de Murray, sans autre prétexte de brouille, il s'enfuit à Dunfermline, puis à Dalkeith et ne reparut plus de longtemps (2). Il eut même l'impudence, ne trouvant pas d'autre sujet de blâme, d'accuser la reine d'indifférence religieuse; il l'écrivit au pape et aux rois de France et d'Espagne (3). Quand la cour revint à Edinburgh, il se cantonna en maison particulière et refusa de descendre à Holyrood, quoique la reine l'en eût fait prier.

Cette conduite accablait Marie de chagrin. Elle alla en personne le chercher pour le ramener au palais. Ils passèrent la nuit ensemble, sans que la reine pût obtenir de lui, dans l'intimité conjugale, la raison de son mécontentement. Bien plus, en présence des membres du conseil privé, elle le pria, le supplia de lui dire s'il y avait quelque chose qui lui déplût dans sa conduite. Darnley garda un silence obstiné. Marie Stuart lui prit les mains et le conjura avec effusion de parler : il fut sourd à son appel. Les membres du conseil et l'ambassadeur français joignirent en vain leurs prières à celles de la reine. Semblable à ces enfants capricieux qui se font un jeu de la bouderie, Darnley persista à garder le silence. A la fin, l'ambassadeur français, Du Croc, lui demanda si la reine lui avait

(1) Robertson, app. XVII.
(2) Goodall, I, 295. — Chalmers, I, 284 et suiv.
(3) Knox, V.

donné quelque sujet de mécontentement; il répondit qu'il n'en avait pas, salua le conseil et partit (1). « Nous demeurasmes auprès de la Royne », dit l'ambassadeur français, « et la priasmes de continuer d'estre toujours sage et vertueuse, et de ne se attrister ny en ce s'ennuyer et que la vérité serait bien congneue partout (2). »

Ce que Darnley n'avait pas voulu dire à Edinburgh, il l'écrivit de Glasgow : deux raisons justifiaient sa conduite : il n'avait pas assez d'autorité, et on ne faisait pas assez attention à lui. La reine lui répondit qu'elle l'avait honoré autant qu'il dépendait d'elle, et que, malgré l'abus qu'il en avait fait, elle le traitait toujours avec le même respect (3).

Pendant ces démêlés domestiques, Bothwell était occupé à s'assurer des principaux révoltés du Border, plusieurs avaient été saisis sans résistance, mais John Elliot du Park se défendit à outrance, et Bothwell, trouvé évanoui, baigné dans son sang, fut transporté à l'Hermitage. Cet accident arriva le 7 octobre; le lendemain, Marie quitta Edinburgh, pour aller présider les assises à Jedburgh. Elle y resta une semaine. Le 16, elle partit en compagnie de Murray, de Lethington et de plusieurs autres de ses ministres, pour aller rendre visite à Bothwell. A son retour, elle écrivit à son lieutenant dans le Border, et lui envoya ses instructions (4). Puis, saisie par la fièvre, elle tomba malade. Dans ses instants lucides, elle édifiait son entourage par sa résignation. Elle demandait à Dieu pardon de ses péchés, et le priait de faire entrer dans son cœur les sentiments de contrition et de pénitence : « C'est déjà une grande faveur de sa part », disait-elle, « que de m'avoir accordé le temps de me repentir. » Le lendemain, après une nuit passée dans l'abattement, elle dit à ceux qui veillaient près de son lit : « Je n'ai plus que peu d'heures à passer ici-bas, et j'échangerai la terre contre un monde meilleur. Sans doute, j'aime la vie, mais je ne trouve pas qu'il soit pénible de se résigner à la mort : Dieu

(1) Du Croc à Catherine de Médicis, 17 octobre, dans Teulet, II, 291. — The Lords of the Privy-Council to Q. Mother, dans Keith, f° 347.

(2) Du Croc à Catherine de Médicis, *ibid.*

(3) Bochetel de la Forêt au roi, 21 octobre, dans M. Chéruel. *Marie Stuart et Catherine de Médicis*, p. 48. — The Lords of Privy-Conseil to Q. Mother, *loc. cit.*

(4) Guthrie, *Hist. of Scotland*, VI, 357. — Gautier, *Hist. de Marie Stuart*, I, 209. — Wiesener, *Marie Stuart et le comte de Bothwell*, 115, 116. — Keith, f° 352. — Prince de Labanoff, I, 378.

est notre maître, nous sommes l'ouvrage de ses mains : que sa volonté soit faite. » Elle demanda les prières de ses sujets, catholiques et protestants, pardonna de grand cœur à Darnley la peine qu'il lui avait faite, parla de son jeune fils, défendit de laisser approcher de lui des natures corrompues, et recommanda aux seigneurs protestants de laisser aux catholiques la liberté de conscience, disant que c'était une chose blessante que de gêner quelqu'un en pareille matière. Darnley, averti de sa maladie (1), ne vint la visiter que lorsqu'elle était déjà en convalescence.

Son attitude et son caractère, à la fois lâche et féroce, lui avaient complètement aliéné l'esprit de la noblesse écossaise. Les seigneurs proposèrent le divorce à Marie, comme seul moyen pour elle de recouvrer la tranquillité. Quoique les divorces entre rois ne fussent pas rares, il répugnait à la délicatesse de la reine d'Ecosse. Elle répondit que Darnley changerait peut-être et proposa de se retirer en France, jusqu'à ce qu'il se fût amendé. Lethington ajouta que les seigneurs trouveraient le moyen d'affranchir leur reine sans préjudice pour le jeune prince, et sans blesser la conscience de personne. « Je ne veux pas », répondit Marie, « que vous fassiez rien qui puisse blesser mon honneur ou ma conscience. Laissez plutôt les choses comme elles sont, en attendant que Dieu, dans sa bonté, y porte remède; car en croyant me rendre service, vous pourriez ne me causer que dommage et déplaisir. » — « Madame », repartit Lethington, « laissez-nous conduire cette affaire entre nous, et Votre Grâce n'en verra rien sortir que de bon et d'approuvé par le parlement (2). »

Le refus de la reine à la proposition de divorce, poussa les seigneurs dans un nouveau complot. Aux assassins de Riccio se joignirent ceux qui avaient autrefois tué le cardinal Beaton, et il fut convenu, entre un certain nombre de seigneurs, « qu'ils défendraient et soutiendraient quiconque se chargerait de tuer le roi, le fait de chacun étant accepté comme le fait de tous (3) ».

Le baptême du jeune prince eut lieu à Stirling, le 17 décembre. Darnley refusa d'y paraître, pour ne pas se trouver avec les nobles.

(1) Birrel's diarey f° 6. — *Hist. of James the sext*, f°s 2, 3. — Crawfurd's *Mém.* p. 3, 4. — Keith, app. 134, 135.

(2) Anderson, IV, II, f° 188 et suiv. — Spottiswoode, II, 41. — Guzman de Silva à Philippe II, dans les *Apuntamientos*, etc. — Blacwood, p. 557.

(3) Arnott's *Criminal Trials*, app. 386.

Cet oubli de toutes les règles, en un pareil moment, irrita vivement l'ambassadeur français. « Sa mauvaise conduite est incurable », écrivait-il, « et on ne peut attendre de lui rien de bon (1). »

Malgré le chagrin sous lequel elle ployait, Marie fit les honneurs à ses invités avec sa grâce habituelle. Mais après, brisée par la fatigue et l'émotion, elle dut garder la chambre. L'ambassadeur de France, mandé par elle, la trouva sur son lit, baignée de larmes. Tant de douceur et tant de tristesse touchèrent enfin le cœur de Darnley; il se rapprocha de Marie Stuart, et les deux époux reprirent la vie en commun. L'inépuisable clémence de la reine causa une brouillerie nouvelle. A l'occasion du baptême, Murray, Lethington, Bothwell, Bedford, Du Croc lui-même sollicitèrent le pardon de Morton. Marie n'était pas d'avis de l'accorder, et Darnley luttait en désespéré pour que l'ancien chancelier fût maintenu en exil. La reine craignit de mécontenter ceux qui la priaient d'user de clémence, et, pour leur être agréable, elle consentit à rappeler l'ancien chancelier. Ce fut de sa part une faute irréparable; justement offensé, Darnley quitta Stirling sans prendre congé de la reine et s'enfuit à Glasgow, auprès de son père, le comte de Lennox (2).

A peine à Glasgow, Darnley y tomba malade; on crut d'abord à un empoisonnement, mais la maladie, suivant son cours normal, fut bientôt reconnue pour être la petite vérole. Sans s'inquiéter d'un violent mal de côté qui pouvait devenir grave, Marie envoya immétement son médecin à Glasgow; elle y serait allée en personne, si on ne lui eût représenté qu'elle pourrait, à son retour, communiquer la maladie au jeune prince, ou la gagner elle-même (3).

Dans les premiers jours de 1567, un certain William Walcar, de Glasgow, informa la reine et les nobles que Darnley conspirait pour s'emparer du trône. Murray saisit l'occasion pour pousser sa sœur à agir contre lui; mais elle s'y refusa énergiquement. Bien plus, le 24 janvier, elle se mit en route pour Glasgow. Cette visite fit plaisir à Darnley. Tout le temps que les affaires du royaume n'absorbaient pas, Marie le passait près du convalescent. Touché de cette affection qu'il méritait si peu, Darnley manifesta le désir de reprendre la vie en commun. La reine lui tendit la main, en lui

(1) Du Croc à l'archevêque de Glasgow, dans Keith, VII.
(2) Knox, *Ref.* V, 349. — Wiesener, 147. — H. Glassford Bell, II, 17.
(3) Bedford à Cecil, dans M. Hosack, *Queen Mary and her accusers*, p. 174. — Tytler, III. 233.

promettant de l'aimer toujours. Marie avait fait disposer pour lui le château de Craigmillar. Darnley refusa d'y aller, parce que le propriétaire était beau-frère de Lethington, un des assassins de Riccio. Comme il y avait encore quelque danger à habiter le palais d'Holyrood, sur la proposition de Murray, Darnley fut installé à Kirk of Field, résidence agréable située au milieu des jardins, aux portes mêmes de la ville (1). La réconciliation était parfaite.

Pendant ce temps-là, Lethington, Morton, Bohtwell et Archibald Douglas se réunissaient à Whittingham et décidaient qu'il fallait se défaire de Darnley. Le jour fut fixé au 8 février; mais la reine couchait à Kirk of Field, et cette circonstance imprévue bouleversait les plans. Le 9, Marie s'absenta pour assister au mariage de deux de ses domestiques. Elle rendit visite à Darnley, au milieu du jour, et revint le soir pour lui dire adieu. Elle tenait à assister au coucher de la mariée, à rompre le gâteau de noces, à présenter la coupe symbolique où le lait était mêlé au vin; enfin, à enlever un bas à la nouvelle épousée : usages naïfs, que la Réforme eut le tort d'abolir. Sur le point de quitter Darnley, elle l'embrassa tendrement, lui passa un anneau au doigt et revint gaiement au palais. Vers deux heures du matin, une explosion se fit entendre : Kirk of Field venait de sauter! Le roi n'avait point péri dans la catastrophe; il eut le temps de s'enfuir, et quand les conjurés l'étranglaient sous un arbre, on l'entendit leur demander grâce pour l'amour de Dieu (2). Bothwell, qui avait fait porter la poudre, feignit la surprise et la colère en apprenant ce fait tragique. Marie ne fut informée que le lendemain matin du malheur qui lui était arrivé : elle en fut consternée; elle demeura dans une sorte d'inertie stupide jusqu'à ce que les larmes, s'épanchant au dehors, l'eussent un peu soulagée.

Après ce premier moment d'abandon où la nature fléchissait sous la grandeur des peines, Marie s'occupa de rechercher les assassins. Comme le rit funéraire la confinait dans sa chambre et qu'il lui était impossible de présider en personne aux recherches, elle en chargea son conseil. Vaine espérance! il était composé des principaux conjurés. Aussi, quoiqu'elle fît promettre une récompense de 2,000 livres et une pension viagère à quiconque dénoncerait les coupables, personne ne se présenta. Seulement, des placards

(1) *Les affaires du conte de Boduel*, f° 12.
(2) Le nonce à Cosme Ier, dans le prince Labanoff, VII, 109.

anonymes et des cris mystérieux, retentissant dans les ténèbres, signalaient tantôt un nom, tantôt un autre. Enfin, on en vint à accuser directement la reine et Bothwell. Le seul personnage qui aurait pu renseigner Marie sur les bruits qui étaient en l'air, le comte de Lennox, s'entendait avec les conjurés au profit de son ambition; il refusa même d'assister à une messe célébrée pour le repos de l'âme de son fils (1).

De peur que les assassins de Darnley ne voulussent se saisir du jeune roi, Marie le fit transporter au château de Stirling. Restée seule, elle s'enferma dans son deuil. La nuit du vendredi saint, quand tout le monde dormait, la reine était debout. Elle était allée au tombeau de Darnley, et là, seule dans la chapelle de son palais, en face du tombeau qui renfermait les déplorables restes de son époux, depuis la tombée de la nuit jusqu'à trois heures du matin, elle donna un libre cours à ses larmes (2).

C'était pour elle une consolation de pleurer seule, loin des regards de ses ministres, des assassins de Darnley peut-être? Minée par le chagrin, elle ne recherchait plus que la solitude; chaque jour, elle s'enfonçait davantage dans la profondeur insondable de sa tristesse. Si elle secouait de temps en temps cette torpeur morbide, c'était pour venger la mort du roi. Mais que pouvait-elle faire, environnée elle-même des assassins de son mari?

Plus compromis que personne et désigné par la rumeur publique comme le principal assassin de Darnley, Bothwell demandait à grands cris un jugement. La reine pria son beau-père, le comte de Lennox, de venir soutenir l'accusation. Les débats furent différés du 24 mars au 28, puis reportés au 12 avril, et, la veille encore, Lennox se déroba. Bothwell fut acquitté, et Lennox, craignant sa vengeance, passa en Angleterre. Quelques jours après, Bothwell fut encore déclaré innocent par le Parlement, et les placards qui le dénonçaient, flétris comme calomniateurs (3).

J.-A. Petit.

(*A suivre.*)

(1) Spottiswoode, II, 48. — Miss Strickland, III, 173, 196. — Wiesener, 399. — Keith, f° 371. — Chalmers, I, 324.

(2) William Drury, à Cecil, 29 mars, *Corresp. du Border, au Record office.*

(3) *Les affaires du conte de Boduel,* 15. — Anderson, I, 127.

# AU BORD DE LA VÉSUBIE

La rivière de la Vésubie, un des principaux affluents du Var, est bien connue des étrangers qui viennent demander au ciel de la Provence et de la Ligurie, pendant les hivers rigoureux, un climat plus doux. De Nice surtout, les excursions vers cette partie privilégiée du comté sont nombreuses. Les voyageurs visitent la haute vallée de la Vésubie beaucoup plus volontiers même que celle du Var. Cette vallée est, en effet, plus pittoresque; elle est aussi plus accessible, grâce à la route de voiture qui la parcourt sur la plus grande partie de son étendue. Dans quelques heures, les étrangers qui habitent Nice, Menton, et la principauté de Monaco peuvent échanger leur chaud climat pour de frais vallons, sillonnés par des eaux courantes et dominés par des montagnes au sommet couvert de neige.

Au milieu de ce paysage, rien n'est plus gracieux que la Vésubie, lorsque, descendant, presque inconnue, du village de Saint-Martin, elle arrive dans la pleine de Lantosque et de Roquebillière. Là, elle déploie toutes ses grâces; elle va, elle vient, elle multiplie ses courses pour arroser de ses eaux pures les prairies, les plantes et les fleurs qu'elle a fait naître. Sur ses bords se détachent, au milieu de vertes prairies, des milliers de pâquerettes, de boutons d'or, d'anémones et de coquelicots; une multitude de papillons aux ailes brillantes s'envolent d'une fleur à l'autre; de nombreux petits oiseaux voltigent et chantent; une brise embaumée circule et répand sa fraîcheur et ses parfums; toutes les grâces de la nature se trouvent réunies dans cette petite plaine et en font un séjour enchanté, bien digne d'attirer l'attention du voyageur.

La petite rivière semble s'éloigner à regret de ces lieux charmants, et comme pour cacher son chagrin, elle s'engage dans une gorge

étroite et âpre, sur un lit pierreux encaissé derrière d'affreux rochers, entre de hauts escarpements calcaires à peu près dépourvus de toute végétation, et ne reparaît un moment que pour unir ses eaux limpides aux flots rapides du Var, qui, lui aussi, à cet endroit, vient de traverser un de ces défilés très fréquents dans ces montagnes.

La vallée de la Vésubie, sur presque toute son étendue (1), est encadrée, à l'est et à l'ouest, par deux hautes montagnes, couvertes de magnifiques châtaigners au feuillage sombre et sévère. Dans les plis de ces montagnes, se cachent de petits hameaux composés seulement de quelques chétives maisons. Mais il n'en est pas un qui n'ait son église et son curé. Cela fait honneur aux rois de Sardaigne, qui n'ont voulu priver aucun de leurs sujets des consolations religieuses. Qui, en effet, en a plus besoin que ces pauvres gens? Aussi, lorsque le dimanche à travers les grands arbres, le petit clocher à la flèche brillante, revêtue de briques aux diverses couleurs, entonne son joyeux carillon, les bons habitants de ces montagnes oublient leurs fatigues de la semaine. Revêtus de leurs plus beaux habits, ils se hâtent de se rendre à l'église. Je n'ai vu que là des jeunes gens se mettre d'eux-mêmes au lutrin, mêler leurs voix à celles du clergé, comme si chacun d'eux voulait affirmer sa croyance; et quand le *Credo* arrive, il y a comme un explosion de foi dans toute l'église! Le respect humain leur est inconnu : la honte serait pour celui qui n'accomplirait pas ses devoirs religieux!

Ils ne craignent pas, ces bons villageois, de se découvrir, le soir, lorsque la cloche sonne; de réciter *l'Angelus* au milieu des champs. J'ai vu là, plus d'une fois, se reproduire la scène touchante du beau tableau de Millet : *l'Angelus dans les Landes!* On sent que la religion est quelque chose de bien précieux pour ces braves gens! En tout cas, elle est leur consolation! On serait tenté, tout d'abord, de les plaindre au milieu de leur pauvreté et de la vie dure qu'ils mènent; mais, lorsqu'on les observe de près, on s'aperçoit bien vite que si leur existence se passe dans le travail, elle s'écoule aussi dans la paix que donne une bonne conscience! Assurément, ils se trompent, ceux qui croient au bonheur des peuples sans religion!

Dans un de ces hameaux, que nous appellerons le hameau *des Genêts* pour taire son véritable nom, se passèrent les faits que nous allons raconter.

(1) Environ 50 kilomètres.

Figurez-vous une cinquantaine de petites maisons bâties autour d'une église et d'un presbytère, et entourées de champs soigneusement cultivés. Tout en haut de ces maisons est une esplanade au milieu de laquelle se dresse un vieux château féodal, avec ses tourelles encore debout. Ce manoir très ancien était, il y a quelques années, sur le point de tomber en ruines; d'énormes lierres en couvraient les murs : le donjon, presque inaccessible, servait de retraite aux oiseaux de nuit et aux éperviers.

Or, un jour, à leur grand étonnement, les bons villageois virent arriver des charrettes chargées de pierres, de poutres, de chaux et de plâtre, et de nombreux ouvriers dirigés par un architecte. Tout ce monde se mit à l'œuvre et, en peu de temps, le vieux manoir était restauré; les murailles, débarrassées de toute surcharge inutile; les portes et les fenêtres, remises à neuf; et bien qu'il conservât encore son air de vétusté, on ne l'eût plus reconnu. Un ameublement en rapport avec cet antique édifice le rendit digne du personnage qui allait venir l'habiter.

Ce château appartenait à M. le baron *des Genêts*, dont les ancêtres, très connus dans ces contrées, y possédaient de nombreux domaines. Le baron avait occupé de hauts emplois à la cour du roi de Sardaigne, Charles-Albert. Mais, un jour, sa vie et son bonheur se trouvèrent brisés par un bien douloureux événement. Sa femme bien-aimée, saisie tout à coup d'un mal terrible, mourut dans ses bras, lui laissant une jeune fille de douze ans. Comme frappé de la foudre, le malheureux baron, jusque-là le favori de la fortune, sentit toutes ses forces l'abandonner. Sa fille, Marguerite, trouvant en elle un courage au-dessus de son âge, fit des efforts inimaginables pour consoler son père; mais ses efforts n'aboutirent à rien, M. des Genêts s'était décidé à vivre désormais loin du monde, dans une profonde solitude. C'était le château de la Vésubie qui devait cacher ses sombres pensées. Il avait consulté sa fille, dont la noblesse du cœur égalait celle de la naissance.

« Père, lui avait-elle dit, je ne consentirai jamais à être séparée de vous : où vous irez, j'irai; je veux vivre et mourir près de vous. »

A quelque temps de là, le baron des Genêts, après avoir fait ses adieux au roi, partit. Ce fut une grande joie pour les habitants du hameau de le voir arriver. Les anciens seigneurs, ses ancêtres, avaient fait tant de bien au pays! Les enfants avaient appris de leurs pères la bonté inépuisable des maîtres du château. On aurait

dit que le village changeait d'aspect et que l'infortune ne devait plus le toucher. Tous ces braves gens se hâtèrent d'aller présenter leurs hommages et offrir leurs services.

Le baron et sa fille, Marguerite, furent touchés de ces offres et promirent de faire leurs efforts pour être utiles à tous. Des rapports s'établirent. Le baron s'arrêtait avec ceux qu'il rencontrait sur son chemin, demandait des nouvelles de la famille et s'informait du résultat du travail et des récoltes. M^lle^ Marguerite aimait, elle aussi, à causer avec les femmes et surtout avec les filles de son âge et à caresser les petits snfants. On ne parla bientôt, dans le pays, que de la bonne grâce des nouveaux hôtes. A peine les apercevait-on, que les hommes se découvraient et que les femmes se tenaient debout. Mais, lorsque des secours arrivèrent du château aux familles nécessiteuses; lorsqu'on vit M^lle^ Marguerite entrer chez les pauvres et les malades, leur apporter des remèdes et des vêtements; préparer de petits trousseaux pour les enfants qui allaient naître : oh! alors, ce fut une explosion d'enthousiasme. Comme ils sont généreux, disaient les uns! Comme ils sont bons, disaient les autres! Ne croirait-on pas qu'on les oblige en acceptant leurs bienfaits?

Disons, en passant, à l'honneur des habitants des campagnes de cette contrée, que, chez eux, s'est conservé le respect pour l'autorité, pour la naissance, pour toute supériorité. Tandis que le paysan de certains lieux de la Provence traite avec le riche d'égal à égal, est fier et quelquefois même grossier, intraitable, toujours prêt à s'insurger, attendant, avec impatience, ce qu'il appelle le jour des revendications sociales, le cultivateur de ces montagnes supporte ses fatigues et sa pauvreté avec résignation; car il croit encore fermement aux compensations réservées après cette vie à ceux qui ont souffert!

M. le baron des Genêts et sa fille s'étaient bientôt installés dans leur nouvelle résidence. Il n'y avait au château que les domestiques strictement nécessaires. Pas de faste, pas de luxe! Le baron surveillait ses terres, ou bien il lisait et travaillait dans son cabinet; car il avait conservé de nombreuses relations avec ses amis d'autrefois. Puis, il se consacrait à l'éducation de sa fille. Ce n'est pas que M^lle^ Marguerite eût besoin de beaucoup de leçons. Quoique à peine âgée de quinze ans, elle savait tout ce que savent les jeunes filles de sa condition. Elle connaissait parfaitement les langues française et italienne, savait dessiner; ses doigts faisaient vibrer habilement

les touches du piano et les cordes de la harpe qui était son instrument favori. Personne ne l'égalait pour les travaux de l'aiguille. Le baron avait voulu qu'elle surveillât sa maison et qu'elle fût bonne à tout. Car il se souvenait que sa mère, à lui, avait dû, pendant les mauvais jours de la Révolution, travailler de ses mains pour gagner sa vie. Quand tout était fini, le père et la fille se promenaient sous les grands châtaigners de l'allée du château. Là, ils lisaient ensemble les meilleurs ouvrages des auteurs préférés; et le baron, qui était très instruit, en faisait ressortir les beautés.

Que manquait-il à cette gracieuse jeune fille? La nature ne lui avait refusé aucun des agréments extérieurs qu'elle distribue parfois avec tant de parcimonie aux filles d'Ève. Mais qu'était-ce que tout cela en comparaison de la distinction de son esprit et de la générosité de son cœur? Que dirons-nous de sa piété? Les villageois la comparaient à ces anges que l'on peint, prosternés autour du tabernacle.

Parmi les habitants du hameau, celui que le baron et sa fille voyaient le plus souvent et le plus volontiers était le curé. Les relations les plus intimes s'étaient établies entre le château et le presbytère. Le curé était un vieillard usé par les travaux d'une vie de missionnaire, et qui, après avoir évangélisé un très grand nombre de paroisses, avait demandé un petit village pour s'y reposer de ses fatigues. L'évêque lui avait proposé une des cures de Nice et l'avait prié de l'accepter. Le bon vieillard s'y était refusé, et avait demandé, comme une grande faveur, la petite cure *des Genêts*, où il était déjà connu. Là, il était l'ami, le père de tous; il n'avait jamais refusé un service. Il se faisait à tout et à tous. Il avait autrefois étudié la médecine, et, au moyen de certains remèdes, distribués gratuitement, il venait en aide aux malades les plus pressés et les plus pauvres; mais, s'il soignait ainsi les corps, que n'eût-il pas fait lorsqu'il s'agissait des âmes? Il n'épargnait aucun effort, aucune sollicitude. Il eût fallu l'entendre, à l'église, dans ses exhortations du dimanche! Le baron et sa fille étaient surtout heureux de l'écouter. Sa parole simple, mais convaincue et entraînante, avait un charme particulier auquel on ne résistait pas.

Le curé fut bientôt un excellent ami pour le baron des Genêts et un second père pour sa fille : il était leur confident le plus intime. Sa bibliothèque, bien fournie, était à la disposition de M^lle^ Marguerite, qui y puisait largement. Un jeune enfant, fils du berger de

M. des Genêts, était chargé de porter et de rapporter les livres.

Ce jeune garçon n'était pas, à vrai dire, le fils du berger; c'était un enfant naturel qu'on avait confié à sa femme pour le nourrir. Il arrive souvent que les habitants de la ville donnent les nouveau-nés à des nourrices de la montagne, parce qu'elles sont plus saines et que l'air est plus pur dans ces endroits élevés. Les paysannes, de leur côté, sont bien aises d'avoir un nourrisson, à cause de la petite somme qu'on leur donne chaque mois et qui sert à défrayer le ménage. La femme du berger avait reçu, en même temps que l'enfant, une certaine somme et un médaillon d'or, dont elle devait avoir le plus grand soin. Il y avait, d'un côté, le portrait d'un beau jeune homme et de l'autre des armoiries. La somme convenue fut payée pendant quelques mois, mais, un beau jour, on ne reçut plus rien, et personne, à Nice, ne put donner des nouvelles de la dame qui avait confié l'enfant.

La bonne femme parla de ce mécompte à son mari, qui, au lieu de se fâcher, lui dit : « Chère amie, la Providence est grande et saura bien en nourrir un de plus! Pour moi, je suis attaché à cet enfant et je serais désolé de le perdre, gardons-le. » Je vous laisse à penser si la nourrice fut de cet avis! Elle pleura de joie et couvrit de caresses son petit Victor.

C'était le nom de l'enfant, qui grandit avec les meilleures dispositions d'esprit et de corps; un air prononcé de grande naissance, une taille bien prise, une œil vif et brillant, une voix sonore, et, qui plus est, une intelligence rare; tout chez lui faisait contraste avec les petits vêtements de bure qu'il portait, selon la coutume du pays.

On l'avait d'abord envoyé à l'école : le curé, arrivé sur ces entrefaites, eut bientôt apprécié les qualités d'élite du jeune Victor. Il le prit souvent avec lui et se mit à lui donner des leçons de latin, espérant l'envoyer plus tard au séminaire et en faire un prêtre. L'enfant le servait à l'autel, répondait aux prières de la messe, présentait l'encens et l'eau bénite, et accompagnait le curé dans les courses qu'il était obligé de faire pour le soin des malades. Il fut formé de bonne heure à la piété et fit des progrès rapides dans ses études, au point d'étonner les prêtres des environs lorsqu'ils venaient rendre visite à leur confrère.

Victor était, avons-nous dit, le porteur des livres du presbytère au château. Le baron remarqua ce bel enfant. M^lle^ Marguerite

voulut avoir auprès d'elle Victor, qui était de son âge, pour toutes ses petites commissions. C'était lui qu'elle envoyait dans les villages voisins, lorsque les besoins du château l'exigeaient. Il arrosait les fleurs, arrachait les mauvaises herbes des plates-bandes du jardin : c'était son affaire de tous les jours. On ne pouvait plus se passer de lui.

Les choses allèrent ainsi pendant deux ans. Mais, hélas! un affreux malheur vint tout déranger. Un soir, on vit arriver le troupeau que le chien ramenait seul. Le berger n'y était pas. Les plaintes du pauvre animal firent comprendre à la pauvre femme qu'un malheur était arrivé. Des hommes partirent aussitôt pour aller à sa recherche. Mais où le trouver! Le chien se mit en avant, la tête basse, et poussant de temps à autre comme des gémissements. Il les conduisit en haut de Roquebillière, en un endroit où la Vésubie coule dans un lit étroit et bordé de rochers. Bientôt on découvrit le corps du berger au fond de la rivière : il avait glissé sur les rochers et s'était blessé grièvement, de sorte que, tombé dans l'eau, il n'avait plus eu la force de se relever. On l'emporta. Quelle marche lugubre! Le cadavre avait été placé sur des branches d'arbre que les paysans avaient hissées sur leurs épaules; le chien suivait, se plaignant toujours. Ce fut une triste nuit!

Le curé, le baron des Genêts et sa fille vinrent, dès le matin, visiter la pauvre veuve. Victor ne la quittait pas d'un instant. « Mère, lui avait-il dit, va, tu ne seras pas abandonnée, mes frères sont jeunes, moi, je me mettrai à la tête du troupeau. » Il cherchait ainsi à la consoler un peu. Le lendemain on porta à l'église et puis au cimetière le corps du berger; tous voulurent l'accompagner à sa dernière demeure.

La position du jeune Victor fut entièrement changée par ce triste événement. Il se mit, comme il l'avait dit, à la tête du troupeau. Adieu les études du latin! adieu l'histoire et la géographie! Victor se mit à l'œuvre avec l'ardeur de son âge et le dessein d'être utile. On le vit dans les montagnes guider les chèvres et les brebis comme un vieux berger, sans qu'il se plaignît jamais de la fatigue du chemin, de la chaleur du jour et de la fraîcheur des nuits.

M^lle^ Marguerite cependant n'y perdit rien. Il ne se passait presque pas de jour sans que Victor lui rapportât quelque chose : tantôt un panier de fraises cueillies dans les bois, tantôt un bouquet de framboises; découvrait-il une belle fleur sauvage, il escaladait le rocher

ou descendait au bord de l'abîme; c'est pour Mademoiselle, se disait-il, et rien ne lui coûtait. Quand Victor arrivait, Mlle Marguerite allait à sa rencontre. A les voir, on eût dit qu'ils étaient frère et sœur, n'eût été l'habit de berger et l'attitude toujours respectueuse du jeune garçon.

M. des Genêts et sa fille se promenaient, le soir, sur la terrasse du château; ils s'arrêtaient souvent pour écouter les voix mystérieuses de la nuit : le frémissement des arbres, le lointain murmure de la rivière, le froissement des eaux d'un ruisseau voisin, le cri strident du grillon ou le chant plein de tristesse des oiseaux de nuit. Tous ces bruits, pleins de charme pour ceux qui veillent, semblent exciter au sommeil ceux qui sont fatigués du travail du jour! La nature est pleine de ces attentions : on dirait d'une mère qui chante à son petit enfant une vieille ballade pour l'endormir.

Tout à coup une flûte champêtre se fit entendre. Les sons en étaient si purs, si pleins d'harmonie, que M. des Genêts ne put s'empêcher de dire : « C'est sûrement Victor; comme tout est distingué dans cet enfant! » Marguerite se fût bien gardée de contredire son père.

Cette gracieuse jeune fille grandissait à vue d'œil, et l'air pur des montagnes lui était si favorable que sa santé s'était fortifiée et que sa beauté devenait tous les jours plus frappante. On n'aurait pas dit qu'elle avait été d'abord élevée à la cour du roi, elle s'était si bien faite aux habitudes du village, que tout excitait sa joie et faisait éclater sa franche gaieté.

La vie de berger plaisait mieux à Victor que le travail des champs. Il y trouvait quelque chose de hardi, d'aventureux qui allait à son caractère. Il fallait veiller, dresser les chiens, courir après les brebis qui s'égarent; allumer des feux pour écarter les loups qui ne sont pas rares dans ces grands bois; se mesurer au besoin avec eux et les mettre en fuite. Ce n'était pas chose facile!

Victor aimait aussi les grands spectacles de la nature : il se plaisait à voir le torrent se précipiter du haut de la montagne, les chamois s'élancer de roche en roche, les perdrix rouges partir avec grand bruit du milieu des bruyères. Toutes ces surprises avaient un charme particulier pour sa nature rêveuse : et son âme chrétienne y trouvait souvent l'occasion de bénir la Providence!

Cependant l'hiver finissait. Un air plus doux venait avec le printemps. Les arbres se couvraient de feuilles; les champs étaient

superbes avec leurs anémones étoilées; et tandis que toutes les fleurs, unissant leurs parfums, embaumaient la campagne, le cœur lui-même se remplissait de joie et d'espérances.

Cela ne se passait pas tout à fait ainsi dans celui de Victor. Les longues veilles de la nuit obligent les bergers à se replier sur eux-mêmes. Victor, dont l'intelligence était vive et le jugement très exercé, profitait de ces heures de solitude pour réfléchir longuement et tristement sur lui-même. Il sondait les replis de son cœur; le présent ne le satisfaisait pas; le passé et surtout l'avenir se présentaient à lui dans leur triste réalité. Il n'était qu'un bâtard, recueilli par la charité d'une pauvre famille, à laquelle peut-être il était à charge. M. le curé voulait faire de lui un prêtre; mais ses goûts s'accordaient-ils bien avec cette position paisible? Son sang bouillonnait dans ses veines. Il lui fallait une autre destinée, une carrière qui donnât satisfaction à ses élans naturels. Il se ferait soldat. Cette pensée devint celle de tous les instants; oui, au lieu de la houlette du berger, il prendra le fusil et il endurera les fatigues de la guerre auxquels la vie de pâtre l'a initié : oui, il se fera soldat.

Un jour, plein de cette résolution, il descend de la montagne. « Mère, dit-il à sa nourrice, il est temps que je me décide à entreprendre une carrière, vous n'avez plus besoin de moi; mes deux frères sont en âge de conduire le troupeau, je vous quitte pour me faire soldat. J'ai dix-huit ans, je vais m'engager, je ne vous oublierai pas cependant, je veux être reconnaissant des bienfaits dont vous m'avez comblé. » La pauvre femme ne sut d'abord que lui répondre, mais bientôt la sensibilité de son cœur se fit jour, et elle lui dit avec des larmes dans les yeux et des sanglots dans le cœur : « Pourquoi veux-tu me quitter, mon fils? T'en ai-je donné le sujet? T'ai-je mortifié par mes paroles? Ne t'ai-je pas traité comme un de mes enfants? Pourquoi veux-tu donc me briser le cœur en t'éloignant? » Victor pleura avec elle et chercha à la consoler; mais sa résolution était inébranlable.

De là, il alla chez le curé, et lui fit part de son projet. « Vous qui m'avez servi de père, lui dit-il, vous voulez faire de moi un ministre des autels. Mais, croyez-le bien, je ne suis pas fait pour cette sublime vocation. Je ne serais pas un bon prêtre, il vaut mieux que je sois un bon soldat. » Le vieux prêtre baissa les yeux et réfléchit un instant. Puis, relevant la tête, il lui dit : « Mon enfant, Dieu a donné à chacun un goût prononcé pour l'état qu'il

doit exercer dans le monde. Le soldat est soumis à une discipline sévère comme le prêtre. Il se sacrifie pour sa patrie, comme le prêtre se sacrifie pour Dieu. Il est le pionnier de la civilisation, comme le prêtre l'est de la foi. Tu ne veux pas être prêtre, et bien fais-toi soldat. Je recommanderai à Dieu ta résolution. » Puis, le serrant dans ses bras : « Va, mon cher fils, que Dieu te bénisse et te ramène sain et sauf! »

Mais il lui restait la tâche la plus difficile; il fallait annoncer cette nouvelle à M. des Genêts et à sa fille. Au fond la résolution soudaine de ce jeune homme était motivée par le sentiment profond qui le liait à Marguerite, cette amitié devenait tous les jours plus intime et menaçait de se tourner en passion. Victor s'était dit : j'aime cette fille plus que moi-même, jamais je n'oserai lui avouer mon amour; ce serait odieux et ridicule. Un jour, peut-être bien rapproché, quelque grand seigneur viendra l'épouser. Ah! que je ne sois pas témoin de ce mariage! éloignons-nous.

« Monsieur le baron, dit-il, et vous Mademoiselle Marguerite, je viens vous faire mes adieux — Quoi! Victor, dit M. des Genêts, d'où te vient une résolution si subite? — Elle n'est pas subite, Monsieur le baron, il y a longtemps qu'elle me trotte par la tête, Mais à toutes choses il faut une fin, et je pars demain, je vais, en Afrique, m'engager dans un régiment de zouaves. » Celui qui eût regardé en ce moment M^lle^ Marguerite des Genêts, eût été effrayé de la pâleur de son visage. Cependant, elle parvint à se dominer, tendit la main au jeune homme; puis détachant de son cou une médaille, elle lui dit : « Prenez, Victor, cet objet béni, il vous portera bonheur au milieu des batailles. »

Le lendemain, après avoir dit adieu à ses amis et pris congé de sa nourrice qui l'inonda de ses larmes et lui recommanda d'écrire, Victor se mit en route. Ses deux frères de lait l'accompagnèrent jusqu'au grand chemin; Victor les embrassa; puis, arrivé à l'endroit où l'on allait cesser d'apercevoir le village, il jeta un dernier regard sur ces lieux chéris où il avait passé son enfance. En saluant une dernière fois le château des Genêts, il lui sembla voir flotter une écharpe, il s'écria : « Que Dieu vous bénisse et vous rende heureuse, ô ange de la terre, vous le méritez bien! »

L'automne allait commencer. Des buissons de clématite parfumaient les sentiers : on voyait encore, çà et là, des bouquets de scabieuses de diverses couleurs; des fleurs de lavande, épargnées

par l'ardeur du soleil, répandaient au loin leurs senteurs. Mais bientôt l'hiver arriva et, avec lui, le vent glacé des montagnes, la brume, le givre et les longues pluies. Tout cela n'était pas fait pour donner la joie au cœur de Marguerite. Aussi les fleurs étaient négligées, les oiseaux de la volière ne recevaient plus souvent sa visite. Le baron s'aperçut de cette tristesse à laquelle il n'était pas habitué. Aussi chercha-t-il à détourner le cours de ces noires pensées.

Depuis longtemps, M. des Genêts se préoccupait d'un mariage pour sa chère enfant; il cherchait une alliance digne de lui et un gendre qui rendît sa fille heureuse et lui avec elle. Il annonça à Marguerite qu'ils iraient passer l'hiver à Nice. Celle-ci, fidèle à sa résolution de ne jamais contrarier son père, ne fit aucune opposition. On partit.

Les étrangers commençaient à arriver; les hôtels étaient déjà pleins de voyageurs; les villas superbes ouvraient peu à peu leurs portes aux grands et aux riches. Le baron des Genêts choisit un logement sur la promenade des Anglais. La vue de la mer, tantôt tranquille, tantôt soulevée; les voiles blanches des bateaux-pêcheurs, les grands vaisseaux qui passaient au loin, emportés par la vapeur ou poussés par le vent, tout plaisait à Marguerite. Elle regardait souvent l'immense horizon et devenait rêveuse. Au bras de son père, elle parcourait les élégants boulevards, bordés de superbes maisons, où l'on trouve tous les genres d'architecture, depuis le château crenélé de l'Allemagne et le chalet suisse jusqu'aux formes si variées des palais orientaux. Elle aimait surtout la promenade du château et le donjon qui la domine. On jouit de là d'un point de vue admirable : d'un côté, la mer immense; de l'autre, la vieille ville de Nice avec ses toits noirs et enfumés; au-delà du *paillon*, la nouvelle ville avec ses palais; puis, à l'horizon, vers le nord, des jardins splendides et, dans le fond, de hautes montagnes couronnées de neige. Ces courses fréquentes distrayaient la jeune fille. Il fallut bientôt aller dans les salons où, chaque jour, c'étaient de nouvelles fêtes; des bals, des concerts, des spectacles. Puis vint le carnaval avec ses calvacades, ses chars, ses batailles de bonbons et de fleurs. M^lle^ Marguerite avait retrouvé son ancienne gaieté! On remarqua cette jeune fille : sa beauté, son esprit, ses manières distinguées attirèrent l'attention; les partis de mariage ne manquèrent pas : de riches étrangers se seraient trouvés bien heureux d'obtenir sa main. A chaque ouverture que lui faisait son père, elle répondait : « Mon

père, vous savez bien que je ne vous abandonnerai jamais! Quoi! les palais des rois n'ont pu vous retenir et vous consentiriez à quitter votre vieux manoir où vous êtes si heureux, pour aller vivre dans des pays lointains? » — M. des Genêts ne savait que répondre. « Mais pourtant, disait-il à sa fille, il faut bien que tu prennes un parti. Pour moi, tu ne peux pas t'ensevelir dans un célibat perpétuel! — Soyez tranquille, mon père, répondit la jeune fille. Mon parti est pris; tous ces grands seigneurs ne consentiront jamais à s'ensevelir dans nos montagnes. J'y vivrai près de vous, et mes soins seront si attentifs, que vous arriverez jusqu'à la plus extrême vieillesse; et lorsque vous ne serez plus, il y a, non loin d'ici, une maison des petites sœurs des pauvres, je viendrai m'y retirer et, en soignant les vieillards, il me semblera que je vous soigne encore. »

Que pouvait répondre le père à ces protestations de dévouement? Au fond, il en était bien aise. Un jour, c'était vers la fin de l'hiver, Marguerite jetant les yeux sur son journal lut un ordre du jour d'un général d'Afrique, ainsi conçu : « Le sergent-major, Victor, au 2e régiment de zouaves, a triomphé d'une troupe d'Arabes qui défendaient une position formidable; après en avoir tué plusieurs et mis les autres en fuite, il a planté le drapeau français sur le fortin ennemi. » La feuille tomba des mains de la jeune fille; elle baissa les yeux et pleura. Elle porta ensuite le journal à son père et lui dit : « Tenez, mon cher père, voilà que Victor fait des siennes! — Noble cœur, dit le baron, après avoir lu; si les balles l'épargnent, ce brave jeune homme se fera un nom. »

Ce soir-là, Marguerite était folle de joie. Elle fut au bal avec son père et dansa jusque bien avant dans la nuit, au grand étonnement de tous. Mais, dès le lendemain, elle fut reprise de la nostalgie de ses montagnes. Elle dit à son père : « Voilà le printemps qui arrive, retournons au château des Genêts. »

Cependant Victor avait obtenu le brevet de sous-lieutenant et la croix de la Légion d'honneur. Accablé de fatigue après une longue campagne, il avait demandé un congé de six mois. Où le passerait-il sinon dans le hameau où l'attirent tous ses souvenirs, toutes ses affections? Qu'il fut heureux, lorsque, descendant de la voiture qui sert de courrier à Saint-Martin de Lantosque, il quitta la grande route pour monter au village! On était au printemps; l'air pur et frais emplissait les poumons; les oiseaux chantaient, les fleurs répandaient leurs parfums; l'on voyait au loin la fumée des toits monter

au-dessus des maisons du village des Genêts. Victor reconnut celle de sa nourrice. Il hâtait le pas. Tout rappelait au jeune homme les années de son enfance. Dans ce clair ruisseau, il se lavait, lorsqu'il revenait tout suant de la montagne; dans cette prairie, il avait cueilli des fleurs pour les porter à sa mère et à Mlle Marguerite. Tous ces souvenirs se pressaient à la fois dans son esprit et le remplissaient d'une joie vive!

Après avoir embrassé sa nourrice et ses frères, il s'achemina vers l'église pour remercier Dieu, car il avait gardé les sentiments religieux de son enfance, puis il monta chez M. le Curé. Le bon vieillard était malade et alité. « Me reconnaissez-vous, Monsieur le Curé? je suis votre paroissien et votre élève. » A ces mots, le vénérable prêtre sortit comme d'un profond sommeil. « Victor, mon cher enfant, s'écria-t-il, sois le bienvenu, approche-toi afin que je t'embrasse. J'ai connu ta noble conduite et je vois avec plaisir que tu as été récompensé! Ah! je t'avais bien dit que tu ferais ton chemin! »

Victor monta enfin au château. M. le baron des Genêts était dans son cabinet et Mlle Marguerite lisait au salon, lorsqu'on annonça un officier de zouaves. A peine l'eut-elle regardé que le livre lui tomba des mains. « Mon Dieu! Victor! mais c'est bien vous! » Et elle lui tendit la main qu'il baisa respectueusement. « Hé! Monsieur l'officier, comme vous êtes beau avec ce brillant uniforme! » Elle le conduisit aussitôt vers son père. « Mon père, voici un nouveau chevalier de la Légion d'honneur. » M. des Genêts fut tout heureux et serra le jeune homme dans ses bras, après l'avoir félicité de sa belle conduite. On causa longtemps. Il fut convenu que Victor, à cause de l'exiguité de la chaumière de sa nourrice, s'établirait au château et deviendrait l'hôte du baron.

Les six mois de congé que le jeune homme avait obtenus furent bien employés et passèrent comme un instant. On se mit à explorer les environs. On commença par *Saint-Martin*, qui attire aujourd'hui tant d'étrangers. Les vallées si belles, si vertes, si animées, bordées de hautes montagnes; ces nombreuses sources qui enlacent la petite ville, et qui réunissent leurs eaux pour prendre le nom de la Vésubie : Les beaux ombrages et les eaux minérales de *Berthemont* attirèrent d'abord les trois voyageurs. On visita *Roquebillière* et *Lantosque* si justement fières de leur charmante vallée. *Utelle* vint ensuite. Nos touristes croyaient n'avoir rien à voir dans ce petit

village perdu au milieu des montagnes. Quel ne fut pas leur étonnement d'y trouver une belle église, digne d'une grande ville, et un hôpital fondé par les anciens bourgeois du pays; et des religieuses soignant les malades et donnant l'éducation à de nombreuses jeunes filles..

On ne peut aller à *Utelle* sans monter plus haut, jusqu'au sanctuaire de Notre-Dame-des-Miracles. En sortant de la chapelle, à mesure qu'ils avançaient sur l'esplanade, un magnifique panorama s'ouvrait devant eux. Des milliers de coteaux, de collines, de montagnes; des ravins, des vallons, de petites rivières; les bouches du Var; une vaste étendue de mer; la ville et la pointe d'Antibes, le golfe Jouan; au-delà, les îles célèbres de Lérins, Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, enfin, les noires forêts de l'Estérel, attirèrent longtemps leurs regards.

Dans l'intervalle de ces courses, on se promenait dans les grandes allées du château. Victor savait intéresser par sa conversation pleine de choses qu'il avait vues et de faits où il avait joué un rôle. M^lle^ Marguerite n'en perdait pas un mot. Victor parlait de l'Afrique, du désert, du sable brûlant, du redoutable sirocco qui le pousse dans les plaines; des marches forcées à travers ces lieux arides, où l'on ne trouve, de loin en loin, qu'une eau saumâtre pour apaiser sa soif. Un jour, ou plutôt une nuit, par un beau clair de lune, il avait assisté à une chasse au lion, où il avait failli perdre la vie. Le terrible fauve s'avançait vers lui plein de colère, les yeux injectés de sang, agitant fortement sa queue et poussant des rugissements formidables. Il était perdu sans le calme qu'il avait gardé et la justesse de son tir : les deux balles de sa carabine avaient atteint fort heureusement à la tête le puissant animal.

Un jour, il sortit de dessous sa tunique un morceau d'argent tout mal façonné; et le montrant à la jeune fille : « Tenez, lui dit-il, reconnaissez-vous la médaille que vous m'avez donnée au moment de mon départ? Une balle qui venait me frapper en pleine poitrine s'est applatie sur elle! — Oh! bonne Vierge! s'écria Marguerite en joignant les mains, que de miracles vous faites pour ceux qui vous aiment! »

Ces récits et d'autres semblables abrégèrent les longues journées. Le soir, Victor faisait la partie d'échecs avec le baron, pendant que M^lle^ Marguerite travaillait à ses côtés.

Cependant les semaines s'écoulaient rapidement. On était aux

derniers jours de l'automne. M^lle Marguerite était triste. Elle et Victor avaient trop de retenue, d'esprit et de tact pour se faire de banales protestations d'amour. Mais on aurait dit que leurs âmes étaient transparentes et qu'ils pouvaient y lire leur affection mutuelle. « Demain soir, dit le jeune homme, me voilà obligé de vous faire mes adieux. Monsieur le baron voulait me chercher une femme, qui fût la compagne de ma vie : mais mon idéal était impossible à réaliser. Je le remercie de ses bonnes intentions et je repars... à la garde de Dieu! Ah! si ces beaux jours passés près de vous avaient pu durer! »

Marguerite ne répondit pas tout d'abord. Au bout d'un instant, elle dit : « Nous sommes sur une terre d'exil, où il faut sans cesse se dire adieu! » Puis après un nouveau silence, elle ajouta comme se parlant à elle-même. « Heureusement que personne ne peut empêcher deux âmes qui s'aiment de se retrouver à travers les distances; de s'entretenir et de demeurer ensemble! » Elle ne pouvait s'empêcher de penser aux coutumes sociales et à certains préjugés qui, souvent, viennent s'opposer aux affections les plus légitimes!

La soirée fut triste. Pendant la nuit, M^lle Marguerite eut un songe. Ils étaient, Victor et elle, sur les bords opposés d'un affreux précipice; lorsqu'un vénérable vieillard vint jeter tout à coup un pont sur l'abîme et ils purent se trouver réunis. Ce songe, quoiqu'il parût vain, comme tous les songes, à la jeune fille, remplit néanmoins son cœur d'une douce espérance!

Dans la matinée, on vit arriver au château un personnage d'un âge déjà avancé, mais d'un grand air de distinction. Il demanda un entretien au baron des Genêts. Après les compliments d'usage, il s'exprima ainsi : « Je suis le comte de la Rosière : ma famille est très connue dans la Normandie, où elle possède de vastes propriétés. Après avoir perdu ma femme et mon fils qui était militaire et qui fut tué dans une reconnaissance, en Afrique, je menais la vie la plus triste dans mon château solitaire, lorsque je reçus la visite d'un ami que je n'avais pas revu depuis longtemps. Nous cherchions à rappeler nos souvenirs : nous vînmes à parler de mon fils. Il m'apprit alors que, pendant un hiver passé à Nice, un bruit qui avait pris de la consistance, s'était répandu dans la colonie étrangère. On disait que le jeune comte de la Rosière avait contracté un mariage secret avec une demoiselle de grande famille, mais pauvre, et qu'un enfant était né de cette union. Cette révélation inattendue frappa vivement

mon esprit. Quoi! ma famille ne serait pas éteinte? Un rejeton des Rosière me fermerait les yeux? La fortune de mes ancêtres ne passerait pas à des étrangers? Il me sembla qu'un vif rayon de lumière environnait subitemunt ma demeure, que mes arbres étaient plus verts et les fleurs plus belles?

Partir pour Nice fut l'affaire de quelques jours. Arrivé dans cette ville, je me mis à l'œuvre, et après bien des recherches, je fus assez heureux pour découvrir, dans une paroisse, l'acte du mariage religieux de mon fils (le mariage civil n'étant point alors obligatoire dans les États du roi de Sardaigne), et l'acte de baptême de son enfant. La vieille dame qui avait confié le nouveau-né à une nourrice de la montagne, après la mort de la mère, fut retrouvée et donna de précieuses indications. Grâce aux ordres de l'autorité civile, on me rapporta le médaillon d'or, sur lequel je reconnus le portrait de mon fils et les armoiries de la famille. J'ai appris que cet enfant, devenu un homme maintenant, était soldat, et qu'il était en congé chez vous. J'ai appris encore qu'il existait entre ce jeune officier et Mademoiselle votre fille une affection réciproque. Je viens donc, Monsieur le baron, faire la connaissance de mon petit-fils, et vous demander pour lui la main de M^lle^ Marguerite des Genêts. »

Le baron, très ému, répondit : « Monsieur le comte, votre petit-fils est un brave et un noble cœur. Sans le vice de sa naissance que je croyais illégitime, je n'aurais pas hésité à lui donner ma fille. Ce que vous venez de me dire enlève toute opposition, et j'ai assez étudié ma fille dans tous les détails de sa vie pour répondre de son consentement. »

On appela Victor et M^lle^ des Genêts. « Victor, dit le baron, vous avez cru être sans appui et sans famille : détrompez-vous, voici M. le comte de la Rosière qui vous réclame comme son petit-fils. » Victor demeura saisi et comme frappé de la foudre. Le comte l'attira à lui et le pressa sur son cœur. « Quant à vous, Marguerite, ajouta le baron, avec un sourire de satisfaction où perçait une petite pointe de malice, consentiriez-vous à prendre pour votre légitime époux M. Victor de la Rosière? » Marguerite devint rouge comme un coquelicot, se jeta au cou de son père. Il y eut alors des effusions de tendresse que nous renonçons à décrire... « Eh! bien! c'est une affaire conclue, dit enfin M. le baron des Genêts, allons faire part de notre bonheur à notre excellent ami le curé de la paroisse.

Le bon vieillard était mourant : lorsqu'il apprit la bonne nouvelle, une joie profonde inonda son cœur et jeta comme un reflet sur son visage pâle et amaigri. « Oh! dit-il, que je suis heureux de ce que vous m'annoncez! Béni soit le Seigneur qui a enlevé tous les obstacles! » Puis, voyant les jeunes fiancés agenouillés près de son lit, il leva les yeux en haut et étendant lentement ses mains : « Que le Ciel vous envoie toutes ses bénédictions, chers enfants, et qu'il vous laisse jouir longtemps de votre bonheur! Quant à moi, je meurs content, et je puis maintenant chanter mon *Nunc dimittis!* »

Quelques heures après, il expirait. Le lendemain, les curés des environs se réunissaient pour assister aux funérailles; jamais on n'en avait vu de plus touchantes. Un jeune prêtre prononça l'oraison funèbre avec une éloquente simplicité. Mais ce qui fit surtout la beauté de cette triste cérémonie, ce furent les larmes et les éloges de tous ces bons laboureurs. On plaça cette chère dépouille dans une simple fosse, au milieu du cimetière, au pied de la grande croix : et c'est là qu'il attend la résurrection!

Mais dans ces montagnes, on se console facilement. La vie est si dure que la mort paraît être une délivrance. Aussi, quelques jours après, l'évêque ayant nommé un nouveau curé, on le reçut comme on avait reçu son prédécesseur. Rien ne manqua, ni compliments, ni vivats, ni musique. Seulement cette fois, ce ne fut pas le curé qui fit les frais. M. le baron des Genêts avait fait venir de la ville un orchestre choisi; car le lendemain, devait être célébré le mariage de sa fille avec Victor de la Rosière, et, en effet, la cérémonie religieuse eut lieu, dès le matin, avec la plus grande pompe. Le repas de noce, à son tour, fut magnifique : tout le monde y fut invité; on dressa sous les grands châtaigniers du château de nombreuses tables, autour desquelles tous les habitants du hameau vinrent s'asseoir. Dire la joie de tous ne serait point possible! On en parle encore et on en parlera longtemps au village des Genêts.

L'abbé Daumas.

---

# A TRAVERS LE DOMINION ET LA CALIFORNIE [1]

22 juin 1886.

J'étais de bien méchante humeur hier soir. Tout nos préparatifs étaient achevés, la tente roulée, les armes astiquées, la hache aiguisée; ma ligne à rouet faisait éclore dans mon cerveau des rêves ignorés; les provisions de bouche, gisant dans un coin, me tiraient des soupirs mélancoliques, à la pensée des fatigues qu'allait nous coûter l'exigence de nos estomacs; ni la pièce de mousseline protectrice, ni la bouteille de poison pour les maringoins n'avaient été oubliées. Il était trois heures, le train partait à quatre. Chaussé de mes bottes sauvages sans talons ni semelles, sacrifice à la couleur locale, coiffé du rustique chapeau de jonc, j'arpentais ma chambre à grands pas, impatient de ne pas voir poindre mon ingénieur. Il arriva enfin, mais, quoi! l'oreille basse et la langue embarrassée de préambules oratoires! J'éclate en imprécations, comme Camille. L'auriez-vous cru? Au Canada, la Fête-Dieu fériée le jeudi 24, Saint Pierre férié le 29, sans préjudice du dimanche 27. Saint Jean, le patron national, n'est pas même absorbé par la Fête-Dieu; on le férie le lendemain 25. Ah! pour ce coup, trop de fêtes! D'un premier mouvement j'en aurais envoyé quelques-unes au diable. Mon ami déclare que son directeur a mis notre voyage à l'index jusqu'au 30. Jusqu'ici je n'avais pas apprécié le Concordat; maintenant j'incline à penser qu'il a été calomnié et que le savetier de Lafontaine n'avait pas tout à fait tort. Que faire? Québec est une ville hospitalière et gracieuse, la terrasse une promenade incomparable; oui, surtout peuplée des essaims de jeunes Canadiennes, semblables, dans leurs

(1) Voir la *Revue* du 1er Août 1887.

toilettes de gaze claire, aux libellules du grand fleuve. Tout cela m'a plu et c'est pourquoi je ne voudrais pas le prendre en horreur. D'autre part, graviter pendant dix jours autour de la cathédrale... Oh! Non! Un bateau partait ce matin pour le Saguenay, je suis en route. La vue est nette, malgré un temps froid et couvert : je me laisse paresseusement glisser à la dérive, emporté par un de ces grands bateaux à trois étages et à galeries, véritables hôtels, flottant sur les fleuves d'Amérique et, assis sur la plus haute terrasse, d'où l'œil découvre le mieux le paysage, je m'abandonne aux caprices des rêveries.

En allant à Québec, le Polynésien a côtoyé la rive riante; cette fois, nous longeons la côte sévère des Laurentides. Ai-je dit la côte? Pourquoi pas? N'est-ce pas la mer et un vaste golfe? Tout à heure, en doublant la pointe de l'île d'Orléans, le fleuve s'est si bien élargi, que nous ne voyons guère la rive indiquée comme une ligne bleue à l'horizon. Pour compléter l'incertitude, si l'eau coule pendant sept heures, elle remonte pendant cinq. Mer ou fleuve, d'ailleurs, peu importe. La question n'a d'intérêt que pour les baigneurs. Ceux-ci sont nombreux sur le bas Saint-Laurent, où la beauté des sites les attire, je pense autant que le soin de leur santé. Les stations de la Nolbaie sur la rive gauche, de Rivière-du-loup sur la rive droite, deviennent pendant l'été des lieux de délices, à l'instar de nos villes d'eau à la mode. Après avoir touché à Saint-Pierre et à l'île de Coudres, nous abordons à ces deux villages, courant d'un bord à l'autre à travers les îles et, suivant le précepte du pédant Boileau, passant du grave au gai, du plaisant au sévère, pour varier nos plaisirs.

Chicoutimi, 25 juin.

La vie du voyageur est pleine d'imprévu; c'est son charme. Je reviens du lac Saint-Jean.

Mardi soir, la nuit tombait quand nous avons franchi les portes du Saguenay; j'ai mal aperçu Tadoussac, abrité derrière ses premières murailles. Tadoussac a de l'intérêt pour un Français, car ce fut notre premier et plus important poste de commerce; les Jésuites y avaient un établissement. Quand je parus sur le pont du bateau, mercredi matin à trois heures, la partie escarpée du Saguenay était franchie, et je ne vis rien de la sombre horreur qu'on m'avait dépeinte. Cette immense rivière, large, à ce qu'on m'assure,

de 3 kilomètres en moyenne, ce que j'ai de la peine à admettre, baigne de petits coteaux assez bas et partout accessibles à un pied montagnard. Nous passons devant l'entrée du bras qui mène à la célèbre baie des Ha! Ha! et toujours ces petites collines vertes courent devant nous, dentelant les bords du miroir de petits caps et de criques du plus gracieux aspect. Ce n'est pas ce qu'on m'avait promis, mais quel délicieux lever de soleil! Tout à coup nous n'avons plus devant nous qu'un lac! Où donc est le port? Pendant qu'on le cherche, le fleuve, caché derrière un repli touffu, reparaît et, tout au bout d'un long ruban ondulé, se montre le blanc clocher de Chicoutimi. Chicoutimi est un des nombreux évêchés du Canada, placé à l'extrémité navigable du Saguenay, au pied des Rapides. « Ah! la belle *place!* » s'écrient mes voisins, quand on approche. Ils ne sont pas difficiles. A part l'église, assez belle, le séminaire, lourde masse de pierre grise, et deux ou trois constructions en briques, toutes les maisons sont en bois noir ou blanchi à la chaux Il y en a quelques douzaines.

Plusieurs voitures sont sur le quai. « Quel est le village le plus près d'ici sur le lac Saint-Jean? — Saint-Jérôme. — Quelle distance? — 18 lieues (80 kilomètres). » Le prix débattu et accepté, je pars pour Saint-Jérôme à six heures du matin. Renvoyé à plus tard le retour à Québec. Les chemins ne sont pas précisément des grandes routes dans ce pays neuf; ils sont d'une construction élémentaire et d'un entretien assez sommaire. Pas de cantonniers, naturellement; seulement dans quelques endroits bien choisis sont placées des barrières; pour avoir le droit de passer, les voitures paient de cinq à six sous, et ce revenu est censé employé à améliorer les chemins. La taxe est manifestement insuffisante, mais les voitures sont solides. Je vous ai parlé de ces chars, formés de deux essieux, reliés par des planches; ce sont les seuls en usage et ils servent aussi bien pour le transport des matériaux que pour celui des voyageurs. Quand il s'agit de voyageurs, on visse sur les planches un ou deux sièges; c'est aussi simple qu'ingénieux et peu confortable. Rencontre-t-on un bloc de rocher, un tronc d'arbre, une fondrière, la voiture passe sans avarie; le ressort ne se rompt pas, mais il ne plie pas davantage et c'est le patient qui crie. Les endroits les plus agités sont ceux où la route est formée de troncs d'arbres, placés en travers et mal joints. Lancez là dessus le cheval à une allure vive, vous ressautez avec un mouvement précipité de pilon des moins voluptueux. A

recommander aux élèves du Conservatoire pour l'étude des trémolos. J'ai fait, après tout, pendant les deux derniers jours, bien des lieues semblables, et quelques-unes pires; je ne m'en porte pas plus mal.

Le lac Saint-Jean est une très vaste nappe d'eau aux rives plates et sans pittoresque; les arbres eux-mêmes ont presque disparu, je dirai pourquoi; mais le terrain est fertile, et cette contrée est appelée à un bel avenir, lorsque le chemin de fer en construction lui aura ouvert des débouchés. Les premiers colons y sont venus, il y a une trentaine d'années; maintenant on en compte environ trente mille, disséminés sur un territoire étendu, puisque le lac, à peu près circulaire, a 14 lieues de diamètre de Saguenay à l'embouchure de l'axe des grandes rivières, le *Chamouchouan* ou le *Histassini*. Plusieurs Français de bonne famille se sont établis depuis peu au nord du lac, et on les dit contents. Ils passent pour très riches parce qu'ils ont acheté plus de terres que n'en ont d'ordinaire les gens du pays et qu'ils paient comptant. L'un d'eux a sa femme avec lui. Naturellement ils logent, comme chacun le fait, dans des cabanes en bois; on n'en construit pas d'autres. Les plus cossues de ces cabanes sont revêtues d'écorce de bouleau et ont des toits à mansardes et à pente brisée; quelques-unes, fort rares, sont peintes extérieurement. Je n'avais pas le temps de pousser jusqu'à mes compatriotes, je me suis contenté de Saint-Jérôme, village laid et pauvre, selon l'usage. Les habitants cultivent surtout le blé, et les deux dernières années ont été mauvaises, les pluies du printemps ayant pourri les semences. Ils sèment encore peu de *patates;* c'est le nom tiré de l'anglais, qu'ils donnent à la pomme de terre, probablement parce que le Canada n'étant plus français, lorsque le fruit de Parmentier a obtenu droit de cité chez nos pères, ils n'ont pas reçu d'eux le nom de baptême du tubercule.

A Saint-Jérôme, pas d'auberge, je suis logé et hébergé tant mal que bien par un notable. Sa ménagère croit me faire beaucoup d'honneur en mettant un drap à mon lit, et ouvre des yeux étonnés, quand j'en réclame un second. Son mari a un dépôt de boissons, grande marque de confiance, puisqu'ils ne sont que deux possédant ce privilège, sur tout le territoire du lac Saint-Jean. On est loin ici de la liberté du cabaret. Non seulement chaque paroisse ne peut avoir qu'un dépôt, et, en réalité, il n'y en a qu'un pour huit ou dix paroisses, mais encore le dépositaire ne peut débiter sa marchandise que sur un bon, signé du curé ou du médecin. De là la quantité

merveilleuse des maris, dont les femmes épuisées ont besoin de cordiaux. De là aussi ces affiches que vous lisez constamment : Hôtel de tempérance. Que peut être ceci, vous demandez-vous? Tout simplement un établissement où vous avez le droit de dormir, de manger et de boire de l'eau. Non seulement il est interdit de vendre des spiritueux, sans avoir une licence en règle, mais personne, sous quelque prétexte que ce soit, ne peut vendre ni donner de boisson à propriétés enivrantes aux sauvages. Il y a pour cette faute une amende, qui va jusqu'à 1500 francs, et de la prison. C'est fort bien fait, car les sauvages, grands enfants bons et doux, deviennent des bêtes fauves, dès qu'ils peuvent se procurer l'eau de feu, qu'ils aiment avec passion.

A la première messe, l'église de Saint-Jérôme reste vide, je ne suis pas scandalisé pour cela; je sais que toute la population se rendra à la grand'messe et, en effet, je rencontre des files de voitures, semblables à la mienne, chargées à se rompre, des enfants debout sur chaque petite place de planche inoccupée. Personne ne vient à pied. Tout le monde est à cheval ou en voiture; quelques poulains gambadent autour de leurs mères. Où se mettra ce peuple de coursiers? Mystère. Quand je suis parti, la place publique était déjà encombrée. Elle a été tracée il y a quinze ou dix-huit ans, alors que Saint-Jérôme avait 1200 habitants, aujourd'hui il en a 2000, et il y a par an une moyenne de 120 naissances pour 25 décès. Je le crois, à voir de quelle manière certaines gens travaillent à la multiplication. Un brave homme, qui veut parler de la France et que je fais parler de son pays, me raconte qu'il a eu vingt-cinq enfants. Ayant commencé avec ses bras pour seule fortune, il les a tous bien établis, et il lui reste une petite réserve pour parer aux mauvaises chances. Et pourtant le feu l'a visité trois fois! Son vingt-cinquième rejeton ne lui aura pas coûté beaucoup; le cas est prévu, le vingt-cinquième doit rester à la charge du curé. C'est une compensation de la dîme et une prime d'encouragement pour les jeunes ménages.

Le curé de Saint-Jérôme est un homme aimable et gai; je le trouve se balançant avec frénésie dans son fauteuil à bascule. Rien de plus grotesque que ce mouvement de va-et-vient, d'avant en arrière, que les Canadiens cultivent avec une déplorable passion. Dans leurs maisons, sur le seuil, devant les portes, dès qu'ils sont assis, les voilà en branle avec l'air béat des magots de la Chine.

Je n'ai jamais pu me faire à la vue de ce tic. Le curé de Saint-Jérôme voudrait me persuader d'aller à la pointe Bleue, réserve des sauvages, à 8 lieues d'ici, où sont déjà rassemblés plusieurs milliers d'Indiens. La Saint-Pierre est leur grande fête et le commencement de la mission annuelle. Pendant ce temps de salut, les pères leur prêchent, les confessent, font faire la première communion aux jeunes et les confirment. Les sauvages accourent à ce rendez-vous de plusieurs centaines de lieues, dressent leurs tentes autour du petit clocher et, si un étranger se présente, ils lui font, avec une fierté antique, les honneurs de leur modeste *Rome* et lui servent ce qu'ils ont de meilleur. Nous nous figurons facilement, en Europe, les sauvages tout autres qu'ils ne sont, que ne sont ceux-là du moins, car dans l'Ouest on rencontre par tribus entières le Peau-Rouge légendaire, tatoué, à peine vêtu et païen. Ceux de l'Est sont vêtus à l'européenne et fort bien habillés; je parle des hommes seulement; il n'en est pas de même des *créatures*, pardon pour ce mot d'une politesse peu gauloise, qui sert en Canada à désigner les femmes indiennes... et les autres aussi. Le temps de la mission est à la fois un temps de commerce pour ces peuplades errantes. Elles apportent avec elles toutes les dépouilles des animaux tués en hiver et les vendent aux employés de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui ont un poste à la pointe Bleue. Les bons sauvages font chère lie pendant cette station de repos et repartent à la fin d'août, chargés de provisions, munitions, etc..., qu'ils remonteront en canots et à bras jusqu'à leurs campements d'hiver.

Je n'ai pas vu le grand palabre de la pointe Bleue, j'espère trouver mieux. Je ne suis pas davantage allé visiter le village de Lorette, à 3 lieues de Québec, où l'on garde quelques Indiens, fortement mélangés, comme curiosité à montrer aux étrangers; mais des sauvages en redingotes, au milieu de champs bien cultivés, habitant des maisons confortables, cela me paraît aussi grotesque que les exhibitions du Jardin d'acclimatation. Je me console surtout de la pointe Bleue, en pensant à ma triste mine, si je recevais sur le dos les torrents que je vois tomber par ma fenêtre. Le temps est capricieux en Canada; on passe en quelques heures d'un froid vif à une chaleur écrasante, bientôt remplacés par un déluge. Aujourd'hui la forêt serait sans charmes. Le plus grand ennui de la pluie, c'est qu'elle amène aussitôt le brouillard.

Entre Chicoutimi et le lac Saint-Jean pas de montagnes, de loin en loin seulement quelques hautes collines, le plus souvent rocheuses. Le caractère général du pays est celui d'un plateau, ondulé de ressauts brusques; notre chemin ne s'en soucie et passe tout droit. Nous rencontrons ainsi à tout instant des pentes de 25 à 30 pour 100 avec contre-pente en face. Dans la première et la dernière partie du trajet, quelques cultures alternent avec les bois; tout le milieu est encore en bois. En deçà et au delà se rencontrent des files de chaumières, chacune flanquée d'un four en torchis sur un côté. Un grand nombre de ces gîtes sont abandonnés. Que sont devenus les habitants? Invariablement on me répond : « Passés aux États. » Pauvres gens! A travers les bois, nous trouvons des rivières admirables, larges comme nos grands fleuves, et belles..! Les anciens eussent créé des nymphes spéciales pour les rivières d'Amérique; ici, tout est dans de telles proportions que ce sont de simples ruisseaux. La *Rivière au Sable* et la rivière *Chicoutimi* sont les plus remarquables, et je les cite parce qu'elles servent de déversoir au lac *Kénogami*, à propos duquel il y a querelle dans le camp des savants. Ce lac, long de 35 kilomètres, large de 3 ou 4, n'est séparé que par quelques lieues de la baie des Ha! Ha! dont il paraît être le prolongement naturel. De plus, entre Kérogami et Saint-Jean, nous avons trois ou quatre lacs plus petits. Des savants ont décidé que jadis l'écoulement du lac Saint-Jean se faisait par là et qu'à la suite de convulsions quelconques, des barres s'étant formées sur le cours du fleuve les eaux se sont créé le canal actuel. Dieu me préserve d'avoir une opinion! Je ferai simplement observer que le lac Kénogami est plus élevé que le lac Saint-Jean, dans lequel il se déverse, et je pense timidement, avec l'Agneau du bon Lafontaine, que puisque l'eau descend, c'est qu'elle ne monte pas.

Autrefois, je parle de longtemps, les bois de pins de ces contrées étaient les plus beaux du bas Canada. La facilité du flottage par le Saguenay et ses affluents leur a valu de faire connaissance des premiers avec la hache. Il n'y avait qu'à choisir entre les colosses de la forêt et les bûcherons se montraient difficiles. Ils abattaient par milliers ces vieux troncs, mais tout arbre qui avait un défaut, était laissé sur place; on n'emportait que les belles piles, bien lisses, sans apparence de piqûre. Le reste, les trois quarts peut-être, est encore pêle-mêle dans la forêt, où c'est pitié de les voir pourrir et

où ils rendent la marche impraticable. Veut-on escalader un tronc? Crac! On passe au travers, en faisant une culbute. Les colons sont venus à leur tour; eux, ils abattent le plus qu'ils peuvent pendant tout l'hiver et au printemps ils mettent le feu par un temps bien sec. De leurs bûchers, l'incendie se communique à la forêt. Des centaines d'hectares, quelquefois moins, quelquefois beaucoup plus, périssent de cette manière. Nul ne s'en soucie. Si bien, pourtant; ils s'en soucient lorsque le feu, prenant sa course, brûle des villages entiers. Tel fut le terrible épisode de 1870. Cette année-là le printemps s'éveillait sous l'action d'une chaleur inaccoutumée. Le 18 mai, les habitants de Chicoutimi se rendaient au mois de Marie, lorsqu'un crépitement sinistre leur annonce le fléau, et de loin ils aperçoivent sur les collines le feu qui s'avance avec la rapidité d'une troupe de cavales épeurées courant les crins au vent. Il n'y a pas d'exagération. L'incendie, poussé par un vent d'orage, était parti de plus loin que Saint-Sélicien sur le lac Saint-Jean, à 130 kilomètres; d'un bond franchissant les plus larges rivières, tournant autour des lacs, embrasant les collines, s'engouffrant dans les vallées, en moins de dix heures il était à Chicoutimi. Sur sa route il avait tout détruit; il ne lui avait fallu qu'une heure pour dévorer Saint-Jérôme, poursuivant ses habitants jusque dans le lac et leur brûlant, au milieu des eaux, les objets qu'ils voulaient sauver. Pendant deux jours, à 200 kilomètres de là, Québec fut obscurcie par la fumée et reçut une pluie de feuilles et d'écorces brûlées. Quelle terreur dut accompagner le passage de cet ouragan de flammes! Ceux qui virent cette épouvante en ont gardé l'impression mystérieuse d'une action surnaturelle. Mon guide m'assure que, le matin, il était tombé une pluie de soufre et que la terre en était jaunie. De soufre! Allons donc! Hé bien, ne riez pas trop, car c'était pire que du soufre. Les arbres portaient en ce moment une quantité de pollen exceptionnelle, et bien des gens savent par expérience combien les arbres résineux peuvent en produire. Cette poussière, secouée brusquement sur une étendue de plusieurs centaines de mille hectares, avait couvert le sol et inondé les champs au loin. L'air en était imprégné; or on sait que, dans les mines, par exemple, les molécules de charbon en suspension s'enflamment comme du grisou. Cette explication est nécessaire pour comprendre les effets extraordinaires du désastre, car, dans les champs, les semences furent grillées, et il n'y eut pas de récolte au lac Saint-Jean; les

outils, laissés dans les terres, eurent leurs manches coupés par le feu, etc., etc. On n'en finirait pas à signaler les phénomènes curieux. Chose bien remarquable, le feu épargna les hommes; trois ou quatre seulement périrent.

Ce fut donc ce même incendie qu'un soir les habitants de Chicoutimi virent s'avancer sur eux. Le plus menacé était un protestant, marchand de bois, qui possède une scierie et d'immenses chantiers en amont de la ville. Chicoutimi n'était pas encore évêché; l'évêque actuel, Mgr Racine, y était en qualité de grand vicaire. Le protestant se précipite chez lui et le supplie d'implorer le Ciel pour la malheureuse ville. Alors, avec la puissance de ce grain de foi qui, au besoin, transporterait les montagnes, le grand vicaire s'avance au-devant du feu et lui trace une ligne qu'il lui défend de franchir. Et le fléau, docile, décrit un demi-cercle autour de la ville à l'endroit indiqué et va se perdre au loin dans le Sud. J'aurais voulu voir cet homme de foi, à qui, comme à Moïse, les éléments obéissent; on dit, du reste, que les cœurs lui obéissent aussi. Par malheur, Monseigeur est en tournée de confirmation. Cet incendie est le plus effrayant dont parle l'histoire locale, mais il y a eu plusieurs autres grands *feux*, comme on dit ici. Aussi les arbres résineux ont-ils à peu près entièrement disparu. Ils ont été remplacés par des bouleaux, trembles et autres bois blancs d'essence médiocre. Ils sont jolis; bien des coins de forêt m'ont rappelé Fontainebleau, mais la perte est irréparable. Pour aiguiser les regrets, il est resté de grandes places où les troncs, debout, les uns entiers, les autres conservés à demi, semblent implorer la cognée. Celle-ci fait son œuvre et, au dédale des débris, laissés par les premiers bûcherons, elle ajoute de nouveaux débris pour rendre le bois plus impénétrable. J'en sais quelque chose, ayant voulu poursuivre des perdrix. Ces perdrix sont grises, deux fois grosses comme les nôtres et huppées. Elles sont si peu sauvages, qu'on les aurait tuées à coups de pierres sur les branches, où elles s'étaient réfugiées, si j'avais eu des pierre à portée. Mon cocher a essayé d'en abattre avec son fouet, mais le fouet s'embarrassait dans les branches.

Hier soir, j'arrive à Chicoutimi à 8 heures, revenant de Saint-Jérôme; je trouve un hôtel d'assez bonne apparence, et de fait on n'y est pas mal, mais mes débuts ont été médiocres. Je n'avais mangé que du lard depuis trente six heures et on me sert du lard

encore! Ah! c'en est trop! Et pendant ce temps, en face de la fenêtre, une virago, les poings sur les hanches, hurlait d'une voix grasse que nul ne sait le secret dans son âme caché. Je me fichais de son secret, mais je faisais, en mangeant mon lard du bout des dents, de mélancoliques réflexions sur l'amour immodéré du peuple d'Amérique pour l'animal immonde. Aujourd'hui je nage dans les délices du vendredi avec truites, saumon, etc., etc. Hier soir, sans doute, la fête nationale fut cause de mon jeûne relatif. Toute la soirée, pétarades, feux d'artifices, processions, chants en l'honneur de saint Jean. Tout cela se fait avec la plus sérieuse conviction, et il ne faudrait pas risquer une plaisanterie; on s'en trouverait mal. Peuple, bourgeois, tout est uni et se réjouit en commun. Il est à remarquer que le sentiment d'une supériorité, due à la naissance, fait complètement défaut de ce côté de l'Atlantique. L'aristocratie n'existe d'aucune sorte, et un salon quelconque est ouvert à tout ce qui occupe une position honorable. La puissance appartient au clergé.

Dans mon hôtel est descendu un garçon fort intéressant; il a circulé dans tout le Canada jusqu'au Pacifique pour le compte d'une maison de commerce. Il est donc commis-voyageur, mais la France a la spécialité du commis-voyageur impudent et athée. Celui-là est modeste et dit son *Benedicite* avant les repas. Je le fais causer et il me charme.

Rivière-du-Loup, 27 juin.

Philéas Fog a bien fait de ne pas passer par Chicoutimi, il n'en fût pas sorti à sa gloire. Chicoutimi! Voilà un nom que je retiendrai et qui pourra me servir avantageusement dans les circonstances où l'on est tenté de louer la peste ou le diable en avant. C'était déjà trop d'y être resté vingt-quatre heures et moi... On n'évite pas son destin, disent les Arabes, Moi, j'y suis resté deux longs jours, sans compter les nuits. A quoi faire, bon Dieu? Hé! à attendre le bateau du retour. Qu'y aurais-je fait autre chose? Il pleuvait et quelle pluie! Ah! oui, pour me décharger la bile, parlons aussi du climat de ce pays de cogagne. Hier matin, 98 Farenheit à l'ombre, le soir trombes d'eau, aujourd'hui vent d'est, qui vous perce jusqu'aux moelles. Depuis vingt-cinq ans, on n'avait pas vu pareil temps, me dit-on obligeamment. Je la connais celle-là! Ça se sert aussi en France à l'occasion, seulement l'occasion est plus rare.

Bref, hier matin pas de bateau. Le Saint-Laurent avait ses vapeurs, tout comme une coquette, et notre sauveur ne parut qu'à 9 heures du soir. Inutile de vous narrer cette journée d'ennui, passée à interroger l'horizon avec sœur Anne. « Partir un soir, c'est se priver de la vue de Saguenay, tandis qu'il y a un steamship dimanche matin; un peu de patience, me suggère-t-on. » Vain conseil; votre ship n'aurait qu'à rester en détresse, lui aussi! Seulement, si nous le croisons en route et qu'il y ait chance de se faire cueillir demain soir, je descendrai à Rivière-de-Loup, pour sanctifier le dimanche. Ainsi ai-je fait. En descendant à terre, j'avais une arrière-pensée de chemin de fer, je dois l'avouer, mais dans ce pays exemplaire, les chars eux-mêmee se reposent le dimanche. Au Canada, on ne dit ni wagon, ni voiture; on dit char, qu'on prononce avec plusieurs accents circonflexes, et charretier est seul employé pour cocher.

Quant aux gorges de la rivière Saguenay, je les ai vues avec toute la modestie que comporte une nuit sans lune; je les ai devinées plutôt que vues. Cependant les nuits du nord sont assez transparentes pour que la silhouette des montagnes se reflétât dans l'eau; je n'ai donc pas été entièrement déçu. Il m'est resté l'impression que ce passage a été décrit avec un peu trop d'emphase. Ses montagnes de la rive ne sont pas aussi élevées qu'on l'a dit et la largeur du fleuve leur fait même perdre de leur hauteur relative. Un endroit pourtant s'impose à l'admiration, le cap Eternité. Ce cap énorme, en forme de colonne, haut de 1500 pieds, se détache seul de la rive et avance dans le fleuve, laissant à sa droite l'embouchure profonde d'un grand affluent et à sa gauche, très en arrière, les rochers plus humbles de la rive. Le géant semble marcher sur vous et il a un de ces airs menaçants et farouches qui se font respecter. Pure illusion, naturellement; c'est le navire qui avance, et, quand il rase le pied de la haute muraille, on le trouve bien petit et soi aussi. Le cap est à pic au-dessus du fleuve et il s'enfonce de même à pic à 1500 pieds sous les eaux. 1500 au-dessus, autant au-dessous. Les bateaux peuvent donc s'approcher sans danger avec quelques précautions et parfois ils l'abordent par bravade, pour donner aux sots le plaisir de graver leur nom.

Le cap Eternité dépassé, je vais me coucher. Aussi bien la nuit est-elle donnée à l'homme honnête pour dormir. A 3 heures du matin deux fortes secousses ébranlent le bateau. Coulerions-nous

par hasard? Je me lève à la hâte, ce qui n'est d'autant plus aisé, que j'ai été jeté sur le plancher de ma cabine. Tout en enfilant quatre à quatre mes habits, je réfléchis qu'en cet endroit l'eau étant salée, on peut se noyer sans déshonneur, et cette pensée me rassure d'autant mieux que je sens le vaisseau continuer sa route à une allure naturelle. Hier le fleuve avait ses vapeurs, aujourd'hui le vent d'est le rend nerveux et il nous a heurtés contre un bas fond. A l'avant, le capitaine se promène de mauvaise humeur et se penche de temps en temps pour regarder les flancs de votre ship. Pas de mal heureusement.

Je suis donc descendu à Rivière-du-Loup, ainsi nommée, sans doute, parce que le loup est un animal inconnu dans ces contrées; j'ai entendu la messe et je me suis mis à me promener, dans la ville d'abord, dans les environs ensuite. La ville est en planches; rien à en dire, mais l'église est *magnifique*, style du pays. L'hyperbole s'est fait naturaliser depuis longtemps sur les bords du Saint-Laurent; ainsi le mot magnifique est employé à tout propos. Les épithètes : joli, gracieux, etc., sont des expressions inutiles; beau se dit à peine; magnifique jaillit de suite et sans effort. L'église donc, avec des murs extérieurs en pierre, a tout l'intérieur, piliers compris, en bois sculpté et peint blanc et or. Les boiseries et les bancs sont en chêne; les tribunes sont basses et à celle de gauche est accroché un escalier qui descend à la chaire, disposition originale, que je n'ai pas vue ailleurs. L'ensemble est de bon goût et flatteur.

La campagne est belle, bois et prairies. J'ai grimpé sur une hauteur rocheuse embroussaillée de pins maigres; j'ai, de là, un coup d'œil satisfaisant : la ville à mes pieds, puis le fleuve encadré de montagnes et j'écris de mon observatoire, assez bien abrité sous une terrasse servant de piédestal à une grande croix de mission. Je m'interrompt souvent pour prendre ma lorgnette et jeter un coup d'œil inquiet vers l'endroit où doit déboucher le bateau sauveur.

Nous étions nombreux à Chicoutimi, partageant l'ennui de l'attente. Parmi ceux-là un jeune Français, établi à la pointe Bleue, était parti de chez lui après son déjeuner et avait fait ses 120 kilomètres avant la nuit. Son cheval est reparti le lendemain pour recommencer le même trajet. Nous n'avons pas l'idée de ces courses; ici, on les trouve naturelles et il n'y a pas de cheval qui n'en fasse autant quand vient son tour. Il est digne de remarque que pas un n'a de tares; au risque de passer pour Canadien ou Marseillais, je

prétends que les mauvais chemins leur conservent les membres. A moins d'une très longue étape, le conducteur ne donne rien à sa bête en route, mais il la laisse boire toutes les fois que l'envie lui en prend et le liquide lui sert de picotin.

M. de la B. amenait avec lui le fils d'un de ses voisins, jeune homme de vingt-huit à trente ans, bien bâti. Le père n'avait pas un sou vaillant; aujourd'hui ses sept garçons ont chacun une propriété et ils ne craindront pas d'avoir des enfants à leur tour. A dire vrai, ce grand garçon ne ferait pas belle figure dans un cotillon, et je suppose que ses champs doivent être mieux cultivés que son esprit. Voilà le revers de la médaille, mais à quoi lui servirait de l'esprit et ne remplit-il pas dans les desseins de la Providence une plus belle mission que nos désœuvrés et nos culs de plomb?

Un autre compagnon de détresse fait le commerce de poisson. Cette année, il vend en gros les harengs fumés 5 sous la douzaine, les belles aloses 15 fr. le cent, le saumon frais 7 et 10 sous la livre. Cet homme m'a stupéfait par la façon lucide dont il m'a expliqué l'histoire politique de son pays et par l'élévation de ses vues. Du reste, tous les paysans que j'ai entendus parler politique ont excité mon admiration; ils en savent plus sur les affaires de leur patrie, je ne dis pas seulement que moi, mais que les trois quarts et demi de nos députés sur celles de la France.

Un autre retournait à Québec, après être venu acheter du savon dans la campagne. Il faut que vous sachiez que chaque paysan confectionne lui-même son savon avec ses débris de graisses et de la cendre. Ce savon est tellement supérieur à l'autre qu'il vaut 15 sous, quand le savon de fabrique en vaut 5.

Vendredi, j'ai été témoin d'un phénomène nouveau pour moi. J'étais assis dehors par une nuit très sombre; tout à coup, je vois briller dans le ciel une, deux, plusieurs étoiles, qui ne restent visibles que la durée d'un éclair. Ces étoiles se déplacent sans cesse, tantôt dans le ciel, tantôt sur les toits ou ailleurs. Ne comprenant pas la cause : qu'est-ce qui me prend, me disais-je inquiet? A la fin, je demande timidement à un passant : « Regardez un instant dans cette direction; ne voyez-vous rien briller? — Hé! oui, ce sont des mouches à feu. — Ah! Grand merci. » Ma foi, j'ai été doublement content, d'abord de ne pas voir mal à propos trente-six chandelles, ensuite de la nouvelle connaissance. Je n'ai pas vu de près cet insecte phosphorescent; sa lumière, incomparablement plus vive que

celle de notre ver luisant, ne peut être comparée qu'à l'éclat instantané d'une belle étoile.

Dimanche soir 27 juin.

Décidément je joue de malheur ; un hôtelier, à l'affût de mes piastres, m'a fait manquer le passage du bateau ; je ne puis plus rentrer à Québec que demain par le chemin de fer et, parti pour trois jours, j'aurai été absent toute une semaine. Un Canadien dirait : c'est *correct;* moi, je ne suis pas de cet avis. *Correct* est pour les gens d'ici ce qu'est *tout à l'heure* en Auvergne, et *savez-vous* en Belgique. Ils affectionnent quelques autres expressions; je vous ai cité *magnifique;* mais surtout ils ont une accentuation particulière. Tous les *a*, dans leur bouche, s'enrichissent d'un accent circonflexe, *oir* devient *ouère;* ils disent encore : il fait *frète* pour il fait *froid*, etc. La première fois que je suis sorti de Québec, je rencontre une, deux, trois voitures, et tous les conducteurs de crier à leurs chevaux : *Martin! Martin!* Ah! pensai-je, les Martins sont fiers *icite;* ils roulent carrosse; chez nous, de père en fils, ils portent le blé au moulin. Survient une quatrième voiture et cette fois j'entends : *Rèt'diu*! Pour le coup j'y suis, et *martin* est une simple fusion des deux mots : *march'diu* ou marche donc! de même que le dernier voulait dire : *arrête donc.*

Quoi qu'il en soit de ces imperfections, je ne connais pas de campagne, en France, où l'on parle si bien notre langue, et, à l'inverse de chez nous, ici dans les campagnes on la parle mieux que dans les villes, parce que l'idiome national a été moins corrompu par le voisinage de l'anglais.

Il y a une autre race d'origine française dans l'Amérique du Nord, les Acadiens, dispersés dans le nouveau Brunswick et l'île du prince Édouard. Ils sont d'autant plus intéressants qu'ils ont souffert pour notre cause. Soumis définitivement par les Anglais en 1719, ils avaient stipulé, pour première condition, qu'on ne leur ferait jamais porter les armes contre leur ancienne patrie. En 1755 éclate une nouvelle guerre. Que font les Anglais? Ils prennent ombrage de la sympathie française de leurs sujets acadiens et, pour y porter remède, ils ne trouvent rien de plus simple que de les chasser de chez eux et de les disperser aux quatre vents, comme un vil bétail, jetant sans égards le père ici, la mère là, les enfants plus loin. J'abhorre les Allemands et leur conduite en Alsace-Lorraine, et pour-

tant nos malheureuses provinces ont une certaine chance de n'être pas tombées entre les mains anglaises. Aujourd'hui encore les Acadiens ont beaucoup à lutter pour conserver leurs traditions nationales; ils ont contre eux-mêmes leur clergé, irlandais presqu'en totalité. Or il est à remarquer que les Irlandais, qui détestent les Anglais et qui sont catholiques dévoués, sont presque partout en hostilité sourde ou déclarée avec les Canadiens français (1). Les prêtres irlandais, dit-on, travaillent de toutes leurs forces à faire tomber les écoles françaises en Acadie et à faire échec aux députés de race française; malgré tout, le sentiment des traditions l'emporte et partout flotte le drapeau tricolore à côté de celui du Royaume-Uni. Comme leurs frères Canadiens, les Acadiens se sont réservé le drapeau national.

Je suis retourné entendre chanter les vêpres à l'église de Rivière-du-Loup, qui, décidément, m'a séduit. Je ne dirai pas qu'elle est magnifique, cette épithète, à mon sens, ne pouvant s'appliquer qu'aux églises en pierre, mais elle est d'un gothique simple et délicieux. Le mélange blanc et or est des plus heureux. La ville aussi vaut mieux que je ne l'avais jugée à première vue, et les maisons en bois, quand elles sont de jolie forme et bien peintes, ont leur agrément. L'une brique et bois, de style un peu chinois et tourmenté, ce

(1) Les Irlandais forment un des groupes les plus importants de la population canadienne, véritable Macédoine des races les plus diverses. Ils sont meilleurs ici qu'en Irlande, où les vexations sans nombre auxquelles ils ont été en butte depuis tant de siècles les ont rendus soupçonneux et susceptibles et les ont jetés dans les bras de la Révolution. En Amérique, leur nombre, leur acharnement au travail et leur intelligence en font un des éléments les plus précieux de la confédération canadienne. Malheureusement, les Etats-Unis exercent une attraction presqu'invincible sur les jeunes gens.

Pourquoi ce manque d'entente entre Irlandais et Canadiens français? Pendant les bagarres de Montréal, à l'occasion de Riel, un Irlandais se mit à crier : *Down with the Ministers!* (A bas les ministres!) Un Canadien français l'entendit, comprit : Vive les ministres!, et lui assena un coup de bâton, qui l'envoya pour trois mois à l'hôpital. Première raison de ce peu de sympathie, ils ne se comprennent pas. Une deuxième raison, c'est que trop souvent les Canadiens à l'aise se rangent du côté des Anglais et croiraient déroger en entretenant des rapports intimes avec les Irlandais, qu'on leur peint sous les couleurs les moins favorables. Enfin le chauvinisme réciproque que l'instinct de la conservation leur a fait développer à un degré ridicule et qui fait que les Canadiens français en particulier n'aiment guère qu'eux-mêmes.

A côté des Irlandais vivent les Ecossais. Fanatiques en religion, chauvins en politique, économes dans leurs habitudes, ils réussissent, là où les autres périraient de faim. L'aisance et souvent la fortune couronnent une vie de travail ardu et ils se poussent mutuellement jusqu'au faîte des honneurs.

qui ne nuit pas au genre, avec serres et un bijou de dépendances, m'a si bien fasciné l'œil, que je demande le nom du propriétaire. Il demeure en face de l'autre côté de la rue, dans une modeste boutique, étiquetée : Poirier, fabricant de porcelaine. Nom prédestiné. Ah! Que le gendre de M. Poirier se trouvera bien dans cette villa, pendant que le beau-père continuera à vendre sa vaisselle en marchand convaincu.

A l'église, pour la seconde fois, j'ai remarqué qu'au lieu de chanter : *Domine, salvam fac Reginam* on chante : *Salvum fac Regem*. Pourquoi? Ce n'est certainement pas un vieux souvenir de la loi salique française; je me figure que *Regem* est pris pour le principe même de l'autorité et s'applique dans l'esprit du peuple aussi bien au pape qu'à la reine Victoria. Je vous donne mon observation pour ce qu'elle vaut.

En vain suis-je remonté de la plage déserte aux sommets d'où la Rivière-du-Loup, véritable rivière de bière, tombe de cascade en cascade jusqu'à son embouchure, je n'ai pu me mêler au high life du Trouville canadien. Les baigneurs, race capricieuse et inconstante, ont fui la ville pour se réfugier dans deux villages des environs.

28 juin.

Enfin je suis à Québec, et reçu en ami. Les bons Québecquois nous entourent, l'ingénieur et moi, sur la promenade de la terrasse, et il n'est question que de notre départ de demain soir. Chacun nous fait ses recommandations. « Surtout n'oubliez pas d'entretenir toutes les nuits de grands feux! » A croire tous les présages, les émotions ne nous manqueront pas et la perspective de rencontrer en pleine forêt des lutteurs aussi convaincus que messieurs les ours me chatouille déjà l'épiderme de petits frissons charmants. Nous aurions volontiers adopté un troisième compère, qui eût porté sa part du fardeau. Pas un ne s'est offert, mais tous s'écrient en chœur : « Quelle chance vous avez! Comme je vous accompagnerais... »

J'ai été fort édifié ce matin. Je déjeunais à Rivière-du-Loup dans l'auberge où j'ai passé la nuit en face de la gare et où prennent pension les employés du chemin de fer. Arrive une escouade d'équipe. « Qu'y a-t-il ce matin pour déjeuner?... » Enumération de poissons et d'œufs sous diverses formes. « Et la viande? — C'est-y

pas maigre, je suppose? veille de Saint-Pierre! dit la servante. » Pas la plus petite réclamation; le menu de la servante est adopté.

A ce trait de fidélité religieuse, ajoutons cet autre, qui témoigne de la fidélité du souvenir. La ligne de Québec à Sherbrooke, se dirigeant vers le sud, a été, je ne sais pourquoi, désignée sous le nom de *Québec Central*. Pour cette ligne, on a construit deux des plus splendides wagons connus, et l'on a appelé l'un Louis XVI, l'autre Marie-Antoinette. On ne les désigne jamais qu'en disant : les monarques, le train des monarques. Quel contraste avec ce qui se passe sur l'autre rive de l'Atlantique où l'on efface de nos rues tous les noms qui ont illustré notre histoire.

Québec, 6 juillet.

Quel voyage! Mon Dieu, quel voyage! s'écrie à tout propos M. Perrichon. Le nôtre dans son genre n'est pas indigne de quelques points d'exclamation. Je viens de passer une semaine dans les bois et je suis guéri de l'envie d'y retourner... au moins de quelque temps. Ce que nous avons souffert, mon malheureux compagnon et moi, dépasse toute imagination européenne; pour le comprendre, il faut avoir connu les moustiques d'Amérique. Lorsque le chemin de fer du lac Saint-Jean sera terminé, la vallée de la grande rivière Batiseau deviendra célèbre à l'égard des plus célèbres, on viendra de loin visiter ses sites et le pays des lacs qui leur fait suite. Pour le moment, la peine passe le plaisir. Il est vrai que la peine s'oublie vite et que le souvenir du plaisir reste; souvent même le souvenir des souffrances physiques donne une saveur piquante à des aventures, qui, sans elles, fussent restées fades.

Au départ, le chemin de fer nous conduit jusqu'à l'extrémité praticable de la ligne du lac Saint-Jean, à 100 ou 120 kilomètres de Québec, je suppose. Là, il faut mettre pied à terre et sac au dos. Les gorges des Laurentides cessent en ce point; on s'enfonce dans d'immenses contrées boisées, où les lacs et les terres sont si bien enchevêtrés, qu'on se demande si les terres ne sont pas de simples îles. La seule manière pratique de voyager est de louer un canot d'écorce conduit par un ou deux Indiens. Le canot glisse sur les eaux tranquilles ou à travers les rapides, on fait ainsi de 5 à 15 kilomètres, puis on arrive à un fond de lac ou à des chutes de torrents impraticables. Il faut aborder. Un Indien porte le canot

sur ses épaules, couvert comme d'un vaste chapeau, l'autre s'empare des bagages et on entre dans la forêt par des sentiers immenses, connus des seuls sauvages. On appelle cela un portage. Les portages ne sont jamais longs; ils varient de 500 mètres à 3 kilomètres, puis on retrouve un autre lac ou une autre rivière et on s'embarque de nouveau. On est affreusement mal au fond de ces canots d'écorce, où il faut rester accroupi, sans faire un mouvement, au risque de chavirer, et c'est cependant la seule manière agréable (!) de voyager. Quant au pays, il serait délicieux, si le paysage ne pêchait par la monotonie. Imaginez sans vous lassez des caps, des baies, des détours plein de surprises, des embouchures de petites rivières, des îles; votre imagination ne sera jamais aussi fertile que la nature; et toujours des bouleaux et des sapins, serrés comme l'herbe des prairies, s'avancent jusque dans les eaux. Pas la plus petite clairière, pas la moindre lande, pas une échappée de vue; la forêt toujours et toujours. Chercher à pénétrer dans ces fourrés séculaires serait une audace un peu forte et vite calmée.

Nous nous sommes servis un peu des canots et beaucoup de la percée du chemin de fer. Quoique celle-ci soit à peine ébauchée, les arbres sont coupés et forment une interminable avenue, où les souches et les fondrières se disputent l'honneur de vos chutes. Nous avons ainsi poussé une pointe jusqu'à 50 kilomètres environ au-delà de l'endroit où nous avait laissés la vapeur. Cela nous a pris trois jours pour aller, autant pour revenir, et de rudes journées. La chaleur était accablante; à Québec, on a enregistré 33 degrés à l'ombre; dans la forêt, nous devions en avoir deux ou trois de plus! Pas un souffle d'air ne circulait, et l'humidité du sol et des lacs contribuait à rendre la température plus pénible. Tout cela eût été peu. La véritable torture, le supplice de tous les instants, ce sont les moucherons. Ils ne durent que deux mois, mais ils sont terribles. On est assailli par des nuées de ces insectes, et aucun moyen de se préserver. Les pharmaciens vendent des huiles noires et puantes, qu'ils disent préservatifs infaillibles; on essaie de s'en couvrir les mains et la figure, et l'on n'arrive qu'à ajouter à ses maux celui de la malpropreté. Il n'y a plus de chasse ni de pêche possibles. Pour trouver quelque repos, on s'enveloppe de fumée. Partout vous voyez de grands feux de bois pourri, de feuilles, de tout ce qui peut produire le plus de *baucane* âcre;

les hommes se mettent sous le vent. On allume de ces feux dans les bois, dans les maisons, devant les portes; les yeux pleurent, on tousse, on suffoque et l'on s'estime heureux, si l'on peut se préserver ainsi quelque part. Les habitants du pays, plus endurcis que nous, désertaient en masse les chantiers du chemin de fer, n'y pouvant plus tenir. Un détail vous donnera une idée de ce qu'ils souffraient. Comme les insectes n'ont aucun respect des convenances et ne se piquent pas d'assez de générosité pour n'attaquer qu'en face, la servitude, à laquelle sont assujettis les corps non glorieux, est un objet d'effroi dans les bois. Les ouvriers se réunissaient par groupes, faisaient une grande flambée et s'assemblaient autour, le dos tourné à la flamme. Même avec ces précautions, ils ne sauvaient pas leur arrière-garde de cruelles blessures.

Ces moucherons sont de quatre espèces. Nos moustiques, appelés ici *Maringouins;* ce sont les moins terribles. Les *mouches à sable*, petites bêtes à carapaces, trapues et acharnées. Les *brulots*, gros comme des puces; ils sont si petits, on les croirait inoffensifs; leur piqûre est une brûlure vive, qui s'enflamme aussitôt. Ces trois variétés d'animaux féroces tourbillonnaient dans les airs et s'abattaient sur nous par nuées, pénétrant dans les yeux, les oreilles et toutes les ouvertures des vêtements. Les journées sont intolérables, les nuits sont pires. Nous n'avons pas fait connaissance avec la quatrième variété de mouches; celle-ci est de belle taille et s'appelle *Mord d'abord*, parce qu'elle arrive les tenailles en avant, arrache le morceau convoité et s'en va le dévorer ailleurs. Elle travaille pour l'exportation. On ne la trouve qu'en de rares endroits.

Après tous ces détails, je n'ai pas besoin de parler de pêches et de chasses. J'ai pris peu de truites et je n'ai tué que quelques lièvres; c'est assassiné qu'il faudrait dire. Le lièvre du Canada, petit animal sans cervelle, s'approche pour vous regarder et se dresse sur ses deux grandes jambes, portant curieusement ses oreilles en avant. Tout à coup il se met à faire des gambades, comme un jeune chien qui veut jouer, et puis voilà mon sot qui revient, s'arrête à trois pas et vous fixe avec insolence. Si vous tirez, vous êtes coupable d'assassinat; mais aussi pourquoi provoquer un chasseur qui a besoin d'un râble pour son dîner et qui a des prétentions culinaires pour la confection du civet? Un jour, j'ai eu une émotion. Nous revenions d'explorer la pointe du grand lac Edouard, limite extrême de notre voyage; le canot glissait doucement sous l'effort

de quatre vigoureux rameurs et, le fusil en arrêt, je m'apprêtais à tirer un gros oiseau inconnu, quand, tournant la pointe d'une île, nous surprenons un caribon se baignant dans la rivière. Tout frémissant, j'arrache mes cartouches à plomb pour leur substituer des balles, mais je n'avais pas terminé cette opération rapide, que le bel animal, bondissant hors de l'eau et couchant sur le cou ses grands bois, disparaissait comme un rêve. Quant à messieurs les ours, je n'ai pas eu la chance d'en rencontrer la queue d'un seul, et les récits fantastiques de mes amis de Québec me revenaient amèrement à l'esprit; pendant que je passais mon temps à les chercher en vain. Invariablement, dans le pays, on répondait à mes questions : Ici, il n'y en a pas; mais à tel endroit, ils viennent de commettre ceci ou cela. Si je me transportais au lieu indiqué, on ne savait pas ce que je voulais dire; mais on me renvoyait plus loin, où c'était la même chose. Plaisanterie fantasque de notre destin? Arrivés à Québec, sales et défigurés par les moucherons, nous nous cachons au fond d'une voiture pour regagner le logis. En approchant, le cheval se cabre et refuse d'avancer. Qu'y a-t-il? Je mets la tête à la portière; juste devant notre porte, un ours danse et me tend sa sébile. Nous partons d'un éclat de rire homérique. O Tartarin, mon frère, où es-tu?

Nous n'avons pas été seuls à rire; mon camarade surtout, plus maltraité que moi, était un sujet curieux, et il est heureux qu'on ne l'ait pas envoyé de force au Lazaret soigner ce qui pouvait passer pour une furieuse attaque de petite vérole.

Malgré la souffrance des moustiques et les déceptions de la chasse, je suis content de ma promenade. Entre autres choses intéressantes, j'ai vu la façon dont les Américains construisent les chemins de fer. C'est aussi simple que mal fait; mais c'est plaisir que de voir travailler les Canadiens, les *bûcheurs* surtout. On appelle bûcheurs ceux qui abattent les arbres. Ils les coupent à 3 pieds de haut pour avoir moins de peine et ils avancent si rapidement, qu'on voit toujours tomber trois ou quatre arbres à la fois. Quand nous avons rencontré cette section de têtes composée d'une quinzaine de travailleurs, en quatre jours elle venait de panser la trouée du chemin de fer de 8 kilomètres en avant. L'ingénieur lui-même était émerveillé.

Les arbres abattus sont jetés sur le côté, puis, quand il y en a une longueur de plusieurs kilomètres, on met le feu à ce vaste

bûcher. J'ai vu cela. La flamme semble d'abord goûter à son festin avec un appétit médiocre, peu à peu le brasier crépite, son ardeur augmente, de longs jets de feu s'élancent avec un bruit de vert. Alors, éloignez-vous à la hâte et bien loin, car la colère de cet élément déchaîné est redoutable, autant que le spectacle en est imposant. Tout le long de cette ligne embrasée, secouant sa crinière rouge à plus de 30 pieds de haut, les grands sapins, debout sur les bords, s'enflamment d'un seul coup avec un mugissement particulier, qui porte l'effroi. A quoi comparer ce grondement sourd et impétueux à la fois? Je ne sais nulle image pour le rendre, mais j'ai dû passer par une de ces lignes de feu; j'ai fait un long, long détour, et chaque fois que, dans le crépuscule du soir, s'élançait vers le ciel, comme une révolte de l'enfer, une de ces puissantes colonnes de feu, je me sentais la poitrine oppressée et je regardais de ce côté avec quelque crainte.

Ces énormes brasiers dévorent les feuilles, les branches, mais entament peu profondément les troncs verts. Ceux-ci servent à faire les traverses de la voie, les ponts; c'est bien. Ce qui est moins louable, c'est que la plupart du temps, surtout dans les endroits marécageux, la chaussée de la voie est formée tout entière de troncs d'arbres, coupés à la longueur convenable et amoncelés en travers. On recouvre d'une couche de boue ou de sable et c'est fait. Oui, mais combien de temps durera cet ouvrage?

Presque tous les ouvriers sont Canadiens français; ils gagnent de 6 à 8 francs par jour; mais on les traite durement et ils ont toujours à leurs trousses un surveillant ou *fareman*, qui les *éclaire*, mot synonyme de met à la porte, pour un rien. Presque tous les surveillants et tous les ingénieurs sont anglais.

L. DE COTTON.

(*A suivre.*)

---

# LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *Mémoires du prince Adam Czartoryski.* (Plon.) — II. *Entretiens sur l'histoire du moyen âge*, par J. Zeller, de l'Institut. (Perrin.) — III. *Histoire de Henri II*, par de la Barre Duparcq. (Perrin.) — IV. *Correspondance du comte d'Avaux*, par Boppe. (Plon.) — V. *Fin d'un empire français aux Indes*, par T. Hamont. (Plon.) — VI. *Sanglants combats*, par G. Bastard. (Ollendorff.) — VII. *Dans l'attente de la guerre*, carnet d'un diplomate russe. (Didier.) — VIII. *Derniers chapitres de mon Louis XVII*, par Chantelauze. (F. Didot.) — IX. *La Vie et les Œuvres du P. Le Moyne*, par Chérot, S. J. (Picard.) — X. *L'Unité italienne*, par O. Diamanti. (Cotillon.) — XI. *L'Irlande*, par E. Ferré. (Perrin.) XII. *Les Camisards*, par Marius Tallon (à Privas). — XIII. *Les Pages des écuries du roi*, par Gaston de Carné. (Forest et Grimaud, à Nantes.)

## I

Il est rare de trouver un livre plus intéressant, et plus attachant, à certains égards, que les *Mémoires* récemment publiés du prince Adam Czartoryski et qui sont accompagnés de sa correspondance avec l'empereur Alexandre Ier. Ce personnage fut, comme on sait, le représentant parmi nous et, on peut le dire, dans toute l'Europe, le plus en vue et, en quelque sorte, attitré de l'émigration polonaise. Or, tout ce qui rappelle la Pologne provoque, à coup sûr, la plus vive sympathie et captive l'attention chez tout ce qui est français ou catholique. Le prince Czartoryski eut le privilège, si c'en est un, de conserver une grande situation de fortune au milieu du deuil de son pays et en face de la détresse d'un grand nombre de ses compatriotes. Hâtons-nous de dire que ces immenses richesses lui permirent de conserver et d'acquérir de hautes relations à l'aide desquelles il put plaider, sans beaucoup de succès, il est vrai, la cause de la Pologne, et soulager une foule de misères privées et publiques. Réduit au dénuement, ce descendant d'une des plus illustres familles de Pologne eût été condamné à l'impuissance. Il ne se contenta pas, d'ailleurs, de négocier, d'inter-

céder par la parole ou par la plume, en faveur de ses compagnons moins heureux; quand la nécessité le requit, il prit les armes et lutta courageusement pour l'indépendance de sa patrie. Dans ces circonstances décisives, il risquait évidemment et ses grands biens et sa vie. Les démarches qu'il s'était cru obligé de faire auprès de l'impératrice Catherine pour recouvrer ses domaines patrimoniaux confisqués à la suite du second partage, son attitude délicate auprès d'Alexandre Ier dont il devint le ministre et le conseiller souvent écouté, ne lui coûtèrent donc aucun sacrifice de dignité et d'honneur, bien qu'ils surexcitassent dans son âme, jeune encore, des révoltes intérieures que sa prudence et sa fermeté eurent beaucoup de peine à réprimer.

Les débuts de ses *Mémoires*, écrits avec une sorte de laisser-aller qui n'est pas sans charmes, nous retracent les scènes de son enfance et nous transportent dans un monde tout nouveau pour nous. Son père, investi d'une haute dignité judiciaire, menait à Varsovie, dans le *Palais-bleu*, la plus grande existence, au milieu d'une foule de gens attachés à son service, tant Polonais qu'étrangers. Les mœurs françaises et les idées philosophiques régnantes y avaient pénétré dans une certaine mesure, mais sans porter une sérieuse atteinte aux croyances ou aux pratiques religieuses. A Powonzki, aux environs de la capitale, la famille habitait une villa organisée conformément aux rêveries de Bernardin de Saint-Pierre et de Rousseau. « Cette propriété, raconte le prince, était une espèce d'oasis entourée d'une mer de sable et elle-même pleine de verdure. Chaque enfant y avait une cabane et un jardin; au milieu, sur une éminence, ma mère avait pour elle une maison plus grande entourée d'un bois d'un côté, et, de l'autre, dominant un étang dont les eaux coulant dans une petite rivière, baignaient toutes les plantations. Pour orner la propriété, ma mère y avait fait disposer des ruines; rien n'y manquait. Il y avait une île, un moulin, une grotte dans l'île, une écurie en forme d'ancien amphithéâtre, et une large cour où s'ébattaient des poules et des pigeons en nombre considérable, auxquels nous donnions souvent à manger... C'était une églogue perpétuelle, un vrai tableau de poésie rustique... Chaque cabane avait un emblème particulier. Ma sœur Marie avait un pinson avec l'inscription *gaieté*. On m'avait donné pour la mienne (*sic*) une branche de chêne portant le mot *fermeté*. Au-dessus de la maison de ma mère se trouvait une poule avec ses poussins;

sur celle de ma sœur Thérèse, un panier avec des roses blanches et l'inscription *bonté;* sur celle du régisseur il y avait des abeilles et le mot *activité.* » A la même date, Marie-Antoinette jouait, elle aussi, à la bergère, à Trianon.

Ces détails, qui peuvent paraître puérils, servent à caractériser une partie au moins de la haute société polonaise qui, dominée par les idées du siècle, courait, avec insouciance, au-devant des abîmes où devait s'engloutir la nationalité elle-même.

Les sentiments de famille semblent avoir été très vifs chez les Czartoryski. Une des jeunes filles, ayant été enlevée d'une manière tragique (elle fut brûlée vive), fut amèrement pleurée. Sa cabane fut transportée dans la forêt et conservée à titre de souvenir. Le jeudi, jour de sa mort, demeura longtemps un jour de deuil et de méditation pieuse, sa mère le consacrait à une bonne action. Plus tard, poursuit philosophiquement l'auteur de ces récits, tout reprit son cours accoutumé, comme cela arrive généralement sur la terre, les fêtes recommencèrent et la colonie s'enrichit de nouveaux membres. Le théâtre était un des divertissements préférés. Le répertoire français fournissait la plupart des pièces. Une fois, on joua *Andromaque;* le prince Sapieha était habillé à la grecque, un étranger à la romaine.

On se demandera peut-être, comment cette société un peu frivole, croyante au fond, se comportait en face de la mort. Les *Mémoires*, répondent à cette question par le tableau des derniers moments du grand-père de leur auteur, le prince palatin. C'est une scène assez étrange, qui ne manque pas de grandeur, mais d'une grandeur, à notre sens, un peu factice. Le prince palatin faisait tous les jours, après son dîner, une partie de jeu de cartes; le Nonce du Pape venait généralement y prendre part. Demeuré jusqu'à la fin fidèle à cette habitude, le prince, bien que fort affaibi, se faisait habiller pour aller à la table de jeu. Ici, nous laissons la parole à son petit-fils.

« Le jour de sa mort, il vint comme de coutume, salua l'évêque Archetti, et s'excusa d'arriver un peu en retard. Comme sa vue se troublait déjà, il demanda pourquoi on n'avait pas allumé les bougies, tandis que le salon était éclairé comme d'habitude. Pendant ce temps, la princesse Lubomirska (fille du moribond), en proie au plus violent désespoir, ne pouvait descendre dans la salle. Toutes les personnes de la maison, jusqu'au dernier valet, étaient

réunies dans le plus profond silence. Le prince, qui était dans son fauteuil de malade, se tournait vers le docteur Bart, qui ne le quittait jamais, et lui demanda en allemand : « Combien de temps cela « durera-t-il? » Le docteur lui tâta le pouls et lui répondit : « Encore « une demi-heure, je pense. » Le prince s'excusa alors de ne pouvoir tenir plus longtemps compagnie au Nonce, se fit transporter dans sa chambre à coucher, où le prélat le suivit et commença à lire les psaumes des agonisants, tout en tenant la main du prince. Comme il lisait les paroles du Psalmiste : « Mon Dieu, je te rends mon âme », le prince lui serra la main et rendit le dernier soupir. Les pleurs et les gémissements, longtemps contenus, éclatèrent alors dans la foule qui avait pénétré dans le palais et qui l'entourait. »

Cette extrême préoccupation de garder jusqu'au dernier moment les allures d'une politesse suprême et d'unir les observances mondaines aux pratiques de la foi, a quelque chose de très frappant et de tout à fait caractéristique. Le narrateur qui fut témoin exprime la pensée que le prince palatin mourut d'une manière simple et naturelle, sans le moindre désir de se faire remarquer. Nous laissons au lecteur le soin de ratifier ou non ce jugement.

C'étaient les derniers vestiges d'une grandeur qui allait disparaître. Bientôt eurent lieu les deuxième et troisième partages de la Pologne. L'auteur des *Mémoires* prit part aux luttes du deuxième partage et mérita des décorations militaires. Voyageant en Angleterre à l'époque du troisième, il ne rentra dans sa patrie que pour en voir la ruine consommée et les domaines de sa famille confisqués. Il ne restait aux Czartoryski qu'une chance d'échapper à la misère et de satisfaire leurs nombreux créanciers, c'était de répondre à l'invitation impérieuse de Catherine, qui voulait avoir sous sa main le prince Adam et son frère, comme gages de la soumission forcée de leurs parents. Les deux jeunes hommes subirent, la rage au cœur, la loi de la nécessité. Leur éducation avait été toute polonaise et toute républicaine. Ils ne rêvaient que Grecs et Romains, et ne songeaient, à l'exemple de leurs ancêtres, qu'à perpétuer les anciennes vertus sur le sol de la patrie. Ces sentiments étaient accompagnés d'une invincible aversion contre les envahisseurs du sol national. Il leur fallait pourtant se contraindre, faire bon visage à ceux qu'ils détestaient, et s'efforcer de gagner les bonnes grâces de la destructrice de l'indépendance de leur pays. Après une foule de démarches, ils obtinrent, non sans peine, la faveur de lui être pré-

sentés. Il est curieux de saisir sur le vif l'impression d'un Polonais en face de Catherine, et de constater l'impartialité relative avec laquelle il parle de la Sémiramis du Nord.

« Catherine, dit le prince Adam, qui, jugée hors de sa capitale, n'avait ni vertu, ni même la décence convenable à une femme, avait su conquérir dans son pays la vénération, l'amour même de ses serviteurs et sujets. A dater de son avènement, l'empire moscovite avait gagné en considération à l'étranger et en ordre à l'intérieur, bien au-delà des règnes précédents d'Anne et d'Élisabeth. Les esprits étaient encore pleins d'ancien fanatisme et de vile adoration pour leurs autocrates. Le règne prospère de Catherine avait encore confirmé les Russes dans leur servilité. Toute la nation, sans en excepter petits ni grands, n'était nullement scandalisée de la dépravation, des crimes et des meurtres commis par la souveraine. *Tout lui était permis.* Sa luxure était sainte. Personne n'a jamais eu l'idée de critiquer ses débauches. C'est ainsi que les païens respectaient les crimes et les obscénités des dieux de l'Olympe et des Césars de Rome. » Ce rapprochement est aussi juste qu'ingénieux. L'auteur résume l'état de l'opinion publique en Russie, à l'égard de Catherine, dans les lignes suivantes : « La volonté de l'impératrice, fût-elle de la plus révoltante injustice, n'était point sujette à discussion. Il n'entrait dans l'esprit de personne de se permettre une telle hardiesse. On prétendait que ses actes ne pouvaient être rangés sous la loi commune, et que les principes mêmes de l'équité dépendaient de ses arrêts. »

Ces *Mémoires* enregistrent, en effet, des actes qui prouvent que Catherine se mettait au-dessus de toute bienséance, au point que le simple exposé de ce qu'elle se permettait publiquement choquera certainement des oreilles pudibondes.

Un portrait aussi comique que répugnant est celui du favori en chef, Platon Zubow, au petit lever duquel les plus grands personnages de l'empire se pressaient pour solliciter un regard. Zubow entrait d'un pas traînant, en robe de chambre, à peine vêtu dessous. Tout le monde restait debout; personne n'osait souffler mot.

Toutes ces grandeurs ignobles disparurent subitement. Un beau jour, Catherine fut trouvée sans connaissance dans sa garde-robe. Le spectacle de son agonie, qui dura deux jours, fut lamentable. Adam Czartoryski en ressentit une impression profonde. Il savait que le trépas de l'altière princesse avait été avancé par le ressenti-

ment du cruel affront que lui avait infligé un roitelet du Nord, le souverain de la Suède. Gustave IV, avec l'étourderie de la jeunesse et l'impétuosité de sa race, était venu à la cour de Saint-Pétersbourg, avec l'intention arrêtée d'épouser une des filles de la tsarine. Tout était convenu, lorsque, le jour des fiançailles, la cérémonie manqua. Le futur époux refusait absolument d'accorder à la princesse l'exercice public de son culte. Or, s'il était de règle à la cour de Russie que les étrangères qui s'unissaient aux princes de la famille régnante embrassassent la religion grecque, on ne tolérait pas une abjuration semblable chez les filles ou petites-filles de l'autocrate, que le mariage éloignait de leur patrie. Des deux côtés on demeura inflexible, et Gustave repartit seul pour Stockholm. Catherine dissimula, mais elle avait reçu le coup de la mort.

Les *Mémoires* nous offrent le tableau pris sur le vif des bizarreries du nouveau czar et de sa *paradomanie*. Du vivant de sa grand'mère, il avait formé et dressé à sa façon des troupes particulières qui, à son avènement, prirent naturellement le haut du pavé. De là un grand mécontentement dans l'armée qui facilita, sans doute, l'issue tragique de ce règne. Les deux grands-ducs, Alexandre et Constantin, pour plaire à leur redouté père, jouaient aussi au soldat. L'aîné donnait déjà des traces de cette humeur rêveuse, qui en a fait le monarque le plus énigmatique de son siècle. Il s'était lié d'étroite amitié avec le prince Adam, l'avait pris pour confident et lui faisait part de ses projets d'avenir. Alexandre, réprouvant énergiquement la politique de sa grand'mère, blâmait l'asservissement de la Pologne, versait des larmes non feintes sur le sort du héros de l'insurrection, Kosciusko, que Catherine avait fait détenir dans une étroite prison. Paul, qui semblait se piquer de suivre une conduite tout opposée à celle de la souveraine à laquelle il succédait, brisa les fers de Kosciusko, lui adressa mille compliments et autant de témoignages d'admiration, et lui exprima le regret, toujours très sincère, de ce qui s'était passé, mais en ajoutant qu'il lui était impossible de détruire l'œuvre de Catherine. La doctrine des faits accomplis commençait déjà à s'imposer. Plus tard, Alexandre, devenu maître à son tour, jugea, lui aussi, convenable de s'en accommoder. A cette époque, il avait horreur du pouvoir, raffolait de la campagne, soupirait après une chaumière et un cœur, et jurait bien que si, un jour, le sort ou la Providence lui infligeait la lourde charge de régner sur une multitude d'hommes, il se dévouerait tout

entier à leur bonheur, les délivrerait de toute entrave et les accablerait des bienfaits de la liberté. On reconnaissait là l'élève de Laharpe, créature et séide des encyclopédistes.

Pour obtenir de la faveur de Catherine la restitution des biens de sa famille, Adam et son frère avaient été contraints d'entrer au service de la Russie, d'abord comme chevaliers-gardes, puis comme gentilshommes de la Chambre. Plus tard, sous le règne de Paul Ier, le prince Adam fut chargé d'une mission diplomatique près du roi de Sardaigne alors dépouillé de ses États. Son absence dura plus d'un an. Pendant cet intervalle s'accomplit à Saint-Pétersbourg une tragédie sanglante dont il connut plus tard toutes les péripéties. Paul Ier avait été assassiné.

Ce prince, par son caractère fantasque et sa manie d'arbitraire, était devenu la terreur de tous ses sujets, surtout dans les hautes classes. Inquiet, soupçonneux, voyant partout des traîtres, il frappait au hasard et rudement. Les plus fidèles serviteurs n'étaient pas à l'abri de ses coups. Bientôt, l'opinion fut généralement répandu que le tzar avait des accès d'aliénation mentale, et que pour l'empêcher de pousser l'empire à sa perte, il fallait le mettre hors d'état de nuire et de gouverner. Il en résulta, comme le remarque fort bien le prince Czartoryski, une sorte de conspiration générale et latente. Tout le monde s'attendait à une catastrophe, tout le monde la désirait, mais personne n'osait en donner le signal.

Ce fut le principal confident de l'autocrate, l'homme qu'il avait investi du poste important de gouverneur de Saint-Pétersbourg, le comte Pahlen, qui prit l'initiative de la conception et de l'exécution. Sûr de l'approbation générale, il lui fallait encore le consentement de celui au profit duquel devait s'accomplir cette révolution de palais, le grand-duc Alexandre. Après une longue insistance, il finit par l'obtenir, en lui représentant que les jours mêmes de l'héritier du trône étaient menacés, et lui affirmant qu'il s'agissait uniquement d'arracher au prince régnant un acte d'abdication, après quoi on le consignerait pour la vie dans une résidence où il serait étroitement surveillé.

Certain de ne pas être désavoué, le comte Pahlen exécuta son coup avec une audace et une habileté peu communes. Le 25 mars 1801, le prince Zubow, l'un des conjurés (c'était le frère du dernier favori de Catherine) donna un grand souper où furent invités tous les généraux et officiers supérieurs dont on croyait connaître les

dispositions. Ce fut là que la plupart apprirent le coup de main qui se préparait et furent initiés à l'entreprise que dans quelques heures, au sortir de table, ils étaient appelés à exécuter. A mesure que les bouteilles de champagne circulaient, les têtes se montaient. A minuit, on se mit en marche, se dirigeant sur le palais Saint-Michel, récente construction de Paul Ier, semblable à une forteresse, derrière les épaisses murailles de laquelle le prince se croyait en sûreté. Mais à quoi servent les remparts les plus solides, si l'ennemi possède une clé qui lui permette d'entrer dans la place? Une bande de conjurés pénètre en silence jusqu'au cabinet de toilette précédant la chambre à coucher de l'empereur. Un valet de chambre pousse des cris. Paul Ier, réveillé, court à la chambre de l'impératrice dont il avait malheureusement fait fermer la porte à clé auparavant, il se blottit dans les plis de la portière. Là, on le découvre, on le saisit en chemise, plus mort que vif, muet d'effroi, et on lui enjoint de signer son abdication. L'infortuné monarque allait le faire lorsque des cris se font entendre au dehors. Les conjurés se jettent alors sur lui et lui font subir mille outrages. Alors se passe une scène horrible dont l'auteur des *Mémoires* a pu recueillir plus tard les détails qu'il a fidèlement transcrits.

« Un des conjurés détache son écharpe de service et entoure le col de l'empereur. Il se débat; un danger extrême, l'approche de la mort lui rendait la parole; il s'écrie en mettant l'une de ses mains qu'il est parvenu à dégager entre son col et l'écharpe fatale : « De l'air! De l'air! » Dans ce moment, il aperçoit un uniforme rouge que portaient alors les officiers des gardes à cheval; il croit que c'est son fils Constantin, colonel de son régiment, qui s'efforce de lui donner la mort : « Grâce, Monseigneur, s'écrie-t-il, grâce! par pitié, de l'air! de l'air! » Les conjurés s'emparent de la main avec laquelle il cherchait à prolonger sa vie; l'écharpe est tirée par les deux bouts avec fureur; le malheureux a déjà exhalé le dernier soupir, qu'on se pend encore à l'écharpe; on traîne le cadavre, on le frappe de la main et du pied. Les poltrons qui s'étaient jusque-là tenus à l'écart viennent se joindre aux exécuteurs du meurtre et les surpassent en atrocité. »

Quand on vint apprendre à Alexandre que tout était fait, il n comprit pas d'abord, ou voulut ne pas comprendre ce langage énigmatique. Bientôt, il sut toute la vérité, et il se répandit en exclamations douloureuses et indignées. Mais c'était irréparable. Il porta

toute sa vie le poids de sa coopération à un acte dont il n'avait pas prévu toute la portée. Son inexpérience de la vie était telle qu'il avait projeté, dans la candeur de son âme, d'entourer son père, réduit à l'état de simple particulier, de toutes les séductions du luxe et de lui assurer une existence dorée dans une résidence à son choix.

Alexandre, une fois maître du pouvoir, dut renoncer en grande partie aux rêveries de sa jeunesse. Il ne fut plus, bien entendu, question d'abdiquer. L'impossibilité d'accorder des droits politiques à un peuple incapable d'en user, puisqu'il en ignorait jusqu'au nom et à la nature, lui fut aussi clairement démontrée. Il se résigna donc à régner en souverain absolu, puisqu'il ne pouvait faire autrement; mais il s'attacha sérieusement à rendre ses sujets heureux en introduisant des réformes dans son empire. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il rencontrerait des résistances dans les intérêts des privilégiés et dans la force d'inertie de la routine. Pour en triompher, il institua un conseil secret, où furent admis seulement trois ou quatre intimes, qui élaboraient les projets à réaliser. Adam Czartoryski fit partie de ce conseil, et il en résulta que cet étranger appartenant à une nation violemment annexée et opprimée cruellement, influa dans une large mesure sur les destinées du peuple conquérant. De ces délibérations occultes sortirent, en effet, des projets dont une partie, au moins, furent plus tard mis à exécution par Alexandre. Ce souverain, qui ne cessait de prodiguer des marques d'estime et de confiance au prince Adam, fit plus encore : il investit son favori des fonctions publiques les plus importantes, en le mettant à la tête du ministère des affaires étrangères. L'Europe eut ainsi, pendant plus d'un an, le spectacle singulier d'un Polonais dirigeant la politique extérieure de la Russie.

Adam Czartoryski expose les principes qui le guidèrent dans une mission aussi délicate, et les espérances qu'il avait conçues pour son propre pays. Il soutenait que la politique d'un grand État ne doit être « ni passive ni léthargique, n'ayant que soi pour but, sans autre intérêt et sans vues pour le bien général »; il ajoutait que « l'intérêt terre à terre renfermé dans le cercle d'une diplomatie étroite, imprévoyante et craintive, laisse beau jeu aux ambitions d'autrui auxquelles il abandonne toutes les chances favorables, faute de savoir les faire servir à des buts plus nobles ». Il aurait voulu que la Russie, s'inspirant de ces vues dont la grandeur est

incontestable, pût se poser comme l'arbitre équitable de l'Europe, toute prête à venir en aide aux causes justes non moins qu'à s'opposer aux abus de la force. Fidèle à la tradition moscovite, telle que Pierre le Grand l'a fixée, il demandait que le czar prît à tâche de faire revivre les nationalités grecque et slave, comptant bien que, si l'on admettait ces principes, la nationalité polonaise finirait par avoir son jour. Malheureusement les vieux conseillers d'État, tout en témoignant leur approbation quand il s'agissait de l'héritage de Byzance, hochaient de la tête s'ils entendaient la moindre allusion à la Pologne. Czartoryski ne tarda pas à s'apercevoir qu'il se heurterait à des obstacles quasi-insurmontables, il poursuivit néanmoins résolument sa tâche, et il se vit bientôt dans son œuvre de réorganisation européenne, en face de la France dont le génie de Napoléon Bonaparte avait pris en main les destinées avec une incroyable énergie. De là une lutte diplomatique d'abord, puis des alliances nouées avec la Prusse et avec l'Autriche, enfin une coalition d'apparence formidable, mais dont le canon d'Austerlitz dénoua brusquement les menées. Les *Mémoires* du prince s'arrêtent à ce coup de tonnerre qui déjoua, pour longtemps du moins, les visées de l'empereur Alexandre et celles de son ministre.

Le second volume renferme la correspondance échangée entre l'empereur et le prince, ainsi que des *Mémoires* se référant à la diplomatie : il s'y trouve aussi quelques lettres adressées à d'autres personnages. On y remarquera deux *Mémoires* concernant la Pologne, datés de 1806. Dans le premier, Adam Czartoryski conseille à son souverain de rétablir purement et simplement la Pologne pour prévenir les desseins de Bonaparte; il se contente, dans le second, d'indiquer certaines mesures destinées à en préparer d'autres plus décisives. L'ouvrage est précédé d'une préface de M. de Mazade, de l'Académie française.

Dans ses *Entretiens sur l'Histoire du Moyen âge* (seconde partie), M. Jules Zeller, membre de l'Institut, s'attache d'abord à trouver les causes encore peu connues de l'effondrement subit de l'empire de Charlemagne. D'après lui, il ne faut pas attribuer une grande importance aux différences d'origine, de langage, de mœurs de tant de peuple soumis par la force à un seul gouvernement, pas plus qu'à l'incapacité des successeurs de ce grand prince. Ces phénomènes historiques se sont produits ailleurs sans produire les mêmes

résultats. Le vice originel, c'est le relâchement et puis la rupture des liens qui rattachaient ensemble l'Empire et l'Eglise, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, dont l'union intime constituait la pensée fondamentale de la monarchie carolingienne. Cet aperçu ne manque pas de vérité. Reste à savoir à qui l'histoire doit imputer le tort et le malheur de cette séparation. M. Zeller, tout en affectant l'impartialité et rendant, quand l'occasion s'en présente, justice à la Papauté, ne nous semble pas avoir bien compris le rôle, ni les droits essentiels de celle-ci. Il substitue trop aisément, peut-être sans s'en bien rendre compte, son jugement subjectif à la réalité objective du christianisme. Cette fausseté du point de vue initial nous explique les erreurs où, en dépit de son érudition et de sa perspicacité, il tombe dans son appréciation des rapports des deux puissances. Son histoire est une histoire purement naturaliste, où se montre, du reste, un désir sincère de louer tout ce qui est louable et de ne pas attaquer nos croyances. A ses yeux Grégoire VII est un pontife animé d'un zèle ardent, d'une bonne foi incontestable, mais ambitieux, d'un caractère difficile et un peu enclin au fanatisme. Ces quelques lignes suffisent pour indiquer les mérites et les défauts d'une œuvre qui suppose une étude sérieuse des documents contemporains.

L'histoire de Henri II, écrite par M. de la Barre du Parcq, ne nous apprend rien de nouveau, nous n'y remarquons, non plus, aucun jugement original, soit sur l'ensemble du règne, soit sur tel ou tel fait particulier. L'auteur a pourtant consulté les publications récentes sur cette époque. Nous ne disons pas que cette lecture ne lui ait pas profité ; il a composé, de ces diverses sources d'information, la trame d'un récit qui se lit facilement. Henri II au surplus est très connu. Bien qu'il ne possédât pas de qualités supérieures, il a eu la bonne fortune de préparer et de commencer la conquête des frontières naturelles de la France, que la Révolution nous a fait perdre. Ce prince avait certainement de droites intentions. Comme il priait au moment où il reçut la couronne, on lui demanda sur quel sujet. Il répondit : « Afin que la Providence ne me laisse pas longtemps régner si mon gouvernement est mauvais. » Tous les jours il faisait sa prière et assistait à la messe au sortir du Conseil. Il se laissa malheureusement gouverner par la fameuse duchesse de Valentinois. Ses rigueurs contre les protestants s'expliquent par la sincérité de sa foi et les nécessités politiques. Au fond, il n'était

pas fanatique comme Philippe II, et il laissa en mourant ses États dans une meilleure situation que le monarque espagnol ne laissa les siens. Son récent historien ne nous paraît pas avoir bien apprécié l'importance souveraine que les choses religieuses avaient alors dans la politique; son jugement sur le concile de Trente, dont il nie à tort la liberté, et sur les prétentions des protestants qui auraient bien voulu y discuter, mais refusaient de souscrire par avance à ses décisions, dénote une ignorance regrettable des droits de l'Église, mais nous ne saurions y voir aucune preuve d'hostilité.

La correspondance inédite du comte d'Avaux (Claude de Mesme), un des négociateurs de la paix de Westphalie, avec son père, contient de précieux renseignements sur l'état des esprits en France, et notamment à la cour, durant une bonne partie de la guerre de Trente ans. Elle a en outre un charme particulier, parce qu'elle nous initie, dans une certaine mesure, aux mœurs domestiques à une époque et dans un milieu où l'on savait allier le souci de l'honneur et des intérêts matériels de sa maison à l'observation exacte des lois religieuses. M. de Roissy, le père du comte d'Avaux, avait pris pour règle de sa conduite : craindre Dieu, suivre la vertu et mépriser la fortune. Il aimait, du reste, passionnément son fils dont il eut la douleur d'être séparé pour le service du roi et de la France, pendant quinze ans. Ce volume nous montre, pour ainsi dire, le dessous des cartes, ou, si l'on aime mieux, l'envers de la toile, pendant cette période si féconde en événements éclatants.

Il y a peu de lectures aussi tristes que celle de la *Fin d'un empire français aux Indes* sous Louis XV. Le fameux comte de Lally-Tollendal eut le malheur de présider à cette catastrophe. Les fautes indéniables de son administration durent y contribuer, mais il n'en fut pas le principal auteur. Malheureusement pour lui, l'impétuosité de son caractère lui avait fait beaucoup d'ennemis, qui se coalisèrent contre lui pour le perdre en se disculpant eux-mêmes. On le choisit pour bouc émissaire avec d'autant plus d'empressement qu'il était haï et qu'il n'avait cessé d'attaquer, quelquefois avec injustice, ceux qui lui étaient opposés. La cour et le ministère alors dirigé par M. de Choiseul montrèrent, dans cette affaire, une insigne lâcheté, en laissant poursuivre et condamner un homme qu'au fond ils savaient innocent, du moins, de trahison. On a voulu impliquer les Jésuites dans cette affaire. Il est certain que l'accusation se basait surtout sur un mémoire du

P. Lavaur, qui fut trouvé après sa mort dans ses papiers. M. Tibulle Hamont, s'appuyant sur l'opinion du marquis de Montmorency, affirme qu'il y avait un autre mémoire, de la main du même religieux, écrit dans un sens tout opposé et renfermant l'apologie de Lally; mais il ne parvient pas à fournir une démonstration complète de cette affreuse duplicité. Nous ne prétendons pas, du reste, défendre la mémoire du P. Lavaur dont la conduite, pendant la guerre de l'Inde, fut, au moins, équivoque; mais il nous paraît injuste d'en rendre solidaires les autres Jésuites de Pondichéry. Les excentricités incontestables de Lally ont été telles qu'il a pu, souvent, susciter le blâme des témoins les mieux disposés en sa faveur. En tout cas, à côté des erreurs ou, si l'on veut, des crimes de tel membre d'une Compagnie justement respectée, il est équitable de faire ressortir les hautes vertus et le patriotisme éclairé du corps tout entier. M. Hamont ne fait pas difficulté de reconnaître l'ascendant considérable que les Jésuites de l'Inde avaient conquis par leur dévouement et il en donne cette preuve significative : quand un nabab ou un rajah concluait quelque convention avec la Compagnie des Indes, il ne manquait jamais de demander que le cachet d'un Père fût apposé sur le traité, juste au-dessous du cachet du gouverneur. Quel hommage rendu à leur autorité morale!

*Sanglants combats* nous retracent l'histoire lugubre, mais héroïque, de cette armée de Châlons qui, destinée d'abord à couvrir la capitale, est allée s'engouffrer et se faire anéantir dans le cul-de-sac de Sedan. C'est un tableau plein d'animation : on voit les cavaliers se précipiter le sabre au clair, on entend les balles qui crépitent, on assiste aux charges désespérées, on frémit au sifflement des obus. Ce livre, accompagné de gravures inédites et de plans et de tableaux indiquant la composition de différents corps d'armée, est un miroir qui donne l'image la plus fidèle de ces terribles conflts.

Le diplomate russe qui consulte son carnet dans l'attente de la prochaine guerre nous promet-il une revanche? Pas absolument; mais toutes ses réflexions l'amènent à regarder comme naturelle et nécessaire une alliance entre la France et la Russie qu'inquiète également la prépotence de l'Allemagne. La question Bulgare n'est qu'un accident dans la situation troublée de l'Europe; fût-elle résolue, la crainte d'une banqueroute universelle causée par les dépenses exorbitantes de la paix armée n'en subsisterait pas moins.

La conclusion fort claire qui se dégage de cette revue des événements depuis 1883, c'est que l'Europe doit, à tout prix, secouer le joug que fait peser sur elle une puissance qui veut que tout plie sous sa loi.

On sait jusqu'à quel degré d'évidence historique M. Chantelauze a porté la démonstration de la mort de Louis XVII au Temple : la critique a été unanime pour constater ce résultat, qui n'avait, du reste, jamais été sérieusement contesté. M. Pierre Veuillot a parfaitement résumé dans un volume toutes les pièces de ce long débat, et l'on pouvait croire qu'il l'avait définitivement clos. Mais, les partisans de quelques faux dauphins ayant relevé leur drapeau, leur obstination a engagé M. Chantelauze, non pas à leur répondre directement, car ils n'ont apporté aucun élément nouveau de discussion, mais à fortifier sa thèse par des faits, jusqu'ici, peu ou mal connus. Il s'agit de la découverte des restes de l'infortuné prince en 1846, dans le cimetière de Sainte-Marguerite. A cette date, le vénérable curé de cette paroisse, profitant de l'occasion qui lui était offerte par l'exécution de quelques travaux, trouva en face du pilier gauche de la porte latérale, à une profondeur moindre que celle qui est exigée pour les inhumations, un cercueil en plomb qu'il fit ouvrir en présence de témoins. Les docteurs Récamier et Milcent, ayant examiné les ossements, conclurent à les identifier avec ceux de l'enfant royal dont on connaissait la conformation particulière. La brochure de M. Chantelauze est consacrée au récit de cette découverte et du jugement, en quelque sorte, médico-légal, qui en fut la suite. Ces appréciations sont confirmées par la comparaison avec deux ou trois vêtements qui ont appartenu incontestablement au Dauphin. L'auteur infirme en passant certaines assertions absolument erronées des partisans de la survivance. Après ces derniers incidents, on peut dire que la lumière est plus que faite sur ce douloureux épisode de la Révolution.

Etait-il bien nécessaire de composer un magnifique volume, grand in-octavo de 563 pages, pour célébrer les mérites littéraires du P. Le Moyne? Nous laissons à ceux qui le liront le soin de faire la réponse, mais nous pouvons les assurer d'avance qu'ils ne regretteront pas leur temps, ni leurs peines. Le P. le Moyne, en effet, est un de ces auteurs sacrifiés qui ont droit à une réhabilitation. Aujourd'hui qu'on remet en honneur des poètes peu lisibles du

seizième siècle, il n'y a nulle raison pour refuser de faire un choix et de cueillir une gerbe dans la moisson trop abondante, il est vrai — et son biographe, nullement enthousiaste, en fait lui-même l'aveu — du digne religieux. L'auteur du *Saint Louys* a produit énormément, et trop rapidement, ce fut son double tort, mais les critiques de sens, au nombre desquels nous rangerons volontiers le P. Chérot, louent son génie poétique. Son poème épique fut généralement bien accueilli par ses contemporains; la postérité, pour être juste, ne doit pas se montrer trop dédaigneuse.

L'unité italienne, que nous avons vu s'accomplir, était préparée depuis longtemps: mais elle rencontrait beaucoup d'obstacles. Un jeune élève à l'école des sciences politiques a entrepris de présenter, dans une trentaine de pages, le tableau de ce conflit plusieurs fois séculaire. Fidèle à une neutralité bienveillante que nous ne pouvons nous empêcher de regretter, mais qui lui était peut-être imposée, M. Diamanti, sans apprécier la moralité des actes, se contente de mettre en regard, d'un côté, les causes naturelles ou personnelles qui militaient en faveur de l'unité, de l'autre, la force de résistance assurée par les circonstances ou par les institutions. Ce résumé historique ne manque pas d'intérêt. Les origines du Principat civil des Papes nous ont paru bien indiquées, quoique nous eussions désiré quelques développements nécessaires pour légitimer pleinement l'avènement du pouvoir temporel. L'auteur, d'accord du reste avec un certain nombre de publicistes, estime que ce pouvoir a été l'obstacle principal à l'unité. Il nous semble que le royaume de Naples, avec ses traditions et son importance comme État, constituait un élément non moins réfractaire. Les Papes, du reste, chefs de la ligue Guelfe, ont toujours défendu l'indépendance de la péninsule contre les Gibelins, qui voulaient en faire une province de l'empire germanique. Aujourd'hui encore, les unitaires italiens ne tournent-ils pas leurs regards vers les Allemands? Nous eussions aimé que M. Diamanti distinguât entre l'unité morale qui pouvait s'opérer au moyen d'une confédération en respectant tous les droits, et l'unité politique dont les créateurs ont fait appel à la violence la plus criminelle. Cet essai, malgré des lacunes inévitables dans une œuvre si vaste réduite à de si minces proportions, dénote, chez son auteur, un véritable sens historique ainsi que l'art fort rare de savoir dire beaucoup de choses en peu de mots.

L'*Irlande*, de M. Emmanuel Ferré, est une attachante étude sur

l'une des questions qui fixent le plus en ce moment l'attention de l'Europe. L'auteur y scrute les causes, les effets et les dangers de cette longue lutte de sept siècles entre deux peuples séparés par leur origine, leur génie, leurs mœurs, leur religion, et condamnés, par conquête, à vivre sous le même sceptre. Analysant la question agraire qui constitue le fond principal du débat entre l'Angleterre et l'Irlande, M. Ferré adopte, en grande partie, le système présenté au Parlement anglais par M. Gladstone, système qui consiste dans le rachat par l'État, pour être retrocédées aux tenanciers, des terres confisquées autrefois aux habitants d'origine. Il affirme que cette mesure libérale, qui changerait radicalement en l'améliorant la situation économique de l'Irlande, tout en la rattachant à l'unité Britannique, pourrait être prise sans sacrifices matériels appréciables par l'Angleterre qui, dans cette voie d'affranchissement qu'il lui conseille, a déjà été devancée par les plus grands États de l'Europe.

Au point de vue politique, l'auteur croit que l'Angleterre, en accordant à l'Irlande l'autonomie législative et administrative qu'elle réclame, le *home rule*, fera un grand pas dans la voie de la pacification des Irlandais qui deviendront réellement alors pour elle le peuple de l'*île sœur*, et lui rendront toute sa liberté et la disposition de toutes ses ressources pour la défense éventuelle de ses intérêts lointains.

Léonce de la Rallaye.

*Les Pages des Ecuries du Roi*, par M. Gaston de Carné, sont une étude érudite bien faite, sur un sujet peu connu, qui attire l'intérêt et le mérite. L'auteur, qui l'a examiné sous toutes les faces, en donne une idée fort piquante. Les pages, sortis des meilleures familles de France, étaient élevés aux frais du roi et recevaient une instruction aussi solide que complète : les mathématiques, le dessin, l'histoire, et l'allemand, que l'on croit être une invention de notre temps. Les écuries du roi étaient une école et une pépinière d'officiers. Les pages y jouissaient d'une certaine liberté, mais, jeunes et ardents, ils étaient soumis à une discipline assez sévère : sous Henri II, on voit qu'on en fouette, un jour, 122 d'un seul coup, pour une farce un peu trop forte qu'ils s'étaient permise; ne peut-on pas dire, quand on est fouetté en si nombreuse compagnie, qu'il n'y a pas déshonneur? il semble que c'est quelque chose d'amusant.

E. L.

# CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

**Le chemin de fer métropolitain de Paris. Difficulté de l'entreprendre tant que la crise commerciale n'aura pas pris fin. — Nécessité de commencer par réduire les dépenses publiques et par conséquent les impôts. — Avantages du Métropolitain et insuffisance notoire des moyens de circulation actuels. Il faut donner la préférence au projet qui admet la voie aérienne dans les quartiers bas et la voie souterraine dans les endroits élevés. Point d'exclusivisme. — Configuration de Paris. Description du réseau. Le Métropolitain doit se raccorder avec les rails de tous les chemins de fer aboutissant à Paris. — Projet de M. Haag. Son heureuse conception et sa facilité d'exécution. — Avantages, voies et moyens; garanties de l'Etat ou de la Ville de Paris. — Considérations diverses. Nécessité de rattacher la banlieue à Paris. — Projet d'une nouvelle ligne circulaire de chemin de fer entre Paris, Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Bagneux, Châtillon, Clamart, Fleury, Meudon et Bellevue. — Raccordement de la gare Montparnasse à la gare de Sceaux.**

Voilà longtemps qu'on parle et qu'on s'occupe du chemin de fer métropolitain de Paris. Le conseil municipal, le conseil général, la Chambre des députés, ont entendu beaucoup de discours à ce sujet. Les ingénieurs ont étudié ou préconisé un grand nombre de projets, et plusieurs sociétés financières se sont déjà formées pour entreprendre et exploiter ce chemin de fer qui se fera dès que les temps seront meilleurs. On ne saurait croire combien les choses les plus utiles et les mieux conçues sont difficiles à réaliser quand l'état général des affaires est mauvais, quand l'ouvrier trouve difficilement du travail et quand l'industriel et le commerçant sont obligés de réduire leurs bénéfices au strict nécessaire pour ne pas sombrer. Une telle situation devient intolérable quand la matière imposable est soumise à une pression qui développe sa surface pour recueillir une plus grande quantité de produits. Elle doit finir quand le commerce et l'industrie ne peuvent rien entre-

prendre, parce qu'ils entendent sans cesse retentir à leurs oreilles la menace de nouveaux impôts tels, qu'ils dévoreront le capital avant qu'il ait produit des revenus. Que le gouvernement réduise les dépenses publiques d'un tiers, qu'il cesse de gonfler le budget, qu'il redonne aux affaires la sécurité qui les fait vivre en écartant résolument tous les projets ruineux pour la fortune publique, et alors le Métropolitain se fera à la grande joie des ouvriers qui ne manqueront pas de travail, à la grande satisfaction des industriels et des commerçants qui pourront alors écouler rapidement leurs produits et au grand contentement des financiers qui recommenceront les émissions. Nous ne voulons pas dire que la construction du Métropolitain fera le bonheur universel, mais il mettra fin à une crise qui dure depuis trop longtemps. Cette crise cessera, nous le répétons, quand on diminuera dans des proportions considérables les dépenses publiques et par conséquent les impôts multiples et variés qui nous obèrent.

Nous ne voulons pas traiter la question du Métropolitain en ingénieur, ni en économiste, nous manquerions de la compétence nécessaire, mais nous ferons connaître simplement à nos lecteurs les réflexions que ce projet inspire à un homme que ses occupations obligent à une circulation fort active dans la capitale de la France.

Les moyens de circulation rapide à Paris se réduisent à trois : 1° les petites voitures que l'on prend à la course ou à l'heure et dont le prix est fort élevé; 2° les bateaux qui font la traversée de la Seine; 3° les omnibus et les tramways, dont le prix est minime, mais ne conduisent que dans des directions déterminées et à des intervalles plus ou moins éloignés. Il ne faut pas être pressé quand on prend l'omnibus, dit un proverbe parisien. Or il est parfaitement démontré qu'à certains moments de la journée les omnibus et les tramways sont toujours insuffisants et que beaucoup de voyageurs s'en vont à pied, par la bonne raison que l'omnibus est complet. On nous reprochera peut-être de ne pas parler des chemins de fer, du chemin de fer de Ceinture, en particulier. C'est parce que ces chemins de fer, vu leur éloignement du centre de Paris, ne rendent à la circulation parisienne que des services fort peu importants.

Une telle situation étant donnée, on se dit qu'un chemin de fer peut seul répondre à un pareil besoin de mouvement. Un chemin de fer seul peut résoudre le problème de transporter rapidement une grande masse de voyageurs. Or on appelle chemin de fer

métropolitain ou simplement *Métropolitain*, un chemin de fer qui traverse une capitale. Il existe depuis plusieurs années un Métropolitain à Londres, où il est en grande partie souterrain. Il y a moins longtemps que Berlin a été doté d'un semblable moyen de transport. Mais, instruits par les défectuosités et les inconvénients inhérents au système souterrain, les Prussiens ont préféré le système aérien. Ces deux systèmes ont des partisans à Paris. Les artistes, et qui ne se pique pas d'être plus ou moins artiste, penchent pour le souterrain, parce que l'aérien défigurerait la capitale, détruirait les points de vue. Ceux qui connaissent plus ou moins les chemins de fer aériens de New-York penchent pour un établissement semblable qui rendrait certainement Paris insupportable. Les gens sensés (sont-ils le plus grand nombre?) n'ont pas de peine à comprendre qu'étant donné le relief topographique de Paris, où les cotes de nivellement sont si différentes, il est impossible d'exécuter un chemin de fer complètement souterrain ou entièrement aérien. Tout projet viable devra contenir une voie aérienne dans les parties basses et dans celles dont la cote est peu élevée, et des parties souterraines là où le terrain se relève. Comprend-on un chemin de fer qui traverserait la Seine dans un souterrain situé à plusieurs mètres au-dessous du lit du fleuve? Les quais étant à peu près à la cote 31 mètres au-dessus du niveau de la mer, les rails seraient donc environ 15 mètres plus bas.

Or la gare Montparnasse a ses rails à la cote $57^{m},27$, il y a donc entre les deux points une différence de niveau d'environ 41 mètres. Voyez-vous les voyageurs descendre à 41 mètres de profondeur pour gagner le quai où ils auront à remonter une quinzaine de mètres pour revoir la lumière du jour. Il y a bien des points qui ont une cote supérieure à celle de la gare Montparnasse. Mais, si au lieu de descendre sur les bords de la Seine, on veut se rendre à la gare du Nord qui est à la cote $53^{m},03$, les voyageurs auront 38 mètres à remonter, c'est-à-dire plus de deux fois la hauteur d'un cinquième étage. Nous ne mentionnons pas tous les inconvénients inhérents à ce travail souterrain : maladies, difficultés d'aération, éboulements des maisons, infiltrations et dislocation des égouts, etc. N'est-il pas plus simple de franchir la Seine sur un viaduc assez élevé, 8 mètres, par exemple, et de s'arranger pour entrer en souterrain sans laisser de passage à niveau. Voilà ce que le bon sens indique, car tout le monde préférera le mode de locomotion

actuelle par les omnibus et les tramways à ce voyage dans les profondeurs de la terre. Il faudra même que les souterrains soient l'exception, car une tranchée serait préférable. Le Parisien est déjà assez privé d'air et de soleil dans les maisons antihygiéniques qu'on lui construit, pour qu'on n'aille pas l'enfouir sous terre quand il se déplacera.

La construction du Métropolitain soulève bien d'autres questions. Signalons-en quelques-unes. Ses voies auront-elles une largeur suffisante pour se raccorder avec les chemins de fer existant déjà? Ou bien fera-t-on des lignes à voies étroites sans aucune communication et sans aucun raccord avec celles des grandes Compagnies. Disons de suite que de pareils chemins de fer pourront rendre des services supérieurs à ceux des tramways, mais on aura beau faire, ce seront toujours des lignes de tramways, perfectionnés, si l'on veut, mais qui ne rémunéreront jamais le capital énorme employé à leur construction. Or, pour rendre réellement des services, un Métropolitain, digne de ce nom, doit se rattacher à toutes les gares existantes et traverser Paris dans les quartiers centraux. Ainsi envisagé et conçu, le Métropolitain deviendra un chemin de fer d'intérêt général qui, tout en améliorant la circulation dans Paris, rendra également de grands services à la province et surtout à la banlieue. Il rattachera les unes aux autres toutes lignes qui aboutissent à Paris et qui ne peuvent communiquer entre elles qu'avec lenteur par la grande et la petite ceinture, lenteur telle qu'elle ne peut convenir qu'aux trains de marchandises.

Parmi tous les projets qui ont été mis en avant, je n'en connais pas de plus satisfaisant que celui présenté par M. Haag, ingénieur des ponts et chaussées. Je n'entends pas dire qu'il répond à tous les *desiderata* et qu'on ne pourrait faire mieux. Mais les données sur lesquelles il s'appuie méritent d'être retenues. Si on jette les yeux sur un plan de Paris, on remarquera que ses huit gares forment trois groupes. Au nord-ouest, on trouve les gares de l'Ouest (Saint-Lazare), du Nord et de l'Est; au sud-est, sont celles de Vincennes, de Lyon et d'Orléans; enfin au sud, celles de Sceaux et de l'Ouest (Montparnasse). Ce dernier groupe est moins important que les deux premiers. Or que propose M. Haag? Créer dans Paris une seule ligne transversale qu'il appelle l'*artère centrale* et qui, par ses ramifications, se relierait à toutes les gares existantes. C'est assez dire que le Métropolitain serait construit dans les mêmes conditions

que les grandes lignes en ce qui concerne les pentes, les rampes, les rayons des courbes, l'écartement des rails et le matériel roulant. Cette artère centrale partirait du boulevard Poissonnière et irait aboutir au quai des Célestins. Elle aurait quatre voies, deux pour le service de transit entre les grandes gares (service de banlieue) et deux pour le service urbain. Elle aurait environ 2,600 mètres de longueur. Du boulevard Poissonnière l'artère centrale enverrait deux prolongements, l'un à la gare Saint-Lazare et l'autre aux gares du Nord et de l'Est, ce qui simulerait, à peu de choses près, les branches d'un Y. Au quai des Célestins, l'artère centrale enverrait deux autres prolongements, l'un aux gares de Vincennes et de Lyon, l'autre à la gare d'Orléans. Plus tard, une autre ligne se détacherait de cette dernière, au Jardin des Plantes, et irait rejoindre la gare Montparnasse en passant, en souterrain, près de la Sorbonne et sous le jardin du Luxembourg. Enfin une autre ligne partant de la gare Montparnasse traverserait les quartiers de Vaugirard, Grenelle et Passy, pour aller se souder à la Ceinture, près de la porte Maillot. Dans son parcours, cette dernière ligne se raccorderait au Champ de Mars avec la ligne projetée des Moulineaux, concédée à la Compagnie de l'Ouest.

On voit qu'ainsi conçu, le Métropolitain traverserait les quartiers les plus centraux de Paris et desservirait les points les plus importants : Opéra, Bourse, Postes, Halles, Hôtel de ville. Ajoutons encore que le tracé ne toucherait à aucun monument et ne détruirait aucun des aspects artistiques de Paris. Il aurait l'avantage de ne faire qu'un seul réseau avec la Ceinture et tous les chemins de fer aboutissant à Paris. De la sorte, tous les trains de la banlieue et des grandes lignes, au lieu de s'arrêter à leur gare *terminus*, comme ils le font aujourd'hui, emprunteraient les voies du Métropolitain et traverseraient Paris. Bien plus, les trains dits de Banlieue ne seraient plus interrompus et desserviraient l'artère centrale. On comprendra mieux par les détails. Chaque Compagnie a institué des trains dits de banlieue, qui ne s'éloignent guère de Paris au-delà de 30 à 40 kilomètres. Tels sont les trains de Paris à Versailles sur les deux lignes de l'Ouest. Ces trains, au lieu de s'arrêter à la gare Montparnasse et à la gare Saint-Lazare, continueraient leur trajet sur les lignes du Métropolitain et iraient, celui de Saint-Lazare à la gare de Vincennes, où il remplacerait celui qui parcourt cette ligne; celui de Montparnasse

se dirigerait dans les mêmes conditions, sur la gare d'Orléans, etc.; ces trains de banlieue, non interrompus, relieraient les parties du département de Seine-et-Oise séparées par celui de la Seine.

Tous les trains de banlieue traverseraient donc entièrement Paris, ce qui permettrait de les multiplier. Ils fourniraient, en outre, un supplément important aux trains spécialement destinés à la circulation parisienne intérieure. Ces avantages ont permis à M. Haag de construire un graphique qui, rattachant la Ceinture de Paris au Métropolitain et aux grandes lignes, distribuerait les trains en nombre proportionnel aux besoins de chaque quartier. On voit déjà l'importance que, dans ce projet, prendrait le chemin de fer de Ceinture, qui ne rend aujourd'hui que bien peu de services. Rattachée au Métropolitain, cette ligne aurait une utilité des plus grandes, car elle permettrait de pénétrer dans le centre de Paris par un grand nombre de rayons. En outre, la construction de la ligne de la gare Montparnasse à la porte Maillot, par Vaugirard, Grenelle et Passy, constituerait, avec l'artère centrale, une petite Ceinture intérieure, analogue à l'*Inner circle* du Métropolitain de Londres, qui permettrait une circulation d'autant plus active, sur ce parcours, qu'il n'aboutirait à aucun *terminus*.

Le projet de M. Haag présente encore des avantages extrêmement considérables, au point de vue de la mobilisation et de la défense de Paris. En effet, avec leur constitution actuelle, les lignes de chemins de fer qui aboutissent à Paris, s'y terminent, elles ne peuvent aller plus loin; leur jonction se fait imparfaitement et avec beaucoup de retard par la grande et la petite Ceinture. Au contraire, avec le Métropolitain, la traversée de Paris serait facile et rapide. On dit même que la création de ce réseau permettrait, en cas de mobilisation, d'avancer d'un jour l'arrivée des troupes à la frontière. C'est là, précisément, l'un des grands avantages que présente le Métropolitain de Berlin construit dans des conditions analogues à celles du projet que préconise M. Haag. Voici ce qu'on peut lire, à ce sujet, dans le *National Zeitung* du 7 février 1882 :

« Le Métropolitain, qui sert de trait d'union entre le Nord-Est et le Sud-Est, avec le Nord, le Sud et l'Ouest, est, avant tout, d'une très grande importance, au point de vue stratégique. Il est curieux d'observer combien Berlin diffère en cela de Paris. De l'investissement et de la prise de le capitale de la France par les Allemands, les hommes de guerre français ont tiré, comme conclusion, que les

fortifications de Paris n'étaient ni assez suffisantes, ni assez étendues. Pendant les dix années qui viennent de s'écouler, ils ont entouré leur capitale d'une ceinture d'ouvrages, dont l'efficacité en cas de siège est bien douteuse, si l'on considère son développement insensé. Voilà donc Paris, tant par crainte que par bravade, qui se retranche et se muraille. C'est la défense, avant tout, qu'on y envisage. En Prusse, au contraire, toutes les forces dont dispose l'État prussien sont employées à donner à l'empire une force offensive considérable, et cela, par la création du Métropolitain. Les autorités militaires compétentes affirment que la réunion des réseaux aboutissant à Berlin, diminue de toute une journée la durée de la mobilisation et de la concentration de nos armées. C'est peut-être une exagération. Il n'en est pas moins vrai qu'au moment critique, alors que les heures, les minutes même peuvent faire basculer la balance, toute accélération présente un avantage incalculable. Or, il est manifeste que la mobilisation actuelle est notamment plus rapide qu'avant la création du Métropolitain. Toutefois, la puissance offensive de l'Allemagne ne doit effrayer personne. Si nous sommes aujourd'hui encore mieux qu'hier en mesure de soutenir une guerre à la fois dans l'Est et dans l'Ouest, les sentiments du peuple allemand et de ses chefs sont là pour garantir que notre action n'agira jamais dans la balance que pour le maintien de la paix. La gare métropolitaine de la Friedrichstrasse est maintenant un centre important de la force de l'Allemagne et de la Prusse. Si l'on considère le faisceau de lignes qui s'en échappent, on conçoit de combien de foudres Jupiter tonnant peut accabler la droite et la gauche. C'est au feldmaréchal de Moltke, c'est à l'appui si puissant de sa parole que nous devons de pouvoir saluer aujourd'hui l'inauguration de notre chemin de fer métropolitain. »

Nous avons de bonnes raisons de suspecter les sentiments pacifiques de l'Allemagne, à notre égard, à moins que sa population, écrasée par les sacrifices redoutables que lui impose la politique belliqueuse et conquérante du prince de Bismarck, qui ruine l'Europe par des armements épouvantables, ne comprenne enfin que des peuples voisins ne puissent constamment se menacer.

L'Europe n'a jamais vu une situation aussi sauvage et aussi barbare que celle dans laquelle elle se trouve actuellement, car chaque jour elle exerce et elle instruit plus de *dix millions* de ses enfants les plus vigoureux dans le métier des armes. Elle leur

apprend la facon la plus rapide et la plus meurtrière d'exterminer son adversaire pendant que les savants ne sont occupés qu'à créer et à perfectionner des engins destructeurs d'une puissance formidable. Si ce sont ces résultats qu'a cherchés le chancelier de fer, je ne suis point de ceux qui admirent une semblable politique. Dans une telle situation, nous devons penser à la défense, en face d'un adversaire toujours prêt à envahir ses voisins, ainsi que le proclame le *National Zeitung*. Ne voit-on pas du même coup les avantages incalculables que le Métropolitain de Paris, en cas d'un nouveau siège, fournirait à la défense, en lui permettant de porter des masses de troupes sur un point quelconque du camp retranché avec une rapidité que ne pourrait jamais donner l'emploi de la grande et de la petite Ceinture?

Nous ne voulons pas insister davantage sur les considérations militaires, qui, quoi qu'on en dise, doivent peser d'un grand poids au ministère de la guerre qui a préparé la mobilisation avec les éléments actuels dont il modifierait les plans, s'il pouvait faire traverser directement Paris à une bonne partie des troupes qu'il faudrait transporter directement à la frontière.

Maintenant que nous avons exposé les conditions auxquelles doit répondre un Métropolitain sérieux et réellement utile, voyons comment M. Haag propose de le construire. La dépense est tellement considérable que pour lui la solution n'est possible que si la Ville entreprend en même temps une immense opération de voirie. Il ne s'agit pas en effet de faire passer un chemin de fer dans les rues existantes, comme on l'a fait à New-York, avec les inconvénients que l'on connaît pour les habitants. M. Haag veut faire une percée spéciale, qui, suivant les quartiers et les ressources dont on disposerait, comporte plusieurs projets. Celui qu'il propose avant tout serait pour l'artère centrale une percée *maxima* de 52 mètres. Au milieu, sur une largeur de 12 mètres, on élèverait le viaduc portant, sur sa plate-forme, quatre voies ferrées. Ce viaduc serait construit de façon à former au-dessous des boutiques parfaitement aménagées, dont la location serait d'un bon rapport. De fréquents passages mettraient en communication les deux côtés du viaduc. Sur chaque côté, il resterait donc 20 mètres destinés à faire une large rue, facilitant la circulation. Ces deux larges rues, bordées d'un côté par le viaduc, de l'autre par des maisons, formeraient, comme l'appelle M. Haag, le boulevard du *Commerce et de l'Industrie*. Dans les

endroits où la circulation moins active ne nécessiterait pas l'établissement de nouvelles rues, on se contenterait d'une percée minima de 14 mètres. Au milieu, sur une largeur de 5$^{m}$,50, on élèverait le viaduc supportant deux voies ferrées. Il resterait de chaque côté une largeur de 4$^{m}$,25, destinée à faire des passages couverts.

Cette manière de procéder ne laisse pour ainsi dire aucun aléa dans la dépense à prévoir. On sait ce que coûtent les expropriations à Paris, où elles sont très fréquentes. Sous ce rapport, M. Haag s'est entouré d'hommes compétents tels que M. Bellem, agent d'expropriation du syndicat des Ceintures. M. de Royou, architecte-voyer de la Ville de Paris, a calculé immeuble par immeuble le prix des expropriations à faire. Il résulte de ces calculs que nous passons sous silence, que la partie centrale du Métropolitain, comprenant l'artère centrale à quatre voies reliées aux gares Saint-Lazare, du Nord, de Vincennes, de Lyon et d'Orléans, coûterait 305 millions pour les expropriations. Par cette opération la surface occupée par le viaduc serait de 49,000 mètres carrés, celle occupée par les voies nouvelles, de 73,400 mètres carrés, ce qui donne une surface totale de 122,400 mètres carrés; si l'on divise 305 millions par 122,400, on trouve que le prix du mètre carré revient à 2,491 francs. Ce prix est, paraît-il, suffisamment élevé en tenant compte des reventes de terrain. La ligne de la rive gauche, allant du Jardin des Plantes à la gare Montparnasse et de là à la porte Maillot, n'exigeait que 10 millions d'expropriation, car du Jardin des Plantes à la gare Montparnasse, elle serait en grande partie souterraine; à Grenelle, on établirait le viaduc sur les boulevards extérieurs; et à Passy, la voie redeviendrait souterraine.

La construction du viaduc et des gares, ainsi que l'établissement de la voie, coûterait 85 millions, ce qui, avec les 31 millions prévus pour les expropriations, formerait un total de 400 millions. Or, peut-on assurer une rémunération suffisante à ce capital? M. Haag le pense, et voici comment il raisonne. Le réseau métropolitain n'aurait point de matériel propre pour l'artère centrale qui serait exploitée par les compagnies existantes qui paieraient un péage pour le passage de leur matériel. Or, en se basant sur le nombre de voyageurs qu'il estime à cent millions d'après les données fournies par la statistique des chemins de fer, des omnibus, des tramways et des bateaux de la Seine. Admettons, comme lui, seulement quatre-vingt-dix millions payant chacun vingt centimes en moyenne, nous

aurons une recette de 18 millions. Il estime les frais de l'exploitation à un tiers des recettes, d'où 6 millions; il reste donc 12 millions, somme à laquelle il fixe le péage des compagnies. Le service des marchandises pour les Halles qui seraient directement desservies par une gare spéciale, rapporterait 1,320,000 francs. On croit que la location des boutiques construites sous le viaduc donnerait un produit de 1,280,000 francs. Ce chiffre pourra être atteint, mais il faudrait s'attendre de ce côté à certains mécomptes, car il faudra plusieurs années pour que les locations soient complètes. Les produits accessoires, tels que l'affichage, pourraient encore donner 1,400,000 francs. Tous ces produits réunis, moins les frais d'exploitation, donnent 16 millions, c'est-à-dire 4 0/0 du capital engagé.

Cette dépense de 400 millions est considérable; mais elle est loin d'atteindre les milliards auxquels quelques personnes ont estimé les dépenses du Métropolitain.

Cependant il sera difficile de réunir cette somme, à moins que la ville de Paris ne consente à entreprendre pour son propre compte l'opération de voirie qui forme le côté vraiment remarquable du projet de M. Haag. La chose pourrait bien se faire si l'on réfléchissait à tous les avantages que cette opération doit procurer, avantages parmi lesquels on peut énumérer les suivants :

1° Le Métropolitain, établi sur viaduc avec deux larges voies latérales dans le centre de Paris, fait disparaître toutes les objections relatives à l'aspect, à l'encombrement des voies existantes et à la gêne pour les riverains, car le tracé indiqué pour l'artère centrale, tout en desservant l'Opéra, la Bourse, les Halles, les Postes, ne touche à aucun monument, ne détruit aucun des aspects artistiques de Paris. M. Haag s'est appliqué à éviter non seulement les monuments proprement dits, mais même tous les édifices présentant quelque caractère historique (comme l'hôtel de Beauvais, l'hôtel de Sens,) dont la conservation semble préoccuper assez peu la Ville, l'État et les Sociétés d'archéologie, puisqu'elles ne font rien pour les sauvegarder contre les industries qui les occupent. L'aspect général sera fort peu modifié par le viaduc, car il sera visible sur un très petit nombre de points des rues actuelles. Les ponts à établir sur les rues traversées peuvent être construits de façon à ne pas différer beaucoup des balcons saillants et des marquises de quelques magasins.

2° La construction du Métropolitain amènera la création d'une

grande artère entre le boulevard Poissonnière et les Halles, puis entre celles-ci et le quai des Célestins. La première déchargera la rue Montmartre toujours trop encombrée, car comme on l'a si bien dit, pour désencombrer une rue, il ne suffit pas de l'élargir, mais de construire une voie parallèle qui absorbe une partie de la circulation. La seconde facilitera, entre les Halles et le quai des Célestins, le courant considérable de circulation auquel l'absence d'une grande voie dirigée du nord-ouest au sud-est impose de longs détours.

3° Cette opération traversera les quartiers du Mail, des Halles, de Sainte-Avoye, Saint-Merry, Saint-Gervais; elle leur donnera une grande plus-value en même temps qu'elle leur procurera l'assainissement et une aération plus considérable. Ajoutons qu'elle supprimera en tout ou partie la rue Brantôme, la rue du Maure, la rue du Plâtre, etc., qui sont de véritables foyers de misère et d'infection.

Au point de vue hygiénique et au point de vue de la facilité de la circulation parisienne, la construction du Métropolitain aérien dans le centre de Paris rendra donc d'immenses avantages, si l'on fait en même temps cette grande opération de voirie. La ville le comprendra d'autant mieux qu'elle doit prochainement procéder à des opérations de voirie comprises dans le trajet du Métropolitain de M. Haag et qui deviendraient inutiles.

Ce dernier pense que l'on pourrait, sur le péage des grandes Compagnies, rétrocéder à la ville 10 millions qui constitueraient le gage d'un emprunt de 250 millions, à l'aide duquel elle prendrait à sa charge toutes les expropriations. L'administration municipale réglerait ainsi à sa guise l'opération de voirie, à la seule condition de la faire partout assez large pour que les boutiques établies sous le viaduc puissent être mises en valeur. Dans ce cas, il se constituerait une Société au capital de 30 millions, Société qui émettrait 60 millions d'obligations, et on demanderait au gouvernement de garantir ces 90 millions ou tout au moins les 60 millions d'obligations.

Ces demandes de garanties à la Ville et à l'État sont un des côtés défectueux du projet. Cependant nous n'y verrions aucun inconvénient si cette garantie pouvait être limitée à un certain minimum, car l'État et la Ville seraient les premiers à bénéficier du Métropolitain par des accroissements considérables de recettes.

Il est très facile de calculer que la seule émission d'un capital de 400 millions rapporterait à l'État :

| | |
|---|---|
| 1° Abonnement au timbre, à raison de 0,06 centimes par 100 francs, sur 400,000. . . . . | 240,000 francs. |
| 2° Droits de transmission, 0,20 centimes 0/0. . . | 800,000 |
| 3° Taxe de 3 0/0 sur le revenu de 16 millions. . | 480,000 |
| Total. . . . . | 1,520,000 |

Qu'on y ajoute l'impôt que l'Etat percevra sur le transport des voyageurs et des marchandises, on aura encore une somme importante à encaisser, dont il faut toutefois retrancher l'impôt foncier perçu actuellement sur le futur emplacement du viaduc et des rues nouvelles.

De son côté, la Ville ne sera pas moins favorisée.

La construction du viaduc, des rues latérales et des maisons qui les borderont feront entrer dans la Ville une quantité considérable de matériaux qui, pendant toute la durée des travaux, augmenteront dans une proportion importante les recettes de l'octroi. Qu'on y ajoute les recettes sur les produits consommés par l'affluence des voyageurs et des étrangers et on verra qu'elle en retirera encore de précieux avantages. On comprend donc que, dans ces conditions, une garantie sérieusement limitée ne pourrait qu'être favorable aux finances de l'État et de la Ville, en même temps qu'elle fournirait une base solide de crédit à la société financière qui se chargerait de l'entreprise.

Qu'on nous permette d'ouvrir ici une parenthèse.

Il devrait être strictement entendu que la Société à laquelle l'État, puisqu'il s'agit d'une ligne d'intérêt général, concédera le Métropolitain, ne pourra rétrocéder cette concession à aucune autre compagnie. Il ne faut pas laisser se renouveler ici le scandale qui s'est produit dans d'autres concessions, notamment à propos de l'établissement des Tramways. N'a-t-on pas vu les compagnies concessionnaires céder leurs droits moyennant une forte prime à une deuxième compagnie, qui en faisait autant vis-à-vis d'une troisième, de sorte que celle qui a entrepris la construction était déjà grevée d'un capital plus que suffisant à réaliser l'entreprise.

Quoi d'étonnant que la faillite vienne bientôt ruiner les actionnaires et les obligataires. Les Chambres et le Conseil municipal de Paris devront tenir énergiquement à cette clause et ne pas laisser

se renouveler ces désastres qu'il était facile de prévoir et, par cela même, d'empêcher.

Si la Compagnie concessionnaire ne peut se charger de l'entreprise, qu'elle soit déchue de ses droits et qu'elle paie en outre une forte indemnité pour le retard qu'elle aura causé volontairement à l'entreprise.

Le Métropolitain aura d'autres avantages qu'il est bon de signaler. Il permettra à un plus grand nombre d'habitants, d'employés surtout, de quitter Paris pour aller habiter la campagne; ce qui contribuera pour une grande part à améliorer la santé publique et facilitera l'élevage des enfants toujours si difficile à Paris, surtout dans le jeune âge. Il donnera, en outre, les jours de fête et les dimanches, la facilité d'aller respirer l'air pur de la campagne, à une foule de personnes qui en étaient privées par suite de l'insuffisance des moyens de transports actuels.

Cette facilité donnée à un assez grand nombre de Parisiens de retourner à la campagne, une fois leur besogne terminée, pourrait être accrue dans une grande proportion par les compléments que M. Haag se propose d'ajouter à son projet primitif, qui est susceptible de s'améliorer en lui créant de nouvelles lignes qui formeraient le second réseau. Il propose notamment une ligne allant de la gare de Vincennes aux gares de l'Est et du Nord, en suivant le canal Saint-Martin et passant près de la place de la République. Cette ligne formerait, avec l'artère centrale, un circuit destiné à desservir les quartiers situés au nord-est de Paris. On pourrait l'établir en viaduc sur presque tout son parcours. On raccorderait à celle-ci une autre ligne qui se prolongerait jusqu'aux localités suburbaines des Lilas, Romainville et Bagnolet. Cette ligne serait installée en viaduc dans l'axe de l'avenue de la République prolongée. Rien ne serait plus facile que de greffer sur le Métropolitain d'autres lignes qui pénétreraient à la fois dans Paris et dans la campagne. On pourrait, sous ce rapport, réaliser rapidement un nouveau projet qui rendrait les plus grands service .

Ce projet, auquel nous avons bien souvent pensé, consisterait à réunir par un viaduc la gare Montparnasse à la gare de Sceaux; la dépense ne serait point excessive, car cette ligne pourrait être installée dans sa plus grande longeur dans l'axe du boulevard d'Enfer. Les expropriations seraient, pour ainsi dire, nulles. On doit refaire, si ce n'est déjà fait, le chemin de fer de Sceaux, dans le but

de l'installer avec les mêmes précautions qu'une ligne ordinaire, au point de vue du matériel, des rampes et des courbes. La ligne qui s'arrête à Sceaux se dirigerait, soit directement, soit mieux par un embranchement, sur Fontenay-aux-Roses; passerait entre Châtillon et Bagneux, longerait la partie de Clamart qui confine au bois. De là, elle se rendrait à Fleury et à Meudon, d'où elle repartirait dans la direction de la ligne de Versailles (rive gauche) pour s'y souder, soit à la gare de Meudon, soit à celle de Bellevue. Ce projet n'exigerait pas de dépenses considérables, car on pourrait le faire serpenter sur le flanc des coteaux à l'aide de courbes à grand rayon. Mais de quelle utilité ne serait pas ce circuit fermé sur lequel les trains tourneraient constamment en sens inverse, sans avoir, pour ainsi dire, jamais besoin de se reformer. Il donnerait aux Parisiens la facilité d'habiter Fontenay-aux-Roses, Bagneux, Châtillon, Clamart, Meudon et Fleury, car tous ces pays sont, ou trop loin des chemins de fer, ou assez mal desservies par les tramways. C'est affaire aux ingénieurs de résoudre pratiquement et scientifiquement la question. Une telle ligne se peuplerait de maisons tout le long de son parcours et son circuit ressemblerait beaucoup à celui qui forme la ligne d'Argenteuil et d'Ermont, lignes qui ne se réunissent cependant point dans l'intérieur de Paris, comme le seraient celle que nous proposons.

Si le Métropolitain doit transporter plus de voyageurs que n'en transportent toutes les industries de transports parisiens, chemins de fer, bateaux, omnibus, tramways et petites voitures, que vont devenir ces industries? Qu'elles se rassurent, car nous sommes convaincus que le Métropolitain, loin de leur nuire, leur apportera un élément de trafic nouveau. Leurs courses seront plus multipliées, mais moins longues. Il est à remarquer que toute nouvelle voie de communication ne fait qu'apporter du trafic à celles qui existaient avant elle, loin de lui en retirer. Il en sera de même du Métropolitain. Que la Compagnie des petites voitures et celles des omnibus et tramways se rassurent donc et qu'elles comprennent, la dernière surtout, que le seul moyen d'avoir beaucoup de voyageurs est d'avoir des départs fréquents. Le Parisien, en effet, prend rarement l'omnibus pour faire de longs parcours. Quand la course n'est pas considérable, il prend volontiers l'omnibus, si celui-ci passe dans sa direction, autrement il aime mieux aller à pied que d'attendre souvent un temps trop considérable. Tous les jours j'ai

l'occasion de suivre à pied, à l'aller et au retour, une partie du trajet d'une ligne d'omnibus. Je prends celui-ci chaque fois que je le rencontre ou que je l'aperçois à une petite distance. Cette occasion ne m'arrive guère que deux ou trois fois par mois. Une fois j'ai voulu attendre, or, la voiture est arrivée 12 minutes après, c'est-à-dire que la durée de l'attente était suffisante pour faire la course à pied. Ce qu'il faudrait dans le centre de Paris, ce serait la création de lignes d'omnibus à court trajet, mais avec départs très fréquents. Dans ces conditions, on utiliserait volontiers ce mode de locomotion qui abrégerait les courses. C'est ce qu'amènera forcément le Métropolitain s'il se construit. Chaque gare sera la tête de ligne de plusieurs omnibus qui conduiront rapidement dans les quartiers non desservis par le chemin de fer. La construction du Métropolitain augmentera le nombre des voyageurs, c'est une chose indiscutable, par conséquent il fournira du travail aux autres modes de transports qui, à leur tour, dirigeront leurs voyageurs sur ses différentes stations. Le remaniement des lignes d'omnibus et de leur parcours deviendra nécessaire; on supprimera toutes celles qui se trouveront dans la direction de la nouvelle voie ferrée et on en établira un grand nombre d'autres perpendiculaires à cette ligne. Comme avec le temps le Métropolitain se développera par l'adjonction de nouvelles voies, formera plusieurs petites ceintures intérieures (*inner circle*), nous verrons s'établir des lignes d'omnibus ou de tramways entre deux gares représentant le plus court diamètre. De même, on remaniera les tarifs des petites voitures qui, n'ayant plus que de petites courses à effectuer, adopteront des prix en rapport avec la vitesse et la longueur kilométrique.

Nous en avons assez dit à ce sujet. Ce qu'il faut désirer, c'est l'établissement de moyens de transport traversant Paris dans plusieurs directions en permettant de se rendre rapidement dans la banlieue où l'air est moins confiné et où on vit davantage au dehors. C'est la condition indispensable pour pouvoir élever les enfants de Paris, surtout les bébés qui ne sortent pas suffisamment et ne prennent pas assez de mouvement. La natalité diminue chez nous, c'est pour ainsi dire chose entrée dans nos mœurs, il n'est pas facile d'y remédier, il faut donc nous attacher à diminuer la mortalité, surtout celle des petits enfants qui est encore trop considérable.

Dr Tison.

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

Un acte important, inattendu, a éclaté tout à coup au milieu du calme des vacances parlementaires. Sortant enfin du silence où il s'était tenu, depuis que la mort du comte de Chambord l'avait éventuellement appelé au trône de France, Monsieur le comte de Paris s'est adressé directement à la nation. Pour la première fois le prince a dit comment il entendait être roi et dans quelles conditions il voulait régner. C'est un véritable manifeste qu'il a adressé au peuple français sous forme d'instructions aux représentants du parti monarchique en France.

Il n'est que trop vrai que la situation faite à la France par la république appelait depuis longtemps l'intervention du prince en qui les circonstances ont placé les dernières espérances de la monarchie. Il ne pouvait se taire plus longtemps. Tous les hommes d'ordre reconnaissent avec Monsieur le comte de Paris que le calme apparent du moment dissimule mal les périls de l'avenir. On ne saurait apprécier autrement que lui la situation. La république, surtout la république actuelle, n'est pas le régime qui convient à la France et son gouvernement n'a que de mauvais effets. « Les considérations électorales qui dominent une Chambre elle-même toute-puissante, stérilisent tous les efforts tentés pour rétablir l'ordre dans les finances; l'instabilité du pouvoir exécutif isole la France en Europe; la tranquillité matérielle est à peine assurée; partout la faction triomphante opprime le reste des citoyens, personne enfin n'a confiance dans le lendemain. »

Ce sont là les inconvénients évidents du régime actuel. Le manifeste les constate. Ils doivent assurément montrer à la France combien la monarchie lui est nécessaire. Toutefois, dit Monsieur le comte de Paris, « instruit par une triste expérience, le pays croit peu aux transformations légales et régulières de son état politique;

son histoire, malheureusement, lui fournit trop de raisons de prévoir une de ces crises violentes qui semblent avoir pris dans notre vie nationale un caractère périodique. » Le prince estime que « si une telle crise se produit, la monarchie peut et doit en sortir, mais elle ne l'aura pas provoquée. La crise sera l'œuvre de certains républicains, soit que les passions et les souffrances populaires, exploitées par les ambitions criminelles, amènent des troubles civils, soit qu'une faction politique ait recours à la force pour s'emparer du pouvoir suprême. » Et, ajoute le manifeste : « le jour où la légalité aura été violée, la monarchie apparaîtra comme l'instrument nécessaire du rétablissement de l'ordre et le gage de la concorde. »

En prévision de cette crise, que de nombreux symptômes annoncent et qui ne saurait prendre le pays à l'improviste, Monsieur le comte de Paris a voulu que la France sût d'avance ce que sera cette monarchie qu'il lui offre. Et telle est l'occasion de ce manifeste qui comptera parmi les documents les plus importants de l'histoire de la monarchie.

C'est, en effet, un nouveau droit monarchique, une nouvelle forme de royauté que le chef de la famille d'Orléans annonce à la France.

« Pour fonder, dit-il, après tant de révolutions, un gouvernement dont la base soit plus ferme et plus large qu'une simple prise de possession du pouvoir ou une délégation de la souveraineté du nombre, il faut faire revivre la tradition historique par un accord, librement consenti, entre la nation et la famille dépositaire de cette tradition.

« Cet engagement réciproque, consacrant le droit historique et liant comme tous les contrats les générations futures, peut seul garantir à la fois la stabilité dont la France a besoin pour reprendre son rang en Europe, et la vraie liberté qui est surtout la protection des faibles.

« Ce pacte ancien sera remis en vigueur au nom de la France, soit par une Assemblée constituante, soit par le vote populaire. »

Ainsi Monsieur le comte de Paris demande, pour régner, l'adhésion de la nation. Une Assemblée constituante ou un vote populaire devra consacrer l'avènement de la nouvelle monarchie. Ce n'est plus seulement en vertu du droit héréditaire et comme successeur des anciens rois que le chef de la famille d'Orléans se présente à la France, c'est comme candidat au trône qu'il se pose devant elle et il ne se considérera comme roi que s'il est l'élu de la majorité.

C'est là une transformation de la monarchie héréditaire en monarchie plébiscitaire, c'est la fin du principe royal, la substitution de l'investiture populaire au droit de la légitimité. En cela le manifeste marque une évolution radicale dans la tradition monarchique et l'avènement d'un nouvel ordre de pouvoir.

La plupart des organes de la cause monarchique, à Paris et en province, n'ont pas, il est vrai, interprété aussi strictement le document princier. « Ce n'est pas, a-t-on dit, renoncer à un droit que de demander à la nation de le reconnaître par un acte public. Les *instructions* du prince ne font pas dépendre la valeur du droit, de la réponse de la nation; elles disent simplement qu'une assemblée librement nommée par les Français ou qu'une acclamation des Français sont les moyens auxquels Monsieur le comte de Paris veut recourir pour faire revivre la tradition historique, pour renouer avec le peuple français le pacte monarchique interrompu par un siècle de révolutions. » Les avocats du manifeste prétendent s'autoriser en outre de certaines déclarations du comte de Chambord pour justifier le langage du chef de la famille d'Orléans. Ces rapprochements les abusent. On rappelle que Monsieur le comte de Chambord a dit : « L'heure est à Dieu, *la parole est à la France* », et encore : « Français, *vous êtes de nouveau maîtres de vos destinées.* Pour la quatrième fois, depuis moins d'un demi-siècle, nos institutions politiques se sont écroulées et nous sommes livrés aux plus douloureuses épreuves. La France doit-elle voir le terme de ces agitations stériles source de tant de malheurs? *C'est à vous de répondre*; » enfin : « La monarchie ne répondrait pas à tous les besoins de la France, si elle n'était en harmonie avec son état social, ses mœurs, ses intérêts, et *si la France n'en reconnaissait et n'en acceptait la nécessité.* » Ces paroles et d'autres semblables d'Henri de Bourbon, qui ne sont que des exhortations au peuple français de revenir à la monarchie, d'en reconnaître la nécessité et les avantages, n'ont rien de commun avec la formule calculée et précise du programme de Monsieur le comte de Paris qui fait de la consultation populaire a condition nécessaire du rétablissement de la monarchie. On ne saurait s'y méprendre. Sans contredit, le comte de Chambord n'aurait pas employé pour relever le trône de France le moyen dont son héritier veut se servir pour succéder à ses ancêtres et renouer en sa personne la tradition monarchique, il n'aurait pas invoqué d'autre droit que celui de sa naissance. De là ressort la différence entre

la monarchie que représentait l'héritier des Bourbons et la monarchie que propose le chef de la famille d'Orléans. Dans l'une, l'hérédité est tout; dans l'autre, c'est l'élection. Le comte de Chambord aurait régné en vertu du droit de succession; le comte de Paris régnera à la faveur du suffrage populaire. Le manifeste est une renonciation à l'ancien droit royal et la reconnaissance du principe de la souveraineté du peuple. C'est un changement radical qui s'opère dans la monarchie; c'est l'abandon du passé et une innovation dans l'avenir.

On peut excuser Monsieur le comte de Paris d'avoir voulu, en raison des circonstances, donner au gouvernement monarchique une base nouvelle, mais on ne saurait méconnaître qu'il a changé la tradition et dénaturé le vieux droit royal. Peut-être le rétablissement de la monarchie n'était-il plus possible aujourd'hui dans les conditions où elle a existé, et par une simple dévolution du pouvoir du dernier roi défunt au premier de ses héritiers : le changement apporté par le manifeste de Monsieur le comte de Paris au caractère traditionnel de la monarchie n'en est pas moins constant. Sous ce rapport, c'est tout une révolution historique qui s'accomplit : la dynastie capétienne est close. Désormais, si l'ancien petit-fils de Robert de France règne, il restera, par le sang, descendant de l'ancienne famille des rois, mais il sera, par son nouveau titre royal, le premier de sa race; il inaugurera l'ère de la monarchie plébiscitaire.

Monsieur le comte de Paris réussira-t-il dans son entreprise de fonder une monarchie sur la base de l'appel au peuple? Le programme de gouvernement qu'il apporte au pays contient de bonnes parties. Si la France était enfin désabusée des fausses idées libérales qui ne sont que des idées révolutionnaires, elle préférerait le régime que lui propose le prince à l'état de choses actuel, et puisque on en est à constituer un régime nouveau de monarchie par le concours de la nation, le suffrage universel, mieux éclairé, devrait donner mandat à ses électeurs de mettre le programme de Monsieur le comte de Paris à exécution. Le manifeste énonce la vraie formule du gouvernement monarchique : « Sous la monarchie le roi gouvernera avec le concours des Chambres ». En république, c'est la Chambre du suffrage universel qui gouverne seule et sans contrôle. Ici, l'anarchie dans l'irresponsabilité; là, l'ordre avec le conseil. Sous le régime de la monarchie constitutionnelle de 1830, le roi régnait et ne gouvernait pas. C'est de cette monarchie acéphale qu'on a pu dire qu'elle était la meilleure des républiques. Instruit par l'expé-

rience, le petit-fils de Louis-Philippe veut une monarchie où le roi gouverne avec le concours des Chambres. C'est la première condition d'un pouvoir fort et à l'abri des vicissitudes parlementaires.

Avec le régime républicain, il n'y a qu'anarchie. Administration, budget, équilibre des finances, services publics, lois, armée, tout dépend de la volonté mobile d'une Chambre omnipotente. Les ministères changent au gré de la majorité, qu'une seule voix peut changer, et, à chaque crise ministérielle, tout est remis en question, selon la prépondérance que l'un ou l'autre des groupes parlementaires exerce dans le nouveau cabinet. Et de même qu'il n'y a aucune stabilité dans le pouvoir exécutif, de même il n'existe plus aucune sécurité pour ses agents. Ministres, chefs d'administration, préfets, fonctionnaires de tout ordre et de tout rang, tout ce qui appartient au gouvernement est livré chaque jour aux hasards du scrutin.

Pour que le roi gouverne et qu'il y ait dans le gouvernement cette stabilité sans laquelle il ne peut y avoir ni ordre dans les affaires ni sécurité dans le pays, il faut que le ministère cesse de relever uniquement de la Chambre des députés. Monsieur le comte de Paris entend que les ministres soient responsables, non plus devant une seule Chambre omnipotente, mais devant les trois pouvoirs investis de la puissance législative, c'est-à-dire le roi, le Sénat et la Chambre des députés.

Dans son programme, la Chambre des députés continue à être élue par le suffrage universel direct; mais elle a pour contre-poids le Sénat, en majeure partie électif, et qui réunira dans son sein les représentants des grandes forces et des grands intérêts sociaux. Entre ces deux assemblées, comme le dit le manifeste, la royauté ayant ses ministres pour interprètes, pouvant s'appuyer sur l'une ou l'autre, sera éclairée, guidée, mais non assurée. Ce sont là de bonnes conditions de gouvernement. Dans ce partage de l'autorité, les conflits de pouvoir sont peu à craindre. Par le fait, c'est la royauté qui dominera. Du reste, les attributions de la Chambre du suffrage universel sont grandement limitées. Un des points capitaux du nouveau régime est la stabilité du budget. Au lieu d'être voté annuellement, le budget sera désormais une loi ordinaire et ne pourra, par conséquent, être amendé que par l'accord des trois pouvoirs. Chaque année, au lieu du budget tout entier, la loi des finances ne comprendra que les modifications proposées par le

gouvernement au budget antérieur. Ainsi les services publics seront assurés et les intérêts privés sauvegardés. Il n'y aura plus à craindre que le refus du budget suspende la vie publique ou que des suppressions de crédit suppriment des services administratifs et des institutions établies. L'armée sera mise également à l'abri des fluctuations de la politique, en ayant à sa tête un chef immuable.

Pour le reste, le manifeste promet que la monarchie nouvelle saura satisfaire à la fois les besoins conservateurs de la France et sa passion de l'égalité. Sous sa protection, le pays pourra recouvrer dans la paix et le travail sa prospérité d'autrefois. Grâce à la confiance inspirée par la solidité de ses institutions, la France aura l'autorité nécessaire pour traiter avec les puissances et poursuivre l'allègement simultané des charges militaires qui ruinent l'Europe au profit du Nouveau-Monde. En même temps la monarchie s'appliquera à l'étude des questions sociales, de manière à amener la pacification entre les différentes classes qui contribuent à produire la richesse nationale.

Comme programme de gouvernement, le manifeste de Monsieur le comte de Paris est louable. C'est d'une part, la répudiation du régime parlementaire libéral; de l'autre, la constitution d'un pouvoir régulier, juste et fort. Il y manque cependant, de la part d'un prince qui aspire à fonder une monarchie nouvelle, une profession de foi catholique digne de la France et de la royauté. Monsieur le comte de Paris se borne à dire que la monarchie accordera à tous les cultes la protection qu'un gouvernement éclairé doit aux croyances supérieures; le prince ajoute plus spécialement qu'elle garantira au clergé le respect qui lui est dû pour l'accomplissement de sa mission. Et c'est tout. L'Eglise est absente de ce programme. Quoique religion nationale, le catholicisme n'y figure qu'au même titre que les autres cultes. Le futur roi en renonçant à la royauté traditionnelle pour fonder la monarchie du suffrage universel a oublié aussi que la France est la fille aînée de l'Eglise. S'en souviendra-t-il mieux s'il vient à régner?

Dans son plan de restauration de la monarchie, le chef de la famille d'Orléans a voulu lui donner une base assez large pour qu'elle pût comprendre à la fois les royalistes et les impérialistes et même une partie des républicains. Les royalistes, en effet, ne resteront pas moins attachés de fait, sinon de cœur, à la monarchie transformée qu'ils n'eussent été dévoués à la royauté traditionnelle,

surtout avec les garanties de gouvernement fort qu'elle leur promet; de leur côté, les impérialistes retrouvent dans la nouvelle monarchie leur doctrine de l'appel au peuple, avec le programme de la Constitution impériale de 1852, et ceux que des attaches personnelles ne retiennent pas devraient se rallier à la famille d'Orléans, si les circonstances amenaient Monsieur le comte de Paris au pouvoir avant qu'un Napoléon ait eu le temps de se poser en compétiteur; enfin, les républicains de théorie, qui voient dans la république la réalisation du gouvernement du pays par le pays, pourraient aussi adhérer à une monarchie qui reconnaît la souveraineté du peuple et maintient le suffrage universel à sa base. Si la monarchie, selon les prévisions de Monsieur le comte de Paris, devait sortir d'une crise, avec son programme nouveau elle pourrait réunir les deux groupes du parti monarchique y compris les républicains ennemis de l'anarchie. Sous ce rapport, l'innovation du manifeste pourrait profiter à la cause conservatrice. Mais est-il à présumer qu'une crise comme la prévoit le prince tournerait à l'avantage de la monarchie, et que la question du pouvoir se réglerait pacifiquement entre le roi et la nation? Les grandes commotions politiques de ce siècle qui ont changé les gouvernements n'ont pas eu le dénouement paisible sur lequel Monsieur le comte de Paris semble compter et qui opérerait la substitution de la monarchie à la république. Le lendemain d'une crise, dans laquelle sombrerait le régime actuel, verrait plutôt surgir une Commune ou un dictateur qu'un roi.

Mais en attendant la crise finale qui ouvrirait la voie à la monarchie, le manifeste pourrait bien en déterminer une autre moins importante, mais immédiate. Devant l'appel de M. le comte de Paris à la nation, le premier mouvement du parti républicain a été de se réunir et d'opposer la concentration républicaine à la coalition monarchique. Le manifeste a changé la situation. Bien que M. le comte de Paris ait semblé approuver l'attitude des membres de la droite vis-à-vis du cabinet Rouvier, l'espèce de pacte conclu entre le groupe conservateur et le nouveau ministère se trouve rompu par l'exhortation du chef de la famille d'Orléans au parti royaliste d'entrer résolument en action pour le rétablissement de la monarchie. Ni la gauche ne permettrait au ministère de le laisser subsister, ni le ministère ne pourrait le maintenir. Seulement, ce n'est pas de lui-même et comme à l'amiable qu'il se brisera. La gauche radicale et l'extrême gauche veulent une rupture éclatante. On réclamera du

ministère des déclarations et des actes. Dès le premier moment, des cris de colère et d'indignation ont été poussés contre lui. Les journaux radicaux ont été jusqu'à le rendre responsable du manifeste et même à l'accuser de complicité avec le parti monarchiste. Des interpellations l'attendent de divers côtés à la Chambre. Le ministère aura non seulement à se justifier, mais à donner des gages satisfaisants au parti radical. Comme première mesure, on réclame déjà l'expulsion de tous les membres des anciennes familles ayant régné sur la France ; on va même jusqu'à parler de la confiscation de leurs biens. Les plus impatients trouvent que le ministère a déjà trop tardé à user de représailles envers le parti monarchiste; ils lui reprochent d'hésiter et de délibérer encore, quand il eût fallu agir sur-le-champ. Le ministère est perplexe, en effet. Jusqu'à présent, il s'est borné à empêcher l'affichage du manifeste du comte de Paris. Mais les radicaux ne lui tiendront pas compte de cette mesure insuffisante, quoiqu'elle viole la loi républicaine de 1881 qui a rendu l'affichage libre. Il leur faut au moins l'expulsion des princes. Le cabinet en est à délibérer s'il prendra l'initiative d'une mesure aussi odieuse ou s'il attendra que la Chambre la réclame de lui. On n'exigera pas moins de lui comme gage de la rupture du cabinet avec la droite. Même après avoir donné cette satisfaction, il n'est pas assuré de trouver grâce devant la gauche radicale. Pour faire face à l'ennemi, comme disent les journaux intransigeants, on réclamera un ministère de concentration républicaine, et le cabinet Rouvier devra se retirer pour faire place à une combinaison qui comprendrait tous les groupes de la gauche. Une crise ministérielle semble donc devoir être la conséquence immédiate du manifeste.

Et cependant, M. Rouvier et ses collègues ne se sont pas épargnés pendant les vacances. On peut dire qu'ils n'ont manqué aucune occasion de mériter la confiance de la gauche. On les avait suspectés à tort de complaisance pour la droite. C'était se méprendre et sur leurs sentiments et sur leur politique. Leurs discours réitérés en font foi depuis un mois. Grâce à l'abondance oratoire de nos ministres, la parole gouvernementale n'a pas cessé de retentir, et ce que le nouveau cabinet n'avait pas eu le temps de dire ou de faire comprendre pendant la session parlementaire, il l'a répété à satiété et plus clairement pendant le congé des Chambres. On ne pouvait manquer d'être fixé sur ses intentions. Tous les ministres, ou à peu près, ont parlé, et tous ont parlé de même. Depuis le président du

Conseil jusqu'au modeste ministre de l'agriculture, tous ont traité de la situation politique, en s'appliquant à dissiper l'équivoque sur laquelle les radicaux les avaient impérieusement sommés de s'expliquer.

Ils se sont si bien expliqués que, même sans le manifeste de Monsieur le comte de Paris, il eût été impossible à la droite de conserver vis-à-vis du ministère Rouvier l'attitude favorable qu'elle avait cru devoir adopter. S'il y avait jamais eu pour les radicaux quelque équivoque au sujet de ce ministère, si semblable en réalité au précédent, il ne pouvait plus y en avoir désormais pour les conservateurs, et surtout pour les monarchistes. Qu'avait-on, en définitive, à lui reprocher, à part certaines apparences auxquelles on ne pouvait guère se tromper? Les intransigeants accusaient les nouveaux ministres de pactiser avec la droite et de trahir la république; les moins violents se bornaient à leur reprocher d'être arrivés aux affaires par l'appui des hommes du parti monarchique et de ne pouvoir s'y maintenir qu'avec eux. A ces accusations M. Rouvier avait pourtant répondu dès la première heure, devant la Chambre, que le ministère était exclusivement avec le parti républicain et qu'il se retirerait du jour où il ne serait plus soutenu par une majorité républicaine. Depuis, à plusieurs reprises, il avait reproduit ses premières déclarations et il y a tellement insisté pendant les vacances qu'aucun doute ne pouvait plus subsister sur sa pensée. Le programme est net. Le but que poursuit le nouveau ministère, et M. Barbe l'a dit comme M. Rouvier, c'est la stabilité dans la république par la constitution d'une majorité gouvernementale républicaine, assez forte pour décourager l'espoir des partis adverses, assez homogène pour permettre au cabinet de résoudre les questions économiques et d'opérer les réformes financières réclamées par l'intérêt républicain. Pour le reste, si le cabinet s'annonçait comme ne voulant pas être un gouvernement de combat, ce n'était qu'une tactique pour ne pas s'aliéner la droite dès le premier jour. Les derniers discours ne laissaient plus subsister aucun doute. Le cabinet incline à l'apaisement, pourvu que la droite ne manifeste pas la plus petite opposition. La république, telle que l'entendent MM. Rouvier et ses collègues, est une république ouverte, mais à ceux seulement qui y entrent en se faisant républicains. Ils ont été unanimes à déclarer que ce serait les méconnaître et les calomnier que de les croire capables d'aban-

donner une part quelconque d'influence et d'autorité à ceux qui ne sont pas républicains.

Ainsi le programme du cabinet Rouvier, qu'on accusait de compromis avec la droite, est, au contraire, l'exclusion formelle, absolue, du parti monarchique : d'une part, le cabinet est décidé à ne tenir aucun compte des voix de la droite et à ne gouverner qu'avec la majorité; de l'autre, il n'admet dans la république que ceux qui seront tout entier avec elle. Les radicaux lui demandaient deux choses : l'élimination de la droite et la concentration républicaine. S'il ne leur semble pas qu'il se soit suffisamment débarrassé de la droite, c'est qu'ils exigent plus du ministère Rouvier qu'ils ne demandaient au ministère Goblet, et pour la concentration républicaine, les actes du premier suffisent déjà à montrer qu'il n'est pas moins disposé que le second à se concilier la bienveillance et le concours de l'extrême gauche elle-même, au prix des mesures les plus radicales. Et cependant, le maintien du ministère actuel n'est rien moins qu'assuré. La gauche voudra un ministère qui se déclare ouvertement un gouvernement de combat et qui entre résolument en guerre contre la monarchie et le parti monarchiste.

Si une nouvelle crise ministérielle surgit, elle se produira au milieu des complications extérieures qui tiennent toujours la paix de l'Europe en suspens. La question bulgare est moins que jamais résolue par la détermination hardie du prince de Cobourg. La Russie ne veut pas plus reconnaître le nouveau roi qu'elle ne reconnaît l'assemblée qui l'a élu et l'autorité des anciens régents; son action occulte entretient la division en Bulgarie et elle ne semble plus attendre que le moment d'intervenir pour mettre fin à ce que les organes officieux de Saint-Pétersbourg appellent l'anarchie bulgare. L'entrevue avortée de l'empereur d'Allemagne et de Russie n'est pas la preuve d'une communauté de vues entre les deux grands empires. Par contre, l'entrevue du prince de Bismarck et du comte Kalnoky à Friedrichsruhe indique le maintien de l'accord entre l'Allemagne et l'Autriche. S'il faut en croire les feuilles ministérielles de Berlin et de Vienne les résolutions prises dans cette circonstance ne peuvent que contribuer à affermir la paix. Mais les journaux officieux de Saint-Pétersbourg se sont empressés de déclarer que, pour qu'il en soit ainsi à l'égard de la question bulgare, il est nécessaire que ces décisions impliquent le maintien du traité de Berlin, sur lequel reposent la tranquillité de l'Orient et par conséquent la paix de

l'Europe, et par là même le rétablissement de l'influence légitime de la Russie en Bulgarie. De telles restrictions ne sont guère rassurantes et rien ne sera résolu, en définitive, tant que la Russie n'aura pas renoncé à ses prétentions ou que la Turquie d'accord avec les puissances ne lui aura pas accordé pour la Bulgarie les satisfactions qu'elle réclame.

De l'autre côté de l'Europe, sur la frontière franco-allemande, un nouvel incident a surgi qui a d'autant plus d'importance que tout peut devenir prétexte de conflit entre les deux États voisins. Encore une fois le territoire français a été violé. Trois coups de fusil partis de l'autre côté de la frontière et dirigés sur une compagnie de chasseurs paisibles en ont tué un et blessé grièvement un autre. L'auteur de l'attentat est un soldat allemand d'une garnison voisine, détaché comme auxiliaire pour aider les gardes-forestiers dans la répression du braconnage. Les faits sont patents, la trace du sang des victimes atteste qu'elles ont été frappées sur le sol français. Le gouvernement a fait son devoir. L'enquête ordonnée immédiatement lui a permis de demander des explications au gouvernement allemand. Même lorsque celui-ci reconnaîtrait ses torts et accorderait les réparations dues, l'incident n'en resterait pas moins un indice grave de la situation. Depuis quelque temps la frontière des Vosges ne cesse d'être troublée par des agressions, des rixes, des violences qui excitent les esprits et préparent une explosion. Déjà l'arrestation du jeune fils de M. Schnœbelé, qui avait voulu venger son père par des manifestations intempestives contre l'Allemagne, avait provoqué une vive émotion. L'incident de Raon-sur-Plaine succédant de si près à l'incident de Pagny-sur-Moselle a achevé d'irriter une population restée française de cœur. Avec cette surexcitation des esprits, on ne peut s'empêcher de craindre en pensant que la paix de l'Europe est à la merci d'un agent subalterne allemand, que la guerre entre la France et l'Allemagne peut dépendre d'un hasard.

Plus que jamais, la prudence et le sang-froid nous sont nécessaires pour éviter les occasions de conflit et aplanir les difficultés. Ce n'est pas le succès de l'essai partiel de mobilisation qui doit nous faire sortir de la sagesse et de la réserve où nous nous sommes tenus jusqu'ici. Cette expérience, du reste, n'a pas eu tout à fait le mérite de l'imprévu, puisque, par suite d'une indiscrétion dont on cherchera probablement en vain le coupable, le

plan de mobilisation avait été divulgué plusieurs jours avant le commencement des opérations. Même quand notre armée serait aussi prête qu'on se plaît à le croire, il ne faut pas qu'une confiance téméraire nous fasse aller au-devant d'une lutte dont le dénouement est incertain et qui serait, avant que la paix puisse intervenir, une cause de malheurs immenses pour les deux nations.

Ce mois-ci a revu le dix-septième anniversaire du jour où, à la suite des désastres de la France, l'armée de Victor-Emmanuel a envahi Rome et dépouillé le Pape de sa souveraineté temporelle. Il avait fallu que le drapeau français cessât de protéger la Ville éternelle pour que la Révolution s'enhardît à poursuivre ses desseins à la face de l'Europe, et à franchir la dernière étape de ses entreprises sacrilèges contre les États de l'Église. L'ancienne convention franco-italienne du 15 septembre, qui garantissait au moins Rome au Pape, n'a même pas arrêté l'envahisseur et l'on a pu voir ce jour-là que le gouvernement et le parti qui n'hésitaient pas à violer un traité pour consommer leurs entreprises, ne tiendraient pas compte d'avantage des sûretés fallacieuses qu'il était de leur intérêt de donner au Pape pour le retenir au Vatican.

Sans que le sacrilège attentat commis le 20 septembre 1871 contre Rome ait rien perdu avec le temps de son iniquité, l'expérience de ces dix-sept années a montré que la loi des garanties accordée au Pape et au monde catholique, le lendemain de l'invasion, ne pouvait même pas servir d'abri à la papauté et qu'un arrangement aussi illusoire ne serait jamais la plus petite compensation à la perte des États du Saint-Siège. Le Pape, depuis le premier jour, n'a cessé de protester contre la violence, et les événements ont parlé avec lui. Ces appels constants de Pie IX au droit et à la conscience, renouvelés avec plus d'insistance encore par Léon XIII, ont pu convaincre les puissances que jamais la papauté n'accepterait la condition qui lui a été faite au sein de l'Italie révolutionnaire. Au point de vue des droits violés du Saint-Siège et des intérêts lésés du monde catholique, la question de Rome reste posée devant l'Europe, en dépit des efforts de l'Italie pour se maintenir dans sa conquête et pour la faire ratifier par les puissances. Tant que le Pape et les catholiques avec lui revendiqueront Rome, l'Italie ne peut pas plus compter sur la prescription que sur la complaisance des gouvernements pour couvrir son attentat. Le temps qui n'a fait qu'aggraver la situation du chef de l'Église rend plus nécessaire

une solution à cet état de choses intolérable, dont souffrent les consciences et les intérêts catholiques dans le monde entier. La question est d'ordre public car elle intéresse tous les États, soit au point de vue du droit, soit au point de vue de la paix.

Sur la question de Rome, qui est plus que jamais l'objet des préoccupations, il vient de paraître un nouvel écrit anonyme où l'on a cru reconnaître l'expression des pensées et des vœux de la Cour romaine. Il est intitulé : *la Lettre du Pape et l'Italie officielle;* on lui donne pour auteur un publiciste dont les talents pouvaient convenir au sujet, mais que ses opinions antérieures sur Rome et sur l'Italie rendaient plus propre à agiter avec éclat la question qu'à la résoudre avec autorité. M. Eugène Rendu n'a parlé qu'en son nom dans la brochure qu'il vient de publier, mais il se peut, comme on le dit, que cette publication réponde à certaines intentions du Saint-Siège. Les paroles publiques de Léon XIII, ses dispositions conciliatrices à l'égard de l'Italie, sa volonté de remédier à une situation de plus en plus intolérable pour la papauté et qu'il voudrait ne pas léguer à ses successeurs, ont accrédité l'idée que le Souverain Pontife, sans aller au-devant d'aucun arrangement incompatible avec sa dignité et les droits du Saint-Siège, s'accommoderait présentement d'une solution, même partielle, qui serait l'œuvre de l'Europe, ou que l'Italie provoquerait la première.

Le but de la brochure *la Lettre du Pape et l'Italie officielle* est de mettre l'Italie en face d'elle-même et de lui prouver par le témoignage même de ses principaux hommes d'État qu'elle a commis une grande faute en prenant Rome au Pape et qu'il est aujourd'hui de son intérêt de l'abandonner.

Que le Pape ait besoin de Rome et, par conséquent, que l'Italie soit obligée de lui restituer une partie au moins de ce qu'elle lui a pris, la nature même de sa dignité et de sa charge le prouve. « Pour que le Pape gouverne l'Église qui a ses intérêts dans toutes les régions du globe, catholiques ou dissidents; pour qu'il soit en mesure de prêter, avec une entière impartialité, « aux peuples et aux gouvernements » et à tous les groupes de « la famille humaine » le secours de sa force propre et d'assurer l'expansion de « la vertu sociale du catholicisme; » pour qu'il demeure le représentant du principe qui sauvegarde l'indépendance des âmes contre les « croyances laïques » obligatoires, et les forces morales contre cet idéal du fanatisme à rebours et cet idéal de l'intolérance jacobine

qu'on appelle l'État-Dieu ; pour que, en un mot, le Pape s'acquitte sans entraves du devoir de sa charge et remplisse la mission qui est sa raison d'être, il faut qu'il soit libre d'une liberté palpable et tangible ; et il faut qu'étant libre il le paraisse. » C'est la raison, c'est l'évidence même. Or cette liberté, le Pape ne peut l'avoir qu'à Rome et à la condition d'y être le maître, et comme elle lui est nécessaire il ne cessera de la revendiquer jusqu'à ce qu'elle lui soit rendue. Les promoteurs et les premiers artisans de l'unité italienne s'étaient bien rendu compte de la situation insoluble que l'occupation de Rome créerait au nouveau royaume. Pour prendre Rome, en effet, il aurait fallu du même coup détruire la papauté. Aussi les plus notables parmi les patriotes italiens, et Cavour lui-même, avaient-ils été les premiers à dissuader la jeune Italie d'aller à Rome. On a oublié aujourd'hui, et l'auteur de la brochure le rappelle par des textes décisifs, que le programme national italien excluait à l'origine la ville des Papes. Il est vrai que ceux qui en étaient les instigateurs auraient été les premiers à l'oublier. Placés comme ils l'étaient à la tête du parti révolutionnaire, ils n'auraient pas su résister à la pression qui de toutes parts se serait exercée sur eux et, après avoir conduit l'Italie jusqu'aux portes de Rome, ils y seraient entrés avec le flot. Plusieurs y sont allés sans paraître le regretter, et si quelques-uns, comme MM. Massino d'Azeglio et Capponi, n'ont cessé de protester contre l'installation de la capitale du royaume italien dans la ville des Papes, d'autres, et en plus grand nombre, ont suivi le mouvement et accepté le fait accompli. La lettre même que M. Ruggero Bonghi vient d'adresser à M. Eugène Rendu en réponse à sa brochure, prouve que plusieurs de ceux qui ne revendiquaient pas Rome d'abord, seraient devenus ensuite les plus ardents à la conserver.

Mais ce qui subsiste de l'ancien programme national des Balbo, des Gioberti, des Manin, des d'Azeglio, des Capponi, des Cavour, de ceux qui ont fait l'Italie, ce sont les raisons politiques opposées par ces initiateurs du mouvement national, aux impatiences et aux revendications de la secte qui voulait tout de suite aller à Rome. Un mot prononcé à Florence, le 29 décembre 1870, lors du débat sur la prise de possession de Rome, et rappelé par M. Eugène Rendu, les résume toutes : « Prenez garde, s'écriait l'éloquent vieillard dont l'Italie déposait naguère les cendres dans le Panthéon de ces grands hommes, prenez garde que de l'indépendance du chef

de l'Église va dépendre notre propre indépendance; si ce grand intérêt n'est pas assuré, nous ne posséderons jamais Rome moralement et en sécurité. » Toute la question romaine est là. Des trois conditions que Capponi et Cavour requéraient pour la prise de possession de Rome, à savoir l'adhésion du Pape, l'approbation des catholiques italiens, l'assentiment des puissances, aucune n'a été remplie, et c'est pourquoi rien n'est fait. Le Pape ne cesse de protester, les catholiques italiens continuent à manifester leur mécontentement par leur abstention électorale et aucune puissance n'a encore reconnu l'existence du royaume italien.

Des plaintes du Pape, l'Italie officielle semble, il est vrai, résolue à ne tenir aucun compte. Le roi et son gouvernement restent sourds aux appels paternels de Léon XIII. Pour toute réponse à la dernière allocution consistoriale et à la Lettre du Pape au cardinal secrétaire d'État, le roi Humbert a fait entendre des paroles de reconnaissance pour la secte italienne; il a redoublé ses protestations d'attachement à la Révolution et fait des vœux pour que dans l'ère nouvelle qui a commencé le 20 septembre, Rome retrouve l'éclat de son ancienne grandeur. L'an dernier, en célébrant cet anniversaire, le fils de l'usurpateur déclarait Rome intangible. Cette année, comme pour mieux affirmer sa volonté de rester à Rome, en dépit des doléances du Saint-Père, il a osé faire allusion au prochain Jubilé pontifical en disant que cette solennité fournirait à Rome l'occasion de montrer au monde « que par le développement régulier de tous progrès dans la civilisation, elle peut offrir une hospitalité sûre et digne à tous ceux qui viendront rendre hommage au Pape et être en même temps la capitale d'un peuple libre et fort. » Ce n'est là qu'une hypocrite ironie. Les paroles même du roi ne montrent-elles pas à quel point le Pape est privé de toute dignité et de toute liberté à Rome, puisqu'il ne pourra recevoir les hommages du monde catholique dans cette capitale de la chrétienté que grâce au bon vouloir du gouvernement italien et sous la protection de la police? Le prochain Jubilé pontifical sera donc une nouvelle preuve de la misérable condition à laquelle le Pape est réduit, une nouvelle raison pour l'Europe d'intervenir enfin en faveur du rétablissement de la souveraineté pontificale.

Arthur Loth.

---

# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

**20** *août.* — Le Saint-Père fait la réponse suivante à l'adresse que NN. SS. les Archêques et Evêques, les prélats et chefs d'ordres religieux réunis à Châtillon, le 21 juillet dernier, pour l'érection de la statue du Bienheureux Urbain II, avaient envoyée à Sa Sainteté.

« LÉON XIII, PAPE

« Notre cher Fils, vénérables Frères et chers Fils, salut et bénédiction apostolique.

« Les lettres que vous avez pris soin de Nous adresser Nous ont causé une vive satisfaction en Nous apprenant que le XII des calendes d'août, une statue aussi remarquable par ses dimensions que par sa beauté artistique avait été inaugurée, aux applaudissements de nombreux évêques réunis et d'une multitude formée de toutes les conditions sociales, en l'honneur du bienheureux Urbain II, Notre prédécesseur, à Châtillon-sur-Marne, où la tradition a placé son berceau.

« Illustre par l'éclat de ses vertus et de ses œuvres, ce Pontife, dont Nous avons cru devoir reconnaître le culte, méritait assurément un tel hommage; il méritait qu'un monument public s'élevât dans ce pays pour rappeler les services insignes qu'il a rendus, aujourd'hui surtout que tant d'autres, sans aucun titre réel, ont cependant reçu publiquement des honneurs qui ne sont dus qu'à la véritable vertu.

« Votre commune ardeur à glorifier de plus en plus le bienheureux Urbain et à célébrer sa mémoire, la piété et la religion du peuple fidèle qui éclatèrent si magnifiquement à cette occasion, comme Nous l'a très bien rapporté Notre Nonce, ont donné à votre fête une splendeur digne en tout de son objet.

« Nous vous félicitons donc du fond de Notre cœur de ce que vos désirs, les désirs de tous les gens de bien, ont été enfin heureusement réalisés, et réalisés de telle sorte que, par un seul et même monument, vous avez non seulement acquitté le tribut d'honneur que méritait ce grand Pontife, mais encore élevé pour la postérité un éternel témoin du dévouement et de l'amour que vous, votre clergé, le peuple de France, portez à Notre Siège Apostolique, qu'occupa jadis Urbain II et sur lequel il a jeté un si merveilleux éclat.

« Quant à vos excellents sentiments pour Notre personne exprimés dans votre lettre, Nous les accueillons avec la confiance d'une tendre et ardente affection, et, unissant Nos vœux à ceux que vous formez, Nous demandons à

Dieu avec instance, par les mérites du bienheureux Urbain, qu'il daigne jeter un regard secourable sur l'Eglise naviguant péniblement au milieu des tempêtes, qu'il augmente en vous et en votre clergé la force de combattre le bon combat, qu'il ranime et fasse grandir dans votre patrie, qui vous est si chère, l'esprit de foi et de religion grâce auquel elle fut autrefois très prospère et toujours victorieuse.

« Et maintenant Nous souhaitons ardemment que la bénédiction apostolique que Nous vous donnons avec un grand amour dans le Seigneur, à vous, cher Fils, à vous, vénérables Frères et chers fils, et à tous les fidèles confiés à votre vigilance, soit le gage de tous ces bienfaits célestes et le témoignage de Notre particulière bienveillance.

21. — Arrivée à Philippopoli du prince Ferdinand de Cobourg. Il y reçoit de nombreuses députations et les directeurs des communautés religieuses. Le soir, un banquet lui est offert par la municipalité. Toujours grand enthousiasme. »

22. — A l'occasion de la Saint-Joachim, son patron, le Pape reçoit des télégrammes de félicitations de tous les souverains et chefs d'États.

Des fêtes nationales ont lieu en Belgique, en souvenir de la Révolution qui commença le 25 août 1830, pour aboutir le 3 octobre de la même année à la proclamation de l'indépendance belge.

23. — Le prince Ferdinand de Cobourg fait son entrée solennelle à Sofia, sa capitale, au milieu d'une foule immense accourue pour lui faire cortège. Dans son discours au maire de Sofia, le prince recommande la sagesse, la modération et l'union avec la Porte.

24. — Le *Journal officiel* publie un décret présidentiel annulant une délibération du Conseil municipal de Paris en date du 27 juillet 1887, tendant à provoquer un Congrès des communes de France.

Léon XIII adresse le bref suivant aux organisateurs du congrès de Trèves :

LÉON XIII, PAPE

« Chers fils, salut et bénédiction apostolique:

« Placé sans aucun mérite de Notre part sur cette Chaire sublime du prince des apôtres, Nous voyons chaque jour combien nombreux et graves sont les combats qu'il Nous faut soutenir en ces temps calamiteux pour la défense et la revendication des droits de l'Église; aussi, appuyé sur le secours de Dieu, Nous Nous efforçons de repousser les assauts hostiles selon la mesure de nos forces. Et dans cette lutte, Nous Nous réjouissons grandement de voir que Nous avons dans les évêques qui Nous sont unanimement dévoués des chefs pleins de force et de constance.

« Mais Notre joie est à son comble quand Nous voyons que des troupes nombreuses, à savoir le clergé et le reste des fidèles sont prêts, sous la conduite de ces chefs, à combattre les combats de Dieu et à batailler en rangs serrés, selon que le réclament les circonstances de temps et de choses.

« Votre lettre si respectueuse, chers fils, Nous a apporté un nouveau témoignage de cette vaillante disposition du clergé et des laïques, en Nous faisant connaître avec une confiance toute filiale vos projets et ceux des

membres qui assisteront au congrès que vous êtes chargés de préparer. Ces projets, non seulement nous les approuvons, mais Nous les trouvons dignes de tout éloge et Nous avons le ferme espoir que le second congrès, qui se tiendra ainsi dans la ville illustre où sont conservées la tunique sans coutures du Sauveur et les reliques sacrées de saint Mathias, égalera et même dépassera les précédents congrès, en cette année où les fidèles vont célébrer l'année de Notre cinquantaine sacerdotale.

« C'est pourquoi, en demandant à Dieu très bon et très grand, les grâces nécessaires pour que ce congrès soit heureux et tourne au bien de l'Eglise, Nous vous assurons de Notre particulière bienveillance et Nous vous accordons très tendrement, du fond du cœur, la bénédiction apostolique demandée, à vous et à chacun des excellents catholiques qui délibéreront et voteront en même temps que vous. »

25. — Le Comité romain pour l'Exposition Vaticane vient de publier l'appel suivant :

« Catholiques romains,

« Encore quelques mois, et l'auguste Pontife célébrera, à la joie de tous les croyants, son Jubilé sacerdotal. Quand, il y a trois ans, nous invitâmes tous les catholiques à se préparer pour cette circonstance solennelle, l'ironie des méchants, le sourire railleur des sceptiques et le doute des timides accueillirent notre appel avec la réserve de ceux qui combattent ou considèrent comme incertaine la réalisation d'une œuvre ardemment désirée par d'autres.

« Mais Dieu a exaucé les prières de ces légions d'hommes de bonne volonté qui lui demandaient par leurs vœux incessants de conserver sain et sauf le Père commun des fidèles dont ils voulaient célébrer les gloires, en lui rendant un témoignage de profonde reconnaissance, le jour où il se serait présenté à l'autel de propitiation, au cinquantenaire de sa première messe.

« Le céleste Distributeur des grâces a consolé notre angoisse, et nous avons vu le vénérable Pontife réaliser, ces derniers temps, les entreprises les plus merveilleuses au profit de l'Église et de la société, si bien que, par un miracle de la divine Providence, il lui a été donné de secouer le monde de sa funeste léthargie, afin que les principes suprêmes de la justice fussent rétablis partout, pour servir de base au développement du vrai progrès, au triomphe de la vérité, et, partant, au bien impérissable de l'Église et des nations.

« Catholiques romains,

« Maintenant donc que le Vicaire de Jésus-Christ, bienfaiteur insigne de l'humanité, va célébrer l'heureuse solennité de ces Noces d'or, quel zèle et quelle activité ne devons-nous pas déployer pour que le témoignage de notre amour soit digne de Celui qui a consacré tous ses soins à l'avantage universel des hommes! De cet amour se sont inspirés déjà d'innombrables frères lointains qui ont envoyé ou vont envoyer de toutes les contrées de la terre les produits des arts et de l'industrie, afin que l'Exposition Vaticane

des dons au Souverain Pontife soit vraiment splendide. Déjà le Comité belge, le Comité français et plusieurs autres ont demandé pour leurs offrandes un espace si grand que l'on prévoit désormais devoir être insuffisantes les vastes et élégantes galeries que l'on est en train de préparer dans la cour dite de la Pigna, au Vatican.

« Catholiques romains,

« Ranimons-nous à notre tour, et faisons en sorte que la manifestation qu'accompliront en l'honneur du successeur de Saint Pierre ses fils de Rome ne soit pas inférieure à celle qui lui vient de ceux pour qui l'éloignement et les obstacles ne rendent certes pas plus facile ce tribut spontané. Agissons et prions! Et que notre action comme notre prière visent surtout à préparer au Saint-Père ce don qu'il désire de préférence à tous les autres, à savoir la cessation de la funeste discorde qui existe entre l'Église et l'État. Élevons vers Dieu de ferventes supplications, afin que ceux qui régissent la chose publique en Italie écoutent les sages conseils du Souverain Pontife et s'efforcent, sous la conduite d'un chef si éclairé, de préparer à notre péninsule un plus glorieux avenir. Que nos adversaires se rappellent que nous aimons nous aussi sincèrement la patrie, que nous désirons nous aussi la voir forte et prospère; mais, puisqu'il ne saurait y avoir de force et de gloire en dehors de Dieu qui régit toutes choses, nous voulons que cette terre classique soit affermie d'abord sur la base de la foi et qu'elle place le Vicaire de Jésus-Christ dans la condition qu'il réclame pour l'exercice de son ministère. »

26. — Essai de mobilisation du 17e corps d'armée, dont les opérations effectives commenceront le 1er septembre.

27. — Le roi de Suède visite, à Stockolm, le *Château-Renaud*, vapeur français. Il félicite les officiers de la bonne tenue de l'équipage et porte un toast à la marine française.

Une émeute ouvrière éclate à Roubaix. Quelques centaines d'ouvriers parcourent la grande place, le drapeau rouge déployé, aux chants de la *Carmagnole* et aux cris de : « *Mort aux patrons! Partage du capital.* » Plusieurs placards anarchistes sont apposés dans les rues pour appeler les ouvriers à la révolte.

Par 272 voix contre 194, la Chambre des communes d'Angleterre rejette la motion de M. Gladstone contre les mesures prises par lord Salisbury, vis-à-vis de la Ligue nationale Irlandaise.

28. — L'inauguration du monument élevé à Saussure et à Balmat, a lieu à Chamouni. — La cérémonie est présidée par M. Spuller, ministre de l'instruction publique.

29. — Arrivée à Paris du commandant Bouinais, membre de la commission de délimitation des frontières du Tonkin. Il est porteur des plans définitifs de délimitation, qu'il est chargé de transmettre au gouvernement.

30. — Les socialistes du Parlement allemand adressent à leurs amis politiques une circulaire dans laquelle ils les invitent à assister à une réunion du parti qui sera tenue à l'étranger dans le courant de l'automne prochain. Les signataires de la circulaire n'indiquent ni le lieu ni la date de cette réunion, afin qu'elle puisse avoir lieu sans difficulté.

31. — Le *Journal officiel* publie, dans sa partie non officielle, le dispositif de la mobilisation du 17e corps d'armée, et, dans sa partie officielle, un décret du Président de la République, daté du 15 de ce mois, « portant réquisition du matériel des Compagnies des chemins de fer d'Orléans et du Midi pour l'essai de mobilisation du 17e corps d'armée. »

1er *septembre.* — L'ambassade française auprès du Saint-Siège avise le gouvernement que Mgr Averardi, auditeur à la nonciature de Paris, vient d'être nommé par le pape conseiller à la même nonciature. Le gouvernement, en raison des sympathies que Mgr Averardi a toujours montrées pour la France, accueille cette nouvelle avec satisfaction.

Le Saint-Père adresse le bref suivant aux Evêques suisses en réponse à leur adresse envoyée de leur dernière réunion :

« LEON XIII, PAPE

« Vénérables Frères et chers Fils, salut et bénédiction apostolique.

« La lettre que vous Nous avez écrite le 26 août dernier, lors de votre réunion annuelle, est un monument de votre foi et un témoignage de votre vénération pour ce Siège apostolique sur lequel la volonté de Dieu Nous a placé; elle est tout à fait digne de votre vertu et de votre rang, elle est conforme à Nos vues, et elle répond nettement aux questions soulevées par les circonstances au milieu desquelles l'Église militante se trouve aujourd'hui. Nous avons aussi reconnu votre attachement dans tout ce que vous Nous dites des divers objets qui Nous occupent, et de la sollicitude paternelle dans laquelle Nous embrassons toutes les parties du monde. Mais Nous n'ignorons pas que celui qui plante n'est rien, et que tout vient de Dieu, qui donne l'accroissement; et c'est pourquoi, Nous le reconnaissons, c'est à Dieu que Nous-même devons rendre gloire et grâces, à Dieu qui soutient et dirige Notre faiblesse, et c'est à Lui qu'il faut demander qu'il accomplisse ce que votre piété filiale se plaît à dire de Nous, savoir : Que Nous soyons semblable à ce juste qui, *aux jours de la colère, est devenu un instrument de réconciliation.*

« Travailler de toutes Nos forces à faire briller la lumière de la vérité aux yeux de ceux qui la méconnaissent, signaler les remèdes aux maux dont la société humaine souffre de plus en plus, tel est, sans doute, le devoir de Notre charge.

« Nous devons également appeler et hâter de toute l'ardeur de Notre zèle le jour où les enfants séparés de l'Eglise reviendront à elle et à l'unité de la foi; mais Nous reconnaissons que, dans cette œuvre, Nous sommes grandement soutenu et animé par la part que vous prenez, avec tous nos frères de l'épiscopat, à Notre sollicitude et à Nos labeurs, et par le dévouement filial des fidèles qui rivalisent, aujourd'hui plus que jamais, dans les témoignages de leur affection pour Nous.

« Ce que vous dites est vrai : oui, l'Italie est l'objet particulier de Notre sollicitude; elle Nous est chère, soit à cause des liens qui nous unissent à elle comme à Notre patrie, soit à cause de l'attachement inviolable que les populations fidèles Nous gardent, et dans tous Nos actes récents que vous

rappelez, Nous n'avons eu en vue que l'accomplissement des obligations de Notre ministère, le véritable avantage, l'honneur et la gloire de l'Italie; et ceux qui sont sourds à Notre voix, prouvent qu'ils sont, eux, les vrais adversaires de la prospérité, de la paix et de la dignité de ce pays.

« Au reste, votre Helvétie a, elle aussi, une grande place dans Notre cœur, et cela doit être, soit que Nous Nous rappelions les titres et les distinctions que les pontifes romains lui ont décernés à raison de sa fidélité et de sa valeur, soit que Nous considérions votre zèle sacerdotal, ainsi que la piété et l'empressement avec lesquels les fidèles de la Suisse répondent à Notre sollicitude. Aussi, rien ne pourrait nous être plus agréable que de voir votre patrie tout entière unie à l'Eglise catholique romaine par les liens de la charité et d'une même foi. C'est sans doute, Nous en avons la confiance, ce que demande à Dieu dans le ciel le Bienheureux Nicolas de Flue, cet illustre pacificateur de la Suisse, que vous honorez d'un culte tout particulier et dans la puissante intercession duquel Nous fondons à bon droit de grandes espérances, tout en désirant comme vous un nouveau fleuron à sa couronne. Nous avons donc été heureux, vénérables frères et chers fils, de l'expression de votre tendresse et de votre dévouement; heureux aussi de vos vœux auxquels Nous joignons les Nôtres, demandant avec instance à Dieu qu'il rende la paix à l'Eglise, qu'il protège et mette à l'abri de toute violation la liberté et les droits du Siège apostolique, et qu'il fasse heureusement servir Nos labeurs et Nos soins au bien de la société humaine et à la gloire de son nom. En sollicitant ces grâces de la divine bonté, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous vénérables frères et chers fils, à tous les prêtres et à tous les fidèles de la Suisse, Notre bénédiction apostolique, comme un gage des faveurs célestes et de Notre sincère et paternelle affection. »

3. — A l'occasion de l'anniversaire de la découverte de l'électricité animale, les médecins physiciens qui s'occupent plus particulièrement du galvanisme et de ses perfectionnements, se réunissent en un banquet fraternel. C'est, en effet, le 3 septembre 1786, que Galvani observa le premier les mouvements des grenouilles mortes suspendues aux barreaux de son balcon.

4. — Le clergé sicilien envoie l'adresse suivante à Léon XIII :

« Très Saint-Père,

« En lisant Votre très importante lettre du 15 juin dernier à l'Eminentissime cardinal Rampolla que Votre confiance a appelé à la direction de la secrétairerie d'Etat, nous n'avons pu faire moins de nous écrier que, vraiment, par Votre exaltation au Siège apostolique, un nouvel astre avait paru dans le beau ciel de l'Eglise : *lumen in cœlo*, comme cela avait été prédit à Votre sujet. Il y a peu d'années que Vous avez été élevé au suprême Pontificat (et nous faisons des vœux pour que Dieu les multiplie abondamment), et déjà Vous avez répandu dans le monde catholique la lumière de la vérité et des sciences. Aussi tous ceux dont l'intelligence n'est pas obscurcie par les préjugés, tous, même les non-catholiques, sont pénétrés pour Vous d'admiration.

« Cela n'arrive pas seulement en ce qui concerne la vérité dans la défense des droits de la religion et de la foi pour le salut éternel des âmes, qui en est la fin vraie et principale, mais aussi en ce qui touche de près au bien-être de la société et à la vraie civilisation du monde. Par Vos actes admirables, Vous avez, d'une part, vengé l'Église des accusations et des mensonges par lesquels les sectes se sont efforcées d'en ternir l'éclat et d'en rejeter les bienfaits; d'autre part, constitué comme Vous l'êtes père et tuteur de toute la famille chrétienne, Vous avez démontré aux peuples et aux princes que seulement dans l'Église, dépositaire de la vraie lumière, se trouve le foyer de la civilisation. Et lorsque les peuples et les princes, les Etats et les nations, poussés par des intérêts humains, se sont livrés aux discordes civiles et ont violé, en même temps que la paix avec l'Eglise, l'harmonie et la charité qui doivent régner entre des Frères, Vous êtes intervenu, au nom de Votre représentation suprême, comme Vicaire de Celui qui fut appelé le *Roi pacifique*, pour concilier les droits de l'Église et des nations civiles, en mettant en harmonie la foi avec la raison, désireux d'assurer aux divers États la paix du ciel et le repos de la terre.

« Nous Vous avons suivi, Très Saint-Père, dans Vos négociations avec l'Autriche-Hongrie pour qu'elle affermisse les meilleures relations possibles avec le centre du catholicisme, dans la confiance que, grâce à la piété de l'auguste empereur et au tact des hommes politiques de ce pays, les intérêts religieux soient sauvegardés de mieux en mieux, en éliminant de plein accord les obstacles et les difficultés qui pouvaient surgir. Vis-à-vis de la France, nation noble et généreuse, Vous n'avez pas hésité à agir pour empêcher ce qui a été traité et entrepris au détriment de la religion et de l'Église, et Vous Vous êtes efforcé d'arrêter le mal, de dissiper les défiances et d'obtenir l'observation, selon la lettre et l'esprit, de pactes solennellement sanctionnés, afin qu'ainsi la Fille aînée de l'Église pût jouir de nouveau de la concorde désirée avec le Saint-Siège.

« Nous Vous avons suivi de même en Prusse, où nous avons admiré Votre sollicitude à y traiter, non sans un heureux succès, l'œuvre de la pacification religieuse, afin d'améliorer les conditions de l'Église catholique dans ce royaume, de même que dans les autres parties de l'Allemagne; et nous avons été heureux et fiers en Vous voyant, avec la respectueuse déférence des parties en litige, constitué arbitre d'un grave différend entre l'Allemagne et l'Espagne, et en voyant évité, grâce à Votre jugement solennel, le péril d'une guerre désastreuse. Ce qui remplissait notre âme de joie et d'espérances fondées d'un avenir meilleur pour le catholicisme dans ces régions, c'était, d'une part, Votre zèle paternel, et, de l'autre, les bonnes dispositions des gouvernants pour satisfaire les justes désirs de ces populations si éprouvées au milieu du protestantisme et si bien méritantes de la religion.

« Nous Vous avons trouvé vigilant en Espagne, où est profondément enraciné le germe de la foi catholique, pour corriger l'esprit de querelle et de division des partis, et pour obtenir que, dans cette nation, digne par sa fermeté dans la foi du libre de nation catholique, tous les cœurs fussent unis dans le sincère dévouement à l'Église de Jésus-Christ et à son pasteur suprême. Votre sollicitude n'a pas fait défaut non plus à l'égard du Portugal,

qui a si grandement contribué à la propagation de la foi catholique dans de lointains pays; et Vos actes envers cette nation ont fait briller d'un nouvel éclat les liens de respectueux dévouement, d'une part, et de paternelle correspondance, de l'autre.

« Voilà, disons-nous alors, les œuvres du Roi de la paix dans les différents États du monde chrétien. Mais qu'en sera-t-il, pensions-nous, de notre Italie qui a eu le sort d'être régénérée par le martyre des glorieux princes des Apôtres et baignée du sang de millions de martyrs; que sera-ce de cette Italie d'où est toujours partie, avec l'Evangile, la parole de paix, de cette paix qui est l'âme du monde chrétien? Que sera-ce de cette Italie, devenue le siège des lettres, des sciences et des arts par l'œuvre des Souverains Pontifes de tous les temps, et marquée par eux au coin des bienfaits les plus signalés, même dans l'ordre politique et civil?

« Oh! l'Italie, disions-dous, est chère à Notre Saint-Père le Pape, et elle lui est doublement unie, et par le titre de naissance qui le proclame Italien, et par l'éminent ministère de Pasteur et Primat de l'Italie. Pouviez-Vous donc l'oublier, Très Saint-Père? En assurant aux étrangers le bienfait de la paix, comme l'exigeait Votre charge de Père commun de tous les croyants, pouviez-Vous oublier Vos fils qui sont plus près de Vous, et qui sentent plus que les autres le besoin de Votre aide au milieu des bouleversements où les a entraînés la condition des temps? Ah! cela n'était pas à craindre, et Vous l'avez bien montré par l'Allocution consistoriale du 23 mai dernier, dans laquelle Vous avez manifesté Votre disposition à étendre à l'Italie aussi, l'œuvre de la paix. Ce désir de mettre fin à l'antagonisme qui, depuis quatre lustres, a divisé du Père une partie de ses fils, cette parole de paix fut pour l'Italie le signal d'une explosion de joie généralement partagée. Alors, on fut profondément pénétré de la force d'affection qui Vous poussait à faire cette invitation de paix, nonobstant que Vous eussiez été indignement trompé et que, par la violence et par l'outrage, Vous eussiez été constitué dans une situation indigne de Vous et incompatible avec la liberté du ministère apostolique, condition qui a affligé tout le monde catholique. « Il faut, disiez-Vous, que les cœurs des Italiens viennent à jouir de la sécurité et de l tranquillité et qu'on mette fin au funeste antagonisme au Pontificat romain, en sauvegardant les droits de la justice et la dignité du Siège apostolique qui ont été violés par la conjuration des sectes plutôt que par l'œuvre violente du peuple. » Et afin que Vos intentions fussent bien comprises et que l'on ne se trompât point sur la manière d'en venir à la conciliation proposée, Vous ajoutiez : « Nous voulons dire que la voie pour arriver à la concorde « est d'assurer cette condition où le Pontife romain ne soit sujet au pouvoir « de qui que ce soit et jouisse d'une liberté vraie et entière, comme tous les « droits l'exigent. »

« De même que Votre affection pour l'Italie était manifeste, de même aussi Vos déclarations étaient claires et explicites, afin que l'affection étant satisfaite, les droits de la justice et de la dignité fussent également saufs. Pour quiconque fait bon usage de la raison, il n'y avait certes pas lieu à d'autres interprétations. La justice et la paix sont des vertus sœurs, parce qu'elles dérivent d'une même source qui est Dieu, et il ne saurait y avoir de paix

véritable là où il n'y pas de justice. De même que la justice est le fondement de la paix, de même aussi que c'est par la justice que l'on peut recueillir les fruits de la paix. La paix et la justice se rencontrent partout et marchent à l'unisson : *Justitia et pax osculatæ sunt.*

« Or si le besoin de la paix se fait sentir généralement en Italie, où les esprits sont las de se débattre dans l'incertitude des principes qui doivent régler leur vie sociale, pourquoi donc ne se rendent-ils pas à l'invitation aimante du Père commun qui les rappelle à lui? Comment ne se rendrait-on pas raison des exigences de la justice et de la dignité du Siège apostolique, auxquelles est intimement liée la condition de la paix entre la Papauté et l'Italie? Cette justice et cette dignité se résument et s'identifient dans la souveraineté du Chef de l'Eglise, non par soif de grandeur terrestre, mais comme sauvegarde vraie et efficace de l'indépendance et de la liberté du Pontife romain.

« Cette souveraineté, comme Vous l'avez clairement démontré dans Votre admirable lettre, a été un moyen tout providentiel que la sagesse divine a élaboré pendant le cours de onze siècles. Les raisons qui ont contribué à former le principat civil du Pontife romain sont les mêmes qui, pendant tant de siècles, l'ont maintenu et conservé jusqu'à nos jours. Pour ne pas être un vain mot et pour remplir régulièrement sa mission spirituelle sur la terre, la Papauté avait besoin d'indépendance et de liberté.

« A l'époque des persécutions et sous l'oppression des Césars païens, le martyre avait été la garantie de l'indépendance et de la liberté de l'Eglise sortie des catacombes, et la condition des temps ayant changé, il fallait que le suprême Hiérarque de l'Eglise occupât, au milieu des diverses familles des nations, une sphère indépendante d'action pour imprimer un libre mouvement au reste de la hiérarchie catholique et au corps des fidèles répartis dans les divers Etats.

« Oui, Très Saint-Père, nous adhérons pleinement aux doctrines que Vous proclamez et qui sont conformes à la vérité de l'histoire. Celui qui a été établi juge suprême de la Vérité révélée ne doit pas rencontrer d'obstables qui en empêchent la diffusion universelle. L'indépendance des consciences des fidèles du monde entier est liée étroitement à l'indépendance civile de leur Père et Maître commun. Ce serait abattre le boulevard de la liberté catholique que d'assujettir le Chef de l'Eglise à un prince terrestre.

« Constantin lui-même, devenu chrétien, transféra la capitale de l'empire à l'extrémité de l'Europe, sur les rives du Bosphore, signe manifeste et voulu par la divine Providence que la vie et la prospérité de l'Eglise ne devaient pas dépendre des faveurs d'un prince. Si les Pontifes des premiers siècles avaient joui de leur protection, on aurait dit que le siège du successeur de Pierre n'avait le premier rang que parce qu'il s'était abrité sous la pourpre impériale.

« Or la garantie de cette indépendance a été placée de tout temps dans la souveraineté civile dont les Pontifes se sont vus investis par l'œuvre de la Providence. C'est ce que l'Eglise a toujours enseigné, c'est ce que le monde catholique a toujours cru, et preuve en est l'énorme collection en quinze gros volumes d'actes y relatifs; c'est ce qu'ont proclamé dans

des circonstances solennelles les évêques et les pasteurs de tout le troupeau de Jésus-Christ; c'est ce qu'ont soutenu les hommes politiques les plus éminents de tous les temps et de toutes les nations, lesquels même, du haut des tribunes parlementaires, ont dit d'un commun accord que *pour la Papauté il n'y a d'autre indépendance que dans la souveraineté, et que c'est là un intérêt de premier ordre.* C'est ainsi qu'à notre époque parlait M. Thiers à la tribune française. Enfin il est d'un grand poids pour tous les catholiques de savoir que cette conviction universelle a été sanctionnée par les oracles des Souverains Pontifes, Vos illustres prédécesseurs, et par Vous-même, très Saint-Père, en toute occasion, et, dernièrement, dans la lettre très importante à Votre secrétaire d'Etat, où vous en avez fait la base de la réconciliation de l'Italie avec la Papauté, en revêtant Vos déclarations de cet ornement de sagesse civile que tous nous admirons en Vous et devant lequel nous nous inclinons avec un amour de fils et un respect de disciples.

« Très Saint-Père, daigne Dieu féconder dans le cœur des Italiens Votre invite et Votre sollicitude pour qu'ils soient ramenés au sein de la tranquillité désirée! Et que, par les voies admirables de sa Providence qui touche les cœurs, attire vers le bien les volontés humaines et unit dans la concorde les esprits de tous, grands et petits, princes et peuples, Dieu fasse que notre Italie, se conformant à la justice et sauvegardant la dignité du Siège apostolique, soit de nouveau replacée dans l'ordre si beau de la paix! Puissiez-Vous, Très Saint-Père, à Vos gloires du passé en ajouter une nouvelle, celle d'avoir été, par Votre invitation, l'auteur de cette conciliation en vertu de laquelle on voit se réunir à leur Père commun les fils qui en étaient séparés!

« Accueillez, Très Saint-Père, la confirmation de notre plus profond dévouement à la Chaire apostolique et de notre affection pour Votre auguste personne, pendant que prosternés pour baiser Votre pied sacré, nous implorons la bénédiction apostolique pour nous et pour tous les fidèles confiés à nos soins. »

5. — Par suite d'une entente entre M. de Hérédia, ministre des travaux publics avec les compagnies des chemins de fer de l'Ouest et de l'Orléans, les tarifs sur les cidres et les vins de consommation viennent d'être considérablement réduits. La tonne de vin qui paie actuellement des taxes de 37 francs au départ de Bordeaux et d'Agen, et de 42 fr. 58 au départ de Toulouse, ne paie plus que 20 francs au départ des deux premières de ces deux villes, et de 26 fr. 50, au départ de la dernière.

6. — Réunion d'un congrès des « Œuvres sociales » à Liège (Belgique). Le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, les évêques de Liège et de Namur, sont présents. M. Léon Harmel, le grand industriel français du Val-des-Bois, montre combien les usines sont souvent des intérieurs de démoralisation. Il indique brièvement les moyens d'y obvier.

7. — L'Autriche refuse d'adhérer à la proposition de médiation des affaires bulgares par l'Allemagne.

8. — Les représentants de la meunerie française, réunis en congrès à Paris, terminent leurs séances par un banquet à l'Hôtel continental. Plusieurs discours sont prononcés. M. Barbe, ministre de l'agriculture, parle beaucoup pour ne rien dire de précis. Il promet pourtant que son collègue,

le ministre du commerce, s'occupera de l'abaissement des tarifs, et que la Chambre, au besoin, relèvera certains droits de douane. M. Tisserand, directeur de l'agriculture, prend la parole en son nom personnel. Son discours, essentiellement libre-échangiste, soulève de nombreuses protestations parmi les assistants; ce qui prouve que la meunerie française n'est pas libre-échangiste.

9. — Le ministre de l'intérieur annule plusieurs délibérations de conseils municipaux qui avaient décidé de répondre à la convocation du Conseil municipal de Paris, et de se faire représenter au Congrès des communes, fixé au 22 septembre.

10. — A la suite des manœuvres du 17e corps d'armée, le ministre de la guerre reçoit à dîner, à la sous-préfecture de Castelnaudary, les officiers du 17e corps d'armée et les autorités civiles. Au dessert, il prononce un discours où il fait un grand éloge de notre armée et de l'ensemble des opérations militaires qui viennent de s'effectuer.

11. — Le *Journal officiel* publie une note au sujet de la *République de Counani*, localité située dans le vaste territoire dont la France et le Brésil revendiquent également la possession depuis le traité d'Utrecht. Cette note porte en substance que ni le gouvernement français, ni celui de S. M. l'Empereur du Brésil ne sauraient autoriser l'établissement de la soi-disant *République counanienne*.

12. — Les membres de la Ligue des patriotes portent, à la place des Pyramides, sur le monument érigé en l'honneur de Jeanne d'Arc, une couronne de lauriers et de fleurs blanches portant l'inscription :

A JEANNE D'ARC
SEPTEMBRE 1409-1887

A la même occasion, les manifestants déposent, rue Lahire, une couronne d'immortelles en l'honneur de Lahire, capitaine célèbre, sous Charles VII, mort en 1442.

13. — M. le comte de Paris adresse au peuple français le manifeste patriotique suivant :

« A de graves périls a succédé un calme apparent. L'honneur en revient principalement aux monarchistes de la Chambre. Ils ont en effet compris que leur rôle était déterminé par leur nombre même. S'ils n'étaient qu'une faible minorité, ils devraient se borner à d'énergiques et incessantes protestations. S'ils étaient la majorité, ils auraient à prendre la responsabilité du pouvoir. Mais assez nombreux pour peser d'un juste poids sur les décisions de l'Assemblée, la direction des affaires n'est cependant pas entre leurs mains. Ils ne doivent donc s'occuper aujourd'hui que de défendre les intérêts conservateurs et la fortune publique, sans aggraver les crises parlementaires dont la République donne le trop fréquent spectacle. C'est ce qu'ils ont fait avec un rare patriotisme dans une récente et mémorable circonstance. Ils ont ainsi bien mérité de la France conservatrice.

« Mais ce calme apparent dissimule mal les périls de l'avenir. Les considérations électorales qui dominent une Chambre, elle-même toute-puissante, stérilisent tous les efforts tentés pour établir l'ordre dans les finances. L'ins-

tabilité du pouvoir exécutif isole la France en Europe. La tranquillité matérielle est à peine assurée. Partout, la faction triomphante opprime le reste des citoyens. Personne enfin n'a confiance dans le lendemain.

« Cette situation impose d'autres devoirs aux monarchistes dans le pays. N'étant pas liés devant la Nation comme ils le sont dans le Parlement, par un mandat limité, ils ont une tâche plus large à remplir. Ils doivent montrer à la France combien la Monarchie lui est nécessaire et combien le rétablissement en serait facile. Ils doivent la rassurer sur les dangers imaginaires de la transition, lui prouver que cette transition peut s'effectuer légalement. En vain le Congrès a-t-il proclamé l'éternité de la République. Ce qu'un Congrès a fait, un autre peut le défaire, et le jour où la France aura manifesté clairement sa volonté, aucun obstacle de procédure n'empêchera la Monarchie de renaître.

« Toutefois, instruit par une triste expérience, le pays croit peu aux transformations légales et régulières de son état politique. Son histoire, malheureusement, lui fournit trop de raisons de prévoir une de ces crises violentes qui semblent avoir pris, dans notre vie nationale, un caractère périodique. Si une telle crise se produit, la Monarchie peut et doit en sortir. Mais elle ne l'aura pas provoquée. La crise sera l'œuvre de certains républicains, soit que les passions et les souffrances populaires, exploitées par des ambitions criminelles, amènent des troubles civils, soit qu'une faction politique ait recours à la force pour s'emparer du pouvoir suprême. Le jour où la légalité aura été violée, la Monarchie apparaîtra comme l'instrument nécessaire du rétablissement de l'ordre et le gage de la concorde.

« Mais il est bon que la France sache d'avance ce que sera cette Monarchie. Le moment est favorable pour le lui dire, pour l'avertir qu'elle ne marquera pas un retour en arrière. Il faut lui montrer que le principe de la tradition historique, avec sa merveilleuse souplesse, peut s'adapter aux institutions modernes; qu'il apportera au gouvernement de notre société démocratique l'élément pondérateur qui manque sous le régime républicain et qu'il jouera dans cette société un rôle non moins efficace que dans les vieilles Monarchies européennes qui se sont pacifiquement transformées.

« Si la Monarchie Capétienne a constitué l'unité et développé la puissance de la France à travers toutes les vicissitudes de notre longue histoire, c'est qu'elle a eu pour origine de sa grande mission un véritable pacte national, pacte conclu aux premières heures de cette histoire entre ceux qui représentaient alors la France naissante et la famille dont le sort devait rester uni au sien dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. Pour fonder après tant de révolutions un gouvernement dont la base soit plus ferme et plus large qu'une simple prise de possession du pouvoir ou une délégation de la souveraineté du nombre, il faut faire revivre la tradition historique par un accord librement consenti entre la Nation et la famille dépositaire de cette tradition. Cet engagement réciproque consacrant le droit historique et liant, comme tous les contrats, les générations futures, peut seul garantir à la fois la stabilité dont la France a besoin pour reprendre son rang en Europe, et la vraie liberté qui est surtout la protection des faibles.

« Ce pacte ancien sera remis en vigueur, au nom de la France, soit par une

Assemblée constituante, soit par le vote populaire. Par cela même qu'elle est inusitée sous la Monarchie, cette dernière forme est plus solennelle et peut mieux convenir à un acte qui ne doit pas se renouveler. Elle permet de donner, sans retards, une assise solide à la Constitution. Un gouvernement porté par l'opinion publique, comme le sera la Monarchie le jour de son avènement, n'a rien à craindre de cette consultation directe de la Nation.

« C'est au suffrage universel direct que doit appartenir le choix des députés. Grâce à son origine antique et à son établissement nouveau, la Monarchie sera assez forte pour concilier la pratique du suffrage universel avec les garanties d'ordre que lui demandera le pays dégoûté du parlementarisme républicain. Le pays voudra un gouvernement fort, parce qu'il comprend très bien que même le véritable régime parlementaire, celui qui, sous la Monarchie, a jeté tant d'éclat de 1815 à 1848, n'est pas compatible avec une assemblée élue par le suffrage universel. Il faut modifier le mécanisme pour l'adapter à ce nouveau et puissant moteur. Sous la République, la Chambre gouverne sans contrôle. Sous la Monarchie, le Roi gouvernera avec le concours des Chambres.

« A côté de la Chambre des députés, une autorité égale appartiendra au Sénat, en majeure partie électif, et qui réunira dans son sein les représentants des grandes forces et des grands intérêts sociaux. Entre ces deux Assemblées, la Royauté, ayant ses ministres pour interprètes, pouvant s'appuyer sur l'une ou sur l'autre, sera éclairée, guidée, mais non asservie. Il suffira d'une modification de nos pratiques parlementaires pour maintenir cet équilibre et prévenir toute domination exclusive de l'une ou l'autre Chambre. Le budget, au lieu d'être voté annuellement, sera désormais une loi ordinaire et ne pourra, par conséquent, être amendé que par l'accord des trois pouvoirs. Chaque année, la loi des finances ne comprendra que les modifications proposées par le Gouvernement au budget antérieur. Si ces propositions sont rejetées, tous les services publics ne seront pas suspendus et les intérêts privés compromis, comme par le refus du budget. Et, cependant, les vrais principes constitutionnels seront scrupuleusement respectés, car aucun nouvel impôt ne pourra être établi, aucune dépense nouvelle ne sera décidée sans le consentement des élus de la Nation.

« A ces élus reviendra également la tâche de discuter librement toutes les questions qui intéressent le pays, d'écouter toutes les protestations que pourra soulever l'action gouvernementale. Si ces protestations sont légitimes, ils en seront les premiers interprètes, et l'adhésion de l'autre Assemblée ne leur fera pas défaut. Mais un caprice de la Chambre des députés ne pourra plus, à l'improviste, paralyser la vie publique et la politique nationale.

« La Monarchie devra rétablir l'économie dans les finances, l'ordre dans l'administration, l'indépendance dans l'exercice de la justice. Elle devra relever pacifiquement notre situation en Europe, nous faire respecter et rechercher par nos voisins. Les ministres, qui la serviront dans cette grande entreprise, ne sauraient en poursuivre la réalisation avec persévérance s'ils ont la crainte de voir leurs efforts interrompus par un simple accident parlementaire. Ils se sentiront affranchis de cette crainte le jour où ils seront responsables, non plus devant une seule Chambre omnipotente, mais devant les

trois pouvoirs investis de la puissance législative. Ainsi, les députés, ne pouvant plus élever ou renverser les ministères, n'exerceront plus cette influence abusive qui est aussi funeste pour l'Assemblée que pour l'administration.

Les Constitutions ne valent que par l'esprit dans lequel elles sont appliquées. La France le sait bien. Il importe donc, avant tout, de la convaincre que la Monarchie nouvelle saura satisfaire à la fois ses besoins conservateurs et sa passion de l'égalité.

« Sous la protection du gouvernement monarchique, la France pourra recouvrer, dans la paix et le travail, sa prospérité d'autrefois. Grâce à la confiance inspirée par la solidité de ses institutions, elle aura l'autorité nécessaire pour traiter avec les puissances et poursuivre l'allègement simultané des charges militaires qui ruinent la vieille Europe au profit des autres parties du monde.

« La Monarchie accordera à tous les cultes la protection qu'un gouvernement éclairé doit aux croyances qui consolent l'âme humaine des misères terrestres, élèvent les cœurs et fortifient les courages. Elle garantira au clergé le respect qui lui est dû pour l'accomplissement de sa mission. En restituant aux communes, dans le domaine des choses scolaires, l'indépendance qu'une législation tyrannique leur a ravie, elle rendra à la France la liberté de l'éducation chrétienne. Elle assurera aux associations religieuses comme aux autres, la liberté qui deviendra, sous certaines conditions d'ordre public, le droit commun de tous les Français au lieu d'être, comme aujourd'hui, le privilège d'un parti. Ainsi sera rétablie la paix religieuse qu'une politique intolérante a si profondément troublée.

« La Monarchie mettra les traditions militaires à l'abri des fluctuations de la politique en donnant à l'armée un chef incontesté et immuable. La permanence du commandement au sommet aura pour conséquence la solidité de la discipline à tous les degrés de la hiérarchie.

« La stabilité de son gouvernement lui permettra de s'appliquer avec suite à l'étude des problèmes que soulève la condition de nos populations laborieuses des villes et des campagnes, de poursuivre l'amélioration de leur sort et d'adoucir leurs souffrances. Loin d'exciter les unes contre les autres les différentes classes qui concourent à produire la richesse nationale, elle s'efforcera de les réconcilier et d'amener la pacification sociale.

« Dans notre société en transformation, une courte période de seize années a vu surgir, depuis le hameau jusqu'à la capitale, ce que les républicains ont appelé « les nouvelles couches ». Des hommes nouveaux arrivés en grand nombre à conquérir une part d'influence qu'ils ne possédaient pas encore. Ils l'auraient acquise sous tout autre gouvernement, car ce progrès légitime de leur condition est le fruit des bienfaits de l'instruction et de la lente ascension qui, à travers les siècles de notre histoire, a rapproché les différentes classes de la société. Mais ils croient la devoir à la République. Ils continueront à en jouir, il faut qu'ils le sachent, sous l'égide de la Monarchie. Le maintien du suffrage universel pour toutes les fonctions actuellement électives et de la nomination des maires par les conseils municipaux dans les communes rurales sera leur principale garantie.

« De même, les modestes serviteurs de l'Etat qui ont gagné leur situation par leur travail ne seront pas menacés parce qu'ils la tiennent de la République. Si, d'une part, toutes les victimes de la persécution républicaine sont assurées de recevoir l'ample réparation qui leur est due, d'autre part les exploiteurs et les indignes qui avilissent leurs fonctions auront seuls à redouter l'avènement d'un pouvoir honnête et juste.

« La Monarchie ne sera pas la revanche d'un parti vainqueur sur un parti vaincu, le triomphe d'une classe sur une autre classe.

« En élevant au-dessus de toute compétition le dépositaire du pouvoir exécutif, elle fait de lui le gardien suprême de la loi devant laquelle tous seront égaux.

« Que, dès aujourd'hui, tous les bons citoyens, tous les patriotes dont le régime actuel a déçu les espérances, compromis les intérêts, blessé la conscience, se joignent aux ouvriers de la première heure pour préparer le salut commun! Qu'ils secondent les efforts de celui qui sera le Roi de tous et le premier serviteur de la France!

« PHILIPPE, *Comte de Paris.* »

Ouverture, au Palais de l'industrie, de l'Exposition nationale des bières françaises, sous la présidence de MM. Barbe et Dautresme.

Commencement, à Philadelphie, des fêtes en l'honneur du centenaire de la proclamation de l'Indépendance des Etats-Unis. Ces fêtes dureront trois jours.

15. — La direction générale des douanes publie les documents statistiques sur le commerce de la France pendant les huit premiers mois de l'année 1887.

Il ressort de ce document que les *importations* se sont élevées, du 1er janvier au 31 août 1887, à 2,748,094,000 francs et les *exportations* à 2,095,058 000 francs d'où une différence en faveur des importations de 653,036 francs.

16. — Clôture de la session du Parlement anglais. La reine Victoria adresse aux deux assemblées un discours où sont très brièvement passées en revue les principales questions dont le parlement a eu à s'occuper, notamment celles de l'Afghanistan, de l'Egypte et de l'Irlande. Son discours se termine par des remerciements à ses sujets pour les nombreux et sincères marques d'affection qu'ils viennent de lui donner à l'occasion de son cinquantenaire.

17. — Anniversaire de l'investissement de Paris par les Allemands. A cette occasion, plusieurs familles ont porté des couronnes sur les monuments érigés, en vertu du 4 avril 1873, aux cimetières Montparnasse et du Père-Lachaise, en l'honneur des soldats morts pour la patrie.

18. — *Encore un discours du général Boulanger.* Le discours du ministre de la guerre a empêché le général Boulanger de dormir. Lui aussi a voulu faire un discours et il l'a adressé aux officiers du 13e corps d'armée, avant le défilé des troupes.

Il y fait la critique des manœuvres qui avaient eu lieu les jours précédents. Cette critique faite, il en prend occasion pour se lancer dans le champ de la politique et dans des considérations sur le désarmement général de l'Europe.

19. — Le *Journal officiel* publie un décret instituant une Commission chargée

d'examiner les réformes qu'il convient d'apporter à la législation de l'alcool et, en général, au régime des boissons.

20. — M. Spuller, ministre de l'instruction publique, adresse aux recteurs, relativement à la création d'un syndicat entre les instituteurs. Le gouvernement s'oppose à la création de ce syndicat, par cette raison que la loi sur la liberté des syndicats ne peut s'appliquer aux fonctionnaires.

21. — Les adversaires de la Papauté viennent de célébrer, à Rome, l'anniversaire de l'entrée des troupes italiennes dans cette ville, en 1870. A cette occasion, Menotti Garibaldi, chargé de diriger la manifestation anticatholique qui a eu lieu, avait adressé préalablement une violente circulaire contre le pouvoir temporel des Papes. Les radicaux italiens, comme les radicaux français, ont beau s'agiter. La Papauté a pour elle des promesses qui défient toutes les menaces humaines.

22. — Inauguration, à Toulouse, du Congrès de l'association française pour l'avancement des sciences.

Plus de cinq cents savants français ou étrangers assistent à cette inauguration qui a lieu dans la salle du théâtre du Capitole.

22. — Commencement du procès O'Brien, député irlandais mis en arrestation, pour avoir protesté dans un meeting contre l'interdiction de la Ligue nationale dans plusieurs districts d'Irlande.

Au cours de ce procès, le défenseur de M. O'Brien se retire à la suite du refus du tribunal de laisser produire certains témoins, les débats sont suspendus ce jour-là et repris le lendemain. Ils se terminent par la condamnation de M. O'Brien à six mois de prison.

23. — Il résulte des documents officiels fournis par le gouvernement que, du 1er au 31 août 1887, il a été importé en France 852,903 quintaux métriques de grains et 12,615 quintaux de farines.

Il a été exporté 284 quintaux de grains et 2,743 quintaux de farines. Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

24. — Aujourd'hui, à midi, un lieutenant de dragons en garnison à Lunéville et son piqueur se trouvaient en chasse sur le territoire de Vexincourt (Vosges), à cinq ou six mètres de la frontière, lorsque des coups de fusil furent tirés sur eux du territoire annexé par des douaniers allemands. Le piqueur est mort en arrivant à Raon-l'Etape, et l'officier de dragons a été blessé grièvement à la jambe droite.

Inutile de dire que cet incident a jeté l'émoi dans toute la France. Une information judiciaire est ouverte.

Mgr Mermillod adresse la lettre suivante à la Société fribourgeoise d'éducation.

« Monsieur le président,

« Vous savez avec quel empressement le cœur de votre évêque encourage les instituteurs dans leur importante et délicate mission. Je regrette de ne pouvoir répondre à votre gracieuse invitation : je veux au moins donner à votre association religieuse un témoignage de mon dévouement. Il faut que cette union de vos forces dans de fraternelles assemblées vous aide à tou-

jours mieux comprendre et à mieux accomplir cette vocation grande devant Dieu, devant l'Église et devant votre conscience.

Vous connaissez tout ce que les sciences et l'instruction du peuple doivent à la papauté et à l'épiscopat; vous savez que l'Église a été la gardienne, la propagatrice des connaissances humaines; de nos jours encore elle apparaît comme la protectrice la plus sûre, et seul l'arome de la religion empêche la science de se corrompre.

« C'est pourquoi nous espérons que tous vos chers collègues, évitant avec soin le péril des lectures malsaines, ainsi que les utopies dangereuses, vous saurez tous, dans votre infatigable et obscur dévouement, être les auxiliaires de la vie modeste de nos familles, attacher notre robuste jeunesse à la culture des champs, former des générations saines d'âme, de cœur et de corps, donner votre concours docile et filial à notre excellent clergé, et ainsi conserver à notre chère patrie sa noblesse chrétienne, sa fidélité à la religion, son inviolable et docile attachement à la sainte Église et à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Soyez bénis et remerciés du bien que vous faites; et comptez sur les prières, les conseils, l'affection et les bénédictions de l'évêque qui, à son tour, compte sur votre esprit de foi, de piété et de sacrifice.

« † Gaspard, *évêque de Lausanne et Genève.* »

25. — Ouverture d'un congrès international d'hygiène à Vienne (Autriche). A la séance d'ouverture, le prince impérial prononce une allocution, où nous relevons le passage suivant :

« L'homme est le plus précieux capital des États et des sociétés; la vie de chaque individu représente une certaine valeur. La faire durer, la conserver aussi intacte que possible jusqu'à la limite qu'on ne saurait reculer, voilà ce que l'humanité commande, voilà la tâche de toutes les sociétés.

« L'individu isolé, quelque considérables que soient les moyens dont il dispose pour protéger son bien-être, est impuissant contre les influences nuisibles dont nous sommes tous entourés. Il faut sur ce point une action commune.

« L'accomplissement de cette grande tâche est favorisé par l'hygiène, basée sur la science et assistée de la démographie. »

Charles de Beaulieu.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Le Chapitre noble de Sainte-Begge à Andenne**, par le baron Misson. 1 vol. in-8° de 482 pages. Bruxelles. Société belge de librairie. Vandenbrock, rue des Paroissiens.

M. le baron Misson vient de publier, sur le *Chapitre noble de Sainte-Begge d'Andenne*, une étude aussi complète que savante, que nous nous faisons un devoir de signaler et de recommander aux érudits.

On sait que la fondation des chapitres nobles de femmes, dans nos contrées, remonte au moyen âge. Ils se sont multipliés ensuite dans toute l'Allemagne, ont existé en Espagne, aux Pays-Bas et en France jusqu'à la révolution du siècle dernier. Ils étaient très nombreux dans les provinces du Nord de la France et dans celles de l'Est. Les Pays-Bas en comptaient jusqu'à sept, savoir : Mons, Moustier-sur-Sambre, Munsterbilsen, Thorn, Susteren, enfin Nivelles et Andenne, les plus anciens de tous, fondés par deux filles de Pepin de Landen.

M. le baron Misson, dans un avant-propos rempli de faits, résume admirablement le but que s'étaient proposé les fondateurs et les bienfaiteurs des chapitres nobles.

« Maisons religieuses d'éducation et de retraite pour les personnes de qualité, les chapitres leur servirent de sauvegarde à une époque où des guerres incessantes troublaient la paix des familles; ils procurèrent aussi une existence honorable aux femmes que leur vocation n'appelait pas à la vie monastique et auxquelles les lois du temps n'assuraient qu'un patrimoine fort restreint; ils furent enfin des pépinières où les gentilshommes venaient chercher des épouses capables de perpétuer dans leurs foyers les traditions de foi et d'honneur... »

Fondés dans les siècles de foi, les chapitres nobles multiplièrent autour d'eux toutes les œuvres de charité.

Celui d'Andenne, en particulier, doté de revenus considérables, exerça une influence éminemment salutaire, propageant au sein des populations les bienfaits de l'instruction, ne restant étranger au soulagement d'aucune misère humaine; aussi vit-on de toutes parts surgir d'énergiques protestations, lorsque l'empereur Joseph II supprima de fait le chapitre d'Andenne pour le réunir à celui de Moustier.

Le savant auteur de cette étude dédie son ouvrage à la mémoire d'une sainte qui est en grande vénération dans toute la Belgique et à celle d'une institution qui prospéra pendant dix siècles. Les anciennes familles chapi-

trales, plus nombreuses encore aujourd'hui qu'on ne le croit généralement, lui sauront gré d'avoir fait revivre de précieux souvenirs, des traditions dont elles ont le droit d'être fières et des noms qui ont fait leur gloire.

Cet intéressant ouvrage comprend six chapitres :

Dans le premier, se trouve retracée l'histoire générale du chapitre d'Andenne, depuis sa fondation jusqu'à sa suppression.

Le second donne la description des chapelles et églises du chapitre.

Le troisième fait connaître les domaines, les revenus et franchises dont jouissait le chapitre.

Le quatrième est consacré à l'organisation intérieure de l'établissement.

Le cinquième énumère les conditions d'admission requises pour entrer dans le chapitre d'Andenne, et le nombre des quartiers de noblesse des aspirantes. C'est un véritable règlement sur la matière.

Le sixième chapitre donne la liste alphabétique des chanoinesses reçues depuis le milieu du treizième siècle jusqu'à la fin du seizième siècle et le nombre des quartiers de noblesse de chacune d'elles.

Le simple énoncé des matières que contient ce volume, en indique assez la valeur historique et religieuse. Il intéressera la France, où grand nombre de familles se trouvent alliées à celles dont parle l'auteur. D'ailleurs ce genre d'étude est très apprécié et recherché ; il sera donc bien accueilli dans notre pays.

---

**Correspondance du P. Aubry**, 1 beau volume in-8°, filets rouges, prix : 5 francs. — Se vend chez M. Aubry, frère du missionnaire, curé de Dreslincourt, par Ribécourt (Oise).

En attendant que nous puissions publier une étude complète sur cet ouvrage, nous ne voulons point tarder plus longtemps à recommander à nos lecteurs la *Correspondance du P. Aubry*, missionnaire en Chine, docteur en théologie, ancien lauréat du Collège Romain et ancien directeur du grand séminaire de Beauvais, mort en Chine, il y a quelques mois, victime de son infatigable zèle pour le salut des âmes et la conversion des infidèles.

Les lettres, qui composent cette correspondance, destinées à l'intimité, écrites sur tous les chemins de la contrée la plus reculée de la Chine, en des heures que le missionnaire dérobait à son repos, forment une collection qui n'a d'égale pour l'intérêt et le charme que les *lettres édifiantes* et les Annales de la propagation de la Foi.

On y trouve, peinte au vif, une âme qui se révèle dans l'épanchement d'une causerie avec ses élans, ses pensées, ses impressions de chaque jour, et tout cela est assaisonné de peintures de mœurs, d'anecdotes piquantes d'études des plus intéressantes sur les Chinois et sur les travaux des missionnaires. Ce sont de véritables bulletins confidentiels écrits au courant de la plume et sans apprêt, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

Ses descriptions sont faites sur place avec une exactitude scrupuleuse.

Le Chinois y apparaît tel qu'il est et non tel que des auteurs fantaisistes se plaisent trop souvent à le représenter. Le P. Aubry ne cherche pas à le

faire plus beau qu'il n'est ni au physique, ni au moral, et pourtant on sent qu'il l'aime d'un amour réel et qu'au besoin il ferait pour le sauver le sacrifice de sa liberté et même de sa vie, c'est, du reste, ce qu'il a fait, puisqu'il est mort à la tâche.

Son récit respire partout la franchise et, en le lisant, on se sent pris pour l'auteur et pour son œuvre d'une indicible affection.

---

**Un Savant et un Incrédule**, par un croyant, ou *la Vérité astronomique et la Vérité religieuse.* — Un vol. in-12 de VII-107 pages. — Lyon, Auguste Côte.

Il n'est personne, parmi ceux qui suivent, pour si peu que ce soit, la littérature scientifique et plus particulièrement la littérature de vulgarisation, qui n'ait lu quelque chose des élucubrations de M. Camille Flammarion. Un nom qui semble prédestiné que ce nom de Flammarion, car on pourrait légitimement en chercher l'étymologie dans ces deux mots latins : *Flamma Orionis...* et M. Flammarion est astronome ! — Plût à Dieu qu'il ne fût qu'astronome : il tiendrait dans la science un rang des plus honorables; l'auteur du *Catalogue des étoiles doubles et multiples à mouvement relatif certain* (1) n'est assurément pas le premier venu dans le monde savant. Malheureusement, chez lui, les études astronomiques sont beaucoup plus un moyen qu'un but; elles lui constituent comme la carcasse, la charpente, de tout un système pseudo-philosophique et panthéistique, dans le sein duquel, nous annonce-t-il pompeusement, « il y a la *vérité* », en dehors duquel « il n'y a que l'erreur ». On voit que notre astronome-*philosophe* ne pèche point par excès de cette vertu de modestie que Talleyrand prétendait qu'il ne fallait pas pousser trop loin. Ce système, M. Flammarion le nomme laconiquement la *Synthèse astronomique* : à ses yeux toutes les rêveries plus ou moins poétiques, toutes les hypothèses, toutes les imaginations soit-disant philosophiques échafaudées par lui sur la pauvre astronomie qui n'en peut mais, font partie intégrante de cette science. L'habitation des astres, — de tous les astres, — est son principal cheval de bataille; pour lui ce n'est pas là une conjecture plus ou moins plausible, plus ou moins vraisemblable; c'est un dogme scientifique absolu; et qui ne l'admettrait pas ne mériterait que sa pitié et ses dédains. Ne lui demandez pas de preuves formelles et positives à l'appui : il vous répondrait que « l'évidence est là dans sa vertigineuse grandeur. » Moyen commode d'esquiver les objections. Il va sans dire que tout ce beau système, toute cette prétendue astronomie, cette « science universelle qui contient toutes les autres et en dehors de laquelle il n'y a rien », est destinée à remplacer toute philosophie, toute religion, et avant tout, comme de juste, la religion catholique, cette ennemie-née, comme chacun sait, de toute lumière, et tout particulièrement de la science astronomique.

Un écrivain, qui malheureusement ne se fait pas connaître, a pris la

(1) Paris, Gauthier-Villars.

peine de réfuter ces hallucinations. Or ce qui rend cette tâche ardue et malaisée, ce n'est pas qu'il y soit besoin d'un grand effort de logique; la logique n'a pas toujours un commerce bien intime avec l'auteur des *Terres du ciel*. Mais la difficulté, pour combattre les erreurs de M. Camille Flammarion, gît dans sa profonde ignorance, en dehors de la science pure, des choses qu'il attaque ou dont il se mêle. Ignorance qui se révèle à tout instant et qui obligerait, si on voulait suivre l'écrivain pas à pas, d'écrire des volumes doubles ou triples des siens, pour rétablir, à chaque page et pour ainsi dire à chaque phrase, la réalité des choses qu'il dénature, travestit, imagine, ou qu'il présente, s'il s'agit de faits historiques, sous un jour inexact, à l'aide de prétéritions habiles ou d'omissions calculées. Et c'est M. Flammarion qui, ne doutant de rien, comme tous les ignorants, dans les choses qu'il ignore, taxe d'ignorants et d'esprits étroits et arriérés quiconque n'est pas astronome et astronome à sa façon! A quoi l'auteur anonyme de l'écrit dont le titre figure en tête de ces lignes, répond fort judicieusement qu'un savant, exclusivement cantonné dans la science dont il a fait sa spécialité, peut être en même temps un grand ignorant; que, à côté et au-dessus de l'astronomie et de tout l'ensemble des sciences physiques et naturelles, il existe des mondes et des mondes immenses, le monde de l'âme humaine et le monde de Dieu, que lui, le héraut enthousiaste de la pluralité des mondes, paraît ne soupçonner même pas; que la connaissance de la nature divine, que celle de l'homme, de son origine, de sa destinée, de ses rapports avec Dieu, objet des méditations des Socrate, des Platon, des Augustin, des Thomas d'Aquin, des Descartes, des Pascal, des Bonald, des Jouffroy, des Cousin et de tant d'autres esprits supérieurs, implique des problèmes bien autrement graves et palpitants que ceux de la constitution des astres et de l'harmonie de leurs mouvements; que le christianisme, qui a une solution pour toutes ces questions, demande, pour être apprécié avec équité et justesse, à être connu et étudié dans ses sources autorisées, et non, à la manière des cancans et des potins de concierges, dans les préjugés populaires ou dans les divagations, plus au moins saugrenues, de telles ou telles personnalités fantasques qui n'engagent qu'elles-mêmes et dont l'autorité compétente ne saurait être rendue responsable.

Ce monde des âmes, des esprits, ce monde de l'Etre par excellence, de l'Etre nécessaire, seule substance incréée, créateur et maître souverain de tous les êtres, M. Flammarion ne le voit pas, et parce qu'il ne le voit pas, il le nie..., exactement comme le paysan ignare nie le mouvement de la terre parce qu'il ne la voit pas tourner, et l'immobilité relative des astres parce qu'il croit les voir changer de place.

Parce que M. Flammarion ne voit pas ou ne veut pas voir ce monde supérieur, si ce n'est pour le persifler à la manière des pamphlétaires, il ne craint pas de taxer d'étroitesse et d'infirmité intellectuelle ceux qui le connaissent, qui l'étudient, qui en font une part prépondérante de la nourriture de leur esprit et qui, conséquemment, ne sauraient suivre l'auteur de la *Pluralité des mondes habités* et des *Terres du ciel* dans les rêveries fantastiques d'une imagination sans règle et sans mesure. Mais ne prend-il pas garde que le reproche pourrait lui être à bon droit retourné?

Outre la grosse objection de M. Flammarion : la prétendue incomptabilité constitutionnelle de la science et de la religion, et la suppression prochaine de celle-ci par celle-là, il y a aussi les objections de détail; notre auteur anonyme les combat non moins victorieusement. L'une d'elles, c'est l'impossibilité, — pour notre astronome à « synthèse » — d'admettre que les faveurs et la grâce divines ne s'exercent que sur un monde aussi minuscule que le globe terrestre, un atome, un simple grain de poussière dans le monde « infini » des objets sidéraux. La charité de votre Christ, dit-il, est trop étroite pour être divine, et l'Eglise ne tient pas en face de la pluralité des mondes (1). Puis, la *Genèse*, cette narration *enfantine* qui nous représente la terre comme immobile au centre du monde, l'univers tout entier avec ces myriades de soleils, de nébuleuses et des mondes invisibles, comme créés pour le seul habitant de ce globe insignifiant, c'est là une des grosses objections de l'auteur des *Terres du ciel* et de *l'Astronomie populaire*, avec la rengaine d'usage sur la condamnation de Galilée.

La réponse à de telles pauvretés, nos lecteurs n'ont pas besoin qu'on la leur indique; et si le « croyant » qui prend à partie leur auteur, se donne la peine de l'exposer en détail, c'est que son livre s'adresse surtout à cette classe trop nombreuse de lecteurs peu instruits et d'autant plus faciles à se laisser séduire par les artifices de langage, par le charme et la poésie du style (M. Flammarion a l'un et l'autre), et qui ne sont guère moins ignorants des choses que l'auteur attaque, que cet auteur lui-même.

D'ailleurs, en adversaire loyal et courtois, notre auteur anonyme rend pleine justice au mérite littéraire de l'écrivain et à la science de l'astronome. C'est même par là qu'il débute, en résumant dans un très bon langage l'état de nos connaissances astronomiques telles qu'on peut les exposer en les extrayant, comme des joyaux de leur gangue, des écrits même de M. Flammarion sur la terre, le soleil, les planètes, les étoiles, les nébuleuses et l'ensemble de l'univers.

*Un Savant et un incrédule* est un de ces livres modestes mais précieux qui demanderaient à être répandus à profusion partout où se lisent avec avidité les écrits qui attaquent nos dogmes, nos croyances et jusqu'au spiritualisme rationnel lui-même.

Jean D'ESTIENNE.

---

*Le Directeur-Gérant* : VICTOR PALMÉ.

---

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES

# LE PLUS GRAND DES PROPHÈTES [1]

L'assertion semblerait téméraire, si elle ne s'appuyait sur la plus haute autorité qui soit au monde; mais l'hésitation n'est pas permise : c'est bien à Jean-Baptiste que le titre appartient (saint Luc, VII, 28); peut-être même l'intention du Sauveur eut elle un sens plus étendu (saint Mathieu, XI, 11). Il ne serait pas impossible au raisonnement de justifier une appréciation aussi élogieuse : acceptons-la simplement, les faits se chargent de la faire comprendre.

Si nous ne possédions pas le premier chapitre de saint Luc, qui donne à Jean-Baptiste une famille et des attaches humaines, sa physionomie serait celle d'une sorte de météore historique : tombant du ciel dans un coup de foudre, il passe comme un éclair et disparaît dans une tempête. Jamais mission plus courte et plus considérable; une année suffit à son passage, mais dès le deuxième mois, il a jeté la première assise de l'immense institution que le Sauveur met trois ans à fonder : l'Église et la civilisation moderne. Aucun homme ne fut plus visiblement l'instrument de la Providence : n'étant rien, n'ayant rien, il accomplit une œuvre dont les moyens sont plus insaisissables que les résultats, la seule qui se puisse comparer, de très loin, à celle du Maître dont il prépara les voies.

Véritablement, il est le plus grand des prophètes et plus qu'un prophète.

## I. — La fête des Tabernacles.

L'esprit aventureux et tout plein d'espérance qui caractérise l'Israélite, se révèle dans les moindres actes de la vie : il provient de l'intime persuasion que la Divinité s'associe à tous ses desseins,

(1) Extrait de la *Sainte-Famille*. Voir les nos des 15 août 1884, 15 janvier, 1er et 15 avril 1885.

l'éducation théocratique et l'orgueil national lui montrent Dieu toujours présent, les célestes pouvoirs entourant d'une attentive protection tout ce qui tient à sa religion et à sa race. Sans méconnaître les lois générales de la création, il laisse aux gentils le soin d'une déduction naturelle, dans laquelle il voit un reflet d'athéisme; les plus simples jeux de la nature ne lui font pas perdre de vue l'intervention de la Divinité. Attachant une médiocre importance au caractère exceptionnel que la philosophie constate dans ce que l'on nomme dérogations aux lois naturelles, il n'éprouve aucune répugnance pour le miracle. Sa logique, qui ne sort pas de l'état instinctif, n'y voit que l'une des formes de l'action divine; aussi merveilleuse dans la règle que dans l'exception, cette force peut tout; peu importe selon quel mode elle s'exerce : les moyens extraordinaires lui semblent aussi divins que les ordinaires.

En général, les Juifs n'ont jamais admis l'action immédiate de Dieu; les idées d'anthropomorphisme leur sont étrangères, et celles qu'on nous accuse de leur avoir empruntées ont plutôt leur source dans les traditions polythéistes que les arts ne cessent de propager; la loi les écartait, en prohibant expressément toute représentation imagée de l'homme et des animaux; nos mystères, notre culte sont, à leurs yeux, pure idolâtrie.

Les manifestations de la Divinité aux patriarches, aux prophètes, à Moïse lui-même, supposent toujours la présence d'un intermédiaire, d'un envoyé; quand nous l'oublions, c'est que l'ange, dont la personnalité s'efface d'autant mieux qu'elle est inconnue, parle et reçoit les hommages, comme s'il était Dieu lui-même. Avant la captivité, l'Hébreu nommait ange toute force de la nature, ou, selon sa pensée, « toute vertu de Dieu »; à Babylone, il apprit à les personnifier, à leur donner des noms. Son séjour sur les bords de l'Euphrate développa la croyance, mais il ne la créa point : elle remonte au premier homme.

Aux yeux d'un Israélite, la manifestation d'un ange n'est pas un miracle, c'est un degré plus ou moins accentué d'un état de choses constant, normal, c'est l'une des lois du monde : combien d'autres en est-il que nous saisissons plus rarement encore! les créatures invisibles, anges et démons, sont accumulés en si grand nombre autour de nous, disent-ils, que si nous les apercevions, le respect et la terreur nous rendraient la vie impossible : de là une foule de pratiques minutieuses imposées par les rabbins, dans le but d'éviter

tout ce qui désobligerait les célestes témoins de nos actes et de se préserver des pernicieuses influences de Satan. Certains d'entre eux possédaient un lit splendide, constamment inoccupé, en l'honneur de l'ange de la maison ou de Gada, la bonne étoile dirigée par un ange.

L'ange se manifeste quand il veut et de la façon qu'il a choisie, selon le degré de mérite de celui qu'il visite; ordinairement, c'est une simple inspiration, quelquefois un songe, plus rarement une voix qui semble venir du ciel. La vision sous la forme humaine est réservée à quelques privilégiés; si l'être céleste daigne dire son nom, la manifestation acquiert le plus haut degré de solennité : l'Ancien Testament n'en fournit que deux exemples; dans le Zohar et le Talmud, les anges paraissent et ne parlent pas. Au contraire, *Bath-Qol*, la voix du Ciel, se fait entendre, mais elle n'a pas de formes.

C'est dans ces grandes conditions que s'ouvre l'histoire de la Rédemption.

Gabriel, « l'homme de Dieu ou la force de Dieu », est l'un des esprits les plus élevés de la céleste hiérarchie, on le place immédiatement après Michel : ange par l'essence, archange par la dignité, séraphin par les fonctions, spécialement chargé de protéger les hommes, il leur communique la force qui vient de Dieu, comme son nom semble le dire. Il figure constamment dans tout ce qui touche la Rédemption.

C'était la fête des Tabernacles, comme le montre le tirage au sort des fonctions signalé par l'Évangéliste (saint Luc, I, 9). David avait divisé les prêtres en vingt-quatre classes, dont chacune, à son tour, faisait le service du Temple, durant une semaine : la classe elle-même était répartie en sept sections. Le service était assuré jour par jour; le roulement, très régulier, s'appliquait en même temps aux lévites, répartis aussi en vingt-quatre séries; mais, à l'occasion des trois grandes fêtes imposées par la loi, toutes les classes se réunissaient et fonctionnaient ensemble, pendant la semaine. On tirait au sort l'oblation de l'encens, au jour du sabbat compris dans la période des Tabernacles. Le roulement des classes recommençait après cette fête et après la Pâque, qui divisaient l'année en deux parties à peu près égales.

La fête des Tabernacles avait pour objet de célébrer la promulgation de la loi, le séjour au désert, les prodigieux secours que Dieu

ne cessa d'accorder à son peuple avant l'entrée en la Terre Promise. C'était, par excellence, le jour de la joie, le seul « où le Ciel connût le rire ». On y voyait les hommes graves et pieux danser devant la foule, en tenant en main des flambeaux et en chantant des hymnes que les fidèles accompagnaient sur leurs instruments.

Le moment où l'enthousiasme éclatait avec le plus de force était celui de la rentrée des lévites venant de la fontaine de Siloé, où ils étaient allés puiser, au son des trompettes, l'eau de purification. Tous les parvis étaient encombrés de fidèles, les femmes remplissaient les balcons de leur atrium : « Qui n'a point vu la joie du puisement de l'eau, n'a rien vu », disait un proverbe. Deux causes produisaient cette émotion; la fontaine de Siloé représentait la la source de vie : « en y puisant, on puisait l'Esprit-Saint ». En second lieu, l'abondance de l'extraction présageait celle des pluies, élément de fertilité des terres. Enfin, chacun des sept jours, on immolait dix bouvillons, au nom des soixante-dix nations du monde (telles qu'elles étaient à la Tour de Babel), afin que le Ciel donnât la pluie à toute la terre.

Célébrée du 15 au 21 de Tischri, le premier mois de l'année civile des Israélites, la fête rappelait le commencement des grandeurs de la nation, et aussi la création du père de tous les hommes; Adam vint au monde un vendredi, premier de Tischri, 23 septembre, au début de l'automne chargée de fruits.

Les tabernacles étaient des cabanes affectant ordinairement la forme d'un quadrilatère, ouvertes d'un côté au moins. Les parois, composées de divers matériaux, supportaient une toiture de feuillage empruntée aux arbres verts, saule pleureur, citronnier, myrte, palmier, qui étaient abondants et sans valeur; enfin, aux essences résineuses offrant une certaine résistance aux intempéries fréquentes pendant la durée de la fête. Le Talmud entre dans les détails les plus minutieux sur les dimensions, les procédés de construction, le choix des rameaux, la façon de vivre sous ces abris; il met en parallèle les systèmes que Hillel et Schammaï faisaient observer, à l'époque de notre récit et qui cessèrent d'être appliqués après la destruction du Temple.

Le jour le plus solennel était le septième, qu'on appelait *Hoschana rabba*, ce qui signifie : « accorde-nous le secours suprême »; l'invocation est dirigée contre les ennemis de la nation, auxquels on adresse des imprécations énergiques. Aujourd'hui encore les

Juifs allument des cierges, entonnent des chants enthousiastes et portent dans l'Arche sainte un exemplaire de la Loi : tenant en main le *loulabh* ou baguette de saule, symbole de puissance, ils l'élèvent en criant : *Hoschanna*, « Sauve nous ». Les Hébreux étaient persuadés que ce jour était celui où Dieu déterminait les destins de toute l'année et fixait spécialement les quantités de pluie qui devaient féconder la terre; afin de s'en donner l'aperçu, ils se promenaient au clair de la lune : un bon Israélite ne pouvait se dispenser de ce devoir.

## II. — La vision de Zacharie.

En l'an 6 avant notre ère, le premier jour de Tischri répond au 12 septembre; la fête des Tabernacles va du 26 septembre au 3 octobre, deux dimanches; le septième jour commence le vendredi 1er octobre, au crépuscule du soir, en même temps que le Sabbath, dont la dignité, supérieure à celle de toutes les fêtes, donne à la cérémonie une solennité exceptionnelle.

Dans l'après-midi qui précédait ce Sabbath, on cueillait des rameaux soit de palmier, soit de saule, que l'on portait au temple, pour les faire bénir, et que l'on conservait ensuite toute l'année, à titre d'objets consacrés. Avec les premiers, on battait les flancs de l'autel; on mettait les autres à rafraîchir dans les vases d'or du sanctuaire. Ces objets devant passer la nuit dans le saint lieu, la foule s'empressait, avant l'heure de la prière, et stationnait autour du temple, jusqu'au moment où le prêtre qui offrait l'encens venait lui porter les bénédictions.

C'est en cet instant, le vendredi 1er octobre, au crépuscule, qu'eut lieu le premier événement raconté par saint Luc. Le récit est charmant de grâce et de simplicité :

« Au temps d'Hérode, roi de Judée, il y avait un certain prêtre nommé Zacharie, de la classe d'Abia, et son épouse, l'une des filles d'Aaron, nommée Élisabeth. Tous les deux étaient justes devant Dieu, marchant dans ses voies et ses préceptes, sans reproches. Ils n'avaient pas d'enfants, car Élisabeth était stérile et tous deux étaient avancés en âge. » (Saint Luc, I, 5 et s.)

Zacharie descendait d'Aaron, dont la famille avait le monopole du sacerdoce : la famille d'Abia formait la huitième des vingt-quatre classes de David. Esdras n'ayant ramené de Babylone que quatre

de ces classes, on les divisa de façon à rétablir le nombre primitif : l'ancienne classe d'Abia, qui était éteinte, fut remplacée par un contingent emprunté à celle de Harim, la troisième de David.

Simple prêtre, comme l'Évangéliste le fait comprendre, Zacharie n'était pas le prince de sa classe, puisqu'il tira au sort les fonctions; à plus forte raison n'était-il pas grand prêtre, comme l'ont rêvé les apocryphes : cette charge appartenait alors à Mathias; celui-ci, ayant été obligé de s'abstenir par suite d'un accident intime survenu quelques jours plus tôt, il fut remplacé intérimairement par Joseph, fils d'Elli. Du reste, ni l'un ni l'autre n'étaient présents à l'oblation de l'encens, qui eut lieu à la première heure du Sabbath des Tabernacles.

Élisabeth, dont le nom rappelle celui de la femme d'Aaron, était fille de prêtre; l'Évangéliste insiste sur ce détail, qui établit le caractère sacerdotal dont Jean-Baptiste sera revêtu. Par sa mère Soba, sœur de sainte Anne, elle est cousine de la Vierge et tient à la race de David. « Quoique sa stérilité fût de longue date, elle n'était pas âgée au point d'avoir perdu tout espoir, et elle continuait de demander à Dieu la faveur d'un fils. » (Saint Luc, I, 13.)

Les femmes étaient dispensées d'assister à la fête des Tabernacles, où leur installation aurait causé des embarras et des accès de jalousie sans nombre; au contraire, les petits garçons y étaient conduits, dès qu'ils pouvaient quitter leurs mères; leur présence était remarquée, à raison de la consommation qu'ils faisaient de citrons, ce fruit étant recommandé par la loi (Lévit., XXIII, 40), comme celui du plus bel arbre. Élisabeth demeura donc à Hébron, où elle habitait.

Mais tous les prêtres étaient présents, et ce fut par un effet providentiel que, au milieu de ce grand concours, Zacharie « fut désigné par le sort pour offrir l'encens dans le temple, tandis que tout le peuple était réuni, priant au dehors ». (Saint Luc, I, 9, 10.) Zacharie était dans le *naos*, et le peuple dans le *hiéron*, en partie accessoire. Zacharie entra donc dans le sanctuaire qui précédait le Saint des Saints : portant l'encens dans un vase d'or, il le versa sur le foyer de l'autel; une épaisse fumée s'éleva et l'enveloppa; lorsqu'elle fut dissipée... « un ange du Seigneur lui apparut debout, à droite de l'autel de l'encens ». (Saint Luc, I, 11.)

Dans l'Ancien Testament, où les apparitions d'anges sont fréquentes, aucune d'elles n'est placée au Temple. Le Talmud en mentionne une seule : « Pendant les quarante années de son ponti-

ficat, dit-il, Simon le Juste vit un ange, sous la figure d'un vieillard, vêtu de blanc, entrer avec lui dans le Saint, au jour de l'Expiation, et en sortir avec lui; la dernière année, il le vit entrer et non sortir : il en conclut qu'il allait mourir. »

L'autel de l'encens était tourné à l'orient : l'ange parut donc du côté du nord, comme s'il venait de l'extérieur. Son apparence était celle d'un beau jeune homme, vêtu selon la mode du temps.

Les peintres sortent du bon caractère et de la vérité plastique, lorsqu'ils représentent les anges sous une forme féminine, et qu'ils leur donnent des ailes. Ces appendices, fort inutiles à une locomotion instantanée, ne sont qu'une allégorie : empruntées aux chérubins de l'arche d'alliance et aux séraphins de la vision d'Isaïe, les ailes étaient les emblèmes mondains de la protection et du mystère. « On les conserve, dit le saint patriarche Nicéphore, pour que l'on ne confonde point les anges avec les hommes. »

Dans la tradition de l'Église, qui continue sur ce point celle de la Synagogue, toutes les apparitions ont eu lieu sous la forme humaine, la plus belle que puisse revêtir un être immatériel envoyé de Dieu. L'unanimité avec laquelle cette tradition se maintient, depuis les temps antiques, est un témoignage en faveur de la réalité des manifestations.

Ordinairement, l'apparence est celle d'un jeune homme sans barbe; plus rarement, c'est un vieillard à barbe blanche, quelquefois un enfant, l'image d'un mort illustre ou celle d'une personne connue.

Zacharie fut saisi de crainte : ce n'est point que le céleste messager fût revêtu d'un caractère effrayant; mais quel homme aurait osé, et même pu se hasarder dans le *Saint*, en un pareil moment? D'après une croyance fort répandue parmi les Israélites, on mourait dans le courant de l'année où l'on avait vu un ange : Sammael, l'ange de la mort, les prévenait que bientôt il leur arracherait l'âme du corps. Aussi, lui offrait-on des présents à la fête de l'Expiation, afin qu'il n'accusât point les Israélites devant Dieu.

## III. — L'Annonciation de Jean-Baptiste.

Le discours du céleste messager est fait pour rassurer Zacharie : la forme en est grave et tout empreinte d'un sentiment de supériorité; mais la nouvelle qu'il annonce est consolante : les prières du prêtre sont enfin exaucées, Élisabeth lui donnera un fils. Le nom

de Jean « Jéhovah montre sa grâce », imposé d'avance à cet enfant, témoigne de la faveur dont sa naissance sera entourée, sujet de joie pour le monde entier. Jean sera grand devant Dieu plus encore que devant les hommes; afin que, dès les premiers jours, il soit pénétré de la sainteté de la mission qui lui est assignée, afin qu'il sache que le Saint-Esprit est en lui dès le sein de sa mère, à sa première aspiration de l'air vivifiant, il sera revêtu d'avance du caractère des *nazirs*, par le vœu que son père est invité à prononcer, comme le firent les parents de Samson et de Samuel. Toutefois, Jean ne sera point, dans l'ordre politique, le successeur de ces illustres chefs d'Israël. Plus religieuse, sa mission portera sur la réforme des mœurs; il convertira les cœurs, en prêchant la parole de Dieu. Comme Elie le Thisbite, il sera l'interprète de la volonté céleste; il est même le nouvel Elie, celui dont Israël attend la venue, à l'aurore de la Rédemption.

Zacharie, quoique « juste », n'accueille point, comme il le devrait, une communication aussi honorable. La plupart de ses collègues étaient des Sadducéens peu favorables aux idées d'apparitions et de messages célestes; sans supprimer leur foi en Dieu, ces tendances matérialistes en atténuaient fort l'entraînement extérieur : l'incrédulité de Zacharie se montre d'une façon incontestable, en cette solennelle circonstance :

« D'où le saurai-je? » dit-il, quel signe positif me prouvera la vérité d'une parole peu probable? Une interpellation aussi dénuée de respect est sans exemple dans les annales sacrées; les circonstances auraient dû la prévenir, elle ne saurait échapper à un homme bien convaincu qu'il est en présence d'un envoyé de Dieu; c'est qu'après la première impression, le doute est venu, un doute raisonné : « Je suis vieux, ma femme est déjà avancée en âge, qui donc êtes-vous pour m'apporter cette invraisemblable assurance? » Saisissant la pensée, l'ange répond :

« Je suis l'ange Gabriel, qui me tiens devant Dieu. »

A ces mots, un pharisien, un simple fidèle même, n'aurait pas méconnu l'identité du personnage : les anges et les démons, selon les rabbins, ne comprennent pas le chaldaïque et ils s'expriment en hébreu. Gabriel fait exception à cette règle : possédant tous les idiomes, il enseigna au patriarche Joseph les soixante-dix langues de la Tour de Babel. Il se tient à côté de l'étendard de Juda, devant le trône de Dieu; prince du feu (séraphin), il préside à la maturité

des fruits et aux songes; il aida Michel à détruire l'armée de Sennachérib et il incendia le premier temple. Ces titres suffisaient pour éveiller l'attention d'un croyant; d'ailleurs, il s'était nommé, rien ne manquait à la manifestation. Mais, comme plus tard les Juifs devant le Sauveur, Zacharie veut un signe et il l'obtient : Sans attendre le réveil d'une foi trop profondément assoupie, l'ange reprend :

« Vous serez sourd et muet jusqu'au jour où ces faits s'accompliront... » Une double paralysie des nerfs auditifs et des nerfs moteurs de la langue, produite par l'émotion extraordinaire qui suivit cette déclaration, accomplit un châtiment parfaitement approprié à la faute, mais qui devait prendre fin avec la réalisation des événements.

Comme l'oblation de l'encens était habituellement une opération très rapide, le peuple, qui attendait dans le parvis, séparé du sanctuaire par un grand voile, ne pouvait s'imaginer quel motif retenait le prêtre. On désirait vivement son retour, parce qu'alors il répandait sur la foule les bénédictions qu'elle regardait comme un préservatif de la peste, fléau fréquent à la suite d'agglomérations où les principes de l'hygiène étaient fréquemment violés; on croyait aussi que cette cérémonie assurait la pluie pour les prochaines semailles. Étant enfin sorti, Zacharie ne put ni prononcer les bénédictions, ni expliquer ce qui s'était passé : ses gestes constatèrent son impuissance. Le peuple comprit qu'il avait eu une vision; et, comme la véritable cause de l'accident demeura ignorée, l'imagination populaire se forgea des chimères, dont la trace existe dans les traditions des Gnostiques.

L'infirmité dont Zacharie fut atteint ne le rendit pas impropre au service divin, la surdi-mutité n'étant pas comprise dans les cas d'exclusion prévus par la loi; mais, en admettant qu'il se soit abstenu du service, il demeura, comme fidèle, jusqu'au dernier moment de la fête, laquelle prit fin le 3 octobre, au coucher du soleil. Le huitième jour (2-3 octobre) ne faisait point partie de la semaine des Tabernacles; il constituait la fête spéciale dite d'Azereth, qui était de haute importance : c'est alors qu'on faisait les prières pour obtenir la pluie nécessaire au labourage des terres. Les exigences de son office étant remplies, Zacharie retourna dans sa maison. Elisabeth fut enceinte presque aussitôt, vers le 5 ou 6 octobre.

« Voilà, s'écria-t-elle, ce que le Seigneur a fait en moi, pour me retirer de l'opprobe où j'étais devant les hommes. » (Saint Luc, II, 25.) Ces paroles rendent bien le sentiment de la Juive, fière d'être soustraite à la honte de la stérilité; Rachel s'était exprimée de la même façon; Anne, mère de Samuel, avait chanté un cantique. Élisabeth garde le silence sur son état, tant qu'il n'est pas apparent; mais il n'entre en son esprit aucune idée de confusion ou de vergogne : elle s'en glorifie dans l'intimité. C'est dans une pensée de recueillement commandée par la circonstance, qu'elle se dérobe à la curiosité, aux vains discours du monde ; la retraite était prescrite, dit-on, aux mères des nazirs. Du reste, lorsque Marie vient, elle n'en fait pas mystère.

A cette époque, Marie habitait encore Jérusalem; selon toute apparence, elle n'y passa point la fête des Tabernacles, au milieu d'une affluence extraordinaire et des scènes excentriques qui s'y produisaient. Il est probable qu'abandonnant sa maison à son hôte Zacharie, elle alla passer la période sainte auprès de sa cousine Élisabeth, dont elle avait à prendre les conseils sur son propre avenir. Elle s'y trouvait encore, lorsque le prêtre devenu muet rentra dans la maison, émerveillé d'un tel prodige. En tout cas, Marie vit Zacharie, soit à Hébron, soit à Jérusalem, elle ne put ignorer les principaux détails de l'annonciation de Jean. Un mois et demi plus tard, elle quitta le Temple et fit son entrée dans le monde.

## IV. — La naissance de Jean-Baptiste.

Pendant les neuf mois de l'attente du fils annoncé à Zacharie, il se passa de grands événements : j'en suspends le récit, pour compléter ce qui concerne la venue de Jean. La délivrance d'Élisabeth eut lieu, à quelques jours près, le mercredi 5 juillet, terme des deux cent soixante-quinze jours que la science juive assignait à la durée de la gestation. La fixation de la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste, au 24 juin, est un fait postérieur provenant de la supposition que la vision de Zacharie aurait précédé de six mois celle de la Vierge. Si cela eût été, l'Évangéliste aurait dit qu'Élisabeth était dans son septième mois : ainsi le voulait le style antique :

Le huitième jour après la naissance, on vint circoncire l'enfant. La circoncision fait le Juif : aussi cette cérémonie est-elle, à ses yeux, la plus importante de toute la loi; à elle seule, elle remplit

treize préceptes, et « Dieu n'aurait pas créé le monde, dit le *Nédarim*, s'il n'avait pas dû établir la circoncision », au profit des Israélites. Nulle considération extérieure n'en saurait arrêter l'accomplissement; par un privilège unique, elle annule les prohibitions attachées aux jours du Sabbat. Si l'on préfère observer les fêtes qui viennent l'interrompre, le retard ne doit pas dépasser quatre jours, même pendant les solennités qui durent une semaine. L'un des traités du Talmud mentionne un cas de remise, si le vent souffle de l'est, parce qu'alors il apporte la peste; mais un autre déclare qu'en y regardant de près, on voit les quatre vents souffler chaque jour; l'aquilon, qui seul est sain, ne peut se dispenser d'agir : le monde périrait. Il n'y a qu'à choisir le moment. En cas de maladie, on retarde; si deux enfants de la même mère ont déjà succombé, on remet indéfiniment, et c'est ainsi qu'on a vu des prêtres mêmes privés du signe caractéristique. Mais on circoncit au cimetière l'enfant mort avant le terme légal.

Dans la pensée de Moïse, le soin de l'opération incombe à la mère; mais ce qui se passa au désert prouve combien elles y répugnaient : il s'y fit si peu de circoncisions, qu'en arrivant à la Terre promise, Josué fit exécuter une cérémonie générale des adultes. Depuis lors, un praticien, muni d'appareils chirurgicaux, le *mohel*, fut chargé de la besogne : il en était ainsi, au temps d'Élisabeth.

Comme dans notre baptême, un parrain et une marraine servent d'intermédiaires entre les parents et le ministre du culte. La marraine reçoit l'enfant et le porte au parrain, qui le tient sur ses genoux pendant l'opération. Celui-ci se nomme le *Baalberith*, « le maître de l'alliance », parce qu'il assure à l'enfant l'alliance de Dieu.

Dix témoins sont nécessaires et ils suffisent; il est d'usage de réunir un plus grand nombre d'invités, et l'on accueille tous ceux qui veulent prendre part à la réjouissance; on leur offre un festin, en commémoration de celui qu'Abraham aurait donné le jour de la circoncision d'Isaac.

Les Juifs n'attachent point d'idées mystiques au choix du huitième jour : les motifs sont hygiéniques, afin que l'enfant ait acquis la force suffisante; ils sont religieux, parce qu'alors prend fin la période de grande impureté de la mère, dont on peut s'approcher, sans enfreindre la loi.

Si les parents oublient l'obligation légale, les voisins, les amis prennent l'initiative; ils procèdent à l'exécution, et, pour n'y point

manquer, ils arrivent dès la veille. Jadis, la réunion débutait dans la chambre natale, et l'on passait la nuit à boire et à se réjouir, sous prétexte d'écarter les appréhensions de la mère; tous les genres d'excentricités sont permis et l'on n'a point à redouter les embûches de Cordicus, le démon des buveurs. Seul, le *mohel* est tenu de s'observer, pour conserver la sûreté de ses mouvements. Après avoir lavé l'enfant avec la main mouillée, ce qui est sans doute un souvenir du baptême des prosélytes, il pratique la circoncision au moyen d'un rasoir ou de tout autre instrument bien tranchant, jette au feu le produit de l'opération et place sur la plaie un emplâtre au cumin; puis il prononce la prière suivante : « Adonaï, Dieu de nos ancêtres, fortifie et conserve cet enfant pour son père et pour sa mère, fais que son nom soit un jour en honneur parmi les enfants d'Israël. Qu'on l'appelle N...; qu'il soit l'allégresse du père qui l'a engendré et de la mère qui l'a mis au monde. »

Jean étant né le 5 juillet, la circoncision eut lieu le 12, qui était le 9 *d'abh*. Ce jour-là était le plus néfaste anniversaire des Juifs, celui du décret interdisant l'entrée de la Terre-Promise, celui de la destruction du premier temple et de l'Arche d'alliance; plus tard, il vit la ruine du dernier temple et enfin celle du faux messie Barcochébas. Il était fêté par le plus solennel de tous les jeûnes; comme au jour de l'Expiation, on s'abstenait de toucher à l'eau, de faire sa toilette; ne mettant pas de chaussures, on ne pouvait sortir; si l'on allait à la synagogue, c'était nu-pieds. Une partie de ces prescriptions s'étendait à toute la semaine. Étrange coïncidence qui lance dans le monde juif, au jour anniversaire de ses plus grands malheurs, celui dont la parole doit commencer sa ruine définitive! Cependant, ce n'était pas un empêchement : rien ne peut entraver la circoncision; constituant le fondement de la loi, l'institution est au-dessus de tous les autres préceptes, du Sabbath, et, par conséquent, de toutes les fêtes. Le contraste des sentiments ne pouvait qu'ajouter à la joie qui se manifesta dans cette circonstance.

La parenté voulait donner à l'enfant le nom de son père Zacharie; Elisabeth s'y opposa :

« — Point du tout, dit-elle, il s'appellera Jean.

« — Mais, répliqua-t-on, personne de la famille ne porte ce nom. »

Zacharie fut invité à vider le conflit; et, comme son infirmité le tenait en dehors de la discussion, c'est par suite qu'on lui demanda comment il voulait que l'enfant fût appelé. Zacharie se fit apporter

des tablettes et il écrivit que « Jean serait son nom ». (Saint Luc, I, 59-63.) La surprise produite par l'accord des deux époux montre que la parenté n'était pas complètement avertie de ce qui s'était passé au Temple, et il est probable que les plus intimes détails lui demeurèrent à jamais inconnus.

L'antiquité hébraïque donnait à l'enfant le nom d'un membre de la famille, de celui auquel on voulait faire honneur; ordinairement, on évitait le nom du père, quoique la contume commencât à s'établir, par imitation de la cour, où celui d'Hérode était prodigué : c'est ce qui explique l'intention des parents.

Au milieu de ce premier étonnement, il s'en produit un autre bien plus inattendu : Zacharie retrouve tout d'un coup les facultés dont il a perdu l'usage. En l'entendant parler et bénir Dieu de la grâce qui lui est faite, les assistants sont saisis de frayeur; la main du Seigneur se montre d'une façon si évidente dans cette guérison inattendue, qu'on en conclut que l'enfant est réservé aux plus hautes destinées. Cette opinion, ajoute l'Évangéliste, devint générale dans le pays, « le fait ayant été promptement divulgué sur toutes les montagnes de Judée ». (Saint Luc, I, 65.) Mais l'effet devait être universel : à travers les temps et l'espace, les populations chrétiennes semblent avoir voulu justifier la prédiction de l'ange (saint Luc, I, 14) et s'associer à la joie des montagnards de Judée. Chaque année, on voit s'allumer de toutes parts des feux de joie, dont l'origine première paraît se rattacher à la fête païenne du solstice d'été, mais dont tout l'honneur est attribué à saint Jean-Baptiste, que les classes rurales considèrent comme le préservateur de leurs récoltes.

Il était d'usage de prononcer un cantique d'actions de grâce, à la suite de la circoncision : on cite le psaume CXXVI, *Nisi*, etc., spécialement affecté à cette circonstance. Les personnes lettrées le remplacaient par un morceau de leur composition. Zacharie avait eu tout le loisir nécessaire pour écrire son cantique et l'apprendre, depuis le jour de la naissance. L'inspiration divine, que l'Évangéliste constate, ne fait pas obstacle : toutes les œuvres inspirées de l'Ancien Testament sont longuement préparées; et, comme ce chant, entièrement consacré aux destinées de Jean, à la venue du Messie et au triomphe d'Israël, ne mentionne pas le prodige qui vient de se produire, il faut en conclure que la rédaction, de date antérieure, était déjà arrêtée.

Ce cantique montre Zacharie tout autre qu'il ne fut au Temple,

en présence de l'ange Gabriel. A la suite de la terrible épreuve qu'il a subie, au milieu des plus amères réflexions, des alternatives de découragement et d'espérance qui ont rempli le silence des neuf mois, Zacharie a opéré un retour complet sur lui-même. L'incrédulité a fait place à une foi fervente, nourrie de la lecture des livres saints qui a rempli sa solitude. C'est là qu'il a puisé le vieux sentiment juif qui déborde en son œuvre.

Les idées ont un certain rapport avec celles du cantique de Marie; mais le caractère en est plus spécial : il s'applique expressément à la venue du Messie, au concours de son Précurseur. L'expression, moins soignée, est pleine de répétitions et de tournures embarrassées. Le Juif s'y montre dans toute sa crudité : haine de l'infidèle, triomphe d'Israël : ces images violentes disparaissent sous la forme délicate dont la Vierge a revêtu les idées de son cantique.

A. CASTAING.

(*A suivre.*)

---

# LE SALAIRE A L'ÉPOQUE MODERNE

Parmi les phénomènes économiques, ceux-là surtout sont dignes de recherches et de méditations, qui touchent à la répartition de la richesse. Le salaire a lui-même, en cet ordre, une place exceptionnelle, et il offre au travail consciencieux une mine inépuisable.

Envisagé au point de vue économique, social, politique, le salaire a subi les plus vives attaques. Tout socialiste le regarde comme une institution mauvaise et se prépare à en mener le deuil. Dans sa pensée, il l'assimile à l'esclavage antique; et, dans ses rêves, il le voit peu à peu disparaître sous la double influence des mœurs et des lois. Serait-ce là, vraiment, la destinée fatale du salariat? Qu'on se rassure. L'imagination des théoriciens passionnés était seule capable de jeter à la foule une affirmation aussi vaine que hardie.

## COMMENT SE POSE LA QUESTION DU SALAIRE

### I

Dans l'histoire du travail, on retrouve partout le salaire sous des formes multiples et avec les combinaisons les plus variées. C'est que, en effet, le salaire est conforme à la nature des choses; il est le prix du service rendu et du travail accompli; il est la conséquence de ces mille relations que suscitent à tout instant l'ingénieuse liberté de l'homme et l'infinie diversité de ses besoins. Telle est l'impérieuse nécessité du salaire qu'on ne s'imagine pas facilement ce que serait sans lui le travail des hommes. Il comprend dans un sens général, non pas seulement la rétribution de l'ouvrier, mais les gages du domestique, la solde du militaire, les appointements de

l'employé, les honoraires du médecin, le traitement du ministre, toute rémunération d'un service privé ou public. Cependant le salaire est avant tout la rétribution du travailleur manuel. En ces produits sans nombre que l'œuvre de l'homme ne cesse de donner à la consommation, il y a toujours la part des agents producteurs. Qu'on la nomme, suivant les cas, rente du sol ou intérêt, salaire ou profit; qu'on la discute avec passion ou qu'on la nie audacieusement, elle n'en apparaît pas moins naturelle et constante, fondée sur l'éternelle réalité des choses.

Lorsqu'on examine l'ensemble des relations humaines, on voit que le salaire convient à toutes, qu'il les rend faciles, les simplifie et qu'il répond aux exigences multiples de la production des richesses. C'est le contrat le plus souple qui soit au monde; il se prête à toute entreprise et toute entreprise sérieuse a besoin de lui; il n'y a point de produit qui ne lui doive sa part dans l'achèvement définitif.

Ce caractère d'universalité du salaire assure la marche régulière de la production; il est la grande sécurité du capital intéressé à ne jamais manquer de bras, mais il garantit, en outre, à l'ouvrier, la stabilité de l'existence. C'est à lui qu'il faut un salaire régulier, aussi permanent que les besoins dont l'aiguillon le presse. Où trouver une combinaison préférable? Ce n'est pas, à coup sûr, la coopération ou la participation aux bénéfices. Non, dès qu'il y a incertitude dans la rémunération, dès qu'il existe un *alea*, la vie de l'ouvrier se trouve soumise à des hasards qui troublent l'économie de son bien-être et la mettent en péril. Je dis de plus que la justice exige que l'ouvrier reçoive une exacte rétribution du service qu'il rend. Un homme travaille douze heures, un autre a fait tant de mètres d'ouvrage, ne doivent-ils pas être payés en proportion du temps passé à l'usine ou de la tâche accomplie? En droit, la question ne se pose pas autrement : il faut à l'ouvrier le juste prix de son travail.

Le contrat de salaire revêt notamment deux modes d'une nature économique et juridique bien distincte : j'ai nommé le salaire à temps et le salaire à la tâche. Tantôt ce sont les facultés de l'ouvrier, ses forces intellectuelles ou matérielles qui sont louées au jour, au mois, à l'année; dès lors, qu'il travaille beaucoup ou qu'il s'abandonne à l'indolence, dont peut seule triompher la surveillance de ses chefs, mais non son intérêt individuel, il escompte d'avance la

rémunération promise : peu lui importe la perfection du produit ou le fini des tâches; les risques pèsent sur le maître pour lequel il réduit au minimum sa puissance productive. Tantôt, soumis au travail à façon, plus libre de son temps, mais aiguillonné par l'espérance de voir son salaire grandir avec l'importance de la tâche, il produit plus et mieux, et il supporte seul les risques d'une exécution trop hâtive ou les erreurs de ses calculs.

S'il est vrai que le salaire à la tâche est moralisateur et plus juste, il fournit parfois des produits médiocres, par suite d'une concurrence exagérée, il fatigue l'ouvrier et provoque facilement la mauvaise foi des travailleurs. En Angleterre, les *Trades-Unions*, en France, les chambres syndicales d'ouvriers lui ont souvent livré bataille. Si le salaire est à la journée, il diminue le grand ressort de l'intérêt individuel. Le salaire aux pièces qui rétribue le travailleur selon ses œuvres, ses aptitudes et ses efforts, mérite, dès lors, la préférence; mais les machines lui font, dans l'industrie manufacturière, une place souvent minime, et lorsqu'il s'agit d'industrie agricole, en beaucoup de pays, on y a renoncé.

Pour moi, j'avoue ne pas me prononcer très facilement pour l'un ou l'autre de ces modes. En fait, dans les deux cas, la rémunération se trouve proportionnelle à la durée des tâches : *time is money* et l'on ne peut pas dire ici que le temps ne fasse rien à l'affaire; si l'on invoque le manque de productivité du travail au mois ou à la semaine, je réponds en citant l'exemple de cent usines modèles, aujourd'hui l'honneur de l'industrie francaise, que le salaire peut être complété par des primes attribuées à l'ancienneté des services, à l'intensité du rendement, à l'économie du combustible ou des matières premières, à la qualité des produits. Ne sont-ce pas les moyens naturels d'assurer l'excellence du travail et la fécondité du salaire? Souvent, pour des travaux particuliers, l'ouvrier devient un véritable entrepreneur. Il prend à la tâche un travail exigeant le concours de plusieurs camarades; il assigne à chaque tenant de cette « équipe » le labeur voulu, et la différence entre les salaires qu'il paie et la rémunération qu'il reçoit de l'usine constitue son profit. C'est là le *marchandage*, très décrié par quelques-uns et qu'un décret du 2 mars 1848 avait même prohibé. L'erreur fut bientôt reconnue et nombre d'usines continuèrent à traiter par voie de *marchandage* (1).

(1) C'est ainsi que, dans les forges, une équipe entreprend le laminage des

## II

Pour approfondir, en ses détails, la rétribution des millions de travailleurs européens, voués sans relâche à l'œuvre féconde de la création de la richesse, on doit s'attacher moins au salaire nominal qu'à la valeur réelle de la rétribution payée (1).

On a voulu parfois juger des conditions de l'industrie, d'après les chiffres nominaux des salaires. La main-d'œuvre, a-t-on dit, figure pour une part importante dans les frais généraux de la production, il est utile de s'en rendre compte et, par une habile statistique des salaires, on en déduira la cherté relative ou l'infériorité qui affecte telle production déterminée. J'ai hâte de le dire, le taux nominal du salaire n'est qu'un indice trompeur; ce n'est pas la somme payée à l'ouvrier qui cause le bon marché ou la cherté de la main-d'œuvre. Un travail peu rémunéré est souvent un travail très coûteux pour le patron qui le commande. Il s'agit, en effet, moins du prix payé que de la quantité de travail effectif obtenu moyennant telle somme déterminée. Les statistiques officielles sont-elles capables de donner tout cela?

Que si l'on veut apprécier la situation sociale du travailleur, le taux nominal du salaire apparaît de suite comme insuffisant. Il n'est que le premier terme d'un rapport constant, dont le prix de la vie, les mœurs, les habitudes, le milieu social, sont le second. La statistique pourra-t-elle présenter le salaire comme le critérium du bien-être des populations ouvrières. Non encore. Et cependant la foule, qui juge en ces questions, se laisse trop souvent éblouir par le taux en argent du salaire. Elle oublie ce que sont le pouvoir d'achat de la monnaie et les variations qui l'affectent; elle ne considère pas l'ensemble des consommations et la somme d'objets utiles qu'il faut obtenir; elle ne pense pas que, en main endroit, la condition de l'individu peut être dure avec des salaires qui lui font envie,

fers ou le pudlage de la fonte; dans une galerie de mine, elle obtiendra l'exploitation d'une « taille » payée au mètre linéaire d'avancement ou à la tonne de houille extraite.

(1) X paie un salaire nominal de 3 francs et obtient un produit de 6 francs; Z paie un salaire de 6 francs et obtient un produit de 18 francs. Le salaire réel est beaucoup moins élevé dans le deuxième cas. — De même tel ouvrier reçoit 6 francs à Paris, tel autre reçoit 3 francs à Pau. Pour apprécier le salaire réel, il faudra comparer le prix de la vie à Paris et à Pau.

et que c'est se préparer des mécomptes que de chercher toujours l'absolu, comme d'autres poursuivent indéfiniment l'idéal.

Il importe donc à l'économiste de tenir moins compte du salaire nominal que du salaire réel. Aussi ai-je peine à comprendre la part si minime faite par plusieurs auteurs à un ensemble de rétributions qu'ils appellent « salaire en nature ». On serait tenté de croire que ce genre de rétribution n'existe qu'à l'état d'exception, alors que pour certaines catégories de travailleurs, il est et restera toujours la règle préférée. Je conviens que si l'on ne porte ses investigations que dans les agglomérations urbaines et pour la grande ou la petite industrie, on ne trouve en général que le salaire en argent. Cependant, s'il s'agit des domestiques des villes, on voit leurs gages réduits d'une façon notable en porportion du logement, de la nourriture et d'autres subventions. Dans les campagnes, c'est une coutume ancienne, en bien des pays, de rétribuer ainsi le travail agricole (1). Loin des villes, souvent les usines offrent à l'ouvrier une somme d'avantages qui complètent heureusement le salaire en argent. Ce seront tantôt des maisons louées à un prix de faveur, le combustible qu'on achète à l'usine, le service de santé dont on profite sans bourse déliée. En France, la compagnie d'Anzin, dont on a tant parlé à l'occasion de la grève formidable qu'elle a subie il y a peu de temps, doit être citée à juste titre pour la largesse de ses libéralités. En Russie et dans plusieurs régions de l'Orient le salaire en nature tient une très grande place dans le budget de l'ouvrier. Ce serait un intéressant parallèle que de comparer les salaires en argent de l'Occident avec les salaires en argent et en nature de l'Orient, où nous retrouvons une image de notre passé; mais un tel examen dépasse les limites normales de cette étude.

Nul doute que le salaire en argent n'offre au chef d'usine la plus commode libération, et à l'ouvrier une rémunération enviée, car elle est d'un emploi facile pour le travail comme pour l'épargne et elle se prête à l'obtention des jouissances les plus diverses. Mais le salaire en nature répond directement aux besoins de la foule insouciante, il ne donne point la tentation de la dépense et il protège le

(1) Ici, les ouvriers prélèvent une part dans la moisson; là, ils ont le droit de faire paître leur bétail dans le troupeau du maître; en d'autres endroits, le matériel d'exploitation leur est prêté pour la culture de leur terre; presque partout ils sont nourris chez le patron, souvent logés, et quelquefois complètement entretenus.

travailleur modeste contre l'enchérissement des produits et les folles séductions de plaisirs inutiles (1).

## III

C'est une très grave difficulté que d'établir sur des bases solides le *taux nominal* et la *valeur réelle* des salaires. Comment procéder? Quels sont les moyens offerts par la science contemporaine et les gouvernements?

A l'heure présente, parmi les modes d'enquête si divers offerts à la science économique, elle a généralement employé, dans l'étude des salaires, les procédés de statistique de nos grandes administrations.

Depuis trente années, la statistique a fait d'immenses progrès. En Italie, en France, en Belgique, en Suisse, en Autriche, dans la plupart des pays civilisés, elle a été organisée avec un soin et une méthode remarquables, grâce au concours des savants et à l'appui des gouvernements. En France, l'influence de la société de statistique a déterminé la création récente d'un conseil supérieur, dont les hommes de science souhaitaient depuis longtemps l'avènement. Population, territoire, productions diverses, commerce, instruction, criminalité, émigration, rien de tout cela n'a échappé aux synthèses statistiques. Les services rendus ont découragé la critique et s'ils n'ont pas désarmé entièrement les adversaires systématiques, ils ont gagné dans l'opinion le procès qu'avaient soulevé, il y a près d'un demi-siècle, les premiers calculs officiels.

Mais il est une statistique plus délicate et dont le domaine éminemment social ne se prête pas aussi bien à l'alignement des chiffres : c'est le salaire. La statistique est-elle capable de nous donner, à ce point de vue, des renseignements satisfaisants?

En France, c'est l'administration qui charge les municipalités des chefs-lieux de département de répondre au questionnaire où

(1) Le salaire en nature n'est souvent qu'une subvention accordée libéralement par le chef d'usine, mais en certaines régions il constitue pour l'ouvrier le même droit que le salaire en argent, et il peut être réclamé en justice par toute voie légale. On a une idée exacte de ce mode de rétribution en examinant, dans les *Ouvriers européens* de Le Play, le budget de douze familles exerçant à la campagne un travail industriel; on voit que les ressources tirées des subventions en nature et des petites industries domestiques s'élèvent en moyenne à 37 p. 100 de leur budget total.

sont mentionnées soixante-deux professions. En regard de chacune d'elles, devront figurer les salaires maxima et minima des ouvriers nourris et non nourris. Hommes, femmes, enfants y trouveront leur place. J'ai vu bien des maires qui ne se doutent pas de l'importance de ce service; j'ai consulté les employés qui en ont la charge et qui, peu soucieux de la besogne, se contentent d'aligner avec ordre les renseignements obtenus des principaux intéressés. Les chiffres sont dressés habilement, centralisés à Paris où on les dispose avec méthode, et bientôt le public les possède. Qu'arrive-t-il? C'est que les chiffres étant « muets », chacun les fait parler selon ses intérêts; nos journaux les relèvent, les commentent, suivant l'esprit qui les domine, et bientôt les revues les discutent plus froidement, mais toujours en signalant des lacunes.

Et tout d'abord, les chiffres fournis par l'administration, malgré toute la bonne volonté des chefs des services statistiques, méritent-ils créance et expliquent-ils suffisamment la situation de nos industries et de l'ouvrier français?

Trois éléments constituent, quant au patron, la valeur réelle du salaire : le taux nominal, le temps nécessaire à produire, le travail obtenu. Or la statistique officielle ne donne que le premier élément et encore le renseignement fourni est-il exact?

Pour apprécier le salaire, eu égard au patron qui le paie, il faudrait établir en même temps, non seulement le salaire en argent, mais le salaire en nature; il faudrait tenir compte du travail à la tâche et noter avec soin les primes de tout genre qui, sous forme de gratification ou de participation, doublent ou triplent souvent la rétribution de la main-d'œuvre. Quant au temps nécessaire à produire, le connaît-on exactement? A-t-on relevé le nombre d'heures par jour et de jours par année auquel correspond le salaire; et si on ne l'a pas fait, peut-on décider que le chef d'industrie paie des salaires modiques lorsque la durée du travail est beaucoup moindre chez lui que chez tel autre? Comment enfin apprécier la productivité du travail? N'y a-t-il pas des chertés apparentes qui recouvrent un bon marché réel. Tel chantier occupe des ouvriers de deux races opposées : les uns arrivent du Nord; ils sont durs au travail, énergiques, patients, agissant ferme; non loin d'eux, venus d'un chaud climat où la nature les a comblés de ses faveurs, quelques centaines d'indolents travaillent mollement; les uns et les autres reçoivent le même salaire, mais quelle différence dans la production et les

résultats obtenus. On le voit, le chiffre isolé du salaire ne satisfait pas l'esprit du chercheur et ne fait pas connaître sa valeur réelle à l'égard du patron.

Si, laissant le maître pour l'ouvrier, nous voulons établir quelle est à l'égard de ce dernier la valeur du salaire, nous nous trouvons en présence d'un rapport constant que la nature des choses crée et maintient entre le salaire et le prix de la vie. Qu'importe à l'ouvrier une hausse de salaire, si les consommations correspondantes suivent pareille variation, et si le pouvoir d'achat reste le même. La statistique doit donc nous donner, d'une part, les variations du salaire nominal et, d'autre part, le prix des principales denrées. Les documents officiels permettront d'obtenir approximativement ce double résultat, mais ils devront être établis en aussi grand nombre que les régions diverses où l'on veut fixer le coût de l'existence, et, là encore, ils seront muets quant aux mœurs, aux habitudes et au milieu social, toutes choses pour lesquelles l'étude des salaires réclame une impérieuse solution.

Lorsque, pour l'ouvrier d'une usine, le chiffre fourni par l'administration comprend toute la recette acquise à son travail, nous approchons déjà de la réalité des faits. Mais ce n'est pas assez. Pour lui, plus encore que pour le patron, il importe de compter les modes de salaire et les primes de tout genre qui accroissent la productivité et la rémunération du travail. Il y a aussi ce que Cobden appelait le *salaire assurance*, institutions de tout genre qui protègent contre les accidents, les chômages, la vieillesse ou qui développent l'épargne. Telle n'est pas encore l'unique ressource du travailleur. On trouve, çà et là, très florissante la petite industrie domestique (1) et même le travail agricole uni souvent aux travaux de l'usine (2), aussi l'économiste allemand de Thünen affirme-t-il « que si l'on veut juger du revenu d'un ouvrier, le paiement qu'il reçoit pour une journée de travail n'est pas une mesure juste (3) ». On doit

(1) Telle est, par exemple, la fabrication des dentelles dans le canton de Saint-Gall en Suisse, ou dans les campagnes de Tournai en Belgique; tels, en France, la fabrication des gants, le tressage de la paille; en Suisse, la sculpture sur bois; et, dans tous les pays, la culture des jardins potagers, l'élevage des abeilles ou des volailles, etc.

(2) Ainsi dans les Vosges, en Alsace ou en Normandie. Voy. l'enquête de 1872, ordonnée par l'Assemblée nationale. *Journal off.* 20 novembre 1875.

(3) *Le Salaire naturel et son rapport au taux de l'intérêt*, par de Thünen, traduit par Wolkoff, p. 108.

spécifier les recettes nombreuses acquises au budget et qui échappent pour partie aux investigations de la statistique officielle.

Un exemple choisi parmi les grandes industries françaises mettra bien en relief les lacunes de la statistique générale. Supposons que je veuille connaître les variations des salaires dans la fabrique lyonnaise, depuis trente ans. A l'heure actuelle, l'industrie de la soie occupe deux cent mille ouvriers à Lyon et dans les départements voisins. Il y a trente ans, les grandes usines n'existaient pas dans le pays. Tous les ouvriers en soie travaillaient chez eux en famille, dans de petits ateliers. Aujourd'hui encore, on peut dire qu'à Lyon même il n'y a point de grands ateliers de tissage et que tous les ouvriers travaillent en famille. Une enquête présente donc, par le seul fait de la division de l'industrie, une difficulté très réelle. Les ouvriers travaillent tous à la tâche; les différences de force musculaire, d'adresse, amènent entre eux de grandes différences de salaires. Les tissus qu'ils confectionnent sont très variés; tel ouvrier devra produire une pièce « de broché » et gagnera 12 francs par jour; tel autre, non moins habile, n'aura obtenu qu'une pièce d'étoffe courante et gagnera 3 francs. Les variations de la mode modifient sans cesse le taux des salaires.

En 1872, *la statistique de la France* indiquait, pour l'ouvrier en soie de Lyon, un salaire de 3 francs; or, à cette époque prospère, un grand nombre de métiers rapportaient 10 et 12 francs par jour. Aujourd'hui, c'est un fait connu que les tissus fournissent un salaire beaucoup moindre. Il est certain que les statistiques ne tiennent pas un compte suffisant de pareilles différences. Comment, du reste, entendent-elles ces salaires? Est-ce la rétribution que rapporte un métier conduit par l'ouvrier propriétaire de ce métier, ou ce que rapporte un métier conduit par un compagnon, qui, d'après l'usage, partage le prix de la façon avec le propriétaire-ouvrier? Est-ce le salaire moyen d'une journée de travail ou le salaire moyen de l'année? La question a une importance capitale. En 1872, les métiers de Lyon fournissaient en moyenne 280 journées de travail dans l'année, et on estime que dans ces deux ou trois dernières années, ils n'en ont pas offert plus de 180. En supposant donc que les ouvriers fussent payés du même tarif, leurs salaires journaliers seraient les mêmes, mais leurs salaires annuels seraient bien différents.

Il y a plus, admettons qu'un grand fabricant veuille bien dresser,

d'après ses livres, une statistique exacte des salaires annuels payés par lui en 1872 et en 1885. Aurons-nous une base de comparaison rigoureuse entre les deux époques? Nullement. En 1872, la mode était aux tissus unis et le fabricant ne tissait que ceux-là. Aujourd'hui, la mode dédaigne ces produits. L'industriel a été obligé de se rejeter sur les tissus façonnés, les « tissus nouveauté ». Or, l'usage met à la charge de l'ouvrier les frais de tordage, de pliage, d'acquisition et d'entretien du matériel. Lorsque l'ouvrier élaborait des tissus unis, les pièces étaient « longues », le matériel était peu coûteux et toujours le même; maintenant qu'il tisse des « faconnés », les pièces sont « courtes », les articles changent à chaque saison, l'ouvrier supporte des frais considérables pour l'usure et la transformation du matériel. Le salaire annuel que lui paie le fabricant s'écarte donc beaucoup plus du salaire net reçu en 1872. Il est important qu'une statistique tienne compte de ces détails multiples, ou bien on se fait une idée inexacte de la situation des travailleurs.

## IV

La statistique serait-elle impuissante à nous rendre raison de tant de faits économiques ou sociaux que masque le chiffre du salaire? Oui, si on l'envisage uniquement dans ses procédés généraux et ses abstraites moyennes; non, si on la ramène à une spécialisation méthodique de l'enquête et à une observation directe des différents phénomènes. Je veux parler de la monographie.

Ce procédé n'est pas nouveau. Qui dit monographie, dit étude et description détaillée d'un objet. C'est la méthode de Lavoisier, de Linné, de Cuvier, de Jussieu, substituant aux légendes d'un autre âge les observations mémorables d'où devaient sortir la chimie, l'astronomie et l'histoire naturelle. L'accord dans les lois scientifiques allait remplacer les systèmes si divers créés jadis par des esprits aventureux.

Mais comment spécialiser l'enquête? La statistique monographique peut s'appliquer à des groupes les plus dissemblables : familles, ateliers, associations, cités. L'observateur, après avoir étudié plusieurs types d'un même ordre, déduit les conséquences générales qui leur sont propres. Instrument d'analyse, la monographie demande alors une étude détaillée, minutieuse, tellement bien établie qu'elle oblige à l'impartialité, et pour que les faits

similaires et d'un même ordre soient rendus comparables, il faut que le cadre choisi soit toujours uniforme. « Réduisez les choses à leur première institution, a dit Bacon, et remarquez bien en quoi et comment elles ont forligné. » Ainsi, des faits les plus simples, on remonte aux phénomènes plus complexes, de l'effet connu, on arrive, par voie d'induction, à la cause ignorée. Le prodigieux essor des sciences physiques, en ce siècle, est dû à cette méthode. L'économie politique lui devra, à son tour, une ample moisson de richesses.

Une telle méthode, on le comprend, doit offrir, pour l'étude des salaires, des avantages de premier ordre. Rigoureuse en ses observations, précise en son cadre, elle pourra saisir dans la variété des salaires les traits mobiles qu'ils offrent çà et là et qui échappent à la statistique officielle; elle saura les photographier, pour ainsi dire, et les fixer d'une façon durable. Par elle, nous pourrons connaître, non seulement le taux nominal du salaire, mais sa valeur réelle, quant au patron et quant à l'ouvrier.

Pour obtenir un tel résultat, deux groupes distincts doivent être observés et « enquêtés avec une rigoureuse méthode : les *familles ouvrières*, dont les budgets minutieusement établis nous donnent la valeur réelle du salaire, quant au travailleur ouvrier; et les *ateliers*, dont l'étude attentive révèle la valeur réelle du salaire quant au patron. »

Jusqu'ici l'observation des familles ouvrières a fourni pour l'étude des salaires des renseignents précieux. Ducpétiaux, Louis Reybaud, Ed. Young, F. Walker, la Société industrielle de Mulhouse, le Bureau des statistiques du travail de Massachusetts, présidé par M. Caroll Wright; le Bureau des statistiques du travail de l'Illinois, sous la direction de M. John Lord, ont accumulé ou accumulent, pour l'histoire contemporaine du travail, des documents d'un rare mérite (1). Mais ces observations, bien que se chiffrant aujourd'hui par centaines, sont relativement peu nombreuses; elles sont récentes et bien des pays leur ont échappé. La méthode par excellence a été fournie par F. Le Play. C'est à elle que nous devons ces enquêtes savantes qu'ont inaugurées les *ouvriers européens* et que continue aujourd'hui, sous la direction d'économistes

(1) C'est aussi la méthode recommandée par certains économistes allemands, notamment par M. de Thünen, *op. cit.*

distingués, la Société internationale d'Économie sociale (1). La monographie de famille arrive à une précision remarquable et elle est un outil d'une rare puissance aux mains d'un observateur attentif; mais à deux conditions cependant, c'est que l'impartialité la plus sévère et l'exactitude la plus minutieuse dirigent les enquêtes; c'est que les enquêtes elles-mêmes, lorsqu'il s'agit du salaire, ne portent que sur des types qui répondent à une moyenne exacte et préalablement déterminée; il ne les faut ni supérieurs ni inférieurs à l'ensemble des êtres du même ordre.

L'étude des budgets d'ouvriers, dont le détail est poussé presqu'aux dernières limites et dont l'analyse rend compte de tous les actes de la vie domestique, éclaire d'une vive lumière ce qu'on appelle communément la « question ouvrière ». Comme le naturaliste qui, devant un corps composé, cherche d'abord à distinguer et à pénétrer les profondeurs de la matière pour remonter ensuite du simple au composé et du particulier au général, ainsi l'observateur des populations ouvrières circonscrit son enquête aux budgets domestiques et, au lieu de vouloir colliger des faits généraux où l'on ne rencontre souvent que divergence et contradiction, il aboutit dans les familles du peuple, qui sont les corps simples de toute société, à des observations précises et concordantes. Étudiées en grand nombre, les familles ouvrières nous apparaissent comme le miroir social où se reflètent tous les phénomènes de prospérité et de souffrance. Quelles richesses pour la science économique, si des études monographiques, comme celles qui nous viennent en ce moment des États-Unis (2), avaient été dressées depuis des siècles. « La monographie, dit M. Taine, est le meilleur instrument de l'historien; il la plonge dans le passé comme une sonde et la retire chargée de spécimens authentiques et complets. On connaît une époque après vingt ou trente de ces sondages; il n'y a qu'à les bien faire et à les bien interpréter (3). »

(1) Le Play, *les Ouvriers européens*, 2e édit., 6 vol. in-8°. — *Les Ouvriers des deux mondes*, 1re série, 5 vol in-8°; nouvelle série II en cours. Paris, secrétariat de la Société d'Economie sociale, 174, boulevard Saint-Germain.

(2) Le Bureau des statistiques de l'Illinois en est à son troisième rapport biennal. Les commissaires ont visité, en 1884, 2,129 familles dans 51 localités différentes. Après en avoir déduit des moyennes de salaires, du prix de la vie et de l'épargne pour 83 professions, le Bureau du travail donne les notices de 167 familles, où l'on trouve les renseignements les plus précieux.

(3) Discours de réception à l'Académie française, prononcé le 15 janvier 1880.

Comme je l'ai dit plus haut, ce n'est pas seulement la valeur réelle du salaire pour l'ouvrier qu'il faut connaître, mais le taux effectif pour le patron. Ici, la famille n'est plus le champ d'observation, c'est l'atelier. Or j'ai le regret de constater qu'aucun effort sérieux n'a été tenté dans ce sens, et bien que des statisticiens de profession comme MM. Robert Giffen, en Angleterre; Bodio, en Italie; Cheysson, en France, insistent sur la nécessité de compléter les moyennes statistiques par des études plus précises, l'examen comparatif des usines n'a pas été entrepris. Ce serait trop long de donner ici le plan complet et détaillé de la monographie d'atelier, telle que je la comprends et que l'ont expérimentée quelques industriels. Il me suffira de dire qu'elle doit fournir des détails précis et minutieux sur le lieu, l'industrie à laquelle appartient l'atelier, l'atelier lui-même, sa situation économique et commerciale, l'organisation du travail, les salaires (grâce à un tableau statistique dont l'importance rappelle celui du budget de la famille ouvrière); elle doit décrire enfin les traits distinctifs de la constitution économique et sociale de la région.

Supposez que telle industrie d'Europe soit étudiée ainsi dans ses centres les plus remarquables. Prenez d'abord les industries textiles, ensuite les industries métallurgiques; confiez cette enquête aux jeunes hommes que leurs capacités désignent spécialement : élèves distingués de l'École des mines ou des Ponts et chaussées, inspecteurs de finances qui, chaque année, trouvent des loisirs dans l'exercice d'une profession facile; auditeurs au conseil d'État; docteurs, à peine sortis de l'École de droit, et que l'espérance d'un voyage et d'une mission lointaine séduit au plus haut point. Quels voyages féconds pour la science que ceux-là! Un illustre enquêteur du siècle dernier a dit excellemment : « Lorsque l'on saura le taux de la vie et du travail chez des nations gouvernées d'après des principes différents et en possession de quantités différentes de métaux précieux et de différents degrés d'industrie, alors l'homme politique aura des données dont il pourra faire usage. C'est à recueillir ces documents que se devraient attacher ceux qui voyagent dans un but philosophique et d'utilité nationale, au lieu de perdre, comme tant d'autres, leur temps et leur argent aux frivolités vulgaires (1). »

(1) Arthur Young, *Voyages en France*, 2e édit., t. II, p. 260. — La Société d'économie sociale a organisé à Paris (boulevard Saint-Germain 174) des conférences pratiques sur les voyages d'études économiques et sociales.

La science économique a besoin d'enquêtes permanentes, dirigées avec soin et poursuivies avec constance. Rien ne les peut égaler: ni les enquêtes confiées par le pouvoir exécutif à un corps spécial de fonctionnaires, ni celles qu'ordonnent les chambres législatives (1).

Ce sont des mesures accidentelles comme la dernière enquête confiée à quarante-quatre membres de la Chambre des députés français. Je ne nie pas cependant l'utilité d'une pareille investigation et des renseignements qu'elle fournit, mais nul ne les estimerait comparables aux procédés de statistique monographique que je viens de signaler plus haut. C'est ce qu'indiquait, il y a peu de temps, dans une circulaire du plus vif intérêt, le Comité des travaux historiques et scientifiques au ministère de l'instruction publique de France. Les questions proposées à l'occasion du congrès des sociétés savantes avaient une importance de premier ordre et, pour les résoudre, la section des sciences économiques et sociales demandait la spécialisation des enquêtes. Elle faisait remarquer la facilité, pour un grand nombre de savants, « d'appliquer chacun sur un point particulier l'effort de leur érudition, en le dirigeant avec méthode d'après un plan déterminé. Elle demandait qu'on groupât, sous une forme concrète et vivante, autour d'un seul exemple, une foule de détails précis ».

En résumé, l'étude des salaires nous met en présence de deux méthodes efficaces, essentiellement pratiques et d'une indiscutable valeur : la statistique générale et la statistique spéciale ou monographie. L'une dispose ses enquêtes sur un vaste terrain, en trace les surfaces et dispose les jalons; elle a pour mission d'inventorier les faits, elle les classe avec ordre et par des moyennes habilement déduites, synthétise les résultats généraux. L'autre, ainsi instruite des phénomènes les plus vastes, maîtresse du plan où se dessinent, çà et là, les types « moyens » qu'il lui faut connaître, analyse alors

(1) Quel résultat a-t-on obtenu de l'enquête ordonnée en 1848 par l'Assemblée nationale, sur « la question du travail agricole et industriel? Il est vrai qu'on demandait quels seraient les *moyens d'augmenter la production et d'assurer le développement progressif de la consommation* ».

L'enquête ordonnée le 24 avril 1872 par l'Assemblée nationale sur les conditions du travail en France, et terminée le 2 août 1875, n'a abouti, croyons-nous, qu'à l'intéressant rapport de M. Ducarre. Pour qu'une enquête reussisse, il la faut rigoureusement délimitée dans son objet et surtout bien conduite.

en ses détails la nature intime des objets ou des groupes observés; elle distingue leurs propriétés, scrute leurs caractères essentiels et creuse en profondeur ce que la statistique générale donnait en étendue. Celle-ci se prêterait facilement aux généralisations précipitées; celle-là restreint le champ d'exploration, en resserre les limites et, grâce aux types qui lui sont fournis, n'autorise que des conclusions plus modestes, mais aussi plus exactes (1).

Cette étude attestera une fois encore la solidarité profonde des sciences morales et politiques. Toutes concourent au même but : la connaissance de l'homme et des sociétés. Étudié dans ses droits par le jurisconsulte, dans sa liberté par le moraliste, et par nous dans la satisfaction des besoins impérieux qui le pressent, l'homme offre, comme ouvrier, le champ d'étude le plus vaste et le plus fécond qu'on puisse voir. Les ouvriers, en effet, forment la presque totalité du contingent humain; ils sont partout l'instrument nécessaire de la création des richesses; ils travaillent pour vivre et, tandis qu'ils consomment au lieu même de la production, ils sont entièrement dépendants des mœurs et du milieu social, et réflètent en eux d'une manière saisissante les idées dominantes et l'esprit national. Les descriptions d'Audigane et de Louis Reybaud, les tableaux de Villermé, les monographies de Le Play et de son école, ont marqué, parmi les traits changeants de la vie ouvrière, les caractères impérissables de notre race et, dans l'histoire du travail, l'ouvrier français aura toujours une place à part que lui font son ardeur joyeuse, ses colères passagères, son trop facile découragement. C'est ainsi que bien connaître la vie de l'ouvrier, c'est apprécier la vie de la société elle-même. La question du salaire ouvre les horizons les plus étendus. Elle éclaire ce grand problème de la répartition des biens dont on a dit souvent qu'il dominait la vie de l'homme et l'existence des peuples (2).

## LES CAUSES DE LA VARIATION DES SALAIRES

Les enquêtes privées ou publiques, monographiques ou statistiques qui, depuis cinquante années, ont eu pour objet le salaire des

(1) Voir E. Cheysson, *le Salaire au point de vue statistique, économique et social*, p. 26.

(2) Voir, notamment, Dr Lorenz von Stein, *Die drei Fragen des Grund besitzes und Seiner Zukunft*. Stuttgart, 1881.

ouvriers d'Europe, vous mettent en présence de documents innombrables. Ce serait dépasser les bornes de cette étude que d'en donner ici le classement méthodique. On y verrait que les salaires ont suivi, au dix-neuvième siècle, une hausse constante, et que le prix de la vie n'a certes pas atteint une aussi forte progression (1).

Mais il est un point plus important. Quelles sont les causes qui agissent sur le taux des salaires? Quelle influence exercent, à cet égard, la productivité du travail, l'abondance ou la rareté du capital, le progrès des inventions, les mœurs, les idées, les lois? Voilà bien des questions à résoudre. Je crois, pour ma part, qu'il faut distinguer trois catégories de causes dont l'action sur le taux des salaires est manifeste : il y a des causes *économiques*, des causes *politiques* et des causes *morales*.

## I

Parmi les causes économiques qui agissent sur le taux du salaire, il faut signaler, en première ligne, la productivité du travail de l'ouvrier.

La puissance du travail individuel varie d'homme à homme, de profession à profession, de nation à nation, et d'une période historique à une autre, suivant les idées, les mœurs et l'état social.

Envisagée subjectivement et quant à l'ouvrier, la puissance productive du travail dépend beaucoup des aptitudes naturelles de l'individu. C'est là ce qui constitue une différence très marquée entre les travailleurs des diverses nations. Roscher a eu raison de dire qu'aucun peuple ne surpassera l'Anglais et l'Anglo-Américain pour l'énergie, l'Allemand pour l'exactitude, le Français pour le goût (2). Les besoins physiques n'établissent pas moins de variétés notables. Le minimum de subsistance, qui n'est pas le même pour l'Anglo-Saxon et l'Allemand que pour l'Espagnol et l'Irlandais, devient tout à fait rudimentaire pour le Chinois, ce *Cheap-Celestial* dont on redoute les frugales consommations. L'intelligence et la moralité de l'ouvrier constituent enfin un capital qui, mis en œuvre, lui procure une rémunération d'autant plus forte, qu'il est plus

(1) *Les Salaires au* XIXe *siècle*, par E. Chevalier. *La Question des salaires*, par E. Villey. *Essai sur la théorie du salaire*, par V. Beauregard.

(2) *Principes d'économie politique*, t. I, p. 87.

recherché. Talent naturel, instruction professionnelle, énergie au travail, telles sont les qualités précieuses qui, en tout temps, ont contribué à assurer, aux individus comme aux nations, la supériorité et le bien-être.

L'inégalité des salaires s'observe dans les professions les plus simples et les plus infimes. Chaque métier demande, en effet, des connaissances techniques et un savoir indispensable à la réussite. Tel ouvrier plus actif, plus agile, produit davantage en un temps donné; tel autre produit mieux. Tous deux recevront un salaire plus élevé, eu égard au prix courant du marché.

Si on considère non la personne, mais les circonstances qui agissent sur le travail de l'homme, le salaire subit des variations, suivant les professions, l'organisation des tâches et le mode de rétribution. Je ne signale ici que les causes d'ordre économique : j'examinerai plus loin et en détail les causes politiques et morales.

L'inégalité des salaires suivant les professions atteste que bien des métiers où la tâche est pénible, dangereuse, répugnante même, fournissent une rétribution d'autant plus élevée. Il en est de même pour toute fonction dont l'exercice n'est que momentané ou forcément interrompu. Telle est la condition du portefaix, du cocher de fiacre ou de l'hôtelier des Alpes. La difficulté et le coût de l'apprentissage, les risques et les chances d'insuccès n'accroissent pas moins la rémunération. On peut observer, au contraire, que bien des professions avantageuses n'offrent pas un salaire important, car elles procurent des agréments enviés, comme la chasse, ou qu'elles honorent particulièrement le travailleur.

Ces causes de hausse ou de baisse n'ont cependant rien d'*absolu*, et on ne saurait dire que les inconvénients d'un métier, par exemple, entraînent nécessairement une élévation du salaire. Le gage est souvent des plus bas pour certaines professions misérables, où l'on n'appelle que les derniers ouvriers de l'échelle sociale, chez lesquels ni habileté ni préparation ne sont requises et dont la vie ne court aucun danger. On doit donc se garder de généraliser.

Le rapport normal qui devrait exister entre telle profession et l'offre du travail, se trouve encore modifié par suite de circonstances de fait auxquelles l'ouvrier ne saurait se soustraire. Aux demandes du marché, il opposera fréquemment un refus, si ses goûts, son caractère, ses habitudes, les liens de famille le retiennent au pays natal. Ainsi s'explique l'offre de milliers de bras faite chaque année

l'industrie minière, et le salaire relativement faible payé au travailleur.

L'habile organisation des tâches présente des avantages inappréciables. La division du travail dont Xénophon et Platon signalaient déjà l'importance, l'installation des machines qui favorise la dextérité des ouvriers, la répartition de ceux-ci suivant leurs forces et leurs talents, en un mot la célérité dans l'exécution, qui accroît la quantité des produits comme l'habileté de l'individu en accroît les qualités, tels sont les traits caractéristiques de l'atelier moderne, chez les nations civilisées.

On a fait plus, et pour mieux développer la puissance du travail, on a agi directement sur l'agent producteur. L'expérience comme le bon sens disaient : Stimulez l'intérêt personnel; et l'on s'est mis à l'œuvre. De là sont nés ces modes si divers de rémunérations : salaire à la tâche, primes de tout genre et de formes multiples, participation aux bénéfices enfin, de laquelle on ne cesse de vanter les bienfaits et qui mérite une courte observation.

Je me défierai toujours, pour ma part, d'une institution qu'une sévère philosophie peut justement condamner. Dans toute entreprise, trois facteurs se trouvent en présence : le capital, la direction et la main-d'œuvre. Au capital affère l'intérêt, à la main-d'œuvre le salaire : l'une et l'autre apportent un concours précis, prévu, déterminé. Pour la direction, au contraire, tout est incertitude et *alea*. Tantôt ce sera le succès, tantôt la perte; mille circonstances, dont quelques-unes et des plus importantes sont étrangères à la gestion, rendent très problématiques les résultats. Où donc est le titre rationnel d'une participation de l'ouvrier? Pourquoi lui reconnaître une part de bénéfice, alors qu'on avoue naïvement qu'il n'interviendra pas dans les pertes? La justice ne trouve point son compte à de pareils arrangements. C'est donc une libéralité du patron qu'on ajoute au salaire, une combinaison ingénieuse et philanthropique? Soit. Nous l'acceptons comme telle et dans des cas restreints où la concurrence n'est pas à redouter et où les bénéfices sont probables (1). Même alors voudra-t-on mettre en évidence le chiffre des bénéfices réalisés? Y aura-t-il un droit de contrôle pour l'ouvrier? Si oui, vous entrez dans une voie funeste; si non, vous vous bornez à une gratification, utile sans doute, très louable,

(1) V. Fougerousse, *Patrons et Ouvriers de Paris.*

mais qui n'en reste pas moins une forme exceptionnelle de générosité individuelle.

En voyant le taux du salaire s'élever en même temps que grandit la productivité du travail et augmenté parfois d'une part de bénéfices, on devait songer à l'union plus complète des individus mettant en commun forces, intelligence et capitaux dans un but commun. En effet, la puissance de chacun s'augmentant de la puissance de tous, le résultat devait être fécond. Ce n'était pas une simple participation aux bénéfices, mais le partage même des bénéfices entre les membres de l'association.

Ainsi furent établies, en France, vers 1848, les sociétés de production. On voyait alors, dans un rêve d'avenir, tous les métiers constitués en associations coopératives; le capital fourni par les apports de tous; des gérants nommés par les sociétaires, révocables par eux; une plus grande énergie au travail, des habitudes de tempérance et d'épargne; le bénéfice enfin substitué au salaire; et plus tard, la suppression définitive du patronat. Ni les encouragements de publicistes éminents, ni les faveurs du gouvernement ne firent défaut aux pionniers de l'idée coopérative. Mais on avait trop compté sans les difficultés. Hommes et capitaux manquèrent au succès de la plupart des associations. Il fallait à leur tête des personnages d'élite, éprouvés par une longue expérience; une gérance active, acceptée sans conteste et maîtresse absolue; des capitaux suffisants pour traverser les crises et faire face au chômage.

Ce qu'on doit donc affirmer, c'est que, dans toute nation, le taux élevé du salaire dépend d'abord et avant tout de la puissance productive du travail. Il n'y a pas de loi plus constante dans la répartition de la richesse. Quelle démonstration puissante fournit à l'appui de cette affirmation l'histoire des peuples anciens, où le travail était peu en honneur, et l'observation de bien des nations contemporaines où la civilisation n'a pas pénétré!

Là puissance du travail qui est une des sources du capital est elle-même subordonnée au capital. Je comprends sous ce nom « l'ensemble des richesses produites et destinées à une production future ». L'action du capital sur le taux des salaires est manifeste.

Ce ne sont pas seulement les capitaux matériels qu'il faut considérer, mais leur emploi et leur fécondité. Tel outil qui, actionné

par l'homme, rapporte 100, fournira 1000, si un cours d'eau, habilement conduit, est employé comme force motrice, et la dépense quotidienne sera de beaucoup diminuée. L'utilisation progressive des forces joue ainsi un rôle de plus en plus important et influe sur la destinée des salaires. On peut affirmer que plus la production, servie par l'abondance des capitaux, augmente dans un pays, eu égard à la population, plus les salaires s'élèvent.

Le capital apparaît bien le nerf de l'industrie : c'est lui qui solde les matières premières, les outils et la main-d'œuvre; son importance détermine le chiffre des affaires. Mais entre le capital dont la statistique enregistre chaque année les progrès, et le travail qui seul le met en œuvre, il existe un rapport naturel dont les conditions importent au maintien de la richesse publique. *Il faut que le capital dépasse dans son mouvement ascensionnel le mouvement d'accroissement de la population.* Alors la main-d'œuvre est de plus en plus sollicitée et plus largement rétribuée.

Mais la population ne croît-elle pas plus vite que le capital et ne détruit-elle pas l'effet des causes économiques qui haussent les salaires? Si Malthus a dit vrai, s'il est exact que lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doublant tous les vingt-cinq ans et croît de période en période, selon une progression géométrique; s'il est exact que les moyens de subsistance, dans les conditions les plus favorables à l'industrie ne peuvent jamais augmenter plus rapidement que selon une progression arithmétique; en d'autres termes, si l'accroissement humain est forcément, sauf l'action des obstacles préventifs ou répressifs, supérieur à l'accroissement des biens, il y a pour les sociétés une échéance redoutable.

Heureusement, nos contemporains ne paraissent pas s'en tourmenter outre mesure et ils ont raison. La thèse de l'illustre écrivain manque de preuves. Tel fait isolé comme les famines de l'Irlande ou de l'Inde qui tiennent, en partie, à la pauvreté du sol et aux conditions défectueuses du travail agricole, ne permettent pas de déduire une affirmation aussi catégorique que celle de Malthus. La surabondance de population n'est pas la cause unique de la famine. L'histoire montre plutôt une proportionnalité constante entre les besoins des hommes et les moyens de vivre. Du reste, à mesure que le nombre des travailleurs augmente, la puissance du travail se développe : « Si donc on pouvait imaginer un jour où toutes les

parties du globe seraient habitées, l'homme obtiendrait de la même surface dix fois, cent fois, mille fois plus qu'il n'en recueille aujourd'hui (1). » Notons enfin que l'œuvre de conquête du sol exploitable est bien minime, depuis que les hommes y travaillent. On évalue aujourd'hui à la dixième partie des continents (12 millions de kilomètres carrés) l'étendue des terres cultivées, et, sur la plus grande partie de ce domaine, des populations considérables vivent encore clair-semées, et rien de notre civilisation européenne ne les a pénétrées.

Les observations recueillies depuis cinquante années sur la population attestent que, en Europe et aux États-Unis, le salaire s'est élevé tandis que la population ne cessait de s'accroître. Les deux causes de ce résultat fécond sont la productivité du travail et l'accroissement continu du capital.

Cette thèse générale que plus le capital augmente eu égard à la population, plus le taux du salaire est élevé, reçoit dans la pratique mille consécrations très diverses. Ainsi une guerre déclarée amène au début une hausse des salaires, car elle enlève des bras, en même temps qu'elle emploie à l'outillage de guerre des capitaux considérables; on observe le même résultat pour la construction de grands travaux publics. Au contraire, une année de récolte mauvaise, des spéculations malheureuses, une crise politique, le manque de sécurité, détruisent pour partie le capital ou le retirent de la production régulière; et alors la main-d'œuvre pâtit et diminue ses prétentions.

Ainsi apparaît la solidarité constante du capital et du travail; l'un représente l'effort de la veille, l'autre atteste l'énergie du présent. Loin de se faire concurrence (car la concurrence ne peut exister qu'entre facteurs du même ordre), ils s'allient, se développent, souffrent ou prospèrent ensemble. C'est donc erreur et folie que de les mettre aux prises et de pousser à l'antagonisme, tandis que l'harmonie nous apparaît au fond même de tous les phénomènes économiques.

On a souvent agité et débattu la question de savoir si le salaire se réglait sur le prix courant des subsistances et s'il subissait les

(1) Thiers, *De la propriété*, liv. I, ch. XIV.

oscillations des marchés, s'élevant ou s'abaissant comme les choses nécessaires à la vie. C'est là un point intéressant spécialement les budgets d'ouvriers et les budgets moyens. Le bon sens populaire tient pour l'affirmative. On sait que la vie est plus coûteuse à Paris que dans les plaines du Nord, et plus chère ici que dans les monts des Pyrénées. On sait, en outre, que le salaire est bien plus élevé à Paris qu'en province. Il y aurait donc un rapport et non pas une simple coïncidence entre le prix de la vie et le prix du travail, et le salaire réel serait l'expression de ce rapport qu'il s'agit, pour nous, d'apprécier.

Il faut reconnaître qu'au dix-neuvième siècle, dans une société riche et prospère comme la France, le salaire a augmenté parallèlement aux prix des choses nécessaires à la vie, dépassant de beaucoup le coût minimum du vivre. Celui-ci varie suivant des influences économiques et morales très diverses : les besoins des individus, le caractère de la race et le milieu social jouant toujours un rôle prépondérant. Cependant, en certaines années d'abondance et de bon marché, les ouvriers de l'agriculture n'offrent leurs bras que moyennant un très fort salaire. D'autre part, on a remarqué que dans les temps de disette, la concurrence oblige les ouvriers à se contenter d'un travail à vil prix. Le taux du salaire ne serait donc pas en raison directe du bon marché et de la chèreté des vivres?

La question doit se résoudre par une distinction. Les changements durables, permanents, introduits dans le prix de la vie, mais non les variations passagères, affectent le taux du salaire. A la longue, l'équilibre s'établit forcément. Roscher a dit avec justesse : « L'abaissement du prix des denrées est toujours suivi d'un abaissement dans le taux du salaire, si le cercle des besoins de la classe ouvrière ne s'élargit pas dans la même proportion; de même le renchérissement des vivres doit nécessairement faire monter le salaire, lorsque le taux de ce dernier suffit à peine aux besoins les plus essentiels de l'existence. La transition est douce dans le premier cas et fréquemment accompagnée, dans le second, des crises les plus déplorables (1). »

Le « coût du vivre » agit donc sur le taux du salaire. Il y a entre eux une corrélation générale. Peu à peu, la population se proportionnera aux moyens d'existence; ce ne sera pas sans souffrances et

(1) *Principes d'économie politique*, t. II, p. 50.

sans émigration, comme nous l'avons vu en Irlande. Mais le prix de la vie fixera le taux minimum du salaire, tandis que le taux maximum suivra les fluctuations économiques du moment.

Quelques-uns, dès lors, ont pensé que c'était une grave erreur chez l'ouvrier que de poursuivre la hausse du salaire. Si la rétribution augmente, a-t-on dit, et se maintient ainsi, la demande des objets de consommation s'accroîtra et l'appétit du commerce s'aiguisant, les prix suivront bientôt le mouvement ascensionnel du salaire. Il y aura eu pour les travailleurs un bénéfice momentané et une satisfaction précaire; mais l'équilibre se rétablira dans la suite. Je répondrai que le bénéfice acquis à l'ouvrier, bien que passager, peut améliorer d'une façon notable sa situation en lui facilitant l'épargne. L'élévation du salaire ne lui est pas indifférente, si l'usage qu'il en fait n'est pas défectueux.

L'influence du prix des subsistances sur les salaires existe donc, mais lointaine, moins impérieuse, moins accentuée que la productivité du travail, ou le rapport du capital à la population dont l'action est rapide, immédiate, décisive (1). Ainsi établie, notre thèse ne peut guère souffrir de contradiction. Quant aux causes mêmes de la hausse des prix, elles résident dans l'augmentation des demandes et dans la diminution du pouvoir de l'argent.

## II

Sous le nom de causes politiques qui influent sur le taux des salaires, il faut comprendre les lois et les institutions de gouvernement. Dans toute société organisée, l'action des lois est manifeste. Par elles, l'état politique, économique, civil d'un pays se trouve puissamment modifié.

En face des problèmes sociaux les plus complexes, le législateur s'est toujours cru capable de les résoudre. Il a agi suivant les temps, les lieux et le degré de civilisation, ne pensant jamais qu'il pouvait se tromper, et c'est ainsi que la propriété, le travail, le

(1) Dans les campagnes, lorsque les bras ne trouvent pas toujours un emploi continu, si les salaires sont moins élevés que dans les villes, c'est que les subsistances y coûtent, en général, moins cher que dans les centres populeux; et que, d'autre part, l'ouvrier possède quelque petite terre qui lui assure une partie de ses ressources. Il y aurait mille observations à produire en ce sens.

salaire, l'impôt, ont subi, de tout temps, des règles arbitraires où l'injustice n'a pas eu moins de part que l'erreur.

L'ordre économique dépend naturellement de l'ordre juridique. M. de Laveleye a eu raison de dire que l'économiste « doit connaître à fond le mécanisme du corps social, indiquer les lois et coutumes qui apportent le trouble et décrire l'ordre le plus favorable à la création du bien-être par le travail », mais il a eu tort d'affirmer que l'économie politique est affaire de législation et d'adopter la thèse des socialistes de la chaire (1).

Plusieurs qui traitent aujourd'hui du rôle économique de l'Etat, n'ont devant les yeux que l'organisation contemporaine, organisation compliquée aux rouages multiples et d'une infinie variété. Ils exagèrent la mission du pouvoir et comprennent, comme attributions essentielles, des fonctions accessoires, secondaires et facultatives. Il y a là un véritable danger auquel on n'échappe pas facilement. Cependant le principe est simple. L'Etat est tenu à garantir sécurité et protection, mais il ne doit entreprendre que ce que l'initiative individuelle ou collective ne peut réaliser, ou ne réalise pas entièrement, et il ne doit agir que pour éviter dans l'avenir une intervention plus étendue.

C'est folie d'affirmer que l'individu n'a de valeur que par le devoir qu'il remplit vis-à-vis de la société, par la fonction qu'il occupe dans l'œuvre commune. Ainsi se formule la théorie socialiste. Ce qui est vrai, c'est que l'Etat n'a pas de droits propres et personnels, et que ses droits ne naissent que de ses devoirs. En fait, il aura toujours une tendance naturelle à accroître ses attributions.

Un système d'intervention exagérée est plus nuisible à un pays qu'une guerre désastreuse ou que les crises commerciales et politiques. Du moins, au lendemain de la défaite et de la crise, chacun reprend sa tâche interrompue, les courages se retrempent, les ateliers se rouvrent et, grâce aux besoins indéfinis de nos sociétés modernes, bientôt chacun retrouve, dans la productivité du travail accompli, les moyens d'existence.

Mais lorqu'un faux principe d'intervention inspire les actes du pouvoir et que celui-ci tend à envahir, de plus en plus, le domaine réservé chez tous les peuples libres à l'initiative des citoyens, alors les charges publiques ne cessent d'augmenter, elles frappent injus-

(1) V. *Eléments d'économie politique*, p. 3.

tement et inutilement les forces productives, les énergies privées, et l'on assiste à ce double spectacle de la richesse publique qui diminue tandis que l'impôt ne cesse de s'accroître. On verra comment le salaire subit forcément le contre-coup d'une politique aussi vicieuse.

Pendant des siècles, on a cru que, pour les salaires comme pour la population, comme pour les subsistances, la réglementation officielle était une nécessité politique. En Angleterre jusqu'en 1824, en certains pays d'Allemagne jusqu'à nos jours, et en France d'une manière générale jusqu'en 1791, les gouvernements s'inspiraient de la « *politique des salaires* ». Trois causes me paraissent expliquer cette action abusive : d'abord l'exagération des droits des gouvernants qui se croyaient d'autant plus puissants, qu'ils intervenaient davantage, puis le désir de comprimer les séditions et les mouvements populaires : enfin la volonté de protéger manifestement les maîtres et patrons contre les revendications de l'ouvrier.

On comprend dès lors la « politique des salaires ». Lorsque l'autorité taxait le prix des subsistances, pourquoi n'aurait-elle pas aussi fixé officiellement le prix du travail? Je ferai remarquer du reste que bien souvent les interventions du pouvoir traduisaient d'une manière précise l'état réel du marché. Même aujourd'hui en l'absence d'une concurrence sérieuse, les règlements de l'autorité exercent une heureuse influence. Le voyageur qui traverse les Alpes de l'Oberland bernois ou la Gemmi, et, à Chamonix, les cols de Balme ou de la Tête noire, ne se plaint nullement de la taxe qui l'oblige aussi bien que son guide, son porteur ou son muletier. On objectera que si les naturels abusaient du touriste, celui-ci porterait au loin ses regards et son argent; c'est vrai, en certains cas, mais jusqu'à ce que le lieu soit suffisamment décrié et honni, combien seraient inutilement et injustement rançonnés. Du reste, les taxations de ce genre s'expliquent par des raisons de police et de sécurité; elles sont même nécessaires et très justifiées, lorsque l'État empêche toute concurrence en monopolisant au profit de quelques-uns l'ensemble des services.

A l'heure actuelle, les novateurs hardis qui ont rêvé de refaire une société sur des bases nouvelles, envisagent la « politique des salaires » sous une double forme. Certains demandent un *minimum légal* assigné par l'État au libre cours du salaire. Celui-ci pourrait s'élever au delà suivant les offres et les demandes du marché, mais

il ne devrait pas être inférieur au taux fixé par la loi; sinon, l'Etat ou la commune compenserait, grâce à des subventions, l'écart produit par la concurrence. Certes, il est facile, en un texte de la loi, de méconnaître les règles de la richesse, mais, en fait, une coutume plus forte que le texte remettrait les choses en leur état normal. Prévoyant l'allocation donnée par la commune, le maître diminuerait le taux de la rétribution. Tel fut, en Angleterre, « l'allowance system », régime de subventions accordées par les paroisses, de la fin du dix-huitième siècle jusqu'en 1834, dont Stuart-Mill a dit justement « qu'il diminue d'une main les salaires de tout ce qu'il accorde de l'autre. En effet, les patrons tiennent pour payé tout ce que les ouvriers doivent recevoir de la paroisse et le salaire s'abaisse d'autant. C'est un déplorable usage qui fait tomber dans le paupérisme, non seulement les ouvriers sans ouvrage, mais la population presque tout entière ».

D'autres vont plus loin et demandent la fixation du taux du salaire, par l'État, avec garantie du travail. Louis Blanc a popularisé cette idée qui n'était point la sienne. Déjà la constitution française de 1791 avait dit, article 1er : « Il sera créé et organisé un établissement général de secours publics pour fournir du travail aux pauvres *valides* qui n'auraient pu s'en procurer. » L'article 21 de la constitution de 1793 déclarait que les secours publics sont un *droit* et que la société doit la subsistance aux citoyens malheureux en leur *procurant du travail.*

Plus tard, le gouvernement de 1848, sous l'influence de Lamartine, que charmaient ces rêves de rénovation sociale, organisa les ateliers nationaux dont l'existence éphémère n'a point laissé de traces. Depuis lors, l'idée du droit au travail et de la fixation semble avoir perdu du terrain et elle a été souvent réfutée.

Répartir artificiellement les fruits du travail, réaliser une égalité factice et charger l'Etat de ce soin, tel est le but poursuivi; mais au fond de tous les systèmes socialistes, on retrouve la haine et la négation du droit de propriété. On peut dire avec emphase dans les clubs et les meetings « que la propriété crée l'antagonisme entre les hommes, que le riche devient toujours plus riche et le pauvre toujours plus pauvre, et que l'hérédité maintient cette inégalité »; c'est toujours le mot de Rousseau : « Tout est perdu, si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne. »

Avec de telles affirmations, on enlève les applaudissements des

foules, chez qui la passion a plus de prise que le bon sens, et quand l'économiste leur dira que la richesse, étant le fruit de l'intelligence et du travail, suppose une inégalité de facultés, fondement de toutes les autres, lorsqu'il soutiendra que la propriété est une émanation de la personnalité, qu'elle découle de la nature et des besoins de l'homme et qu'en dehors d'elle, la société ne saurait se concevoir, on ne trouvera rien à répondre, rien, sinon l'insulte ou de vagues déclamations d'un socialisme intransigeant. Mais, pour tout homme impartial, la fixation des salaires par l'État est une atteinte aux droits de la propriété et du travail.

Pour élever le taux des salaires, on a imaginé d'opposer des obstacles légaux à l'accroissement de la population. Tantôt le gouvernement, tantôt les municipalités établissent des règlements restrictifs destinés à limiter la reproduction. Les États allemands en fournissent de nombreux exemples. Souvent, on fixe un âge minimum très élevé, pour pouvoir contracter mariage; il en était ainsi dans le Wurtemberg avant 1875. Parfois, les futurs époux doivent prouver leurs moyens d'existence, tel est le cas, en Saxe et en Bavière.

Est-il besoin d'insister sur l'inefficacité de pareilles mesures? On contrarie l'accomplissement du devoir en ne pouvant diminuer les penchants. Un État ne doit s'opposer à l'accroissement de la population que s'il veut la nourrir. En fait, il favorise les unions illicites et n'a aucune action sur le taux des salaires. Les États allemands en ont donné la preuve.

En dehors des réglementations dont j'ai parlé, les lois contemporaines ont exercé sur le taux des salaires une influence des plus remarquables.

Dès le 2 mars 1791, il était loisible à tout Français de travailler, comme il le voudrait, où il voudrait; aucune entrave n'était mise à l'entrée du métier, aucune entrave dans l'exercice. Lorsqu'en 1804, le code civil eut à régler le contrat du salaire, les rédacteurs obéirent à deux ordres de préoccupations bien distinctes que trahissaient les articles 1780 et 1781. Hostiles au servage, à toute dépendance perpétuelle de l'homme envers un autre, ils déclarèrent « qu'on ne peut engager ses services qu'à temps ou pour une entreprise déterminée ». Maître de sa liberté, l'ouvrier était-il, à l'égard du patron, dans une situation d'égalité complète? Non. Dans l'article 1781, le législateur crut devoir protéger spécialement le patron et décida

que, dans les contestations concernant le salaire, « le maître serait cru sur son affirmation. On alléguait que celui-ci étant beaucoup plus riche que l'ouvrier, avait un intérêt moins grand à trahir la vérité, ce qui devait le rendre digne de foi ». Aujourd'hui la loi civile, très brève en ses dispositions, ne distingue plus entre le maître et l'ouvrier; ils fixent librement le taux du salaire et sont également protégés. L'article 1781 fut abrogé en 1868.

Dans bien des pays, la coutume influe sur le contrat de prestation de travail. On sait que les juristes font peu de cas de la loi non écrite. Cependant, dans les rapports multiples que suscite à tout instant la vie industrielle, elle tient une place considérable et mérite d'intéresser l'économiste.

La coutume agit sur les parties contractantes, sur l'offre et la demande de travail. L'opinion locale, la bienveillance ou la vanité des maîtres, déterminent un salaire plus élevé que ne le fixeraient les causes économiques déjà signalées (1). Dans les travaux de l'agriculture, la coutume est souverainement maîtresse; dans les villes, elle se traduit souvent par des tarifs ou des séries de prix presque invariables. Elle a pour caractère la fixité, et son ancienneté est en général une preuve de sa bonté. La coutume a cela de particulier, que, obligatoire pour tous, elle s'adapte merveilleusement aux diversités provenant du sol, du climat et du régime du travail. Elle est une règle de conduite que l'usage a formée peu à peu et qui, à un moment donné, s'est trouvée être acceptée de tous.

Lorsque les tarifs coutumiers atteignent le taux d'un salaire normal et suffisant, ils écartent les soubresauts qu'occasionne toujours la libre concurrence; si les tarifs sont faibles, ils opposent aux efforts de l'ouvrier une barrière longtemps infranchissable. La coutume a régi pendant des siècles les peuples européens; aujourd'hui elle cède de plus en plus la place au droit écrit, mais elle réglera toujours une foule de rapports qui échappent au législateur et dont le tacite accord des hommes reconnaît la nécessité.

Si la loi civile, si la coutume, en général, favorisent aujourd'hui l'harmonie des rapports entre le capital et le travail, il est d'autres actes législatifs importants et nombreux, qui, sans toucher directement au salaire, tendent à élever peu à peu la situation de l'ouvrier

(1) V. Stuart-Mill, *Principes d'économie politique*, liv. II, ch. XVI, § 7. Roscher, *Principes*, § 170, t. II. *Les ouvriers des Deux-Mondes*, t. II, p. 48.

et à faire de lui l'arbitre de sa destinée. On n'a cessé d'écrire que l'ouvrier était à la discrétion du patron. Or, dans vingt ans, si les projets législatifs qui, dans toute l'Europe, sont présentés et débattus deviennent des actes officiels, c'est le contraire qu'il faudra soutenir, et le capital, malgré sa force naturelle et ses moyens d'actions, sera sous la plus complète dépendance.

Même aujourd'hui, soit en France, soit à l'étranger, il existe une législation dite « ouvrière » qui a modifié profondément la condition du travailleur manuel et qui lui a permis d'exercer sur le taux du salaire une action des plus efficaces.

En France, on connaît la loi du 9 septembre 1848, fixant à douze heures la journée de travail pour l'adulte, et la loi du 16 février 1883 ordonnant l'application du texte de 1848 (1); la loi du 19 mai 1874 qui régit le travail des enfants et des filles mineures employés dans les manufactures, suivie des quatre décrets des 1, 2, 3, 5 mars 1877, qui en facilitent l'exécution (2); la loi du 23 décembre 1874, qui protège les enfants en bas âge (3). Notons surtout la loi importante du 25 mai 1864, qui a reconnu le droit de grève; la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels. Croit-on qu'avec de telles armes les travailleurs ne puissent facilement obtenir une élévation de salaire?

Chose curieuse. C'est l'Angleterre qui entra la première dans la voie de la réglementation du travail. M. le comte de Paris a fait

(1) *Journal officiel*, 17 février 1883.

(2) *Journ. officiel* 7 mars 1877. Le législateur français avait été devancé de longue date dans l'introduction des mesures protectrices pour l'enfance : la Suède a réglé législativement ces questions le 22 décembre 1846; l'Italie, le 20 novembre 1859; l'Autriche, le 14 mai 1869; le Danemarck, le 23 mai 1873; l'Espagne, le 14 juillet 1873; les Pays-Bas, le 19 septembre 1874; la Suisse, le 23 mars 1877; l'Allemagne, le 17 juillet 1878; l'Angleterre, le 17 mai 1878. Ces lois sur le travail des enfants ont quelques points communs qui mettent en lumière la pensée des gouvernements modernes : tels sont l'âge des enfants, la durée du travail, l'instruction des enfants, la police et la salubrité des ateliers, la sanction de la loi.

(3) On peut rapprocher dans le même ordre d'idées les documents très importants qui suivent :

Décret 29 septembre 1379 sur le travail des enfants dans les établissements dangereux, insalubres. — Loi du 11 décembre 1880 (*Officiel*, 12) sur les écoles manuelles d'apprentissage. Décret du 30 juillet 1881 (*Officiel*, 2 août) qui complète la loi. — Décrets du 31 octobre et 3 novembre 1882 (*Officiel*, 11 novembre) sur le travail des enfants et filles mineures dans l'industrie. — Circulaire Waldeck-Rousseau du 25 août 1884 (*Officiel*, 25) sur les syndicats professionnels.

l'historique des lois principales (1). En dehors d'elle, on peut distinguer en Europe deux groupes importants : les peuples d'origine celtique ou latine, comme la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie, dont l'intervention a jusqu'ici été minime; les peuples de race germanique, comme l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, où l'action législative s'est fait très vivement sentir. En Allemagne, c'est le Code industriel ou *Gewerbe Ordn nung* de 1869, amendé neuf fois depuis 1872 et publié, sous sa forme dernière, le 1er juillet 1883; la loi du 15 juin 1883 sur les assurances des ouvriers contre la maladie; la loi du 6 juillet 1884 sur les assurances des ouvriers contre les accidents. En Autriche, la loi en vigueur est la patente impériale de 1859, révisée le 15 mars 1883. En Suisse, on trouve la loi fédérale du 23 octobre 1877, complétée par celle du 25 juin 1881. Les traits marquants de chacune de ces législations ne se ressemblent point. En Allemagne, c'est la consécration de l'idée d'omnipotence et de souveraineté absolue de l'État, même dans le domaine économique et industriel. En Autriche, c'est un essai d'adaptation de l'ancien système corporatif aux exigences de l'industrie moderne. En Suisse, c'est une véritable organisation du travail, faite de toutes pièces, portant à la fois la marque des inspirations les plus sagement humanitaires, et celle des passions haineuses de l'esprit révolutionnaire (2). Partout où l'on porte ses regards, l'action des travailleurs sur le taux des salaires apparaît aujourd'hui plus facile et plus efficace (3).

## III

Les causes économiques dont j'ai parlé, qui dominent le salaire, subissent, elles aussi, des influences diverses : les unes émanent du pouvoir, je viens de les signaler; les autres, purement *morales*, tiennent aux individus qui, à leur tour, exercent sur la répartition et la consommation des richesses une action puissante, d'autant plus remarquable, qu'elle est la résultante de milliers de volontés déterminées vers un but spécial : le bien-être.

Pour l'observateur attentif, la vie de l'ouvrier n'a rien de com-

(1) *De la Situation des ouvriers anglais*, p. 199 et suivantes.

(2) Ch. Lavollée, *les Classes ouvrières en Europe*.

(3) Voir Leroy-Beaulieu, *Essai sur la répartition des richesses*, le remarquable chapitre : De l'influence de la civilisation sur la destinée des salariés. Voir aussi Roscher, *op. cit.*, t. II, § 173 et 174.

plexe, la trame s'en déroule d'une façon normale et régulière. Dans l'hypothèse la plus générale, l'ouvrier a une famille; s'il la quitte, c'est pour le travail : le foyer où il consomme, l'atelier où il gagne, tels sont les deux centres de son activité quotidienne. Au dehors, deux forces s'imposent à lui : l'école dans sa jeunesse, les mœurs et le milieu social dans son âge mûr. C'est ainsi que l'ouvrier subit une quadruple action qui, tantôt salutaire, tantôt délétère, modifie sa condition sociale et contribue, soit à élever, soit à abaisser le taux de son salaire.

En cet ordre d'idées, bien des travaux ont été publiés. Économistes et philosophes ont signalé à l'envi les conditions morales du bien-être. Je ne m'y arrêterai pas spécialement. La cause immédiate de la souffrance, chez les modernes, et en particulier, chez les populations industrielles, provient de la désorganisation des familles, de l'absence de rapports entre patrons et ouvriers, de l'oubli de Dieu et des devoirs essentiels qui n'ont pas été enseignés à l'école et qui sont tenus plus tard pour inutiles. Or la richesse d'un peuple n'est pas indépendante de sa morale, l'une est la condition de l'autre : la prospérité n'est qu'à ce prix.

Arrivé au terme de cette étude, ma pensée se reporte à ces masses ouvrières, séduites par les idéologues, trompées sans cesse dans leurs espérances les plus chères, confiantes dans un avenir social contre lequel protestent et l'expérience et la raison. Que de systèmes élaborés depuis Fourrier, Saint-Simon, Louis Blanc, Proudhon, jusqu'à Lassalle et Karl Marx. Que de pages écrites en pure perte pour demander à l'Etat une répartition artificielle du travail, des salaires et des fortunes, et pour aboutir à une communauté de biens irréalisable. C'est là en effet toute la théorie économique de nos socialistes modernes.

Le salaire a subi dans l'histoire des vicissitudes de tout genre qu'attestent d'étonnantes variations. On a voulu le réglementer, le fixer, l'enchaîner pour ainsi dire, mais en vain : comme la vague, que peut un instant maîtriser le pilote, et qui bientôt se retrouve impétueuse dans le courant un instant refoulé, ainsi le salaire a triomphé des réglementations artificielles, et il a suivi, lui aussi, le cours naturel des choses, plus fort que les lois et que les règlements des cités.

Dans la lutte dirigée depuis cinquante années contre le salariat, il n'y a rien qui surprenne un observateur impartial. Les premiers

maîtres de la science économique ont donné prise à l'erreur, et certaines de leurs affirmations ont servi de bases aux spéculations socialistes. Des misères trop réelles devaient être exploitées, et la grande industrie a été le champ d'attaque habilement choisi. « Les époques de transition sont toujours rudes pour la génération qui les subit : l'essentiel est qu'elles soient fécondes. »

Ma conclusion sera brève. Le salaire est un fait aussi ancien que le monde, aussi nécessaire que le travail, aussi simple et aussi varié que la liberté ingénieuse des hommes. Croire à sa disparition, même éloignée, c'est méconnaître les données de l'expérience et la nature humaine. Lorsque l'on examine les causes de la variation des salaires : *Causes économiques*, *causes politiques*, *causes morales*, dont ce travail a marqué l'importance, on est en droit de dire : depuis un siècle, les causes *économiques* ont élevé les salaires; les causes *politiques* ont, dans leur ensemble, contribué à maintenir cette hausse; seules, les causes d'*ordre moral* ont empêché le peuple ouvrier de bénéficier largement d'un réel accroissement de bien-être.

A. Béchaux,
*Professeur de droit à la Faculté catholique de Lille.*

---

# LE MEXIQUE ET LES ÉTATS-UNIS

## I

**La République mexicaine. — Surface. — Constitution. — Population. — Les diverses branches ou familles indiennes. — Causes de leur dépérissement. — Revenus. — Dépenses. — Chemins de fer. — Télégraphe. — Poste. — Instruction. — Mines. — L'Isthme de Téhuautépec. — Histoire. — Fernando Cortez et la conquête. — Fin de Moctezuma, dernier empereur Azteca. — Les sacrifices humains. — Les vice-rois. — Fin tragique de deux empereurs.**

La République fédérative mexicaine comprend un territoire de 1,920,000 kilomètres carrés, presque quatre fois la surface de la France. Elle compte vingt-sept Etats, cinq vers le nord : Sonora, Chihuahua Coahuila, Nueva Leon, et Tamaulipas; quatre sur le golfe du Mexique : Veracruz, Tabasco, Campêche, Yucatan; sept sur le littoral du Pacifique : Sinaloa, Jalisco, Colima, Michoacan, Guerrero, Oaxaca, Chiapas; onze dans le centre : Durango, Zacatecas, Aguas-Callentes, San Luiz Potosi, Guanajuato, Queretaro, Hidalgo, Mexico, Morelos, Puebla, Tlaxcala. A ces vingt-sept Etats il faut ajouter le district fédéral et le territoire de la basse Californie. Ces Etats sont indépendants et confédérés. Le pouvoir exécutif est confié à un président de la République élu pour quatre ans et entouré de six ministres responsables. Le pouvoir législatif est exercé par le Congrès, composé de deux Chambres : le Sénat et la Chambre des députés. Chaque Etat élit deux sénateurs pour quatre ans; ils se renouvellent par moitié chaque deux ans. Les députés sont élus en raison de 1 par 40,000 habitants et se renouvellent aussi moitié chaque deux ans. Toutes les élections se font par le suffrage universel. La Constitution de 1857, qui régit le pays, commence ainsi : *En el nombre de Dios y con la autoridad del Pueblo Mexicano; los representantes de los diferentes Estados*, etc. Puis vient l'énumération

des droits de l'homme, la définition et distribution des pouvoirs, etc.

Le pouvoir judiciaire est confié à une Cour suprême composée de onze membres élus pour six ans; viennent ensuite les tribunaux de district et de circuit. La noblesse est abolie, les Ordres religieux sont proscrits, l'instruction est laïcisée, l'Eglise est séparée de l'Etat. Les Mexicains ont copié servilement l'œuvre de nos révolutionnaires. Comme nous, ils donnent jusqu'à ce jour le triste spectacle de perpétuelles révolutions, tombant alternativement du despotisme militaire dans l'anarchie. D'après le cens de 1879, la population compte 9,873,670 habitants. Sur ce chiffre, 48 pour 100 sont du sexe masculin et 52 pour 100 du sexe féminin; 19 pour 100 sont Européens ou Espagnols-Américains; 38 pour 100 indigènes ou Indiens! 43 pour 100 de race mêlée.

| | |
|---|---|
| Parmi les indigènes ou Indiens, la branche ou famille mexicaine, compte, membres. . . . . | 1,626,511 |
| La famille Sonorens Opala-Puna. . . . . | 84,000 |
| La branche Guaicura et Cochinii-Laimon.. . . . . | 2,533 |
| La branche Seri. . . . . | 200 |
| La branche Tarasca. . . . . | 23,000 |
| La race ou famille Zoque-Mixe. . . . . | 55,000 |
| La famille Totonaca. . . . . | 90,000 |
| La famille Mixteco-Zapotene. . . . . | 578,000 |
| La famille Matlazinga o Pirinda. . . . . | 5,000 |
| La famille Maya. . . . . | 400,000 |
| La famille Choutal. . . . . | 31,000 |
| La famille Huave. . . . . | 3,800 |
| La famille Apache. . . . . | 10,000 |
| La famille Ottronii. . . . . | 650,000 |
| Total. . . . . | 3,552,044 |

En 1820, ils étaient 3,676,281; ils sont restés presque stationnaires, pendant que la race mêlée a triplé et que l'européenne a augmenté de 69 pour 100.

Plusieurs Mexicains semblent voir la cause de la future disparition de la race indienne dans leur indolence, dans leur mauvais logement et maigre nourriture; mais ceux qui emploient l'Indien savent que lorsqu'il est encouragé, il travaille plus que tout autre, et s'il est mal nourri, c'est qu'il est mal rétribué; s'il est mal logé, c'est que les propriétaires se soucient peu de le loger mieux. En un mot, l'Indien, s'il n'est pas relégué, comme aux Etats-Unis, dans ses

*réservations*, c'est que le propriétaire mexicain préfère l'utiliser et en tirer tout ce qu'il peut, lui donnant le moins possible.

Dans plusieurs Etats, et notamment dans la ville de Mexico, la mortalité excède les naissances. Pour Mexico, on attribue le fait à l'infection de l'air, causé par les égouts de la ville et par les marais des campagnes. Depuis longtemps on propose le drainage de la vallée pour assainir la capitale.

Le revenu, d'après les dernières statistiques que m'a fournies le ministère de Fomento (travaux publics), a été pour le gouvernement fédéral, de 21,936,165 piastres; pour les Etats, de 7,011,962 piastres, soit un total de 28,948,127 piastres (1).

La dépense a été de 20,431,896 piastres pour le gouvernement fédéral, et de 6,825,684 piastres pour les Etats. Soit un total de 27,257,580 piastres.

Pour tous les Etats, la valeur de la propriété urbaine est évaluée à 169,684,376 piastres; la propriété rurale, à 181,873,994 piastres, ce qui fait un total de 351,558,370 piastres.

Les chemins de fer en exploitation comptent 1,055 kilomètres. De plus sont en construction, actuellement, 6,856 kilomètres, et sont concédés ou à l'étude 4,906 kilomètres, soit un total prochain de 12,817 kilomètres.

La subvention de l'Etat pour les diverses lignes varie de 6,000 à 9,000 piastres par kilomètre.

Les lignes télégraphiques atteignent jusqu'à 17,000 kilomètres et ont expédié, dans l'année, 800,000 dépêches qui ont produit 400,000 piastres. La poste expédie 7 millions de lettres et plies par an, et produit 600,000 piastres. L'instruction publique comprend 2 élèves par 100 habitants. Les Etats-Unis ont 17 1/2 élèves par 100 habitants; l'Allemagne, le Danemarck, la Suisse, en ont 15; la France, les Pays-Bas, 13; la Norwège, 12; la Belgique, 11; l'Autriche et l'Espagne, 9; l'Irlande, 8; la Hongrie, 7; l'Italie, 6; la Grèce et la République Argentine, 5; l'Uruguay, 3; le Portugal, 2 1/2, et la Russie, 2. Il n'y a que le Brésil, la Turquie, l'Equateur et le Venezuela, qui en ont moins de 2.

Les mines depuis la découverte du Mexique ont donné plus de 15 milliards de francs. Dans presque tous les États on trouve l'argent, l'or, le cuivre, le plomb; mais, faute de capitaux et d'ini-

(1) La piastre mexicaine vaut environ 4 fr. 50.

tiative, l'exploitation se fait d'une manière imparfaite et primitive. Les quatorze monnaies de la République, depuis 1537 jusqu'à 1880, ont conié pour 3 milliards de piastres d'argent et pour 118 millions de piastres d'or.

On sait que les États-Unis n'ayant pas réussi à se rendre maîtres du canal du Panama, cherchent à le contrecarrer, tantôt en faisant croire qu'ils vont exécuter le canal de Nicaragua, tantôt en publiant qu'ils vont construire un chemin de fer à l'isthme de Tehuantépec pour transporter les vaisseaux d'un océan à l'autre. Le gouvernement mexicain vient, en effet, de concéder à un général américain (1) la construction de ce chemin de fer; mais il doute fort, lui-même, que ce projet se réalise. Rappelons rapidement les principaux faits de l'histoire du Mexique. Il a été conquis par l'Espagnol Fernando Cortez. Son père lui faisait apprendre le latin à l'université de Salamanca, mais le futur guerrier, préférant l'action à ce vieux langage, s'en alla à Naples servir sous Fernandes de Cordoba. En 1511, il accompagna Diego Velasquez à son expédition de Cuba. Là il se fit éleveur de bétail et fut mis en prison par le gouverneur Diego Velasquez pour intrigues d'amour. Il se sauva deux fois, et finit par organiser, pour son propre compte, une expédition au Mexique. Il partit de la Havane le 10 février 1519, avec 508 soldats, 110 hommes d'équipage, 32 arbalétriers, 13 fusilliers, 200 indiens et quelques indiennes pour domestiques. Avec cette armée il devait conquérir un empire de 16 millions d'habitants. Le 12 mars, il arriva à Tabasco et en soumit les Caxiques, à la suite de trois batailles. Les Caxiques lui firent présent de dix jeunes filles dont une nommée Malintzin et baptisée sous le nom de Marina, devint son épouse et sa plus fidèle coopératrice. Elle lui servit d'interprète et fit avorter les diverses conspirations qui le menacèrent. Le jeudi saint, 21 avril 1519, Cortez débarquait à Veracruz. Organisateur aussi bien que militaire, Cortez fit nommer un Ajuntamiento et légaliser son autorité. Les Indiens le reçurent amicalement, et l'informèrent qu'ils étaient tributaires de Montezuma le grand empereur qui régnait à Mexico. Il mit toujours beaucoup de soin à se renseigner sur les choses du pays à mesure qu'il avançait. Ayant appris que Montezuma était en mésintelligence avec Ixtlixochitl, un de ses frères auquel il avait cédé partie du royaume, il profita aussitôt de cette

(1) Dans les deux Amériques, lorsqu'on dit Américain tout court, on désigne toujours un sujet des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

situation, s'allia avec Ixtlixochitl et se dirigea sur Mexico. Montezuma le reçut amicalement. Un personnage mystérieux, blanc, barbu, et vêtu d'une soutane, qui avait prêché aux Mexicains une religion nouvelle, et leur avait appris à mieux cultiver la terre et à extraire les métaux, leur avait prédit que des hommes blancs et barbus, comme lui, viendraient à la suite du temps et se rendraient maîtres de l'empire. Cette tradition, qui se conservait aussi au Pérou, fut cause que Montezuma et les indigènes se soumirent facilement aux Espagnols. Toutefois, Cortez, comme Pizzaro au Pérou, jegea bien de faire l'empereur prisonnier. Il laissa le commandement à Pedro de Alvaredo pour aller combattre Panfilo de Narvaez que le gouverneur de Cuba avait envoyé contre lui.

Au mois de mai, les Mexicains avaient l'habitude de célébrer une grande fête, et demandèrent à Alvaredo la permission de la faire selon l'usage : celui-ci y consentit, à condition qu'ils seraient sans armes; mais pendant qu'ils étaient au temple, dans la nuit, il les fit tous tuer pour les voler. La population se souleva, et chassa les Espagnols. Ceux-ci en se retirant tuèrent le pauvre Montezuma.

Cortez réorganisa avec les Indiens, ses alliés, une armée de vingt-cinq mille hommes et revint sur Mexico qu'il attaqua avec une flottille de bateaux. Cette capitale était alors au milieu d'une lagune, comme Venise. Les Mexicains firent une résistance héroïque et Cortez n'en vint à bout qu'en démolissant les maisons pour remplir les canaux. Le 13 août 1521, il était maître de Mexico. Plus de cent mille personnes périrent dans la bataille. Cortez trouva au Mexique, comme Pizzaro au Pérou, un peuple d'une civilisation avancée, ayant ses monuments, ses temples et ses arts. Il est regrettable que les archives et la plupart des monuments de ces peuples aient été détruits par les premiers missionnaires, comme entachés de paganisme. Nous aurions certainement retrouvé le point de jonction de cette race à la race égyptienne et phénicienne, à laquelle sa civilisation semble empruntée. Tout ce que nous savons, c'est que diverses races s'étaient superposées et que plusieurs dynasties s'étaient succédé. La plus puissante de ces races, celle qui finit par dominer les autres, fut celle des Aztecas. Les premiers habitants les Toltecas avaient une religion simple et naturelle, ils adoraient un Dieu unique et créateur, qu'ils appelaient Tloque Nahuaque, et lui offraient des *copalli :* offrandes d'oiseaux et de fleurs. Les Chi-

chimeas vinrent ensuite et, peuple barbare, ils altérèrent la religion. Enfin les Aztecas, peuple guerrier, imposèrent leur culte. Leurs principales divinités étaient Hiutzilpochtli, dieu de la guerre; Tlaloc, dieu de l'eau; Tezcatlipoca, dieu du ciel; Quetzalcoatl, dieu de l'air; Miclanteuctli dieu de l'année et des herbes; Centeolt, dieu du maïs; Tezcatzoncatl, dieu du pulche; Cuatlicue, déesse des fleurs. Ces dieux étaient représentés en statues de pierre, et on les voit aujourd'hui dans le musée de Mexico.

Les temples consistaient en deux tourelles ou petites chapelles situées au sommet d'une grande pyramide tronquée, construite en adobe; on y montait par un escalier central, ou par un escalier en spirale. Le temple principal de Mexico était consacré au dieu de la guerre, et au Dieu du ciel, et se trouvait sur l'emplacement qui occupe actuellement la cathédrale. Les prêtres chargés du culte étaient couverts d'un manteau; ils portaient d'horribles figures sur les vêtements, avaient les cheveux épars, les mains et le corps souillés de sang. Les offrandes à la divinité n'étaient plus seulement l'encens, les fruits, les fleurs, les oiseaux et les danses, mais surtout les sacrifices humains. Ils avaient lieu en temps de sécheresse ou d'ouragan, avant de se mettre en guerre, au couronnement des rois, etc.

Les victimes étaient les prisonniers de guerre. Arrivés au sommet de la pyramide, on allongeait la victime sur une pierre; le prêtre lui ouvrait la poitrine avec un couteau de ixtli, lui arrachait le cœur qu'il offrait à la divinité et jetait le corps au bas de la pyramide. Le peuple, à la vue du sang, commençait les danses, et chacun continuait à danser jusqu'à sa maison. A la fête du dieu Taloc, on sacrifiait des petits enfants que les mères pauvres vendaient aux prêtres. A la déesse des fleurs, en avril, on n'offrait que des fleurs. Au Dieu du ciel, en mai, on offrait des plumes, des animaux, et des jeunes filles qui se consacraient au service du temple. A la fête du feu, tout le peuple se rendait à la montagne; on sacrifiait une victime humaine et on distribuait le feu nouveau obtenu par le frottement de deux rameaux de bois. En dehors de ces horribles sacrifices humains imposés par la religion, la population aztèque avait des mœurs douces; les mères aimaient les enfants, et les pères leur enseignaient les règles de morale, le respect et l'obéissance. Ils pleuraient longtemps leurs morts et étaient très hospitaliers. Ils cultivaient la terre et exerçaient divers métiers. Les

idiomes étaient nombreux, mais le nahuatl était le plus répandu. Après la conquête, les vice-rois du Mexique ou Nouvelle-Espagne gouvernèrent le pays jusqu'en 1810. Quelques-uns furent bons et capables; la plupart, cruels ou insignifiants. L'histoire, durant cette période, est une suite de conspirations et d'intrigues. Les famines et les pestes se succèdent; les volcans font plusieurs irruptions; les Indiens opprimés se soulèvent de temps en temps. Mexico est inondé à plusieurs reprises. En 1810, Miguel Hidalgo proclame l'indépendance du Mexique et abolit l'esclavage, mais l'Europe ne reconnaît cette indépendance qu'en 1836. En 1822, Iturbide se fait proclamer empereur, et est fusillé deux ans après. En 1864, Maximilien d'Autriche, amené par les troupes francaises, est proclamé empereur; il est fusillé en 1867, et l'Indien Juarez reprend son siège de président de la République. Aujourd'hui, ce siège est occupé par le général Gonzales, et le général Porfirio Diaz est sur les rangs pour la prochaine élection. On le dit honnête et capable, et il est à espérer que, s'inspirant des éternels principes du vrai et du bien, il pourra initier les véritables réformes, inspirer à la classe dirigeante ses devoirs de patronage, relever le peuple de la misère et mettre en honneur l'amour du travail, extirper les intrigues, la *camorra*, le pillage, fermer l'ère des révolutions et ouvrir au pays un ère de paix et de prospérité. Il pourra ainsi développer ses immenses ressources, et prendre rang à côté des peuples prospères. Mais il est temps de reprendre mon journal de voyage.

## II

**Débarquement à Veracrux. — Construction du port. — La ville. — La fièvre jaune. — Départ pour Mexico. — Le chemin de fer. — Orizaba. — Maltratta. — Le Citlaltepelt. — Le pulche. — Mexico. — Les hôtels. — La ville. — La cathédrale. — Les toros. — Les loteries. — Le Paséo.**

C'est le 28 septembre 1883, dans l'après-midi, que l'*Eden* arrive devant Veracrux. Plusieurs navires sont à l'ancre, mais ils ne peuvent débarquer leurs marchandises à cause du mauvais état de la mer. Il n'y a point de port à Veracrux; une compagnie française en construit un en ce moment; il doit être achevé dans l'espace de dix ans, et la compagnie reçoit pour cela 10,000 dollars par semaine que lui paye le gouvernement de la République mexicaine.

La houle vient de leur enlever récemment une partie des travaux.

Vue de la mer, Veracrux offre un bel aspect. A terre, ses rues, larges de 12 mètres, et coupées à angle droit, ses maisons en pierre couvertes en terrasse, ses places, ses églises, la végétation qui l'entoure, en feraient une ville superbe, si on pouvait y trouver la propreté. Mais, faute d'égouts, tous les résidus des maisons s'en vont dans les rues, qui deviennent ainsi des égouts ouverts; les galinassos (vautours noirs) s'y promènent par centaines, disputant aux chiens les balayures. La puanteur m'oblige à porter constamment au nez mon mouchoir imbibé d'eau de Cologne.

Une ville ainsi tenue doit engendrer la peste sous toutes les latitudes. Il y a encore, en effet, une trentaine de cas de fièvre jaune par jour, dont 50 pour 100 mortels. Tant d'incurie n'empêche pas les habitants d'adopter les dernières découvertes; ils ont le téléphone et la lumière électrique. Ils seraient plus avisés s'ils avaient des égouts et des balayeurs.

Je me rends au bureau des diverses compagnies, afin de connaître la date des départs des navires pour Galvestown et la Nouvelle-Orléans. Il n'y a point de départ fixe; les voyages réguliers sont interrompus durant l'épidémie. Tout navire qui arrive d'ici à la Nouvelle-Orléans est tenu à dix jours de quarantaine dans le Mississipi.

Je commence à comprendre que je ne pourrais sortir du Mexique de ce côté, et que je serais obligé de gagner les États-Unis par terre. A l'hôtel, après un mesquin souper, on nous place quatre dans la même chambre. Les lits se composent simplement d'une toile tendue sur laquelle on s'allonge en se couvrant d'un drap de lit. Les sons de la musique nous appellent sur la place; c'est l'heure où la population vient respirer l'air frais de la nuit. De belles Indiennes aux cheveux longs, noirs et lisses, se promènent à côté des dames et demoiselles. Les petites filles font au milieu du jardin des danses et des rondes avec les jeunes garçons; insouciance de jeune âge!

En rentrant, j'aperçois des promeneurs d'un nouveau genre; ce sont des crapauds qui se sentent chez eux dans ces rues immondes. Heureusement que les quatre habitants de la même chambre sont des compagnons de voyage, on peut ainsi prendre gaiement son parti de la situation. Nous fumons pour chasser les odeurs, nous nous aspergeons d'eau de Cologne et nous prenons notre repos. Il ne

sera pas long. A 4 heures du matin, il faut se lever et se préparer pour aller au chemin de fer. Le train part vers 5 heures. Le trajet de l'hôtel à la gare n'est pas long, 10 minutes à peine, mais la pluie est si torrentielle, que bientôt nous sommes trempés jusqu'aux os. Les employés refusent de me laisser prendre ma valise et je ne puis changer de vêtement. Il faut payer son billet 16 piastres et bien des piastres encore pour supplément de bagage, la franchise n'étant que pour 30 livres. Nos vêtements se sécheront au soleil aux fenêtres des wagons et sur la peau. Enfin la locomotive siffle et nous voilà en route. Il y a 422 kilomètres de Veracrux à Mexico, mais cette capitale se trouvant à 2,283 mètres d'altitude, il faudra gravir bien des montagnes. Aux abords de Veracrux, nous voyons encore des dépôts d'immondices de toute sorte, puis viennent les champs ou paissent les bœufs et les cheveaux; la végétation est tropicale. Après avoir traversé une vaste plaine, nous abordons les montagnes et nous marchons de surprise en surprise. Ici, la forêt vierge; là, la profondeur des ravins; plus loin, une cascade féerique; on est enchanté, ravi. Par-ci par-là, des villages à cabanes de chaume perdus dans la forêt. Nous voyons le caféier, la canne à sucre, le maïs, mais le tout assez négligé. On me fait remarquer la hacienda de Potrero qui a 24 kilomètres carrés et qui vient d'être achetée pour 30,000 piastres. Elle pourrait rendre des millions si elle était cultivée avec intelligence, et ne rapporte rien. Les quelques Indiens qui y sèment le maïs qui les fait vivre, paient aux propriétaires une redevance de 10 piastres par an. C'est près de cette hacienda que j'ai vu un vol de sauterelles, parentes de celles d'Égypte. Elles dévastent la terre et ne paient aucune radevance. Les indigènes les aiment peu; mon compagnon en avait pris une pour l'examiner, un Mexicain l'arrache brusquement de ses mains et la met sous ses pieds.

De temps en temps, la locomotive fait entendre un sifflet bruyant. C'est pour mettre en fuite le bétail que le conducteur aperçoit sur la voie. Deux vaches pourtant demeurent immobiles sans se douter du danger; la locomotive les jette au loin hors des rails. Les hommes sont coiffés d'un grand chapeau de feutre ou de paille à larges bords; les femmes portent leur bébé empaqueté dans une couverture derrière le dos. Par un brusque mouvement, les mères les jettent en avant pour leur donner le sein et les rejettent sur le dos de la même manière.

Nous voici à Orizaba, ville la plus importante de l'État de Veracrux. Elle compte 35,000 habitants. De nombreux clochers et coupoles marquent les églises; quelques cheminées révèlent la présence de la vapeur; on me dit que ce sont des fabriques de sucre et des filatures de coton. Le train continue à s'élever par une pente de 4 pour 100, fait des tours et des détours, traverse des ruisseaux et des ravins. Aux cocotiers succèdent les pins et les chênes. Dans les gares, les femmes ne vous vendent plus la banane et autres fruits tropicaux, mais la poire, le raisin, les figues et les oranges.

Nous atteignons la plaine de Maltratta, bien cultivée, très habitée. De ce point nous apercevons la voie se développant vers des pics inaccessibles, avec des ponts qu'on prendrait pour de légères passerelles. La pente atteint le 6 pour 100 et une nouvelle machine est attelée à la première. A mesure que le train s'élève dans la forêt, la vue sur la plaine devient de plus en plus ravissante. Pour mieux jouir du coup d'œil, je me tiens sur la plate-forme, bientôt nous passons sur divers ponts suspendus à 1000 et 2000 pieds. Cet endroit est appelé Infernillo (petit enfer). Je le recommande aux amateurs d'émotions!

A Altalux, à 1900 mètres d'altitude, je remarque les capucines, les dathuras, les liserons, les roses et toutes les fleurs de nos jardins de Nice.

Enfin, arrivés au sommet a Bocca del Monte, voici la plus grandiose des surprises; à notre droite le Citlaltepelt élève à 19,000 pieds sa cime neigeuse. Ce volcan semble veiller comme un géant à la garde de la vallée de Mexico.

La fraîcheur nous oblige à nous couvrir. A la canne à sucre, au café ont succédé l'orge, l'avoine, le maïs. Un Alsacien employé à la gare est dans le pays depuis notre expédition. Il me prend pour un ingénieur et veut m'intéresser à des mines d'albâtre et à des mines d'argent qu'il prétend avoir découvert.

Bientôt nous rencontrons un embranchement qui va à Pachuca où on exploite de nombreuses mines d'or et d'argent. La plaine est couverte de magnifiques aloès bien alignés, bien cultivés, d'où on extrait le pulche, boisson du pays qui remplace le vin. Lorsque la plante est mûre, vers l'âge de cinq à dix ans, on coupe le centre, et, durant trois à six mois, le vide qui en résulte se remplit tous les matins par la sève des feuilles, de deux à trois litres d'une liqueur appelée *agua miel* ou eau douce. Ce liquide est légèrement

purgatif. Un homme le fait passer dans des outres au moyen d'une espèce de pompe où il fait le vide en aspirant. On le met ensuite à fermenter durant vingt-quatre heures avec un peu de pulche vieux, et on l'expédie à Mexico où il est vendu dans des *pulcherias* qui se trouvent à chaque coin de rue. Les Indiens s'enivrent facilement avec cette boisson et se laissent ensuite aller à toute sorte d'excès et de crimes. Il y a des haciendas (fermes) de pulche qui rapportent jusqu'à 100,000 et 200,000 francs par an. Le chemin de fer fait une recette de plusieurs milliers de francs par jour, seulement par le transport de cette boisson. J'ai voulu la goûter, elle n'a rien de séduisant : sa couleur est celle du petit lait, l'odeur est nauséabonde, le goût révoltant. Pourtant telle est la force de l'habitude, que même les riches du pays l'ont constamment sur la table et la préfèrent au vin.

A Bocca del Monte, dix-huit soldats quittent le train pour rentrer à Veracrux. Dix-huit autres venus de Mexico prennent leur place; c'est l'escorte journalière. Les trains portent souvent de l'argent, soit qu'il provienne des droits de douane perçus à Veracrux, soit qu'il vienne des mines et prenne le chemin de l'Europe.

Malgré ces précautions, le trésor n'a pas toujours pu être préservé. Parfois une entente entre les brigands et des employés du train a fait détacher le wagon contenant l'argent. Il est ainsi resté sur la voie, proie facile aux voleurs; une autre fois, c'est un intrépide qui ayant cloué un filet sous le wagon, et s'y étant suspendu pendant la marche, peut couper les planches, pénétrer dans le wagon et enlever les caisses d'or.

Dans les gares nous trouvons des gendarmes campagnards. Ils portent un vêtement gris, grand chapeau de feutre, carabine, sabre, revolver, et aux reins une ceinture garnie de cartouches en forme d'ornement. Leur selle est toujours ornée du laço traditionnel. On les prendrait pour de redoutables brigands.

La plaine est couverte de fèves, de maïs et d'aloès. Plusieurs laissent pousser la tige de leur fleur semblable à d'immenses asperges. On voit par-ci par-là les vastes constructions des haciendas, et les petits ranchos en terre des cultivateurs. Ils ne pourraient être plus misérables. Enfin, le train arrive à Saint-Jean de Teotihuacan. Là existe encore une de ces grandes pyramides en briques d'adobe, sur lesquelles les Indiens élevaient le petit temple où ils immolaient les prisonniers de guerre. Nous passons aussi

près du sanctuaire de Guadelupe, mais la nuit ne nous permet pas de l'apercevoir. A huit heures nous entrons en gare de Mexico.

La douane ne se contente pas de la visite faite en débarquant à Veracrux; elle visite encore une fois sommairement les effets. Une voiture me conduit à l'hôtel qu'on m'avait indiqué pour le meilleur. Les chambres sont vastes et bien meublées, mais la propreté laisse à désirer. J'en visite une autre et j'y trouve de mauvaises odeurs. Idem dans une troisième et une quatrième. Enfin, à 11 heures du soir, je trouve une chambre propre à l'hôtel Guardiola remis à neuf.

Le 30 septembre, jour de dimanche, le travail est suspendu, les magasins sont fermés; seuls ceux des Français sont ouverts. Tout le monde est endimanché. Les Indiennes couvrent leur tête d'un shall et en rejettent les bouts par derrière en guise de *manta*. Les señores portent leur costume national : grand et lourd chapeau de feutre forme conique et larges bords, garni de grands galons d'or et d'argent; leur veste est en velours avec des boutons d'argent; pantalon ayant en guise de passe-poils une rangée de boutons d'argent; à la ceinture poignard ou plutôt coutelas et revolver. Les señoras ornent la tête d'un voile noir semblable au *pezoto* des dames génoises.

La rareté de l'air à l'altitude de 2,300 mètres rend la respiration difficile; je monte avec peine les escaliers, je me rends à la cathédrale; elle occupe la place de l'ancien temple indien. Ses trois nefs sont séparées par des colonnes en style ionique. La coupole est ornée de fresques. Le maître-autel consiste en une pyramide surchargée d'ornements. Le chœur, dans la nef du centre, clôturé par des balustres en bronze doré, prend une grande partie de l'église. Cette disposition, fort commode pour les officiants, l'est très peu pour les fidèles. Pas de chaises, les dames portent un pliant, le peuple s'assied par terre. La construction de cet édifice a duré un siècle et a coûté 10,000,000 de francs.

Attenante à la cathédrale est une autre église avec laquelle elle communique. On y voit un tableau de la *Sainte Trinité*, dans lequel les figures des trois personnes sont identiques; ce tableau se rencontre dans presque toutes les églises du Mexique. Cette seconde église est en style espagnol, surchargé de sculptures sur la façade et à l'intérieur. Les deux églises sont remplies de fidèles qui assistent dévotement à la messe.

La cathédrale occupe un des côtés de la place principale ou

*plaça de arme*. L'autre côté est occupé par le palais du gouvernement. C'est là que reçoit le président de la République. Le Sénat y tient ses séances, et dans les dépendances il y a les ministères, le musée et la poste. Sur la place joue la musique d'un régiment. Ces bons Indiens exécutent fort bien les symphonies espagnoles et les marches italiennes. En ville, les rues sont larges de 16 mètres environ et se coupent à angle droit; elles changent ordinairement de nom à chaque *quadra* ou bloc. La propreté laisse à désirer. Les maisons sont en pierre ou en briques à un ou deux étages avec *patio*. Quelques-unes sont fort jolies. La ville s'étend sur un espace assez grand et compte environ 200,000 habitants.

Dans l'après-midi, je parcours l'Alameda. Cette promenade ombragée se trouve dans toutes les villes de race espagnole, sur tous les murs on voit les grandes affiches invitant les habitants à la Corrida de Toros. Aujourd'hui ce sont des amateurs, des étudiants en médecine qui tueront les toros, et les demoiselles de la ville couronneront les vainqueurs.

Comment s'étonner qu'une population habituée à de tels spectacles tombe dans la cruauté? Dans la rue, deux enfants, un de dix ans, un de onze ans, s'étaient pris de querelle et se battaient avec férocité. Pensez-vous que la foule se soit souciée de les séparer? Elle prenait plaisir à les agacer et n'a été contente que lorsqu'elle les a vus couverts de sang. Le sang, c'est son émotion de prédilection. Il ne faut pas s'étonner non plus si les querelles se vident souvent par des combats mortels. Le duel est au poignard, et les deux combattants succombent presque toujours au même instant. Une autre plaie des nations de race espagnole est la loterie. Loterie d'État, loteries particulières par l'appât du gain, dépouillent le pauvre peuple des quelques sous nécessaires à son existence. Rien d'étonnant alors que la mortalité excède les naissances et que les 16,000,000 d'Indiens qui peuplaient le pays avant la conquête, soient maintenant réduits à moins de 10,000,000! Au Paséo, promenade publique, je remarque une belle statue équestre en bronze, et plus loin est la statue colossale de Christophe Colomb, flanquée de quatre moines assis aux quatre angles du piédestal. La musique militaire joue sur un kiosque ses plus belles marches, et sous les allées d'eucalyptus défilent les landaux et les calèches où s'étalent les riches toilettes des señoras et des señoritas mexicaines. Les cavaliers caracolent à leur côté; leurs selles remontent sur le devant

en un large pommeau, et en arrière forment un petit dossier; elles sont posées sur une peau de chèvre qui pend des deux côtés sur la croupe du cheval; les rênes sont ornées d'argent, le mors est d'argent massif ainsi que les étriers. Ceux-ci sont garnis d'un cuir qui couvre le soulier, l'abrite de la pluie, et en cas de chute empêche le pied d'être pris. Les éperons en argent massif sont semblables à ceux des chevaliers du moyen âge.

La promenade se prolonge fort loin jusqu'au Castillo de Chapultepec. A gauche, s'élève le volcan d'Améca, actuellement éteint. Je rentre en ville et achève ma journée par une visite au P. Marishal, supérieur des Lazaristes.

## III

**Excursion à la Guadeloupe. — Les faubourgs. — L'armée. — Le sanctuaire. — Les œuvres charitables. — L'administration ecclésiastique. — Les banques. — Le musée. — La pierre du soleil. — La déesse de la terre Coatlicue. — Le dieu des morts Mictlanteuhtli. — Les pierres à jeu de paume. Les chevaliers Aigle et le messager du soleil. — Quetzalcoalt ou le sage mystérieux. — Les inscriptions. — Les urnes funéraires. — Les vierges ou prêtresses. — Manière de marquer le temps. — Le cycle ou Xinhmolpillé. — Chalchinhtlicue déesse de l'eau. — Tlaloc, dieu du tonnerre. — La céramique. — Les bijoux. — L'écriture. — Le Sénat. — Le Conservatoire.**

Le lendemain à la pointe du jour, je me dirige vers la *plaça de Arme*, à la recherche du tramways pour la Guadelupe. C'est de cette place que partent les voitures pour toutes les directions. Il y en a de deux classes, et on les distingue à la couleur. Dans les unes, on paye un réal (12 sous), dans les autres, la moitié de ce prix. A mesure qu'on s'éloigne du centre de la ville, les rues sont moins propres, et les maisons en adobe, ce sont les quartiers du bas peuple; quelques rues ne sont pas pavées. Les églises abondent et les *pulcharias* aussi. Les porteurs d'eau ont deux seaux au bout d'un bâton comme à Venise, mais le plus souvent, ils portent sur le dos et sur la poitrine deux amphores en terre, suspendues à la tête au moyen d'une large courroie de cuir. Les femmes portent sur l'épaule ou sur la tête ces amphores de forme romaine rondes ou longues qui ne peuvent par elles-mêmes tenir debout. Devant les casernes, je remarque de nombreuses femmes portant la nourriture aux soldats leurs maris. Il n'y a pas de conscription au Mexique, le recrutement se fait dans la rue : la police prend et enrôle de force

les sujets qui lui semblent bons; et ces pauvres Indiens, mariés ou non, se trouvent tout à coup soldats sans y penser; rien d'étonnant qu'en cas de guerre, il faille une armée pour garder de tels soldats. En campagne, les femmes précèdent l'armée et préparent la nourriture de leurs maris. Il en est autrement du corps des volontaires qui s'équipent à leurs frais. Le soldat reçoit 2 à 3 réaux par jour; le colonel, 270 piastres par mois; le commandant, 125 piastres; le capitaine, 70 piastres; le lieutenant, 60 piastres par mois.

Au sortir de la ville, je vois un champ de courses et, plus loin, des terrains marécageux. Par-ci par-là, des animaux paissent tranquillement. Plus loin quelques champs de maïs et d'orge. Enfin, après trois quarts d'heure de route sous une allée de poivriers, le tramways arrive au village de Guadelupe, que domine son sanctuaire renommé. La tradition rapporte qu'en décembre de 1531, la sainte Vierge apparut quatre fois dans le Cerro (colline) de Tépéyac à un Indien appelé Juan Diego, et laissa son image imprimée sur sa couverture. De nombreux miracles attirèrent bientôt la foule des Indiens vers cette image. En 1533, elle fut solennellement transportée à Guadeloupe, à l'endroit qu'elle occupe actuellement. Un temple somptueux lui a été élevé. L'extérieur de cet immense édifice, avec ses clochers et sa coupole, est par trop massif; mais l'intérieur, en style corinthien, est de meilleur goût. On y voit quelques beaux tableaux et beaucoup de laides statues. Les ornements blancs et or sont d'un bel effet. L'image miraculeuse au maître-autel est sur fond jaune, répandant des rayons d'or. La sainte Vierge, de grandeur naturelle, debout sur une demi-lune que supporte un ange, tient les mains jointes; sa robe est rouge, son manteau bleu est parsemé d'étoiles d'or. Elle porte sur la tête une couronne d'or. Le regard est bienveillant, l'attitude, celle de la prière. Dans l'église, le chœur a la même disposition que celui de la cathédrale de Mexico, et occupe un grand espace. Les balustrades qui séparent du public sont en argent massif. Lors de la spoliation de l'Église, le gouvernement voulut les enlever, mais les Indiens menacèrent de prendre les armes, car ils aiment leur cher sanctuaire. Je les ai vus en effet arrivant de toute part, priant avec dévotion, à genoux sur le pavé de l'église, et s'en retournant en famille après leur pèlerinage. Les nombreux ex-voto suspendus aux murs du temple indiquent qu'ici comme ailleurs la Mère des miséricordes se plaît par son intercession à préserver des dangers et à répandre le baume de la

consolation dans les cœurs éprouvés. Ici, ce sont des gens sauvés d'un naufrage; là, d'autres échappant à un incendie. Plusieurs dans des chutes dangereuses n'éprouvent aucun mal; un grand nombre reviennent d'une maladie mortelle. Ces tableaux ne brillent pas par le côté artistique; ils sont parfois assez grotesques; mais dans leur simplicité, ils disent bien la foi naïve et la reconnaissance intime de ceux qui les ont déposés.

Après mon pèlerinage, je me rends à un établissement de bains ferrugineux, situé près du village; l'eau est pompée au moyen de l'air chauffé. Rentré en ville, je rends visite à M. Jésus Urpiaga, qui me renseigne sur les œuvres charitables du pays. Il n'est pas rare dans les contrées de race espagnole de trouver chez les hommes le nom de Jésus, comme on trouve chez les femmes, celui d'Incarnation, de Conception, d'Annonciation et d'Assomption.

Il y a quatorze conférences de Saint-Vincent de Paul à Mexico, et une soixantaine dans la République. Elles comprennent ensemble un millier de membres actifs et 500 honoraires. Ils secourent un millier de familles pauvres, visitent les prisons, cathéchisent les enfants, réhabilitent les unions illicites, ensevelissent les cadavres, ouvrent des écoles, recueillent des orphelins. Ils pratiquent ainsi l'essence de la religion qui se réduit à ceci : aimez-vous les uns les autres; faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît. Les jeunes gens ont leur cercle catholique, leur bibliothèque et une petite imprimerie avec leur journal.

Sous le rapport religieux, le Mexique est divisé en 20 diocèses; mais le clergé est insuffisant. Les prêtres disent souvent quatre ou cinq messes par jour. Le dimanche les curés s'en vont de village en village, et reçoivent pour chaque messe une aumône de 5 piastres. Il y a quelques années les biens de l'Église, qui étaient très importants, ont été sequestrés et les Communautés chassées. N'ayant su résister aux dangers de la richesse, elles s'opposaient aux réformes nécessaires que réclamait le Saint-Siège. Plus tard, les Sœurs de la Charité aussi ont été renvoyées en haine de la France. Notre funeste expédition ne nous avait pas suscité les sympathies du pays, mais les Sœurs de Charité ont emporté les regrets de toute la population. Elles faisaient ici ce qu'elles font partout : les œuvres charitables avec simplicité et abnégation. Outre les retraites et exercices spirituels assez fréquents dans ce pays, j'ai remarqué une dévotion fort longue, qui consiste en exercices journaliers et prédications à l'église

durant trente-six jours. Ces exercices sont appelés *el Desagravio* et ne peuvent servir qu'aux désœuvrés. Dans l'après-midi, je fais une visite aux banques. Jusqu'au jour où on aura unifié les monnaies, le voyageur est obligé de changer sa monnaie dans chaque pays. Il y a deux banques ici, une anglaise : la *London bank of Mexico and south America;* l'autre française, sous le nom de *Banco national* de Mexico. Cette dernière, de création récente, est sortie d'un traité passé entre le gouvernement mexicain et la banque Franco-Égyptienne. Le capital social et de 6 millions de piastres avec faculté de le porter à 20,000,000. La banque pourra commencer ses opérations avec 3 millions de piastres. Pour chaque million de piastres en caisse, elle est autorisée à émettre pour 3 millions de billets. La concession est pour trente ans. La banque est obligée à ouvrir au gouvernement un compte courant dont l'intérêt ne pourra être moindre de 4 pour 100, ni supérieur à 6 pour 100 l'an. Le gouvernement pour toutes ses opérations de banque s'oblige, à conditions égales, à donner la préférence à la banque nationale. Le capital de la banque doit être exempt de tout impôt. Elle prête et escompte avec un intérêt d'environ 1 pour 100 par mois.

Le *Nacional Monte de Piedad*, qui prête sur gage au taux de 1 pour 100 par mois, est, lui aussi, autorisé à émettre des billets et à faire des opérations de banque.

Les journaux parlent d'un emprunt de 10 millions de piastres que le gouvernement se propose d'émettre aux États-Unis. L'intérêt serait de 9 pour 100 et l'émission à 80 francs, ce qui porterait l'intérêt à 13 pour 100. Un pays qui ne peut emprunter qu'à ce taux, inspire peu de confiance et n'évite la ruine que par la banqueroute.

Ernest MICHEL.

(*A suivre.*)

# MARIE STUART [1]

Le complot aristocratique monté depuis l'origine par Murray ne se ralentissait pas. Le traître avait réuni, à Dunkeld, Morton et plusieurs seigneurs, sous prétexte de venger la mort du roi; mais dans le but réel de renverser la reine et d'établir, pour le jeune roi, une tutelle protestante.

Plus audacieux, Bothwell voulut s'assurer à la fois de la reine, du jeune roi et du royaume entier. Le 19 avril, il réunit, à la taverne d'un certain Anslie, plusieurs affidés. Quand ils furent suffisamment échauffés par la bonne chère, il leur déclara son intention d'épouser la reine, en ayant soin d'ajouter, pour étouffer tous les scrupules, qu'elle consentait à le joindre à sa fortune. Tous signèrent cet acte sans hésiter, s'engageant à soutenir le comte chacun selon son pouvoir (2).

Quelle que fût son audace, Bothwell n'osait épouser la reine de vive force. Il la pressa de consentir à ce mariage, affirmant que les nobles eux-mêmes lui en avaient fait la proposition : il essuya un refus catégorique (3). Quatre jours après, il enlevait la reine au pont de Foulbriggs et l'enfermait au château de Dunbar. Ceux qui connaissaient la répugnance de la reine à se marier, ameutèrent le peuple pour la défendre; le prévôt, Preston de Craigmillar, un des assassins de Riccio, fit fermer les portes de la ville et pointer les canons sur les amis de Marie Stuart. En même temps, pour calmer les esprits, on répandit dans Édinburgh le bruit que la reine

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1887.

(2) Anderson, I, 107, 113. — Crawfurd's *Mem.*, p. 15, 16. — Keith, f° 381. — Camden, I, 141.

(3) *Les affaires du conte de Boduel*, f° 16. — Instruction à l'évêque de Dumblanc, dans le P. Labanoff, II, 37.

était consentante à tout ce qui se faisait (1). Bothwell et Jane Gordon, sa femme, s'intentèrent aussitôt mutuellement une action en divorce. La reine résistait toujours; pour la vaincre, Bothwell lui montra l'acte signé par une vingtaine de seigneurs, à la taverne d'Anslie. Au risque de mécontenter la noblesse et de s'attirer de nouveaux malheurs, Marie Stuart s'y refusa absolument. De guerre lasse, Bothwell eut recours à la violence : il menaça la reine de la déshonorer; d'autres disent qu'il se porta sur sa personne aux derniers outrages. Une plus longue résistance, noble aux yeux de Dieu, aurait été flétrie aux yeux des hommes par des conséquences ignominieuses. Les portes de Dunbar s'ouvrirent alors. Le 12 avril, Marie s'expliqua devant le conseil privé, composé des principaux partisans du ravisseur; mais ses paroles, quelles qu'elles fussent, ne furent livrées au public que cinq mois plus tard, quand les nobles les eurent lues, examinées et probablement modifiées (2). Deux jours après, Marie signa son contrat de mariage (3). Forcée d'épouser son ravisseur, elle eut la fermeté de faire inscrire cette clause que toute signature donnée par le comte sans son consentement écrit serait non avenue, et elle ne lui donna jamais le titre de roi dont elle avait honoré Darnley (4). Cette attitude mécontente fit craindre aux signataires du lord d'Anslie qu'elle ne les poursuivît plus tard; ils exigèrent par écrit la promesse qu'il ne leur serait rien fait (5).

Le mariage fut lugubre comme une pompe funèbre. Les jours suivants ne ramenèrent point la sérénité. De peur que l'affreux secret de ses crimes ne fût révélé, Bothwell retenait la reine enfermée. Marie avait fléchi sous le malheur; écrasée sous la force, elle n'était pas soumise et elle n'acceptait point les faits accomplis. Les rares personnages politiques qui eurent occasion de la voir quelques jours après son mariage, furent surpris de sa pâleur : une maladie n'aurait pas imprimé sur sa figure des ravages aussi considérables. Le moral était atteint; la reine passait successivement de l'abattement le plus profond à une exaltation qui tenait

(1) Successo di Scotia, dans le P. Labanoff, VII, 317. — Diurnal of occurrente, f° 110. — Anderson, IV, I, 102.

(2) Goodall, II, 243, note.

(3) Ses ennemis en fabriquèrent deux autres.

(4) Teulet, supplém. au P. Labanoff, p. X.

(5) Le texte se trouve dans la collection d'Anderson, I, 111.

du délire; on l'entendit demander un couteau pour se tuer; une autre fois, elle voulut se jeter par la fenêtre (1), tant elle était indignée et comme hors d'elle-même d'avoir été livrée à un homme pareil! Pour s'attirer l'amitié des protestants, Bothwell, possesseur de la reine, usurpa une partie de son autorité et se mit à persécuter les catholiques (2); mais il eut beau faire, il fut, lui aussi, victime de la cabale aristocratique, dont le but invariable était de mettre Murray à la tête des affaires. Les nobles se liguèrent contre lui; pour éviter de tomber entre leurs mains, il quitta Edinburgh et se mit à couvert, avec la reine, derrière les épaisses murailles du château de Borthwick. Ne s'y trouvant pas encore en sûreté, il s'enfuit par une poterne, laissant la reine aux prises avec ceux qui venaient l'insulter. Marie s'esquiva aussi peu de temps après. Elle avait dessein de rentrer à Edinburgh et de ressaisir l'autorité. La fatalité voulut qu'en errant pendant la nuit à travers la campagne, elle allât tomber entre les mains de celui qu'elle fuyait. Marie fut contrainte de le suivre jusqu'à Dunbar (3).

Cette fuite invraisemblable déconcerta les conjurés. Dans l'impossibilité où ils étaient de s'assurer de la personne de Bothwell, ils résolurent de lui enlever l'affection populaire; et quoiqu'ils lui eussent livré la reine, ils l'accusèrent de l'avoir *ravie*, *gardée* et *séduite* pour l'obliger à contracter avec lui un mariage illégal (4). Ainsi la vérité se faisait connaître par la bouche même des coupables. Furieux de voir ses complices se révolter contre lui, Bothwell en vint aux mains avec eux à Carberry-Hill. Peut-être les aurait-il défaits, si Marie n'était passée dans l'armée des lords pour éviter l'effusion du sang. Elle se croyait encore reine, mais elle ne tarda point à s'apercevoir qu'elle n'était pas même une prisonnière de guerre. A peine fut-elle au milieu des séditieux, que des cris de mort retentirent contre elle : « Au feu la prostituée! Au feu l'homicide! » criait une soldatesque impitoyable. La reine essaya de faire tête à l'orage. « Si c'est le sang de votre reine qu'il vous faut », dit-elle à Morton, « prenez-le, je suis ici pour vous l'offrir, il est inutile

(1) Du Croc à Catherine de Médicis, 18 mai, dans le P. de Labanoff, VII, 111. — Melvil's *Memoirs*, f° 180.

(2) Keith, f° 571.

(3) Récit du capitaine d'Inch-Keith. — Miss Strickland III, 307 et suiv.

(4) Le texte de cette proclamation est imprimé dans la collection d'Anderson, I, 181 et suiv.

de chercher d'autre moyen de vengeance (1). » On la ramena dans Edinburgh au milieu des huées les plus outrageantes. Les soldats se faisaient un plaisir de crier que c'était elle qui avait tué Darnley, pour épouser Bothwell. Au lieu de la conduire à Holyrood, les conjurés la menèrent dans la maison du prévôt, leur complice. Le peuple, toutefois, l'aurait délivrée, si, par une dernière illusion, la reine ne lui avait ordonné, d'après le conseil des seigneurs, de rentrer dans le calme. Quand le peuple se fut retiré, Marie fut conduite à Holyrood sous une nombreuse escorte, composée de ses pires ennemis (2).

Bothwell était en fuite, Marie prisonnière, le complot aristocratique touchait à sa fin. Il était facile de les abattre l'un et l'autre. Dans une nouvelle proclamation, les lords s'engageaient à dissoudre le mariage contracté illégalement, à relever leur souveraine de l'*esclavage*, de la *captivité* et de l'*ignominie* qu'elle subissait par le fait de Bothwell et à mettre en sûreté la personne de Jacques VI (3); dans une autre, ils dépeignaient la reine comme amourachée de Bothwell, et, pour la séparer de lui, ils concluaient qu'il fallait l'enfermer au château de Lochleven (4). Une remarque suffit à montrer combien étaient pervers ces premiers disciples de la Réforme, c'est que sur neuf signataires de cet acte abominable, cinq avait opposé leur signature au *bond* d'Anslie, qui livrait Marie à Bothwell (5).

La nuit du 16 au 17 juin, comme Marie était au lit, deux conjurés pénétrèrent dans sa chambre, la contraignirent de se lever, et l'emmenèrent de force, sans lui donner le temps de se vêtir convenablement. Arrivée au bas de l'escalier, elle fut environnée d'un certain nombre de personnes; on la fit montrer à cheval sans lui rien dire, et le cortège se dirigea vers le bord du Forth (6). Résister était inutile; crier, dangereux; tout le monde dormait. Marie fut conduite dans un vieux manoir situé au sein du lac Leven, où elle

(1) Miss Strickland, III, 324.

(2) Malcolm Laing, II, 117 et suiv. — Tytler, III, 255 et suiv. — Miss Strickland, III, ch. XXXV. — Teulet, II, 309 et suiv. — Wiesener, 427 et suiv. — Crawfurd's *Mem.*, 33.

(3) Keith, f° 404-406.

(4) Act for sequestrating the Q. Mtie's person, dans la *Registrum honoris* de Morton, f° 24-26.

(5) Voir, pour le rôle joué par ces divers personnages, mon *Histoire de Marie Stuart*, II, 501 et suiv.

(6) Caussin, dans Jebb, II, 64.

fut confiée à la garde d'une affreuse mégère, qui n'était autre que la mère de Murray, l'ancienne courtisane de Jacques V. On ne pouvait choisir dans tout le royaume une personne plus haineuse. Dès les premiers jours, elle prétendit que Murray était fils légitime de Jacques V, et que Marie Stuart avait usurpé ses droits. « Madame, lui répondit la reine, lord James (Murray) est trop honnête pour dire cela lui-même (1). »

Quand Marie Stuart fut enfermée dans cette prison, ses ennemis la chargèrent de toutes les infamies que pouvait rêver leur imagination féconde. Ils prirent à tâche de la rendre odieuse aux Écossais comme aux étrangers. Lethington se mit à la tête de cette œuvre de diffamation. Après l'avoir avilie, les lords franchirent une deuxième fois le lac, et, le poignard à la main, ils forcèrent la reine à signer son acte d'abdication (2); ils affirmèrent ensuite que cette signature avait été donnée avec plaisir par Marie Stuart, en faveur de son fils (3). Le couronnement de Jacques VI eut lieu quelques jours plus tard, et de la petite île où elle avait été reléguée, la reine captive put entendre les salves joyeuses du canon.

Le complot avait réussi; Murray pouvait paraître. Pour n'être pas soupçonné, ce bâtard ambitieux s'était retiré en France aussitôt après la mort de Darnley. Mais, avant son départ, il avait tracé la ligne de conduite de ses amis, et c'est par son conseil que Marie avait été livrée à Bothwell (4). A son retour, il fut nommé régent du royaume. Tenant à se faire estimer, et aussi à occuper les esprits, il reprit l'enquête sur l'assassinat de Darnley. On épargna les plus coupables pour s'attaquer à des subalternes dont la mort importait peu; on essaya de leur arracher des aveux contre la reine; mais sur le point de périr, ils soutinrent son innocence, accusèrent leurs juges et Murray lui-même fut dénoncé comme instigateur du crime (5). Bothwell s'était réfugiée en Norwège.

Il y avait presqu'un an que Marie était prisonnière, lorsqu'après

(1) Crawfurd's *Mem.* Camden, I, 113. — Sanderson, p. 50.

(2) Blackwood, 572 et suiv. — Teulet, III, 110. — Whitaker. I, V. — Herries' *Mem.*, f° 97. — Stevenson, f°s 253, 255. — Diurnal of occurents, f° 118.

(3) Teulet, II, 330.

(4) Wiesener, 323, note 2.

(5) Anderson, II. — Sir J. Balfour, 1, 343. — Spottiswoode, II, 84. — Chalmers, I. 426. — Cf. pour les textes originaux, mon *Histoire de Marie Stuart.* Dissert. II, part. III.

une première tentative demeurée sans succès, elle parvint à s'enfuir (2 mai 1568). Quelques amis, prévenus la veille, l'attendaient sur les rives du lac. Cette délivrance mystérieuse remua l'Ecosse; les fidèles se levèrent; les conjurés demeurèrent quelque temps frappés de stupeur. Une proclamation royale rejetait comme arraché par la violence l'acte d'abdication signé à Lochleven. Malheureusement, dans l'entourage de Marie, se glissa encore quelque traître. Murray fut averti que la reine allait se retirer à Dumbarton, en attendant que ses troupes fussent réunies. Le régent se porta sur son chemin, et l'assaillit au bas de la colline de Langside. Il remporta une facile victoire (1).

Pour Marie, la bataille insignifiante de Langside était un désastre. Affolée sous le coup, elle se jeta, malgré les prières de ses amis, dans les bras d'Elisabeth. Cette reine perfide lui avait si souvent prodigué le nom de « bonne sœur », que Marie ne pensait pas trouver ailleurs un refuge plus assuré. Elle rencontra en elle une ennemie impitoyable, qui devait la poursuivre jusqu'à la mort. Sous prétexte de justice, Elisabeth traîna devant son tribunal la reine déchue et les usurpateurs. Il s'ensuivit un procès scandaleux. A la sollicitation d'Elisabeth, les lords écossais accusèrent leur reine d'avoir fait assassiner Darnley pour épouser Bothwell. Ils présentèrent contre elle des lettres, et les aveux des pauvres misérables qu'ils avaient fait périr, à l'occasion de cet assassinat. Mais toutes ces pièces, sans exception, étaient fausses ou falsifiées.

Nous avons déjà, dans une dissertation spéciale annexée à notre *Histoire de Marie Stuart*, poursuivi le mensonge dans sa dernière retraite, arraché les masques, et fixé les calomniateurs au pilori de l'opinion publique. Les preuves que nous avons fournies ont été jugées péremptoires, et des ennemis de Marie Stuart sont, depuis cette époque, devenus ses ardents défenseurs. Nous ne pouvons ici résumer ces pages hérissées de citations. Nous n'allons citer que quelques faits. Les conjurés se mirent facilement d'accord sur le plan de diffamation : il fallait confondre Marie Stuart par ses écrits d'abord, ensuite par les aveux des condamnés.

Mais, dans leur étourderie, empressés à nuire, les lords écossais oublièrent de convenir entre eux d'un point important : en quelle

(1) Advertissement d'Escosse, dans Teulet, II, 365. — Birrel's diarey, f° 15. — Keith, f° 477 et suiv.

langue étaient écrites les prétendues lettres adressées à Bothwell? Les partisans de Murray présentèrent les *autographes* EN ÉCOSSAIS, à l'entrevue secrète qui précéda les conférences d'York, et les extraits *textuels* envoyés au ministère anglais étaient également en écossais (1). Au contraire, dans ses instructions au commendataire de Dunfermline, Murray dit que les *autographes* étaient en *français* (2). Les conjurés ne s'entendirent pas même sur le nombre, Murray parle de *huit* autographes saisis, et les commissaires n'en produisirent que *sept*. D'où il résulte qu'il exista en même temps *huit* lettres autographes, en *écossais*, lesquelles se transformèrent pour le besoin de la cause en *sept* lettres *françaises*. Quand cette anomalie eut été remarquée, comme il fallait sortir de ce mauvais pas, on publia que les lettres avaient été écrites partie en écossais, partie en français, puis traduites en latin par Buchanan. Du jour où la critique historique examina l'affaire, cette invention ne se soutint plus, et les ennemis de Marie Stuart furent obligés d'avouer, pour se tirer d'affaire, que les originaux étaient perdus, et que le texte français actuel n'était que la « retraduction de la traduction latine de la traduction écossaise du texte français », c'est-à-dire un texte de quatrième main. Il y eut même une autre lettre autographe, la plus accablante de toutes, que l'on présenta à Kirkaldy, après la bataille de Carberry-Hill, pour le détacher du parti de la reine (3) et qui ne reparut jamais; une autre encore, *autographe aussi* (4) de plus de trois feuilles, où Marie écrivait à Bothwell qu'elle allait ou empoisonner Darnley ou le faire sauter la nuit où se marieraient ses domestiques, *como se hizo*, *comme cela est arrivé*, écrit l'ambassadeur, et Bothwell devait se séparer de sa femme par le divorce ou par le poison. Ces détails sont tirés de la dépêche de l'ambassadeur d'Espagne, à qui Murray avait fait cette confidence. Comment se fait-il que cette lettre n'ait point été présentée aux conférences d'York ni de Westminster? Toutes ces lettres étaient autographes et signées, et la signature disparut dans le voyage d'Ecosse en Angleterre. La fraude était si manifeste, que Murray, dans sa note à Middlemore, regarda le rejet de ces pièces comme

(1) Ils sont reproduits dans Goodall, II, 150 et suiv.
(2) Letteris in French, writen be the quenis awin hand, dans Goodall, II, 87.
(3) Melvil, f° 186. — Keith, f° 403.
(4) Toda de su propria mano, y firmada de su nombre. De Silva à Philippe II, 31 juillet 1567. Arch. de Simancas, Inglat. leg. 819, f° 61.

possible de la part des juges (1). Ces papiers forgés par la haine renfermaient, d'ailleurs, des preuves intrinsèques de falsification, par les détails matériellement faux, qui s'étaient glissés dans la rédaction. Aussi les commissaires de Marie Stuart eurent-ils beau jeu à en contester l'authenticité. Lethington fut publiquement accusé de les avoir écrites, car, dans d'autres affaires, il avait déjà contrefait l'écriture de la reine (2). Dans une audience qu'il eut avec Elisabeth avant qu'il fût question de poursuivre Marie devant les juges anglais, l'ambassadeur d'Espagne parla de ces lettres. Leur fausseté était si manifeste que la reine d'Angleterre ne put s'empêcher d'en faire l'aveu. Elle lui dit qu'elles n'étaient pas véritables, que Lethington avait mal travaillé, et que, si elle le voyait, elle lui en ferait des reproches sérieux (3). Comme Elisabeth avait intérêt à diffamer la reine d'Ecosse, elle laissa plus tard s'ouvrir à ce sujet des débats scandaleux, et fut même, avec le pamphlétaire Buchanan, l'artisan le plus actif de la diffamation.

Pour étayer ces malheureuses lettres, les ennemis de Marie Stuart firent intervenir les témoignages de pauvres misérables punis précédemment comme auteurs du crime. Nicolas Hubert, dit Paris, prétendu porteur des lettres à Bothwell, s'était réfugié en Danemark ; il fut livré à Murray dans le courant d'octobre 1568. On le retint en prison à Edinburgh pendant les conférences de Westminster, sans le confronter avec la reine ; et quand Élisabeth s'avisa de le réclamer, Paris fut pendu ; on lui prêta ensuite tout ce que l'on jugea à propos. Mais, au moins, n'était-il pas permis de lui faire dire des absurdités. Ainsi Paris prétend avoir remis une lettre de Marie Stuart à Bothwell, à Edinburgh : et ce jour-là même Bothwell était dans le Liddesdale, à 70 milles de la capitale (4); ailleurs, il prétend avoir remis à « Monsieur de Skirling », commandant du château, un écrin renfermant des bijoux : et le commandant était alors le comte de Mar. Les contradictions, les inexactitudes, les anachronismes émaillent ces pièces maladroitement composées. La plupart des faits racontés sont, ou rectifiés, ou absolument démentis

(1) It may be that sic letteris... sal be callit indoubt be the juges to be constitute for examination. Dans Goodall, II, 76.

(2) Crawfurd's *Memoirs*, 100. — S. Jebb, 186. — Sanderson, 64.

(3) Que no era verdad, aunque Ledington avia tratado mal esto, y que si ella le viese, le diria algunas palabras que no le harian buen gusto. De Silva à Philippe II, 21 juillet 1567. Arch. de Simancas. Inglat. leg, 816, f° 42.

(4) *Confession de Paris*, p. 94; — Journal de Murray. Anderson, II, 272.

par les documents contemporains les plus sérieux. Loin de charger la reine, les victimes du machiavélisme des nobles protestèrent, en mourant, de la complète innocence de Marie Stuart. Dix-sept membres de la noblesse écossaise attestèrent par écrit que, sur le point de rendre l'âme, les condamnés « déclarèrent en tout temps, que la reine était innocente (1) ». Une dépêche diplomatique, adressée en Italie, confirme ce témoignage, et ajoute : « Tout le royaume d'Écosse en est témoin, et cet événement a mis entièrement hors de doute l'innocence de Sa Majesté (2). » Les mêmes documents affirment que les cris de ceux que l'on pendait, dénonçaient Murray et ses amis comme les auteurs du meurtre.

Les conférences aboutirent à cette déclaration que « ni Murray ni son parti n'avaient suffisamment prouvé ce qu'ils avaient avancé contre leur souveraine, pour que la reine d'Angleterre pût concevoir ou prendre une mauvaise opinion de sa bonne sœur, en quoi que ce soit (3) ». Mais le temps, plus fort que les hommes, se chargea de rendre plus manifeste encore l'innocence de la reine d'Écosse. Le premier de ses juges, le duc de Norfolk, s'attache à elle et meurt à cause d'elle, à Londres; Lethington, le premier des accusateurs, va mourir en combattant pour elle en Écosse; J. Balfour, rédacteur du *bond* d'assassinat, reconnaît ses torts et se rattache, en 1576, au parti de la reine; la comtesse de Lennox, après la mort de son mari, reconnaît également son erreur et ne sait comment la réparer; Bothwell mourant, atteste, devant des témoins venus exprès pour entendre sa déposition, que Marie Stuart est innocente des crimes dont on l'a accusée; enfin, par un retour de justice, Morton, le plus ardent persécuteur de Marie, meurt sur l'échafaud, convaincu d'avoir trempé dans l'assassinat de son roi (4).

Élisabeth aurait dû, après la sentence de non-lieu rendue par la cour royale, remettre Marie en liberté; sa jalousie, comme femme, et sa haine de sectaire la poussèrent à de plus grandes rigueurs. Marie avait un moyen bien simple de conserver son trône et sa vie, c'était de renier le catholicisme et d'embrasser la Réforme. La noble fille des Stuarts et des Guises s'y refusa constamment : la mort

(1) Goodall, II, 359.

(2) Cosa che ha interamente posta la innocenza di Sua Maesta fuor d'ogni dubio. Successo della Regina et regno di Scotia, dans le P. Labanoff, VII, 322.

(3) The form of the answer gevin to the Erle of Murray. —Goodall, II, 30[illegible].

(4) Cf. pour tous ces détails, mon *Histoire de Marie Stuart*.

plutôt que l'apostasie, tel est le cri qui s'échappe à tout instant de ses lèvres.

Il n'entre pas dans notre cadre de raconter les événements qui traversèrent encore sa malheureuse existence. Nous n'avons ici qu'à donner la raison du mouvement qui s'opère en faveur de la béatification de Marie Stuart. On a vu qu'aucune des calomnies inventées par la haine ne se soutient devant la critique, il nous reste à pénétrer dans la vie intime de la reine pour étudier ses sentiments religieux. Au moment où ses ennemis déchiraient sa réputation à York et à Westminster, elle écrivait : « Je suis prête à faire telle amende honorable qu'on croira nécessaire, pour que tous les princes catholiques du monde soient convaincus que je suis une fille obéissante, soumise et dévouée de la sainte Église catholique romaine, dans la foi de laquelle je veux vivre et mourir (1). » Elle confirme cette résolution dans d'autres lettres adressées à don Guzman de Silva, ou à don Guerrau de Espès (2). Lorsqu'elle était flétrie des imputations les plus ignominieuses, elle écrivait : « Puisque la volonté de Dieu a été de m'envoyer une affliction sur l'autre, il ne me reste qu'à me consoler, en le suppliant de m'accorder la patience dont j'ai besoin (3). » C'est surtout dans l'adversité que l'on connaît les sentiments. Il est facile de dire que l'on veut vivre en bon chrétien, mais il est plus difficile de le faire quand on est emprisonné contre tout droit, menacé chaque jour dans son honneur, ses prérogatives ou sa vie, lorsqu'on voit enfin cette sorte de fatalité sous laquelle on succombe, frapper autour de soi ses meilleurs amis, ses uniques défenseurs. L'infortune aigrit le caractère, et quand une mère, comme l'était Marie Stuart, joignait à ses afflictions personnelles, celles de savoir le jeune prince aux mains des meurtriers de son père, il y avait de quoi se désespérer et douter de la Providence divine. Si Marie déploya au sein du malheur une patience et un courage si héroïque, elle le dut à ses sentiments religieux. Quand Élisabeth lui enlevait les serviteurs fidèles qui partageaient sa captivité, malgré son chagrin, elle avait encore la force de les consoler : « Mes fidelles et bons serviteurs », leur écrivait-elle, « veu qu'il a esté le plaisir de

(1) Marie Stuart à Philippe II, 30 novembre 1568, dans le prince Labanoff, II, 237.

(2) Dans le supplément de Teulet, p. 266, 289, 291, 300.

(3) Marie Stuart à don Francis d'Alava, 30 novembre 1568, dans le prince Labanoff, II, 343.

Dieu me visitter avec tant d'adversité, et maintenant avec cet emprisonnement estroit et bannissement de vous, mes serviteurs, d'auprès de moy, je rends grâce au mesme Dieu qui m'a donné force et patience de l'endurer, et prie ce bon Dieu qu'il vous veuille faire pareille grâce et que vous vous consolliés, puisque votre bannissement est pour le bon servisse qu'avés faict à moy, vostre princesse et maistresse. Je vous recommande la foy en laquelle vous avés esté baptisés et enseignés en ma compaignie, ayant souvenance que, hors de l'arche de Noé, il n'i a point de salut... Secondement, je vous commande que vous viviés en amitié et saincte charité les uns avec les aultres, et supporter les imperfections les uns avec les aultres; et maintenant, estants séparés de moy, aydés-vous mutuellement des moyens et grâces que Dieu vous a donnés (1). »

Comme si les malheurs publics ne suffisaient pas, on accablait la prisonnière de tracasseries journalières. « Je suis enfermée dedans ma chambre », écrivait-elle, « de laquelle l'on me veult encore boucher les fenestres et faire ung faux huys à y pouvoir entrer quand je seray endormie; et ne doibt estre plus permys à mes gens d'y venir, sinon à quelques valets, et le reste de mes serviteurs me seront ostés (2). » On se serait demandé pourquoi Élisabeth s'était abaissée à ces mesquines taquineries, si les recherches des historiens n'avaient mis hors de doute ce fait horrible, qu'Élisabeth avait poussé un individu à faire la cour à Marie Stuart, pour diffamer ensuite cette rivale qui l'offusquait, même du fond de sa prison. Au lieu de maudire cette reine infâme qui la persécutait contre le droit des gens, Marie abaissait sa fierté naturelle au point de la prier. Elle avait l'âme trop élevée pour l'entretenir de futilités; ce qu'elle lui demandait, c'était d'avoir un prêtre catholique « pour me consoller », disait-elle, « et solliciter de mon dewoir », et ensuite de correspondre avec son fils à lettres ouvertes, pour « lui ramentevoir sa triste mère et de son dewoir vers Dieu (3) ». A l'occasion de la conjuration de Norfolk et de la Saint-Barthélemy, le gouvernement anglais s'occupa plus activement que jamais à diffamer Marie Stuart, afin de préparer l'opinion à sa mort. L'évêque de Londres demanda publiquement qu'elle fût tuée, pour complicité tacite aux massacres

(1) Marie Stuart à ses serviteurs, 18 septembre 1871, dans le prince Labanoff, III, 378-382.

(2) Marie Stuart à La Mothe-Fénelon, 7 novembre. Labanoff, III, 392 et suiv.

(3) Marie Stuart à Elisabeth, 29 octobre. Prince de Labanoff. III, 389.

du 24 août (1). L'affaire fut sérieusement discutée, et Killigrew fut envoyé en Écosse pour la préparer, « car on ne serait jamais en sûreté tant qu'elle existerait *ici* ou *là* (2) ». Il ne s'agissait de rien moins que de remettre la reine aux lords écossais, à la condition qu'ils lui ôteraient la vie d'une manière ou d'une autre. Morton consentit à tuer la reine, le comte de Mar s'y opposa d'abord et finit par y adhérer. La mort du comte de Mar et l'élection de Morton à la régence firent échouer le projet. Le réformateur John Knox était favorable au crime (3).

Marie soupçonna ce noir projet; mais depuis longtemps elle avait pris l'habitude de tout accepter de la main de Dieu, et la mort même commençait à lui montrer des horizons plus beaux que le spectacle des infamies dont elle était l'innocente victime. A propos de la mort de cardinal de Lorraine, elle écrivait à l'archevêque de Glasgow : « Dieu soyt loué qu'il ne m'envoie affliction qu'il ne m'ait jusques icy donné la grâce de supporter. Bien que je ne puisse, au premier moment, commander ni empescher ces yeux de plorer, si es-se que la longueur de mes adversités m'a appris d'espérer consolation de tous mes maulx en une meilleure vie (4). » — « Je suis en tel état », écrivait-elle encore, « que je désire avoyr la liberté d'aller servir Dieu en vie privée et quicter tout ce que j'ay, et vous jure, mon Dieu, que sans la crierie des pauvres catholicques qui n'ont espoir qu'en moy, je ne seroys jamais royne ni douairière (5). » Dans un testament qu'elle fit au printemps de l'année 1577, elle priait Dieu de pardonner à ses ennemis (6). Quelque danger qu'il y eût pour sa vie, elle était satisfaite, puisque c'était la volonté de Dieu qu'elle souffrît. Elle ne vivait plus que pour Dieu et pour son fils : « Difficilement serois-je persuadée de changer l'estat où j'ai vécu depuis ma viduité », écrivait-elle, « n'ayant ma liberté si chère ny mon contentement particulier en telle recommandation que les réductions de ceste isle à l'Église catholique, et la conservation de mes droits pour mon filz, quy sont les deux points pour quy je

(1) Ellis, Bishop Sandys to L. Burghley, II, III, 25.

(2) Secret Instructions, dans Murdin, fos 224, 225. — A. Disputation betwixt a Politicke and a Histor, etc. M.S. Univers, d'Edinburgh.

(3) Tytler, III, 352. — Labanoff, IV, 63, note.

(4) Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow, 20 février 1575, dans le prince Labanoff, IV, 266.

(5) La même au même, *ibid.*, IV, 180, 181.

(6) Dans le prince Labanoff, IV, 353.

désire vivre, et suis contente de souffrir le traictement que je reçoy en ceste captivité (1). » — « Que m'importe la terre! » criait-elle; « je ne désire que le soulagement et l'accroissement de l'Église catholique; je ne veux que le rétablissement et la prospérité de la foi, surtout dans cette île. Pour l'obtenir, je donnerais ma vie, je souffrirais tous les tourments du monde. Mon bonheur, ma consolation serait de quitter pour elle les misères de cette vallée de larmes. » Et encore : « Mes souffrances continuelles m'ont appris à dédaigner le monde pour ne chercher le remède à mes maux qu'en Jésus-Christ, mon Sauveur. Il m'a montré le chemin en allant au Calvaire; je le suivrai, puissé-je par là le suivre jusqu'au ciel (2). »

Jamais ce calme n'abandonna la reine martyre. On aurait bien souhaité, à Londres, de pouvoir l'envelopper dans quelque conspiration; sa patience non moins que sa prudence la préservèrent constamment du piège. Dans la dure prison de Tutbury, elle parut aussi résignée qu'à Wingfield. Chaque jour, la persécution qui moissonnait les catholiques, s'abattait sourdement sur Marie Stuart. On aurait voulu la faire périr peu à peu sous l'étreinte de la misère ou de la maladie, pour éviter les récriminations. Il est impossible de lire les lettres qu'elle écrivait à cette époque, sans éprouver de l'indignation : c'était un martyre de chaque instant (3).

Comme elle ne mourait pas assez vite, on l'engloba dans un complot monté par la police anglaise. La conspiration de Babington servit de prétexte pour la traîner devant les tribunaux. Elle fut condamnée sans avoir été convaincue (4). Dès 1572, les protestants avaient demandé sa mort, parce que la religion *the defence of the church of God*, courait des dangers à cause d'elle (5). Dans son féroce emportement, l'évêque de Londres, Sandys, s'écriait : *Ipsa est nostri fundi calamitas!* C'était, sous une autre forme, le *Delenda Carthago*. Ces idées furent constamment agitées pendant quinze ans, et quand la reine fut condamnée, le *warrant* d'exécution portait que Marie était condamnée à mort « tant à cause de l'Évangile et vraye religion de Christ que pour la paix et tranquillité de

(1) Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow, 6 novembre, dans le prince Labanoff, v, 4, 8, 9.

(2) Marie Stuart au Dr Allen, 3 août 1577, et au P. Edmond, 21 novembre 1588. Dans le P. Labanoff, iv, 375, v, 72.

(3) Cf. Les extraits cités dans mon *Histoire de Marie Stuart*, ii, 75 et suiv.

(4) Cf. pour toute cette affaire, mon *Histoire de Marie Stuart*, ii, 460-485.

(5) A. Politicke disputatione, f° 23, 31.

l'Estat (1) ». Dans sa lettre à Pawlet, gardien de Marie Stuart, le ministre d'État, Walsingham, conseillait d'expédier sans bruit la reine d'Écosse, parce que 1° Élisabeth ne serait pas en sûreté tant que Marie Stuart serait en vie; 2° parce que la raison religieuse exigeait sa mort. Il ne dit pas que Marie Stuart ait été convaincue (2). Quand le comte de Kent signifia à Marie sa condamnation, il eut la brutalité de lui dire que sa vie aurait été la perte de la Réforme, tandis que sa mort en serait la vie (3).

Du moment où Marie Stuart comparut devant ses juges, elle ne se fit aucune allusion sur son sort. Quand la sentence eut été prononcée, elle écrivit à Élisabeth, pour lui demander seulement deux choses : que sa mort fût publique et que son corps fût porté en France et inhumé en terre sainte (4). A Mendoça, l'ambassadeur d'Espagne, elle écrivit : « Pour le moins, vous pouvez assurer et louer Dieu pour moi que, par sa grâce, j'ai eu le cœur de recevoir cette très injuste sentence des hérétiques, avec contentement, pour l'heur que j'estime que ce m'est de répandre mon sang à la requête des ennemis de son Église (5). » A son cousin le duc de Guise, elle disait : « Louez-en Dieu, car j'estois inutile au monde en la cause de Dieu et de son Église, estant en l'estat où j'estois; et espère que ma mort témoignera ma constance en la foy, et promptitude de mourir pour le maintien et restauration de l'Église catholique en cette infortunée isle... A Dieu en soit la gloire! (6). »

Lorsqu'on vint l'avertir qu'il fallait mourir le lendemain, la reine d'Écosse fit le signe de la croix : « Loué soit Dieu », dit-elle, « de l'heureuse nouvelle que vous m'apportez; je n'en pouvais recevoir de meilleure, puisque je vais quitter ce monde où j'ai tant souffert, et que je meurs pour la foi apostolique, catholique et romaine. »

Le lecteur pourra voir, s'il le désire, dans mon *Histoire de Marie Stuart*, comment la reine d'Écosse souffrit ce généreux martyre. Aucune mort, dans les temps anciens ou modernes, n'a été plus

(1) Dans Jebb, II, 613.

(2) Samuel Jebb, 407. — Mackenzie, III, 340.

(3) Tua vita exitium erit nostræ religionis, ut contra tuum exitium ejusdem erit vita. (Camden, 490.)

(4) Marie Stuart à Elisabeth, dans Caussin, II, 91. et dans le prince Labanoff, VI, 444.

(5) Marie Stuart a Mendoza, 23 novembre 1586, dans le prince Labanoff, VI, 458.

(6) Marie Stuart au duc de Guise, *ibid.*, VI.

calme, plus douce, plus ferme, plus héroïque. Si les bassesses avilissent l'humanité, une mort glorieuse la rehausse, et, à la vue de ce spectacle, on a meilleure opinion de soi-même. Comme ce serait une mutilation de transcrire en abrégé les péripéties émouvantes de ce lugubre drame, nous ne pouvons qu'ajouter ces trois mots d'un historien allemand : *Interfecerunt sanctam Dei.* « Ils ont assassiné la sainte de Dieu (1). »

On attribua aussitôt des miracles à la reine martyre, et plusieurs catholiques furent condamnés à mort pour avoir tenté de violer son tombeau dans le but de se procurer des reliques (2).

« Cecy est véritable que le XXIX janvier, qui estoit dimanche, huit jours devant son exécution, la nuit, entre minuit et une heure, apparut au firmament une grande flame de feu esclairante soudainement sur la fenêtre de la chambre de la royne et donna grande lueur, retournant par trois fois là, et sy ne s'apparut en nulle part dudict chasteau que là. Cette lumière estoit si claire que l'on eust peu ayséement lire et escrire à la lueur, chose qui estonna fort, et mit en crainte les gardes qui estoient appointez pour veiller sous cette fenêtre, comme ils ont tous déposé (3). »

Il y a dix-huit ans, nous écrivions à Edinburgh même : « Au risque de m'exposer à la risée des esprits forts, je dois informer le lecteur que des contemporains ont attribué des miracles à la martyre catholique. Un jour, je l'espère, Rome s'occupera de cette question ; alors, amis et ennemis, chacun sera appelé à fournir ses preuves. » C'est une consolation pour nous aujourd'hui, après avoir essuyé tant de déboires dans notre lutte pour Marie Stuart, de voir un homme de la valeur de Mgr Smith, prendre en main la cause de l'héroïque martyre.

J.-A. Petit.

(1) Eytzinger. M.S. Brit. Mus. Cop. f° 96.
(2) Annali di Sisto V. Arch. du Capit. Cop., f° 18, v°.
(3) Le vray rapport de l'exécution, etc., dans Teulet, IV, 163.

# THOMAS MORUS

## I

En parcourant les fastes séculaires de l'histoire de l'Église, on est singulièrement frappé de l'opportunité providentielle de ses décisions, en matière de dogmes et de canonisation. Chaque fois que la société chrétienne est mise en péril par quelque hérésie ou quelque attaque directe à une loi divine, pierre fondamentale de tout l'édifice social, Dieu inspire à son Église et à son auguste Chef, non seulement une décision dogmatique, obligeant tout le peuple catholique, mais il lui suscite encore au ciel un puissant protecteur, ayant lutté et souffert sur la terre, pour rendre témoignage de sa Foi. A l'heure voulue et marquée par la Providence, l'Église place ce confesseur de la Foi sur les autels.

En ce siècle de révolte, de doute et de rationalisme, Pie IX, de sainte et glorieuse mémoire, n'a-t-il proclamé, aux applaudissements enthousiastes de l'univers chrétien, le dogme de l'Immaculée Conception et celui de l'Infaillibilité venant affirmer une fois de plus le privilège de Pierre, que tant de docteurs et de pharisiens attaquaient avec plus de violence et de haine que les indifférents et les schismatiques. En notre siècle de progrès et de jouissances effrénées, toujours inassouvies, est-ce un potentat que l'Eglise place sur les autels, et auquel elle prodigue ses hommages et ses louanges? Non, c'est l'apôtre de la pauvreté volontaire, c'est Benoît-Joseph Labre, qu'elle proclame saint et dont elle établit le culte. A-t-il brillé par le génie, la grandeur, la fortune, la puissance, ce paladin errant de la pauvreté sainte, ce pèlerin de la Foi et de la Charité, s'en allant, de par le monde, faire légende de la pauvreté, et

vivre et mourir sur le tombeau des saints apôtres Pierre et Paul.

Trouvant l'Église invincible, l'enfer veut donc saper tous les fondements de son roc inébranlable; aussi le démon s'attaque-t-il à la famille chrétienne, née du Christ qui a élevé le mariage à la dignité du sacrement. On a déjà enlevé l'enfant à l'Église pour le faire élever sans Dieu, dans les écoles dont on a banni le crucifix et le catéchisme, ce résumé de doctrine admirable dans sa brièveté et sa simplicité. Mais l'âme de l'enfant gardait encore, malgré tout, un reflet chrétien, grâce à sa mère dont le mariage avait été béni à l'église et qui faisait couler sur son front innocent l'eau sainte du baptême. Aux heures de détresse et d'abandon, la mère, joignant les mains, priait avec son enfant et s'adressait à Marie, la mère des douleurs, et souvent, bien souvent, le père, coupable et repentant, revenait au devoir, à la famille, et par là même à Dieu.

L'indissolubilité du mariage protégeait donc l'homme contre sa propre instabilité et était la sauvegarde de la mère et de l'enfant. De prime abord, la loi humaine, hypocrite et menteuse, ne créa que le mariage civil, sorte de contrat sanctionné par le magistrat; puis la loi accorda la validité et la primauté à ce contrat; si bien que les catholiques sous prétexte de liberté de conscience, y sont assujettis, comme les païens, les Juifs et les hérétiques, et sous peine de s'exposer ainsi que les ministres du culte, à toutes les rigueurs de la loi, ils doivent comparaître d'abord à l'hôtel de ville, devant le premier venu, ceint des trois couleurs, qui les unit devant les hommes. Mais comme tout acte ou contrat humain est soumis aux vicissitudes de notre nature capricieuse et changeante, il est donc révocable à volonté, et Napoléon, cette glorification de l'orgueil, de l'ambition, de la Révolution triomphante, inscrivit le divorce dans le code qui porte son nom et même le fit asseoir sur son trône, comptant léguer, au fils de l'adultère légal, la couronne de Charlemagne et de saint Louis. La Restauration, infidèle à sa mission, s'entoura des fils de la Révolution, et l'on vit les régicides et les apostats entourer et gouverner les héritiers du Roi-martyr, les fils aînés de l'Église. Le divorce toutefois fut effacé de nos codes; mais, par une singulière anomalie, le mariage civil y subsista avec force de loi, au lieu de n'être qu'une simple formalité bureaucratique, un enregistrement obligé, subordonné toutefois à la sanction religieuse.

La Révolution, appuyée sur la libre pensée et la franc-maçonnerie, a de nouveau rétabli le divorce, et s'attaqué au mariage chrétien,

qui est d'institution divine. Au Paradis terrestre, Dieu ayant créé l'homme à son image et à sa ressemblance, l'ayant animé d'un souffle immortel et divin, lui donne une compagne qui est *la chair de sa chair*, et qui lui est unie pour l'éternité. Ève entraîne son mari et, par lui, l'humanité tout entière dans l'abîme. Ils s'en vont tous deux, dépouillés de leurs prérogatives royales, humiliés, pauvres, nus, misérables, errer ensemble sur la terre désolée et y commencer, à travers les siècles, la douloureuse épopée de l'humanité souffrante. Adam ne brise pas la chaîne qui le rive à sa trop séduisante compagne, qui a perdu à jamais sa lignée. Le mariage, béni et sanctionné par Dieu, garde sa force, et nos premiers parents restent unis sur la terre, dans les limbes et dans ce ciel où le Christ, tant désiré, les introduit après deux mille ans d'attente!

A la venue du Christ, les passions les plus honteuses, les vices les plus dégradants se partageaient l'empire du monde.

La faiblesse était opprimée, la femme et l'enfant subissant le joug le plus dur, le plus odieux. Les Romains avaient réduit l'univers en un triste esclavage, forçant les hommes les plus braves à s'entre-tuer pour le plaisir des Césars et de la vile multitude. Le Peuple-Roi ne respectant ni la pudeur, ni l'innocence, souillant les âmes et les corps des enfants et des femmes, et proclamant le divorce pour les fils dégénérés de ces Romains illustres et de ces austères matrones qui furent la force et la puissance de l'antique cité de Romulus et de Numa Pompilius. Le christianisme, en montant sur le trône des Césars, ne peut rendre au Peuple-Roi sa force et sa vertu; et les sénateurs corrompus, comme la plèbe avilie, résistèrent seuls à la morale libératrice de l'Evangile.

Dès que le Christ eut rendu le dernier soupir et, triomphant de la mort, sortit glorieux du tombeau, des Romains, témoins de ce grand miracle, crurent à sa divinité et saluèrent en Lui, ce Libérateur des peuples, attendu depuis deux mille ans et annoncé par les livres sibyllins. La Bonne Nouvelle fut portée à Rome par les centurions et les soldats, comme par les tribuns militaires. Aussi quand Pierre vint prendre, au nom de son Maître, possession de la ville aux sept collines, ce fut le palais du sénateur Pudens qui le reçut, et devint la première église du Christ dans la capitale de l'univers. Alors apparut, aux yeux ravis des anges, des peuples et des nations, un spectacle merveilleux : Pierre et Paul subjuguant les dominateurs du monde. Patriciens et patriciennes qui ont gardé

en leurs cœurs quelques étincelles des antiques vertus, tous ceux qui soupirent après une réhabilitation de la fange qui menace de les submerger, tous adhèrent à cette nouvelle croyance, qui condamne la licence de leur vie, la volupté immonde, l'abus des richesses, du despotisme et de l'esclavage. L'âme romaine, dégagée de tous les liens odieux de la luxure, de la débauche, de la sensualité, aspire au sacrifice, au martyre.

C'est alors que l'on voit ces patriciennes couronnées de roses rejeter avec dégoût la coupe des vins généreux qu'elles approchaient de leurs lèvres, se vêtir du cilice et de la haire, prendre, comme leur esclave, le costume de la vierge chrétienne, se glisser à la faveur des ombres de la nuit dans le maison de sainte Pudentienne ou dans les catacombes, pour marcher ensuite au supplice. Cécile, la fille de cette race glorieuse des Cœcilii, va être l'ange du mariage chrétien; au lieu de quelques jours d'un bonheur fugitif, elle donne à son époux une gloire immortelle, une félicité sans mélange. Le palais des empereurs se remplit de chrétiens, comme le Sénat, le Forum et les camps. Si l'on a pu dire avec raison que les Apôtres, armés d'une croix de bois, se sont élancés à la conquête du monde païen, on ne doit pas oublier que les soldats romains furent partout les pionniers du christianisme. Cette loi cependant devait sembler dure à ce peuple de Lucullus, à ces sybarites qu'une feuille de rose blessait; à ces hommes, à ces femmes, fatigués, jusqu'à la satiété, d'honneurs et de plaisirs. L'Évangile répondait aux inspirations des âmes. Dieu, sommet de tout l'édifice, source, principe et but de notre amour, de notre respect; ensuite l'amour de la famille; non, ses liens sacrés ne sont point rompus, les premiers chrétiens honorent et aiment leurs parents et leurs maîtres, et rendent à César ce qui appartient à César; il y a désormais réciprocité de devoirs et d'obligations, les parents chrétiens, en contractent vis-à-vis de leurs enfants, de leurs serviteurs, de leurs esclaves. Désormais le mariage n'est plus une union libre, sanctionnée par la loi, qui peut délier des nœuds devenus trop lourds. Le mariage, élevé par le Christ à la dignité de sacrement, est si bien regardé comme indissoluble, que la mort même ne semble pas le rompre; l'Église s'associe les saintes veuves, pour se former une phalange de l'aumône et la charité, secondant les diacres et les prêtres, pénétrant dans les prisons et remplissant les solitudes. Pouvons-nous les nommer toutes, qui, comme Lucine, Félicité, Symphorose,

Marcelle et Paule, sont mêlées à l'histoire de l'Église naissante. Rome ne fut pas seule appelée à l'apostolat des nations; la race gauloise, qui plus d'une fois avait fait trembler Rome altière, va encore lui disputer l'étendard de la Foi et les palmes du martyre. Ce peuple, longtemps renfermé dans ses forêts de chênes, avait gardé les mœurs pures, la fidélité conjugale; l'adultère était puni de mort, et les Gaulois appelaient leurs femmes au conseil et au combat. Leur religion même, sombre et farouche, ennoblit la femme d'un prisme singulier : la druidesse ceint l'auréole de la virginité, elle est barde et prophétesse, étudie les gloires de la patrie, la grandeur des guerriers et l'espoir des nations, puisque, dans la forêt des Carnutes, elle garde l'image de la Vierge qui doit enfanter le Libérateur du genre humain. Au contact des Romains, les Gaulois ont perdu, il est vrai, leurs vertus premières. Les mœurs se sont altérées, car Rome a transporté dans les Gaules son luxe, sa licence, avec ses combats de gladiateurs et ses amphithéâtres, arrosés bientôt du sang des chrétiens; car druides et druidesses, traqués comme des bêtes fauves dans leurs sombres forêts, fiers Gaulois et nobles Gauloises, courbés sous un joug honteux, ont cherché en Dieu le salut et la paix. Ils ont reçu les envoyés de Pierre et de Paul, et du sud à l'est, du nord à l'ouest, s'est répandue la bonne Nouvelle, et le sang des martyrs engendre de nouveaux chrétiens.

Bientôt les Barbares envahissent l'Occident, se répandant comme un flot dévastateur sur les superbes cités, les riches campagnes, détruisant à plaisir palais et villas, cirques et théâtres, et faisant périr des millions d'hommes et de femmes; détruisant commerce, industrie, sciences, arts et civilisation. Ces Romains dégénérés, expiant leurs crimes et périssant sur les routes et les chemins, traqués comme des bêtes fauves par ces fléaux de Dieu, qui ne respectent, comme Alaric et Attila, que le Pontife sacré. Mais de toutes ces ruines sanglantes sort une génération nouvelle; le sang des Barbares se mêle à celui des vaincus et dans les Gaules surtout, le peuple franc, baptisé à Reims avec Clovis, son roi, va devenir le soldat du Christ. Clotilde, guidée par saint Remy et les évêques, n'a qu'une pensée, qu'un désir : convertir son mari et son peuple. Elle y parvient et, aux vertus de ses rois, à leur union sainte, la France doit le plus beau fleuron de son riche diadème : *Fille aînée de l'Église!*

Mais le baptême n'avait pu éteindre le feu des passions et nous

voyons les papes, les évêques et le clergé, lutter et souffrir le martyre, pour défendre la sainteté du mariage chrétien et en faire respecter, par les Barbares, l'unité et l'indissolubilité. Frappée dans sa sève par le ver rongeur du vice immonde, cette race mérovingienne décline bientôt; énervée et sans force, elle abdique ses droits qu'elle transmet à une branche plus pure. Et les fils des saint Arnould, des sainte Begge, de Pépin d'Herstall sont nos glorieux Pépin le Bref et Charlemagne, défenseurs de l'Église, fondateurs du pouvoir temporel des papes, destructeurs du paganisme et de l'hérésie en Occident. Hélas! leurs descendants sont aussi bientôt condamnés à servir de triste exemple aux générations futures. Les fils de Louis le Débonnaire ont porté sur leur père une main sacrilège, et Dieu a rejeté de sa face ces fils impies et parjures.

Un illustre rejeton de Pépin d'Herstall et de Plectrude perpétue leurs vertus; Robert le Fort, brave et vaillant, meurt en combattant les Normands; son fils, héritier de sa vaillance, sauve Paris assiégé, et son petit-fils, Hugues Capet, proclamé roi à Noyon, juin 987, ceint cette couronne glorieuse, que lui, l'oint du Seigneur, transmet à sa postérité, qui donne à la France huit siècles de gloire et de grandeur. Maintes fois encore, comme avec Philippe Ier et Philippe-Auguste, l'Église eut à lutter pour faire respecter les lois du mariage; car c'est vers l'auguste vieillard du Vatican que, du fond des cloîtres ou des cachots, tendent leurs mains suppliantes ces pauvres femmes dédaignées et répudiées. Elles sont étrangères, comme Ingelburge, et ne trouvent pas un chevalier pour rompre une lance en leur faveur; mais l'Église s'interpose entre le tyran et la victime et compte une victoire de plus.

En Allemagne aussi, les luttes sont longues et fréquentes; ces rudes et grossiers Germains ne souffrent pas d'obstacle à leurs passions; mais ils doivent reconnaître que la tiare et la croix dominent les sceptres et les diadèmes, et les orgueilleux Hohenstauffen viennent courber dans la poussière leur front altier et s'humilier aux pieds de saint Grégoire VII. En Italie, en Espagne et en Portugal, comme à Naples, rois et seigneurs comprennent qu'il est un pouvoir au-dessus du leur, et que la loi divine l'emporte sur toutes les lois, les volontés et les caprices des hommes. Et malgré les luttes sanglantes du grand schisme d'Occident et de la guerre de Cent ans, la suzeraineté spirituelle de la Papauté garde son pouvoir et son prestige; bien des nations tiennent à honneur de se proclamer ses

vassales, et leurs souverains sont les Féaux de Rome et font hommage de leurs États au Représentant du Christ, au Chef visible de l'Église.

L'empire grec avait consommé son schisme, après avoir eu le triste privilège d'enfanter toutes les hérésies. Peuple, noblesse et clergé se montrent sourds et rebelles à toutes les supplications, à tous les appels du Pasteur des peuples. Dieu, irrité de tant de vices et d'orgueil, livre alors les Grecs aux musulmans, comme il avait jadis chargé les Barbares de châtier la Rome des Césars. Et des siècles de larmes, de misères sans nom et d'esclavage honteux, vont servir d'expiation à tout un peuple. La race anglo-saxonne semble avoir eu le triste héritage des schismes et des hérésies. Au commencement du seizième siècle, un homme, sorti de la milice sacrée, lève contre Rome l'étendard de la révolte; de sa voix puissante, ce nouveau Lucifer soulève les peuples et les rois, et les livre sans défense à leurs passions les plus viles, les plus grossières. Il jette en pâture à leur cupidité, à leur soif de l'or et des richesses, les biens de l'Eglise et des abbayes. Mais la spoliation ne suffit pas pour pervertir l'Allemagne, il faut enlever tout frein aux passions déchaînées; le mariage n'est plus un sacrement et le divorce et la polygamie entrent dans les mœurs et dans la loi. La France aussi est menacée par l'erreur triomphante, le sang coule à torrents; la Fille aînée de l'Église sort de la lutte, mutilée et meurtrie, mais fidèle à ses croyances; après que la royauté coupable eut, par ses malheurs, expié ses prostitutions et ses adultères et que le règne de Louis XIII eut préparé les grandeurs du siècle de Louis XIV.

Hélas! ce roi si grand ne sut pas commander à ses passions et offensa la Majesté divine, en faisant ses maîtresses les égales de la reine, son épouse, et en légitimant les fruits d'illicites amours.

Le châtiment fut terrible, car, avant de mourir, il vit l'ennemi envahir l'héritage de saint Louis, et, mourant, il ne put léguer qu'à un faible enfant, débile héritier d'une grande race, son trône et son sceptre; fils et petits-fils, son orgueil et son espoir, l'avaient précédé dans la tombe. Et cet enfant, Louis le Bien-Aimé, espoir de l'Église et de la France, que deviendra-t-il? Jetons un voile sur ses turpitudes, dont il n'est pas seul coupable; ceux qui devaient être ses guides et ses modèles, le pervertirent à plaisir et lui inoculèrent, à lui et à son peuple, le funeste virus de la débauche, qui devait amener l'athéisme, la dépravation des mœurs et des consciences et

amener fatalement la Révolution qui dressa, en pleine place Louis XV, l'échafaud de Louis XVI, le plus pieux et le plus vertueux de nos rois depuis saint Louis, son ancêtre.

Donc le terrible hérésiarque du seizième siècle est aussi le père de la franc-maçonnerie, du philosophisme athée du dix-huitième siècle et de la révolution française, qui de suite adopta le divorce, que Napoléon Ier inscrivit dans le code qui porte son nom, ne comprenant pas qu'il condamnait ainsi sa race à la stérilité et proscrivait son fils.

Luther, à son début, ne fut sérieusement combattu que par un roi, Henri VIII d'Angleterre, car tous les autres souverains et princes furent plus ou moins complices du moine apostat. Henri VIII se fit un honneur de défendre l'Église, dont il était vassal, puisque de temps immémorial, la piété des rois de l'île des Saints en avait fait hommage à la Chaire de saint Pierre. Henri VIII prit la plume et réfuta les erreurs de l'hérésiarque saxon; le Pape l'honora même du titre de Défenseur de la Foi. Non content de cet écrit, le roi d'Angleterre proscrivit la prétendue Réforme de ses États et promulgua contre les luthériens les lois les plus sévères. Tout faisait donc espérer que l'île des Saints serait préservée du funeste poison et resterait fermée à l'erreur. Mais, hélas! elle allait être perdue par celui-là même qui avait juré de la défendre. Et, spectacle douloureux, on vit, sauf de rares et nobles exceptions, le peuple, la noblesse et même le clergé, suivre le roi dans son schisme, preuve de la vénalité des consciences et de la lâcheté de tout une nation. On se demande comment tout put descendre à un tel degré d'avilissement, chez ces descendants des fiers et valeureux Normands et des braves et orgueilleux Anglo-Saxons. Quel terrible exemple de l'effet des passions sur les peuples et les individus; quand le sens moral est émoussé, le sentiment religieux faiblit, la dignité humaine se perd; l'homme sensuel, grossier, prime la domination de l'âme et de la conscience. La race anglo-saxonne avait acquis une triste célébrite par son amour désordonné des plaisirs de la table, et Walter-Scott lui-même, qui s'est fait le barde des vaincus, est obligé de reconnaître que c'est en partie ce qui causa la ruine des Anglo-Saxons et facilita la victoire des Normands. Malheureusement les vainqueurs n'adoptèrent que trop facilement les mœurs des vaincus. Les fils et les successeurs de Guillaume le Conquérant y joignirent la violence, l'orgueil et le despotisme le plus tyrannique. La vie de

Guillaume le Roux, de Henri Beauclerc, comme celle de Henri II et de ses fils, n'est qu'une longue suite de crimes. Ces vassaux de l'Église romaine ne craignent point de porter une main criminelle sur les moines et les évêques. Si Lanfranc et saint Anselme avaient été persécutés par les fils de Guillaume, saint Thomas Becket, qui occupait saintement et glorieusement le siège primatial de Cantorbéry, fut lâchement et traîtreusement assassiné à l'instigation de Henri II. L'illustration de Richard Cœur de Lion, aux croisades, éblouit nos yeux, toujours épris de gloire et de chevalerie, et nous fait oublier les crimes qui ont flétri sa vie. Quant à son frère, Jean-sans-Terre, il fut un triste résumé de tous les vices; sans courage et sans énergie, il persécuta le clergé et les hommes. Il inventa pour eux d'horribles supplices.

Nous ne pouvons dans ce cadre restreint retracer la vie de tous les rois d'Angleterre, ni de leurs luttes avec la France qui durèrent cent vingt-cinq ans. Cette guerre a laissé trop de traces sanglantes dans notre histoire pour être oubliée, et Calais, Poitiers, Azincourt font encore battre nos cœurs, comme dans notre nouvelle lutte séculaire avec l'Allemagne, ces trois étapes douloureuses de la défaite qui se nomment Leipzig, Waterloo et Sedan.

Cette longue guerre ne porta pas bonheur à l'Angleterre, déchirée par les factions et les partis, détruisant toute fidélité à Dieu et au roi. Ce fut surtout la guerre des Deux-Roses, entre York et Lancastre, qui épuisa la sève la plus noble et la plus généreuse de la nation, en faisant couler des flots de sang sur les champs de bataille et les échafauds. Henri VII monta enfin sur le trône et commença la lignée des Tudor. Par son mariage avec Élisabeth d'York, il réunit en lui, et transmit à son fils Henri VIII, les droits des Deux-Roses, ou des familles d'York et de Lancastre. Henri VIII, né en 1491, monta sur le trône le 22 avril 1509. Il n'était que le second fils de Henri VII, mais son frère Arthur mourut en 1502. Ce jeune roi de dix-huit ans fut accueilli avec enthousiasme par les Anglais, fatigués de l'avarice et des exactions de son père. En montant sur le trône, Henri épousa la veuve de son frère, Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint. Cette union avec une princesse vertueuse, qui semblait promettre le bonheur du roi et de la nation, allait être l'origine ou plutôt le prétexte d'un schisme désastreux et de la perte de tant d'âmes.

## II

Tous les hérésiarques qui ont fait école et produit de cruels déchirements dans l'Église en étaient sortis et avaient appartenu à la milice sacrée, comme Arius, Photius, Huss et Jérôme de Prague, Luther et Calvin, pour ne parler que des plus tristement célèbres. Tous ces apostats, inspirés par l'ambition, la luxure et l'orgueil, s'étaient de prime abord attaqués à quelque vérité fondamentale de l'Église, à quelque dogme sacré, et, de chute en chute, de trahison en trahison, en étaient venus à rejeter le *Credo* et le Décalogue, à dénaturer l'Évangile au gré de leurs caprices. Pour s'assurer le secours des princes et des peuples, ces faux docteurs avaient brisé, détruit à plaisir toutes les lois saintes de la religion et de la morale pour enlever tout frein et toute entrave aux passions humaines. Mais le schisme d'Angleterre ne suit pas les mêmes errements; Henri VIII prétend rester orthodoxe; il n'attaque aucune vérité. Non, avec la ruse et l'astuce qui le distinguent, il demande au Pape de prononcer le divorce, car des scrupules lui sont venus, après dix-huit ans d'une heureuse union avec une épouse vertueuse. Le pape Jules II aurait outrepassé ses droits en donnant, en 1503, les dispenses pour procéder au mariage de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, veuve de son frère Arthur. Il ne réfléchit pas que si Jules II aurait outrepassé ses droits en accordant ces dispenses, Clément VII a encore moins le droit et le pouvoir de briser cette union et de permettre un nouveau mariage. Car c'est pour satisfaire une passion adultère et incestueuse que ce roi en appelle à Rome. Deux hommes vont être les suppôts de l'enfer et seconder le roi dans ses projets immoraux et impies : Thomas Cromwell et Cranmer. A leur instigation, Henri prend le titre de protecteur et chef suprême de l'Église et du clergé d'Angleterre. Cranmer, devenu archevêque de Cantorbéry, prononce le divorce avec Catherine et consacre la nouvelle alliance avec Anne de Boleyn. Clément VII excommunie le roi et proclame encore une fois l'indissolubilité du mariage.

Voilà la cause noble et sainte de l'anglicanisme, né des passions criminelles d'un roi incestueux et d'une courtisane. Mais ce qui frappe et émeut le plus douloureusemennt dans ce schisme, c'est la lâcheté du parlement qui sanctionne tous les actes du roi, abolit plus de six cents monastères, dont les biens furent confisqués au

profit du trésor. Le cardinal Wolsey, qui n'avait que trop encouragé les vices et le despotisme de son maître, mourut à temps pour éviter la disgrâce du roi et peut-être même l'échafaud. Les évêques, hélas! eurent l'indigne faiblesse de prêter serment au roi, chef de l'Église anglicane. Le seul évêque de Rochester, Fisher, sut, malgré son âge, affronter la persécution et la mort; son noble exemple fut suivi par Thomas Morus, chancelier du royaume, dont nous allons esquisser la vie, puisque son culte vient d'être officiellement reconnu. La cupidité de Henri VIII et de ses créatures, non rassasiée par les biens des abbayes, des hôpitaux et des pauvres, s'en prit encore aux trésors des églises, dépouillant les châsses et les reliquaires des saints de l'or et des pierreries dont les avait enrichis la piété de tant de générations chrétiennes. Non content de ces spoliations sacrilèges, le Parlement adopta le fameux Bill, nommé avec raison le *Statut de sang*.

La dégradation morale des évêques est un fait douloureux et incontestable; s'ils avaient su imiter la généreuse énergie des moines, de leurs prieurs et abbés, qui périrent martyrs de la foi, ils eussent pu arrêter le tyran et sauver l'Angleterre du schisme et de l'apostasie. L'épiscopat anglais ne fut pas à la hauteur de sa mission et a laissé une mémoire justement abhorrée et méprisée.

## III

Thomas Morus naquit à Londres en 1480 ou 81. Son père, Jean Morus, avait les mœurs austères de l'ancienne magistrature. Il donna à son fils le nom du grand patron de l'Angleterre, saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbréy, sans se douter que l'enfant, devenu à son tour chancelier d'un autre roi Henri, serait également et méchamment mis à mort, pour avoir voulu servir et défendre la religion et la justice. Ayant perdu de bonne heure sa vertueuse mère, Thomas fut confié à de saints religieux qui prirent soin de son enfance et développèrent en sa jeune âme l'amour de Dieu et du prochain. Plus tard, l'enfant, dont on avait constaté l'intelligence précoce, fut admis dans la maison du célèbre cardinal Morton, le puissant ministre de Henri VII, et qui cumulait les fonctions de chancelier et d'archevêque de Cantorbéry. Le cardinal Morton unissait aux vertus du prêtre une des plus hautes intelligences de son siècle; il conçut une vive affection pour son jeune

disciple dont il avait reconnu la valeur. Aussi lui annonça-t-il un jour un glorieux avenir par ces paroles vraiment prophétiques : « Cet enfant deviendra un homme extraordinaire; ceux qui nous survivront seront les témoins de sa gloire ! »

A dix-sept ans, Thomas Morus dut quitter la maison hospitalière de son bienfaiteur pour se rendre à la célèbre université d'Oxford. Il s'adonna pendant deux ans à toutes les études classiques qui devaient illustrer son nom dans le monde entier. Mais la philologie et la théologie scolastique excitèrent particulièrement son ardeur enthousiaste. L'étude remplissait ses jours et ses nuits ; il ne connut ni les plaisirs, ni les distractions de la vie d'étudiants. Son père le traitait avec rudesse et sévérité, et ne lui accordait que le strict nécessaire, et, afin d'habituer l'écolier à l'ordre et à l'économie, le forçait à lui rendre compte de ses moindres dépenses. Du reste, à cette époque, la jeunesse n'était pas gâtée comme de nos jours, et, quand nous parcourons les fastes de notre grande magistrature française, nous en admirons également les mœurs simples et austères, ainsi que l'étroite et scrupuleuse économie de leurs maisons, la frugalité de leur vie si noblement remplie. En 1499, Thomas se rendit à Londres afin d'y étudier le droit civil et canonique.

Il obéit sans murmurer aux ordres de son père, tout en renonçant, avec regret, à ses chères études, et se consacra tout entier à l'étude si embrouillée des lois et coutumes du royaume. Ses biographes nous peignent avec amour la vie du jeune écolier au milieu des plaisirs et des entraînements grossiers de la capitale. Comme les premiers chrétiens, il avait compris que pour résister aux tentations de la chair et du sang, il fallait des remèdes énergiques. Non content de veiller et de prier, il matait son corps par de fréquentes flagellations et portait la haire et le cilice. Il ne consacrait au sommeil que quatre à cinq heures de la nuit ; son lit se composait d'une planche, et il reposait sur un morceau de bois sa tête fatiguée par tant de travaux divers. Quel exemple pour la jeunesse de nos jours, plus avide de jouissances et de plaisirs, que d'études sérieuses et de mortifications ; mais cette vie rude et austère n'est pas rare en ce seizième siècle, trop oublié, trop méconnu, et qui semble effacé par le dix-septième siècle, qu'il a préparé, en lui communiquant une sève vigoureuse et chrétienne. Rien dans l'extérieur de Thomas ne décelait au monde ses habitudes de piété et de pénitence. Il était affable et gai, et ne semblait que préoccupé de ses études

si ardues du droit et des lois. Cependant, il ne pouvait renoncer entièrement à la théologie; elle le reposait de ses autres études. La jeunesse lettrée de cette époque conviait parfois le monde savant à des conférences publiques, qui ne sont nullement, comme on le voit, l'apanage exclusif du dix-neuvième siècle, si orgueilleux et si bavard. Quel fut l'étonnement des maîtres de Thomas et des invités qui se pressaient autour de la chaire et remplissaient l'église, d'entendre le jeune orateur traiter un sujet d'une gravité exceptionnelle, puisqu'il commentait l'ouvrage merveilleux de saint Augustin, la *Cité de Dieu*, que, certainement, la plupart des conférenciers à la mode ne connaissent que de nom.

## IV

L'histoire nous dit que le roi Henri VII fut un prince sévère, ferme et vigilant; il avait conquis le trône à travers mille vicissitudes et mille dangers, et ne s'y était maintenu, au milieu des conspirations nationales et étrangères, que par sa prudence et son activité. En vieillissant, il s'occupa d'assurer la paix publique et songea à allier sa maison à celle d'Écosse, dont il convoitait l'héritage pour ses descendants. Seulement, un vice odieux ternissait les sérieuses qualités de ce roi : l'avarice. Il aimait l'or avec passion et cherchait à l'extorquer par tous les moyens. C'est à ce goût des richesses que l'on peut attribuer la protection singulière qu'il accorda au commerce et aux marchands. C'est du règne de ce prince que date l'essor du négoce en Angleterre, d'autant plus rapide que nous verrons les rois, les grands et le clergé anglican s'y adonner avec tout l'amour du lucre, tandis qu'en France, le commerce resta l'apanage de la bourgeoisie, puisque la noblesse ne pouvait s'y livrer, sans déroger et perdre ses droits. Quant au clergé catholique, l'Église, gardienne vigilante de son intégrité, n'eut jamais permis qu'il se fût commis en de telles entreprises, et y eût laissé des lambeaux de son honneur et de sa dignité. Comme nous verrons l'aristocratie et le haut clergé anglais, sous Élisabeth et ses successeurs, s'enrichir des dépouilles du nouveau monde, du trafic, et, hélas! de l'esclavage et de la traite des nègres, comme aujourd'hui encore les ministres anglicans tendent des bibles de la main droite pour convertir les malheureux, et leur vendent à prix d'or, de la main gauche, l'opium et le rhum qui les abrutissent et ruinent les corps et

les âmes. Quelle différence avec nos missionnaires. Mais revenons à Henri VII, qui, à l'occasion du mariage de sa fille, Marguerite, avec Jacques IV d'Écosse, réclamait de la Chambre des communes d'importants subsides, tout comme la reine Victoria sollicite une riche dotation à l'occasion du mariage de ses nombreux enfants. Redoutant la colère du vindicatif monarque, les membres serviles de ce parlement allaient accorder cette lourde imposition, quand Thomas Morus, qui faisait partie de l'assemblée, s'éleva avec force et intrépidité contre cette nouvelle exaction royale. Le discours enflammé du jeune orateur excita l'enthousiasme et réveilla les consciences endormies, et la majorité repoussa la demande du roi.

Henri VII, âme basse et cupide, se vengea indignement; ne pouvant atteindre Thomas Morus personnellement, il s'en prit à son père, tout à fait innocent de l'acte généreux de son fils. Sous un prétexte plus ou moins plausible, le digne Jean Morus fut condamné à payer au trésor une amende de 100 livres sterling, et le vieillard jeté dans un cachot de la tour de Londres, jusqu'à ce qu'il se fût acquitté envers le trésor. Quelle désolation pour ce fils aimant et respectueux, d'être la cause involontaire de la disgrâce de son père vénéré, auquel il était reconnaissant de l'éducation ferme et chrétienne qu'il en avait reçue. Malgré sa douleur, Thomas Morus ne put accepter l'offre du roi, de délivrer le vieillard, si lui voulait rétracter son discours, prononcé à la Chambre des communes, et en faire amende honorable aux pieds du roi. Malgré son respect filial, Thomas ne voulut point obtenir la délivrance de son père bien-aimé, au prix de son honneur et de sa conscience, et fut, du reste, encouragé, dans sa résistance aux ordres d'un tyran, par le prisonnier lui-même. Quant à Thomas, il trouva un refuge contre les vengeances royales, dans un couvent de Chartreux, où il passa quatre ans. Vivant de leur vie, s'astreignant librement à tous leurs exercices de piété et de pénitence, sans prononcer de vœux toutefois. Ses heures s'écoulaient doucement dans l'oraison, l'étude, et sa seule distraction fut la musique, qu'il aima toujours avec passion. A cette époque de sa vie, il songea sérieusement à quitter le monde et à se vouer à la vie érémitique, mais il en fut dissuadé par son directeur spirituel, qui avait été son professeur à l'université d'Oxford. La Providence le guidait vers de hautes destinées et, par esprit d'obéissance, il dut se résigner à abandonner sa chère retraite et à entreprendre un voyage d'études et d'observations en France et dans les Pays-Bas.

Après avoir visité Liège et Paris, il revint dans sa patrie, avec l'intention de s'y fixer et d'y fonder une famille chrétienne.

## V

A ce moment décisif de son existence, Thomas Morus eut recours à la prière; il implora les lumières du Saint-Esprit et les conseils de son guide spirituel, si sage et si prudent. Ce ne fut certes pas dans les bals et les assemblées qu'il voulut connaître et choisir la compagne de sa vie, la mère de ses enfants. Non, loin du monde et loin des villes, il cherche la vierge chrétienne avec laquelle il va fonder une famille. Il connaissait depuis longtemps un brave gentilhomme, campagnard du comté d'Essex; John Colte avait trois filles à marier. La cadette plut singulièrement à Thomas Morus, qui allait la demander à son père, quand il fut arrêté par un scrupule aussi rare que généreux. Il se demanda ce que l'aînée penserait de cette décision, et si elle ne serait justement blessée de son choix. Dans cet esprit d'aimable et délicate charité, Thomas renonce à sa préférée et demande l'aînée des trois sœurs. Ce mariage, conclu en de telles circonstances, fut très heureux. Quatre petits enfants naquirent pour remplir de joie le cœur des parents. Mais toute félicité humaine est frivole et passagère, six ans à peine s'étaient écoulés que le pauvre père pleurait avec ses jeunes enfants au tombeau de leur mère.

Accablé de travaux et d'occupations, le pauvre veuf ne pouvait accorder à ses chers petits orphelins toute la sollicitude désirable. Après la mort de leur mère, Thomas Morus les avait installés à la campagne. Il avait acheté à Chelsea, à 3 milles de Londres, une modeste propriété comprenant une habitation, entourée de champs et jardin, à l'extrémité duquel il fit construire une chapelle, une galerie, ainsi que son cabinet de travail et sa bibliothèque. Soir et matin le père de famille réunissait autour de lui, dans sa chapelle privée, ses enfants et ses domestiques. Journellement aussi, il se rendait à l'église paroissiale, afin d'y assister au saint sacrifice de la messe; quelles que fussent ses occupations, même les ordres pressants du roi, quand il fut appelé à son conseil, jamais il ne manqua à ce devoir envers son Créateur. Que d'hommes d'État, de magistrats, d'officiers et fonctionnaires se croient plus sages de nos jours et pensent pouvoir vaquer à leurs devoirs, sans avoir besoin des

lumières et des grâces du Seigneur. Mais les idées de ce grand chrétien étaient tout autres. Dieu d'abord, le roi ensuite! Voilà sa devise, à laquelle il fut toujours fidèle.

## VI

Si Thomas Morus fut un savant théologien, un jurisconsulte hors ligne, une rare intelligence, il fut avant tout un homme de prière, dans toute l'acception du mot. Il priait partout : au sein de sa famille, dans ses promenades solitaires à travers les prés et les bois, comme dans le tumulte des affaires de la chancellerie, aux fêtes de la cour, aux banquets du roi. Il priera encore aux heures douloureuses de sa vie, au milieu des adversités et des sombres cachots, la pensée de son Dieu ne le quitte pas un instant; elle sera sa compagne fidèle sur l'échafaud, et c'est à Dieu qu'il rendra son âme, quand sa tête innocente reposera sur le billot fatal. Ecrasé d'affaires et de préoccupations, il ne manqua pas un seul jour de réciter l'office de la Sainte-Vierge, les psaumes de la pénitence et même tout le psautier.

Grâce à sa mémoire prodigieuse, il ne recourait à aucun livre et s'absorbait dans sa chère récitation. Cependant, non content de cette dévotion, il passait très souvent plusieurs heures de la nuit en oraison. Il avait une dévotion particulière au vendredi, en mémoire de la passion et de la mort du Sauveur; s'éloignant alors de sa famille tant aimée, il redevenait chartreux et se livrait à de sérieuses études et méditations, terminées toujours par une sanglante discipline.

Cependant il gémissait d'abandonner ses chers petits enfants aux soins des serviteurs et il songea à remplacer leur mère. Ce choix était délicat; ce fut la Providence qui s'en chargea. Les circonstances de ce second mariage sont originales et peut-être uniques dans l'histoire. Un de ses amis les plus chers vint le prier de vouloir bien demander pour lui la main d'une veuve sérieuse, qui n'était ni belle, ni aimable, mais qui avait une grande réputation d'ordre et d'économie. Alice Middleton, tout en refusant catégoriquement le mari qui lui était offert, fit comprendre clairement à Thomas Morus, qu'elle serait par contre toute disposée à l'épouser lui-même. Thomas rendit compte de son message à son ami, sans rien omettre du discours de la dame, ni de ses bonnes dispositions

en sa faveur. L'ami vraiment chrétien et sincère fut le premier à engager Thomas Morus à profiter des excellentes dispositions de la veuve, bien qu'elle eût sept ans de plus que lui.

La suite prouva clairement que ce mariage était écrit dans le ciel, car Alice, malgré quelques légers travers, lui fut une épouse fidèle et dévouée, une mère pleine de tendresse pour les chers orphelins. Dès lors le riant cottage de Chelsea devint vraiment le séjour de la joie et de la paix. Morus se rendait tous les matins à Londres par la Tamise et rentrait le soir dans sa chaloupe, conduite par ses propres rameurs. Ses fonctions, à cette époque, répondaient assez à celles de nos avoués et avocats. On ne savait ce que l'on devait le plus admirer de sa droiture ou de son éloquence, de sa science ou de son désintéressement. Chèrchant toujours à concilier les parties, il négligeait ses propres intérêts pour ne songer qu'à ceux de ses clients. Il n'acceptait d'honoraires que lorsqu'il les avait réellement gagnés, et ce toujours à un taux modéré. Ce qui le distinguait encore de ses confrères, plus que sa profonde érudition, était une bonne humeur inaltérable, provenant de sa bonne conscience et de son complet abandon à la Providence. Les bons mots et les plaisanteries de Morus étaient célèbres dans toute l'Europe, et Erasme, admis dans l'intimité de Chelsea, ne pouvait assez exalter cette innocente gaieté de son ami, qui ne blessait jamais la charité ni la morale. Il croit même que ce fut par ses aimables plaisanteries que Morus put vaincre l'humeur tant soit peu revêche d'Alice et dompter ses manies. Il sut obtenir d'elle une obéissance et un dévouement sans bornes.

Personne n'était oisif à Chelsea; à l'exemple du maître, les serviteurs s'acquittaient joyeusement des travaux qui leur étaient assignés. Pour éviter que les heures de récréation fussent remplies par les jeux de cartes ou de dés, bannis du logis, Morus attribua à chaque domestique un terrain qu'il pût cultiver à son bénéfice; on n'entendit jamais à Chelsea paroles dures ou malsonnantes, ni jurements, ni blasphèmes, ni menaces, ni murmures. Thomas n'était pas seulement le maître respecté, mais le père de ses serviteurs. Il était admirablement secondé par sa fidèle Alice. Il se croyait, avec raison, responsable devant Dieu de l'âme de ses serviteurs dont il cherchait à éloigner les tentations et les occasions de pécher. Les habitations des deux sexes étaient séparées, les réunions très rares et toujours sous une stricte surveillance. A table, pour

éviter tout discours oiseux ou criminel, on lisait de bons livres, surtout l'Écriture sainte. Quant à lui, outre la musique, sa meilleure distraction était son cabinet d'astronomie et sa ménagerie de singes et d'oiseaux exotiques. Il passait les journées du dimanche au milieu des siens; assistant avec eux aux offices de sa paroisse et ne dédaignant pas plus que Charlemagne et plusieurs autres de nos rois de chanter au lutrin; revêtant à cette occasion le blanc vêtement des chantres, selon l'usage. Alors qu'il était chancelier et dans toute sa gloire, il reçut la visite du duc de Norfolk, qui ne put s'empêcher de lui dire à l'issue de la messe : « Milord chancelier devenu sacristain! Mais vous déshonorez le roi et vos hautes fonctions. — Quoi, riposta prestement Morus, le roi, votre maître et le mien, ne peut être méprisé parce que je sers notre divin Sauveur, son maître et le mien! »

Le chancelier se plaisait aussi à porter la croix aux processions; il était heureux de s'associer publiquement à tous les hommages extérieurs rendus au Dieu de l'Eucharistie, au Maître souverain de l'univers. Il refusa constamment, quelle que fût la longueur du chemin à parcourir, de monter à cheval en suivant le saint Sacrement, comme le faisaient généralement les personnes de qualité. Et quand on lui reprochait cette humilité singulière, comme indigne de sa position, il se contentait de cette réponse vraiment chrétienne : « A Dieu ne plaise que je suive à cheval mon Dieu et mon Sauveur, qui s'est réduit à marcher à pied, par amour pour moi! »

## VII

Mais si la piété du chancelier est admirable, que dirons-nous de sa tendresse paternelle et de la sollicitude qu'il portait à l'éducation de ses enfants, qui tous firent la joie et la consolation de leur père par leurs vertus et leur piété. Thomas Morus peut être proposé comme modèle aux pères de famille, et nous les engageons à lire attentivement la règle de conduite qu'il traçait au précepteur de ses enfants. Il l'avait choisi avec le plus grand soin, et bien que sa confiance fût justifiée, Morus surveillait les dispositions morales de ses chers enfants. Gonellus était un savant modeste et pieux, qui, plus tard, se fit prêtre et que le chancelier traitait en ami. « Préserve-les, lui écrit-il, avant tout, des écueils de la vanité et de l'orgueil; qu'ils soient humbles et modestes. Que l'éclat de l'or et

des richesses ne les éblouisse jamais; que le démon de l'envie ne les induise pas en convoitise d'objets brillants qu'ils ont admirés en d'autres, et dont la privation leur serait un cuisant chagrin. Qu'ils ne cherchent jamais à rehausser les grâces de la nature par une coquetterie raffinée et trompeuse, tout en se gardant toutefois de négligence et malpropreté! Quant à leur éducation, ils comprennent bien qu'à la vertu appartient la première place; la science ne vient qu'après, et encore avant tout, celle qui leur enseigne la crainte de Dieu, la charité envers tous, la modestie et l'humilité chrétienne. » Les enfants de Thomas Morus faisaient naturellement leurs études classiques, mais dépassaient avantageusement la routine ordinaire. Quand ses occupations le lui permettaient, Morus se faisait lui-même le maître de ses enfants; absent, il les encourageait au travail et à l'application par des lettres admirables, leur prouvant toute sa sollicitude. Aussi l'école de Chelsea, comme il se plaisait à initier ses chers étudiants, était réputée au loin, et Érasme la comparait à l'Académie de Platon, mais d'un Platon chrétien. Voici un de ses lettres qui le feront encore mieux connaître et apprécier.

« Thomas Morus envoie un bonjour bien cordial à toute son École. — Vous le voyez, j'ai trouvé moyen de vous saluer tous, par le plus court chemin possible. J'épargne ainsi le papier et le temps, qui m'eût fallu dépenser à saluer chacun d'entre vous nominativement. Ce qui eût été d'autant plus inutile, que vous m'êtes tous si également chers, qu'aucun ne peut être oublié. Mais ce qui me porte à tant d'amour, mes enfants, c'est votre commune application à acquérir des connaissances utiles; car la science et l'éducation resserrent, s'il est possible, encore plus les liens qui nous unissent, vous et moi, que ne le fait la parenté de la chair et du sang. J'apprends avec plaisir que M. Nicolas est encore près de vous, et que, sous sa direction, vous faites des progrès satisfaisants en astronomie, et que non seulement vous connaissez l'étoile polaire, le chariot et autres astres, mais que mieux encore, vous savez distinguer, en astronomes sérieux, la lune du soleil. Avancez-donc dans cette science merveilleuse, et tout en observant journellement les étoiles du firmament avec les yeux du corps, laissez aussi vos âmes séjourner au ciel près de Dieu, en ce saint temps de carême. »

La chère jeunesse écrit à son tour et le plus souvent en latin, et

alors le père se fait un singulier plaisir à souligner les fautes qui s'y sont glissées, afin de les faire remarquer à ses enfants. Que de fois, à cheval, en voyage, on le vit tirer crayon et papier, afin d'exprimer en vers ou en prose sa tendresse paternelle et s'unir ainsi de loin à leurs fêtes et à leurs jeux. Parfois, Dieu semble accorder à son serviteur le don de seconde vue, quand il écrit à ses enfants ces paroles vraiment prophétiques : « Si, à Dieu ne plaise, il vous était donné, mes chers enfants, de vivre à une époque, où personne autour de vous ne vous donnerait de bons exemples, où la vertu serait persécutée et le vice récompensé, où tout, en un mot, semblerait sombrer dans un abîme d'iniquités; attachez-vous alors à Dieu et à son Église, pour ne pas être entraînés par les flots impurs, et Dieu, dans sa miséricorde, vous en tiendra compte et vous récompensera, comme si vous en faisiez le double, aujourd'hui, en pleine prospérité. »

Mais Thomas Morus avait une prédilection particulière pour Marguerite, sa fille aînée, douée de tous les dons du cœur et de l'intelligence. On ne la nommait que Meg dans la famille, dont elle était le joyau le plus précieux, la vraie perle fine, et nous aurons plus d'une fois à admirer sa piété filiale et ses vertus. Elle était au moral le vivant portrait de son père, comme lui, latiniste distinguée et douée d'une mémoire prodigieuse. Elle avait également hérité de sa piété profonde et sérieuse, qui lui sera une consolation et un soutien à l'heure du danger et de l'épreuve.

Nous ne saurions peindre la vénération de Marguerite pour son illustre père et la douce intimité de ces deux cœurs, elle seule était initiée à ses dévotions, elle seule connaissait ses macérations qu'il cachait soigneusement à tous les regards; elle fut chargée pendant bien des années de laver son rude cilice, souvent ensanglanté. Morus lui avait également confié le ministère de la charité, et Dieu sait que ce n'était pas une sinécure; car tout ce qui était donné à Chelsea est incalculable. Elle s'occupait spécialement de la direction de l'asile des vieillards que son père avait fondé. L'enfance et la vieillesse ont été de tout temps la grande et sérieuse préoccupation des vrais chrétiens, qui ont le respect de la faiblesse et de la décrépitude. Les pauvres honteux excitaient aussi la pitié du chancelier. Que de fois le vit-on se glisser à travers les rues désertes, à la faveur des ombres de la nuit, pour aller porter secours et consolation aux pauvres affligés. Il était heureux d'ac-

corder audience à tous ceux qui avaient recours à ses conseils, et il le faisait avec une générosité sans bornes. Il fut aussi le constant et généreux bienfaiteur de sa paroisse, et dans sa profonde vénération, son culte ardent du Très Saint Sacrement, il se plaisait à parer son tabernacle, à enrichir l'autel de vases précieux. Il fit même construire et orner une chapelle à ses frais, et il n'était jamais aussi heureux, que quand il lui était donné de servir la messe, et il le faisait avec une telle dévotion que tous les assistants en étaient touchés. Dieu mettait certainement toutes ses complaisances en son digne serviteur, dont il bénissait la famille et auquel, comme à Job, il accordait toutes les prospérités heureuses, dont il faisait un si noble usage.

C. DE RUNGS.

---

# ÉCHOS DU PAYS DES PHARAONS

## ALEXANDRIE ET LE DELTA

Alexandrie antique et moderne. — Napoléon Ier. — Champollion. — Le Sérapium. — Le canal de Mahmoudieh. — Débarquement difficile. — Bakchiche. — Douane. — La ville turque et le quartier franc. — La place des Consuls. — La promenade du Mahmoudieh. — Le jardin de Rosette. — Le lac Maréotis. — Chemin de fer d'Alexandrie au Caire. — Les dames du harem et les eunuques à la gare. — Tantah. — Les foires célèbres. — Marché aux esclaves. — Saint Louis. — Souvenirs des Croisés.

### I

Le nom de l'antique cité d'Alexandrie évoque mille souvenirs glorieux. Cette ville célèbre a été bâtie par les ordres d'un héros, sous sa propre inspiration.

« Alexandre, a dit Napoléon Ier, s'est plus illustré en fondant Alexandrie et en méditant d'y transporter le siège de son empire, que par ses plus éclatantes victoires. » Cette ville devrait être la capitale du monde.

« Elle est située entre l'Asie et l'Afrique, à portée des Indes et de l'Europe. Son port est le seul mouillage des cinq cents lieues de côtes qui s'étendent depuis Tunis, ou l'ancienne Carthage jusqu'à Alexandrette. Il est à l'une des embouchures du Nil. Toutes les escadres de l'univers pourraient y mouiller, et, dans le vieux port, elles sont à l'abri des vents et de toute attaque. »

Alexandrie est bâtie près du lac Maréotis, sur une isthme qui joint à la terre ferme la presqu'île qui couvre ses deux ports.

Le *Port-Neuf*, placé à l'est, est très ouvert et n'offre pas aux navires de mouillage sûr pendant le gros temps. C'est à l'extrémité du môle, qui le protège, que se trouve le fort du phare, bâti sur l'emplacement où s'élevait, pendant l'antiquité, le phare si célèbre des Ptolémées.

Le *Port-Vieux*, situé à l'ouest, ouvre aux navires un bassin très profond et très sûr; les passes, par lesquelles on y pénètre, sont très difficiles pour les vaisseaux d'un fort tirant d'eau.

Avant Méhémet-Ali, l'entrée en était interdite aux navires des chrétiens, qui ne pouvaient aborder que par la rade dangereuse de l'est.

## II

Entourée d'un côté par la mer, de l'autre par des sables, Alexandrie est placée dans une position insulaire. La ville actuelle n'a guère reçu en héritage de la cité antique que son nom et ses ruines. Celle-ci avait été construite par l'architecte Dinocrates, sur les plans mêmes d'Alexandre.

Au rapport de Pline, elle avait environ cinq lieues de tour et renfermait une population de 300,000 citoyens et autant d'esclaves; une rue, de 2,000 pieds de long sur 100 de large, la traversait du nord au sud et était coupée, à angle droit, par une autre rue presque aussi belle. Des palais magnifiques, des temples, des gymnases, des cirques, des théâtres, des monuments de toutes sortes se pressaient dans son enceinte.

Diodore de Sicile nous dit que l'an 331 avant Jésus-Christ, Alexandre, après avoir soumis à ses lois les États qui avaient tenté de secouer son joug, et s'être couvert de gloire dans son expédition contre les Perses, vint à la tête d'une nombreuse armée attaquer l'Égypte et se rendit maître de ce pays. C'est alors qu'il résolut de fonder une grande ville, à laquelle il donnerait son nom.

« Cette ville, dit toujours Diodore de Sicile, située avantageusement près du fort de Paros, avait ses rues disposées de manière à donner accès aux vents étésiens. Ces vents soufflent de la mer, rafraîchissent l'air et entretiennent dans la ville une douce température; la santé des habitants s'en trouve à merveille.

« Il fit ensuite entourer la ville d'une enceinte remarquable par son étendue et sa forte assiette, car, placée entre le lac et la mer,

elle n'est abordable du côté de la terre par deux passages étroits et très faciles à défendre.

« La forme de la ville représente assez bien une chlamyde, elle est traversée par une rue admirable par sa longueur et sa largeur. Sa principale rue était bordée de palais somptueux, de temples magnifiques. Alexandre s'y fit bâtir pour lui-même un palais royal d'un aspect grandiose et d'un luxe féerique de décoration. »

## III

Champollion nous apprend qu'Alexandre, en jetant les fondements de la ville, en traça lui-même le plan ; la farine destinée à l'approvisionnement des soldats lui servit pour marquer la place des murailles.

« Il donna l'ordre de construire des temples et pour les divinités égyptiennes et pour les divinités grecques, témoignant par là sa grande tolérance religieuse.

« Il y appela, pour la peupler, des Égyptiens des autres villes, les Grecs, les Macédoniens, et permit à tout le monde de s'y établir.

Alexandre en fit, dans sa pensée et en réalité, le centre du commerce entre l'Orient et l'Occident. Le palais que le grand conquérant s'était fait construire sur l'emplacement connu, plus tard, sous le nom de *promontoire de Louchias*, était divisé en plusieurs parties.

L'un s'appelait le Muséum : c'était le siège des sciences et des lettres ; un autre portait le nom de *Soma*, c'est là que furent placés les tombeaux d'Alexandre le Grand et des rois Ptolémées.

Dans un autre quartier, nommé Céasareum, se trouvait le fameux palais que Cléopâtre fit bâtir en l'honneur de César et qu'elle décora de deux superbes aiguilles, colonnes en granit rose, que l'on voit encore aujourd'hui, et qui nous donnent une idée de sa splendeur.

## IV

Près du Vieux-Port et l'Eurotus, se trouvait le Sérapium, ou le fameux temple de Sérapis, que Théophile, patriarche d'Alexandrie, fit détruire en 388.

Cet édifice était une merveille. De son sommet, comme du point le plus élevé de la ville, Caracalla contempla le massacre des chrétiens qu'il avait ordonné.

« C'est au Sérapium, disent les auteurs anciens, que se heurtaient les deux religions rivales; c'est sur ses degrés que se tenait intrépidement Origène, mêlé aux prêtres égyptiens, distribuant comme eux des palmes à ceux qui se présentaient en leur disant :

« Recevez-les, non au nom des dieux, mais au nom du seul vrai Dieu. »

C'est là que, sous Julien l'Apostolat, les païens traînaient les chrétiens, immolant ceux qui refusaient de sacrifier à Sérapis; c'est là que sous, Théodore, les chrétiens se précipitaient pour renverser les idoles.

Au sud-ouest de la ville était la Nécropole, espèce de faubourg des morts, où se trouvaient les tombeaux et onze maisons destinées aux opérations de l'embaumement. Au rapport de Strabon, les Égyptiens avaient toujours une ville des morts à côté de la ville des vivants, et toujours elle était située à l'ouest, comme à Alexandrie. Cette coutume tenait à leurs croyances. Ils plaçaient dans la région où le soleil se couche la demeure des âmes, et ils exprimaient par le même mot *amenti*, cette demeure mystique et la région du couchant.

Sur l'île de Phacos, Ptolémée-Philadelphe fit construire le fameux phare, considéré comme une des sept merveilles du monde. Il était situé au nord-est de l'île; c'était une immense tour en marbre blanc, qui servait de guide aux voyageurs égarés.

## V

Quelle ne fut pas la brillante destinée d'Alexandrie, embellie sous les règnes des Ptolémées. Elle n'a pas de rivale, et M. Ampert a dit avec raison :

« Qu'on nous montre une ville fondée par Alexandre, défendue par César et prise par Napoléon! »

L'histoire d'Alexandrie est aussi intéressante que glorieuse. Pendant une période de deux cent cinquante ans, sous les règnes des Ptolémées et de Cléopâtre, elle fut riche et prospère; son commerce maritime s'agrandit, les sciences, les arts y fleurirent et y firent de grands progrès; l'astronomie, la philosophie eurent des chaires occupées par des hommes que nous admirons encore aujourd'hui.

L'histoire intellectuelle d'Alexandrie a contribué à la rendre à jamais célèbre : sa bibliothèque, la plus renommée dont l'histoire

fasse mention, prouve combien les arts, les lettres, les sciences étaient cultivés et aimés dans cette ville. Cette bibliothèque se composait d'environ sept cent mille ouvrages, dont quatre cent mille étaient conservés au Bruchium (musée du palais), trois cent mille au temple de Sérapis.

La bibliothèque avait été fondée par Philadelphe Soter, et enrichie par ses successeurs, qui faisaient venir à grands frais des originaux de toutes les parties du monde et entretenaient toujours des copistes.

Philadelphe surtout augmenta considérablement cette bibliothèque, la mit à la disposition des savants, qui y vinrent puiser de grands trésors de sciences.

L'astronomie y fut cultivée avec soin; tous les arts, les lettres, y brillèrent d'un vif éclat, sous la protection de ce prince éclairé. Voyant que le goût de la poésie dramatique s'affaiblissait, il institua les jeux d'Apollon pour les ranimer.

## VI

A l'école d'Alexandrie se formaient les nouveaux disciples de Platon, d'Aristote, de Zénon et de Pythagore; les écoles des géomètres, des astronomes et des géographes rivalisaient avec celles des philosophes.

Alexandrie eut pour poètes Callimaqne, Apollonius, Aristarque, Aristophane de Byzanz, savant distingué, qui succéda à Hérodote dans les fonctions de bibliothécaire à Alexandrie. Enfin tout concourait à en faire une ville célèbre entre toutes; elle était devenue un vaste foyer de lumière : ses rayons se répandaient dans le monde entier.

La bibliothèque du musée fut détruite pendant la guerre qu'eut à soutenir Jules-César. Celle du Serapium fut brûlée, avec tous les livres qu'elle contenait, par Amrou, lieutenant du calife Omar, qui, écrivant au calife et lui faisant part des richesses que renfermait la ville, lui signala la bibliothèque du Serapium et ses meilleurs ouvrages.

Omar lui répondit :

« S'il y a dans ces livres ce qui se trouve dans le Coran, brûle-les, puisqu'ils sont inutiles. S'ils ne contiennent pas ce qui se trouve dans le Coran, brûle-les encore, car ils sont mauvais. »

Cet ordre fut exécuté.

On sait qu'on en chauffa pendant quinze jours les quatre mille bains d'Alexandrie.

Cette ville joua un grand rôle pendant le règne de Cléopâtre, que César, vainqueur de Pompée, plaça sur le trône ; cette reine rehaussa encore le prestige de la célèbre Alexandrie. Pendant la guerre civile qui éclata sous le second triumvirat, Cléopâtre unit sa destinée à celle d'Antonin ; elle vit sa fortune et sa vie finir avec lui à la journée d'Actium.

L'Égypte devint, sous Auguste, une province romaine. On comprit l'importance de cette nouvelle province et l'on donna un grand soin à tous ses avantages matériels.

## VII

Le christianisme, en s'introduisant en Égygte, donna un nouveau genre de célébrité à ce pays.

La Thébaïde se peupla de solitaires. Alexandrie prit une grande part au mouvement religieux des premiers siècles de l'Église. Les luttes d'Arius, hérésiarque de cette ville, et de saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, attirèrent sur elle l'attention du monde chrétien.

En 641, Amrou s'empara d'Alexandrie, après un siège de quinze mois. Elle perdit son ancienne splendeur sous la domination des califes et des sultans mamelouks. Sa gloire intellectuelle, surtout, s'amoindrit bien vite. La bibliothèque n'existant plus, les savants s'éloignèrent d'Alexandrie, qui entra dans une période tout à fait matérielle et marcha à grands pas vers sa décadence.

Vers l'an 1212 de notre ère, un successeur de Saladin l'entoura d'une enceinte de deux lieues de circuit, flanquée de cent tours, qui existe encore de nos jours, et a été restaurée par Méhémet-Ali.

Sous la domination musulmane, Alexandrie était tellement déchue qu'à l'époque de l'invasion française, elle ne formait plus qu'une misérable bourgade et un repaire de pirates. Sa population s'élevait à peine à 8,000 âmes; ses fortifications tombaient en ruines; les Bédouins venaient jusqu'au pied de ses murailles commettre impunément leurs pillages, et à peine pouvait-on aller, sans escorte, visiter la colonne de Pompée, à dix minutes de la ville.

## VIII

Alexandrie est la clef militaire de l'Égypte; c'est le point sur lequel doivent se porter nécessairement les premières attaques des ennemis. Il était donc d'un intérêt majeur de veiller au perfectionnement et à l'entretien de ses fortifications; la descente des Anglais, en 1807, avait fait sentir à Méhémet-Ali que la moindre négligence à cet égard pouvait devenir funeste.

Les ports d'Alexandrie sont les seuls que renferme l'Egypte; si des flottes sont nécessaires pour protéger l'indépendance de ce pays, que les puissances européennes ne peuvent menacer que par mer, Méhémet-Ali ne manqua point de profiter de cet avantage naturel. Il fit d'Alexandrie son port militaire et y établit son arsenal.

L'importance commerciale de tout point du littoral méditerranéen de l'Egypte est subordonnée à la facilité de ses relations avec le Caire, centre industriel et politique. Dans l'antiquité, Alexandrie se reliait au cœur de l'Egypte par la branche du Nil, à l'extrémité de laquelle elle était placée; lorsque cette branche fut peu à peu comblée par les atterrissements, les premiers conquérants arabes attachèrent Alexandrie au Caire par un canal dont les historiens orientaux nous ont laissé de magnifiques descriptions. Mais sous l'administration des mamelouks, ce canal périt promptement et ne fut bientôt plus qu'un simple fossé, desséché pendant la plus grande partie de l'année. Méhémet-Ali rejoignit de nouveau Alexandrie au Caire, par un canal navigable, auquel il donna, en honneur du sultan Mahmond, le nom de Mahmondieh. De nos jours, tout le commerce avec l'Egypte s'est concentré à Alexandrie.

L'aspect de la ville s'est complètement modifié depuis lors. Les immenses cimetières qui se trouvaient dans l'intérieur furent placés au dehors. Les mares d'eau stagnante, qui y croupissaient, furent desséchées et comblées.

Les environs d'Alexandrie sont couverts jusqu'à 10 lieues à la ronde d'immenses ruines, qui prouvent qu'il n'y a rien d'exagéré dans ce que les historiens ont raconté des merveilles de cette cité antique. Les matériaux avec lesquels la ville arabe avait été construite ont été fournis par ces ruines; encore les avait-on tirés seulement de la superficie du sol. Mais on trouve des décombres considérables et très importants, en creusant parfois à 60 pieds de profondeur.

## IX

Après avoir parlé du glorieux passé de l'antique Alexandrie, il est temps de nous occuper de la cité moderne. Son aspect ne répondit point à l'idée charmante que notre imagination nous avait présentée, lorsque, arrivé dans son port, nous la considérions d'un œil curieux et impatient. Point de quais, nulle belle construction n'attirait nos regards en face du port, si ce n'est le palais du vice-roi, ainsi que l'arsenal qui se trouve à gauche.

Le débarquement est assez laborieux : une nuée de bateliers arabes, de drogmans, envahissent le pont du navire; tous crient à tue-tête et enlèvent de vive force vos bagages; tous veulent s'emparer de votre personne; se débarrasser d'eux n'est pas chose facile.

Un homme de police vient à bord prendre les passeports; ce n'est qu'après les avoir longuement examinés, ou fait semblant de les examiner, car il est douteux qu'il sache lire un mot de français, qu'on peut entrer dans une barque avec ses effets. Nous débarquons sur une jetée mal entretenue, puis nous arrivons à la douane, escortés par une foule d'Arabes qui se bousculent et nous abasourdissent par leurs cris. On dirait qu'ils vont s'égorger. Point du tout : ils causent seulement.

Rien n'est moins harmonieux que l'organe des Arabes, il faut s'y accoutumer. Non seulement le timbre de la voix est désagréable, mais encore ils ont la fâcheuse habitude de crier en parlant.

La première étape sur le sol égyptien n'inspire pas une idée favorable du pays, surtout quand on est obligé de faire une longue station à la douane.

Au moment où on allait visiter nos malles, notre drogmen (guide) nous glissa discrètement à l'oreille : « Donnez un *bakchiche* au douanier et vous vous éviterez tous les ennuis. »

Ce dernier, après avoir reçu une pièce d'argent, referma assez vite nos caisses. Mais dix douaniers, des Arabes de toutes nuances, nous tirent par les vêtements en criant : *Bakchiche! bakchiche!*

Il n'y a pas de mot qui frappe le plus souvent les oreilles du voyageur et qui lui cause plus d'ennui que le mot *bakchiche*. C'est le premier mot qu'il entend en abordant en Orient et qui est prononcé par chaque individu qu'il rencontre en Egypte et en Syrie. Tout le monde exige ou mendie ce *bakchiche*, le pacha aussi bien que le propriétaire et le fellah. Les marchands seuls font exception.

Chacun compte sur un présent plus ou moins considérable, selon le rang ou la personne de celui qui le reçoit.

## X

Après cette digression sur le *bakchiche*, entrons à Alexandrie.

Jetons en passant un rapide coup d'œil sur la presqu'île, connue sous le nom de *Ras-el-Tyn* (cap des Figuiers), où se trouvent l'arsenal de la marine, le palais du vice-roi et plusieurs autres constructions occupées par l'armée et l'administration du gouvernement.

L'isthme, qui unit Ras-el-Tyn à la terre ferme, est occupé par la ville turque, bâtie d'après le type ordinaire des villes musulmanes.

Ensuite vient le quartier des Européens. Alexandrie avait autrefois son quartier franc, c'est-à-dire celui qui était habité par les Francs ou Européens. Ce quartier était bien supérieur aux diverses parties de la ville occupées par les indigènes. C'est sous le gouvernement de Méhémet-Ali qu'il subit une heureuse transformation, car c'est depuis lors que la résidence des consuls généraux a été fixée définitivement à Alexandrie et qu'il a pris un bel aspect. Aujourd'hui le quartier franc s'est étendu depuis le centre du Pont-Neuf jusqu'à l'aiguille de Cléopâtre. On voit actuellement dans le voisinage de ce monument une fort belle place, formant un rectangle d'environ de huit cents pas de long sur cent de large. C'est la place des Consuls; les maisons qui l'entourent ont été bâties à l'européenne, sur des plans fort élégants. Le palais Zizinia s'y fait remarquer sinon par la beauté du style, au moins par ses vastes dimensions.

La palais consulaire de France se distingue, parmi tous les autres, par sa belle apparence.

La place des Consuls est plantée de beaux arbres, deux magnifiques fontaines font jaillir en gerbes une eau claire et limpide.

Il y a une trentaine d'années, un savant ingénieur de Paris, M. Cordier, a installé près d'Alexandrie une superbe pompe qui fait monter l'eau du canal Mahmoudieh et l'envoie en masse à Alexandrie. Avant cette installation les fontaines n'avaient pas une goutte d'eau. Les habitants étaient obligés de se la faire transporter, dans des outres en peau de bête, par les Arabes. Non seulement elle revenait fort cher, mais encore elle arrivait sale et boueuse.

A présent l'eau jaillit dans les fontaines, la ville est arrosée et les habitants peuvent se désaltérer avec cette bonne eau du Nil.

En dehors de la place des Consuls, il y a peu de rues et places remarquables à Alexandrie. Cette ville a toute la prose d'une ville européenne mal bâtie. Le quartier arabe même a perdu son cachet oriental.

## XI

On remarque dans l'enceinte deux monticules de deux cents pieds de hauteur environ, couronnés par deux forteresses construites par l'armée française et dont l'un conserve le nom et la mémoire du brave général de génie Cafferelli-Dufalga, mort au siège de Saint-Jean d'Acre. La colline du fort Caffarelli, la plus proche de la ville, est formée par un amas de décombres qui ne datent probablement que de l'époque des Arabes. L'autre, qui porte le nom de *Com-el-Dyk* (colline du Coq), est un rocher calcaire et couvre l'emplacement occupé, dans l'antiquité, par un théâtre.

On n'y voyait autrefois que quelques misérables cabanes des Arabes, aujourd'hui les Européens riches, ayant reconnu la salubrité de ce lieu, s'y font construire des maisons de plaisance, qu'ils ont entourées de jardins.

La principale promenade d'Alexandrie est celle de Mahmoudieh. Nous avons dit plus haut que le canal de Mahmoudieh relie Alexandrie au Nil. C'est Méhémet-Ali qui l'a fait creuser en 1813. Dans certaines parties ce canal suit la trace de l'ancienne branche Canopique. Il a coûté au vice-roi cinq millions cinquante mille francs et la vie de plus de cinq mille Egyptiens qui sont morts à la peine pour le creuser.

Ce canal est bordé de jolies maisons de campagne, appartenant à des Européens. On y voit aussi quelques harems turcs. De loin en loin on aperçoit un fragment de colonne en granit, quelques élégants chapiteaux. C'est tout ce qui reste des splendides maisons de plaisance qui, sous les Ptolémées, embellissaient la voie Canopienne.

## XII

Le canal du Mahmoudieh offre un coup d'œil pittoresque, et c'est la plus ravissante promenade qu'on puisse imaginer.

L'air y est embaumé par les fleurs des grands lauriers roses que l'on rencontre à chaque pas; la route est ombragée par de beaux

sycomores. Vers le haut du canal la promenade serpente entre un petit lac d'eau salée et le canal; au loin, à perte de vue, s'étend le lac Maréotis à l'onde calme et bleue.

De l'autre côté du canal, on remarque, de distance en distance, un bouquet de palmiers se mirant dans les eaux, autour d'eux quelques misérables huttes de fellahs. D'un côté, c'est le quartier européen avec son luxe : belles maisons spacieuses, beaux jardins; de l'autre, c'est la misère dans sa triste nudité.

La fellahine vient aussi puiser son eau dans le canal; on la voit remonter le talus avec son amphore pleine sur la tête, sa démarche fière, ses poses de statue antique.

De quatre à cinq heures de nombreuses voitures longent le canal, quelques amazones et beaucoup de cavaliers, puis bon nombre de joyeuses cavalcades à ânes, des femmes égyptiennes voilées, accroupies sur leur monture, de graves Turcs fumant leurs pipes.

## XIII

Si l'on veut descendre de voiture, on a le grand jardin de Rosette, où la flore des cinq parties du monde étale toutes ses richesses. On trouve dans ce jardin public bancs, chaises, musique et beaux ombrages. C'est le jardin des Tulleries d'Alexandrie, c'est là que les enfants viennent prendre leurs joyeux ébats.

Il nous reste à visiter les Aiguilles de Cléopâtre, la colonne de Pompée, le camp de César, les catacombes.

Des aiguilles de Cléopâtre (colonnes monolytes), l'une est debout, fière, élancée, l'autre est couchée. Méhémet-Ali avait fait cadeau de cette dernière à l'Angleterre, mais les Anglais ont tardé longtemps avant de se décider à la faire enlever. Ces restes du somptueux palais d'une reine illustre sont entourés de décombres et relégués dans un coin de la ville.

La colonne de Pompée usurpe bien le nom qu'elle porte, puisqu'elle a été érigée en l'honneur de Dioclétien. Cette colonne est en granit rose pailletté d'or superbe; lorsque les rayons du soleil couchant l'éclairent, ces paillettes d'or font un effet admirable sur ce granit poli comme une glace.

La colonne de Pompée s'élève sur un petit monticule qui domine un cimetière turc.

Il y a bon nombre d'années, un ingénieur du vice-roi, M. Dar-

mond-Bey, a eu l'idée de faire des fouilles tout autour, et il a découvert, en dessous, de grandes chambres souterraines, avec corridors et salle de pas perdus, des fragments de colonnes. Tout semble indiquer que dans ce lieu devait se trouver l'ancien Serapium, entouré, on le sait, de cent colonnes en granit rose. On a déjà découvert les fragments de plus de cinquante de ces antiques colonnes. Jusqu'à cette époque, on avait cherché vainement où pouvait se trouver l'emplacement du fameux Serapium d'Alexandrie.

Notre visite aux catacombes n'a point répondu à notre attente; l'entrée en est si obstruée qu'on ne voit rien du tout. Le camp de César nous a causé aussi une grande déception. A notre arrivée sur ce lieu, on nous dit : « Voilà. » Et nous n'apercevions rien que des traces dans le sable, et, quelques morceaux de briques rouges, épars de tous côtés.

Nous avons admiré pourtant une superbe tête de Méduse, en mosaïque de pierres précieuses, porphyre, jaspe, nalachite.

## XIV

Alexandrie possède une trentaine de mosquées, mais aucune ne se distingue par la beauté de l'architecture et la richesse des ornements.

L'église catholique de Sainte-Catherine est grande et belle; on y garde la chaire de saint Marc, l'évangéliste, l'apôtre d'Alexandrie. Les religieux franciscains, appelés aussi Pères de Terre Sainte, qui ont charge d'âmes en Égypte et en Syrie, desservent l'église de Sainte-Catherine. Les Frères de la Doctrine chrétienne dirigent un florissant collège à Alexandrie. Les Sœurs de Charité y possèdent une maison d'éducation pour les jeunes filles de classe aisée, un orphelinat et un hôpital.

Les bazars d'Alexandrie sont moins riches et originaux que ceux du Caire. Les palais du vice-roi à *Ras-el-Tyn* se composent du harem, du divan, ou appartement particulier du khédive et du palais, où il donne l'hospitalité aux voyageurs de distinction. Alexandrie a une intendance de santé et plusieurs hôpitaux : celui de la marine, dit le *Mahmondish*, peut contenir de douze à quinze cents malades; un autre, celui de l'armée, nommé *Ras-el-Tyn*, environ six cents.

Le nouveau phare, qui occupe toujours l'emplacement du célèbre

phare antique, ne mérite point d'être compté parmi les sept merveilles du monde.

Alexandrie actuelle est une ville commerciale, florissante et riche, mais elle ne rappelle en rien la ville fondée par le grand conquérant macédonien.

Les ruines mêmes ne se retrouvent plus; c'est tout au plus si, à la porte de Rosette, remarquable par son style, on aperçoit, à moitié cachés par le sable, les débris de chapiteaux et de colonnes. Peut-être en organisant des fouilles, retrouverait-on des ruines?

## XV

Selon l'heureuse expression d'Hérodote : « le Delta est un présent du Nil. » Ce pays n'offre pas de sites remarquables, cependant, telle est la grâce que le génie laisse en passant sur tout ce qu'il touche, que nous étions dans le rêve, dans l'enchantement en parcourant cette terre classique. Nous entrions dans la véritable Égypte : nous respirions l'air d'une autre civilisation.

Le Delta présente un aspect assez uniforme, et par cela même monotone : une immense plaine aride l'été, verte l'hiver. De loin en loin, nous apercevons un bouquet de palmiers élevant fièrement leur tête dans les airs, et se découpant sur l'azur d'un ciel sans nuage; un soleil brillant, de distance en distance, de petits villages arabes, huttes de terre, dont les unes n'ont pas plus de 1$^{m}$,50 de haut. Presque toujours, ils sont placés au milieu d'un bouquet de palmiers; des huttes mêmes sont construites autour du tronc de ces arbres, qui se trouvent au centre du logis, et ressort par le milieu de la cabane; son feuillage y fait comme un éventail. C'est le paysage oriental avec sa magie lointaine, son prestige insaisissable.

En Égypte, les circonstances de la vie commune prennent à distance un reflet poétique : c'est comme dans la nature, où le soleil revêt les moindres choses de splendeur et de lumière. Au premier abord, rien de vulgaire : faites un pas de plus, tout est misère et malpropreté.

## XVI

Un canal longe le parcours de la voie ferrée d'Alexandrie au Caire. Son eau est bourbeuse, et pourtant elle sert de boisson à tous les gens des villages et des villes de ce pays.

Les Arabes s'y baignent, les femmes viennent aussi y faire leur toilette : peu importe qu'on les voie, elles ont la figure cachée!

Sur le monticule de sable le plus rapproché de ces villages se trouve le cimetière; rien n'indique que c'est le champ de repos, si ce n'est quelques tas de boue formant un rond : ce sont les tombes.

Nous apercevons à travers les champs une longue file de chameaux, une caravane d'Arabes, les hommes montés sur un âne; la femme suivant à pieds, portant un enfant à califourchon sur l'épaule, un autre sur le bras et avec cela souvent un lourd paquet. Cette vue me révoltait, j'avais grande envie de donner quelques coups de cravache à ces hommes, de les faire tomber de leurs montures et d'y faire monter leurs pauvres femmes, dont le sort est si déplorable en Orient.

## XVII

Un chemin de fer relie Alexandrie au Caire, puis se prolonge jusqu'à Suez.

Une voie ferrée en Égypte est bien faite pour étonner! La vapeur civilisatrice venant sillonner son désert, il faut avouer que c'est un grand pas vers le progrès. N'est-ce pas superbe de voir la vapeur remplacer le chameau, le cheval et le baudet?

Pendant mon séjour en Egypte, j'ai pu m'apercevoir que le chemin de fer va parfois avec une lenteur égale à celle du chameau. L'esprit indolent, imprévoyant des Arabes et des Turcs rend ce chemin de fer d'une inexactitude et d'une irrégularité incroyables.

D'abord, l'heure du départ est loin d'être exacte; il suffit pour la retarder d'une heure ou deux, qu'un pacha ou tout autre dignitaire fasse prévenir qu'il doit partir. Nécessairement on l'attend, il ne se presse pas, il sait que l'on ne se mettra pas en route sans lui, et les voyageurs restent un temps illimité à s'ennuyer à la gare, pour le bon plaisir d'un haut fonctionnaire. Jusqu'au dernier moment on délivre des billets, de sorte que des gens montent dans les voitures quand le train est déjà en mouvement, au grand risque de se tuer.

Il y a, au plus, six à sept heures pour aller d'Alexandrie au Caire (le train spécial du vice-roi ne met que trois heures), mais on doit se résigner à subir un grand retard quand un harem va d'Alexandrie au Caire, ou *vice versa*. C'est ce qui nous est arrivé la première fois que nous avons fait cette route.

## XVIII

Dès que le harem se présente à la gare, on vous renferme dans la salle d'attente; les eunuques arrivent avec leur air fier et triomphant, leur énorme bâton à la main, bâton dont ils distribuent des coups à droite et à gauche pour faire faire place.

Le harem s'avance, la principale femme, ou favorite, est soutenue par-dessous les coudes par deux eunuques. Enfin, toutes les dames du harem s'installent dans les vagons, ferment les stores, et là, elles boivent, mangent du riz, de la viande, jettent les os, les pelures, les restes par terre, s'essuient les mains aux coussins.

L'ail, l'oignon, figurent toujours dans leurs repas; aussi les voitures ne sont ni propres, ni parfumées quand elles les quittent. Souvent elles restent longtemps dans cet état, car, nettoyer, balayer, essuyer, est une chose rarement pratiquée en Egypte.

## XIX

Souvent on voyage avec des Grecs, des Italiens, qui ne sont pas précisément la fine fleur de l'Italie et de la Grèce; des Egyptiens qui quittent leurs souliers et s'accroupissent pour se frotter les pieds : ce qui est reçu ici!

Ils n'aiment pas descendre au buffet; ils craignent qu'on ne leur serve, déguisée sous une sauce quelconque, de la viande de cet animal honni autant des fils de Mahomet que des enfants d'Abraham. Tous sont munis de vivres pliés dans leur mouchoir de poche ou placés dans un petit panier. Ils mangent avec leurs doigts, jettent les os par la portière, ensuite ils s'essuient les mains aux coussins, comme les dames du harem.

Ce qui est étrange, c'est qu'en Egypte où les musulmans exigent que l'on ait mille soins, mille attentions pour que les femmes soient seules et tranquilles dans les chemins de fer, il est difficile d'obtenir une voiture pour les Européennes voyageant seules, comme cela existe dans toutes les contrées de l'Europe; et les employés se font un malin plaisir de faire monter des messieurs en masse, s'ils voient les dames seules.

Les Turcs, eux qui ont un harem, sont les premiers à vouloir monter dans les wagons où ils voient des dames seules. Donc, en

Egypte, pas la moindre voiture réservée aux dames. C'est d'autant plus ennuyeux qu'une foule de gens montent sans billet, donnent un *bakchiche* au conducteur; ces gens s'installent un peu partout.

En quittant Alexandrie, on se trouve entre le canal Mahmoudieh et le lac Maréotis... Bientôt l'on entre dans le lac Maréotis : à droite, on voit, au loin, la mer; à gauche, à perte de vue, on n'aperçoit que les eaux stagnantes de ce lac, souvent couvert par des nuées d'oiseaux aquatiques, au plumage d'une blancheur éclatante; à distance, on les prendrait pour de la neige.

La première station où nous nous arrêtons est Damanhour; petite ville qui n'a rien de remarquable : ses maisons sont presque toutes en terre; le petit nombre construites en pierres appartiennent à des négociants européens. Une foule d'Arabes viennent se presser aux portières des wagons, passent curieusement leurs têtes, au grand déplaisir des voyageurs, auxquels ils interceptent l'air en apportant une odeur nauséabonde.

Les femmes fellahs viennent nous offrir de l'eau dans des gargoulettes, des oranges.

Un fellah m'offre du café et je m'en fais verser une tasse. Ce fellah avait pour tout costume une salle chemise bleue, retenue autour de la taille par une espèce d'écharpe. Il était tout en transpiration... Quel ne fut pas mon effroi, en le voyant mettre la main dans la poche de sa dite chemise pour prendre un morceau de sucre et le jeter dans mon café! Inutile de dire que je n'avais plus la moindre envie de le boire.

Les Egyptiens, les effendis, ne se sont pas montrés aussi difficiles : ils se sont parfaitement fait servir ces morceaux de sucre, qui n'étaient pas même entourés d'un papier.

Enfin la propreté n'est pas la qualité dominante des Orientaux.

Une justice à rendre aux Arabes et aux Egyptiens, c'est qu'ils se lavent fort souvent; malgré leurs ablutions répétées, plusieurs fois par jour, selon les préceptes du Coran, ils ne sont pas plus propres pour cela. Généralement les Arabes se lavent dans une eau qui ne peut que les salir davantage. Près d'Alexandrie, près du Caire, dès qu'il y a un ruisseau, une marre d'eau, ils s'empressent d'y faire leurs ablutions.

J.-T. DE BELLOC.

(*A suivre.*)

# LE VENDREDI DE PIERRE BERNARD

## PROLOGUE

Appuyé contre la voûte, tapissée de mousse et de capillaires, d'un vieux puits couronné des rameaux de l'épine blanche en fleurs, un jeune homme attendait. Il regardait le presbytère vaste et délabré, la grande cour ouverte à tout venant où s'étendait un gazon court et menu, picoré par les oies, les canards et les poules. Il regardait les servitudes : la remise, l'écurie, le cellier, le bûcher, la grange, l'étable qui, à cette heure du jour, abritait une seule petite vache à l'œil clair et très doux, à la robe fauve et lustrée, dont le lait, bien souvent, nourrissait les enfants orphelins. Elle ruminait l'herbe verte et mélangée, cueillie dans les champs. Un vieux cheval blanc lui tenait compagnie, et broyait lentement, comme un sage, le foin qu'il arrachait du râtelier. La nuit, tous ces refuges servaient d'hôtellerie aux voyageurs attardés, aux colporteurs las, et même aux vagabonds qui flairaient le bon gîte et savaient apprécier le lit de paille ou de foin.

Le jeune homme songeait à ces choses en regardant, avec une sorte de tristesse, les fleurs roses des pêchers où bourdonnaient les mouches et les abeilles, les fleurs jaunes des grands choux de Vendée, embaumant l'air de leur senteur. De temps à autre, ses yeux se dirigeaient vers l'église qui dominait la route, et d'où le maître du logis devait bientôt sortir.

C'était la veille du Bon-Pasteur, et le vieux curé, à cette heure de midi, exerçait encore son ministère.

Enfin, par la baie cintrée de la porte ouverte, le jeune homme vit le vénérable prêtre passer la barrière et descendre le grand champ qui, de l'église et de la route, menait au presbytère. Il psalmodiait,

les lunettes sur le nez, et tout en marchant vite, un office en retard.

Nanon, la vieille domestique, parut sur le seuil de la cuisine. Vigoureuse encore, elle cumulait l'emploi de cocher, de palfrenier, de jardinier, de laveuse, de cuisinière, et s'apprêtait, non seulement à servir le repas auquel le jeune homme était invité, mais encore à gronder son maître.

De haute taille, les traits arrondis et larges, le prêtre passa très vite, et salua son convive avec une expression de candeur et de bonté qui lui était habituelle. Tout en fermant les yeux pour ne pas se distraire, il fit un signe. Le jeune homme le comprit, gravit immédiatement les marches disjointes du vieux perron qui semblaient, tant la demeure était hospitalière, s'écarter pour recueillir un peu de terre et d'eau, afin d'alimenter les petits fraisiers pendant le long des marches, les humbles violettes, les frêles pensées, les giroflées dont le suave parfum s'exhalait en plein soleil.

Avant de monter lui-même le grand perron, le vieux prêtre ouvrit les yeux sur un groupe qui le regardait du seuil d'une porte vitrée. Cette porte donnait accès à la petite salle basse où le pasteur écoutait, consolait et soulageait, dans leurs peines, les affligés qui plus tard allaient le retrouver à l'église. Il ne crut pas interrompre l'office en leur adressant un large et bon sourire, et le salut le plus profond, le plus révérencieux.

Le curé traversa la maison, et bientôt Pierre Bernard, le jeune convié, rejoignit son vénérable ami achevant pas à pas le bréviaire le long du cours d'eau qui murmurait, comme un gave, entre le jardin et la prairie. Un calme radieux enveloppait toutes choses. L'heure de midi est d'une splendeur rayonnante à la campagne. Le vieux prêtre élevait la voix à la fin des psaumes, saluant à demi le jeune homme qui répondait : « Amen », et suivait en silence.

Le livre se ferma, les larges lunettes rentrèrent dans leur étui, le vieillard allait parler, lorsqu'une voix un peu grondeuse, il faut l'avouer, fit entendre ces paroles :

— Monsieur le Curé, tout est prêt, et les autres vous attendent !

— Nous allons, nous allons.

Et tout en marchant vers la maison, le vieux prêtre disait:

— Mon enfant, vous allez donc nous quitter ?

— Monsieur le Curé, il le faut. La robuste santé de mon père lui permet encore de faire valoir le peu de terre qu'il possède; mais la fortune est trop modeste pour procurer une dot à mes sœurs,

achever l'éducation de mes frères. Je dois, étant l'aîné, aller au loin gagner ma vie et la vie des plus jeunes.

— Ce n'est pas pour votre âme, pour votre salut, cher enfant, que je redoute la grande ville. C'est pour votre bonheur, votre paix; vous éprouverez de douloureux étonnements et de vives souffrances... vous êtes bien décidé?

— Absolument, dit Pierre en s'unissant au *Benedicite.*

Le dîner fut rapide, les grâces lentement récitées. Le bon curé soupira profondément et redit, comme à regret :

— Vous le voulez?

— Oui, répondit Pierre avec fermeté.

— Je tentais un dernier effort que je pressentais inutile, aussi ai-je fait quelques démarches. Le maître du grand château habite Paris, il veut bien croire que je lui ai rendu d'intimes services, car chacun a ses peines; j'ai voulu savoir de lui-même s'il pourrait être utile à mon cher enfant. M. le comte passe cette année l'été dans le Berry et l'hiver à Rome; afin de suppléer à son absence, il m'envoie deux lettres. L'une pour son concierge qui, à des conditions acceptables, trouvera, dans l'hôtel même, une chambre modeste. Vous y serez isolé, tranquille. Le quartier est très bien habité. L'autre lettre est pour son notaire, M. Devillers, auquel il veut bien parler de vous en termes si flatteurs qu'il semble vous connaître. Prenez ces recommandations très différentes, si elles peuvent, cher enfant, aplanir quelques difficultés et vous procurer quelque avantage, j'en bénirai Dieu.

— Merci, Monsieur le curé, je m'efforcerai d'honorer le nom de mon père et de reconnaître toutes vos bontés.

— Maintenant, reprit le pasteur, allez mon enfant, allez m'attendre à l'église.

Et lentement, tantôt écoutant de sages conseils, tantôt réclamant de paternels avis, Pierre Bernard arriva à la cour d'entrée, salua une dernière fois la vieille Nanon et le vieux presbytère; puis se rendit à l'église où tout enfant il avait appris à prier (1).

---

Trois jours après, Pierre Bernard frappait au magnifique hôtel qu'indiquait la lettre de recommandation. Le concierge la lut et,

(1) *Note de l'auteur :* le fond de cette histoire est vrai.

discret et poli comme tout domestique de bonne maison, conduisit immédiatement le nouveau locataire dans l'*appartement* dont il pouvait disposer. Cet appartement se réduisait, en réalité, à une seule chambre, au cinquième étage, précédée d'une sorte de palier entre deux portes, fort utiles pour préserver du vent qui gémissait dans les combles. Dans cette chambre étroite et bornée, Pierre, selon l'expression de son vieil ami, trouva du moins la solitude et la paix.

Le jeune homme rangea ses vêtements peu nombreux, joignit au mobilier une petite étagère, un bureau, un crucifix, une statue de la Vierge, une autre de saint Joseph, quelques dessins et quelques images donnés par ses frères et sœurs. Il baisa d'abord, puis ouvrit le portefeuille remis par son père, le porte-monnaie glissé dans sa main par sa sœur aînée. Le portefeuille contenait de tendres et paternelles recommandations et, de plus, un billet de banque de 100 francs. Le porte-monnaie contenait le double en pièces d'or, c'était tout ce que possédait sœur Élisabeth. Enfin les petits frères et les petites sœurs avaient voulu y joindre les 5 francs que chacun d'eux avait reçus comme étrennes. Pierre s'attrista de cette inconcevable prodigalité que l'avenir se chargea de justifier.

Dès le lendemain il se dirigea vers l'étude de Me Devillers, traversa la troisième, la seconde, la première étude sous le regard des clercs qui le toisaient avec une curiosité un peu oisive et très indifférente.

Le premier clerc, élégant et beau garçon, prit la lettre, la parcourut sans façon et, voyant la signature, heurta la portière qui touchait son bureau; elle s'entr'ouvrit, il entra. Au bout de deux minutes, Pierre Bernard fut introduit dans le cabinet du maître, et s'inclina devant un homme qui ne manquait pas de distinction, mais dont l'expression était indéfinissable. Une aisance parfaite, un regard pénétrant dénotaient l'usage du monde, l'expérience de la vie. Peut-être l'urbanité des formes exprimait-elle une bonté réelle; nous le verrons. D'un coup d'œil il prit connaissance de Pierre, qui avait de beaux traits, une vigueur élégante, une expression de loyauté un peu fière provenant d'une jeunesse pure et d'un vrai courage. Il plut au maître qui s'y connaissait. Après l'échange de quelques politesses, M. Devillers interrogea le jeune homme :

— Vous savez l'allemand, l'anglais, le latin bien entendu, vous écrivez correctement votre langue, vous êtes comptable prompt et

sûr, et de plus vous avez une bonne écriture. Ecrivez-moi ce que vous voudrez.

Pierre, incapable de discerner ou de choisir en ce moment décisif, écrivit de son mieux ce qui lui vint à la pensée : « Que Dieu protège le courage et la bonne volonté ! »

Me Devillers sourit en disant avec bienveillance :

— Très belle écriture. Venez demain, vous êtes admis. Ces messieurs vous indiqueront les heures et la nature de vos travaux.

Repoussant bruyamment son fauteuil, le maître salua du geste en indiquant la porte des études. Le premier clerc attendait et, d'un air bon enfant, dit à Pierre :

— Eh bien?

— Demain je me mettrai à l'œuvre, répondit Pierre en saluant.

Puis avec effort, car ce beau garçon à première vue ne lui plaisait pas, il ajouta d'une inflexion de voix modeste :

— Serez-vous assez bon, Monsieur, pour me donner quelques conseils?

— Volontiers. Venez demain à huit heures.

Pierre salua de nouveau et repassa sous les regards curieux qui le fixaient avec autant d'attention que de froideur.

Quand le jeune homme fut sorti, le premier clerc dit en riant aux autres :

— On lui en donnera de la besogne. La lettre affirme qu'il est intelligent, loyal, instruit, c'est bon à savoir... et à utiliser.

Sous le regard de Dieu, au milieu de l'indifférence des hommes, deux années s'écoulèrent. Nous n'essaierons pas de décrire les impressions pénibles, les ennuis, les amertumes, les douloureuses surprises, les tristesses inconsolées de notre pauvre Pierre que nous préférons rejoindre à sa première joie. C'était le 25 décembre, il écrivait, dans sa petite chambre, à sa sœur aînée.

Nous prendrons immédiatement connaissance de sa lettre.

« Paris, 25 décembre, 18....

« Noël! Noël!

« Chère Elisabeth,

« Je puis dire, redire et même chanter : Noël! Noël! C'est la première fois que je sens un rayon de joie dans mon pauvre cœur depuis le jour où j'ai quitté ma famille et ma Vendée. Il y a deux

ans et huit mois... deux ans et huit mois que je n'ai vu mon père, et toi, ma chère Elisabeth, mes frères, mes petites sœurs, ma vieille Gotton. Deux ans et huit mois que je n'ai prié sur la tombe de notre mère, et dans cette église où nous avons été baptisés et communiés, où les pierres savent le nom de nos aïeux, où nous chantions des noëls si joyeusement et si religieusement appris au foyer domestique. Oh! quand verrai-je la flamme vive et mouvante des grands troncs de hêtres ou de léards se consumant avec des lueurs fantastiques dans la grande cheminée du grand salon.

« Quand reverrai-je le bon sourire, le front calme de notre père, le visage heureux et bien-aimé de vous tous? Quand pourrai-je suivre les élans de mon cœur?... Je ne sais, non je ne sais pas.

« Cependant, l'espérance renaît aujourd'hui avec l'Enfant divin. C'est de lui qu'émane toute joie. Hier, interné dans l'étude, je songeais tristement aux fêtes de Noël à Paris. Accablé de travail, comme un sixième clerc nouveau venu, j'avais passé la nuit à l'église et je rentrais seul dans ma petite chambre. A peine mes faibles appointements m'avaient-ils permis de rêver l'achat d'un étui de lunettes pour mon père, d'un livre pour ma sœur Elisabeth, de quelques images pour Gotton et chacun des enfants. Et tant de jolies choses en ce grand Paris nous tentent!

« Hier, après avoir, pendant l'année, cumulé les travaux de *quatrième* avec ceux de *cinquième* clerc, dont je portais le titre, je suis parvenu d'un seul bond au grade de *troisième* avec... Oh! chère Elisabeth, il me semble que je pourrais employer la formule épistolaire de Mme de Sévigné, et te dire, après cet inimitable préambule que nous connaissons tous... je vous le donne en mille... etc... Mais tout bavard que la joie me fasse, je te mets immédiatement au fait : j'ai 3,000 francs d'appointements, avec rétributions partielles... etc... etc... Je pourrais dire comme le bonhomme dans son ivresse qui ne ressemblait pas précisément à la mienne : « Je vois, « je vois partout des boutons d'or! » Le premier trimestre me sera remis dans cinq jours. Et laisse-moi te dire, j'enverrai 1° des lunettes d'or à mon père; 2° à toi... tu verras ce que je te choisirai, je me réserve cette surprise; 3° à Gotton, un bon manteau ouaté pour aller à la messe avant le jour; 4° à Jacques et à Jean-Baptiste, un beau paroissien romain avec des images coloriées et... *du d'or dessus!...* 5° à Germaine, un petit manteau blanc, aussi à Jeanne et à notre petite Thérèse. Tous les trois bien pareils, j'en ai vu de charmants.

« Je vais être très heureux! Il me semble que ma chambre resplendit. Cependant, la neige tombe en légers flocons et recouvre silencieusement les toits que j'entrevois à peine. Si j'étais petit oiseau, je volerais vers vous, je regarderais à l'ouverture de la caisse l'expression de vos visages aimés et les yeux de Germaine scintillant comme une étoile. Mais, je suis loin de vous, et longtemps encore je serai loin de tout ce que j'aime.

« Je n'ai pu garder mon secret avec toi, ma sœur Elisabeth.

« N'en dis rien, je t'en prie; je l'annoncerai au cher père pour ses étrennes. Tout mon regret est de ne pouvoir acheter d'avance ce que vous recevriez alors aux premières heures de la nouvelle année. Le vicomte Raymond de Beaulieu, notre jeune voisin de campagne, fait son volontariat à Paris et doit passer vingt-quatre heures au château. Heureux mortel! Si je lui confiais mon envoi? Il est très obligeant. Toucherai-je à temps? La fortune déjà me rend perplexe, préoccupé. Et le revers! Il me faudra assister à un ou deux dîners officiels et seulement aux soirées... de gala, je présume; celles-là doivent être moins fréquentes. Oh! doux foyer, heures du soir si calmes et si riantes, où donc êtes-vous?

« Adieu, ma sœur, embrasse notre cher père, nos frères, nos petites sœurs et notre vieille servante; saluez les arbres et les prairies, les champs et les maisons, les bois et leurs clairières, les bocages, les horizons, et priez pour moi au pied de la croix du cimetière.

« Votre frère le demande et vous aime toujours.

« Pierre Bernard. »

« *N. B.* — Je vais écrire à notre vénérable Curé et lui confier ma joie. Elle vient de lui. Dans mon ivresse, j'oubliais de vous dire que j'ai pu assister cette année à la messe de minuit. Tout près de moi, un jeune homme cachait dans ses mains son visage inondé de larmes. Au sortir de l'église, je le suivais de près; je l'ai salué, il m'a serré la main et reconduit chez moi. Pas de bûche de Noël à ranimer pour le recevoir, pas de *soupe au chocolat* pour nous restaurer. Nous avons causé de Dieu, de la famille; il m'a donné son adresse. Ses occupations et les miennes nous permettront-elles seulement de nous revoir? J'en doute, mais je ne l'oublierai jamais. Il n'y a que Paris pour ces rencontres. En priant, avant de m'endormir, j'ai baisé le couvre-pied recouvert du châle de noces de notre

chère mère, ouaté de la laine de nos moutons, arrangé par Gotton et toi, ma sœur-maman.

« Comme un oiseau dans son nid, je me suis endormi sous mon édredon, composé du fin duvet de nos belles oies qui reviennent si ponctuellement du pâtis à leur petite maison. — Merci, sœur Élisabeth, merci ! »

Notre excellent jeune homme, après avoir écrit la lettre que nous venons de lire, fit le tour de sa petite chambre, très petite, en vérité. Placée dans les vastes combles du Grand-Hôtel, comme une boîte au haut d'un garde-meuble, elle était formée de légères cloisons en briques recouvertes d'une mince couche de plâtre d'une entière blancheur. La fenêtre, haut placée, donnait sur le sommet des maisons et découvrait, pour tout paysage, les nombreuses cheminées, frustes et sombres, émergeant des toits où la neige s'amoncelait lentement. Des rideaux blancs cachaient le porte-manteau, abritaient le lit de la bise glaciale qui, de temps en temps, soupirait lamentablement, chargée des tristesses qu'elle avait effleurées. Une petite table, au-dessus de laquelle Pierre avait posé son étagère, deux chaises, un vieux fauteuil, composaient tout le mobilier. Pierre Bernard fit donc le tour de sa modeste chambre, monta sur la table pour regarder au dehors, puis, descendit de son observatoire, en saluant le Christ et la petite Vierge toute blanche qui dominaient ses livres.

Il atteignit son paletot, le considéra dans son ensemble, le brossa avec soin, passa ses mains dans les grandes poches où il s'assura de la présence, non d'un cigare ou d'une blague, mais de son chapelet et de son petit paroissien; et, passant doucement le revers de sa manche tout autour de son chapeau, il franchit l'escalier en songeant au salon de famille où les siens se pressaient l'un contre l'autre, avec de petits mouvements de bien-être et d'affection. Le foyer devait être splendide à cette heure de la Noël; la table avait dû présenter une certaine recherche. Les parfums culinaires embaumaient la cuisine, et les mains des enfants pauvres se tendaient vers Gotton qui les remplissait de tartines de *rillettes*, de marrons grillés... On devait penser au frère aîné, seul dans ce grand Paris, où l'isolement est plus complet et plus poignant qu'en nulle autre ville. A Paris, l'agitation, le bruit, couvrent le murmure des souvenirs familiers, et semblent éloigner la voix de celui qui nous parle dans le silence des créatures.

Pierre suivit l'asphalte des boulevards en songeant aux sentiers

bordés de buissons, de fougères, de mousse et de lierre frangés d'argent par ce temps de neige; aux petits oiseaux piaulant sur le toit des étables et faisant le gros dos sous leurs plumes. Il songeait au joyeux carillon des vêpres, au bruit des sabots des paysans allant à l'office; il devenait triste. Où donc retrouver ce que j'aime, disait en soupirant son cœur? Où donc revoir ce qui bénit et protège, murmurait son âme?

En ce moment, Pierre entrait à Saint-Sulpice. Du grand autel rayonnaient les cierges et les candélabres. L'atmosphère, imprégnée des parfums de l'encens, vibrait sous les accords larges et mélodieux de l'orgue.

De l'Enfant divin, couché dans la crèche, de l'hostie placée dans l'ostensoir, de ce mystère ineffable, — et le même sous ces deux apparences, — descendaient de souveraines bénédictions.

« O mon âme, pourquoi êtes-vous triste et pourquoi me troublez-vous », balbutia Pierre, « je m'approcherai de l'autel de Dieu, du Dieu qui remplit de joie ma jeunesse. »

Sainte Église, notre mère, je comprends mieux encore la vérité de ce titre. Toi qui prépares à tes enfants un refuge splendide et de pures délices, sois bénie!

Pierre suivit de la voix et de la pensée les psaumes chantés ici, là-bas, dans tout le monde catholique... et dans ce bourg de Vendée où ceux qu'il aimait chantaient comme lui. Il croyait voir son père, sa vieille servante, ses frères, ses petites sœurs groupés autour de cette sœur aînée, qui, pour leur servir de mère, avait refusé tout autre amour.

Pierre sortit de l'église heureux et consolé. La solennelle bénédiction lui avait semblé s'étendre, avec une miséricordieuse et providentielle Toute-Puissance, sur toute âme chrétienne et particulièrement sur l'âme de ceux qu'il aimait.

En vain, les arbres du boulevard dressaient-ils leurs noirs rameaux chargés de givre; en vain, sous les pieds des passants affairés, la neige perdait-elle sa blancheur sur l'asphalte qui tenait lieu de gazon, Pierre se sentait un joyeux courage, si bien qu'il se dit : Déposons ma carte chez le patron; et, franchissant la distance, il toucha le timbre de la grande porte qui s'ouvrit immédiatement.

Un domestique en livrée attendait à l'entrée du grand vestibule, et prit la carte que lui présentait Pierre en demandant :

— Monsieur Devillers.

— Monsieur est absent, répondit le domestique, mais madame reçoit.

Devançant Pierre jusqu'à l'antichambre, le valet de chambre enleva le paletot du jeune homme et lui indiqua la porte tout ouverte du grand salon.

Pierre avait eu bien envie d'opposer une résistance absolue, car son habit datait du jour où, quittant le collège avec tous les honneurs, sœur Élisabeth avait cru devoir lui offrir ce vêtement de luxe. Il y avait de cela quatre ou cinq ans. Mais... la mode a ses retours : l'habit, un peu concis, était de mode cette année-là. Pierre entra donc avec un habit court et des gants larges; mais il entra avec une modestie qui ne manquait pas de distinction.

Madame était seule et salua d'un signe de tête aisé et gracieux.

— Monsieur... ?

— Pierre Bernard, Madame.

— C'est cela, je me demandais quelle était cette bonne physionomie. Mon mari m'a fait un grand éloge de vous; je suis heureuse de vous recevoir.

Elle le regardait avec une sorte de bienveillance et d'admiration féminine que se permettent quelques femmes de quarante ans.

— Nous allons nous connaître un peu mieux. Je fais précisément la liste du dîner officiel auquel vous devez assister; je vous ai mis au nombre des convives.

— Madame, balbutia Pierre en s'inclinant.

— Oh! ne vous effrayez pas, c'est un dîner d'hommes. On cause affaires et politique. Le soir... on joue. Jouez-vous, Monsieur?

— Madame, dit Pierre, hésitant entre le violoncelle, le piano ou... les cartes.

— Je le vois, vous ne jouez pas; à moins que ce ne soit de la flûte ou du flageolet, dit-elle en riant. Puis, sérieuse, elle ajouta : Si j'avais le droit de vous donner un conseil, je vous dirais : Ne jouez jamais!...

On annonça quelqu'un. Pierre, en se retirant, regarda Mme Devillers qui lui fit un signe d'intelligence en murmurant très bas :

— Le 3 janvier.

Pierre se disait : est-ce agréable une femme du monde, elle devine tout, parle avec une facilité merveilleuse, prévient et prévoit. Les Parisiennes sont vraiment aimables et justifient bien leur réputation. Moi, j'ai été très sot; mais cela ne fait rien.

Le lendemain, Pierre trouva l'invitation sur le bureau qu'il occupait à l'étude. Le soir, rentré dans sa petite chambre, il lut et relut la lettre; puis, feuilletant un almanach, s'assura du jour. Or, le 3 janvier était un vendredi cette année-là. Pierre eût affronté l'importance et le nombre des convives, malgré son habit noir un peu râpé, ses larges gants fleur de lin... mais oser faire maigre ou refuser toute nourriture chez le maître qui ne se soumettait en aucune sorte aux lois de l'Église, lui semblait au-dessus de ses forces. Après mûres réflexions, il se décida à formuler une excuse. Laquelle? Il ne pouvait être malade d'avance. Un clerc malade n'est bon à rien. Empêché!... par quoi, par qui? A force d'y songer, il ne trouva qu'une raison qui, n'étant pas absolument vraie, devait lui créer quelque embarras. Il avait heureusement affaire à une femme et, de plus, à une parisienne.

Pierre écrivit donc sa lettre d'excuse; prétextant l'arrivée d'un ami, il devait être chez lui pour le recevoir.

Le jeune vicomte de Beaulieu, voisin du bourg où demeurait Pierre, qui avait été pendant un an son précepteur, revenait de Vendée ce jour même; mais il devait être à quatre heures du matin à la gare, et gagner immédiatement la caserne pour reprendre son service. Pierre ne le prit pas moins pour motif de son abstention. Il fit parvenir sa lettre, l'expression de ses regrets en arrivant à l'étude, et se mit laborieusement au travail.

Un domestique, vers midi, le pria de monter chez madame.

Elle lui tendit la main, le fit asseoir et le regardant avec bonté.

— Il est de mon devoir de vous faire assister à ce dîner. M. Devillers doit vous présenter aux principaux notaires, à quelques clients; il faut que nous nous arrangions pour que cela soit. Un ami vous arrive, il ne peut être qu'aimable et bon, dit-elle avec grâce, si vous ne pouvez le remettre au lendemain, amenez-le-moi. Que fait-il?

Pierre n'avait pas songé à cet excès de bienveillance. Il s'inclina, rougit et balbutia :

— Madame, mon ami peut ne pas être libre. Volontaire, arrivant le 3 janvier de mon bourg de Vendée, il doit me donner des nouvelles de mon père et de tous les miens, et se nomme Raymond de Beaulieu.

— Vous êtes Vendéen?

— Oui, Madame.

— Je connais la Vendée, j'aime les Vendéens. M. de Beaulieu est

client de M. Devillers; je recevrai avec grand plaisir son fils, qui doit être fort mal à la caserne. Ce sera très gentil de vous procurer à tous les deux un petit régal.

— M. de Beaulieu est obligé, je le crains, Madame, de reprendre immédiatement son service.

— Alors vous serez libre, dit-elle avec la persistance d'une femme qui trouve un obstacle à vaincre, et surtout à vaincre pour patronner un bon jeune homme.

— Madame, reprit avec effort Pierre Bernard, le 3 janvier est un vendredi...

— Eh bien? dit-elle en riant. Puis, après un moment de silence que son intelligence employa fort bien, elle devint sérieuse. Ah! je comprends, vous ne voulez ni donner une leçon, ni manquer au précepte. Elle rougit légèrement, et, lui tendant la main, dit avec une certaine émotion :

— Ne craignez rien, je préviendrai. Vous n'éprouverez pas le moindre ennui. Au revoir.

Avant l'aube de ce vendredi, Pierre s'acheminait vers la gare et recevait de Raymond de Beaulieu un paquet de lainages, un panier de provisions variées, des lettres, une touffe de roses de Noël et de châtons de noisetiers venus hâtivement au soleil, à l'abri de quelque hallier.

Le jeune noble riait au souvenir de la surprise, de la confusion joyeuse, de l'admiration des bons parents lui parlant du contenu de la caisse qu'il avait fait remettre. En gentilhomme, tant campagnard qu'il fût, Raymond de Beaulieu prit un fiacre, et, causant de la Vendée et des meilleurs souvenirs, les deux jeunes gens gagnèrent la caserne.

Chemin faisant, Pierre raconta l'invitation du soir, l'angoisse qu'il avait ressentie et le prétexte qu'il avait donné. Raymond rit encore et se promit de porter sa carte à l'aimable femme qui avait bien voulu penser à lui. Il reprit la *théorie*, la chambrée, l'exercice, et Pierre revint à ses dossiers. Vers cinq heures, il disparut et reparut en toilette, à sept heures précises.

Le salon, blanc et or, était splendide avec ses glaces ovales à bizeaux, ses appliques à candélabres dorés, ses meubles luxueux.

Un assez grand nombre d'hommes en habit noir le parcouraient, causant entre eux, et, de temps à autre, se tournaient courtoisement vers un espace vide où M^me^ Devillers, assise, recevait les témoi-

gnages de respect des arrivants. Une jeune fille blonde, vêtue d'une robe de soie bleue très montante et sans aucun ornement, recevait aussi les salutations. Elle ne semblait pas timide, mais un peu grave, et ses yeux bleus, par un mouvement doux et recueilli, fréquemment voilés de ses longues paupières, exprimaient un intérêt naïf et sérieux. Le nez délicat, aquilin, les lèvres finement arquées, indiquaient la fermeté. Le front était large et très pur, l'attitude candide. Les cheveux d'or ondés, relevés par une épingle d'écaille, indiquaient une parfaite simplicité.

Pierre salua Mme Devillers, s'inclina devant la demoiselle en bleu et se retira dans les groupes d'hommes. M. Devillers le présenta à quelques-uns des notaires qu'il recevait; mais Pierre demeura préoccupé du visage de la demoiselle en bleu et, tout en se dérobant, cherchait à la revoir. Puis il sourit longuement. Cette demoiselle, jeune et certainement charmante, lui rappelait sa sœur Élisabeth, alors qu'il était enfant. Il revoyait cette bonne sœur, penchée sur son lit, rafraîchissant son front brûlant, ou bien arrivant avec une petite tasse dont elle remuait soigneusement le contenu. Sœur Élisabeth, à quinze ans, était déjà la petite mère de ses frères et sœurs, la garde-malade, la providence de tous les malheureux.

Pierre en ce retour familier, tout en suivant les convives, revoyait la maison paternelle avec ses grands appartements très simplement meublés, mais remplis de soleil et d'air vital. Bientôt la réalité le sépara du souvenir et du rêve.

Tout ce que le luxe et le sensualisme pouvaient présenter de plus délectable et de plus enchanteur s'offrait à ses yeux. De la place modeste qui lui était réservée, il voyait circuler les mets les plus exquis et les plus succulents, entre les touffes de fleurs et les flacons de *rubis*. Cependant il n'eut jamais à formuler le moindre refus. On eût dit qu'une fée ou son ange gardien veillaient au respect de ses principes, écartant l'occasion de toute méprise et de la moindre hésitation. Deux ou trois fois le convive de droite ou celui de gauche le regardaient surpris, et l'engageaient obligeamment à goûter de tels mets qu'il n'était pas permis de laisser passer. Pierre refusait et remerciait.

— Vous êtes au régime?

— Non, répondait nettement le convié, je fais maigre.

— C'est fâcheux.

— L'intention que j'y attache me rend cela précieux.

— Ah! disait l'autre.

Le premier clerc observait Pierre, et souriait de temps à autre, en mangeant, avec l'appétit d'un jeune homme bien portant, tout ce qui lui était offert.

De retour au salon, Pierre se tint discrètement à l'écart; examinant les tableaux, écoutant les conversations qui avaient toutes pour objet la politique ou les finances. Il cherchait à discerner le caractère de ces hommes, la plupart, distingués de manières, mais d'une expression un peu analogue.

Les tables de jeux s'organisèrent et, songeant à se retirer, notre jeune clerc se dirigea doucement vers la dame de la maison.

— Ne jouez pas, ne jouez pas, lui dit-elle avec une certaine vivacité, à moins que vous ne soyez assez bon pour faire la partie d'échecs de mon oncle. Étiennette, ma chère fille, veut bien apprendre, mais elle souffre un peu ce soir. C'est le premier grand dîner auquel elle assiste, et si vous êtes obligeant et... capable, elle pourra se retirer.

— Je joue un peu aux échecs, Madame; notre vénérable curé et mon cher père ont été mes maîtres bienveillants.

— Ah! bien, vous allez faire le bonheur de mon oncle. Donnez-moi votre bras; et se penchant vers lui, elle murmura :

— Vous n'avez pas été embarrassé au dîner, j'en suis sûre?

— Oh! non, Madame, je vous remercie, dit Pierre avec respect.

— Ce n'est pas précisément moi qu'il faut remercier. Mais voici mon oncle.

— Cher oncle Étienne, un jeune partenaire aux échecs, Monsieur Pierre Bernard, troisième clerc de mon mari.

— J'ai déjà remarqué Monsieur, dit en se levant à demi le beau vieillard auquel s'adressait Mme Devillers. Vous consentez à combattre un vieux tacticien, dont les calculs sont un peu ralentis par une expérience prudente et réfléchie. Vous êtes bien bon, et, sans plus tarder, je vais mettre votre dévouement à l'épreuve. Ma nièce, cédez-moi ce bras : je le veux pour appui.

Il s'empara immédiatement du bras de Pierre, et lui désigna une petite table sur laquelle la demoiselle en bleu rangeait, avec une très grave attention, les pièces en ivoire d'un bel échiquier.

— Étiennette, dit, avec une tendresse évidente Mme Devillers, tu es fatiguée, l'oncle t'engage à te retirer. N'est-ce pas, cher oncle?

— Certainement. Bonsoir, Étiennette.

— Bonsoir, mon parrain, dit-elle en lui présentant son front.

L'oncle sourit et l'embrassa. Elle s'inclina sans lever les yeux vers Pierre qui allait aussi lui sourire, et disparut.

Quelques jours après, Pierre Bernard recevait une invitation pour tous les jeudis de l'année. Raymond de Beaulieu, qui avait porté sa carte et décliné ses titres, en reçut une semblable. Il vint en courant, un dimanche, avertir Pierre qu'il le prendrait le jeudi suivant avec une voiture.

— Vous serez mon introducteur et mon chaperon, n'est-ce pas, cher ami?

— Volontiers, répondit Pierre en riant, quoique, à vrai dire, j'aie besoin moi-même d'introducteur et de guide dans ce monde inconnu.

— Il y a des dames, n'est-ce pas?

— Une seule.

— Une seule?

— Ah! permettez, je n'ai assisté qu'à un dîner d'hommes. Cependant il y avait une demoiselle en robe bleue.

— Jeune, jolie?

— Il me semble que oui, répondit Pierre avec lenteur, et comme cherchant en sa mémoire.

Raymond le regarda avec étonnement, hocha la tête, ce qui pouvait se traduire par : drôle de garçon, ou : comme il lui plaira. Nous ne savons pas au juste.

Le jeudi soir, vers 9 heures, Raymond frappait à la porte de Pierre Bernard qui écrivait à sa petite table, en tenue très modeste.

— Eh! bien, avez-vous oublié?

Pierre se retournant, dit, comme accablé sous cette perspective :

— Est-ce donc bien utile que je vous accompagne?

— Absolument nécessaire; je n'ai jamais vu ni Monsieur, ni Madame. Cela vous amusera, vous verrez.

Pierre fit de la tête un geste négatif, et en quelques minutes revêtit sa toilette de soirée.

— Attendez, dit gentiment Raymond en arrangeant le nœud de la cravate blanche de son ami; où donc est votre peigne? Comme cela vous êtes superbe. Votre chevelure ne frise pas, elle s'enroule en larges ondes comme celle de l'Apollon. Regardez-vous, mon maître.

— Ce n'est pas la peine, dit Pierre, en riant de l'absence de tout miroir.

— Pas possible! dit Raymond, en faisant d'un regard l'inventaire de la chambre.

Drôle de garçon, pensa-t-il encore.

Pendant le trajet, tout en acceptant le rôle d'introducteur, Pierre demanda quelques conseils au jeune volontaire.

— Si l'on danse, dois-je danser? Je sais à peine. Je crois avoir dansé deux fois, chez vous, madame votre mère ayant eu l'inconcevable bonté de se souvenir de mon obscure existence.

— Obscure existence! Vous êtes original, *inconcevablement* original, mon cher Monsieur. C'était l'année de votre prix d'honneur et de vos succès aux concours généraux.

— Vous ne l'avez pas oublié.

— Non. Pas plus que votre *inconcevable* obligeance à me préparer aux examens que j'avais manqués deux ou trois fois, n'y ayant à peu près rien compris. Vos lumières m'ont démontré... tout ce qu'il fallait démontrer. Je me suis senti aussi fort que je me sentais faible. Vous avez été d'une patience... que l'on pourrait qualifier d'*inconcevable*. Cependant vous étiez bien jeune, mon cher professeur. Quel âge avez-vous maintenant?

— Vingt-trois ans.

— Deux ans de plus que moi! A tout seigneur, tout honneur, dit Raymond en soulevant son chapeau.

— Votre seigneur vous demande, reprit gravement Pierre, s'il danse, avec quelle personne doit-il danser?

— A-t-elle une fille, M^me^ Devillers?

— J'ai tout lieu de croire que la demoiselle en bleu est sa fille.

— Unique?

— Je ne sais pas, dit Pierre. M^me^ Devillers a aussi un oncle... âgé et fort aimable.

— Cela m'est absolument égal, dit Raymond en riant.

— La demoiselle en bleu appelle cet oncle : mon parrain. Elle se nomme Étiennette.

— Joli nom, n'est-ce pas? dit Raymond.

— Son patron doit être le premier martyr, dit Pierre.

Raymond le regarda en se disant encore : Drôle de garçon.

Ils arrivaient. Un domestique s'empressa. Pierre le fixe un moment et s'écrie : C'est toi!

— Oui, Monsieur, vous ne m'avez pas reconnu l'autre soir?

— Non, j'étais un peu troublé, dit Pierre, tu sais... la première fois!

— Vous vous y ferez, Monsieur. C'est comme moi, la première fois que j'ai servi à table, je voyais tout tourner.

— Tu servais à table! ah! voilà pourquoi j'étais si bien servi.

— Monsieur, Mademoiselle me l'avait recommandé.

— Tu ne m'as pas dit : c'est moi.

— Monsieur, un domestique ne doit jamais parler à personne. Aujourd'hui, Monsieur m'a parlé le premier. Si Monsieur le permet, je dirai à madame que Monsieur me connaît. Je suis gagé au mois, je pourrais l'être à l'année...

— Je le veux très bien, mon Baptiste.

— Quel est ce garçon demanda Raymond, en boutonnant soigneusement ses gants paille.

— Le fils aîné d'une honnête veuve de mon pays.

— Et du mien, alors murmura Raymond.

— Mais oui; c'est le fils de Julienne, dont le mari est mort en retirant un pauvre enfant de l'étang des Saulaies.

— Je ne le connaissais pas, dit le jeune homme avec insouciance.

— Votre mère, avec beaucoup de générosité, procurait à ma sœur Élisabeth tout ce qui pouvait secourir et consoler la pauvre femme dans son malheur. Votre mère est charitable et ne parle jamais du bien qu'elle fait.

— C'est bon, dit Raymond laconiquement, préoccupé qu'il était de son entrée; et, se cambrant légèrement, il suivit Pierre.

M. et Mme Devillers étaient près de la porte du grand salon splendidement illuminé. Une petite pièce contenait l'orchestre caché par des fleurs et des plantes exotiques.

Pierre et Raymond furent accueillis avec la grâce, la simplicité parisienne. Ne connaissant personne, ils se retirèrent dans une embrasure. Raymond de Beaulieu prit son lorgnon, examina les mamans formant galerie, les jeunes femmes, les demoiselles causant entre elles, se penchant l'une vers l'autre, comme des fleurs inclinées par la brise.

— Il n'y a pas de demoiselle en bleu, dit Raymond.

— Non, dit Pierre, qui d'un seul regard avait cependant aperçu ce visage qui lui rappelait sa sœur Élisabeth. La demoiselle en bleu est, ce soir, tout en blanc; avec une couronne de mousse et de violettes.

— Je ne puis la distinguer, montrez-la-moi.

— Non, murmura Pierre en baissant les yeux.

— Bah! on ne remarque pas, ne craignez rien.

Pierre demeura immobile et silencieux.

— Je verrai bien la personne que vous inviterez.

— Je n'ose pas, dit Pierre.

A ce moment, Mme Devillers passait devant les jeunes gens qu'elle reconnut.

— Eh bien, que faites-vous là? Il faut choisir vos danseuses.

— Madame, dit Pierre humblement, je suis un si mauvais danseur que je crains d'être importun ou déplacé.

— Vous avez tort!

— Madame, oserais-je alors vous demander, dit Pierre d'une inflexion de plus en plus humble, de m'indiquer quelque indulgente demoiselle, assez bonne pour guider un ignorant.

— J'ai votre affaire.

Et, prenant le bras du jeune homme, doucement, saluant et souriant à chacun, Mme Devillers se dirigea vers Étiennette.

Elle la regarda avec tendresse et lui dit très bas :

— Monsieur craint d'être bien novice, et de ne pouvoir se reconnaître dans nos quadrilles, te serait-il trop désagréable de danser avec lui.

— Oh! non, mère, je veux bien.

Et, levant ses yeux, purs comme ceux d'un enfant, elle ajouta :

— Je ne puis vous promettre, Monsieur, que la dixième contre-danse.

— J'attendrai, Mademoiselle, dit Pierre en se retirant.

Il revint à Raymond qui l'avait suivi des yeux.

— Elle est charmante. On dirait une petite Circassienne, avec son nez légèrement aquilin et sa couronne fouillue comme une fourrure. Je vais à mon tour réclamer ses bontés.

Raymond traversa le salon avec beaucoup d'aisance et s'inclinant :

— Raymond de Beaulieu, Mademoiselle, sollicite l'honneur de danser avec vous.

— Pas avant la onzième, Monsieur.

— Cela me semblera bien long, Mademoiselle.

La jeune fille sourit sans lever les yeux, mais, par un geste à peine sensible, indiqua les danseuses qui entouraient le salon.

Raymond s'adressa immédiatement à quelques-unes et figura bientôt dans les valses et les polkas.

Pierre examinait les danseurs qui s'agitaient méthodiquement

devant lui. Les femmes lui semblaient gracieuses, les hommes distingués et respectueux. Une sorte de bonhomie dans l'attitude et la conversation, dont quelques mots parvenaient au jeune homme, donnaient tout ou moins l'apparence d'une agréable simplicité.

Pierre changea deux ou trois fois de place, et parvint à la porte du petit salon où le bruit de l'or, à peine étouffé par les tapis des tables de jeu, commençait à se faire entendre.

Le vieil oncle, dans un angle, lisait un journal.

— Si vous voulez jouer ou danser ne regardez pas du côté du bonhomme, mon cher; il vous mettra le grappin sur l'épaule et bien habile qui s'en peut dégager. J'irai dans un moment lui causer un peu... par intérêt, bien entendu.

Ces mots glissés à l'oreille de Pierre lui révélaient la présence du premier clerc de l'étude, de ce beau garçon qui lui déplaisait. Il n'avait cependant pas à se plaindre de ses procédés, quoiqu'il sût augmenter sa besogne de tout ce qui était désagréable; mais cela devenait pour Pierre l'occasion d'un travail instructif, ou même d'un petit gain dont les pauvres profitaient.

— Je vais faire danser M^lle^ Étiennette, ajouta le premier clerc; et je reviens.

— Madame a-t-elle plusieurs enfants? demanda Pierre.

— Non, elle n'a qu'une fille, mon cher garçon, et l'étude pour dot. Cela vous importe peu, fit-il avec une sorte de fatuité compatissante. Je ne dois pas craindre un rival en votre sage personne.

— Mon but et mes rêves sont plus loin et moins haut, dit avec une douceur mélancolique le jeune homme.

— Eh bien, souhaitez-moi bonne chance, je ne demande pas mieux que vos rêves se réalisent.

— Merci, dit Pierre, en passant dans le petit salon où le vieillard l'accueillit avec une bienveillance empressée.

Pierre proposa à l'oncle d'Étiennette de jouer aux échecs.

— Non, non, jeune homme, quittez-moi. Allez vous réjouir. Vous devez aimer à danser.

— Je sais à peine.

— Regardez, le goût vous en viendra. N'avez-vous donc invité personne?

— J'ai cru devoir imposer l'ennui de mon inexpérience à M^lle^ Devillers.

— Très bien. C'est une jeune fille intelligente, bonne et tout à

fait indifférente aux joies de ce monde... qu'elle ignore, il est vrai. Cependant, c'est amusant le monde.

— Amusant! reprit Pierre, ce qui amuse est peu de chose.

— Allons, sage prématuré, allez vous assurer de la justesse de votre opinion.

— Mais je suis bien là, Monsieur, avec vous.

— Non pas, non pas, s'il vous plaît, le vieil oncle refuse. Vous examinerez... et si quelque jeune fille délaissée demeure assise, vous la ferez danser.

— Je suis trop novice moi-même.

— C'est possible, mais j'aime mieux, pour vous, le grand salon où l'on danse que celui-ci où l'on joue beaucoup trop. Je ne vous répondrai plus, quittez-moi dit l'oncle, en affectant un peu d'humeur.

Pierre rentra dans le salon, vit s'organiser des valses, des mazurkas et, fort troublé, se demandait si l'heure de la dixième contre-danse n'allait pas bientôt sonner.

Raymond passa rapidement près de lui.

— Où donc en sommes-nous?

— La huitième va commencer, regardez un peu comment faire. Pardon, je dirige un cotillon à la fin de la soirée; je veux prendre mes dispositions.

Et le jeune homme disparut dans la foule dont l'animation augmentait d'heure en heure.

Pierre Noel.

(*A suivre.*)

# A TRAVERS LE DOMINION ET LA CALIFORNIE[1]

Je vous parlais de l'habileté du bûcheur canadien; voici un fait, dont j'ai été le témoin : un Canadien arrive-t-il quelque part dans les bois, il se construit aussitôt une maison en troncs d'arbres. C'est primitif, mais enfin il y a un plancher, un toit, et toutes les poutres sont assemblées à queue d'aronde. Or, combien estimez-vous qu'il faille de temps à une famille pour se loger ainsi? Un soir, arrivent dans la forêt deux hommes vigoureux, une femme, trois enfan.st Dès l'aube, les hommes se mettent à abattre, équarrir, assembler... A deux heures et demie, la famille était logée. Je l'ai vu, je puis l'affirmer.

Tous les pays parcourus dans mon expédition forestière sont sans avenir pour la culture. Le sol n'est que sable ou tourbe marécageuse. Les arbres sont : le pin, le sapin, le bouleau. Ce dernier arbre devient presqu'aussi grand et aussi gros que le sapin. Son écorce sert à différents usages, par exemple à confectionner les canots et à vêtir les maisons de luxe. L'aspect du bouleau est gracieux, surtout couvert, comme il l'est, de grands lambeaux d'écorce pendante; mais son bois n'est pas estimé. On recherche l'érable, le merisier, le chêne, ce qu'on appelle ici les bois francs. Les bûcherons les recherchent, les cultivateurs aussi, car le terrain est toujours de bonne qualité, là où poussent les arbres à bois dur.

Dans le cours de mon expédition, j'ai vu deux belles aurores boréales. Je pensais jusqu'à présent que ces lueurs qui, en France, empourprent notre ciel, certains soirs d'été, étaient dues à cette cause. Je ne le crois plus. La véritable aurore boréale est blanche, non rouge; ensuite ce n'est pas une clarté uniforme et vague; loin de là. Il se répand dans le ciel de grandes plaques laiteuses, qui

(1) Voir la *Revue* du 1er Octobre 1867.

changent incessamment de forme et d'éclat; de ces plaques, jaillissent de nouvelles traînées blanches, qui arrivent en peu de temps à marbrer tout le ciel. Ces taches ont une lueur faible, mais, d'instant en instant, de même que les champs de blé se moirent au souffle du vent, on voit courir sur leur face des ondes de vive lumière. Les savants ne sont pas encore arrivés à donner une explication satisfaisante de ce beau phénomène.

Qui se douterait, à parcourir le Canada, que la province de Québec est à la latitude de la France? Croiriez-vous que dans les tranchées, creusées pour le chemin de fer dans les bois, on trouve encore des blocs de glace? Croiriez-vous que le 1er juillet, au matin, il a gelé à glace? Je l'ai cru sans peine, moi qui étais sous la tente, et qui ai dû me lever, grelottant, pour aller réveiller mon feu de bivouac. Je l'ai si bien réveillé, du reste, que j'ai failli mettre le feu à la forêt.

Curieux aussi par ses habitants naïfs et bons, ce pays. Hier un brave homme me disait : « Vous êtes Français? Mon père aussi était Français; vous avez certainement entendu parler de lui, car c'était un homme riche? Il s'appelait Dubois. » Il est le troisième qui m'ait fait la même question. L'Anglais n'a pas eu de prise sur le Canadien; les caractères sont trop différents; il lui a passé seulement quelques-unes de ses expressions, entre autres celle-ci : « Quelle est la valeur de cet homme? demande-t-on. — Il vaut 100,000 dollars. » Un homme de valeur est un homme riche. Horreur et profanation! Le Canadien risque davantage de se laisser absorber par l'Américain; en attendant, les Yankees ont étrangement abusé de sa simplicité. Pendant la guerre de Sécession, tout Américain en état de porter les armes devait rejoindre les armées. Beaucoup ne s'en souciaient pas. Il fallait se faire remplacer : comment? Des entrepreneurs venaient au Canada, parcouraient les campagnes françaises et demandaient des ouvriers pour les chemins de fer des États. Les prix offerts étaient séduisants, les amateurs nombreux; on quittait les paroisses en grand nombre. La frontière passée, l'entrepreneur peu scrupuleux vendait des remplaçants, et les malheureux, croyant être dirigés vers les chantiers, se trouvaient un beau jour avec un fusil entre les mains, au lieu d'une pioche. Comment réclamer, sans même savoir l'anglais? Quelques-uns ont déserté et regagné le pays, après de grands dangers et de grandes privations. Les autres n'ont pas reparu. On les envoyait en avant, jusqu'à ce que la guerre les eût

dévorés. Plusieurs de ces traficants ont été pris; ils en ont été quittes pour de la prison. Les guerres sont rares heureusement, et l'expérience aura rendu plus méfiants nos compatriotes de la rive gauche de l'Océan. Car on peut les tenir pour compatriotes, et tous aspirent à voir la France; c'est chez une idée fixe. Ne sont-ils pas plus heureux ici pourtant, sans impôts, et payant la viande de 5 à 8 sous? Encore les bouchers ne connaissent-ils pas la réjouissance. « Que faites-vous donc des os! demandai-je à l'un d'eux, rencontré en chemin de fer. — Nous les enterrons. » Enterrés aussi, les morceaux de dernier choix, quand il n'y a pas preneur! Ah! chers amis, restez chez vous; ne venez pas voir notre misère, nos vices surtout.

Il est si vrai que le Français est aimé, même des Indiens, que, si un sauvage rencontre un Européen, il lui dit en français : Bonjour! L'autre répond-il en anglais, le sauvage le regarde de travers et rompt les chiens. Les Indiens aiment les Français, parce qu'au jour du malheur, beaucoup de Français ont abandonné les villes aux Anglais, et se sont réfugiés parmi leurs frères rouges. Ces jours ont été marqués par des faits atroces, si j'en crois les légendes du pays. Ainsi l'Angleterre, redoutant le prestige de notre noblesse et sa valeur militaire, résolut de s'en défaire. Quelques nobles se retirèrent dans leurs petits domaines et firent souche de gros paysans; on les laissa en paix. Les autres furent embarqués pour l'Europe; bon nombre, dit-on, furent entassés avec préméditation sur un vieux bâtiment ruiné, que la mer devait porter dans la vraie patrie des héros. Le peuple se trouva alors sans chefs, il se jeta dans les bras du clergé, classe dirigeante aussi et française. Il m'est doux de penser que l'amour de la France est pour quelque chose dans l'attachement de ce peuple pour la religion.

A quoi a tenu pourtant la perte du Canada? A un fait que, sans la Providence, on appellerait du hasard. Les deux batailles principales se sont livrées aux portes de Québec, dans la plaine d'Abraham. Cette plaine est ainsi nommée parce qu'elle appartenait à un homme important, Abraham Martin, qui fut le père du premier prêtre canadien. La première bataille nous fut contraire; Montcalm y fut tué et son armée battue. Mais peu de gens savent que la seconde fut un triomphe pour nos armes. Les Anglais étaient refoulés dans la ville et prêts à se rendre; de leur côté, les Français, une poignée, commandés par l'héroïque marquis de Lévis, étaient épuisés. Ils prirent le parti suivant : Attendons la première voile; si elle est française,

en avant! La ville est à nous. La première voile qui parut portait le pavillon ennemi et amenait des renforts. Les Français se retirèrent à Montréal, et la capitulation suivit bientôt.

Que ceux qui aiment les belles actions et les grands courages étudient l'histoire de nos derniers jours de puissance au Canada, celle de Montcalm en particulier, ce génie si brave et si modeste à la fois, qui, au lendemain de sa victoire de Carillon, où, avec trois mille cinq cents hommes, il avait détruit vingt mille Anglais, faisait planter une croix sur le champ de bataille et graver cette inscription :

Quid dux? Quid miles? Quid strata ingentia ligna?
En signum! En victor! Deus hic, Deus ipse triumphat.

J'ai fait ce matin mes adieux à mes amis de Québec et à cette ville hospitalière. Je vogue vers Montréal. Le grand fleuve est légèrement brumeux et les rives se détachent mal. Du reste, n'exagérons pas les regrets; le temps est précieux en Amérique; pour en perdre le moins possible, on s'embarque le soir, et les ombres de la nuit commencent à tomber. Du moins puis-je jouir d'une fraîcheur délicieuse sur les balcons de notre hôtel flottant. Dans les salons, on fait de la musique, et tout à l'heure on dansera. Les cabines, pourtant, sont de véritables boudoirs et invitent au sommeil.

Aux premières clartés du matin, je m'aperçois que l'embouchure de *Trois rivières* est dépassée; nous naviguons en plein lac Saint-Pierre, épanouissement du Saint-Laurent. Depuis longtemps les rives sont plates, et jusqu'à Montréal, aucun relief ne dessine l'horizon. En revanche, les terres paraissent fertiles et mieux cultivées qu'aux environs de Québec. Vers 7 heures, de longs et vilains faubourgs commencent à défiler, nous soufflant au visage la fumée de leurs cheminées d'usines. En arrière apparaît le Mont-Royal et, au loin, deux douzaines de piles raides, plantées comme des pieux dans le fleuve, supportent un interminable pont de chemin de fer. Ce n'est pas beau. Montréal vient à son tour, avec ses quais encombrés de bateaux, de voitures et de *bâtisses* de commerce. La première impression est médiocre. Pourquoi donc les Canadiens, quand on leur vante la grâce de Québec, répondent-ils toujours par Montréal?

Montréal, 10 juillet.

Pauvre petite Québec! Elle est gentille et gracieuse, avec un parfum d'aristocratie et de délicatesse. Je lui veux du bien et il m'est pénible de constater que sa rivale l'écrase. Montréal est la ville du commerce, pleine d'agitation et de foi en l'avenir. Les vaisseaux encombrent son port, les palais des banques accaparent toute une rue, partout circulent les tramways toujours pleins, elle se bâtit de lourds édifices en belle pierre et ses ouvriers travaillent incessamment à pousser plus loin ses faubourgs. La fièvre américaine l'a saisie. Ce n'est rien encore, du reste, car il est probable que le nouveau Pacifique va lui amener tout le commerce des mers de l'ouest et ses fleuves canalisés, une grande partie des produits amassés, soit aux États, soit au Dominion, pour la ruine de l'Europe. La route de Montréal est en effet la plus courte, aussi bien pour les marchandises de la Chine et des Indes, destinées aux États, que pour les blés d'Amérique, envoyés en Europe. Montréal voudrait être belle et, à l'instar des bourgeoises riches, on ne peut nier qu'elle ne soit parée avec luxe. Je ne sais pourquoi elle n'a pu me plaire. Ses rues pourtant sont plantées d'arbres pour la plupart; d'antres, comme la rue de Sherbrooke, ne sont qu'une suite de petits hôtels coquets avec jardins en avant, dignes de rôder autour du bois de Boulogne; les églises catholiques et protestantes luttent à qui dressera le plus de clochers. Il s'achève une église, fac-similé de Saint-Pierre de Rome, toutes les lignes réduites à la moitié de celles du modèle. L'hôtel Windsor est un des plus grands et des plus luxueux du monde. La cathédrale a été tellement couverte de peintures qu'on se prend à regretter de ne pas trouver une place oubliée. Hé bien! au bout de vingt-quatre heures j'aurais pris le chemin de fer avec plaisir. N'ayant pas pu le faire, j'ai visité avec une conscience méritoire. Parmi les nombreuses églises, je n'en ai pas trouvé de remarquable, pas même celle des pères Jésuites. Toutes sont meublées de bancs ou de fauteuils fixes et, devant chaque place, se prélasse le crachoir indispensable au pays.

La chique ignoble a été si bien adoptée par les mœurs américaines, que je l'ai vue l'occasion d'un commandement militaire original. Un officier est devant un peloton immobile et sous les armes. Tout à coup il commande : « Les hommes qui chiquent, quatre pas en avant, marche. » Les hommes obéissent, crachent

avec une vigueur et une gravité toute militaire, et l'officier reprend : « Demi-tour, à vos places, marche. »

Les Canadiens, pompiers incomparables, qui emportent d'assaut une maison en flammes avec l'entrain de bons soldats, manient mieux la lance à eau que les armes à feu. C'est quand ils portent le fusil qu'ils ont un faux air de nos pompiers villageois. En ce moment, sur la rive droite du Saint-Laurent, est établi un camp d'instruction annuel. J'y suis allé voir un colonel, ancien pontifical, superbe militaire, aussi paternel pour ses hommes que tendre pour son jeune rejeton. Tous ces soldats ont un air doux et honnête, qui vous calme le sang. Quelques-uns semblaient s'amuser à tirer à la cible; les autres, répandus un peu partout, se délassaient de diverses manières ou faisaient les honneurs de leurs tentes aux nombreux visiteurs des deux sexes, accourus pour les contempler dans leur gloire. Les officiers, en tenue négligée, savouraient délicieueement, du haut du tertre où sont leurs tentes, ce spectacle pittoresque. Le colonel, en face d'un officier français, trouva bon d'excuser la rusticité de son régiment, car il avait fait campagne. Tout le secret de la guerre est dans les jambes, a dit Napaléon, et à ce point de vue, on peut dire que le colonel a fait la grande guerre, puisque le bataillon placé sous ses ordres a marché plus de quatorze cents kilomètres, lors de l'expédition du Nord-Ouest. Il n'a perdu qu'un homme, tué d'un coup de soleil. Après tout, il ne pouvait pas mieux. D'ailleurs, le corps expéditionnaire est revenu couvert de gloire. « Il a fait la campagne du Nord-Ouest », dit-on, et les dames sentent un petit frisson sur la peau. Le fils du colonel m'apporte fièrement la tunique de papa et me montre la médaille commémorative. Hé bien, si j'ai envie de rire de cette gloire un peu vaine, je n'en ai pas moins une grande estime pour ces gens-là. A l'occasion ils ont montré ce dont ils sont capables et ils le montreraient encore. Ne sont-ce pas les fils de ceux qui ont lutté si longtemps contre les Anglais, un contre dix, mettant en commun leur argent pour acheter le pain que l'intendance ne leur fournissait pas plus que la solde? Plus récemment, en 1812, avec quelques centaines d'hommes, le colonel Salabery n'a-t-il pas taillé en pièces toute une armée américaine! Et à Rome, ne les a-t-on pas vus aussi?

Je rappelle au colonel ces glorieux souvenirs et je retourne à Montréal. En dehors du quartier turbulent, beaucoup de maisons sont en briques, le plus grand nombre bâties sur le même modèle,

précédées d'un tambour en bois auquel donne accès un escalier de quelques marches. L'architecte gagne ainsi un étage, moitié au-dessus, moitié au-dessous du sol. Les salles à manger et les cuisines sont là. Une chose paraît bizarre aux Français; il n'est pas rare de voir un numéro 6 1/2 ou 9 3/4. C'est qu'au lieu d'être divisées par étages, au Canada les maisons le sont par tranches verticales. Tout d'abord aussi je cherchais en vain, le nez en l'air, les noms des rues aux angles des murs et je ne m'expliquais pas la négligence des échevins. Ils sont écrits sur les vitres des réverbères des carrefours, et je confesse qu'ils sont mieux placés là. A Montréal, vous voyez des charpentiers à l'ouvrage et vous dites : « Cette maison en bois fera mauvaise figure, toutes les voisines sont en briques. » Vous vous trompez; la maison sera en briques, ou, si vous préférez, les voisines sont en bois; ce sont comme deux boîtes ajustées l'une sur l'autre, bois à l'intérieur, briques à l'extérieur.

La principale curiosité de Montréal est la montagne au pied de laquelle elle s'étend. Cette hauteur, en forme de taupinée, a huit cents pieds au-dessus du fleuve, si l'on n'a pas abusé de ma crédulité. Elle est boisée et gazonnée et sert de promenade aux citadins, qui s'y rassemblent en foule le dimanche. Les paresseux ont, pour y monter, la ressource d'un chemin de fer funiculaire, sur le modèle de ceux de la Croix-Rousse et Fourvière. Sur le point culminant s'élève une tour observatoire. De là, on jouit d'une des plus belles vues panoramiques du monde entier. En face, la ville remuante; tout au loin, les montagnes du Maine et, à travers les belles campagnes, semées de bois, les immenses rubans mouchetés de taches vertes, du Saint-Laurent et de l'Ottawa, qui se réunissent en formant la grande île de Montréal. Cette île, de quinze lieues de long, fut jadis (1663) la propriété des Sulpiciens. Pendant longtemps ils ont été les seuls ministres du culte, et la cathédrale s'appelle encore *la Paroisse*. Elle était la seule. Depuis, il a fallu céder le monopole, mais Saint-Sulpice a été indemnisé et a gardé des droits seigneuriaux, si bien qu'on évalue sa fortune à vingt millions de piastres. Du haut de l'observatoire, j'aperçois à l'horizon des nuages de fumée; toujours des bois qu'on brûle. Pour le Canadien, l'arbre est un ennemi; il ne le considérera pas toujours avec cette injustice, mais l'heure de sa conversion n'est pas prochaine.

Au beau milieu du fleuve, en face de la ville, se trouve une île, qui dispute au mont Royal l'honneur d'offrir l'herbette aux Mont-

réalais et aux Montréalaises. Cette île est célèbre; on y trouve les ruines des fortifications et du château, bâtis par Champlain. On y trouve aussi de beaux arbres, une promenade agréable et un bouchon-restaurant à l'usage des héros du jour. L'île s'appelle île Sainte-Hélène.

Je n'ai pas pris gîte à l'hôtel Windsor, anglais pur sang. Charette a été reçu à l'hôtel Richelieu, j'ai suivi son exemple. Mon premier soin, après m'être installé, est de passer à la salle à manger. Je suis introduit par un gentleman de grand air et confié aux bons soins d'une jeune miss en robe blanche. Celle-ci me sert tout d'abord un éventail. Pas bête du tout; et me voilà m'éventant avec la nonchalance d'une vieille lady, qui ne sait plus rougir. En face de moi, un monsieur mange deux œufs à la coque, écrasés dans un verre à Bordeaux. Jolie mode. A mon tour je passe à l'usage de cinq ou six petites soucoupes, dispersées devant moi, piquant alternativement dans les unes et les autres, à la manière anglaise, manière détestable, à mon avis. Pendant ce temps ma blanche miss a pris l'éventail et l'agite pour moi et pour elle, chacun à son tour. Charmante en vérité..! non pas la jeune fille, elle est laide, mais la liberté américaine.

En allant prendre mon courrier à la poste, je vois toute une face de la grande salle occupée par de petites cases numérotées, fermant à clé. Cette disposition existait à Québec et se retrouve dans toutes les villes américaines. Chacune de ces milliers de cases est louée à un particulier; les lettres qui lui sont adressées sont jetées dans sa boîte, et il les fait prendre après chaque distribution. La poste y trouve une source de bénéfices et une économie de facteurs, les particuliers, plus vite servis, quelques parcelles de ce temps, précieux comme l'argent. Toutes les institutions postales sont plus développées ici que chez nous; ainsi à Montréal plus de 1500 personnes ont un téléphone à domicile et le nombre s'en accroît chaque jour, sans parler des bureaux ouverts au public.

En flânant pour tuer le temps, je tombe sur une grande pancarte. *Labelle office*. Cela ne vous dit rien, sans doute; pour moi c'est différent, car ce nom fait assez de bruit au Canada. Le curé Labelle y est une des personnalités curieuses, et la colonisation lui doit beaucoup. Sa paroisse est ce qui l'inquiète le moins. « N'irez-vous pas faire quelque jour une petite visite à vos paroissiens, lui demandait son évêque? » Il s'agit bien de ses paroissiens! Il lui

faut des chemins de fer, des routes, des canaux, des colons, et, pour en avoir, il étourdit les ministres, fait damner les députés, aiguillonne les agents d'émigration, remue le ciel et la terre. Il a l'esprit si plein d'affaires qu'un jour, confessant une dévote, il lui dit : « Pour pénitence, vous me ferez un chemin de fer », croyant lui imposer un chemin de croix. Toutes les sociétés savantes lui ont brûlé des cierges pour les échantillons de toute nature et les renseignements qu'il leur a procurés. En ce moment, il fait une loterie pour acheter des terres; il en a déjà fait deux, chacune d'un million de piastres, s'il vous plaît. Vous ne serez pas étonné que cet homme d'action ait un bureau d'affaires à Montréal. J'ai à peine dépassé *Labelle office*, qu'on me fait remarquer une femme relativement jeune; elle a eu trente-deux enfants en trente ans de mariage. La malheureuse!

J'avais plusieurs personnes à voir à Montréal. La première que je cherche est M. de Montigny; son adresse, fausse d'ailleurs, porte 132, rue Notre-Dame. Facile à trouver; on m'indique la rue. Je tombe au numéro 2142. Dieu de miséricorde! Il me faudrait une demi-journée de marche sans les petits chars (traduisez par tramway). Au numéro 132 pas l'ombre d'un Montigny, mais je l'ai trouvé à son office, où j'aurais dû le chercher tout d'abord. En France, le nom de Montigny est resté populaire parmi les zouaves, ses anciens camarades. A Montréal, il est investi des hautes fonctions de *recorder*, c'est-à-dire qu'il rend la justice dans toutes les affaires qui n'ont pas une gravité exceptionnelle. J'ai assisté à deux séances, siégeant à côté de lui et voyant défiler les types. Presque tous les intéressés s'expriment avec lucidité et aisance, et leurs avocats sont pour le moins aussi roués que les nôtres et encore plus verbeux. La plaisanterie n'est pas exclue, ni le gros sel populaire. Il s'agissait d'une fabrique de colle à expulser à cause de la puanteur de ses émanations. L'avocat des inculpés agaçait un des témoins. « Vous avez des enfants, sans doute, lui demande-t-il? — Non, Monsieur; l'infection de ce voisinage m'a empêché d'en avoir. »

Je dois à M. de Montigny la connaissance de quelques-uns des hommes émiments du parti catholique, des *castors*, comme on appelle ici les ultra. J'avais aussi besoin de renseignements pour me mettre à la recherche du P. du Ranquet, qui habite quelque part au milieu des sauvages des îles du lac Huron; je suis allé les chercher auprès du supérieur du noviciat des RR. PP. Jésuites,

établi au saut des Recollets, à douze ou quatorze kilomètres de la ville. Dans cette promenade, j'ai rencontré les premières vignes sauvages; les buissons en étaient couverts. Cette vigne est susceptible de culture et produit un raisin passable; son principal mérite est de résister au froid le plus rigoureux. On cultive dans les environs quelques vignes d'espèces diverses : Catoba, Beaconfield, même le chasselas de Fontainebleau, mais, à l'approche de l'hiver, on couche les ceps et on les enterre.

Le terrain de l'île de Montréal est peu profond et en général assez piètrement cultivé; les prés feraient honte à nos plus mauvais fermiers. Ceux du Canada ne prennent pas la peine d'enlever les blocs de pierre et les broussailles; la qualité de l'herbe est déplorable.

Les paysans, pardon! les habitants, car le mot paysan sonne très mal, ne cultivent avec soin que la patate (pomme de terre). Ce *végétable* réussit et on le traite avec sollicitude. J'ai vu un brave homme, debout sur son char, parcourir un champ de plus d'un hectare et asperger sur sa route les fanes avec une seringue pulvérisateur. La moindre rosée aurait mieux fait l'affaire.

La route du saut des Recollets est poudreuse; je paie vingt cents (1 franc) de péage pour son entretien et c'est cher, vu la quantité de poussière que j'avale. Elle est accompagnée par une ligne télégraphique; un industriel a imaginé de faire clouer sur chaque poteau un immense écriteau-réclame, invitant à goûter les cigares de son invention. Le noviciat des PP. Jésuites est simple; près de là, les dames du Sacré-Cœur ont un magnifique couvent.

Le saut des Recollets est sur un des deux bras de la rivière Ottawa, qui, avec le Saint-Laurent, enferment l'île de Montréal.

De Montréal à Kingston, entrée du lac Ontario, le cours du Saint-Laurent est semé de 1500 à 2000 îles; ce trajet, des plus vantés, s'appelle les Mille îles. Outre les îles, on rencontre trois grands rapides. Les vaisseaux les descendent, mais sont incapables de les remonter. On a donc construit toute une série de canaux, qui permettent d'éviter les mauvais passages et de remonter le fleuve jusqu'à Kingston. D'autres canaux sont ouverts à la navigation pour tourner le Niagara, si bien que l'on peut charger à Chicago les vaisseaux en partance pour l'Europe. J'avais grande envie de franchir au moins un des rapides; celui de *Lachine*, vu du haut du mont Royal, m'avait paru respectable; je savais la différence de niveau de 15 mètres; il devait y avoir quelque émotion à le franchir;

j'ai voulu me l'offrir et, prenant le chemin de fer jusqu'à la station de Lachine, je suis revenu en bateau à Montréal. La distance est de 15 kilomètres, mais les rapides n'ont que quelques centaines de mètres. Sur leur parcours l'eau bouillonne et, sous l'écume, on devine les écueils. Les rives resserrées précipitent le courant, qui se fraie difficilement passage au milieu des rochers, allignés parfois en travers comme les débris d'une digue. Le défilé permis aux bateaux est étroit. Le passager, penché à l'avant, se demande où l'on va passer. Emporté avec la vitesse d'un train express, le steamer rase de chacun de ses flancs deux gros rochers et, quelques mètres plus loin, d'autres récifs lui ferment la route; un brusque coup de barre le rejette à droite et on passe encore à un jet de salive américain de la mort. Tout le monde dit que c'est effrayant, il faut le croire et le premier, qui a tenté le passage, devait porter les trois poils du brave, mais, depuis longtemps, tous les jours il passe plusieurs bateaux par ces redoutables défilés et je n'ai pas entendu parler d'un seul désastre. J'étais tellement pénétré de cette plate sécurité que j'ai raté mon effet et que je me suis oublié jusqu'à penser : « Ce n'est que cela! » Le fait est que j'espérais mieux et que, de loin, par un effet de perspective, la chute m'avait paru plus haute et plus brusque. Cette déception me console tout à fait des autres rapides. En arrivant près de Montréal, nous passons sous le pont Victoria; on le dit le plus long après celui de New-York et je lui compte vingt-quatre piles. Quand même il aurait 3 kilomètres, ainsi que le prétend mon voisin, il n'en serait pas moins laid. Son tablier se replie en tunnel par-dessus les trains; je me suis demandé inutilement pourquoi.

Je pars demain pour Ottawa, Toronto, Niagara, le lac Huron, etc. La province de Québec me laissera un bon souvenir, car j'y ai retrouvé la France dans ce qu'elle a de meilleur. Même à Montréal, si le commerce est anglais, le peuple, c'est-à-dire la masse, parle et pense français. Il y a pourtant quelques ombres au tableau, de vilains nuages à l'horizon. A mesure qu'on étudie, la vérité se fait jour peu à peu et se dégage du chaos des opinions contraires. J'en suis arrivé à penser que le Canada est atteint par la contagion dont meurt le vieux monde. Depuis quelques mois, son église a eu la gloire de voir nommer un cardinal; l'évêché de Montréal a été élevé à la dignité supérieure. Les honneurs ne font pas le mérite et la foi religieuse baisse; on en voit des preuves manifestes. De plus la

franc-maçonnerie a fait en quelques années des progrès effrayants, et elle trouve un appui dans les tendances du parti libéral et dans les fautes du parti conservateur (1). Il y a d'autres causes d'affaiblissement moral; l'amour immodéré du gain et de la spéculation en est une et la tendance de plus en plus marquée des Canadiens Français à aller gagner des dollars aux Etats n'est pas faite pour guérir le mal. Tous ces vices deviennent beaucoup plus visibles, quand on passe de Québec à Montréal; dans cette dernière ville, plus de maigre le vendredi; à la place, une liberté de mœurs excessive. Enfin le luxe est un fléau commun à toute la province. Il n'y a pas d'habitant pauvre, dont la femme ne porte des fourrures en hiver; une malheureuse mère de famille, logée dans une cabane en poutres non équarries, aura une plume de 50 francs à son chapeau. A ce jeu on fait des dettes, et il faut vendre la terre ou l'abandonner et aller chercher des dollars dans les fabriques des Etats. On n'en rapporte pas seulement de l'argent. S'il est encore vrai que la France donne l'impulsion au monde, n'est-il pas dur de penser que la grande partie de ce mal nous est dû? Il serait consolant de se dire aussi qu'un jour nous travaillerons à le réparer. Est-ce permis?

Je crois encore que le manque d'aristocratie et le mélange des classes est un malheur pour ce peuple. N'est-ce pas une pitié de voir lord Dufferin, un fils de la reine d'Angletere ou un puissant que'conque inviter à ses bals des couturières ou des blanchisseuses? A qui et à quoi cela peut-il être utile?

Un autre défaut des Canadiens est leur exclusivisme. Tout d'abord je n'avais vu que l'élite et elle ne partage pas ces idées étroites; maintenant je ne doute plus de leur existence. L'esprit de Monuroë

(1) La libre pensée n'est pas inconnue au Canada : déjà en 1881 Toronto comptait 2500 soit-disant athées et Ottawa plus de 400, chiffres effrayants, même comparés à nos statistiques. Outre le libéralisme impie, on a vu de graves querelles soulevées par le libéralisme, dit catholique, et la célèbre université Laval de Québec a servi de champ de bataille pour quelques-unes. Les libéraux juraient par cette institution, les conservateurs la maudissaient, et le Canada français se trouva un jour divisé en deux camps. Ce fut alors que le pape jugea à propos, sur la demande des évêques, d'intervenir dans la querelle. Deux délégués apostoliques vinrent au Canada et finirent par se prononcer en faveur de l'université. Mgr. Taschereau, son protecteur, reçut peu après le chapeau. Il fallut bien se soumettre, mais le feu couve sous la cendre et, malgré un silence contraint, il est facile de deviner que le débat est prêt à se rouvrir.

a soufflé sur le Canada: il ne veut pas de l'étranger et, en particulier, il n'aime pas l'ingérence des Français dans ses affaires. Il les exclut des fonctions ecclésiastiques elles-mêmes. Que le clergé canadien se suffise, rien de mieux; mais en dehors du clergé séculier, cette prétention n'est plus admissible. Or, tel ordre voit arriver le moment où les membres canadiens demanderont la séparation et prieront les étrangers de passer dans d'autres contrées ou de gagner le Nord-Ouest, pour lequel il n'y a pas encore de contestation. Voulez-vous une autre preuve de ce parti pris? La province de Québec s'est retirée de l'œuvre de la Propagation de la Foi, donnant pour raison que le Canada avait assez de besoins pour lui consacrer toutes ses ressources. L'excuse était mauvaise et n'avait pas même le mérite d'être sincère; le résultat a été la perte de l'œuvre, qui n'existe plus que pour mémoire. On a vu plus fort, un évêque, possédant dans son diocèse une maison de religieux à qui Lyon envoyait des subsides pour ses missionnaires, prélever un droit de 25 pour 100 sur les fonds envoyés. Attribuez cette conduite à un défaut d'intelligence, si vous voulez, car le clergé ne brille pas par son instruction, et les choix épiscopaux n'ont pas toujours rencontré l'approbation unanime. On n'a pas cependant à se plaindre de l'influence gouvernementale, puisque ce sont les évêques réunis qui, seuls et sans contrôle, élisent leurs pairs.

Au point de vue social, quelques-unes des questions qui troublent notre vieille société, se poseront bientôt au Canada; l'ouvrier, que la langue anglaise désigne par le nom méprisant *a hand*, une main, comme s'il n'avait ni tête, ni cœur, commence à parler haut et à prendre l'habitude des grèves. Mauvais symptôme.

Niagara Falls, 14 juillet.

La veille de mon départ de Montréal, j'ai passé une agréable soirée avec quelques amis. On a bu beaucoup à la mode américaine, qui n'exige la tempérance qu'aux heures où il nous semble, à nous, permis de boire. Il y avait parmi nous un journaliste et on a parlé presse pendant quelques instants. Aucun pays, je crois, ne la fait gémir quotidiennement avec autant de tyrannie que le Canada. La ville de Montréal, seule, possède autant de journaux que Paris. Les écrivains s'y insultent et insultent n'importe qui avec

une grossièreté sans exemple en France (1). Comme le duel n'est ni permis, ni accepté par l'opinion, les calomniateurs ne courent que le risque des tribunaux. Mais quand un pauvre diable, dont l'honneur aura été traîné dans la fange, sera lavé par la cour, le mal sera sans remède et il aura dépensé 1,500 francs, ou davantage, pour faire condamner son adversaire au tiers de cette somme. Vous pouvez, à la vérité, vous faire justice à coups de quelque chose de dur, seulement il faut vous résigner d'avance à plusieurs mois de prison et à une forte amende. Voilà ce que j'entendais raconter par des gens, qui, sans prendre la défense du duel, constataient quels inconvénients avait son abolition.

Comme législation, la province de Québec est régie par le code civil français et par le code criminel anglais. Ce dernier renferme cette disposition grave, qu'il suffit d'un seul témoin et que ce témoin peut être la personne plaignante. Par conséquent, Mme Putiphar pourra faire pendre Joseph, ou un coquin la victime qu'il n'aura pas pu assassiner. Les risques au Canada s'appellent des *assauts*. Encore un mot du cru.

Ma bonne étoile me fait rencontrer dans le train d'Ottawa un père oblat, Français aimable. Une demi-heure après, nous sommes de vieux amis, et grâce à lui, je vois tout ce qu'on peut voir à Ottawa; ce n'est pas long. La ville semble à peine fondée, elle est d'une rare tristesse et on dirait qu'elle vient d'être dépeuplée par quelque fléau terrible, car les rues sont vides. Il doit en être autrement, quand siège le parlement; en ce moment le gouvernement est en vacance. Pourquoi a-t-il choisi pour siège une ville aussi nulle et glaciale? Pour ne pas faire de jaloux. Toronto, d'une part, Montréal et Québec, de l'autre, réclamaient l'honneur d'être capitales. Choisir une de ces villes eût été créer des haines irréconciliables; de plus, c'eût été donner trop ouvertement le pouvoir aux Anglais ou aux Français.

(1) Je dois dire, à l'honneur des Anglais, que leurs journaux sont beaucoup plus calmes et dignes que les journaux français. Comme partisans ils se font la guerre, très rarement ils s'attaquent aux hommes et leur ton reste toujours convenable.

Ils ne s'écartent de cette réserve que, parfois, en l'honneur des catholiques et des Canadiens Français. Dernièrement le cri : *No papery!* (plus de papisme!) a été poussé par un journal conservateur de Toronto; mais il faut ajouter, à la louange du bon sens anglais et du vrai libéralisme du grand nombre, que les instigateurs de ce mouvement en ont été pour leurs frais. Le gouvernement, même, qui arborait décidément une bannière favorable aux catholiques, a vu sa majorité augmentée dans les élections du 29 décembre 1886.

Ottawa est séparée en deux parts par la rivière du même nom, une rive québecquoise, l'autre ontarienne. On a cru la place ingénieusement choisie; par exemple, le palais du parlement a été construit sur le côté anglais. L'ensemble de ses bâtiments offre quelque grandeur; trois vastes palais isolés forment les trois faces d'un carré. Leur position, sur un rocher dominant l'Ottawa, est bien située. Par malheur, le quatrième côté de la place est occupé par de très médiocres maisons. On veut élever un quatrième palais, qui eût eu là sa place naturelle, tandis qu'on va le bâtir à l'écart. Les palais du parlement passent pour les plus beaux des deux Amériques; tant pis pour leur architecture. L'architecte s'est inspiré du style Élisabeth, gothique à hautes tours pointues, reliées par des corps de logis très bas, genre écrasé, qui a l'inconvénient de ne donner que fort peu de logement. Deux autres éminences voisines sont plantées en jardins; il est question d'unir ces trois sommets à l'aide d'un large pont suspendu et de faire du tout une vaste promenade. Si le projet se réalise, il sera d'une exécution grandiose.

Trois rivières se réunissent à Ottawa; en outre, les Canadiens ont creusé, il y a une cinquantaine d'années, un canal aboutissant à Kingston. A cette époque, les deux villes extrêmes n'étaient que des forts militaires, et le canal avait pour but de remédier en cas de guerre à l'occupation de Saint-Laurent par une flotte américaine. Aujourd'hui le canal demeure sans intérêt.

L'importance commerciale d'Ottawa lui est donnée par les chutes de sa rivière, appelées chutes de la Chaudière, Le fleuve se précipite d'une grande hauteur dans un gouffre. L'aspect de cet accident aurait son charme, si l'industrie ne l'avait gâté. Les eaux ont été captées et servent à actionner les plus vastes *moulins* à bois (scieries) du monde entier. L'activité de ces scieries est effrayante; les arbres arrivent d'eux-mêmes à des plans inclinés, où des chaînes les saisissent et les apportent par groupes d'une dizaine à la fois. Tout cela est aussitôt poussé sous les scies, qui fendent les troncs en poutres et plateaux, pendant que les plateaux déjà faits sont coupés, cylindrés, rabottés par d'autres instruments. Au milieu de tous ces engins, crocs, roues, scies verticales, poulies, courroies de transmission, un peuple d'ouvriers s'agite sans repos, chacun occupé seulement à deux ou trois mouvements, sa spécialité. A l'entrée des hangars, des files de charrettes emmènent le bois préparé aux entrepôts. Ceux-ci forment une véritable ville avec ses

rues, les piles figurant assez bien de loin des maisons. Tous les jours on embarque des quartiers entiers de cette ville et il n'y paraît pas.

Entre Montréal et Ottawa rien de remarquable; le sol est pauvre. Sur la route, des carrières de phosphates, récemment découvertes, deviendront probablement une source de richesse pour l'agriculture. A Buckingham, on me dit que, près de là, les chutes de la rivière *Lièvre* sont les plus belles du Canada, mais je ne puis en juger. Un peu plus loin, voici une immense nécropole de grands pins brûlés, restés sans sépulture; cette plaine désolée a 100 kilomètres de longueur et doit avoir la nuit un aspect fantatisque.

Je visite avec mon nouvel ami le collège des pères Oblats, et il me donne des détails curieux sur les mœurs des écoliers. Figurez-vous que des gamins de dix à douze ans arrivent seuls avec l'argent de leur pension, parfois du fond de l'Amérique. Quand ils ne sont pas satisfaits, ils font leur malle et se transportent ailleurs. Leur malle, d'ailleurs est vite faite, car le linge sur ce continent est réduit à sa plus simple expression. Ces moutards ont le droit de sortir dans la ville toutes les fois qu'ils ont une raison acceptable, par exemple pour acheter des effets, et le père estime que c'est bien, car l'enfant s'habitue ainsi de bonne heure à se tirer d'affaire, et il pourrait être humilié, s'il est pauvre, que des yeux étrangers assistassent à ses modestes achats. Pas de punitions; elles ne seraient ni supportées, ni comprises; la réprimande, bien appliquée, produit de meilleurs effets. La seule punition est l'exclusion pour les fautes graves, telles que l'ivresse. Celles contre les mœurs sont presque inconnues et le système d'éducation des pères, en développant les forces physiques et fatiguant le corps, produit cet heureux résultat. Le peuple canadien est passionné par un jeu d'adresse très violent, qu'il a appris des sauvages, le jeu de la crosse. Il se joue avec une paume et des raquettes, et le collège possède pour cet exercice une grande prairie close, dans laquelle paissent et bondissent quelques chevreuils des forêts. Tous les matins et tous les soirs les élèves viennent là se durcir les jarrets en faisant au pas gymnastique quelques dizaines de tours. Ils sont séparés pour toute l'année dans chaque division en deux camps et chaque camp élit ses chefs : leur autorité est à ce point indiscuté que ce sont eux qui font la police du collège. Un élève commet-il une faute, comme l'honneur du camp est atteint, le capitaine en fait son affaire. La punition la plus redoutée est l'ex-

clusion temporaire du camp; la privation d'une partie est rigoureuse aussi. Ces parties se jouent en public et la société de la ville se dispute les places des tribunes et les paie fort cher; l'argent est employé à l'entretien des jeux. Quelquefois on provoque au combat les élèves de l'école militaire de Kingston ou d'autres sociétés de jeux. Il faut voir l'enthousiasme du public! On crie, on applaudit, on injurie, comme au cirque de Rome, au temps païen. Chaque beau coup est suivi de trépignements. Les femmes portent la couleur du camp dont elles adoptent la cause, et il n'est pas rare de voir de jeunes misses se précipiter dans l'arène pour récompenser d'une fleur ou d'un ruban, en attendant le flirtage, un jeune héros. Sur le champ de bataille au contraire l'ordre le plus parfait et une obéissance passive, jamais les décisions des juges n'ont été l'objet d'une observation.

Je déplore que cette passion du jeu violent n'existe pas en France; c'est la meilleure préparation à toutes les carrières, la carrière des armes surtout. J'ai vu jouer une de ces parties et j'avoue que c'est empoignant.

Quant aux études, elles ressemblent peu aux nôtres; point de récitations, du raisonnement; très peu de grec, peu de latin, beaucoup de toutes les sciences qui pourront être utiles dans la vie pratique. (1) Toute l'autorité du professeur réside en sa propre valeur

(1) Jugez plutôt par ces détails du programme des études. L'enseignement comprend deux cours bien distincts : le cours commercial, obligatoire avant tout autre, dont beaucoup se contentent, et qui dure quatre ans; le cours classique, qui comporte sept années. « Ce qui le distingue, c'est une sage combinaison de l'étude des sciences naturelles et positives avec l'étude des langues mortes et des langues modernes, etc...

Suit l'énumération des matières enseignées chaque année.

1re forme : Botanique, — Algèbre, — Littérature française et anglaise, — Latin et Grec, — Histoire et géographie du Canada et des États-Unis.

2e forme : Zoologie, — Algèbre, — Géométrie, — Littérature française et anglaise, — Latin et Grec, — Histoire et géographie anciennes.

3e forme : Chimie, — Géométrie plane et sphérique, — Trigonométrie, — Arpentage, — Langues modernes et anciennes, — Histoire et géographie du moyen âge.

4e forme : Minéralogie, — Trigonométrie analytique, plane et sphérique, — Sections coniques, — Langues modernes et anciennes, — Histoire moderne, — Géographie physique.

5e forme : Géologie, — Géométrie analytique, — Littératures moderne et ancienne, — Revue générale de l'histoire.

6e forme : Physique et Mécanique, — Calcul différentiel et intégral, — Philosophie intellectuelle.

et dans la confiance qu'il sait inspirer. S'il n'a pas ce don, il n'a qu'à plier bagage, mais le même homme, qui sera regardé avec mépris comme surveillant à cause de ses allures molles, sera respecté en classe pour son savoir. Les études masculines sont faibles, les études féminines davantage. En général, les femmes ne savent rien que de superficiel; ainsi, dans une pension voisine du collège, 132 élèves sur 133 apprennent la musique. Mais il leur suffit d'une valse et d'une polka; demandez-leur autre chose, vous n'aurez rien, ce qui n'empêche pas que, toutes les fois qu'il y aura du monde dans leur salon, leur mère ou leur mari les prieront de faire un peu de musique.

Ontre les pensionnats et les collèges, il y a les cours d'études mixtes, où jeunes filles et jeunes gens prennent place sur les mêmes bancs et répètent en s'en allant de compagnie les leçons du maître. Les jeunes gens paraissent goûter cet enseignement, les jeunes filles n'ont pas moins d'ardeur. Certaines villes ont même des collèges mixtes d'internes.

L. DE COTTON.

(*A suivre.*)

7e forme : Physique, — Astronomie, — Economie politique, — Philosophie moderne et histoire complète de la philosophie.

La part prépondérante des sciences dans cet enseignement en fait le contrepied du nôtre.

Pour montrer jusqu'où est poussé le sens pratique au collège d'Ottawa, je crois intéressant de citer textuellement quelques passages du programme : « Combien d'élèves, après un cours d'études, ne savent pas formuler convenablement un reçu, un billet promissoire; qui n'ont pas même l'idée de ce que peut être une traite à vue ou à terme; comment traiter un chèque payable à ordre ou au porteur ; qui ignorent enfin le premier mot des moyens de transiger les affaires !

« Comme application pratique de ce qui précède nous avons une banque réelle où l'élève dépose ses épargnes. Il peut ensuite tirer à volonté, soit en sa faveur, soit en faveur d'un autre, au moyen de chèques payables à ordre ou au porteur et cela pour n'importe quelle somme, d'un centime au montant de son dépôt.

« Pour entretenir chez lui cet esprit pratique, on exige de l'élève un reçu signé de sa main, bien daté et portant son numéro, pour tout ce qu'il reçoit du magasin en fait de livres, papeterie, etc... et en retour on lui remet un reçu pour tout ce qu'il donne ou dépose. »

La fondation du collège d'Ottawa et l'esquisse des grands traits d'une nouvelle méthode d'éducation et d'instruction appartiennent à un homme éminent, le père Tabaret, mort au mois de février 1886, après avoir eu le bonheur de constater les remarquables résultats de son œuvre.

# REVUE LITTÉRAIRE

# LES ROMANS NOUVEAUX

I. *L'Unisson*, par G. Duruy. (Hachette.) — II. *Nicanor*, par Henry Gréville. (Plon.) — III. *Zoroastre*, par F. Marion Crawford. (Perrin.) — IV. *Vice-Versa*, par F. Anstey. (Savine.) — V. *Le Crime de la cinquième avenue*, par Marie Darcey. (Ollendorff.) — VI. *Le Neuf de cœur*, par B. L. Farjeon, traduit par Alexandre Lambert de Sainte-Croix. (Calmann-Lévy.) — VII. *L'Amour et l'Argent*, par Miss E. Bradon, traduit par Mme Marie Létant. (Plon.) — VIII. *Le Premier violon*, par Miss Jessie Fothergill, traduit par Mme Anna Pinot. (Bibliothèque des mères de famille. Didot.) — IX. *Noëls flamands*, par Camille Lemonnier. (Savine.) — X. *Le Prince de Madagascar*, par Karl Gutzkow, avec introduction par Charles Simond. (*Id.*) — XI. *Simple Histoire*, par Ivan Gontcharov, traduit par E. Halpérine, 2 vol. (Perrin.) — XII. *Le Joueur et les Nuits blanches*, par Th. Dostoïevsky, traduit par le même. (Plon.) — XIII. *Yvan l'Imbécile*, par le comte Léon Tolstoï, traduit par le même. (Perrin.) — XIV. *A Plaisir*, par Emile Pierre. (Savine.) — XV. *Les Incompris, Marius Darnay*, par Auguste Chauvigné. (Ollendorff.) — XVI. *Les Fiançailles de Gabrielle*, par Saint-Hilaire. (Gautier-Blériot.) — XVII. *Le Roman d'un Crime*, par Etienne Marcel. (*Id.*) — XVIII. *Perle fine*, par Mme du Campfranc. (*Id.*) — XIX. *Le Mendiant de la Coudraie*, par Ernest Faligan. (*Id.*)

## I et II

On lira, avec un double plaisir, le nouveau roman de M. Georges Duruy : *l'Unisson;* d'abord, parce que ce livre est écrit d'une façon très agréable et très spirituelle; ensuite, parce qu'il est honnête, chose exceptionnelle par le temps qui court. *L'Unisson* prouve, chez l'auteur d'*Andrée* et du *Garde du corps*, un progrès qui placera bientôt M. G. Duruy parmi les maîtres du roman moderne; il faut

s'en réjouir, si le romancier continue à fournir une nourriture saine au public, gâté par tant de productions immorales. *L'Unisson* est non seulement une peinture de caractère, une étude psychologique telle qu'on les recherche à notre époque, mais une critique juste et vraie des vices, des torts, des travers du moment. Nous y voyons les déplorables résultats de l'éducation donnée aux jeunes filles, le danger et le ridicule des nouvelles habitudes mondaines, la triste décadence des mœurs littéraires. Le remède est suffisamment indiqué. M. Duruy veut qu'on réagisse contre le positivisme, d'une part, et le pessimisme, de l'autre, lesquels ne sont, au fond, que l'égoïsme érigé en système. Les touches délicates de cette critique n'offenseront, d'ailleurs, aucune personnalité; le romancier ne montre un peu d'âpreté que contre certain écrivain catholique, dont il a tort de faire un type, quand il l'accuse de se « servir d'une prose populacière et mystique, qui sent, à la fois, la sacristie et le faubourg, comme celle de Louis Veuillot », et de distribuer « plus de horions que saint Labre ne comptait de poux dans son manteau ». Sans relever des plaisanteries de ce genre, on peut remarquer qu'elles « sentent, à la fois », plusieurs lieux qu'il n'est pas besoin de désigner. Elles sont, heureusement, assez rares dans *l'Unisson*. Lorsque le romancier compare « l'incarnation de la loi » en la personne d'un maire sautillant et guilleret, à la transubstantiation eucharistique, il blesse nos sentiments les plus profonds, ce qui ne l'empêche pas de témoigner, en général, une certaine sympathie pour les idées religieuses. Son regretté frère mourait, naguère, dans des dispositions chrétiennes; M. Georges Duruy traite d'une manière trop élevée et trop saine les questions de famille, de morale, de devoir, pour ne pas garder un fonds de christianisme qu'il ne cherche nullement à dissimuler. Il a choisi, pour remplir un des beaux rôles de son roman, un brave curé de campagne, quelque peu cousin, peut-être, de l'*Abbé Constantin*. C'est lui, c'est le bon et spirituel abbé Papillon, qui définit le mariage avec le mot de *l'Unisson* et trouve le titre du livre. Il ne désespère pas de Raymond, quand ce dernier lui avoue son pessimisme et son dégoût de la vie, il a deviné que, sous la mauvaise éducation de Claire, sous les dehors d'un esprit à la fois superficiel et positif, se cache un excellent cœur qu'on finira par réveiller. Il arrange un mariage entre le jeune baron, trop romanesque et cette fille trop réaliste de la riche bourgeoisie, prétendant arriver à un tout parfait, au moyen de l'union des contraires.

Cependant, les débuts ne sont guère satisfaisants. L'éducation parisienne, et qui plus est, « rive droite » de Claire, l'a mal préparée aux graves obligations du mariage. Raymond doit les lui rappeler sans cesse, lui prêcher le respect des convenances, le respect dans l'amour permis, toutes choses qui font rire la jeune femme. Son mari va jusqu'à lui dire un jour : « L'immoralité inconsciente que je remarque en vous, me confond ; elle me désespérerait si je n'avais l'espoir et la volonté de la guérir. » Mais si une femme finit presque toujours par convertir son époux, il est rare que les sermons d'un mari convertissent la femme. Le romancier nous raconte longuement la lutte du ménage durant les deux premières années. Répétons-le encore ; autrefois, on peignait les chagrins, les joies, les combats de l'amour avant le mariage, mille épreuves séparaient les fiancés, puis on les unissait et le rideau tombait ; aujourd'hui, le roman ne commence qu'après les noces ; on nous détaille une foule de mystères physiologiques, sur lesquels passait le nuage charmant des métaphores. M. Duruy s'en plaint lui-même, et, soulevant, d'une main plus discrète, un voile que d'autres déchirent si brutalement, peut-être veut-il essayer de donner à ceux-là une juste leçon. Ne semble-t-il pas viser, en particulier, un auteur, le moins pardonnable de tous dans son cynisme, parce que c'est une femme? Le mari qui tient ici la plume, répond noblement aux impertinences de certaine héroïne ; s'il flatte quelquefois les goûts *naturalistes* du jour, cela semble bien moins choquant sous sa plume. Ce mari, le jeune baron de Blachère, après avoir abjuré son pessimisme et souri aux premières joies conjugales, se sent, de nouveau, très malheureux. Sa femme le comprend mal; elle le pousse au milieu du tourbillon mondain ; il va suivre le courant, s'engager dans les vulgaires aventures, lorsque la naissance d'un enfant, vivement désiré par le père et redouté par la mère, puis accueilli avec transport par tous les deux, les réconcilie et leur fait mieux comprendre pourquoi ils sont en ce monde. Une belle-mère modèle a ramené doucement la jeune femme à la conscience de ses devoirs. C'était « une manière de chassé-croisé » qui les divisait; suivant l'expression de l'indulgent abbé Papillon, « le mari avait emprunté les goûts de la femme, la femme ceux du mari ; l'élan qu'ils ont pris pour se rejoindre était si vigoureux, qu'ils avaient fini par se dépasser. Avez-vous quelquefois pesé sur le fléau d'une balance? L'un des deux bouts monte, tandis que l'autre descend, c'est à croire qu'ils

ne seront jamais de niveau; un peu de temps se passe et l'équilibre se rétablit ».

N'est-ce pas finir très moralement et, à une époque où l'art prétend se passer de la morale, n'y a-t-il pas un vrai courage à entreprendre et à poursuivre ce charmant sermon sur la famille?

Dans son nouveau roman : *Nicanor*, Mme Henri Gréville réussit à fausser le plaidoyer d'une si bonne cause, en cherchant à introduire la famille jusque dans le presbytère. On sait que cet auteur aime les cadres russes et les personnages plus ou moins russifiés; le sentimental Nicanor appartient, un peu sans le vouloir, au clergé *orthodoxe*. Le talent du fécond romancier commence-t-il à se fatiguer, ses dernières œuvres valent-elles les premières? Nous ne l'examinerons point, préférant nous arrêter, un instant, sur ce qui ne sera jamais « vieux jeu », quoi qu'on fasse, aux yeux des honnêtes gens : sur la portée morale du roman. Certes, Mme Gréville peint quelquefois l'amour d'une façon très idéaliste, seulement les circonstances au milieu desquelles se placent les luttes de la conscience sont souvent, chez elle, fort inquiétantes. On se souvient des *Ormes*, où un gendre et une belle-mère ont à combattre leur tendre et mutuelle inclination. Ici, Nicanor se sent longtemps retenu par les lois de son Église, qui défendent, au prêtre, les secondes noces et le mariage entre parents de quatrième degré. Comme tous les romanciers d'ailleurs, même les plus illustres, quand ils ont tenté de faire du prêtre un amoureux transi, Mme H. Gréville dénature un type et un caractère et nous met en présence d'une situation répugnante. Nicanor, qui n'a ni les énergies de la passion ni celles de la foi, est un triste héros. Mais cette donnée permettait à l'auteur d'essayer une apologie assez singulière de la religion des tzars et d'émettre une foule de paradoxes sentencieux sur les vocations religieuses. Tant de graves questions sont traitées, du reste, de la manière la plus contradictoire. On nous montre, d'abord, un clergé *orthodoxe*, simple, pieux, bien éloigné « de la politique et de *ses* finasseries qui n'a heureusement rien à voir dans *son* enseignement », un clergé tout occupé de théologie pure, « pratiquant la morale évangélique la plus relevée, incapable de fausser une âme, car il ignore les astucieux procédés des jésuites ». Puis, par la force des choses, nous le voyons, ce clergé modèle, courbé sous la main des fonctionnaires civiles ou des grands propriétaires fonciers, lesquels font bon marché des pâles protestations de sa conscience et des règles de sa discipline. Un puis-

sant personnage va jusqu'à obtenir du saint-synode, pour le jeune prêtre, « la dispense de tout devoir religieux! » Et ce jeune prêtre, ce « jeune sage », si versé dans la « pure » théologie grecque, ne sait même pas s'élever à la conception de l'épreuve en dehors du châtiment! Il lit et commente chaque jour l'Évangile et doute de la Providence parce que Dieu le prive des joies de l'amour terrestre, parce qu'après avoir aimé, il lui faut « déraimer » et *raimer* ensuite sans espoir! Nicanor tourne au Bouddhisme, dont les rêveries deviennent, en Europe, presque aussi à la mode que les tapis de l'Extrême-Orient, quand, à force d'interroger sa conscience, il découvre enfin le crime qui lui attire de si cruelles infortunes. Il a tué! Oui, dans un cas de légitime défense, il a tué un ours père de famille, portant ainsi atteinte à l'institution sacrée de la nature! Avouons-le, avec de pareils scrupules il ne serait pas aisé de conserver sa vie, les animaux, nos frères, n'étant pas d'humeur à les partager. Quant au prêtre, « bien plus père de ses paroissiens parce qu'il est père de famille », ni plus ni moins que l'ours, c'est une théorie mille fois réfutée par les faits eux-mêmes. Contentons-nous d'y répondre avec une simple anecdote. La nécessité oblige le Saint-Siège lui-même à tolérer le mariage des prêtres dans la petite communauté catholique du Liban, si fidèle et si intéressante, du reste. Or, tout récemment, un missionnaire latin, entrant chez un curé maronite, trouva la jeune femme de celui-ci occupée à se tailler un élégant corsage dans la soie brodée d'une chasuble que de pieuses Parisiennes venaient d'envoyer à la paroisse en détresse. Encore, si les inconvénients des mariages sacerdotaux se bornaient là!

## III à XII

Onze volumes traduits ou imités des littératures étrangères! On ne nous reprochera plus de dédaigner les richesses de nos voisins! Mais ne nous plaignons pas de cet envahissement subit; à un libre échange de ce genre, nous n'avons rien à perdre et nous gagnons souvent. Parmi les romans anglais qui nous tombent aujourd'hui sous les yeux, le plus remarquable, le moins anglais aussi, et le plus original, est *Zoroastre*, par M. F. Marion Crawford. Dans son intéressante préface, M. E. Chesneau le compare à la célèbre *Salambo*, en félicitant l'auteur de s'être moins appliqué aux recherches archéologiques et d'avoir donné, en revanche, une couleur plus

lumineuse, un mouvement plus rapide, une vie plus réelle à tout l'ensemble de son œuvre. Ajoutons que M. Marion Crawford respecte aussi davantage ses lecteurs, quoiqu'il se soit affranchi des lisières de la pruderie anglaise. « *Zoroastre*, d'après M. E. Chesneau, est une extraordinaire résurrection de l'antique et somptueuse Assyrie et de la Perse au temps de Darius, amoureuse, fastueuse et guerrière. On n'y trouvera pas même une erreur de détail, comme chez Delacroix ; le témoignage des monuments qui ont survécu, nous en est garant, mais la vérité du détail est mesurée, en cette œuvre, avec un tel tact, la description s'y impose si peu, elle y est tellement à sa place et tellement motivée par le mouvement du drame que, pour admirable et saisissante qu'elle soit, elle n'en est qu'un des nombreux éléments. » Il y a peut-être quelque enthousiasme dans cette appréciation. Le tableau de la civilisation antique, présenté par Marion Crawford, ne manque assurément ni de relief, ni de pompe, ni même de vie, mais le spectateur se sent gêné par une foule d'anachronismes. Suivant l'opinion la plus autorisée, Zoroastre vivait à la cour de Vistaçpe, roi de Bactriane, antérieur de plusieurs siècles au père de Darius Ier, avec lequel il n'a de commun que le nom. C'est donc par trop violenter les dates que de nous montrer le fondateur du mazdéisme comme un des disciples du prophète Daniel, dont le romancier prolonge les jours jusque sous Darius, fils d'Histaspe. Le roman est sans doute très adroitement agencé, à l'aide d'antiques traditions et de données historiques, transposées et fondues ensemble, mais il nous paraît fâcheux d'altérer des notions déjà assez peu familières à la généralité des lecteurs. En outre, M. Marion Crawford substitue, aux controverses protestantes, dont ses compatriotes fatiguent si souvent notre public français, une sorte de rationalisme et d'éclectisme plus dangereux, parce qu'ils sont plus séduisants. Il reconnaît un principe supérieur, mais il regarde tous les cultes comme des inventions, successivement perfectionnées, de l'esprit humain. Zoroastre et Daniel, son maître, sont des sages, des spirites, très habiles dans la science du magnétisme. Ses héroïnes, juives ou persannes, semblent fraîchement écloses d'un de nos lycées de filles. Bref, malgré les mérites de l'œuvre, nous ne pouvons la recommander ni pour les jeunes gens ni pour la lecture en famille, ainsi que nous l'avons fait quand il s'est agi d'*Une paroisse isolée*, ce roman, si moral et si attachant, du même auteur.

Si *Zoroastre* déroute la critique historique, *Vice-Versa* renverse toutes les conditions de la vraisemblance. Un père égoïste et trop rigoureux se trouve soudain, par la vertu d'un talisman rapporté des Indes, revêtir les apparences de son jeune fils. M. Bultitude déclarait ne désirer rien tant que de pouvoir redevenir écolier, son vœu s'accomplit, pendant que le jeune Dick, qui souhaitait fort d'être un homme, prend la taille et les traits paternels. Seulement, les caractères respectifs ne sont point changés du même coup, et ils s'accommodent très mal avec les nouveaux rôles des deux personnages. De là, une foule de péripéties grotesques, de quiproquo drôlatiques, de situations bizarres; enfin, tout l'embroglio auquel peut donner lieu cette étrange et double métamorphose, en plein dix-neuvième siècle; car nous restons dans le réel et même dans le réalisme, on ne songe nullement à nous transporter au temps ni au pays des fées. La chose arrive à un honorable négociant de la cité et à son fils, élève d'un pensionnat des environs de Londres: elle est racontée avec le flegme et l'humour d'un véritable Anglais, ce qui la rend extrêmement bouffonne. Tout en priant le public de « ne point reprocher à son petit poisson de n'être pas une baleine » et tout en s'excusant de négliger la thèse philosophique à une époque où les romanciers la cultivent avec tant d'entrain, le narrateur laisse percer, sous la légère fiction, une critique assez marquée contre le régime scolaire de son pays que les auteurs anglais dénoncent sans cesse, tandis que nos pédagogues s'étudient à l'imiter; *Vice-Versa* contient aussi un blâme marqué contre les parents trop sévères, et M. Anstey a raison de le dédier aux pères de famille. Ce livre ferait, nous n'en doutons point, le bonheur des écoliers de tous les pays; mais, en bonne conscience, est-il permis de les amuser aux dépens des auteurs de leurs jours? Cette œuvre humoristique ne paraît d'ailleurs, d'aucune façon, écrite pour eux.

*Le Crime de la 5e Avenue*, le titre l'annonce, est un roman américain, adapté, plutôt que traduit, avec un véritable talent par Mme Marie Darcy. Ce genre de drame judiciaire, où tout l'intérêt se concentre sur des combinaisons ingénieuses et où la valeur littéraire compte à peine, sert trop souvent de prétexte, pour étaler les turpitudes d'un monde interlope. L'auteur américain ne tombe pas dans ces bas-fonds; ses héroïnes appartiennent à la meilleure société. Soupçonnées d'avoir assassiné leur oncle et tuteur, elles ne sont point coupables et le vrai criminel reste presque toujours à l'arrière-plan.

Les circonstances s'accumulent et s'enchevêtrent pour accuser tantôt l'une, tantôt l'autre; Éléonor n'ose se défendre de peur de compromettre sa cousine Mary, qu'elle ne peut s'empêcher de suspecter; il faut toute la perspicacité, tout le flair d'un fameux *détective*, pour arriver à débrouiller cette étrange affaire. La première partie du volume, surtout, entraîne le lecteur; l'enchaînement des faits, l'accord ou la contradiction des indices, l'incertitude poignante, puis la conviction terrible qui s'établit, tour à tour, contre plusieurs des personnages, donne au récit une apparente réalité dont on regrette de découvrir l'artifice quand on arrive aux explications, trop invraisemblables de la fin.

*Le Neuf de cœur*, roman judiciaire aussi, offre des qualités identiques à celles que nous venons de signaler dans l'ouvrage précédent. Traduit par une plume habile autant que délicate, il unit une convenance parfaite à un palpitant intérêt; plusieurs de ses personnages sortent d'un triste milieu, mais l'auteur se garde bien de fouiller la fange où ils vivent. Une carte trouvée dans la poche de l'inculpé met sur la trace du véritable criminel et permet de sauver l'innocent, après de merveilleux efforts de déduction qui font grand honneur à l'intelligence de l'avocat. Un heureux mariage termine cette tragique affaire. On regrette presque que ces deux romans soient si honnêtes et si attrayants, ils feront goûter, à un public ordinairement scrupuleux, un genre de lecture qui n'est point sans danger. Quand le goût du roman judiciaire a dégénéré en besoin, on le satisfait à des sources moins pures.

*L'Amour et l'Argent*, encore une affaire criminelle; du moins elle excitera peu l'imagination. Miss Bradon, cette fois, se montre inférieure à elle-même. On sait avec quel expédient les authoress d'outre-Manche, filles de pasteurs pour la plupart et très scrupuleuses dans la forme, sauvent les apparences d'une situation équivoque. Elles marient secrètement leurs héroïnes, puis tout est dit. Grâce à ce procédé, les mères de famille qui poussent les hauts cris au seul aspect d'un roman français, permettent souvent à leurs filles la lecture de pages fort sentimentales, fort passionnées, et d'aventures fort peu morales, en somme. Pour en revenir à miss Bradon, elle ne manque pas de faire contracter une union secrète à Sybil, l'héroïne de *l'Amour et de l'Argent*. Sybil, après quelques mois de mariage, abandonne son époux, sème son enfant sur la grande route et va s'installer près d'un vieil oncle, dont elle médite de capter l'héritage. L'oncle, croyant

sa nièce libre, entreprend de lui donner, pour mari, un mystérieux intrigant qu'il protège, car la jeune femme et le vieillard se trompent mutuellement et se valent. On juge de l'embarras de Sybil, engagée dans d'inextricables mensonges. Délivrée par la mort subite de son oncle, elle passe d'un péril à l'autre; on la soupçonne d'avoir empoisonné ce vieux parent, lequel meurt complètement ruiné. La jeune femme ne fait qu'entrevoir le châtiment mérité. Son mari, devenu assez riche pour la dédommager, est assez habile pour la tirer des mains de la justice et assez généreux pour lui pardonner, en lui rendant son enfant, merveilleusement retrouvé. La morale de l'histoire, c'est « qu'il ne faut jamais louvoyer entre l'amour et la fortune ».

*Le premier violon*, par miss Fothergill, est, de même, passablement romanesque. Il s'adresse aux jeunes filles néanmoins; le genre anglais étant admis, on peut leur recommander ce joli roman, où, chose rare, l'auteur protestante témoigne une véritable sympathie pour le culte catholique.

L'éditeur des *Noëls* flamands va un peu loin quand il prétend que la littérature belge est tout à fait ignorée en France. Il a été question ici même, plus d'une fois, d'œuvres flamandes très appréciées chez nous, et certes on fera un accueil tout aussi favorable aux nouvelles de M. Camille Lemonnier, car elles sont délicieuses. Le conteur figure déjà parmi nos romanciers naturalistes, puisqu'il écrit dans notre langue; il est si naturaliste, lorsqu'il se sert du français, que nous n'osons pas citer les titres de ses principaux romans. Quant à ses récits populaires, ce sont de véritables petits tableaux peints avec la plume, comme les vieux maîtres de son pays peignaient avec le pinceau, en rachetant, par un art exquis, la vulgarité des détails. Pour nous, du reste, ces *Noëls* ont un grand mérite : qu'on retranche le premier conte, qu'on saute quelques passages, ils pourront être lus à la veillée de la famille. Il s'y glisse bien, çà et là, un peu de préventions anticléricales, mais généralement on y rencontre de braves petites gens qui gardent les habitudes chrétiennes, qui pratiquent la charité à un degré admirable. Purs Flamands, d'ailleurs, graves, laborieux, joyeux aussi, à leurs heures, heureux à peu de frais, avec la fumée de leur pipe et la bonne odeur de leurs gauffres, de leurs *kœhebakken*. Dans ces pages riantes et saines, inspirées par l'amour du sol, l'auteur se montre sous un jour plus doux et plus calme, « tour à tour jovial et tendre,

amoureux et naïf; comme le dit très bien M. Savine, c'est un artiste « à la manière de Jean Steen ».

Du Flamand à l'Allemand, il n'y a qu'un pas, mais la distance paraîtra plus grande entre M. C. Lemonnier et Karl Guzlow. On n'a point oublié sans doute que ce dernier fut un des chefs de l'école révolutionnaire et sensualiste, connue sous le nom de la *Jeune Allemagne*, il y a quelque quarante ans. De l'aveu de M. Charles Simond, qui accompagne d'un avant-propos bibliographique la traduction du *Prince de Madagascar*, « Gutzlow battait en brèche les deux remparts de la vie sociale, la famille et la religion, prenant parti contre le mariage et contre les dogmes révélés ». A cette époque, de pareils attentats n'étaient encore tolérés par aucun gouvernement et soulevaient l'indignation publique; Gutzlow ne savait pas supporter l'opposition, sa tête s'affaiblit; après un séjour de quelques mois dans une maison de santé, il périt, victime d'un terrible accident. Il laissait de nombreux ouvrages et des drames remarquables, mais le traducteur du *Prince de Madagascar* ne publie, aujourd'hui, que deux ou trois nouvelles, détachées, et presque irréprochables au point de vue des mœurs. Dans la première, Gutzlow critiquait, d'une façon un peu lourde, le régime colonial de la France. Malheureusement cette charge ne vieillit pas trop. Les gouverneurs, nommés par la République, sont peut-être moins bons enfants; sont-ils plus capables et moins occupés de leur propre personne? *Le Sadducéen d'Amsterdam*, la seconde nouvelle de ce recueil, contient une partie des accusations haineuses que Gutzlow développa plus tard contre la religion. On y trouve la glorification de Spinosa et de son système panthéiste. Un tel choix, parmi les productions de l'écrivain allemand, est-il bien heureux et bien utile? En le signalant, il nous serait difficile de le recommander...

Revenons, maintenant, aux bords de la Néva; les auteurs de ce pays sont, décidément, inépuisables! Gontcharov, placé par M. le vicomte de Vogüé au premier rang, parmi les romanciers russes du second ordre, est connu déjà de nos lecteurs; une plume plus habile que la nôtre a, récemment, analysé, pour eux, l'un de ses romans les plus importants : *Mark le nihiliste*. Il y a moins de portée sociale dans *Simple Histoire*, quoique Gontcharov y soutienne aussi une thèse. On ne pouvait manquer de rapprocher cette œuvre de *l'Éducation sentimentale*, de Flaubert, c'est ce que fait l'auteur de l'avant-propos. Le romancier russe entreprend d'étudier

les diverses phases du combat entre les instincts idéalistes de l'âme humaine et les spéculations de l'intérêt, devenu de plus en plus impérieux par les besoins et les habitudes de notre civilisation. Un jeune provincial, enthousiaste et romanesque, arrive à Saint-Pétersbourg, chez son oncle, riche industriel, très positif, qui se voit obligé de lui montrer les hommes et les choses de façon à lui enlever toute illusion. Alexandre Adoniev était bon, sensible, confiant; il rêvait d'amour et d'amitié, il se trouvait du talent, une vocation littéraire, il respectait les grandes renommées; les discours de son oncle, le séjour de la capitale, détruisent tout cela. Une jeune fille coquette le dégoûte de l'amour honnête, une femme sans moralité le fatigue de la passion; trahi par l'une, il abandonne l'autre. L'amitié ne répond pas mieux à son attente; ses essais littéraires le découragent, il n'a plus d'estime pour personne, l'existence lui pèse comme un odieux fardeau. Huit années d'une telle vie l'usent et le vieillissent au point qu'on le reconnaît à peine lorsqu'il retourne dans son village. Le calme des champs, les gâteries de la maison maternelle, le soulagent, mais ne le guérissent pas. « Si, au moins, j'avais encore la foi! s'écrie le malheureux, en sortant de la rustique église, où il vient d'accompagner sa mère, mais je l'ai perdue et qu'ai-je appris, en échange, de nouveau et de vrai? Quand l'ardeur de la foi n'embrase plus une âme, peut-on être heureux!... » Le songe de sa mère se réalise, la pauvre femme n'avait-elle pas vu son « joli pigeon » échappé d'un étang boueux, se replonger dans la fange? Alexandre ne saurait plus vivre loin de Saint-Pétersbourg! Il y retourne, et le romancier, après avoir si bien peint les étapes du désenchantement de son héros néglige trop d'expliquer la seconde transformation d'Adoniev. Cette fois, le provincial se fait citadin; il réussit, il épouse une riche héritière et devient, sinon aussi positif que son oncle, du moins autant que l'exige l'esprit moderne. Peut-être que, s'il parvient à rassembler et à garder les débris de son ancien idéal, pour les mêler au réalisme de la vie, Alexandre finira par être heureux. Mais Petr Ivanovitch doit être puni. « Il a péché, non par ignorance, mais par mépris du sentiment. » Connaissant tous les besoins du cœur, il les a étouffés avec une persévérance systématique chez lui, d'abord, puis dans deux êtres nobles et délicats, sa femme et son neveu. Sa jeune femme, si charmante et si sage, qui l'eût tant aimé s'il l'avait voulu, succombe au traitement glacial imaginé par Petr, et son châ-

timent sera de ne pouvoir plus réchauffer cette âme épuisée. De toutes les héroïnes du roman russe, Lisaveta nous semble la plus touchante, parce qu'elle est la plus vertueuse.

Il est rare, également, de trouver chez ces romanciers naturalistes des conclusions comme celles que paraît indiquer Gontcharov, en terminant sa *Simple Histoire*, nous ne prétendons pas pour cela, que sa morale soit toujours sûre ni que les interminables et *irrégulières* aventures de son héros peuvent être mises sous tous les yeux. Quand on se permet ce genre de lectures, on doit surtout y chercher des sujets d'étude et l'on remarquera l'habile tracé des caractères, la profondeur des observations psychologiques, la fraîcheur et la naïveté délicieuse des peintures de la vie en province, le portrait de la vieille mère : ce type achevé d'amour maternel avec toutes ses générosités, toutes ses faiblesses, tout son aveuglement. On se fera une idée fort triste de l'éducation morale des jeunes filles de la société pétersbourgeoise et l'on verra aussi comment Gontcharov en rejette la faute sur les professeurs étrangers, les Français particulièrement, cela va sans dire. Comme si les Français qui ont fait l'éducation de la société russe, ne l'avaient pas faite suivant les goûts et les instincts de leurs élèves, comme si ces derniers, en général, avaient voulu nous emprunter autre chose que nos ouvrages athées ou licencieux? Le temps ni la place ne nous le permettent, sans quoi Gontcharov nous fournirait, à ce sujet, de nombreux et curieux renseignements; mais, comme toujours, il faut nous borner à de simples indications.

On composerait un livre fort instructif en réunissant tout ce qu'ont écrit, sur la France et les Français, les principaux romanciers russes, organes autorisés de l'opinion d'un peuple qu'on nous représente comme si favorablement disposé pour notre cause. Qu'on parcoure, par exemple, *le Joueur et les nuits blanches*, de Dostoievsky, une des nouvelles traductions de M. E. Halperine; on y lira ce portrait peu flatteur : « Le Français est très rarement aimable par tempérament; il ne l'est presque jamais que par calcul. S'il sent la nécessité d'être original, sa fantaisie est ridicule et affectée; au naturel, c'est l'être le plus banal, le plus mesquin, le plus ennuyeux du monde. » Un peu plus loin, le romancier se voit forcé d'avouer à peu près le contraire. « Un Français, M. Astley, dit-il, c'est une forme belle et achevée, puis suivent une foule de restrictions des plus injurieuses. Reconnaissons-le, outre l'attrait

toujours offert par les ouvrages du célèbre romancier, ce dernier volume a, pour nous, un intérêt tout spécial! Dostoievsky ne déteste pas seulement les Français, il nourrit contre tous les catholiques les plus injustes préventions; il poursuit de sa haine les malheureux Polonais, dont il admirait le courage dans les bagnes de la Sibérie: ce manque de générosité ne fait point honneur à un caractère réputé si compatissant. Il attaque l'Église romaine avec une violence grossière dont nous avons déjà vu des traces dans ses autres ouvrages, et pousse, jusqu'à l'extrême, l'aveuglement des préjugés nationaux.

Lorsqu'on lit le nouveau recueil du comte Léon Tolstoï, intitulé *Ivan l'Imbécile*, on sent, pourtant, combien l'Église grecque et l'Église latine s'unissent étroitement sur le terrain de l'Evangile et l'on éprouve une douloureuse tristesse en songeant aux divisions religieuses que la politique seule entretient : *Ivan l'Imbécile* fait suite au volume paru sous le titre de : *A la recherche du bonheur*. L'illustre romancier y emploie le même art pour devenir petit et naïf pour parler des petits et aux petits; malheureusement, il s'y laisse entraîner par les mêmes utopies communistes qu'il mêle avec l'idée chrétienne. Mais on ne pourra lire sans émotion les touchants récits, où, prenant pour épigraphe quelques passages de l'Evangile, il reste dans la divine simplicité du saint livre : *Là où est l'amour, là est Dieu*, *le Pécheur repenti*, *le Cierge*, etc., sont écrits non seulement avec tout le talent du grand auteur russe, mais avec tout son cœur.

## XIII à XIV

Tandis que les vrais génies ne cessent de puiser à la source évangélique qui, depuis dix-huit siècles jaillit intarissable et toujours pure, M. Emile Pierre commence presque son recueil intitulé: *A Plaisir*, par cette phrase, plus inepte encore que blasphématoire: « Les rabâchages d'un par trop suranné Nouveau Testament ». Si nous voulions nous servir du mot *rabâchage*, nous trouverions à l'appliquer aux contes sensuels et vulgaires de ce recueil dont la donnée fort connue n'est guère rajeunie. Le narrateur parle quelque part des « libres penseurs prisonniers dans la vacuité de leurs pensées ». Il ne dit rien de mieux, nous ne supposons pas cependant qu'il ait cherché à se définir lui-même.

*Les Incompris*, *Marius Darnay*. On se demande pourquoi ces

deux titres, à moins que le malheureux Darnay soit le premier exemplaire d'une suite d'incompris dont l'auteur se propose de raconter les infortunes; et certes, il trouvera en ce bas monde bien des gens prêts à s'offrir pour modèles. Marius rêvait la vie d'intérieur, une femme modeste, un foyer paisible, le travail consciencieux d'un artiste vraiment dévoué à l'art, ses parents l'obligent à abandonner un projet d'union qui lui promettait tout cela; il épouse une coquette et bientôt commence l'éternelle histoire du mari trompé. Du moins, l'auteur la traite avec des intentions morales, il oppose des caractères honnêtes et généreux aux types de la dépravation élégante. Seulement ce genre de leçon, ayant toujours un côté scabreux, on fera bien de pas laisser le volume à la portée de toutes les mains.

## XV à XVIII

Il nous reste à signaler plusieurs volumes spécialement écrits pour les familles, les bibliothèques, les réunions chrétiennes. C'est la partie la plus agréable et la plus facile de notre tâche.

Il entre dans la composition des *Fiançailles de Gabrielle* un peu trop d'exagération de sentiments peut-être; mais ils sont exprimés avec une réserve si délicate et, d'ailleurs, le but de l'auteur paraît si louable que nous n'hésitons point à recommander ce petit volume. On y trouvera un épisode de la malheureuse guerre de 1870 qui, depuis dix-sept ans, défraie nos romanciers; l'héroïne, fervente patriote, ne peut se décider à devenir la femme d'un lâche. Elle rencontrera plus tard un mari digne d'elle, un brave défenseur de la patrie, dont l'amour la dédommagera de toutes les épreuves endurées pendant « l'année terrible ».

Bien des fois déjà, nous avons signalé les ouvrages de M^me^ du Campfranc. Sa *Perle fine*, c'est la femme pieuse, la vraie chrétienne, « plus précieuse que tous les trésors qu'on rapporte des extrémités du monde », comme dit l'Écriture. On la met en parallèle avec la femme mondaine, ruine et déshonneur d'une maison. Cette étude a été souvent entreprise, elle ne lassera pas sous la plume facile du pieux romancier. Des scènes variées, gracieuses, touchantes ou dramatiques excitent vivement l'intérêt du lecteur.

*Le Roman d'un crime* et *le Mendiant de la Coudraie* sont signés de noms bien connus de notre public. Le fond de ces deux volumes, comme celui des traductions anglaises dont nous parlions tout à

l'heure, a été pris dans les archives judiciaires, mais leurs auteurs poursuivent, surtout, un but moral. *Le Roman d'un crime*, particulièrement destiné aux bibliothèques populaires, offre une lecture des plus attachantes, sans éveiller aucune curiosité mauvaise. L'un des héros de Mme Étienne Marcel se laisse entraîner au vol et à l'assassinat par la paresse, l'amour des jouissances et les dangereuses compagnies, une mort horrible le punira de son crime. L'autre, laborieux, rangé, plein de cœur, sert de soutien à sa mère, sur lui cependant s'égarent d'abord les soupçons de la justice. Les efforts, les démarches, la persévérante intervention d'une courageuse fiancée, obtiennent enfin sa réhabilitation. La main de la jeune fille sera sa récompense.

La donnée du *Mendiant de la Coudraie* n'a point dû être inventée, M. Ernest Faligan s'inspire, on le sent, de souvenirs encore récents; il a trouvé, en parcourant le pays même, cette couleur locale si fraîche et si vraie de ses descriptions. Son récit est très *vécu*, très réel, sans réalisme. Un vieux demeurant des affreuses bandes des *chauffeurs*, trop célèbres sous la première Révolution, tue deux vieillards pour les voler. Il se grime de telle sorte qu'il échappe presque à la suspicion publique; les soupçons de la population et du parquet se tournent contre un jeune soldat, arrivé le premier au secours des victimes. La famille du malheureux garçon compte parmi les plus honorables du village, sa mère est une pieuse veuve, digne d'être proposée pour modèle. Le romancier se plaît à nous peindre, et il le fait avec un grand charme, cet intérieur rustique, si calme et si chrétien, où l'on saura si bien supporter la terrible épreuve, quand elle viendra. Chez lui, aussi, une jeune fille, une enfant, sauvera l'innocent accusé. Rien de ravissant comme Rosette, ce joli type créé par l'auteur, cette petite sauvage aux yeux malins et doux, cette enfant qui déploie l'énergie de la femme aimante, cette fillette ignorante, mais plus fine qu'un limier de police, cette indomptable chercheuse qui, dans son naïf amour pour Laurent, brave tous les périls, surmonte tous les obstacles, et brisée, mais triomphante, fournit les preuves de la culpabilité du vieux mendiant. Une jolie légende termine le volume qui joint à la moralité du fond l'élégante simplicité de la forme et du style.

J. DE ROCHAY.

---

# REVUE LITTÉRAIRE

# VOYAGES ET VARIÉTÉS

**L'*Algérie et la Tunisie*, par Paul Leroy-Beaulieu (Guillaumin et Cie). — La *Tunisie française*, par Ludovic de Campou (Bayle, éditeur). — *Lettres athéniennes*, par le Comte Charles de Mouy (Plon, Nourrit et Cie). — *Nouvelles grecques*, par D. Bikelas, traduction du marquis de Queux de Saint-Hilaire (Firmin-Didot et Cie). — *Voyage d'une Parisienne dans l'Himalaya occidental*, par Mme Ujjalvy Bourdon (Hachette et Cie). — L'*Espagne telle qu'elle est*, par M. V. Almirall (Albert Savine). — Les *Français en Amazonie*, par A. Coudreau; les *Français en Guyane*, par Jules Gros (A. Picard-Kaan et Maurice Dreyfous). — *Tutti*, par Lechartier (Jouvet et Cie). — *La Cour de l'empereur Guillaume*, par *** (Librairie illustrée). — *Rêveries et réflexions d'un voyageur*, par M. Xavier Marmier (Lahure). — Les *Mémoires d'Antoine*, par Antonin Rondelet (Perrin et Cie). — *Critique au jour le jour*, par Fernand Henry, (Savine). — *Contes d'Auerbach, etc.* (Nouvelle bibliothèque populaire d'Henri Gautier). — *Choses diverses*, par Ernest de Croutelles Liquemare (C. Paillart, à Abbeville). — *Amadis*, poème posthume, par le Comte A. de Gobineau (Plon, Nourrit et Cie). — La *Sainte Famille*, poème polonais de J. Bohdan Zaleski, traduit en vers français par V. G. (Etienne Niecluski).**

## I

Ce n'est pas une ou deux pages qu'il faudrait consacrer au livre de M. Paul Leroy-Beaulieu : *l'Algérie et la Tunisie*, tant il contient de renseignements, précieux, précis, un examen critique savant et clair de la situation actuelle de nos deux conquêtes africaines. Il faut pourtant que nous en donnions une idée à nos lecteurs. Ils s'y convaincront qu'il n'est pas de matière, si aride qu'elle soit en apparence, que la clarté, l'art de grouper les faits, un ordre parfait, et un patriotisme éclairé, ne puissent rendre de lecture agréable et même amusante.

Dès le premier chapitre, résumé net et bien en relief, nous sommes au fait de toutes les tergiversations de l'histoire de la conquête. A côté du livre de M. Camille Rousset, auquel M. Leroy-Beaulieu se réfère parfois, qui a décrit l'audace, la beauté guerrière de cette conquête, l'économiste nous place devant les hésitations du gouvernement et du pays, qui ne savent s'ils doivent demeurer sur le sol africain ou l'abandonner, en se contentant de tenir garnison sur quelques points du littoral, mesure à la Charles-Quint, qui nous paraît jugée par l'insuccès de ce premier établissement chrétien. Puis, nous étudions la race si variée, unie, mais en apparence seulement, par la religion ; car le Kabyle n'a pas celle de l'Arabe; nous voyons ceux qui menaient ces races les opposant les unes aux autres et à nous-mêmes, jusqu'au jour où nous fûmes contraints d'agir en maîtres, en exterminateurs. Ce temps n'est plus, heureusement pour l'humanité et pour notre conquête ; car, si l'on peut détruire et refouler une race inférieure, clair-semée sur un vaste espace (les Indiens d'Amérique), on ne peut chercher à faire disparaître une race, abaissée, il est vrai, mais qui retient quelques semences et quelques formes d'une civilisation indéniable : la civilisation musulmane.

L'avenir de l'Algérie, c'est la colonisation. Depuis cinquante ans les progrès ont été médiocres, dit-on partout? Ce n'est pas l'avis de M. Leroy-Beaulieu. Il nous montre, par exemples choisis, celui de l'Australie, entre autres, que la colonisation ne devient sensible et efficace qu'au bout d'un certain temps; qu'il faut cinquante années, au bas mot, de luttes, de tâtonnements, d'essais, d'efforts en apparence infructueux, pour qu'un courant continu s'établisse entre la métropole et la colonie. Nous sommes arrivés à l'époque où cet accroissement de colons doit devenir fort, fécond et régulier. Il faut y aider ; il faut, surtout, que tout colon latin, qui entre en Algérie, soit assimilé, francisé :

« C'est l'école, surtout, qui pourra exercer une grande influence sur l'assimilation des éléments étrangers à l'élément français. Les tribunaux et l'administration devront lui venir en aide; il dépend de nous que les Espagnols, nés en Afrique, si près qu'ils soient de leur patrie d'origine, finissent par se franciser, et l'Algérie ne sera pas plus une colonie hispanique que les États-Unis ne sont une colonie irlandaise ou allemande. Une loi qui rendrait Français obligatoirement tout individu né sur notre territoire, et y ayant vécu

jusqu'à la majorité, aurait également une équitable action sur la fusion des éléments européens divers. »

A ces sages et patriotiques conseils, il faut ajouter les lignes qui suivent, qui sont dictées à l'économiste par la claire vue des difficultés et des nécessités de toute colonisation :

« Le *culte*, aussi, pourrait nous amener peu à peu les Espagnols, les Italiens et les Maltais. Si l'on avait soin d'entretenir, pour ces populations religieuses, un clergé recruté *uniquement dans l'élément français* et qui se servît de notre langue dans les sermons et confessions, on contribuerait indirectement à la fusion des étrangers algériens avec nos nationaux. Mais la majorité de sectaires, d'ignorans et de niais, qui régnaient dans notre parlement de 1881 à 1886, a supprimé les trois quarts des crédits pour le clergé algérien, et notamment aboli toute subvention pour les séminaires. C'était, en quelque sorte, décréter que le clergé algérien ne se composerait plus que d'Italiens et d'Espagnols... Quand une nation a le malheur de composer son parlement d'étourdis et d'imprévoyants, elle transforme en éléments de ruine les moyens même qu'elle aurait d'assurer sa prospérité. »

Il faut lire encore et méditer le chapitre très complet et très modéré intitulé : *Du rôle de l'administration*. L'Algérie étant une colonie spéciale, grâce à sa population très dense et très réfractaire à l'assimilation brusque, l'administration ne doit pas se désintéresser de tout, mais il faut qu'elle abandonne sa manie de réglementer l'infiniment petit, il faut que, partout où l'élément français ou francisé domine, elle le laisse un peu agir. Création d'un crédit foncier spécial, modification des systèmes hypothécaires, cadastre, peu d'institutions, mais bien dotées; une décentralisation, mais intelligente : telles sont les mesures que préconise l'économiste.

Pour les travaux publics, c'est l'économie qu'il recommande. Et combien il a raison! Qui ne sait que nos ingénieurs d'Etat et le génie civil même, ne voient dans les chemins de fer à établir qu'une œuvre d'art et de durée, oubliant qu'ils ne sont pas en Europe et qu'il y a plus d'intérêt à faire 10 kilomètres de chemin de fer à voie étroite, à prix inférieur, qu'un seul à voie large, et établi dans des conditions de luxe européen.

« Il convient d'imiter les Américains dans le Far West, surtout les Russes dans l'Asie centrale; ceux-ci ont fait dans ces derniers temps des merveilles comme efficacité, comme promptitude et

comme bon marché. Sous la direction du général Annenkoff, ils ont, en une demi-douzaine d'années, poussé leurs locomotives jusqu'à Merv. »

Terminons ce rapide aperçu d'un livre qui mérite mieux que cette sèche analyse, en citant la conclusion du chapitre « le Traitement des indigènes » :

« Si nous voulons vraiment fusionner, autant que les circonstances le permettent, avec la race française la race kabyle et la race arabe, si nous ne voulons pas préparer, à date prochaine, un réveil de la nationalité vaincue, comme le réveil de l'Irlande, le réveil des Tchèques, nous n'avons pas une heure à perdre. Instruisons les Algériens, donnons-leur notre langue, émancipons-les graduellement. Suivons un peu ce que font depuis dix ans les Anglais aux Indes. N'oublions pas surtout qu'il ne suffit pas d'améliorer *l'état matériel et physique de la généralité de la race vaincue*. Il faut encore donner des satisfactions, soit réelles, soit d'amour-propre, à la classe moyenne indigène... Un peuple conquérant, qui n'a pas su faire un sort et ainsi des horizons à la classe moyenne de la race vaincue, se prépare, au bout de deux ou trois générations, des difficultés insurmontables. »

Si nous ne nous sommes pas arrêté à ce que M. Leroy-Beaulieu nous dit de la Tunisie, c'est que nous trouvons dans le volume nouveau de M. Ludovic de Campou, sinon avec l'autorité de l'auteur de l'*Algérie et de la Tunisie*, du moins avec beaucoup de sens, de bon goût et de liberté, à peu près les mêmes choses.

Le voyageur nous montre la Tunisie, déjà prospère, sous un protectorat intelligent, grâce aux efforts du clergé français, qu'on a eu l'esprit de ne pas écarter de l'œuvre, et qui a été pour une bonne moitié dans le succès de l'entreprise. Il s'est pénétré de l'esprit des Tunisiens, peuple facile, intelligent mais légèrement... éloquent, ce qui équivaut souvent à *blagueur*, en Afrique comme autre part peut-être.

« Aimable, doux, d'une politesse exquise, propre, toujours convenablement vêtu, le Tunisien est éloquent. Est-ce un talent naturel? Est-ce une disposition à mentir, une rouerie instinctive? Toujours est-il qu'il mêle le vrai et le faux avec une facilité surprenante... Il a le geste voulu, l'expression du visage décidée, une mimique surprenante, une puissance d'image incomparable, le mot juste et toutes les apparences de la conviction. Il vous prouvera par des

arguments empruntés au Coran et à l'histoire qu'il fait nuit en plein midi et qu'il fait froid en plein été, et il le démontrera avec le génie de Démosthènes. »

Au demeurant, cet disert est sobre; mais il n'a pas d'idée plus précise du temps et des distances que les Orientaux. M. de Campou nous le fait toucher du doigt avec *humour :*

« L'unité de distance est le *mille*, mais il y a le mille marin, le mille romain, le mille anglais; je n'ai jamais su le mille adopté, le Tunisien non plus. Il y a trois distances : *grib*, près, depuis une minute jusqu'à une heure de marche; *chouia baïd*, un peu éloigné, depuis une heure jusqu'à un jour; *baïd bezzaf*, depuis un jour jusqu'à un an. »

Si notre protectorat a réussi, ainsi que le constate M. de Campou après M. Leroy-Beaulieu, ce succès a été obtenu, il faut le répéter, à l'entente du gouvernement avec ces pionniers de la civilisation, ces colonisateurs patients et peu coûteux qui sont nos missionnaires. A côté des instructions ministérielles, il y a eu l'œuvre personnelle, l'énergique concours, la claire vue des nécessités pratiques de Mgr Lavigerie. M. de Campou lui rend pleine justice :

« Toutes ces missions organisées dans le Sahara, le Soudan, l'Afrique équatoriale, toutes ces œuvres charitables établies en Algérie et Tunisie, toutes ces écoles fondées dans l'Afrique musulmane et idolâtre, tous ces travaux exécutés en vue de la religion, de la civilisation, de la France, méritent bien déjà à Son Em. le Cardinal Lavigerie, primat d'Afrique, archevêque d'Alger et de Tunis, le titre « de grand Français d'Afrique » que lui décernera un jour l'histoire. »

## II

Il est certain que le mot « d'atticisme » vient naturelement sous la plume pour rendre l'impression que produit la lecture des *Lettres athéniennes*, du comte Charles de Mouy. On ne saurait parler avec plus de grâce, de science vraie et des choses présentes et du passé, de l'Attique ancienne et moderne. On sent, de plus, que l'auteur ne nous a pas tout dit; que sous l'air libre, brillant et très français de son style, se cachent mille choses intéressantes, qu'il réserve pour un autre livre. Nous l'attendons; mais en attendant parlons de celui-ci, ou plutôt laissons parler l'auteur qui rentre en Grèce après l'avoir quittée :

« Lentement la terre s'accentue. Le cap Matapan que regarde l'aride Cythère, pesamment étendue sur l'horizon, apparaît, rocailleux, couvert de broussailles vertes. Il allonge sa pointe aiguë entre le golfe de Calamatta dont les contours s'effacent dans une brume blanche et légère, et le golfe de Gythion, que couronne la cime neigeuse du Taygète pyramidant dans les lointains. Encore quelques heures et je double le cap Malée, encombré de roches en désordre et se mirant dans l'eau transparente... Voici les côtes dénudées et jaunâtres de Phalère et, au delà, le rocher de l'Acropole, la silhouette du Parthénon, le Lycabète, l'Hymète et sa longue ligne ondulée, à droite; à gauche, les masses noires, çà et là argentées, du Parnès; au fond le triangle du Pentèlique; le paquebot tourne devant Salamine, il franchit les passes du Pirée; le bassin clair du port, rempli de mâts, apparaît... »

Je ne sais si l'on trouvera, comme nous le trouvons, dans cette brève description, aux couleurs rarement mais nettement indiquées, l'impression que l'on connaît désormais Athènes, ses côtes rocailleuses, la mer claire où se mirent les roches et le profil des monuments, vers qui monte, comme le flot ininterrompu de la mer qui bat les rives, l'admiration incessante des peuples. Pour nous, on ne saurait peindre mieux et plus brièvement. Ajoutez ces quelques notes sur l'aspect moderne du Pirée, où renaît l'agitation de la vie et sur la foule insoucieuse, calme, sceptique et gaie qui s'y promène.

« Ici, tout est lumineux. Le soleil et l'air sont les maîtres. Le ciel rit au-dessus du va-et-vient des hommes. Il y a de l'insouciance et du laisser-aller dans les fluctuations de la foule... Le Grec ne s'attriste jamais pour s'enrichir. Il ne prend pas le temps pour de l'argent mais pour une bonne et brillante étoffe où il se taille à son gré la vie qui lui plaît. Accessible au progrès, mais familier avec les choses, il n'en subit jamais les fascinations et les tyrannies. Cette race, enveloppée dans une douce atmosphère, jouit de tout dans le moment, sans calcul. Elle juge les incidents avec une pointe de scepticisme et d'indifférence. Elle ne laisse pas aborder par l'industrie à outrance sa civilisation gracieuse et humaine : elle fait la part du travail et du repos, de la peine et du plaisir, et ne surcharge pas les jours qui passent. »

Le livre d'un artiste, tel qu'apparaît le comte de Mouy, ne saurait nous conduire en Grèce, sans toucher à toutes les questions d'art qui arrêtent à chaque pas l'indifférent même; mais, si l'archéologie se

mêle nécessairement aux pages qui nous conduisent au Pirée, à l'Acropole, sur les bords de l'Ilissus, c'est si adroitement et avec des tours si ingénieux, qu'on ne sent presque pas ce qu'elle peut avoir d'aride. On a beaucoup parlé de l'art grec, de son *réalisme idéal*, si l'on ose accoler ces deux mots, de sa beauté calme, dont la simplicité surprend, puis ravit, puis élève, mais ne nous croyons pas qu'on ait encore défini la moralité qui se dégage pour l'homme, de la contemplation de la nature, embellie par l'effort d'une imagination supérieure, lui donnant, à force d'art, une âme, comme en ces lignes :

« Ce n'est pas seulement l'intelligence que ces maîtres élèvent, c'est encore les âmes qu'ils apaisent et rassénèrent. Que de fois, tourmenté par des soucis pénibles, agité peut-être par ces pensées dont on rougit soi-même, troublé par les luttes sans cesse renaissantes contre les pièges de la fortune, les incertitudes de la destinée, les injustices des uns et l'indifférence des autres, fatigué, découragé par la vie, triste devant la vieillesse qui vient, ai-je rétrouvé le calme et l'énergie devant ces immortelles œuvres!... Que de fois j'ai été demandé au Parthénon d'Ictinus et aux bas-reliefs de Phidias, de maintenir ma sagesse hésitante et mon courage ébranlé. Auprès d'eux, sous l'action de leur sereine éloquence, que de fièvres j'ai senti se calmer, que de doutes s'éteindre, que de mélancolie s'effacer. Jamais je ne les ai quittés, jamais je ne suis descendu des hauteurs morales où je m'étais élevé avec eux, sans qu'ils aient laissé en moi quelque chose de leur force, de leur paix, de leur harmonie. »

Puisque nous sommes en Grèce, il convient de parler ici, sans transition, des *Nouvelles grecques*, d'un Grec que nous connaissons, qui sait le français autant qu'homme de France, et qui nous l'a prouvé dans un ouvrage récent : *de Nicopolis à Olympie*, dont nous avons entretenu nos lecteurs. Ce Grec, M. Bikelas, qui écrit le français avec liberté et propriété, s'est donné, cependant, le luxe de faire traduire en français, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, ses nouvelles écrites en grec; et nous ne saurions l'en blâmer, car la traduction est plaisante et élégamment tournée, à la façon simple du modèle. Ces nouvelles ont de la sincérité, de la fraîcheur, un comique tempéré, une émotion pénétrante, et nous les avons lues et mêmes relues avec un vrai plaisir. M. de Mouy a raison, les Grecs savent jouir de tout sans calcul, et s'il y a indifférence et scepticisme dans leur esprit, ce n'est qu'une pointe

faite pour donner plus de piquant aux qualités d'aimable gaieté et de douceur émue du fonds de leur nature. *La Sœur laide* est un de ces récits où l'on sourit pour ne pas s'émouvoir, et où, quand on s'émeut, le sourire revient tout de suite. L'histoire du professeur Plateas, quasi sauvé, non de la noyade, mais de ce qu'en style de bain froid on appelle « un bon coup à boire » par son collègue Liakos, qui, un peu gêné d'abord par l'admiration du sauveteur pour le sauvé (diable, c'est du Perrichon tout pur), se met en tête de faire épouser à son ami la sœur aînée de celle qu'il aime, sœur laide et, par conséquent, d'un placement difficile, pouvait facilement tourner au vaudeville un peu charge. Il n'en est rien, car il se trouve que le professeur Liakos n'est qu'à demi égoïste, que le bon Plateas n'est grotesque que d'apparence, que la sœur laide est charmante, comme le sont certaines laides, et que, enfin, tout ce monde-là a le cœur sain et l'âme loyale. Il y a là mille délicatesses, et ce sont ces délicatesses qui font du vaudeville prévu je ne sais quoi de fin, de délicat, qui est bien spécial et qui fait plaisir au cœur comme à l'esprit. Nous aimons beaucoup aussi l'histoire du *pappas Narkissos*, qui nous raconte les terreurs d'un prêtre du rite grec, nouvellement marié et préconisé, et craignant de voir la mort. Appelé au chevet d'un lépreux mourant, ses terreurs ne tiennent pas devant la sainteté du ministère accompli. C'est transfiguré, qu'il sort de la cabane où il a consolé les derniers moments du triste moribond. L'histoire est brève et d'une allure qui passe, sans brusquerie, de la gaieté familière à la gravité religieuse.

## III

C'est une femme, une Parisienne, M^me^ de Ufjalvy Bourdon, qui, nous conduit dans l'Himalaya occidental. Plus intrépide que les Anglaises, elle franchit l'Indus aux eaux si rapides que c'est folie de s'opposer à leur cours, nous fait pénétrer dans ces grands cirques de montagnes qui écrasent l'homme et révoltent sa pensée.

« Rien ne saurait dépeindre la magnificence de l'embrasement de ces glaciers au coucher du soleil indien. J'avais vu pareille chose dans les Alpes, en Styrie, au Tyrol, mais quelle différence ! Ce qui, dans les Alpes, est un spectacle charmant, gracieux, prend dans l'Himalaya des proportions tellement gigantesques que l'homme

en est littéralement anéanti. On se figure être au centre d'un effroyable incendie qui a gagné jusqu'aux voûtes du ciel, et l'on croit, à chaque instant, que les flammes se réuniront au-dessus de votre tête pour vous faire rentrer dans le néant. »

« A la vue d'un pareil spectacle, on comprend les pratiques du brahmanisme. En face d'une nature aussi terrifiante, l'homme devait se sentir si peu de chose qu'il se jetait, avec enthousiasme dans les bras d'une religion qui, à force de recueillement inerte, lui promettait l'oubli et l'anéantissement de soi-même. »

Si nous avons tiré cette seule citation du volume, ce n'est pas que le reste soit sans intérêt; mais ceci est le mieux vu et le mieux rendu. Comme une courte description, se résumant en un *trait humain*, nous dit plus qu'une accumulation de petites descriptions particulières. Ce qui nous importe, ce n'est pas seulement la hauteur de l'Himalaya évaluée en mètres, mais c'est l'impression que nous recevons de cette grandeur et dont nous la subissons.

De l'Himalaya aux Sierras d'Espagne, de l'Espagne en Andalousie, la route est longue, mais c'est l'affaire à la plume de la parcourir d'un trait. *L'Espagne telle qu'elle est*, de M. V. Almirall, est un de ces livres qu'on ouvre avec curiosité et qu'on referme avec tristesse. Si convaincu que l'on soit déjà de la décadence de ce peuple fier, qui a été notre ennemi, mais qui ne nous a pas trahi comme l'ingrate et insolente Italie, on est épouvanté des révélations de ce volume, d'autant plus que, en en rabattant beaucoup, il y a encore matière à indignation et tristesse.

Quelques contrées prospères, mais exploitées; une moralité politique qui nous ferait croire que nous en possédons, une capitale qui mange le pays, capitale se dressant comme un chancre dans une province ruinée; un tripotage effréné; des élections escamotées; une armée possédant plus d'officiers généraux que les plus grandes armées européennes, et ne rêvant que pronunciamentos : tel est le tableau qui nous est présenté.

Et cependant en ce pays les députés et sénateurs n'ont pas de traitement! Il vrai qu'ils y suppléent en étant, comme M. Canovas del Castillo, directeur de cinq grandes compagnies de chemin de fer. Ici, une anecdote qui concerne un autre homme politique, M. Romero Robledo, ministre de l'intérieur, sous Alphonse XII.

« Quelqu'un vint un jour le solliciter en pleine salle des pas-perdus, pour qu'il mît en jeu son influence en faveur d'une affaire

de tramways. Le ministre répond qu'il n'entend rien à ces sortes d'affaires.

« — Comment, lui répliqua son interlocuteur, vous êtes employé dans une compagnie de tramways, et vous dites n'entendre rien à ces affaires?

« — Moi, répondit le ministre, au comble de la surprise.

« — Certainement, Monsieur, la somme que la maison X... vous fait parvenir si exactement tous les mois est portée sur le compte du tramway exploité par cette maison.

« Le ministre ignorait que le *cadeau* qu'il recevait tous les mois avec tant de nonchalance et d'abandon l'avait converti, à son insu, en employé *in partibus* et protecteur latent d'une compagnie de tramways. »

Pour les élections, on se sert des noms de défunts pour grossir les listes.

« La représentation de ces derniers est toujours assurée par des agents subalternes, qui se travestissent en civils, pour l'opération du vote. L'auteur de ces lignes a vu, à diverses reprises, comment son père, quoique mort depuis plusieurs années, était allé déposer son vote dans l'urne, sous la figure d'un balayeur public ou d'un limier de police, paré pour l'occasion de vêtements d'emprunt. »

On comprend sur ces données qu'un général de brigade, candidat ministériel dans le district de Berga, ait obtenu un million et demi de voix dans ce district, qui ne compte que quelques milliers d'habitants.

On peut juger d'après cela ce qu'est l'administration : ministères et grandes compagnies.

Voici un petit détail comique, incroyable et cependant affirmé par M. V. Almirall :

« De nombreux petits messieurs, gandins et gommeux, émergent pour des emplois de garçons de bureau, de balayeurs, etc., tous emplois qu'ils ne remplissent pas, mais desquels ils ne dédaignent nullement les émoluments, pour modestes qu'ils soient. »

Après cela, n'est-ce pas? il faut tirer l'échelle. Quel remède à cette corruption, cette centralisation à outrance? M. V. Almirall proclame la décentralisation par rétablissement des *fueros* ou libertés provinciales. Le remède est-il bon? Nous laissons le soin aux politiques non espagnols de nous le dire.

## IV

Deux livres sur l'*Amazonie* et les territoires contestés entre le Brésil et la France, le Counani. L'un est de M. Coudreau, l'autre de Jules Gros, en personne; Jules Gros, le président de cette République, qui a débuté par une distribution si amusante de décorations, et tant de décrets d'une si belle allure administrative. Nous avons ouvert ces deux livres, notamment celui du *président* Gros, avec belle envie de rire; nous l'avons refermé d'un air plus grave. Il y a peut-être là, en dépit du régime des eaux et des modifications incessantes de ce delta formé par l'Amazone, un terrain propre à établir une colonie. Mais pour cela il ne faut pas l'organiser à distance. Acceptons donc sous bénéfice d'inventaire le livre de M. Gros et attendons-le à l'œuvre, surtout, si une fois arrivé en *ses Etats*, il commence par décréter que l'étrange Etoile de Counani a vécu.

Signalons, dans la *Bibliothèque instructive* de Jouvet et C^e^, un nouveau volume de l'auteur des *Nouvelles Hébrides*, H. Le Chartier. C'est à Tahïti que nous conduit le voyageur. D'autres voyageurs, commentateurs et vulgarisateurs, voire romanciers, nous ont parlé souvent de l'île voluptueuse, où les femmes Maoris, vêtues de traînantes mousselines, et la chevelure sombre semée de fleurs blanches, passent du bain du matin à la flânerie du jour, de la flânerie aux danses du soir; mais personne n'a donné, à notre gré, une idée plus juste de cette terre où réside la paresse, oisive et par conséquent peu morale. Le grand mérite d'H. Le Chartier, c'est de n'avoir pas glissé sur la pente des descriptions légères, et d'avoir écarté les tableaux auxquels le conduisaient invinciblement les mœurs des Maoris. Des détails circonstanciés sur la religion, les origines de ce peuple, que l'absence de ressort moral conduit à une décadence indéniable, relèvent encore la valeur du livre. C'est de la bonne et utile vulgarisation. Quant au patriotisme, on sait que l'auteur n'en manque point, et qu'il ne perd jamais l'occasion de nous dire tout le bien qu'il pense de nos amis nos ennemis les Anglais, qu'il a vus partout à l'œuvre, audacieux, insolents et calomniateurs.

Quelques mots sur un volume de la *Librairie illustrée*, *la Cour de l'empereur Guillaume*, par ***, avec préface de Victor Tissot. Jusqu'ici on ne nous a parle de l'Allemagne qu'au point de vue des acteurs qui jouent les premiers rôles : Jupiter Bismarck, l'empereur,

l'impératrice, etc. Ici nous voyons agir les comparses, comparses, titrés et archi-titrés.. Il y a notamment à lire dans ce curieux volume le chapitre des ambassadeurs, celui sur les maisons souveraines de la cour et les ministres, et *Monsieur de Bismarck* chez lui. Et, ayant lu ces détails, quand une dépêche de Berlin ou un article viendra, racontant un incident de cour ou de ministère, qu'il peut être utile d'examiner au point de vue des intérêts français, on saura ce qu'il veut dire, connaissant les types et le caractère des personnages mis en scène.

V

Où parler de M. Xavier Marmier, si ce n'est dans une Revue consacrée aux voyages. *Les Rêveries et les réflexions d'un voyageur* qu'il nous donne aujourd'hui dans une édition, tirée avec goût à 150 exemplaires, nous les connaissons déjà; mais on ne connaît jamais assez ce qui arrive à l'exquis, par une grâce émue, où la mélancolie elle-même sourit. Ce sont pages à lire et relire, pour s'affermir le cœur quand on doute, pour adoucir le chagrin trop amer. Les légendes, usages, coutumes, cueillis par l'auteur dans ses courses lointaines, donnent un ragout exotique à ces réflexions, chez qui la simplicité de la forme s'allie à la délicatesse de la pensée. Voici, par exemple, ce qu'il dit de la bonté :

« Dans le désert, les urnes, suspendues aux feuilles des népeuthes, s'emplissent d'une eau limpide qui désaltère l'oiseau et le voyageur. Dans l'aridité de la vie du monde, la vraie bonté ne s'offre-t-elle pas ainsi, comme une rosée céleste, à tous ceux qu'elle peut soulager. »

Ce qui suit est fait pour les âmes blessées, qui rêvent et ne savent trouver un refuge ou panser leurs plaies :

« Il y a pour l'âme comme pour le corps des atmosphères bienfaisantes; il y a des voix caressantes qui bercent l'esprit endolori, comme un chant de nourrice berce un enfant malade; il y a des cercles intimes, dans lesquels la pensée inquiète trouve un refuge salutaire. »

Il faut s'arrêter. Encore une citation, pourtant, et nous quitterons cet opuscule qui est une œuvre :

« Musique de la cordiale parole! Musique de deux âmes unies par un même sentiment d'amour et de foi, et vibrant ensemble et se répondant l'une à l'autre dans leur pur accord, comme deux harpes

mélodieuses. Il n'y a pas une musique plus suave ni plus aimable, Les anges eux-mêmes, dans leur vol à travers les sphères harmonieuses, s'arrêtent pour l'écouter. »

## VI

Il est certain que la réimpression, par Perrin, du livre les *Mémoires d'Antoine*, par M. Antonin Rondelet, sera accueillie avec plaisir et faveur par tous ceux qui aiment les ouvrages moraux, qui ne se dispensent pas d'être des œuvres littéraires. Il fallait une main d'ouvrier de lettres, pour donner à ces mémoires qui sont remplis de notions techniques, dont l'aridité semble éloigner l'imagination, cet intérêt soutenu, et ce je ne sais quoi qui fait qu'on est charmé, en étant persuadé. La philosophie chrétienne de l'auteur s'y montre, ferme et douce, orthodoxe et facile. Nous recommandons surtout la lecture du chapitre *la Charité*, qui est un éloquent plaidoyer en faveur de la charité personnelle, par opposition à la charité d'État. Livre à lire et à répandre surtout dans les milieux où les sophismes sociaux et politiques du jour s'épanchent si abondamment. Ils y sont réfutés avec force et avec cette modération, qui naît de la conviction juste et profonde.

## VII

Il nous reste à parler succinctement de diverses publications : Mentionnons, d'abord, la *Critique au jour le jour*, de M. Ferdinand Henry. C'est, à vrai dire, seulement, une série d'articles, mais qui ne paraissent pas trop dépaysés dans la forme du livre ; et c'est faire là leur éloge. Non que ces articles, consacrés aux romans du jour, disent quelque chose de bien nouveau, mais ils expriment, avec liberté et souvent quelque tour, l'opinion courante sur ces œuvres brillantes, et souvent éphémères du moment.

La nouvelle bibliothèque populaire d'Henri Gautier continue à nous offrir, pour 10 centimes, des extraits et même des parties totales de l'œuvre des classiques et de quelques contemporains de tout pays. Cette fois, nous avons quelques contes d'Auerbach, une analyse et des extraits de *Goetz de Berlichingen*, les *Maures de Grenade* de Florian. Cette bibliothèque peu coûteuse rendra évidemment des services ; mais il serait à souhaiter qu'elle procédât

moins souvent par extraits. Le choix en est difficile, et cela peut donner une idée fausse de l'auteur dont on parle. Un drame doit être donné en entier, comme un ouvrage.

Ce sont les *Souvenirs d'Afrique* contenus dans le livre *Choses diverses*, de M. Ernest de Croutelles Liquemare, qui appellent notre attention. Voyages dans le désert, tempêtes de sable, réflexions nettes et de bonne foi; ce court voyage porte ce cachet de « choses vues » qui est si rare et si précieux dans ces sortes de souvenirs.

## VIII

Deux livres de poésie pour finir :

Le premier est l'œuvre posthume du comte A. de Gobineau, auteur de *l'Essai sur l'inégalité des races humaines* et des scènes historiques intitulées *la Renaissance*, qui ont obtenu le prix Bordin à l'Académie française.

*Amadis* est un de ces immenses poèmes, à la Faust, qui tentent les grandes imaginations, les esprits mystiques, les solitaires, un peu désabusés de la vie, les délicats, qui croient que l'imagination leur donnera les forces suffisantes pour faire revivre, dans un cycle merveilleux, toute une époque. Les vingt mille vers échappés à la veine trop facile parfois, mal réglée, et cependant souvent heureuse de M. le comte de Gobineau, sont remplis d'images fortes, de beautés éparses. Le grand malheur est l'inévitable confusion, les personnages mal expliqués, les événements qui se ressemblent trop dans leur fabuleux. Il y a trop de nuage, enfin. N'importe, l'effort est considérable, et certains vers ont de la véritable grandeur.

Je suis le Moyen-Age et j'ai tranché la tête
Du jeune Conradin. Chevaliers et bourgeois,
J'ai fait sur mes bûchers monter les Albigeois;
Au pied de mes donjons, j'ai creusé l'oubliette;
J'ai sonné la terreur du haut de mes beffrois,
J'ai versé bien du sang et brisé bien des droits;

Mais, ajoute le poète :

Mais, dur aux libertins, farouche aux courtisanes,
Et dégageant mes pieds du filet des profanes,
Et de mes éperons déchirant leurs appas,
J'ai découvert l'amour, j'ai montré sa noblesse

Et de ce qui passait avant moi pour faiblesse,
J'ai fait l'appui du cœur et le pouvoir du bras.

Il n'est pas, dans notre poésie, de vers mieux pensés et plus simplements dits. Ah! que M. Gobineau aurait été mieux inspiré, si, imitant Victor Hugo, dont le génie a compris que le poème épique devait être morcelé, pour être avalé par les Français, au lieu de ces vingt mille vers, il nous en avait donné cinq ou six mille de ce tour et formant un série d'aventures épiques bien limitées. Quoi qu'il en soit, répétons-le, grande tentative et telle qu'un esprit élevé et nourri de littérature pouvait seul l'oser.

Tous nos lecteurs connaissent, de nom, le poète polonais, Bodhan Zaleski, mort l'année dernière, et dont la mort a été un deuil public pour la Pologne. C'était le dernier survivant de la pléiade romantique polonaise de 1830. Ami et émule de tous les grands poètes qui ont chanté l'Ukraine et la Pologne, membre de la diète de Varsovie, exilé, le poète n'a cessé de faire retentir les airs de ses chants patriotiques et chrétiens. Ce qui distingue sa veine, disent ceux qui l'ont lu d'original, c'est la grâce, un raffinement de délicatesse élégante, et ce je ne sais quel air de terroir qui donne de la familiarité, et, par conséquent, de la réalité aux sujets les plus élevés. Nous le croyons volontiers, à en juger par la traduction qu'on nous envoie d'un petit poème, la *Sainte Famille*. C'est d'une saveur douce; c'est coloré, mais d'un coloris tendre et comme voilé par l'émotion mystique. La traduction nous paraît heureuse. Nous finissons cet article en citant quelques vers. C'est le Christ parlant au temple :

Il ne disséquait point la loi comme un docteur,
On aurait dit la Voix parlant sur la hauteur.
On aurait dit le Dieu, devant lequel la terre
Devrait, avec le ciel, s'abaisser et se taire.
Voulant être entendu des plus simples d'esprit
Il déroule un brillant, un limpide récit,
Qui, d'un léger voile, recouvre et cache à peine
Les plus profonds secrets de la nature humaine...

C. L.

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

Six semaines à peine ont passé sur le manifeste de Monsieur le comte de Paris et il n'en est déjà plus question. Cette perspective de la Monarchie offerte au pays n'a provoqué, il faut le reconnaître, aucun de ces mouvements d'opinion qui décident des événements. Même fondée sur le suffrage universel, la restauration monarchique annoncée par le chef de la famille d'Orléans n'a pas séduit les esprits. On a lu les instructions du prince comme si le document ne concernait point la France ou n'intéressait pas ce temps-ci. L'espèce de contre-manifeste que le jeune Victor-Napoléon vient à son tour de lancer dans le pays, sous forme de lettre au président du groupe des députés de l'appel au peuple, réussira beaucoup moins encore à soulever l'opinion. Malgré la vertu attribuée au plébiscite par le jeune prétendant, qui proclame qu'en lui seul est le droit et le salut, le pays est aussi loin de s'enflammer pour la doctrine des Napoléons que pour l'idée d'une revanche contre l'Allemagne. C'est en vain que le prince Victor déclare aux députés bonapartistes qu'à eux appartient « la revendication imprescriptible du principe de l'appel au peuple dont seuls les Napoléons ont su assurer le triomphe : » on voit bien qu'il a voulu condamner par là le projet de monarchie plébiscitaire de Monsieur le comte de Paris, mais en même temps il a circonscrit l'effet de son manifeste à ce petit groupe de fidèles qui persiste à croire au plébiscite impérial et aux Napoléons. Et quand il les convie à rallier autour d'eux sans distinction de passé ni d'origine les hommes inquiets de l'avenir, écœurés des scandales dont nous sommes témoins, il leur donne là un mot d'ordre qui ne sortira pas de leur petit cercle.

Il est bien vrai, comme le dit l'auteur de la lettre, que le régime parlementaire s'effondre dans le mépris. Mais c'est une singulière illusion que de réserver aux demeurants de l'idée impérialiste

« l'honneur de provoquer la grande manifestation nationale qui rétablira la paix dans les esprits, la prospérité dans le pays et rendra à la France sa grandeur passée ». La tâche serait fort au-dessus d'un parti sans chef et sans adeptes, qui est tout entier dans les deux ou trois dizaines de députés du groupe de l'appel au peuple auxquels est adressée la lettre. Du reste, les paroles ne sont plus rien aujourd'hui; il faudrait des actes. Tous ces manifestes en l'air, tous ces programmes de gouvernement sur le papier ne peuvent influer sur les événements. On est las d'entendre depuis quinze ans les prétendants à la royauté ou à l'empire en appeler constamment au pays sans aucun résultat. On ne croit plus à rien. On se désintéresse de tout et principalement de la politique, quoique jamais on ne s'en soit tant occupé. Il y a dans le pays une torpeur, un affaissement qui empêchent de sortir du train ordinaire des choses et de chercher même dans l'avenir un remède à une situation que tout le monde trouve mauvaise. On se contente de vivre au jour le jour, sans être plus satisfait du présent que soucieux du lendemain. On accepte ou on subit un régime contre lequel les griefs se multiplient tous les jours. Presque nulle part ne se manifeste la volonté d'y mettre fin ni aucune entente pour chercher une issue à un état de choses si fâcheux. L'indifférence, le scepticisme, le découragement, règnent à peu près partout.

A vrai dire, l'avenir semble fermé de tous les côtés. Les hommes d'ordre, qui ne sont plus la majorité, ne voient plus eux-mêmes ce qu'il y aurait à faire. L'effort qui avait été fait aux élections de 1885 n'a abouti à rien. L'importante minorité conservatrice envoyée par le pays à la Chambre n'a modifié en rien la situation. Il n'y a eu que quelques crises ministérielles de plus, mais sans aucun profit pour le pays. Pas une mauvaise mesure n'a été empêchée, pas une réforme obtenue. Le rôle de la droite a été nul ou du moins sans effet. Elle n'a jamais servi qu'à former l'appoint des majorités qui ont renversé les ministères. Ces changements de cabinet, dont elle a plus d'une fois décidé, n'ont eux-mêmes rien changé à sa condition ni à celle des conservateurs dans le pays. La politique de suspicion et de persécution a continué à l'égard des catholiques et du clergé, comme si la Chambre avait été uniquement composée d'adeptes du régime républicain et d'ennemis de la religion.

C'est l'inutilité de son rôle dans l'opposition, non moins que la crainte d'attirer la guerre sur le pays qui a engagé la droite à se

tourner vers le ministère Rouvier, parce qu'il semblait renfermer des éléments plus modérés et que le fameux général Boulanger en avait été exclu. On ne voit déjà que trop aujourd'hui que cette nouvelle tactique n'a pas mieux réussi. Qu'il y ait eu pacte ou non à l'époque de la formation du cabinet, la complaisance dont la droite a usé à l'égard de M. Rouvier et de ses collègues n'aura servi en rien à la cause conservatrice. La persécution religieuse n'a pas cessé depuis que M. Spuller, dont les intentions avaient pu paraître libérales au début, préside au département de l'instruction publique et des cultes; la laïcisation a continué sans répit et même avec plus d'intensité encore que sous le précédent cabinet. D'un seul décret M. Spuller a décrété la consommation de la laïcisation scolaire dans plus de trente départements. Rien ne l'obligeait à cette précipitation. La loi de 1886 lui accordait cinq ans pour opérer dans les écoles communales le changement des instituteurs et institutrices congréganistes ou laïques. S'il avait eu les intentions conciliantes qu'on lui supposait, il n'eût dépendu que de lui de retarder au moins l'exécution de la loi. Au contraire, il l'a accélérée. Ni lui ni ses collègues n'ont rien fait non plus pour empêcher le Conseil municipal de Paris et l'administration de l'Assistance publique de continuer à renvoyer des hôpitaux les sœurs qui les desservaient de tout temps et à entraver absolument le ministère des prêtres libres qui ont remplacé les aumôniers supprimés par la même passion antireligieuse. Les traitements ecclésiastiques suspendus sous le précédent ministère n'ont pas été rétablis. Rien, en un mot, n'a été changé à cette politique oppressive des consciences et injurieuse pour le catholicisme. Sous des apparences un peu plus modérées, le cabinet Rouvier ne l'a pas moins servie que le cabinet Freycinet. En se relâchant de son opposition, la droite aura été simplement victime ou dupe d'un excès de confiance.

L'expérience a dû la désabuser. Il faudrait que la droite eût perdu le sens politique et même toute dignité pour continuer à soutenir un cabinet qui l'a reniée publiquement dès le premier jour, tout en escomptant ses votes, qui ne lui a rien accordé, qui n'a cessé de répéter, et avec plus d'insistance encore pendant les vacances, qu'il n'avait pas besoin d'elle et qu'il ne consentirait jamais à l'admettre à un degré quelconque dans la direction des affaires. Du reste, tout le parti républicain, ou a peu près, est unanime à repousser le concours de la droite. A un accord quel-

conque avec les conservateurs les opportunistes préféreraient plutôt une entente avec les radicaux. Ils le disent ouvertement.

Dans le désaccord du parti républicain, les habiles ne voient pas d'autre solution qu'un accord des différents groupes, obtenu à l'aide de concessions réciproques. C'est toujours la même idée de concentration républicaine à laquelle on revient, comme si elle n'avait pas causé toujours la même déception, toutes les fois qu'on a voulu la mettre à exécution. Les opportunistes semblaient prêts à de nouveaux sacrifices; mais plus on paraît vouloir accorder aux radicaux, plus ceux-ci se montrent exigeants. Ils le seront d'autant plus, que la politique équivoque du cabinet Rouvier n'a réussi qu'à détacher de lui la droite, sans se concilier l'extrême gauche, si bien que le ministère est redevenu, comme avec M. Goblet, incessamment exposé à une coalition des deux groupes extrêmes. Il a été fait assez de discours de ministres, de députés et de sénateurs pendant les vacances, pour que tout le monde vît clairement que la République était toujours acculée à cette même politique de concentration, dont on n'a cessé de parler depuis le commencement, et que, néanmoins, cette politique nécessaire était devenue de plus en plus irréalisable. Toutes ces démonstrations oratoires, en sens inverse, entrecoupées d'incidents tumultueux, qui manifestent le trouble des esprits, ont achevé de prouver aux gens réfléchis que sous les dehors d'un gouvernement, la République n'est qu'une faction livrée à de perpétuelles compétitions, et qu'avec les apparences de l'ordre et de la régularité dans les affaires administratives il n'y a en réalité que division et qu'anarchie politique.

Dans cette situation déjà si troublée, un scandale d'ordre public a surgi, qui a révélé les dessous du régime républicain et mis en plein jour les intrigues et les rivalités du parti. Qu'un malheureux général, aux prises avec des difficultés de fortune, se soit laissé entraîner à des actes coupables, qu'abusant de sa situation de sous-chef d'état-major général au ministère de la guerre, il ait trafiqué de décorations, ce ne serait là qu'un accident, comme il peut s'en produire sous tous les régimes, et qui, en soi, ne devrait compromettre que l'homme assez indélicat pour avoir failli au devoir professionnel, en se livrant à des tripotages d'argent, et terni son honneur dans des relations interlopes avec une aventurière. Qu'un autre général, sénateur aussi, se soit trouvé impliqué dans toutes ces affaires de marchandage et ait avoué lui-même sa faute, en prenant

la fuite, ce n'est encore qu'une misère dont il n'y aurait pas eu lieu de tant s'émouvoir, s'il n'y avait eu là que des écarts personnels, des torts de fonctionnaires trop accessibles aux tentations de l'argent.

Mais ces défaillances coupables ont mis à découvert d'étranges corruptions de mœurs et des complicités étendues qui se ramifient depuis les bas-fonds jusqu'aux sommets de la société. On a entrevu tout un monde d'intrigants et de vaniteux, de gens interlopes et d'aventurières malfamées, se livrant clandestinement, à la faveur de relations inavouables avec des personnages du monde officiel, à un trafic habituel d'emplois et de faveurs publiques. Et tel était le scandale de ces révélations qu'on a pu croire qu'il s'étendait encore bien au-delà de ce qu'on voyait ou devinait. Les exagérations de la foule ont ajouté à la réalité des faits. La crédulité publique a été jusqu'à voir des trahisons là où il n'y avait que des spéculations. On n'a pas hésité à croire, même contre toute vraisemblance, que le haut fonctionnaire du ministère de la guerre, assez faible pour s'être laissé acheter son influence, avait pu également se résoudre à vendre les plans de guerre de l'armée, et on l'a cru d'autant mieux, qu'à l'affaire du général Caffarel paraissait se rattacher la divulgation du plan d'essai de mobilisation partielle livré au *Figaro* par un certain Aubanel.

Tout cela était d'autant plus grave que le scandale remontait jusqu'au président de la République. Le nom de son gendre s'est trouvé mêlé à toutes ces affaires de spéculations, et les accusations étaient telles qu'elles ont ému la justice elle-même. Si l'opinion, fort excitée contre le malheureux général, eût approuvé le chef de l'État d'appliquer dans toute sa rigueur la sentence portée par le conseil d'enquête contre le coupable, au lieu de le mettre simplement à la retraite en le rayant des cadres de l'armée, elle n'eût pas moins compris qu'on poussât plus avant l'instruction au sujet de M. Wilson. Toutes les explications de l'accusé, qui a couru jusqu'à Tours pour se disculper dans une réunion d'électeurs, ne pouvaient empêcher le public de croire, à tort ou à raison, que M. Wilson avait bénéficié, devant la justice, de sa situation de gendre du président de la République. L'impunité ajoutait au scandale. Comment comprendre qu'une affaire dont les journaux avaient fait si grand bruit, n'eût abouti qu'à la mise à la retraite d'un seul coupable?

Pour arriver à un pareil résultat, il eût été bien plus sage

d'étouffer l'affaire dès le début. Si on n'était pas décidé à tout découvrir, à punir résolument, à porter un vigoureux remède au mal, mieux eût valu le silence que l'esclandre d'inutiles divulgations. Mais cette affaire, qui a causé tant de bruit, on ne sait même pas qui l'a provoquée. Elle a été jetée à l'improviste dans la publicité, sans que rien l'eût amenée. On est encore à ignorer si c'est le ministre de la guerre ou le préfet de police qui a pris l'initiative des poursuites contre le général Caffarel, et si l'une ou l'autre de ces autorités a agi d'elle-même ou d'après des décisions du gouvernement. L'espèce de conflit qui s'est produit au cours de l'instruction entre la justice ordinaire et la préfecture de police a rendu plus obscure encore l'origine de l'affaire. Ce qu'il y a de plus clair, c'est le désarroi gouvernemental, l'anarchie administrative, les rivalités politiques qu'on a vu se manifester dans les divers incidents auxquels a donné lieu la découverte de ce tripotage honteux.

Pendant que la juridiction judiciaire et la préfecture de police paraissaient en dissentiment au sujet de la publicité de l'affaire et sur la conduite de l'instruction, opportunistes et radicaux s'emparaient de l'incident pour l'exploiter au profit de leurs mutuelles rivalités. On a eu une question Boulanger dans l'affaire des décorations. Le coupable, le général Caffarel, n'était-il pas, en effet, une créature de l'ancien ministre de la guerre, et celui-ci pouvait-il être innocent des actes de son subordonné? D'ailleurs, des lettres de lui avaient été trouvées chez l'héroïne du scandale, chez la femme convaincue d'être le principal instrument de tout ce honteux trafic. Sans être mis en cause, ni par son supérieur hiérarchique, ni par la justice, le commandant en chef du 17e corps d'armée a voulu s'expliquer devant le public, en dehors des voies régulières, livrant sa justification au télégraphe, à la presse, accusant pour se disculper, se couvrant des radicaux contre les opportunistes et allant jusqu'à accuser le ministre de la guerre d'être l'instrument d'un complot opportuniste contre lui et d'avoir fait naître l'affaire uniquement pour le compromettre dans l'aventure de son ancien sous-chef d'état-major général.

L'incident ravivait les griefs réciproques des deux factions rivales. Du côté des opportunistes on a trouvé que les trente jours d'arrêt forcé, infligés par le ministre de la guerre au général Boulanger, était une réponse insuffisante à l'acte d'indiscipline et d'insubordination du commandant du 17e corps d'armée. Tel avait été,

du reste, l'avis de deux des ministres, qui voulaient profiter de cette occasion de débarrasser la scène politique du fâcheux général. Pour les radicaux, au contraire, l'exilé de Clermont était devenu la victime du ministère et plus que jamais on comptait sur lui pour prendre la revanche, non des Prussiens, mais des opportunistes. C'était la guerre intestine plus profonde, plus ardente dans le parti républicain.

La conscience publique s'est émue et alarmée de tous ces faits qui dénotent autant de désordre dans l'état politique du pays que de corruption dans les mœurs administratives. Il n'est que trop certain que l'argent, la spéculation, l'intrigue, sont au fond du régime actuel. Malgré les exagérations de la presse parisienne et de la rumeur publique, le mal qui s'est révélé dans l'affaire des décorations est réel. Il y a aussi quelque chose de pourri en France, comme pourrait dire l'Hamlet d'un autre Shakespeare. Mais ce qu'il y a de plus surprenant que la révélation de ces vices profonds, c'est l'étonnement et la surprise qu'on en a eu dans le public. Quelle vertu, quelle morale peut-il y avoir sous un régime qui s'acharne à détruire le fondement de tout bien et de toute honnêteté? La République veut une société sans religion; elle travaille à tuer la foi dans les âmes, à bannir Dieu de l'enseignement, des lois et de toutes les institutions publiques. Quoi d'étonnant à ce que l'homme privé du sentiment religieux reparaisse avec ses mauvais instincts, ses appétits sensuels? Dans cette société sans Dieu, tout concourt à pousser l'homme à la jouissance. La morale laïque qui fait du bien-être et de la satisfaction des désirs le but de la vie, surexcite toutes les passions, toutes les convoitises, et là où la morale chrétienne avec les vertus qu'elle engendre serait nécessaire pour contenir les débordements de la nature humaine, il n'y a plus aujourd'hui qu'un grossier naturalisme fomenté par les idées qui dominent la société et par les exemples qu'elle reçoit.

C'est sous l'impression de ce scandale, où tout se mêle, la corruption et l'intrigue, qu'a eu lieu la rentrée des Chambres. Dès la première séance, la Chambre des députés s'est crue obligée de donner satisfaction à l'opinion. Il fallait qu'elle eût bien à cœur de ne pas tromper l'attente des électeurs, dont le contact s'était fait sentir de plus près pendant les vacances, pour accéder à une proposition d'un bonapartiste. A la demande de M. Cunéo d'Ornano, elle s'est montrée toute disposée à ordonner une enquête sur le trafic

des fonctions publiques et des décorations, révélé par la presse. Et tout est significatif dans son vote. Il était bien évident que la motion de M. Cunéo d'Ornano, pour laquelle l'urgence a été déclarée, ne visait pas le général Caffarel, ni le général d'Andlau, ni la femme Limouzin, ni les autres personnages des deux sexes contre lesquels une instruction judiciaire est ouverte. Comme tout le monde l'a compris, et à la Chambre et dans les journaux, c'est contre le gendre du président de la République, contre M. Wilson, qu'elle était dirigée. Mais en même temps que celui-ci, elle mettait en suspicion l'administration, le gouvernement et la maison même du président de la République.

Comment, devant une telle proposition dont il devait comprendre toute la portée, le président du conseil, au lieu de demander simplement à la Chambre de repousser l'urgence, n'a-t-il pas revendiqué, pour le gouvernement, le droit de diriger une enquête qui le regardait principalement et posé hardiment la question de confiance? On ne conçoit guère l'attitude de M. Rouvier en cette affaire. Les explications données par M. Cunéo d'Ornano à l'appui de sa motion ne laissaient subsister aucun doute. Pour repousser la demande d'enquête, M. Rouvier alléguait que les faits auxquels on faisait allusion avaient été déférés à l'autorité compétente, c'est-à-dire à l'autorité judiciaire, et que, dans cette situation, la Chambre ne pouvait se livrer, de son côté, à une enquête parlementaire, sans commettre une véritable confusion de pouvoirs. M. Cunéo d'Ornano a précisé. L'enquête qu'il sollicitait devait porter, non sur la culpabilité des personnes déférées aux tribunaux, mais sur les administrations publiques mises en suspicion. Et, à l'appui, il posait une série de questions au sujet des administrations des postes et de l'enregistrement, des beaux-arts et de la guerre, dont chacune révélait un genre d'abus particulier et visait directement, à ne pas s'y méprendre, le gendre du président de la République qui, le même jour, avait à répondre des mêmes faits devant ses électeurs de Tours. La Chambre savait donc ce qu'elle faisait. Non seulement elle a décidé l'enquête en principe, malgré l'opposition du président du conseil, mais elle a voté à une grande majorité, par 379 voix contre 155, la déclaration d'urgence combattue par M. Rouvier. Ce vote, on ne peut se le dissimuler, rejaillit, comme le scandale auquel M. Wilson est mêlé, sur le président de la République, et celui-ci le sent qu'on va jusqu'à lui attribuer l'attention de quitter

l'Elysée, si la Chambre persiste dans sa résolution. C'est la République elle-même qui est atteinte de bas en haut.

Quel que soit le vote de la Chambre au sujet d'une enquête qui peut être fertile en découvertes de toute sorte et en complications de tout ordre, cette première rencontre de la Chambre et du ministère après les vacances aura mis M. Rouvier et ses collègues dans une situation critique. L'échec subi par le cabinet, pour être moins décisif que si la question de confiance avait été posée, n'en est pas moins complet. La Chambre a passé outre résolument à l'opposition du ministère à une majorité de plus de 200 voix. Non seulement la droite tout entière s'est retrouvée pour voter contre lui, mais la gauche radicale s'est unie à l'extrême gauche et il n'est resté au cabinet Rouvier que la minorité opportuniste dont il est issu. Ce début est d'un mauvais présage pour la courte session qui s'ouvre et dont la grande affaire doit être le budget de 1888. On était disposé, même à l'extrême gauche, à faire crédit au ministère jusqu'au moment de la discussion du budget et à l'attendre sur le chapitre des économies, au moyen desquelles il s'est fait fort de réaliser l'équilibre entre les recettes et les dépenses, sans impôts nouveaux ni emprunts. Comme la réalisation de ces économies promises depuis si longtemps est toute la raison d'être du cabinet actuel, qui s'est donné la mission de réussir là où le précédent cabinet avait échoué, opportunistes et radicaux pouvaient s'entendre pour le laisser vivre jusque-là, les uns dans l'espérance qu'il tiendrait ses promesses et se fortifierait dans l'accomplissement de son œuvre, les autres avec l'arrière-pensée de le convaincre d'impuissance et de faire tomber M. Rouvier de la même manière que M. Goblet. Ce répit s'accordait d'autant mieux avec les projets de l'extrême gauche que son chef, M. Clémenceau, avait plus besoin de se remettre de l'échec piteux qu'il vient d'essuyer à Toulon, dans son propre milieu électoral. Ce n'est pas avec un prestige aussi diminué qu'il aurait pu entrer avantageusement en lutte contre le cabinet actuel et le renverser comme le précédent. M. Clémenceau, traité à Toulon comme M. Gambetta à Belleville, par ses propres électeurs, devenu suspect, lui aussi, d'opportunisme, parce qu'il n'a pas encore renversé la société aussi facilement qu'un ministère, à regagner l'influence qu'il a perdue, s'il ne veut pas déchoir de sa position de chef de l'extrême gauche. Son échec personnel ne le rendra sans doute que plus violent contre le ministère opportuniste.

Mais maintenant, la bataille sera-t-elle retardée jusqu'au moment de la discussion du budget? Persistera-t-on à ajourner les interpellations préparées contre le ministère? L'examen du budget menace d'être renvoyé après le 15 novembre, soit par la faute de la commission dont les rapports ne sont pas prêts, soit par suite du retard que M. Rouvier a mis à communiquer à la commission le budget extraordinaire. Mais d'ici là, la situation restera-t-elle au calme après le vote de la première séance? De la nomination de la commission d'enquête peuvent naître des incidents inattendus. Il importe que la droite prenne nettement position en face du ministère, et qu'elle se dégage de toute compromission avec la République. Si celle-ci vient à se perdre dans l'opinion par ses propres fautes, et même si elle succombe à ses hontes, il est nécessaire que le pays voie que les conservateurs sont d'un autre côté et qu'on sache qu'il y aurait un gouvernement d'ordre et d'honnêteté prêt à succéder au régime républicain. Sous ce rapport, le discours prononcé par M. de Mackau, président de l'Union des droites, à la séance de rentrée de ce groupe, et le vote qui s'en est suivi, laissent un peu à désirer. L'honorable député a trop cherché à justifier la droite du concours qu'elle avait cru devoir donner au nouveau ministère, et pas assez affirmé la nécessité de rompre un accord qui n'a été qu'une source de déception. Il ne suffisait plus, dans les circonstances actuelles, de décider que les membres de l'Union des droites étaient fermement résolus à exiger du gouvernement une attitude politique conforme aux déclarations faites à la tribune par le Président du Conseil; il fallait signifier au cabinet qu'il avait perdu par ses actes, autant que par ses paroles, la confiance de la droite, et que celle-ci, désormais, se bornerait à lui donner ses votes lorsqu'il le mériterait. La fraction de la minorité conservatrice qui constitue la droite royaliste, s'est prononcée plus fermement contre le ministère. Sans annoncer une opposition systématique, qui pourrait être contraire aux intérêts conservateurs, la droite tout entière aurait dû, à la reprise de la session, se séparer nettement du cabinet. La seule attitude qui lui convienne, en effet, c'est de rester ce qu'elle est, une pierre d'attente pour un gouvernement restaurateur.

Dans tout le cabinet Rouvier, le seul ministre qui n'ait point fait de discours pendant les vacances, est aussi le seul qui ait fait des actes que la droite puisse approuver. Après avoir mené à bonne

fin l'affaire très délicate de Raon-sur-Plaine, où il y allait, à la fois, de l'honneur et de la sécurité de la France, M. Flourens a réussi à terminer avantageusement trois autres affaires au sujet desquelles la France était en difficulté avec l'Angleterre. Les trois conventions signées en même temps, grâce à ses efforts, au ministère des Affaires étrangères, ont enfin résolu les questions depuis longtemps pendantes de la neutralisation du canal de Suez, des Nouvelles-Hébrides et des Iles-sous-le-Vent. Par le renouvellement des anciens traités, l'indépendance des Nouvelles-Hébrides, menacée par l'Angleterre, est désormais assurée, et l'annexion des Iles-sous-le-Vent, par la France, reconnue d'un commun accord. Beaucoup plus importante est la neutralisation du canal de Suez qui assure, en temps de guerre comme en temps de paix, le libre passage du canal aux navires de toutes les puissances, et prévient les inconvénients qu'aurait eus pour la France la prise de possession définitive de l'Egypte par l'Angleterre. Ce sont là des succès diplomatiques qui donnent de M. Flourens l'idée d'un ministre studieux et habile.

Depuis l'entrevue inopinée de MM. Bismarck et Crispi, il y avait une énigme de plus en Europe. Aussi attendait-on avec curiosité le discours que le premier ministre d'Italie devait prononcer à Turin à son retour d'Allemagne. M. Crispi a parlé, et la mise en scène de son discours, rehaussée encore par la présence de trois cents sénateurs et députés, devait donner une importance exceptionnelle à ses paroles. Avant de l'entendre, on ne pouvait, toutefois, s'empêcher de penser que c'est un Italien qui allait parler. Nul doute que M. Crispi n'ait cherché à être habile : qu'il ait voulu aussi être sincère, c'est beaucoup moins probable. A l'en croire, l'Italie est une nation toute pacifique, le peuple italien étant parmi les plus sages et les plus tranquilles ; de son côté, le gouvernement ne désire rien tant que la paix internationale, nécessaire à la prospérité du pays, et il cherche, avant tout, à la maintenir et à la renforcer. La visite de M. Crispi à M. de Bismarck n'aurait pas eu d'autre objet que de consolider et de garantir la paix générale, tellement que de toutes les choses mémorables qui lui ont été dites à Friedrichsruhe, M. Crispi n'a voulu, par discrétion, en révéler qu'une, qui a été comme la synthèse de ses entretiens avec le chancelier allemand : « Nous avons rendu service à l'Europe. »

Il faut reconnaître néanmoins que le discours de Turin gâte un peu cette conclusion si rassurante du colloque de Friedrischruhe,

M. Crispi a voulu s'expliquer particulièrement au sujet de la France, où son voyage en Allemagne a causé une légitime émotion. Assurément il en a parlé en bons termes, et même il a dépassé un peu la mesure des témoignages officiels de sympathie et de cordialité envers un pays pour lequel il n'avait jusqu'ici montré que de la haine. Nous aurions tort d'être dupes de ces démonstrations amicales qui ne coûtent rien aux hommes d'État de la patrie de Machiavel. M. Crispi a beau dire que « personne ne peut désirer ni vouloir une guerre entre l'Italie et la France », de telles déclarations ne sauraient nous rassurer sur l'éventualité d'une guerre qu'il est de l'intérêt italien de ne pas laisser apercevoir.

Est-il vrai, en effet, que le système d'alliance dont l'Italie fait partie ne tende qu'à un but de préservation, et qu'il n'ait d'autre objet que le maintien de la paix? L'Italie sait bien qu'elle n'a rien à craindre de la France, surtout de la France républicaine. Aucune autre puissance ne la menace. Pourquoi donc est-elle entrée dans une alliance qui ne lui servait à rien pour sa propre sûreté puisqu'elle est à l'abri du danger? Un autre intérêt que sa sécurité personnelle ou le maintien de la paix l'a conduite vers l'Allemagne. L'objet de la triple alliance n'est plus un secret pour l'Europe; elle vise à la fois la France et la Russie. En y entrant plus avant l'Italie s'est associée plus intimement à la politique de M. de Bismarck qui, jusqu'ici, n'a été rien moins que pacifique. Comment la France pourrait-elle être rassurée par des paroles que démentent les actes? Le maintien de la paix n'a pas besoin de la triple alliance; il y suffit d'une seule volonté. Que M. de Bismarck le veuille et la guerre sera écartée, au moins en Occident. Le resserrement de l'alliance entre l'Allemagne et l'Italie est, au contraire, une menace directe pour la France. Si l'Italie est inutile au maintien de la paix on voit très bien, au contraire, quel rôle elle aurait à jouer dans une guerre.

Ce n'est pas une précaution inutile à notre ministre de la guerre d'avoir fait récemment une tournée d'inspection à la frontière des Alpes. Par-delà les monts on s'en est ému assez imprudemment. Depuis des années, l'Italie ne cesse de se fortifier contre nous; elle a mis une activité particulière à préparer la défense des Alpes. Et cependant qu'a-t-elle à craindre de nous, sinon que notre propre sécurité nous oblige à entrer chez elle pour y combattre une alliée de l'Allemagne? Dès maintenant, nous avons à nous prémunir, dans l'éventualité d'une guerre avec nos voisins de l'Est, contre une diver-

sion italienne, et sans savoir ce qui a pu être concerté entre M. de Bismarck et M. Crispi, nous sommes assez renseignés pour être sûrs que plus que jamais, malgré les protestations d'amitié de l'Italie, nous avons à veiller à notre frontière des Alpes.

Du reste, la partie du discours de M. Crispi qui a trait à la Bulgarie éclaire celle qui regarde la France. De ce côté-là aussi les réticences du ministre italien sont beaucoup plus significatives que ses déclarations. C'est encore dans un but de paix que M. Crispi a voulu expliquer l'attitude du gouvernement italien vis-à-vis de la Bulgarie; mais il a parlé aussi de justice et c'est là, a-t-il ajouté, ce qui explique la politique actuelle de l'Italie en Orient, en faveur des autonomies et des nationalités balkaniques. Ce témoignage bruyant de sympathie, où l'Italie voit peut-être un acte de justice, n'est certainement pas un gage de paix. Le langage de M. Crispi atteint directement la Russie qui n'a cessé de regarder l'état de choses actuel en Bulgarie, comme illégal, et l'élection du prince Ferdinand comme irrégulière. Jusqu'ici l'Allemagne avait paru s'associer à cette manière de voir. Après l'entrevue de Friedrischruhe, que pensera-t-on à Saint-Pétersbourg de cette démonstration publique de l'allié de M. de Bismarck en faveur de la Bulgarie? Ne croira-t-on pas que l'Italie n'a pu se prononcer si ostensiblement à la face de la Russie que parce que la triple alliance, renouvelée selon le besoin des circonstances, implique une communauté de vues et des dispositions identiques de la part de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, par rapport aux affaires d'Orient? Mais cette entente n'est-elle pas plutôt un symptôme alarmant, qu'un indice de paix, alors surtout que ni l'Allemagne, ni l'Italie n'ont aucun intérêt direct dans les Balkans? En somme, le discours de Turin, où il n'a été parlé que de paix, est loin de produire une impression rassurante.

Ce qui aurait intéressé principalement les catholiques dans ce discours, c'eût été d'apprendre de M. Crispi quelque chose au sujet de la question romaine. L'ancien chef de sociétés secrètes devenu chef du gouvernement italien s'est montré surtout préoccupé d'écarter aux yeux de ses compatriotes l'idée d'une intervention étrangère à Rome. Aux doléances du Pape et de la chrétienté, l'orateur s'est borné à répondre avec une rare impudence que l'Église jouit en Italie d'une liberté et d'une sécurité telles qu'elle ne pourrait en espérer dans aucun autre État, comme s'il pouvait y avoir de la liberté pour l'Eglise, là où son chef est captif. La pre-

mière, l'essentielle liberté de l'Eglise est celle du Pape. M. Crispi n'a pas osé dire, à la face du monde catholique, que le Pape était libre à Rome; ce qu'il a dit de l'Église ne peut être vrai, s'il ne l'est pas du Pape. Mais il n'a proclamé cette prétendue liberté de l'Église que pour pouvoir déclarer ensuite que personne n'avait jamais songé et ne songerait jamais à intervenir dans les rapports de l'Italie avec l'Église. Cependant, il ne suffit pas au ministre italien d'affirmer que la situation de l'Église en Italie n'offre aucun motif à une ingérence extérieure pour changer le caractère international de la condition du Saint-Siège à Rome. Ni les réticences du premier ministre italien, ni les démentis des journaux les plus hostiles à l'Eglise, et en particulier de ceux d'Italie, ne suffisent à prouver que la question romaine ait été négligée dans cette entrevue de Fredrichsruhe. Les principaux organes de la publicité en France et à l'étranger ont cru sur des données sérieuses à un échange de vues à ce sujet entre le prince de Bismarck et M. Crispi. De tout ce qui a pu transpirer de cette conférence entre les deux premiers ministres d'Allemagne et d'Italie, de ce qui ressort des circonstances actuelles, on peut conclure qu'il y a en ce moment quelque chose en œuvre au sujet de la question romaine. Mais que s'est-il dit à Friedrichsruhe, et à quoi tendent les négociations relatives à la situation du Saint-Siège? S'agit-il simplement de mesures propres à assurer la tranquillité du prochain Jubilé pontifical, ou d'un arrangement destiné à donner par la suite plus d'extension et d'efficacité à la loi des garanties, ou même d'une réconciliation entre la Maison de Savoie et le Saint-Siège sur la base d'un nouveau partage de pouvoir en Italie entre le Pape et le roi? Ce sont là autant de conjectures, et s'il paraît certain que M. de Bismarck est préoccupé d'améliorer la situation du Pape et de donner satisfaction aux catholiques de l'Empire, il serait au moins prématuré d'ajouter foi aux diverses combinaisons mises en avant et dont aucune, à vrai dire, ne saurait être considérée comme une solution.

Depuis le commencement de son pontificat, Léon XIII n'a cessé de protester contre la situation faite à la Papauté par l'usurpation de Rome, et en même temps de proclamer la nécessité de la restauration du pouvoir temporel des papes. Tout ce qui se ferait en dehors des conditions nécessaires d'indépendance et de dignité du Pape à Rome serait inutile et demeurerait non avenu. Dans sa lettre mémorable au cardinal secrétaire d'État, lettre à laquelle ont adhéré

solennellement les six cardinaux évêques suburbicaires de Rome, et à leur suite les évêques d'Italie et d'Autriche, Léon XIII a montré jusqu'où il poussait le désir de la conciliation et de la paix; mais en même temps il a posé comme condition absolue d'une entente avec le jeune royaume italien le rétablissement du principat civil de la Papauté. Et, en effet, comme le rappelle l'adresse des six cardinaux évêques, la sauvegarde vraie et efficace de la dignité, de l'indépendance et de la liberté pontificales, dans l'ordre présent de la divine Providence, ne peut être que la vraie et effective souveraineté temporelle, c'est-à-dire le principat civil dont le Siège apostolique a été spolié et que le chef de l'Église a le devoir, rendu plus strict encore par le serment, de défendre et de maintenir.

En attendant que vienne le jour heureux où, soit par une restitution spontanée de l'Italie, soit par une intervention des puissances, Rome sera rendue au Pape, le monde catholique s'apprête à célébrer pour la fin de l'année le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Léon XIII. De toutes les parties du globe affluent les dons des princes et des peuples. Les fidèles de toutes les nations catholiques accourront au Vatican dans les mois de fête qui suivront cet heureux cinquantenaire. Un grand pèlerinage de patrons et d'ouvriers français, sous la conduite du noble président des cercles catholiques d'ouvriers, M. Albert de Mun, et de l'ardent apôtre de l'usine, M. Harmel, vient de préluder à ces belles manifestations. C'était, on peut le dire, la question sociale portée au Vatican. Après la question de Rome nulle autre plus que celle-là ne préoccupe le Saint-Siège. Léon XIII n'a cessé de recommander aux catholiques l'étude des problèmes sociaux en y joignant l'action. De toutes parts les catholiques se mettent à l'œuvre, et les récents congrès de Trèves, de Prague, de Liège, de la Haye et de Rodez, sont la preuve de l'intérêt que les plus zélés, et en grand nombre, prennent aux questions qui concernent l'organisation du travail et la condition morale et matérielle des classes ouvrières. A l'occasion de ce grand pèlerinage, Léon XIII a exprimé de nouveau ses vues sur la question sociale, et encouragé le zèle des catholiques. Successeur de tant de papes, il a pu rappeler avec l'histoire que l'Église s'était toujours préoccupée du sort des classes pauvres et ouvrières. Mais l'intérêt de son discours était dans le présent. Depuis que s'agite la question sociale, partout, et dans les parlements aussi bien que dans les assemblées privées, dans les chaires

d'économie politique comme dans les journaux, on discute sur l'intervention de l'Etat dans le domaine social et sur les limites dans lesquelles doit s'exercer l'action des pouvoirs publics. Il y a un socialisme d'Etat qui ne serait pas moins dangereux que le socialisme démagogique; mais il y a aussi une abstention des gouvernements qui serait également préjudiciable aux intérêts du travail. En quelques paroles magistrales Léon XIII a résolu le problème, et défini ce que doit être le rôle de l'Etat dans les questions économiques et sociales. « L'intervention et l'action des pouvoirs publics, d'après les enseignements du Pape, n'est pas d'une indispensable nécessité quand, dans les conditions qui règlent le travail et l'exercice de l'industrie, il ne se rencontre rien qui offense la moralité, la justice, la dignité humaine, la vie domestique de l'ouvrier; mais, quand l'un ou l'autre de ces biens se trouve menacé ou compromis, les pouvoirs publics, en intervenant comme il convient et dans une juste mesure, feront œuvre de salut social; car à eux il appartient de protéger et de sauvegarder les vrais intérêts des citoyens leurs subordonnés. »

Pour les catholiques, c'est la solution. Les paroles de Léon XIII leur seront à la fois une lumière et un encouragement. Elles serviront de règle en Allemagne, où le clergé a déjà tant fait pour la classe ouvrière; en France, où tous les hommes de bonne volonté se groupent et cherchent à s'entendre pour la solution des problèmes sociaux; en Amérique, où se manifeste ce grand mouvement ouvrier, dont l'épiscopat s'efforce de prendre la direction. La question sociale est la question de l'avenir. L'Eglise en a compris l'importance et elle saura exercer une action salutaire dans le monde nouveau du travail qui se fait.

Arthur Loth.

---

# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

26 *septembre.* — Les cardinaux-évêques suburbicaires envoient au Pape, à l'occasion de sa lettre au cardinal Rampolla, une adresse d'adhésion dont la haute signification n'échappera à personne et que nous nous empressons de reproduire :

« Très Saint-Père,

« Votre Sainteté, dans la lettre du 15 juin dernier adressée au cardinal-secrétaire d'Etat, de même qu'Elle l'avait déjà fait solennellement dans l'allocution consistoriale du 23 mai précédent, déplore la condition à laquelle, depuis plusieurs années, est réduit le Pontificat romain et qui, par les violences et les outrages, est devenue indigne du Chef suprême de l'Eglise catholique et incompatible avec la liberté du ministère apostolique. En même temps Votre Sainteté réclame un état de choses où le Pontife Romain ne soit assujetti à personne et jouisse d'une liberté entière et non illusoire. Enfin Votre Sainteté déclare et montre à l'évidence que la sauvegarde vraie et efficace de la dignité, de l'indépendance et de la liberté pontificale dans l'ordre présent de la divine Providence ne peut être que la vraie et effective souveraineté temporelle, c'est-à-dire le principat civil dont le Siège apostolique a été spolié et que Votre Sainteté a le devoir de défendre et de maintenir, devoir que la religion du serment rend encore plus sacré.

« Nous, cardinaux-évêques suburbicaires, liés aussi par le même serment et constitués pour gouverner les diocèses voisins de Rome, nous trouvant auprès de Votre Sainteté, nous éprouvons de fait la gravité de la condition qui devient de moins en moins tolérable à Rome pour le Siège Apostolique, parce qu'il est à la merci de ceux qui, selon leurs caprices, aggravent de plus en plus la situation où ils l'ont réduit. Aussi est-il de notre devoir d'adhérer pleinement à ses anciennes plaintes, réclamations, remontrances et déclarations, et nous aimons à publier notre humble adhésion en présence de toute l'Eglise. Toute notre gloire consiste à adopter de tout cœur les enseignements de Votre Sainteté qui est Pierre vivant et régnant dans toute l'Eglise. C'est pourquoi nous nous glorifions d'adhérer entièrement à ce que Votre Sainteté enseigne sur la nécessité du pouvoir temporel du Saint-Siège. Et, de même que nous nous réjouissons des joies et des triomphes de Votre Sainteté dans le gouvernement de l'Eglise universelle que Dieu ne manque pas de réconforter par ses grâces spéciales, surtout en temps de persécution,

de même aussi nous partageons les peines et les épreuves de Votre Sainteté pour les outrages qui lui viennent de l'ingratitude de fils égarés.

« Une preuve éclatante de la bienveillance particulière de Dieu envers l'Eglise, aujourd'hui si éprouvée, est fournie par le concours des fidèles qui, en personne ou par leurs offrandes, affluent de toutes les contrées de la terre au centre de l'unité pour prendre part aux fêtes du Jubilé sacerdotal de Votre Sainteté, et cela, avec tant d'unanimité, que Dieu seul peut l'inspirer dans le cœur des hommes. Nous nous en réjouissons dans toute l'effusion de notre âme avec la sainte Eglise et avec Votre Sainteté, et nous en rendons de très vives actions de grâces à la bonté divine dans laquelle nous plaçons notre confiance, et nous ne cesserons jamais d'espérer que Jésus-Christ Notre-Seigneur exaucera les communes prières et secondera les justes désirs de Votre Béatitude, aux pieds de laquelle nous nous prosternons en demandant pour nous et pour nos diocèses respectifs la bénédiction apostolique.

« *Signé :* Cardinal Sacconi, évêque d'Ostie et Velletri ; — cardinal Pitra, évêque de Porto et Santa Rufina ; — cardinal Monaco la Valletta, évêque d'Albano ; — cardinal Oreglia di Santo Stefano, évêque de Palestrina ; — cardinal Martinelli, évêque de Sabine ; — cardinal Howard, évêque de Frascati. »

Le Saint-Père adresse à l'épiscopat italien la belle et touchante lettre qui suit pour l'engager à propager la dévotion au Saint-Rosaire :

« Vénérables Frères,

« Vous savez comment Nous avons placé toute notre confiance au milieu des calamités présentes, en la glorieuse Vierge du Rosaire pour obtenir le bien et la prospérité du peuple catholique ; la paix et la tranquillité pour l'Église.

« Nous souvenant que dans toutes les grandes détresses, les pasteurs et les fidèles ont toujours eu la coutume de s'adresser avec confiance à la glorieuse Mère de Dieu, la puissante protectrice des chrétiens, dans les mains de laquelle sont passées toutes les grâces, persuadé aussi que la dévotion à la Vierge sous le titre du Saint-Rosaire, est très opportune, surtout de nos jours, à cause des nécessités présentes, Nous avons voulu que cette dévotion fût ravivée partout et établie pour toujours au milieu des fidèles de tout l'univers.

« Déjà plusieurs fois, en inculquant la pieuse pratique du mois d'octobre dédié à la Vierge, Nous en avons indiqué les motifs et fait connaître nos espérances, et l'Eglise entière, docile à Notre voix, a toujours répondu par des manifestations de dévotion particulière à Notre invitation ; encore en ce moment, elle se prépare à payer à la très sainte Vierge, pendant un mois, le tribut quotidien de cette dévotion qui lui est si chère. — L'Italie n'a pas été la dernière dans ce noble et saint empressement, car, ici, la piété envers la sainte Vierge a pris de profondes racines, aussi Nous ne doutons pas, que cette année aussi, l'Italie donnera une belle preuve de son amour envers la Mère de Dieu, pour Nous donner aussi de nouveaux motifs de consolation et

d'encouragement. — Nous ne pouvons cependant, vénérables frères, Nous dispenser de vous adresser une parole d'exhortation spéciale, afin que dans tous les diocèses d'Italie on sanctifie avec un empressement nouveau et particulier le mois dédié à Notre-Dame du Rosaire.

« Il vous sera facile de comprendre les raisons spéciales qui Nous engagent à cela. Depuis le moment où Dieu Nous a appelé à gouverner son Eglise, Nous étudions à mettre en œuvre tous les moyens qui sont en Notre pouvoir et que Nous croyons les meilleurs pour la sanctification des âmes et pour l'extension du règne de Jésus-Christ. Nous n'avons exclu de notre sollicitude quotidienne aucune nation et aucun peuple, sachant bien que pour tous Notre-Seigneur a répandu son sang précieux sur la croix, et qu'à tous il a ouvert le royaume de la grâce et de la gloire. Cependant personne ne peut être étonné si Nous regardons avec une prédilection particulière le peuple italien, car le Divin Maître Jésus-Christ a choisi, entre toutes les parties du monde, l'Italie pour être le siège de son Vicaire sur la terre et dans les profonds conseils de sa Providence, il a disposé que Rome devînt la capitale du monde catholique.

« De cette façon, le peuple italien est appelé à vivre plus étroitement avec le Père de la famille chrétienne, et à partager avec lui plus spécialement ses joies et ses douleurs. Il n'est que trop vrai que, dans notre Italie, il ne manque point, en ce moment, de graves raisons pour attrister Notre âme. La foi et la morale chrétiennes, précieux héritage que nous ont laissé Nos pères et qui, de tout temps, ont fait la gloire de notre patrie et des grands Italiens, sont assaillies soit incidemment et d'une manière cachée, soit attaquées avec un cynisme révoltant par des hommes qui s'étudient à arracher aux autres, la foi et la morale qu'ils ont perdues eux-mêmes.

« Ici à Rome, où le Vicaire de Jésus-Christ a sa résidence, on concentre de préférence les efforts de ceux qui manifestent avec une ténacité féroce leurs intentions sataniques.

« Nous n'avons pas besoin de vous dire, vénérables frères, de combien d'amertume est plein Notre cœur, en voyant ainsi exposées aux plus graves périls les âmes de tant de Nos fils bien-aimés. Et cette douleur est plus forte, lorsque Nous Nous voyons mis dans l'impossibilité de Nous opposer à ces grands maux avec toute l'efficacité que nous voudrions avoir et à laquelle Nous aurions droit, car, vous connaissez bien, vous vénérables frères, et le monde entier le sait, à quelles conditions de vie Nous sommes réduit. C'est pour ces motifs que Nous sentons un plus grand besoin d'invoquer l'aide de Dieu et la protection de la glorieuse Vierge Mère de Dieu.

« Que les bons Italiens prient donc avec ferveur pour leurs frères égarés, qu'ils prient pour le Père commun de tous, le Pontife romain, afin que Dieu dans sa miséricorde infinie, accepte et exauce les vœux communs des fils et du Père. Et en cela aussi Nos plus vives espérances sont placées en la glorieuse reine du Rosaire, laquelle, dès qu'on l'a invoquée sous ce titre, s'est montrée très promptement en aide pour les besoins de l'Eglise et du peuple chrétien.

« Nous avons déjà autrefois rappelé ces gloires et les éclatants triomphes remportés contre les Albigeois et d'autres puissants ennemis. Ces gloires et

ces triomphes profitent toujours encore non seulement à l'Eglise persécutée et affligée, mais font la prospérité temporelle des nations et des peuples.

« Pourquoi dans les nécessités présentes, ne pourraient se renouveler les mêmes merveilles de puissance et de bonté de la part de la glorieuse Vierge, au profit de l'Église, de son chef et de tout le monde chrétien, si les fidèles savaient de leur côté renouveler ces splendides exemples de piété donnés dans des occasions semblables par leurs pères? C'est pour cela, que Nous, afin de nous rendre toujours plus propice à cette reine puissante, nous avons l'intention de l'honorer toujours de plus en plus sous l'invocation du Rosaire, et d'en accroître le culte.

« Ainsi, à commencer de cette année, Nous avons décidé d'élever au rite double de seconde classe, pour toute l'Eglise, la solennité du Rosaire. Et dans ce même but, Nous désirons ardemment que le peuple catholique italien montre un élan particulier de dévotion, toujours, et particulièrement pendant le prochain mois d'octobre et qu'il s'adresse à la Vierge, fasse une douce violence à son cœur de mère, la priant pour l'exaltation de l'Eglise et du Siège Apostolique, pour la liberté du Vicaire de Jésus-Christ sur cette terre, pour la paix et la prospérité publique. Et puisque l'effet des prières sera d'autant plus grand et plus sûr que seront meilleures les dispositions, Nous vous exhortons vivement, vénérables frères, d'employer tout votre zèle à donner aux peuples qui vous sont confiés, une foi vigoureuse, vive et active, à les rappeler à la grâce par la pénitence et à leur faire accomplir fidèlement tous leurs devoirs de chrétiens.

« Parmi ces devoirs, vu la condition de nos temps, il convient de considérer comme un des principaux la profession franche de la foi et de la morale du Christ, par laquelle on vainc tout respect humain et l'on met avant tout les intérêts de la religion et le salut éternel des âmes. Car il ne convient pas de dissimuler que, quoique le sentiment religieux soit encore vivement et largement répandu chez le peuple italien, cependant aussi par l'influence mauvaise des hommes et des temps, l'indifférence religieuse commence à se glisser et cette soumission, cet amour filial envers l'Église, qui ont été l'apanage le plus glorieux et le plus noble de nos pères, commencent à diminuer.

« Que par votre œuvre, vénérables frères, se réveillent franchement dans vos peuples le sentiment chrétien, l'intérêt pour la cause catholique, la confiance en la protection de la Vierge et l'esprit de prière.

« Il ne faut point douter que cette reine invincible, invoquée par tant de fils, et dans de si heureuses dispositions, ne réponde bénignement à leurs voix, ne console Notre affliction et ne couronne Nos efforts au grand bien de l'Eglise et de l'Italie, en redonnant à l'une et à l'autre des jours meilleurs.

« C'est avec ces sentiments que Nous vous accordons, vénérables frères, à vous, à votre clergé et aux fidèles qui vous sont confiés, la Bénédiction Apostolique comme gage des faveurs et des grâces du Ciel. »

Le Cercle de Saint-Pierre de la Jeunesse catholique italienne, dans sa réunion ordinaire du 24 septembre, approuve à l'unanimité la protestation suivante :

« Comme catholiques et comme Italiens, nous sentons le devoir de pro-

tester contre les paroles impies et les blasphèmes proférés, le 20 septembre, devant les murs de la Porta Pia.

« Nous sommes profondément indignés de ce que, dans un pays catholique et policé, on ait offensé les sentiments de la population et manqué aux égards les plus élémentaires envers l'auguste personne du Souverain Pontife, en proférant publiquement, avec la pleine tolérance de l'autorité, des outrages et des blasphèmes tels contre la Religion et la Papauté, qu'on n'aurait certes pas osé proférer ou permettre contre toute autre institution simplement humaine.

« C'est pourquoi nous invitons tous les bons catholiques, et particulièrement les Romains, à s'unir à nous et à protester contre les affirmations impudentes qui sont également condamnées par l'histoire et par la foi et contre les injures lancées avec une téméraire audace contre l'Immaculée-Conception et l'infaillibilité pontificale. »

A propos du dernier ouvrage du prince Napoléon : *Napoléon et ses détracteurs*, un journal italien, *la Rassegna*, vient de publier une lettre inédite du comte de Cavour au prince Napoléon, en date du 16 mars 1861. Le premier ministre de Victor-Emmanuel félicite le prince de son discours contre le Pape. « Ce discours, lui écrit-il, *est pour le pouvoir temporel du Pape, ce que Solferino a été pour la domination autrichienne.* On pourra encore négocier comme on l'a fait à Villafranca et à Zurich, mais l'autorité du Pape *est morte* aussi bien que l'influence autrichienne. La *destruction du pouvoir temporel* sera un des faits les plus glorieux et les plus féconds dans l'histoire de l'humanité, auquel le *nom de V. A. demeurera à jamais attaché.* »

Voici la réponse que fait à cette lettre un journaliste dont on ne saurait suspecter la fidélité à l'Empire, M. Paul de Cassagnac :

« Nous ignorions que le prince Jérôme eût pris une si large part à la *destruction* du *pouvoir* temporel.

« Cette révélation ne pourra qu'augmenter encore, si la chose est toutefois possible, l'exécration dans laquelle les catholiques tiennent cet homme abominable, qui n'a jamais fait que le mal.

« Mais elle rappelle, en même temps, une des grandes erreurs de l'Empire, la plus grande assurément, et que nous n'avons cessé de déplorer.

« L'atteinte portée au pouvoir temporel des Papes fut un injustifiable attentat, et l'Empire, malheureusement, en prit sa part, grâce à l'influence néfaste de quelques hommes qui l'emportèrent dans les conseils de Napoléon III.

« M. de Cavour est le plus criminel, et il est regrettable de découvrir ses plus ardents complices au pied même du trône impérial.

« L'Empire, ce jour-là, s'aliéna pour toujours, une grande partie des catholiques. »

La lettre de Cavour se terminait ainsi :

« Dans une époque *peu lointaine*, le roi pourra faire son *entrée à Rome*; V. A. l'y accompagnera.

M. de Cassagnac continue :

« Le prince Jérôme était invité pour une époque *peu lointaine* à ACCOMPAGNER le roi d'Italie, LORSQU'IL FERAIT SON ENTRÉE A ROME. »

« A cette même époque l'Empire était à terre et les Napoléons prisonniers ou fugitifs.

« C'est une terrible leçon pour tous ceux, empereurs, rois ou simples républicains, qui se permettent d'étendre une main imprudente sur la papauté.

« Je suis convaincu toujours que c'est la conduite de nos empereurs envers la papauté qui leur porta malheur.

« Sainte-Hélène et Sedan furent le châtiment terrible de la captivité de Pie VII et de l'abandon de Pie IX.

« Quant au prince Napoléon, l'instigateur de cette sacrilège entreprise, il porte sur le front la malédiction justement encourue.

« Seul, isolé de sa famille, abandonné de son fils aîné qui a dû le quitter, obligé de faire voyager son deuxième fils pour l'empêcher de déserter à son tour le foyer paternel; sans amis, sans partisans, il a cru, dans un moment, qu'il pouvait prétendre à tout, et il traîne misérablement, depuis, une vieillesse dédaignée et impuissante.

« Cavour a disparu dans cette même année 1861, date de la lettre au prince Napoléon.

« Lui non plus n'a pas accompagné son roi, qui n'est entré dans Rome que pour y mourir aussi.

« Voilà ce qui reste de tous ceux qui touchèrent au pouvoir temporel, et alors que la Papauté est plus puissante que jamais, par l'expansion de la foi religieuse que stimule et excite la persécution. »

Le Grand Pénitencier adresse aux Evêques d'Italie la lettre-circulaire suivante, à l'occasion de la loi qui abolit la dîme ecclésiastique :

« Illme et Rme Seigneur,

« A la suite de la publication en Italie de la loi civile qui abolit en général les dîmes ecclésiastiques, beaucoup d'archevêques et évêques ont demandé à ce sujet des instructions au Saint-Père. Sa Sainteté a daigné remettre leurs demandes à la S. Pénitencerie, avec ordre de les examiner et de tracer les règles nécessaires pour instruire les fidèles et en diriger les consciences d'une manière uniforme. Or la S. Pénitencerie a dû reconnaître que la loi en question, en abolissant en général toutes les dîmes et autres redevances semblables, appauvrit de plus en plus le clergé, notamment dans plusieurs diocèses.

« A ceux qui succéderont aux titulaires des bénéfices avec charge d'âmes, on promet, il est vrai, une compensation, mais telle qu'elle permet seulement d'arriver à la somme de 800 francs pour les curés, et de 6,000 francs pour les évêques, si, à la suite de l'abolition des dîmes, leurs rentes se trouvaient être inférieures à cette somme. Quant aux autres bénéficiers, aux églises et aux œuvres pies de toutes catégories, on ne leur fait aucune allocation et on ne leur reconnaît aucun droit. Cet appauvrissement du clergé le réduit de plus en plus à une condition inférieure à celle qui lui est due dans une nation catholique, et en le spoliant des justes moyens temporels, cela lui rend plus difficile de s'acquitter de sa mission, de pourvoir

à la majesté du culte divin et de subvenir aux nécessités multiples des pauvres.

« Mais, qui pis est, cette loi civile lèse en plusieurs points de très haute importance la loi de Dieu, les lois de l'Eglise et les principes fondamentaux de la société. C'est en effet un dogme de foi que l'Église a reçu de son divin fondateur la nature de société vraie et propre, extérieure et parfaite, avec tous les droits dont il a voulu la doter, indépendamment du pouvoir civil qui a, au contraire, l'obligation de la défendre et de la protéger. Vouloir séparer l'Etat de l'Eglise, de telle sorte que l'Etat ne soit pas tenu de respecter le fait de l'existence surnaturelle de l'Eglise, de ses divines prérogatives et des lois qui en dérivent, c'est limiter la souveraineté de Dieu, en bouleverser les œuvres et lui dénier le pouvoir d'obliger par ses lois positives la société et les autorités publiques. Aussi cette erreur a-t-elle été à plusieurs reprises condamnée par l'Eglise comme étant opposée à la révélation divine.

« Or, parmi les droits dont Dieu a doté son Eglise, il y a aussi celui d'acquérir et d'administrer des biens et d'autres rentes temporelles, indépendamment du bon vouloir de quelque autorité que ce soit. Le droit, Dieu l'a conféré à son Eglise pour qu'elle puisse, d'une manière sûre et stable, pourvoir au culte divin, à l'entretien de ses ministres et à l'entretien des œuvres de charité. Dans ce but, l'Eglise peut même, de sa propre autorité, prescrire aux fidèles les redevances qu'elle jugerait nécessaires. C'est pourquoi la loi civile qui se permet comme telle de disposer des biens et des rentes de l'Eglise et d'exempter les fidèles des redevances établies attente directement au droit divin et s'attribue un pouvoir qu'elle n'a pas.

« En outre, en violant la propriété de l'Eglise, elle affaiblit dans le peuple le respect du droit et elle ébranle une des bases les plus solides de la société, car il est impossible que la propriété privée semble plus respectable que celle qui est sacrée à tant de titres. Aussi la sainte Eglise, eu égard à la suprême importance du but auquel servent ses propriétés et ses rentes, les a toujours défendues, dès les temps les plus anciens, contre toute usurpation. Le saint Concile de Trente, conformément à toute la législation ecclésiastique précédente, condamne, dans la session XXII, chapitre XI, *De Reform.*, quiconque se permet d'usurper ces biens et ces rentes ou empêche que l'Eglise n'en jouisse; et à la session XXV, chapitre XII, *De Reform.*, elle mentionne d'une manière spéciale le paiement des dîmes.

Pour ces motifs, la loi civile qui vient d'être publiée en Italie n'a aucune valeur, et la conscience des fidèles n'en a pas moins le devoir de payer les dîmes comme auparavant. Dès l'année 1853, le Saint-Siège fit une déclaration analogue, lorsque le gouvernement piémontais abolit les dîmes dans l'île de Sardaigne (*acta Pii IX*, vol. II, p. 335), de même aussi, le Souverain Pontife Alexandre III, écrivant à l'évêque de Verceil, avait déclaré nulles les lettres impériales accordant l'exemption des dîmes. (*Tit. De decimis*, etc., cap. 25). Par conséquent et alors même que la loi civile eût assigné une juste compensation et qu'elle n'eût causé à l'Eglise aucun détriment matériel, elle ne lui en aurait pas moins fait outrage en disposant des biens et des droits de l'Eglise, indépendamment de la suprême autorité que l'Eglise tient de Dieu même.

« Votre Seigneurie aura soin que le peuple soit dûment instruit sur cette matière et, en général, sur la divine origine des droits de l'Eglise et sur son indépendance vis-à-vis du pouvoir laïque. Au reste, afin de pourvoir plus efficacement, selon les cas particuliers, à la conscience des fidèles, vous recevrez très prochainement une instruction pratique avec les facultés apostiques nécessaires.

« Signé : R. cardinal MONACO,
« *grand pénitencier.* »

27. — Le Saint-Père adresse à Mgr l'évêque de Rodez la lettre suivante, à l'occasion du Congrès de l'Union des Associations ouvrières catholiques qui vient de se tenir à Rodez :

« Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique.

« Il nous a été très agréable d'apprendre par votre lettre pleine de la plus respectueuse déférence, le prochain Congrès de l'Union des Cercles catholiques ouvriers de France. Nous vous félicitons, vénérable frère, du choix qui a été fait de votre ville épiscopale pour cette réunion, et de l'occasion qui vous est ainsi offerte de montrer une fois de plus votre sagesse et votre zèle. Certes, vous ne vous trompez pas en supposant que Nous seconderons avec la plus vive sympathie ce Congrès, dans lequel, sous votre présidence et avec l'assistance de Notre vénérable frère l'évêque d'Anthédon, tant d'hommes éminents, ecclésiastiques et laïques, s'efforceront de trouver les moyens les plus efficaces pour que, comme vous Nous l'écrivez, le peuple chrétien et surtout la classe ouvrière s'attache fermement aux saines doctrines de la foi, prenne à cœur sa sanctification, défende l'Eglise et observe fidèlement ses préceptes. Il nous est aisé de le voir, aucune question ne doit être étudiée aujourd'hui avec plus d'application et de soin que celle qu'on appelle la question sociale. Aussi sommes Nous disposé à ne reculer devant aucun labeur pour écarter du peuple fidèle, avec la grâce de Dieu, les périls dont il est menacé si cette question est mal résolue. C'est donc bien volontiers que Nous applaudissons au Congrès de Rodez, et Nous supplions ardemment le Tout-Puissant de diriger lui-même vos discussions et vos délibérations et d'y répandre avec faveur sa céleste lumière. Nous avons la ferme conviction dans le Seigneur qu'elles seront ainsi très utiles aux ouvriers et qu'elles mériteront l'attention publique.

« En attendant, comme gage des bienfaits divins et comme témoignage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique à vous, vénérable frère, et à tous ceux qui assisteront au Congrès. »

28. — Le gouvernement allemand, par l'organe de son ambassadeur à Paris, déclare qu'il ne saurait trop regretter le déplorable incident dont la frontière franco-allemande vient d'être le théâtre à Raon-l'Etape, et qu'il donnera toutes les réparations qui pourront lui être légalement demandées.

29. — Mgr Puginier adresse au Directeur du Séminaire des Missions étrangères la lettre suivante, donnant des détails sur la famine qui sévit actuellement au Tonkin :

« Dans plusieurs lettres, je vous ai tenu au courant de la famine qui

affligeait le Tong-King et dont nos chrétiens de Thanh-hoa avaient particulièrement à souffrir. En ce moment de crise pénible la mission se trouvant dans l'impossibilité de préserver tous nos fidèles du fléau de la faim, j'ai cependant fait des efforts pour en diminuer les rigueurs.

« Il n'aurait pas suffi de distribuer de l'argent aux chrétiens; il fallait leur fournir du riz, et, n'en trouvant plus dans le pays, il était urgent d'en faire venir du dehors. Je me suis arrangé avec deux fortes maisons, qui ont consenti à me prêter un concours d'autant plus précieux que leur dévouement était désintéressé. M. Roques, armateur de navires à Haï-phong, a bien voulu se charger d'acheter à Hong-Kong, en mon nom, 10,000 piculs de riz et de le transporter avec ses vapeurs aux endroits centraux que j'avais déterminés. De son côté, M. Grandjean, directeur de la banque de l'Indo-Chine, consentit à avancer les fonds les nécessaires aux conditions les plus avantageuses pour nos chrétiens.

« Grâce au zèle et à l'activité de ces deux maisons, le riz a commencé à arriver au moment où la famine était le plus pénible. Les paroisses, prévenues d'avances, arrivaient chacune à son tour à la mission ou aux autres endroits déterminés pour recevoir la quantité de riz que je leur avais assignée proportionnellement au nombre des habitants. La distribution était ensuite faite en toute équité par les prêtres et leurs catéchistes. Tout s'est passé en bon ordre, à la grande admiration des païens, qui, une fois de plus, louaient le dévouement des ministres du Seigneur pour leurs néophytes.

« Nos chrétiens ont su vivement apprécier la grandeur du service que leur ont rendu M. Grandjean et M. Roques dans un moment bien dur, et ils ont demandé au Seigneur de les bénir avec tous leurs autres bienfaiteurs.

« Cette distribution de 10,000 piculs de riz égalant 1,200,000 livres françaises, a été certainement loin de suffire aux 180,000 chrétiens de la Mission du Tong-King occidental; mais elle a été un soulagement d'autant plus appréciable que, dans plusieurs endroits, on ne trouvait pas de riz à acheter. Grâce aux faveurs qui ont été faites, le prix a été diminué à peu près de moitié de ce qu'il aurait coûté dans le pays.

« La récolte d'été, comme je l'avais prévu, a été, en général, mauvaise et même elle a été perdue en plusieurs endroits; aussi le riz est-il resté à un prix élevé. Cependant la quantité d'argent que l'expédition française a importée dans le Tong-King fait que les populations ne souffrent pas trop de cette cherté, tant qu'il reste encore du riz à acheter. Mais, s'il n'en arrive pas de l'étranger, il est fort a craindre qu'il n'y en ait pas assez dans le pays pour attendre la récolte d'automne. Dans ce cas, les deux mois de septembre et d'octobre seront durs à passer. Déjà, en plusieurs endroits, on commence à se plaindre de la disette.

« Nous nous efforçons de compenser par une plus ample moisson d'âmes la perte des récoltes matérielles, et je puis vous annoncer d'avance que le chiffre des baptêmes adultes et celui des enfants de païens baptisés à l'article de la mort sera satisfaisaut et atteindra à peu près celui de l'année dernière.

« *P.-S.* — Je ne veux pas vous laisser ignorer que M. le résident général

a eu la bonté de m'accorder la franchise de douane pour les 10,000 piculs de riz destinés à être distribués à nos chrétiens. »

30. — M. Jules Ferry ne peut se résigner à garder le silence. Le manifeste de M. le Comte de Paris lui fournit l'occasion de faire, à la réunion de l'Alliance républicaine de Saint-Dié, un long discours politique sur la nécessité de la concentration républicaine et de proclamer, ce que tout le monde sait, que le plus grand ennemi du patriotisme à l'heure actuelle, c'est l'esprit de discorde.

1er *octobre.* — Le maire de Figeac (Lot) prend l'arrêté suivant aussi odieux qu'inepte, dans le but d'empêcher la procession et la cérémonie extérieure qui devaient avoir lieu à l'occasion de la consécration de l'église de Saint-Sauveur, de cette ville, et à laquelle étaient invités plusieurs évêques et un nombreux clergé.

« Nous, maire de la ville de Figeac,

« Vu les articles 91 et 97 de la loi organique municipale du 5 avril 1884;

« Considérant que, sous prétexte de consacrer la vieille et antique église dite de Saint-Sauveur ou du Chapitre, le curé de cette paroisse prépare, les 10, 11 et 12 octobre 1887, de grandes réunions de prêtres et de prosélytes.

« Considérant que ces cérémonies, organisées dans un but politique et religieux, ne pourraient, si elles se produisaient hors de l'église, qu'entraîner des manifestations contraires;

« Considérant que des actes de cette nature compromettraient la tranquillité publique et pourraient être une cause grave de rixes et de disputes;

« Qu'il appartient à l'administration municipale, qui doit avoir surtout pour but d'assurer le bon ordre, la sûreté, la tranquillité et la libre circulation de tous, de prévenir les événements factieux qui pourraient se produire,

« Nous arrêtons :

« Article premier. — Toutes processions ou manifestations religieuses quelconques à l'occasion de l'inauguration de l'église Saint-Sauveur, c'est-à-dire au sujet de prétendues fêtes religieuses qui ne répondent ni à des souvenirs de notre vieille histoire locale, ni à des fêtes religieuses consacrées par le temps, est et demeure interdite en dehors de ladite église et d'une façon générale sur tout le territoire de la commune de Figeac.

« Art. 2. — Les contraventions au présent arrêté, qui sera publié et affiché dans la forme accoutumée et notifié à M. le curé de l'église de Saint-Sauveur de Figeac, seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

« Figeac, le 1er octobre 1887.

« Vu l'urgence, le préfet déclare immédiatement exécutoire l'arrêté ci-contre.

« Pour le préfet :

« *Le secrétaire général,* « *Le maire,*
« BERNARDIN. « LOUIS VIVAL. »

A l'arrêté du maire de Figeac, Mgr l'évêque de Cahors a répondu par la protestation suivante, dont on remarquera la modération et la dignité :

« Figeac, le 10 octobre 1887.

« *A Monsieur le maire de la ville de Figeac.*

« Monsieur le maire,

« C'est avec une douloureuse surprise que j'ai lu votre arrêté relatif à la consécration de l'église de Saint-Sauveur et surtout les considérants qui le motivent.

« Il n'est ni dans mes sentiments, ni dans mes habitudes de faire servir nos cérémonies religieuses à des manifestations politiques et tous mes bien-aimés collègues, qui ont répondu avec tant d'empressement à l'invitation qui leur a été faite, seront bien surpris que leur présence soit ainsi interprétée.

« En venant consacrer l'ancienne église de Figeac et le magnifique autel qui en complète la restauration, nous acquittions une promesse qui remonte à plus de dix ans, et notre seule pensée était d'imprimer à ce vénérable monument un caractère plus sacré et de reconnaître la générosité exceptionnelle qu'a déployée, pour la restauration de son église, la population de Figeac. Cette population, en grande majorité si chrétienne, qui attendait cette fête avec impatience et qui l'a préparée avec tant de zèle, a été froissée dans ses sentiments les plus intimes et les plus respectables.

« Votre interdiction, monsieur le maire, en nous enlevant la liberté d'une des cérémonies les plus imposantes de notre culte, a pu satisfaire des hommes que la passion rend nos ennemis, je ne sais pourquoi, mais très certainement elle a affligé tous ceux qui, en sauvegardant les droits de la conscience chrétienne, croient servir les vrais intérêts de notre pays.

« Veuillez croire, monsieur le maire, à ma considération distinguée.

« † Pierre,
« *évêque de Cahors.* »

2. — Entrevue de M. de Bismark et de M. Crispi, à Friedrichsruhe. L'incertitude la plus complète règne au sujet de ce qui a pu faire l'objet de cette entrevue. Chacun en est réduit aux conjectures. Les uns pensent que les deux ministres ont traité un ou deux points particuliers, l'affaire de Bulgarie notamment, et celle du pouvoir temporel du Saint-Siège. D'autres estiment qu'il a été question d'un projet de triple alliance entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Cette dernière puissance remplacerait la Russie, qui s'obstine à se séparer de plus en plus de l'Allemagne. Enfin tous s'accordent à dire que la France a été particulièrement visée. Cela ne saurait étonner personne, étant donnés les sentiments bien connus des deux partenaires politiques à l'égard de notre pays.

3. — Le *Journal officiel* promulgue les décrets relatifs au prix de la pension dans les lycées de France. Le relèvement des tarifs de pensionnat, de demi-

pensionnat et de frais d'étude dans ces établissements, effectué sans l'assentiment de la Commission du budget, appelle l'attention des membres de cette Commission, qui chargent M. Peytrat d'exprimer à M. Spuller le regret qu'il ait pris une décision peut-être prématurée.

4. — Mort du cardinal Bartolini, l'un des plus zélés serviteurs de Léon XIII.

5. — Une dépêche de Tamatave mande que le résident général de France, à la suite d'un différend survenu entre lui et le gouvernement malgache, vient d'amener son pavillon et menace de partir pour Tamatave.

6. — Arrestation du général Caffarel, sous-chef d'état-major général au ministère de la guerre. Cette mesure est motivée par la situation embarrassée de ses affaires et par certains trafics honteux auxquels se serait associé le général pour se procurer de l'argent. Cette arrestation et les perquisitions auxquelles elle donne lieu mettent sur la piste d'autres tripotages bien plus graves dans lesquels se trouveraient compromis un autre général, des femmes intrigantes, et jusqu'au gendre de M. Jules Grévy, M. Wilson. La justice est saisie de ces vilenies et procède à une enquête. Il faut espérer qu'à la suite de cette enquête le pays sera édifié sur les agissements coupables de certaines agences véreuses patronnées par les sommités républicaines.

7. — Le ministre de la guerre nomme le conseil d'enquête devant lequel sera traduit le général Caffarel. Ce Conseil se réunira jeudi et se prononcera le même jour sur les faits dont le général est accusé et décidera si oui ou non ces faits nécessitent sa mise à la réforme.

8. — Le général Boulanger impliqué indirectement dans l'affaire Caffarel se hâte d'envoyer aux journaux amis une dépêche pour se justifier.

9. — Inauguration, au Mans, de la statue du naturaliste Pierre Belon. De nombreux discours sont prononcés. M. Cordelet, sénateur et maire du Mans, lit une dépêche de félicitations, envoyée par M. Rawloff, professeur à l'Université de Moscou; des cris nombreux et répétés de : « Vive la Russie ! » se font entendre.

10. — Un mandat d'amener est lancé contre le général d'Andlau, inculpé dans l'affaire des décorations. Ce général a disparu et la police n'a pu jusqu'ici retrouver sa piste.

11. — M. Wilson, pris vertement à partie par M. Laurent, rédacteur en chef du *Paris*, essaie de protester contre les imputations dont il est l'objet et remplit de ses doléances les colonnes des journaux amis et notamment celles de la *Petite France*.

12. — Le Congrès littéraire de Madrid se termine par un banquet offert, par les gens de lettres de Madrid, en l'honneur des membres de ce Congrès. De très nombreux discours y sont prononcés par les sommités littéraires qui y assistent. Mais les honneurs de la soirée sont pour M. Jules Simon, dont le discours est couvert des plus vifs applaudissements. M. Jules Simon dit que le Congrès littéraire a produit une véritable révolution. Il remercie l'Espagne pour le chaleureux accueil qu'elle a fait aux littérateurs étrangers. Il la salue au nom des étudiants français dont il est seulement un des doyens, puisque M. Chevreul en est le premier.

13. — Réunion, sous la présidence du général Saussier, du Conseil d'enquête chargé de donner son avis sur les faits reprochés au général Caffarel. Après avoir entendu la défense du général, le Conseil, à l'unanimité se prononce pour la mise en réforme de l'inculpé pour faute contre l'honneur.

14. — Le ministre de la guerre inflige au général Boulanger trente jours d'arrêt pour s'être permis contre le général Ferron certaines critiques malveillantes.

15. — Arrivée à Rome du pèlerinage français des Associations ouvrières, Les pèlerins sont reçus par M. Albert de Mun.

16. — Le pèlerinage français des Associations ouvrières est reçu en audience solennelle par le Saint-Père.

A midi précis le Souverain Pontife fait son entrée. Toute la cour pontificale l'accompagne.

Léon XIII prend place sur le grand trône de velours rouge érigé au fond de la salle. Sur les gradins se trouvent LL. EE. les cardinaux Rampolla, Schiaffino, Ledochowski, Monaco Lavalletta et Masella. Un peu au-dessous se tiennent Mgr Macchi, majordome de Sa Sainteté, Mgr Mocenni, substitut de la secrétairerie d'Etat, Mgr Marini, secrétaire d'ambassade de Sa Sainteté, Mgr l'évêque de Manchester et plusieurs autres prélats de la cour.

Le cardinal Langénieux s'approche du trône et prononce les quelques paroles suivantes pour présenter le pèlerinage à Sa Sainteté, et remercier le Pontife d'avoir accordé sa royale hospitalité aux pèlerins ouvriers.

« Très Saint-Père,

« J'ai l'insigne honneur de présenter à Votre Sainteté le pèlerinage des associations ouvrières françaises,

« Votre Sainteté a daigné permettre que le secrétaire général de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, par les soins duquel a été organisé ce pèlerinage, prît la parole en leur nom.

« Auparavant, Très Saint-Père, daignez agréer que je dépose à vos pieds l'hommage de la profonde reconnaissance de tous ces fils généreux de la France, prêtres, industriels, présidents d'Œuvres, ouvriers, qui, grâce à la bonté et à la munificence de Votre Béatitude, ont trouvé dans cette Rome, qui se montre si bien la Rome des Papes, une royale hospitalité.

« Les ouvriers français et leurs chefs, Très Saint-Père, supplient humblement Votre Sainteté d'agréer, en ce moment, les sentiments de respectueuse gratitude dont leurs cœurs sont remplis. »

Puis M. le comte de Mun lit l'adresse suivante au nom de l'association des Cercles catholiques de France :

« Très Saint-Père,

« Votre Sainteté daignait, il y a trois ans, recevoir le pèlerinage des industriels français venant prendre à ses pieds l'engagement de ramener, dans les ateliers et les usines, le règne de la religion et des mœurs chrétiennes, en associant, dans ce but, leurs efforts à ceux de leurs propres ouvriers.

« Aujourd'hui, ce sont ces ouvriers eux-mêmes qui, heureux et fiers de cet honneur inespéré, viennent, à leur tour, humblement et filialement, demander à Votre bonté paternelle de daigner bénir la part qu'ils ont été conviés à prendre dans l'œuvre de la régénération chrétienne pour le monde du travail manuel.

« Rangés autour de Votre trône comme une armée fidèle, sous les drapeaux historiques de nos provinces et sous la bannière de l'Œuvre des Cercles catholiques, nous sommes les représentants des premières corporations ouvrières renaissant, à l'appel de Votre Sainteté, « pour protester, — selon « Son auguste parole, — sous la tutelle de la religion, les intérêts du travail « et les mœurs des travailleurs. »

« Nous avons eu confiance en cette parole sacrée et nous n'avons pas attendu d'autres secours pour commencer nos associations.

« L'expérience, cependant, nous apprend chaque jour combien sont grandes les difficultés que préparent à ces associations chrétiennes les guerres de la concurrence industrielle; combien serait utile, sinon nécessaire, une législation tutélaire, pour que nos corporations redeviennent la base de ce régime du travail dont Votre Sainteté a daigné louer l'antique sagesse en regard de la désorganisation actuelle, source des maux qui pèsent si lourdement sur nous.

« Mais nous savons aussi, par la tradition même de nos corps d'états, qu'à chaque époque de l'histoire des métiers, toutes les fois que la question sociale s'est posée par suite d'une transformation de l'industrie, l'Eglise, — comme le redisait naguère à Liège l'éminent cardinal qui nous amène en Votre auguste présence, — « l'Eglise a su la résoudre en réclamant la justice « des pouvoirs et en inspirant la charité à ses fidèles. »

« C'est pourquoi, Très Saint-Père, les ouvriers chrétiens sont ici prosternés à Vos pieds, animés de la plus vive et de la plus respectueuse reconnaissance envers Votre Sainteté dont la souveraine intervention a fait naître, a multiplié et fortifié les dévouements dont ils sont l'objet: assurés que Votre parole et Vos bénédictions les aideront à obtenir une protection légale qui favorise les œuvres de salut entreprises en leur faveur, afin que, par le relèvement de leur condition, ils trouvent toutes facilités de mener une vie vraiment chrétienne, d'élever dignement leurs familles et de terminer leurs existences, vouées à un dur travail, dans une vieillesse honorée, en attendant, de la miséricorde divine, les joies et le repos du ciel. »

Puis, M. le comte de Mun lit une adresse assez longue et remet à Léon XIII son discours écrit avec un volume magnifiquement relié, renfermant les statuts des corporations ouvrières.

Léon XIII répond en français. Voici le texte de son discours :

L'impression produite par l'attitude du Pontife a été très heureuse. Des ouvriers pleuraient de joie à la vue du Pape.

Léon XIII, lui-même, rayonnait. Il se sentait heureux de bénir ces fils de la France catholique et ces représentants du travail unis dans leur foi et leur amour envers l'Eglise et le Vicaire de Jésus-Christ.

« Grande est la joie que Nous éprouvons, très chers fils, en vous voyant réunis si nombreux autour de Nous en ce moment. Nous savons, en effet,

quel excellent esprit vous anime tous, et quelle généreuse pensée a présidé à l'organisation de ce pieux pèlerinage des associations ouvrières à Rome. Foulant aux pieds tout respect humain et méprisant les railleries des méchants, vous êtes partis de tous les points de la France, sous la conduite de ces nobles hommes, vos fidèles conseillers et vos vrais amis, et vous êtes venus ici, en votre nom et au nom de vos compagnons d'ateliers, implorer la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, visiter les basiliques et les sanctuaires de la Ville Eternelle, et y prier pour vous, pour votre patrie, et pour tous ceux qui vous sont chers.

« Nous vous félicitons, chers fils, de cet acte de foi public et de cette solennelle affirmation de vos sentiments religieux. — Nous vous félicitons, en particulier, de la part que vous prenez, comme Nous le disait à l'instant votre éloquent interprète, à l'œuvre de la régénération chrétienne pour le monde du travail manuel. C'est dans cette régénération et dans ce retour aux principes chrétiens et aux enseignements de l'Eglise catholique et de son Chef, que réside uniquement la solution des questions sociales qui vous touchent de si près. Toujours et en tous les temps, il Nous plaît de le redire ici, l'Eglise s'est préoccupée avec un soin jaloux du sort des classes pauvres et ouvrières. Elle a, par la prédication des doctrines dont elle est la fidèle dépositaire, ennobli le travail, en l'élevant à la hauteur de la dignité et de la liberté humaine; elle l'a rendu méritoire devant Dieu, en apprenant à l'ouvrier à le sanctifier par des vues surnaturelles, et à supporter avec résignation et en esprit de pénitence les privations et les fatigues qu'il lui impose. — L'Eglise, d'autre part, a toujours rappelé aux riches et aux puissants l'obligation qui leur incombe de secourir leurs frères de condition plus humble, et de respecter en eux le caractère d'hommes et de chrétiens. Alors que sa parole était mieux écoutée et obéie par les peuples, que sa liberté d'action était moins entravée et pouvait disposer de ressources plus considérables, l'Eglise venait en aide aux pauvres et aux travailleurs non seulement par les largesses de sa charité, mais en créant et encourageant ces grandes institutions corporatives qui ont si puissamment contribué au progrès des arts et métiers, et procuré aux ouvriers eux-mêmes une plus grande somme d'aisance et de bien-être. Et cet esprit de maternelle sollicitude, l'Eglise l'avait fait entrer dans les mœurs des peuples, dans les statuts et règlements des cités, dans les ordonnances et les lois des pouvoirs publics.

« Sans doute, l'intervention et l'action de ces pouvoirs ne sont pas d'une indispensable nécessité, quand dans les conditions qui règlent le travail et l'exercice de l'industrie, il ne se rencontre rien qui offense la moralité, la justice, la dignité humaine, la vie domestique de l'ouvrier; mais quand l'un ou l'autre de ces biens se trouve menacé et compromis, les pouvoirs publics, en intervenant comme il convient et dans une juste mesure, feront œuvre de salut social; car à eux il appartient de protéger et de sauvegarder les vrais intérêts des citoyens leurs subordonnés.

« Au reste, ce que l'Eglise enseignait et opérait autrefois, elle le proclame et cherche à le réaliser encore aujourd'hui. Mais hélas! au lieu de seconder son action bienfaisante, on s'obstine à la contrarier énergiquement et avec ténacité, et voilà pourquoi les mêmes résultats ne viennent plus couronner

ses efforts. Elle n'en continuera pas moins à s'occuper de vous, cher fils, de vos véritables intérêts et de vos légitimes revendications. Nous-même, dès le début de Notre Pontificat, Nous avons pensé à vous, quand Nous rappellions aux peuples les principes fondamentaux de l'ordre social. Nous avons suivi, depuis, avec attention les travaux des congrès tenus successivement en France, en Italie, en Allemagne et, dans ces derniers jours en Belgique et en Suisse; et nous ne cesserons de faire, pour l'amélioration de votre sort, tout ce que Notre charge et Notre cœur de Père pourront nous suggérer.

« En attendant, chers fils, ne vous laissez pas séduire par les fallacieuses promesses des apôtres de l'impiété et du mensonge. Ils viendront à vous avec des dehors trompeurs et s'efforceront par leurs flatteries de vous soustraire à l'Eglise et à la pratique de vos devoirs religieux. Ils essaieront de vous entraîner dans leurs conventicules secrets et vous exciteront à recourir aux moyens violents pour améliorer votre sort au détriment de toute la société. Tenez-vous en garde contre eux et fermez l'oreille à leurs malicieuses insinuations. Les écouter et les suivre serait vous préparer des déceptions bien amères, et marcher à votre perte.

« Restez au contraire, chers fils, fidèles à Dieu et à son Eglise. Conservez et gravez dans vos cœurs les salutaires enseignements de la foi et de la morale chrétiennes. Que ces enseignements et ces doctrines vous servent de règle dans tous les actes de votre vie, et vous y trouverez aux heures des tribulations et des souffrances un encouragement, une force et une consolation avec la perspective des biens de la vie future en récompense.

« Et maintenant, comme gage de ces célestes faveurs et en témoignage de Notre singulière affection, recevez, chers fils, la bénédiction Apostolique. Que cette bénédiction, que nous vous accordons de tout cœur à tous ici présents, se répande sur vos parents, sur vos familles et vos amis; qu'elle se répande sur toutes les corporations ouvrières de la France, sur leurs chefs et leurs bienfaiteurs, et particulièrement sur l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers; qu'elle se répande sur la France tout entière! »

17. — Meeting tenu par les anarchistes et présidé par la citoyenne Louise Michel, à la salle Favié, rue de Belleville. Cette réunion a pour but de protester contre la condamnation à mort et l'exécution des anarchistes de Chicago. Les discours les plus violents y sont prononcés. A la sortie du meeting, les anarchistes essaient de recommencer un second meeting chez un marchand de vin du boulevard Ménilmontant, ce dernier leur refuse l'entrée de son établissement qui est envahi de force. Une lutte terrible s'engage alors entre les anarchistes et les agents de la force publique. Deux coups de revolver blessent grièvement deux agents de police. Trois arrestations ont été faites.

18. — La ville de Châteaudun célèbre le 17e anniversaire de son héroïque défense de 1870. Un service religieux est célébré et, à deux heures de l'après-midi, les autorités civiles et militaires se rendent au cimetière, où de nombreuses couronnes sont déposée sur le monument érigé en l'honneur des soldats morts pour la patrie. Des discours patriotiques sont prononcés. A l'occasion de cet anniversaire, le *Journal officiel* enregistre la nomination de

la sœur Julie au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Le décret est ainsi conçu.

« Mme Vignat (Julie), en religion sœur Julie, de l'ordre des religieuses de Saint-Vincent de Paul; 23 ans de services, 1 campagne. Chargée, depuis 23 ans, du service des salles militaires de l'hospice de Châteaudun, a fait preuve du plus grand dévouement pendant la guerre de 1870-1871 et durant plusieurs épidémies.

19. — Un *meeting d'indignation*. — Le comité central révolutionnaire convie, à la salle Rivoli, 104, rue Saint-Antoine les *adhérents* à *la propagande par le fait* et les *dynamiteurs de Montmartre et d'ailleurs*.

La réunion est présidée par le citoyen Vaillant, conseiller municipal.

L'ordre du jour comporte : les scandales du ministère de la guerre; le complot royaliste; la République aux mains des tripoteurs.

Inutile de dire que les discours prononcés ont été à la hauteur du sujet.

20. — Le Conseil des ministres s'occupe d'un projet de décret qui leur est soumis par MM. Flourens et Barbey, décret relatif au mode de nomination ainsi qu'aux attributions du gouverneur général et du conseil supérieur de l'Indo-Chine, des résidents généraux, des résidents supérieurs et des résidents dans l'Annam, le Tonkin et le Cambodge.

Aux termes de ce décret, aucune opération militaire ne pourra être entreprise, aucun changement ne pourra être apporté dans les circonscriptions politiques et administratives sans l'assistance du ministre des affaires étrangères.

Ce décret porte, en outre, que les emprunts qui ne seraient pas gagés sur des excédents antérieurs et ceux qui seraient contractés avant que les ressources locales du budget de l'Indo-Chine lui permissent de s'équilibrer sans subvention de la métropole ne pourront être autorisés que par une loi.

---

Dans les circonstances actuelles, tous les Français patriotes liront avec une joie particulière les franches et libres paroles que le général Ferron vient de prononcer à Chartres et ratifieront l'hommage qu'il rend à l'armée.

« Monsieur le maire,

« Je vous remercie des paroles élogieuses que vous venez de prononcer à l'adresse de l'armée. Je puis vous assurer qu'elle est digne de vos éloges par sa discipline, son patriotisme et le travail assidu auquel elle se livre pour être en mesure de défendre victorieusement la patrie. Nous avons obtenu de grands résultats depuis quelques mois : une loi spéciale à l'infanterie va donner à cette arme un degré de force qui lui avait manqué jusqu'à ce jour.

« C'est un progrès réel, sans doute, mais beaucoup d'autres sont encore à réaliser. Pour les atteindre, il serait imprudent et même dangereux de compter sur des lois générales faisant table rase de tout, et dont la discussion, nécessairement longue, nous ferait piétiner sur place pendant des années. Nous ne pouvons pas attendre aussi longtemps : aussi, tout en étant prêt à discuter des lois générales, je crois de mon devoir de présenter à la Chambre de nouvelles lois de détail, faciles à comprendre, à mettre en pratique et dont chacune fera disparaître une cause de faiblesse.

« Ceux d'entre vous qui me connaissent savent quelle est mon activité; ils peuvent être assurés que je ne perdrai pas un jour, pas une heure, dans la préparation de la défense de mon pays.

« Je demanderai aussi à la Chambre de revenir, dès 1888, sur la diminution de dix-neuf mille hommes si malheureusement consentie par elle, alors qu'une puissance armée voisine voyait ses effectifs grossis par anticipation de quarante mille hommes.

« Il y a eu un malentendu regrettable et profondément préjuciable à la force de notre armée. Je supplierai la Chambre de le faire disparaître.

« On m'a reproché de vouloir faire de la France un camp. Présenté sous cette forme, ce reproche n'est pas mérité; un tel état de choses ne serait pas compatible avec les besoins de notre société moderne, mais j'estime que la situation de la politique générale exige impérieusement que la nation française soit une *nation armée*, dans laquelle chaque citoyen *fortement préparé* par l'instruction du régiment (*la vraie, la seule école militaire de la nation*) soit toujours prêt à saisir ses armes pour courir à la défense de son pays.

« C'est là mon but, chers compatriotes, et avec la confiance dont M. le Président de la République et le Parlement veulent bien m'honorer, je ne désespère pas de l'atteindre dans un laps de temps relativement court. Alors nous pouvons être assurés de la paix.

« J'ai été récemment l'objet de violentes attaques de la part d'une certaine presse. On n'a pas craint de dire et d'écrire que j'avais sciemment ralenti la fabrication des fusils de petit calibre.

« Une pareille accusation est tout à la fois grotesque et odieuse, adressée à un homme qui est animé d'une impatience dévorante pour tout ce qui concerne l'armée, le perfectionnement de son instruction et de son armement. L'armée, qui me connaît, a fait justice de ces sottes accusations.

« Je ne puis vous faire connaître le degré d'avancement de la fabrication, mais je puis vous dire qu'à mon arrivée au ministère, la fabrication de l'arme laissait à désirer.

« Des défectuosités étaient constatées, elles étaient assez nombreuses pour mettre en doute la valeur de l'arme.

« Nous y avons remédié et maintenant notre arme est parfaite et la fabrication s'en poursuit avec une activité croissante.

« En 1888, je dépenserai cinq millions de plus que la somme demandée par mon prédécesseur. Voilà comme je ralentis. Il en sera de même en tout.

« Vous connaissez les actes déplorables relevés à la charge d'un officier général qui était employé au ministère de la guerre.

« Qu'on n'attende pas de moi la moindre faiblesse à l'égard des fautes commises contre l'honneur ou contre la discipline : je frapperai d'autant plus fort que ceux qui les auront commises seront plus élevés dans la hiérarchie militaire.

« Comptez sur ma fermeté, mais n'oubliez pas que les fautes d'un seul ne sauraient entacher l'honneur de l'armée, et conservez intactes la considération et l'estime que vous avez pour elle. »

Charles DE BEAULIEU.

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Commentaire sur les Epitres de saint Paul**, par A. F. Maunoury, chanoine de Séez. 4 vol. in-8. Prix : 20 francs par la poste; chaque volume à part, 5 francs. Chez Bloud et Barral, rue de Madame, 4, Paris.

Le livre de M. Maunoury, par son titre et son caractère, appelle naturellement l'attention d'une Revue catholique. Œuvre de haute théologie et de linguistique puissante, il répond à un besoin, celui de fixer les véritables principes de l'exégèse et de retourner contre l'Allemagne des armes dont elle frappe nos livres saints. C'est l'idée qui se dégage de tous les comptes rendus publiés déjà dans plusieurs feuilles importantes, et si nous prenons la parole après tant d'autres, ce n'est pas pour infirmer leur témoignage, mais pour leur donner, en les motivant, une allure plus scientifique.

Les commentaires n'ont pas manqué à saint Paul. Les écrits sont, avec les Évangiles, presque tout le Nouveau Testament et l'explication des Épitres se poursuit, depuis les origines du christianisme, sous toutes les formes de la prédication et de l'apologétique. Aux premiers siècles les docteurs, au moyen âge saint Thomas et plus voisins de nous Picquigny, Estius, Corneille, Lapierre, reprennent la même œuvre sans la finir, car l'esprit public, en se modifiant, met dans une perpétuelle variation les procédés de l'exégèse, et ce n'est point par ceux de l'ancienne qu'on attache les modernes à la haute théologie des Epitres ou qu'on la défend contre les philologues de Leipsick et de Tubingue.

Les Pères de l'Eglise, par exemple, malgré l'autorité de la sainteté et du génie, sont difficiles à suivre à travers les développements vastes et libres du discours et il n'est pas rare de les voir quitter l'interprétation littérale du texte pour des considérations d'intérêt passager où nos contemporains n'entrent plus. Saint Thomas, en enfermant la phrase apostolique dans les rudes étreintes du syllogisme, ne va guère à une génération intellectuelle qui repousse en philosophie toute discipline. Picquigny a joui longtemps d'une réputation méritée, mais le jour où la linguistique est devenue chez nos voisins une machine de guerre, il s'est trouvé sur une foule de points sans réponse, et d'ailleurs ses développements plus édifiants que rigoureux cadrent mal les exigences de notre esprit positif qui cherche avant tout dans le commentaire les véritables pensées de l'Apôtre. Estius est incontestablement plus solide, et il serait juste de le tirer de l'ombre où le relègue

une forme un peu sèche, en regrettant toutefois ses lacunes et ses erreurs, en particulier sur la grave question de la grâce. Quant à Corneille Lapierre, c'est bien à lui qu'il faut demander sur chaque verset les explications diverses des anciens auteurs, mais cette sollicitude de compilateur exact profite mal à l'écrivain, et ses livres, encombrés d'une érudition indiscrète, manquent de proportions et de perspectives.

M. Maunoury a senti l'insuffisance de toutes ces méthodes, et, en rendant justice à ses devanciers, il n'a garde de les suivre. Un style brillant et soutenu, une explication littérale dégagée de toute amplification fantaisiste, une fusion harmonieuse des matériaux les plus divers, donnent à son livre l'intérêt de ces compositions d'un goût délicat et sévère à la fois où l'exégète proprement dit n'a pas coutume d'atteindre. C'est la précision du dialectinien avec la mise en œuvre du vulgarisateur.

Ceux qui sacrifient l'explication des Pères à celles des philologues ne trouveront point ici leur compte. M. Maunoury se jette résolument dans ces joutes grammaticales où l'appellent les provocations audacieuses de l'ennemi, et aussi les imprudentes complaisances de certains catholiques conquis à l'Allemagne de Bopp et de Curtius. Il a lu tout ce qui, depuis une trentaine d'années, sous le titre fastueux de critique moderne, bat en brèche la tradition et la Vulgate. C'est saint Jérôme qui est en cause dans cette bataille, avec une foule d'écrivains ecclésiastiques dont les commentaires fondés sur la version du grand docteur, manquent d'autorité, si cette base est ruineuse.

Abordant la question sans idée préconçue et sans parti pris, M. Maunoury revise la Vulgate avec une scrupuleuse attention, décidé à l'abandonner en tout ce qui s'écarterait du texte grec expliqué selon les principes de la langue. En avançant dans son travail, il a vu que presque toutes les observations de l'école rationaliste portent à faux, et que saint Jérôme n'a point vaincu si heureusement tant de difficultés de traduction avec les seules ressources de son génie. Il conclut donc à une assistance particulière de l'Esprit-Saint et montre que dans toute cette campagne menée contre la Vulgate, c'est presque toujours l'agresseur qui se blesse de ses propres armes. Aussi, la presse romaine, organe ou écho des facultés théologiques, salue en M. Maunoury un imitateur, et un bref de Sa Sainteté Léon XIII, en le félicitant de s'attacher aux Pères de l'Eglise, tombe comme un reproche sur ceux qui s'imaginent enseigner les saintes Ecritures, sans tenir compte de la tradition.

Cette lutte corps à corps avec des rationalistes d'outre-Rhin n'est souvent qu'une savante application de la philologie à saint Paul. Si M. Maunoury en condamne l'abus, il sait aussi que les Epîtres ne sont point abordables sans cette arme. Lancée à travers toutes les audaces de l'improvisation, la phrase apostolique déconcerte par sa marche impétueuse, elle se charge d'une foule d'idées, se complique de parenthèses, suspend le tour commencé pour en reprendre un autre, et forme en se déroulant une sorte d'écheveau mystérieux dont tous les fils, à première vue, se brisent ou se croisent.

M. Maunoury soumet ces pages étincelantes à une patiente analyse; il sépare les idées, dessine les transitions, achève les périodes et nous replace,

pour ainsi dire, dans le moment précis où le grand apôtre traduisait pour nous ses visions sublimes. Ainsi son raisonnement, qui déroute tant de lecteurs, se retrouve sans peine dans ces éclairs où a passé toute la théologie formidable de la prédestination et de la grâce.

Cet examen attentif de la langue apostolique donne à M. Maunoury l'occasion de ruiner un préjugé accrédité sur saint Paul par de célèbres écrivains : Bossuet, dans son fameux panégyrique, a parlé de sa phrase incorrecte, et des commentateurs sont partis de là pour soutenir cette thèse singulière que saint Paul ne s'assujettit point à la grammaire, méprise regrettable qui, en témoignant d'une connaissance imparfaite des lois de l'expression, nous vaut ces explications vagues, superficielles, dont Picquigny en particulier ne se garde pas toujours. C'est, en effet, en résolvant scientifiquement toutes les difficultés de cette langue étrange qu'on saisit la pensée apostolique à sa source même, dans toute la puissance de son jet. M. Maunoury porte la cause de saint Paul devant les écrivains les plus classiques de la Grèce : Thucydide, Platon, Xenophon, Démosthènes commettent toutes les prétendues fautes de l'Apôtre et il n'est pas une lignes des Epitres que la grammaire fondée par ces grands hommes ne justifie. Toute l'incortion se réduit donc, chez saint Paul, à un plus large emploi de ces ellipses, de ces hyperboles, de ces anacoluthes où se complaît une pensée divine et qui, gênée dans le style étroit des profanes, semble le briser comme un moule trop étroit.

Ce livre offre d'importantes ressources pour la prédication, et l'homélie du dimanche y est indiquée dans ses grandes lignes : le texte, développé, selon les principes les plus incontestés de la philologie et de la logique, forme une base large et sûre sur laquelle l'esprit personnel de l'écrivain peut s'étendre sans s'égarer. Ajoutons que l'auteur a eu l'heureuse idée de résumer à la fin de son ouvrage, en une liste alphabétique, toutes les matières traitées au cours de ses études. Voulez-vous avoir sur un point quelconque, sur le sacerdoce, la grâce, l'Eglise, toute la théologie des Épîtres, il suffit de vous reporter aux pages indiquées sur cette table, et en passant de l'un à l'autre, vous voyez les idées se lever et le sujet s'élargir.

Nous recommandons ce livre au public et nous ne craignons pas de nous compromettre en lui disant, avec les principaux organes de la presse catholique, que M. Maunoury, par toutes les qualités du fond et de la forme, replace l'exégèse sur ses véritables bases, et inaugure une méthode dont les apologistes modernes profiteront.

Le R. P. Lhermite.

---

*Le Directeur-Gérant :* Victor PALMÉ.

---

PARIS. — R. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES

# L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE ET L'ÉGLISE [1]

On méconnaît généralement l'importance de la question religieuse dans l'histoire de la Révolution. Les uns ne veulent voir qu'une révolution politique, les autres, qu'une révolution sociale, avec lesquelles les questions religieuses n'avaient rien à démêler. Aussi ne peuvent-ils comprendre la conduite de la Constituante, qui, à ses autres embarras, ajouta, par le vote de la Constitution civile du clergé, les difficultés d'un schisme. Pour justifier la Constituante, dont la plupart des historiens se font les apologistes, on accuse le clergé d'avoir lui-même provoqué les mesures dont il a été la victime, par son hostilité contre la Révolution. Or, rien n'est plus faux que cette accusation.

Dans son essence, la Révolution est la négation des droits de Dieu, auxquels elle oppose orgueilleusement les droits de l'homme : elle devait dès lors entrer en lutte avec l'Église, qui, sur la terre, proclame et défend les droits de Dieu. De là, la spoliation du clergé; de là, la proscription des ordres religieux; de là, la Constitution civile du clergé, et c'est pour cela que l'œuvre antireligieuse de la Constituante demande à être présentée à part, avec l'attention qu'elle mérite. Il ne faut pas oublier que les décrets de la Législative prononçant l'emprisonnement ou le bannissement des prêtres fidèles, les décrets sauvages de proscription de la Convention, les

(1) Le tome douzième de l'*Histoire du monde*, par MM. le comte de Riancey et A. Rastoul est sous presse. Ce nouveau volume qui embrasse l'histoire universelle, depuis la réunion des États généraux jusqu'en 1814, promet d'être aussi complet que les précédents, tout en conservant la forme concise et résumée imposée par un cadre si considérable. Les auteurs veulent bien nous communiquer les bonnes feuilles de l'un des chapitres les plus intéressants.

déportations ordonnées par le Directoire, découlent logiquement de la Constitution civile du clergé, et que, par suite, la Constituante doit en porter la responsabilité.

Loin de se montrer hostile à la Révolution et de provoquer ainsi lui-même les mesures dont il devait souffrir, le clergé lui avait été au contraire généralement favorable. En 1787, l'assemblée du clergé refusait à l'archevêque Loménie de Brienne les 1,200,000 francs qu'il lui demandait, à moins que les États généraux ne fussent convoqués. Le clergé s'unissait ensuite aux protestations de la noblesse et des parlements contre les agissements de Brienne.

Aux élections, le clergé choisissait de préférence des prêtres connus comme favorables aux idées nouvelles : Siéyès, l'auteur de la fameuse brochure sur les droits du tiers, qui devait être tout, était élu. Dans ses cahiers, le clergé demandait, comme le tiers, la péréquation de l'impôt, la suppression des privilèges nobiliaires et l'égale admissibilité des citoyens à tous les emplois.

A Versailles, avant même la séance royale du 23 juin, des membres du clergé, dont tous ne furent pas des apostats comme Grégoire, s'étaient réunis au tiers, et la grande masse des députés du clergé se réunit aux députés du tiers, dès que le roi l'eut permis. Si l'on peut leur faire un reproche, c'est celui d'avoir été un peu vite.

A l'ouverture des États généraux, l'évêque de Nancy, Lafare, parle des libertés publiques de manière à provoquer les applaudissements du tiers; après la prise de la Bastille, l'archevêque de Vienne, Lefranc de Pompignan, demande le rappel de Necker, et l'archevêque de Paris, Juigné, prend l'initiative d'un *Te Deum*, initiative qu'il renouvelle après la « nuit patriotique » du 4 août. Enfin, à la première fête de la Fédération, le clergé, déjà victime de la spoliation, se fait remarquer partout par son ardeur nationale, on pourrait presque dire révolutionnaire : tout cela ne témoigne pas des mauvais sentiments, et ne justifie guère la conduite de la Constituante, qui attaque gratuitement l'Église, dépositaire des enseignements divins.

Dans son deuxième ministère, Necker cherchait les moyens de prévenir « la hideuse banqueroute qui était à nos portes (1) »; il demandait que chacun fît le sacrifice du quart de son revenu. Le

(1) Mirabeau.

clergé offrit un emprunt de quatre cents millions, pour lequel il donnerait ses biens en gage. Cette offre généreuse fut refusée : on voyait déjà dans les biens du clergé, qu'on évaluait à quatre milliards, une proie facile. On ne voulait pas voir que la spoliation, porterait atteinte au droit de propriété ; que, sur ses biens, le clergé supportait les dépenses du culte, de l'enseignement public et des établissements charitables ; enfin que, si l'on mettait en vente quatre milliards de biens, il en résulterait une dépréciation qui diminuerait les bénéfices de la spoliation. En fait, il est douteux que les biens confisqués aient produit pour la France, d'une manière utile, les quatre cents millions qu'offrait le clergé. On aurait compris tout cela sans l'aveuglement de la haine.

Ce fut un évêque, Talleyrand, qui proposa de prendre les biens du clergé. Le projet qu'il présentait enlevait au clergé le tiers de ses revenus qu'il attribuait à l'État, et lui laissait les deux autres tiers, mais en déclarant qu'il était, non propriétaire, mais usufruitier, et que les biens des corps publics appartenaient à l'État. Siéyès avait fait justice de ce sophisme en disant : « Ils veulent être libres et ils ne savent pas être justes ! » Maury réfuta avec une grande force de logique la théorie de Talleyrand, que défendit Mirabeau. Le parti de la spoliation l'emporta, et, par 568 voix contre 346, l'Assemblée vota la résolution suivante : « Tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres. Dans les dispositions pour subvenir à l'entretien des ministres de la religion, il ne pourra être assuré à la dotation d'aucun curé moins de 1200 livres, non compris le presbytère .»

La spoliation était accomplie ; mais la Constituante reconnaissait que l'État devait prendre à sa charge les dépenses du culte et de l'entretien du clergé.

Là est l'origine du budget des cultes, qui n'est, en réalité, qu'une restitution bien incomplète ; le décret de la Constituante parlait même de constituer une rente pour cela.

Le 17 décembre, un décret prescrivait l'émission de quatre cents millions d'assignats, qu'on rembourserait en vendant des biens du clergé pour la même somme ; les assignats ne furent pas remboursés, et l'on vendit pour plus de quatre cents millions de biens : une dépréciation énorme s'était produite, les événements aidant.

Si encore on s'en était tenu à la spoliation, le clergé aurait pu la subir; il aurait repris, suivant l'expression du comte de Montlosier, la croix de bois qui a sauvé le monde; mais on voulait le détruire ou tout au moins le réduire à n'être plus qu'un corps de fonctionnaires faisant de la morale au nom et sous la férule de l'État. Le 13 février 1790, le comité des affaires ecclésiastiques, où dominaient les encyclopédistes, ennemis de toute révélation, et les jansénistes, sectaires qui détestaient l'Église, et qu'un historien, M. Thiers, a osé présenter comme les chrétiens les plus pieux, présenta un projet contre les ordres religieux et contre les vœux monastiques. C'était sortir de la compétence de l'État et pénétrer dans le sanctuaire; l'État pouvait tout au plus déclarer qu'il ne reconnaissait ni ordres religieux ni vœux monastiques. Le comité, dans sa proposition, faisait des réserves : l'abbé Grégoire, un apostat, demandait des exceptions en faveur des ordres voués aux œuvres de charité. L'Assemblée passa outre, et vota la suppression des ordres religieux et des vœux monastiques. L'usurpation du pouvoir était flagrante, la passion antireligieuse se manifestait sans ambages.

Un chartreux, dom Gerle, député du clergé, qui était un peu fou, pour fournir à la Constituante l'occasion d'affirmer sa foi, fit une proposition déclarant que seule la religion catholique pourrait avoir un culte public. Ajournée d'abord, la proposition finit par être repoussée.

Mais tout cela n'était rien auprès de la Constitution civile du clergé, qui fut présentée par le comité des affaires ecclésiastiques. De l'ensemble de cette Constitution il ressort avec évidence que, ne pouvant détruire brusquement l'Église en France, à cause des sentiments des populations, l'Assemblée voulait au moins annihiler le clergé, en le mettant dans la dépendance absolue de l'État, et préparer ainsi sa suppression. On n'avait plus de prêtres, d'évêques dépositaires de la parole de Dieu, mais des professeurs de morale à la discrétion de l'État.

Résumée dans ses grandes lignes, la Constitution civile, remaniant les circonscriptions ecclésiastiques, établissait un évêque par département et un curé par commune, avec des vicaires plus ou moins nombreux; elle supprimait les chapitres. L'évêque et les curés étaient nommés par l'assemblée des électeurs, comme des fonctionnaires quelconques de l'ordre administratif. Le métropolitain était

tenu de sacrer dans un délai de trois mois l'évêque élu, et l'évêque, d'installer le curé; il suffisait que l'élu déclarât faire profession de la foi catholique. En cas de refus du sacre ou de l'installation, c'était l'autorité civile qui prononçait. Le Pape disparaissait. Il était interdit aux nouveaux évêques de lui demander la confirmation de leurs pouvoirs; ils devaient se borner à lui notifier leur élection; cela suffisait, aux yeux des auteurs de cette Constitution, pour les maintenir dans l'unité de l'Église. Des conditions de stage étaient imposées, absolument comme dans une administration civile. C'était une administration des cultes, identique à toute autre branche de l'administration publique.

L'usurpation était indiscutable, le caractère schismatique de la Constitution évident. Il n'appartenait pas au pouvoir civil, sans l'assentiment du pouvoir spirituel, de remanier les circonscriptions diocésaines, de destituer des évêques et des curés, de supprimer les chapitres, de bouleverser, en un mot, toute l'organisation de l'Église de France; il ne lui appartenait pas de faire nommer les évêques et les curés par des assemblées électorales, dont pourraient faire partie des hérétiques et des libres penseurs; — la chose existait, sinon le mot. — Défendre aux futurs évêques de demander au Pape l'institution canonique, c'était les séparer de l'Église.

Les orateurs catholiques, parmi lesquels se distinguèrent l'abbé Maury et Cazalès, firent ressortir tous les dangers de la Constitution civile du clergé. Cazalès dit à l'Assemblée qu'elle préparait un schisme, et que le résultat serait d'amener des luttes intestines et la guerre civile. Mirabeau appuya la Constitution civile; il ne cachait pas son désir de « déchristianiser la France ». Comme on reprochait à la Constitution civile de méconnaître l'autorité du Pape, vicaire de Jésus-Christ sur la terre, chef visible de l'Église, l'Assemblée décida que le Pape n'avait qu'une suprématie purement honorifique; c'était dépasser singulièrement les gallicans, même les plus avancés, et, s'érigeant en concile, trancher des questions dogmatiques dans lesquelles une assemblée politique est sans compétence. Les évêques, poussant la modération à ses limites les plus extrêmes, demandaient au moins la réunion d'un concile national, qui négocierait avec le Pape les modifications à apporter à l'organisation de l'Eglise; on ne daigna pas les écouter. Comme ils se récriaient contre l'élection des évêques et des curés, le janséniste Camus, faussant impudemment les faits, déclara que par l'élection l'on revenait aux traditions de la

primitive Eglise, et l'on se contenta de cette belle raison. Camus ne dit pas si les païens prenaient part à l'élection.

Le vote de la Constitution civile du clergé jeta le roi dans un grand embarras. Ce prince ne se dissimulait pas le caractère schismatique de cette Constitution, mais il répugnait à sa faiblesse d'entrer en lutte contre l'Assemblée. Il voulut gagner du temps et consulter le Souverain Pontife. Pendant ce temps-là, les cent évêques de France publiaient une admirable *Exposition des vrais principes de l'Eglise gallicane;* ils montraient que la Constitution était absolument schismatique, et, revenant sur une proposition émise à l'Assemblée, ils demandaient la réunion d'un concile national, qui, d'accord avec le Pape, apporterait dans l'Eglise de France les modifications et les réformes jugées nécessaires.

Si l'Assemblée n'avait été qu'ignorante, elle aurait été certainement éclairée sur le caractère de la Constitution civile par le manifeste des prélats; mais elle était sectaire et haineuse. Au lieu de reculer, elle décréta que tous les ecclésiastiques ayant charge d'âmes seraient tenus de prêter serment à la Constitution civile du clergé. C'était compléter sa tentative de schisme par l'oppression des consciences.

Le roi se voyait obligé de se prononcer; il avait reçu la réponse du Pape qui lui montrait le caractère schismatique de la Constitution, sans cependant lui prescrire formellement de la repousser. Il y avait dans le clergé français trois courants : l'un, mauvais et mûr pour le schisme, était disposé à accepter la Constitution; c'était le résultat du jansénisme et du gallicanisme : un autre, qui comprenait la grande majorité du clergé, repoussait hautement toute tentative de schisme; entre les deux se plaçaient un certain nombre d'esprits timorés, hésitants, qui voulaient rester fidèles à l'Eglise, mais qui craignaient de heurter l'Assemblée en face. Ces hésitants voulaient ménager l'opinion; ils avaient écrit à Rome dans ce sens, exagérant les dangers d'une résistance ouverte. Les timides de cette espèce ne manquent jamais en temps de révolution, et ils font toujours beaucoup de mal. On s'était ému à Rome de leurs craintes, d'autant qu'on les savait fidèles; et c'est pour cela que le Pape, éloigné des événements, ne se prononçait pas immédiatement d'une manière absolue, tout en réprouvant les innovations schismatiques de la Constitution civile. Il renvoyait le roi à deux prélats exemplaires : l'archevêque de Vienne, Lefranc de Pompignan, qui avait fait preuve

de fermeté contre les philosophes, et l'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé. Or ces deux prélats étaient parmi les timides; effrayés, ils conseillèrent au roi de sanctionner la Constitution civile : après bien des hésitations, le faible Louis XVI céda. C'était une concession irréparable, dont la Révolution ne devait savoir aucun gré au roi. Lefranc de Pompignan le comprit; il mourut de chagrin peu après.

Victorieuse, l'Assemblée fit d'abord prêter serment aux députés du clergé. Le janséniste Grégoire et soixante-dix autres députés prêtèrent serment; plusieurs se rétractèrent par la suite, au moment où il y avait danger à le faire. Comme les autres députés et notamment les évêques s'abstenaient, ils furent sommés de monter à la tribune pour jurer. La scène eut lieu le 27 décembre 1790, et fut digne des plus beaux temps de l'Église. Évêques et prêtres refusèrent, motivant leur refus par des paroles pleines de dignité, que les tribunes accueillaient par des violences. La majorité de l'Assemblée, furieuse, finit par interdire toute explication.

Dans les provinces, tout fut disposé pour effrayer les ecclésiastiques. C'est en chaire, devant les autorités et les gardes nationales en armes, qu'ils devaient prêter ou refuser le serment. Cet appareil en imposa à beaucoup, qui succombèrent. D'autres, plus courageux, se virent couchés en joue, parce qu'ils refusaient un serment schismatique. Dans une paroisse du diocèse de Reims, un curé fut tué au moment où il expliquait les motifs de son refus; dans une autre, le prêtre n'échappa à la mort que parce que l'amorce ne prit pas feu.

Malgré les menaces, malgré les mensonges répandus partout, — on publiait que le Pape avait approuvé la Constitution civile, — malgré les doctrines gallicanes, qui pouvaient tromper sur les bornes du pouvoir civil, on doit constater, à l'honneur du clergé, que la grande majorité resta fidèle. Cinq évêques seulement prêtèrent serment : Loménie de Brienne, l'ex-ministre; Talleyrand; Jarente, évêque d'Orléans; Saurine, évêque de Viviers qui était à peu près fou, et Gobel, évêque de Lydda, auxiliaire de l'archevêque de Paris. Des prélats mondains et même scandaleux, comme le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, se relevèrent sous la menace de la persécution. Il serait difficile de préciser le nombre des prêtres « jureurs »; mais certainement ils ne furent pas 10,000, d'ailleurs, beaucoup se rétractèrent plus tard au péril de leur vie,

et l'Église de France comptait certainement plus de 50,000 prêtres.

L'Assemblée nationale avait espéré mieux : elle comptait bien attirer à elle tout le bas clergé, auquel elle offrait des situations meilleures. Les encyclopédistes et les jansénistes, jugeant des autres par eux-mêmes, faisaient bon marché de la conscience. La Constituante se vengea en prononçant, sur la proposition de Barnave, la destitution des insermentés, qui devaient être remplacés par des prêtres assermentés, élus conformément à la Constitution civile.

Cazalès avait prédit à l'Assemblée qu'en opprimant les catholiques dans leur foi, elle allait provoquer partout des désordres. La prédiction ne tarda pas à se réaliser. Les évêques, les prêtres insermentés ne pouvaient admettre que l'Assemblée eût le droit de leur enlever des pouvoirs qu'ils tenaient d'une autorité plus haute; les fidèles ne le croyaient pas davantage. De là, entre le pasteur légitime et l'intrus, une rivalité qui dégénérait en luttes violentes entre leurs partisans. En général, le prêtre assermenté comptait peu de fidèles; mais il avait pour lui les autorités, et il en abusait. Les catholiques étaient maltraités; les femmes qui allaient à la messe du prêtre fidèle, étaient insultées et même battues à Paris et dans diverses villes de provinces. A Nantes, des religieuses furent fouettées, parce qu'elles ne voulaient pas reconnaître l'évêque intrus. Dans certaines paroisses, où le curé intrus ne comptait pas un seul adhérent, il fallait, pour l'installer, un fort détachement de troupes. Des populations qui avaient accepté facilement et même avec sympathie les réformes de l'Assemblée, se désaffectionnèrent du nouvel ordre de choses. Cela se produisit surtout en Bretagne et dans le Poitou, où l'Assemblée envoya deux de ses membres, Gensonné et Gallois, pour étudier la situation. Tous les deux étaient impies; et cependant, dans le rapport qu'ils soumirent à la Législative, — la Constituante était partie, — ils constataient que la Constitution civile du clergé avait troublé les provinces de l'Ouest, et ils concluaient à ce qu'on laissât aux habitants leurs « bons prêtres ». Dans le Midi, la situation n'était guère meilleure.

Tout cela n'éclairait pas l'Assemblée; elle poursuivait son œuvre de sectaire. Un de ses derniers actes fut l'annexion du Comtat-Venaissin et de la principauté d'Avignon, d'abord repoussée comme injuste : elle se vengeait ainsi de l'opposition à la schismatique Constitution civile. C'est dans le même esprit de haine qu'ell

applaudit à une indécente parade de l'évêque constitutionnel de la Seine, Gobel, qui lui amena des enfants qui venaient de faire leur première communion, et dont l'un prononça un ridicule discours patriotique. On leur accorda les honneurs de la séance.

L'Assemblée nationale a siégé un peu plus de deux ans. Dans ce court laps de temps, elle a multiplié les ruines sur tous les terrains : les destructions sont toujours faciles. Mais il ne suffit pas de détruire; il faut reconstruire. Or la Constituante, puissante pour renverser, s'est montrée impuissante pour édifier. Sa constitution était impraticable : dès le lendemain de la mise en vigueur, elle ne marchait plus; elle était renversée avant la fin de la Législative, qui n'a pas duré un an.

La Constituante laissait la France en pleine anarchie : l'autorité royale, jadis si puissante, ne comptait plus, et n'avait pas été remplacée. L'Assemblée elle-même n'était guère obéie dans les derniers mois de son existence : les directoires de départements agissaient à leur fantaisie, et étaient bravés par les municipalités; les clubs, qui s'étaient multipliés, imposaient leurs volontés aux municipalités et aux directoires des départements, et même à l'Assemblée, par les Jacobins de Paris.

La lutte religieuse, toujours si difficile à calmer, avait été soulevée par la constitution civile du clergé, qui prétendait imposer le schisme à la France. C'était la guerre civile en perspective.

Le bilan de l'Assemblée Constituante peut donc se résumer ainsi : elle a détruit sans reconstruire, et elle a inauguré la persécution religieuse.

COMTE DE RIANCEY.

A. RASTOUL.

---

# LE CENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION

## LE BILAN DE 1789 A 1889

---

La République française a convié l'Europe à fêter avec elle le centième anniversaire de la Révolution de 1789.

Cette étrange invitation était-elle un défi jeté aux puissances européennes, ou les troubles profonds qui agitent notre malheureux pays ont-ils obscurci l'esprit de nos gouvernants? Croient-ils en vérité que la Révolution française ait marqué dans le monde une ère nouvelle, que de cet épouvantable bouleversement date la civilisation moderne, pensent-ils donc que la Révolution ait affranchi les peuples et jeté dans l'univers les semences de la liberté, du progrès, de l'égalité, de la prospérité, du bonheur? Eh! quoi! tant d'illusions en présence de tant de ruines, de désastres et d'instabilité en France depuis 1789! Eh! quoi, cet appel de la France diminuée, vaincue, appauvrie, isolée aux puissances agrandies, triomphantes, enrichies et unies parce qu'elles ont préservé leurs peuples de la Révolution et parce qu'elles veulent les préserver et les défendre encore!

Cet appel de la France républicaine aux nations de l'Europe, c'est l'appel d'un patient étendu sur son lit de douleur et qui voudrait convier des hommes d'une santé florissante à fêter avec lui son heureux état, sa force et le régime auquel il doit sa merveilleuse vigueur.

Faite de bonne foi ou lancée comme un défi, cette invitation à l'Europe ne peut être qu'un acte de démence, oui, de profonde et complète démence, et l'Europe a répondu comme il convient au parti de la Révolution.

Je sais bien que l'affront reçu par ce parti n'a été infligé qu'à

lui seul, mais n'en a-t-il point rejailli quelque chose sur la France entière? Quiconque porte dans son cœur l'amour de son pays, n'est-il pas attristé de ses échecs et des outrages qu'il subit même indirectement? Ne sont-ils pas sortis des entrailles de notre peuple, ne sont-ils pas Français aussi ces téméraires, ces audacieux qui ont bravé l'Europe et que l'Europe a châtiés de son dédain?

O vieille Gaule! toi qui dus ton indépendance à tes chefs, à ton antique noblesse; toi qui fis un moment reculer César, toi qui fis trembler la République et l'empire romains; ô vieille France qu'illustrèrent, que défendirent ta noblesse et tes preux; toi que soixante générations de monarques ont agrandie, unifiée et mise au-dessus des autres nations, n'est-ce point pour avoir tout à coup rompu avec tes traditions, avec ton passé, avec tes rois, que tu es tombée, et qu'après un siècle de bouleversements, de révoltes, d'insurrections, de guerres, de cataclysmes, nous te voyons isolée, affaiblie, appauvrie et diminuée?

## I

Ce que le parti révolutionnaire va fêter en 1889, ce ne peut être l'agrandissement de la France; puisque la France est mutilée et que sa frontière est ouverte de la Belgique aux monts Jura; ce ne peut être sa gloire, puisqu'elle a subi, en 1870, la plus grande de ses défaites et qu'elle vit encore en nation vaincue; ce ne peut être sa prospérité, puisque son industrie est aux abois et son agriculture très peu florissante et bien éprouvée; ce n'est point sa prospérité financière, puisque jamais les impôts n'ont été plus lourds, la dette plus grande et le désordre financier poussé à un tel excès; ce ne peut être sa grandeur morale, car du sommet du pouvoir jusqu'aux derniers degrés du peuple, la corruption, le vice, le crime, ont dépassé toute mesure; que va donc fêter le parti révolutionnaire?

Il va fêter son propre triomphe.

Il est et il règne, et s'il règne, c'est hélas! parce que la désorganisation de la France est telle, qu'elle lui a permis de s'emparer du pouvoir le 4 septembre, en face de l'ennemi.

Il est bien essentiel de se rendre compte de ce qui va se passer en 1889 et de ce que prépare le parti de la Révolution.

Il ne faut pas être dupe de l'équivoque et du malentendu qui, depuis, un siècle, trompent la France.

Il n'a pas été fait deux Révolutions, ainsi que M. Jules Simon l'a prétendu faussement, celle de 1789 et celle de 1792, il n'en a été fait qu'une seule. Elle a débuté le 14 juillet 1789 par la trahison de la Bastille et par le massacre de ses gardiens qui s'étaient rendus; elle a progressé dès lors, et son apogée ne fut pas, en 1792, mais en 1793.

Et quand je dis que la Révolution a débuté en 1789, je veux dire uniquement qu'elle a débuté dans les faits, car dans les idées, elle remonte bien au delà et, pour ne parler que du dix-huitième siècle, elle date de Voltaire, de Diderot, de J.-J. Rousseau, de d'Alembert, de d'Holbach, de Condorcet, d'Helvétius, de tous les philosophes et de tous les encyclopédistes.

Ils en avaient établi les principes, posé les prémisses et, dès le 14 juillet 1789, on en déduisit les conclusions.

Tous les révolutionnaires n'ont pas eu le même tempérament, la même audace, la même violence, mais tous ont puisé leurs idées et leurs doctrines dans les mêmes ouvrages, tous ont eu le dessein de constituer une société civile en dehors de la religion et même contre la religion. Il ne faut jamais oublier que la Révolution est avant tout, par-dessus tout, *une Révolution antireligieuse*, ainsi que l'a démontré M. Eugène Loudun, dans son livre : *le Mal et le Bien*, tome IV, *la Révolution* (1).

Ce caractère antireligieux est si bien le fond même de la Révolution de 1789, que, par la force des choses, après un siècle de malentendus, d'équivoques, de confusion des hommes et des partis, la France va se retrouver et se reconnaître en face du centenaire. Elle se verra clairement divisée, partagée en deux; d'un côté, la France républicaine, incroyante, libre penseuse groupée en un faisceau, depuis le journal révolutionnaire le plus modéré, depuis le républicain le plus timide, jusqu'au journal le plus avancé et jusqu'au révolutionnaire le plus farouche; de l'autre côté, la France religieuse, conservatrice, monarchique.

Le lien le plus intime de ces deux faisceaux ne sera pas cependant un lien politique et social, puisque les républicains seront divisés entre eux par la multiplicité de leurs doctrines, par la diver-

(1) Il ne faut pas oublier que le premier acte violent de la Révolution est celui du dépouillement du clergé, il date du 5 octobre 1789. Ce jour-là l'Assemblée Nationale refuse de reconnaître comme propriété nationale les biens du clergé, et le 13 février 1790, elle abolit les ordres religieux.

sité de leurs tendances, et les conservateurs, par des vues différentes, par plusieurs conceptions monarchiques.

Ce qui réunira les républicains, les partisans de la Révolution, ce lien commun à leurs groupes si nombreux et si disparates, ce sera la haine de la religion ; ils fêteront leur victoire sur elle dans le présent, et ils jureront de la détruire complètement dans l'avenir.

Ce qui réunira les conservateurs de toutes les nuances, ce sera la défense des idées religieuses.

Le centenaire de 1789 aura sans doute ce résultat heureux de faire voir à tous, manifestement, avec le plus grand éclat, la fatale équivoque dont la France est victime depuis un siècle.

Souhaitons que la République ne succombe pas avant 1889, afin qu'elle puisse montrer au monde et nous apprendre à nous-mêmes Français, que le crime de 1789 ne fut point le signal de la liberté d'un peuple, mais celui d'une révolte impie contre la religion.

## II

On parle sans cesse dans le parti révolutionnaire des conquêtes de la Révolution.

Quelles sont ces conquêtes?

La liberté politique? Mais la religion ne s'est jamais opposée à cette liberté, mais des nations profondément chrétiennes l'avaient conquise ou plutôt la possédaient bien avant 1789, mais la France elle-même y tendait visiblement, et Louis XVI, animé de l'amour du pays, s'est déclaré le partisan des sages réformes.

L'égalité? Mais ne régnait-elle pas dans plusieurs États de l'Europe, en Suisse, dans les Pays-Bas, et en Amérique dans la nouvelle République des Etats-Unis, dès 1787? La religion chrétienne n'a-t-elle point dès les premiers jours du christianisme proclamé cette égalité? Sa doctrine n'en est-elle pas tout imprégnée? La France, d'ailleurs, ne voyait-elle point, dès le dix-septième siècle, la noblesse perdre peu à peu ses privilèges, les abandonner d'elle-même, vendre ses droits, aliéner ses terres. Sous Louis XVI, on peut le dire, la bourgeoisie était plus riche et plus réellement puissante que la noblesse, les terres étaient aux mains du peuple, ces faits ont été prouvés surabondamment, il suffit de lire les *Origines de la France contemporaine*, de M. H. Taine, l'*Economie rurale de la France*, par M. Léonce de Lavergne, et l'*Ancien régime*, par

M. le vicomte de Broc, pour reconnaître que si l'égalité n'existait pas encore en droit, elle existait en fait, et quand une grande réforme est accomplie en fait, on peut dire qu'elle sera bientôt codifiée et accomplie en droit. On le vit assez manifestement dans la nuit du 4 août, où la noblesse et le clergé renoncèrent à leurs privilèges, privilèges depuis longtemps du reste tombés en partie, oubliés ou délaissés.

La Révolution voulut prendre par force et par violence ce que les mœurs, ce que le progrès des lumières, ce que l'œuvre du temps, ce que la raison, concédaient aux Français, son intervention n'était point nécessaire, mais elle ne voulait rien obtenir en don, elle voulait l'avoir par le rapt et par la révolte. Voilà ses conquêtes (1)!

Et pourquoi la Révolution voulut-elle user de violence? Parce qu'elle ne visait pas précisément à conquérir la liberté politique et l'égalité civile, mais surtout, avant tout, par-dessus tout, à renverser la religion.

M. Taine nous l'a dit, et si je m'en réfère encore à son ouvrage, c'est qu'il est plein de preuves, de documents, de faits; la religion était la grande gêne, l'ennemie au dix-huitième siècle; elle se trouvait en contradiction avec les mœurs du temps, avec l'épouvantable corruption de Paris et de quelques grandes villes, où elle était détestée comme censure incommode.

La Révolution fut l'insurrection du mal contre le bien de la partie malhonnête de la société contre la partie honnête, des viveurs contre les religieux, du vice et du crime contre la religion.

Que l'on étudie attentivement et jusque dans le détail la Révolution française et l'on verra que ses doctrinaires, que ses excitateurs, que ses auteurs et ses acteurs furent tous ou presque tous des hommes dépravés, ennemis de toute morale, de tout joug religieux, et que depuis l'aristocrate Voltaire, jusqu'au démocrate Marat, que depuis le grand seignaur débauché, jusqu'au sans-culotte infâme, la tendance fut la même, le but commun : *renverser toute religion*. Ce fut le grand, le suprême mot d'ordre de la Révolution française, et l'œuvre infernale s'est accomplie au milieu de la plus écœurante orgie, elle a eu pour centre, pour point de départ, pour foyer le plus mauvais lieu de l'Europe, le Palais-Royal,

(1) La nuit du 4 août, la Révolution légitime était terminée, disait M. Léonce de Lavergne avec raison. (*Economie rurale de la France*, p. 4.)

immense tripot, immense maison de prostituées, elle a eu pour adeptes toute la partie malsaine de la nation.

C'est donc contre la religion que tous les fauteurs du mal se sont rués; et la religion renversée, comme elle était la base de toutes nos institutions, tout a été renversé.

Il est si vrai que la victoire momentanée des révolutionnaires sur le christianisme est l'unique conquête de la Révolution que depuis un siècle chaque fois qu'un gouvernement a voulu protéger ouvertement le christianisme, la Révolution s'est dite menacée et que chaque fois que la Révolution a triomphé elle a combattu la religion.

On a dit que l'empire avait garanti et conservé les conquêtes de la Révolution, rien n'est plus faux. L'empire a garanti et conservé les conquêtes de l'esprit moderne, ce qui est bien différent, il a, au au contraire, restauré ou affermi la religion, principe de tout ordre moral et matériel, aussi a-t-il eu contre lui le parti révolutionnaire tout entier.

## III

Au moment où le parti républicain va fêter le centenaire de 1789, ayant en face de lui toute la France chrétienne, qui ne s'associera point à cette fête sacrilège, nous voulons juger les principaux résultats de la Révolution.

Nous voulons examiner la situation de la France dans ce siècle tourmenté.

Il ne faut pas que la Révolution s'attribue les progrès réalisés et qui ne sont dus qu'à la diffusion des lumières, qu'à la civilisation moderne, qui émane elle-même du christianisme.

Il faut se demander, au contraire, ce que serait aujourd'hui la France, si la Révolution n'avait point passé sur elle, et il est nécessaire de la comparer rapidement aux nations puissantes qui n'ont pas subi ses atteintes et qui se sont préservées de ses idées.

Les États-Unis, fondés en 1787 sur des bases religieuses, n'ont pas cessé d'honorer le christianisme et de le pratiquer, nous retrouvons aujourd'hui cette nation décuplée en forces, en grandeur, en richesse, en prospérité. Ses populations sont laborieuses et calmes, il n'est pas un progrès matériel qui ne soit promptement réalisé chez elle, sa richesse est immense, sa dette d'État presque nulle, et le pouvoir s'est transmis chez elle régulièrement.

L'Angleterre est à la tête des nations. Sa dette, quoique considé-

rable, est en rapport avec ses immenses ressources, son industrie est prospère ainsi que son agriculture; son commerce est le plus florissant du monde, sa flotte n'a pas de rivale, elle n'a cessé d'augmenter son empire et d'étendre ses colonies, le pouvoir s'est transmis chez elle sans secousses et régulièrement. L'Angleterre est profondément chrétienne et le catholicisme y fait d'incessants progrès depuis un siècle.

Les républiques confédérées de la Suisse n'ont cessé de croître dans la paix, elles se sont enrichies, et tous les progrès de l'esprit moderne s'y trouvent réalisés, soit dans les Etats catholiques, soit dans les Etats protestants. Le pouvoir s'y est transmis régulièrement, malgré quelques secousses passagères.

Dans l'Autriche catholique, le pouvoir s'est transmis régulièrement sans changement de dynastie, la richesse du pays s'est accrue considérablement, son industrie s'est développée; sa population, il est vrai, ne s'est pas considérablement accrue, mais le territoire de l'Autriche, diminué à l'ouest, s'est agrandi vers le Danube; en somme, c'est un Etat prospère, il compte parmi les grandes nations qui dirigent l'Europe.

La Prusse a vu doubler sa population dans le siècle écoulé, elle a absorbé plusieurs Etats et elle dirige la Confédération allemande; sa science, ses lumières, les progrès de son industrie sont considérables. Le pouvoir s'y est transmis régulièrement sans changement de dynastie. L'Allemagne est profondément chrétienne.

Voilà donc des Etats qui jouissaient des conquêtes de la civilisation et des progrès de l'esprit moderne avant que la Révolution française n'éclatât, et qui ont toujours été opposés aux idées nées de notre Révolution; ils jouissent aujourd'hui de la paix, de la prospérité, du bien-être. Quelques-uns n'ont pas même abandonné les vieilles traditions féodales, la noblesse y conserve certains privilèges, l'égalité civile n'y est pas absolue, et cependant ces pays sont au moins aussi avancés que le nôtre en science, en lumière, en industrie et même en véritable liberté.

Tout fait donc supposer, tout prouve que la France en conservant sa vieille dynastie, en continuant à se développer dans la paix comme elle le fit dans les années qui précédèrent 1789 (et qui furent une ère de bonheur et de prospérité), en réformant avec sagesse sa législation et ses coutumes, eût au moins égalé les autres grandes nations du monde.

Quelles sont donc les conquêtes de la Révolution? Que devons-nous à la Révolution française? C'est ce que nous allons examiner, et c'est l'objet même de cette revue rétrospective, de ce coup d'œil jeté sur le siècle qui achève de s'écouler.

## IV

Avant d'aborder le présent, étudions le passé. Traçons un rapide tableau de la France de 1589 à 1789, c'est-à-dire des deux siècles qui ont précédé la Révolution.

L'année 1589 marque justement un événement considérable dans notre histoire; la dynastie des Bourbons monte sur le trône; le roi le plus politique, le plus populaire, un grand homme et un véritable père du peuple, Henri IV, commence à régner, ou plutôt à conquérir la France. Ce n'est qu'en l'année 1590 qu'il vainquit Mayenne et la Ligue, à la bataille d'Ivry, dans laquelle il se montra si habile et si chevaleresque. C'est à Ivry qu'il fit entendre ces belles paroles ; « Mon Dieu, si tu voyais que je dusse être au nombre de ces rois que tu donnes aux peuples dans ta colère, ôte-moi la vie avec la couronne, fais que ma mort délivre la France des calamités de la guerre, et que mon sang soit le dernier qui soit répandu en cette querelle. » Toutefois, après la bataille d'Ivry, Henri IV ne fut pas encore complètement maître du pays, car ce ne fut que le 15 mars 1594 qu'il conquit enfin Paris.

Dans les seize années qui constituent réellement son règne, Henri IV pacifia les esprits, enleva, en publiant l'Édit de Nantes, tout prétexte de révolte aux protestants qui, cependant, ne désarmèrent qu'à demi, attendant uniquement de meilleures occasions pour continuer la guerre civile. Secondé par son grand ministre, Sully, il releva les ruines accumulées par la Ligue, éteignit en partie la dette publique, augmenta les revenus, et il les augmenta surtout en s'efforçant d'encourager l'agriculture, le commerce, l'industrie française. Il protégea les ouvriers agricoles, et il mit la personne et les instruments du laboureur à l'abri de ses créanciers et des vexations du fisc : « S'en prendre à mon peuple, disait-il, c'est s'en prendre à moi. » Il fit remettre au peuple 20 millions de tailles arriérées, il réduisit la quote-part des paysans, et il remit la bourgeoisie et la nouvelle noblesse à la taille; il favorisa l'élève des troupeaux, il établit la liberté du commerce des grains, celle des

vins. Il s'occupa des mines, et les premiers travaux métallurgiques remontent à lui. Il favorisa les fabriques qui existaient en France, et il aida à la création de nouvelles, en affranchissant le commerce et l'industrie de diverses entraves. Son administration fut admirable; elle s'étendit à tout. Il améliora la marine, augmenta les colonies; son grand moyen politique fut de se montrer débonnaire dans la forme, mais inébranlable dans le fond. Il commença à préparer l'unité de notre pays, en réduisant les factions, en soutenant la noblesse qu'il assujétit à la royauté.

Henri IV a continué la grande œuvre des rois de France, qui consista à annexer, par des traités, par des alliances et par des conquêtes, des territoires à notre pays. Depuis Hugues Capet, la France avait été décuplée. Henri IV lui donna le Périgord, Foix, le Couserans; il allait lui donner la Lorraine, la Savoie, l'Artois, le Cambrésis, le duché de Luxembourg, le Roussillon et abaisser la Maison d'Autriche, quand il fut frappé par le poignard de Ravailhac. Ce roi qui, en 1589, manquait de tout et ne pouvait même s'acheter des chemises neuves, laissa, à sa mort, 46 millions dans le trésor public de la Bastille.

Louis XIII lui succéda. Pendant sa jeunesse, les protestants avaient relevé la tête et fomenté de nouveaux troubles. Il les contint en leur prenant Saint-Jean d'Angély, une de leurs places fortes. Louis XIII fut un roi honnête homme, pieux et rempli de bravoure; il reconnut en Richelieu l'homme capable de continuer l'œuvre d'Henri IV, et il s'effaça devant lui.

Le grand cardinal acheva de réduire les protestants; il leur enleva leurs places fortes qu'Henri IV avait dû leur laisser parce qu'il ne pouvait faire autrement, et il prit l'une des principales, la Rochelle, après un siège mémorable et par une œuvre de génie. C'en était fait de la France, s'il ne se fût trouvé, au seizième siècle, un grand monarque ou un grand ministre, doué d'une impitoyable énergie et résolu à sacrifier au salut du pays les têtes des chefs qui fomentaient sans cesse la guerre civile. Richelieu fut cet homme que l'on peut dire nécessaire. On lui doit l'établissement de l'unité territoriale et gouvernementale, et celui de l'équilibre européen. On lui doit la fondation de nos colonies. Il mit l'ordre dans l'administration et il créa le premier budget de l'État; il protégea la littérature, la science, les Beaux-Arts; il créa l'Académie française, l'imprimerie royale, le Jardin de botanique, le collège de la Sor-

bonne; il construisit plusieurs édifices, et notamment le Palais-Royal qu'il laissa à la couronne. Aucun ministre français n'a rendu de plus importants services. Il est, dans les deux siècles qui précèdent la Révolution, l'un des trois grands hommes et peut-être le plus grand de ceux qui ont fait la France; il est au moins l'égal d'Henri IV et de Louis XIV. Pendant le règne de Louis XIII, le Béarn, le Bigorre, la Navarre, le Roussillon, sont annexés à notre pays. Louis XIII était, du reste, animé, comme Henri IV, son père, de l'amour de la patrie. C'est lui qui repoussa les ennemis qui avaient envahi le pays. Cette victoire sur les envahisseurs est son œuvre propre et non celle du cardinal de Richelieu. Quoique Mazarin fût doué de grandes qualités, on peut dire qu'il n'a pas été, comme Richelieu, l'homme de la situation. Il fut plus habile que ferme, et, sous ses mains, les factions reprirent espoir. La jeunesse de Louis XIV rappelle celle d'Henri IV. Tous deux, pour affermir leur autorité, durent vaincre les ennemis de la France, du roi, du peuple. Henri IV ne put régner qu'en réprimant la Ligue, et Louis XIV, qu'après avoir dompté la Fronde.

Est-il nécessaire d'insister sur ce règne resplendissant de gloire, qui a jeté un tel éclat, qu'il semble avoir marqué l'apogée de la France? Il compte parmi les siècles dont l'humanité entière s'honore. Périclès, Auguste, Léon X, Louis XIV marquent de leurs noms les époques les plus lumineuses de l'histoire humaine. Voisenon calomnie Louis XIV, quand il dit qu'il fut le roi d'un grand règne; le peuple, plus juste que lui, l'a surnommé le grand Roi, et ce titre mérité ne lui est contesté que par l'école révolutionnaire. Elle aime mieux rabaisser la France que de rendre justice à ses rois.

Louis XIV fut secondé par Louvois, par Colbert, ses ministres; par des généraux comme Turenne, Condé, Villars, Catinat; par des marins comme Dugay-Trouin, Duquesne, Jean Bart; par des ingénieurs comme Vauban et Riquet. Il encouragea l'essor des lettres, des sciences, des beaux-arts, et groupa autour de lui les génies les plus divers : Molière, Racine, Bossuet, Lafontaine, Fénelon, Bourdaloue, Fléchier, Massillon, La Bruyère, Boileau, Lebrun, Perrault, Mansard, Mignard, Le Notre. Louis XIV eut la plus belle armée de l'Europe et la mieux disciplinée. Sa marine, composée de plus de cent vaisseaux, fit monter la France au premier rang parmi les puissances maritimes; elle purgea la Méditerranée des corsaires qui l'infestaient. Louis XIV développa notre industrie et notre com

merce; il prit Saint-Domingue aux Espagnols, il acheta les Antilles et il créa la Compagnie des Indes, qui acquit des possessions en Amérique, du Canada aux Amazones, et en Afrique, du cap Vert au cap de Bonne-Espérance. Le grand monarque créa également les places maritimes de Toulon, Brest et Rochefort. Il embellit Paris et fit Versailles. Il est peu de villes dont les beaux quartiers et les monuments ne datent de ce règne mémorable.

Enfin, Louis XIV donna à la France ses provinces les plus riches, les plus industrieuses, les plus peuplées : l'Alsace, la Flandre, le Hainaut, le Cambrésis et la Franche-Comté.

Louis XV fut, si l'on envisage sa conduite privée, un mauvais roi, mais il eut un bon règne qui dura soixante années.

Le régent, homme débauché, prince impie, avait corrompu la cour et Paris. Louis XV régna dans un milieu dissolu et il fut digne de ce milieu. On peut dire, cependant, qu'il pécha par excès de faiblesse et qu'il trouva, autour de lui, des ministres, des courtisans et des favorites, dont la principale pensée était de flatter ses passions et de le réduire ainsi à ne s'occuper que de ses plaisirs. Très brave, comme il le prouva à Fontenoi, intelligent et spirituel, capable, s'il eût été bien conseillé, de faire un bon roi, Louis XV était, surtout, indolent et faible; aussi abandonnait-il volontiers le gouvernement à celui qui savait le prendre. On n'a peut-être pas assez montré ce monarque doué de qualités vraiment royales, ayant un fond de croyance et d'honnêteté, sans cesse arraché à ses bons instincts, détourné de la bonne voie, mais revenant volontiers et de lui-même à Dieu dans les heures d'épreuves. Il devint, en quelque sorte, l'otage des encyclopédistes qui préparaient la Révolution. C'est une femme perverse, corrompue, impie et scélérate, la marquise de Pompadour, qui fut chargée de cette œuvre infernale dont elle était bien digne. Sa complicité n'est pas douteuse. Pendant plusieurs années, elle poursuivit Louis XV comme une proie qu'il lui fallait saisir à tout prix; elle le suivait, et, on peut dire, qu'elle le traquait dans toutes ses chasses de la forêt de Sénart. Elle ne l'aima jamais; elle descendit, afin de le mieux retenir sous son joug, au rôle le plus vil et le plus infâme. Tandis que le clergé s'efforçait d'arracher le roi à ses mauvais penchants, M^me^ de Pompadour remplissant, avec perversité, la détestable mission que lui avaient confiée les encyclopédistes, corrompaient de plus en plus Louis XV et développait tous ses vices. Aussi a-t-elle été

flattée, à l'envi, par les philosophes et particulièrement par Voltaire, qui prenait soin d'avertir ses amis de respecter et d'encenser la courtisane, la vile proxénite, en leur disant à l'oreille : « Elle est des nôtres. » Mme du Barry, plus infâme, en apparence, que la Pompanour, fut cependant indocile aux ordres des fauteurs de la Révolution, et ne voulut pas pousser le roi dans les voies où Mme de Pompadour l'avait maintenu, aussi monta-t-elle sur l'échafaud en 1793.

Le règne de Louis XV, dans son ensemble, fut heureux et prospère, et le roi donna à la France : la Lorraine, les Trois-Évêchés, le Barrois et la Corse.

Louis XVI fut le meilleur des rois. Il était animé comme Henri IV, comme Louis XIII, comme Louis XIV d'un véritable amour du bien public. Il eut trois ministres : Turgot, Malesherbes et Necker, qui secondèrent ses intentions. Louis XVI abolit la corvée, affranchit la glèbe, délivra la marine marchande du joug de la marine militaire, révisa le code des lois pénales, abolit la torture, protégea l'indépendance des États-Unis et par conséquent abaissa l'Angleterre. Il reconquit sur elle la liberté des mers. Il ne faut pas oublier que le règne de Louis XVI fut très heureux et que l'agriculture n'a jamais été aussi prospère. LouisXVI ajouta au domaine de la France la principauté d'Orange et le Comtat-Venaissin.

Telle est, dans ses lignes essentielles et principales, l'histoire des cinq rois qui ont régné sur la France de 1589 à 1789. Un seul de ces souverains fut mauvais, deux furent sincèrement dévoués à la nation, et les deux autres joignirent à cette passion du bien public les qualités qui font les grands rois.

## V

### LE TERRITOIRE

Entrons maintenant au cœur même du sujet. Établissons à la fois le bilan des cinq derniers règnes et celui de la Révolution.

La France s'est formée peu à peu sous ses rois et par ses rois. Les onze douzièmes du territoire étaient venus s'ajouter au petit État de Hugues Capet, lorsque Henri IV monta sur le trône.

Cette France s'accroît d'un quart de la mort de Henri III à celle de Louis XVI.

population double au moins, triple peut-être de celle qui existe actuellement. Nous n'avons que 69 habitants par kilomètre carré, le département du Nord en a 160 comme la Belgique, la Hollande en a 101, la grande Bretagne, 91.

A quoi devons-nous attribuer notre déplorable infériorité?

Aux désordres et aux vices nés de la Révolution, cela est tout à fait hors de doute, et nous allons le démontrer.

La Révolution a détruit l'esprit de famille, d'abord en démoralisant le peuple, ensuite en faisant des lois qui désagrègent l'héritage paternel, en délaissant le peuple des campagnes qu'elle semble avoir toujours tenu en mépris et dans une sorte de suspicion et de servitude, car le peuple des champs est beaucoup moins favorable à la Révolution que celui des villes, il est trop laborieux, trop croyant et trop honnête. La Révolution a toujours chéri, protégé, flatté le peuple des villes, l'ouvrier des clubs, celui qui fomente les révoltes, les insurrections contre tout gouvernement légitime, et particulièrement le peuple de Paris qui décerne le pouvoir. Tandis que la République dégrevait l'impôt des populations urbaines, elle grevait celui du sol et des populations rurales. En outre, elle accumulait dans les cités le travail, les plaisirs, développait le luxe, et elle attirait ainsi les hommes des champs vers les villes.

Avant 1789 la population urbaine n'était que de 3,000,000 d'habitants sur 27,000,000, c'est-à-dire d'un neuvième; en 1848, on arrivait à plus de 10,000,000, et en 1887 à plus de 13,000,000, c'est-à-dire à beaucoup plus que le tiers de la population totale du pays, de sorte qu'aujourd'hui les cultivateurs du sol, en France, ne sont pas plus nombreux qu'ils ne l'étaient en 1789; alors 24,000,000 d'hommes étaient chargés d'en nourrir 27,000,000, aujourd'hui le même nombre doit en nourrir 38,000,000.

C'est la population urbaine qui fournit le moins de naissances et la plus grande mortalité d'enfants et d'adultes, et c'est la population urbaine qui, nous le répétons, est la plus favorable aux idées révolutionnaires.

Si l'on compare les naissances et les décès des départements les plus républicains à ceux des départements conservateurs, on trouvera également que dans ceux-ci les naissances sont plus nombreuses et les décès moins nombreux; en outre, soit dans la population urbaine, soit dans la population radicale des départements, les naissances illégitimes sont beaucoup plus fréquentes et,

— qu'on le sache bien, — *les décès d'enfants illégitimes sont très nombreux.*

Ainsi les départements conservateurs, pour 15,000,000 d'habitants, fournissent 303,800 naissances; les départements radicaux, avec un tiers de plus d'habitants, devraient avoir 401,000 naissances et ils n'en ont que 375,200. Les premiers ont 21,000 enfants naturels; les seconds, 48,212. Les décès d'enfants légitimes sont de 16 0/0 *et ceux d'enfants naturels du double*, ainsi il meurt 6,500 de ceux-ci dans les départements conservateurs et 15,000 dans les départements révolutionnaires, c'est une perte de 7,000, en outre, car ces départements ont 48,000 naissances illégitimes (1).

Les populations rurales n'ont que 4 0/0 de naissances naturelles; les populations urbaines en ont 10 0/0; Paris en a 25 0/0. On voit donc quelles pertes occasionnent au pays ces agglomérations immorales, dangereuses et malsaines; car, en outre de l'infériorité du nombre des naissances dans les villes, il meurt plus d'enfants dans les villes que dans les campagnes; on remarque même que certaines grandes villes ne s'accroissent en population que par l'adjonction des nouveaux arrivants, car la mortalité y est plus forte que la natalité (2).

Il est reconnu que toutes sortes de causes, mais surtout l'immoralité, contribuent à produire ce déplorable résultats.

Dans les villes, les *unions libres* pullulent et elles donnent *dix fois* moins de naissances que les mariages, ces naissances sont encore décimées par l'infanticide, par le manque de soins, par l'inconduite.

On ne saurait trop insister sur ces conséquences de la Révolution, oui, la Révolution qui pousse le peuple vers les cités, qui propage l'incroyance, qui préconise les unions libres, qui affecte de désagréger les familles, de les désunir par le divorce, de traiter l'enfant naturel comme l'enfant légitime, oui, la Révolution arrête l'essor de la population et elle dépeuple la France.

Les journaux révolutionnaires ne cessent de répéter que le clergé

(1) Chiffres de l'année 1878, les proportions sont identiques pour les autres années.

(2) 13 millions de population urbaine ne donnent que 14,572 individus comme excédent des naissances sur les décès et 24 millions d'habitants formant la population rurale en donnent 93,657 en 1874, c'est le quadruple en proportion du nombre d'habitants. A Paris, les décès l'emporteraient sur les naissances si le nombre de celles-ci n'étaient très largement augmenté par les accouchements de filles-mères qui viennent de province à Paris pour y cacher leur grossesse.

et que les religieuses sont une cause très importante d'affaiblissement de la population en restant dans le célibat. D'abord, c'est le droit de chacun de rester célibataire; ensuite le clergé, religieux et religieuses, ne forme qu'un total de 150,000 personnes, et la France compte *onze millions* de célibataires adultes, on voit donc que le clergé est fort peu de chose dans ce prodigieux total. En revanche, les parties urbaines de notre pays et les grands centres républicains enlèvent à la France chaque année de 6 à 700,000 naissances.

En même temps qu'elle diminue, la population s'affaiblit. Il en est des peuples, comme des races, comme des familles, comme des individus, l'inconduite arrête ou diminue leur vitalité, ils perdent à la fois de leur fécondité, de leur stature, de leurs forces, ils s'abâtardissent.

Notre population n'a plus, depuis 1789, autant de force et d'énergie, même dans le crime, car tous les forfaits qui demandaient de la vigueur et un certain courage ont diminué, ainsi les assassinats, ainsi les meurtres, les vols à main armée, les viols sur femmes adultes, ceux-ci sont tombés de moitié, en revanche (remarquez bien ce contraste), les viols sur enfants ont prodigieusement augmenté, de 142 ils sont arrivés à 802; les infanticides ont doublé; les coups et blessures n'ont pas doublé, de 14,000 ils sont montés à 24,000; les adultères ont décuplé, 86 à 815; les attentats aux mœurs ont sextuplé, 581 à 3850; les abus de confiance, la banqueroute, les filouteries ont sextuplé (1).

Les cas de réforme militaire pour défaut de taille (2), mauvaise constitution, faiblesse physique, sont devenus beaucoup plus nombreux. Au dix-huitième siècle, les femmes de la bourgeoisie et celles de la noblesse avaient plus d'enfants, de meilleures couches et allaitaient presque toutes; aujourd'hui, dans les villes, les dames ont en moyenne deux enfants, et il est rare qu'elles les nourrissent elles-mêmes.

La population voit également s'affaiblir ses forces intellectuelles. Le nombre des idiots, crétins, aliénés augmente sans cesse. En 1851

(1) De 1826 à 1878. Ces proportions sont bien plus fortes encore, si l'on remonte à 1789 pour descendre jusqu'à 1883.

(2) Le minimum de la taille pour la milice avait été fixée à $1^m,625$ environ (5 pieds) en 1701, sous Louis XIV. Depuis il a toujours baissé et il était limité successivement à $1^m,570$, à $1^m,560$ et à $1^m,540$. Si la stature exigée était restée la même qu'en 1701, au lieu de 25 0/0 de jeunes gens exemptés pour défaut de taille comme sous Louis XIV, nous en aurions 40 aujourd'hui.

et en 1872, le chiffre de la population française est égal, identique; en 1851, on compte 46,000 aliénés; en 1872, on en compte 53,000, le nombre s'accroît d'année en année, enfin il est une cause plus secrète et plus active de l'affaiblissement de notre race. Je ne fais que l'indiquer sans la désigner plus ouvertement. Ce mal auquel je fais allusion est si grand, si répandu, que les hôpitaux ont été contraints d'ouvrir de vastes salles affectées à son traitement, il vicie un nombre considérable de naissances et donne au pays une population phtisique, malingre ou infirme.

## VII

### L'ÉTAT MORAL

Dans un précédent article (1), nous avons tracé le tableau des sinistres progrès de la criminalité.

Nous n'en rappellerons que les lignes principales.

Mais avant d'aborder ce sujet, il est indispensable de dire que partout dans les écrits de l'école révolutionnaire on rencontre cette erreur involontaire ou voulue : la criminalité avant 1789 était effrayante, les vices furent monstrueux.

Voici en quel termes un savant, le créateur ou l'importateur en France de la statistique, M. Moreau de Jonnès, membre de l'Institut, parle de l'état social sous Henri IV ;

« Jamais il n'y avait eu autant de tribunaux, de juges et de lois pénales, et jamais *pourtant* il n'y avait eu autant de crimes (2). »

Et plus loin :

« Malgré la multiplicité des tribunaux et des juges et la *férocité* des lois et des supplices, les crimes *étaient innombrables* et *leur perversité n'avait point de bornes* (3). »

Et quelques pages après, parlant non du seizième mais du dix-septième siècle, il ajoute :

« Jamais autant qu'alors il n'y avait eu de crimes et jamais cependant leur répression n'avait été armée de tribunaux aussi nombreux et de lois aussi *sanguinaires* (4). »

(1) *L'Instruction et le Crime.*
(2) *Etat social de la France sous Henri IV*, p. 123.
(3) *Id.*, p. 125.
(4) *Id.*, p. 128.

M. Moreau de Jonnès fait également dans son ouvrage un sombre tableau des vices du seizième siècle (1).

Voici encore ce qu'il dit du règne de Louis XIII :

« La situation de la capitale ayant été l'objet d'une enquête devant le Parlement, il fut constaté que les voleurs attaquaient chaque soir les passants et leur enlevaient leurs manteaux, ou bien s'introduisaient par effraction dans les maisons qu'ils mettaient au pillage, d'autres embusqués sur les grands chemins, aux entrées de la ville, assaillaient avec violence les voyageurs et les dépouillaient (2). L'Estoile signale à Paris, pendant un mois, vingt et un assassinats dans les rues; dix-neuf restèrent impunis, ils étaient accompagnés de vol nocturne à main armée, de fabrication de fausse monnaie, de paillardise et d'autres crimes (3). »

M. Joseph Reinach, dans son livre : *les Récidivistes* écrit : « Je n'ai pas à raconter ici quel était, dans les derniers jours de l'ancien régime, le sinistre développement de la criminalité. John Howard, dans une brochure célèbre, Cambacérès et ses collègues dans leurs rapports, Michelet et M. Taine, dans leurs histoires, en ont tracé un tableau auquel il suffira de renvoyer (4). »

Il paraît hors de doute, quand on a lu ces accusations, que la criminalité n'ait été très forte, très développée de 1589 à 1789, or, quand on étudie les choses de près, il se trouve que ces accusations sont simplement des calomnies voulues ou involontaires; en ce moment, nous n'avons pas à juger l'intention, mais le fait.

Et, tout d'abord, avertissons le lecteur et disons-lui qu'à défaut de toute preuve directe du peu de criminalité de nos aïeux des deux siècles précédents, nous aurions des preuves indirectes, aussi sûres que les premières.

Un ouvrage publié récemment (5) a établi que les lois marquent avec une grande précision l'étiage des mœurs d'une nation et de sa criminalité. Si les lois sont atroces, les crimes et les vices sont rares; quand les lois deviennent simplement sévères, la criminalité augmente, et plus les pénalités s'affaiblissent plus les crimes et les vices sont nombreux. La raison de ce fait est facile à trouver.

(1) *État social de la France sous Henri IV*, p. 102.
(2) *Id.*, p. 218.
(3) *Id.*, p. 225.
(4) P. 3. Edition 1882.
(5) *France et France.*

Quand une nation est très peu criminelle, les crimes lui font horreur, chaque nouveau crime l'épouvante et son horreur lui dicte une sévère pénalité; dès que les forfaits se généralisent davantage, c'est que les mœurs ont baissé, des lors on est moins effrayé par le crime, on a pris l'habitude de le voir et les pénalités paraissent trop fortes, on les abaisse donc, on les adoucit. Cet adoucissement même encourage les criminels, les crimes deviennent de plus en plus nombreux, les peines de moins en moins sévères.

Or, il est bien vrai que sous Henri IV les peines étaient souvent atroces, que dans le dix-septième siècle elles furent très sévères, et qu'elles ne s'adoucirent que vers la fin du dix-huitième siècle, avec le progrès de la corruption.

Si la justice et la police étaient souvent mises en défaut au commencement du seizième siècle alors que la France n'était pas organisée, il n'en est pas moins vrai que les criminels jugés par les tribunaux étaient si peu nombreux, qu'en échappât-il dix sur douze, la criminalité de ce temps serait encore bien faible si on la compare à celle de nos jours.

D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (1), dans tout le ressort du Parlement de Paris, de 1540 à 1692, c'est-à-dire en cent cinquante-deux ans, il n'y eut que 49 sentences prononcées pour attentats aux mœurs.

Or, le Parlement de Paris comprenait au moins un tiers de la France dans son ressort, ce serait 150 pour la France entière. Aujourd'hui nous avons dans toute la France pour une seule année.

| | |
|---|---|
| Viols sur adultes. . . . . | 94 |
| — sur enfants. . . . . | 802 |
| Attentats aux mœurs . . . . . | 3850 |
| Total. . . . | 4766 |

ce qui donnerait, pour une durée de cent cinquante-deux ans, environ 730,000. Mettez donc un crime poursuivi pour six impoursuivis et vous n'arriverez, pour le seizième siècle, qu'à un chiffre très minime, comparé au chiffre monstrueux de 730,000, et il en est de même de tous les autres crimes.

M. Moreau de Jonnès attribue au seizième et au dix-septième siècle une si grande criminalité, de si nombreux tribunaux et

(1) Manuscrits 10,969 et 10,970.

surtout une telle proportion de gens de loi, qu'il en trouve 500,000 sous Henri IV pour une population de 12,000,000 d'âmes, tandis qu'aujourd'hui nous en avons à peine 35,000 (magistrats, avocats, avoués) pour une population de 38,000,000 d'âmes. Ce chiffre de 500,000 est probablement vingt fois trop fort et, en outre, réduit à un vingtième, c'est-à-dire à 25,000, il doit comprendre encore des juges ayant droit de justice sans rendre la justice, des juges temporaires comme nos officiers qui siègent aux conseils de guerre ou nos négociants qui siègent dans les tribunaux de commerce. On se demande, en effet, de quoi eussent pu vivre 500,000 gens de loi parmi 12,000,000 d'habitants, c'est-à-dire un homme de loi pour 24 habitants tandis qu'aujourd'hui nous n'en avons qu'un par 1,000 habitants, et que les trois quarts de ces gens de lois, les avocats, ne le sont que nominalement et ne plaident jamais. C'est donc un chiffre ridicule que celui de M. Moreau de Jonnès. Plus ridicule encore est son affirmation (sans preuves du reste) de la grande criminalité des seizième et dix-septième siècles.

M. Moreau de Jonnès donne encore un chiffre qui se retourne contre son assertion. Il indique que Paris sous Louis XIII était gardé par 45 archers du guet, — or, Paris avait, selon son estimation même, 300,000 âmes. Paris a aujourd'hui 2,400,000 âmes, c'est-à-dire huit fois plus de population, il devrait donc être gardé par 370 sergents de ville ou hommes de police. Nous avons 12,000 hommes de police environ, et ce nombre est très insuffisant, *car de nos jours, il échappe autant de coupables qu'il en est pris et déféré à la justice, même à Paris en* 1887.

Se figure-t-on Paris comme au temps de Louis XIII sans reverbères la nuit, avec un dédale de rues tortueuses et de sombres ruelles gardé par 370 hommes de police, en supposant même que le chiffre *très suspect* de Lestoile : 21 assassinats commis, sous Louis XIII, en un mois, à Paris, fût vrai, nous aurions bien 21 meurtre ou assassinats chaque nuit dans des conditions pareilles.

Au quinzième et au seizième siècle, une foule de crimes entraînaient la peine de mort, c'étaient la rébellion à justice, l'altération des monnaies, l'émission de fausse monnaie, le vol sur les chemins, les meurtres et homicides avec guet-apens, le rapt, le faux en écriture publique, le faux témoignage, la banqueroute frauduleuse, le parricide, l'assassinat, le vol domestique, la sodomie, l'inceste,

le crime d'incendie volontaire, l'empoisonnement, l'infanticide, l'avortement, le vol de vases sacrés, le viol, c'est-à-dire plus de vingt crimes divers. Pour quelques-uns de ces crimes la peine ne pouvait, dans aucun cas, être changée, c'étaient les crimes de régicide, de fausse monnaie, d'assassinat, de rebellion à justice, de rapt, d'empoisonnement, de vol domestique, de faux, de banqueroute frauduleuse. Quand les juges abaissaient la peine pour les autres sortes de crimes, le coupable était envoyé aux galères, et un grand nombre d'autres crimes moindres que ceux-là étaient passibles également des Galères (1).

Si la criminalité eût été considérable, ainsi que le prétend M. Moreau de Jonnès, la France eût été dépeuplée par les peines capitales ou du moins les bagnes eussent été remplis; or, sous Louis XIV, les peines ayant peu changé, les exécutions étaient rares et le bagne ne renfermait, d'après M. Moreau de Jonnès lui-même, que 7 à 8,000 forçats (2). Il eût dû, le bagne étant presque toujours à perpétuité dans ce temps-là, renfermer quelques centaines de mille individus. Si nous arrivons au dix-huitième siècle, nous avons des documents plus nombreux.

L'état de la Chambre de la Tournelle ou criminelle, au Parlement de Paris, indique 332 causes jugées en 1758; la progression s'accentue d'année en année; en 1767, elle est de 542, *pour le ressort entier qui comprend un tiers de la France*, et il ne s'agit pas ici du nombre des condamnés, mais de celui des accusés.

Le seul département de la Seine fournit aujourd'hui 700 crimes aux assises annuelles, et l'on ne juge, aux assises, qu'un petit nombre des crimes que jugeait autrefois le Parlement, les autres sont déférés à la police correctionnelle.

M. Joseph Reinach, dans son livre *les Récidivistes*, cite, avec une inconcevable légèreté, le fameux ouvrage de Howard, qui, selon lui, témoigne du sinistre développement de la criminalité à l'époque qui précède la Révolution.

(1) Soulatge, *Traité des crimes*.

(2) Ce chiffre nous paraît encore très exagéré, en effet, d'après M. Pierre Clément, dans son livre : *la Police sous Louis XIV*, p. 236, les Galères avaient, en décembre 1676, seulement 4,710 galériens; aujourd'hui nous avons près de *dix fois* autant d'individus dans les maisons centrales, au dépôt des forçats, en Nouvelle-Calédonie et dans les maisons d'éducation correctionnelle, et aujourd'hui la justice, comparée à celle du siècle de Louis XIV, est d'une indulgence qui peut s'appeler une insigne faiblesse.

Or, l'ouvrage d'Howard donne, pour 1783, un chiffre d'environ 4,000 prisonniers pour l'ensemble des prisons de Paris. Ce chiffre qui a l'air d'être considérable ne l'est point, il s'en faut de beaucoup (1). D'abord il comprend une foule de prisonniers provenant de la province, ensuite les peines prononcées étant d'une durée bien plus considérable que celle de nos jours, la prévention se prolongeant alors des mois entiers et parfois des années, il s'ensuit que les jours de captivité étant plus nombreux, on devait avoir aussi plus de prisonniers à la fois.

Aujourd'hui les prisons de Paris (pour les condamnés ou prévenus de la Seine seule) renferment 7,000 individus et elles sont devenues insuffisantes, de plus la prévention est très courte, les peines ne peuvent pas dépasser un an, beaucoup ne sont que de quelques jours, les entrées et les sorties sont incessantes.

M. J. Reinach a donc comparé deux situations qui ne se ressemblent pas. Si, aujourd'hui, la durée des peines et de la prévention égalaient celles du dix-huitième siècle, les prisons de Paris renfermeraient 80 ou 100,000 prisonniers.

Mercier, qui, on ne l'ignore pas, est un ennemi des institutions de l'ancien régime, Mercier, dans son *Tableau de Paris*, disait :

« Il existe, en France, 10,000 *brigands ou vagabonds*. La Maréchaussée, composée de 3,756 hommes, *fait perpétuellement la guerre à ces individus malfaisants*.

« Cette guerre aux malfaiteurs coûte à l'Etat plusieurs millions chaque année, en y comprenant les frais qu'occasionnent les dépôts de mendicité (2). »

Il est certain que si l'on n'approfondit pas ces données, la criminalité semble grande vers 1783, époque où fut écrit le *Tableau de Paris*.

Mais nous allons répondre à ces allégations par des chiffres positifs que nous empruntons à un autre ennemi de l'ancien régime, à M. Joseph Reinach lui-même, qui prétend, sans preuves, que la criminalité était très développée avant 1789 :

« 72,000 récidivistes, dit-il, forment aujourd'hui le contingent annuel des cours et des tribunaux. Le chiffre de 40,000 malfaiteurs de profession est approximativement celui des malfaiteurs brévetés, celui des *docteurs en droit* du crime... D'après les estimations de la

(1) Les chiffres de Howard n'ont, d'ailleurs, rien de sûr.
(2) *Tableau de Paris*, t. II, p. 190.

Préfecture de police, il existe, à Paris, de 20 à 25,000 malfaiteurs de profession, récidivistes endurcis (1). »

Ces chiffres sont exacts, ils sont empruntés au *Compte général de la justice criminelle*. On peut ajouter que, chaque année, 22,000 individus environ sont condamnés pour mendicité, vagabondage, infraction au ban de surveillance.

Et si l'on voulait refaire l'article de Mercier, en l'appliquant à notre situation actuelle, on dirait :

Il existe, en France, 72 à 80,000 brigands ou vagabonds. La gendarmerie, composée de 22,000 hommes, aidée de 40,000 gardes champêtres et de 30,000 agents de police fait perpétuellement la guerre à ces individus malfaisants.

Cette guerre aux malfaiteurs coûte plus de 100 millions par an, même sans y comprendre les frais qu'occasionnent les dépôts de mendicité.

On voit, par cette simple comparaison, que si la criminalité était grande vers 1789, relativement au seizième et au dix-septième siècle, elle était bien faible relativement à celle de nos jours.

Nous pensons, sans cependant pouvoir l'établir sur des preuves bien positives, que la criminalité a doublé de 1589 à 1689, et doublé encore de 1689 à 1789.

Voici la progression constatée officiellement depuis 1825 et depuis ce temps incontestable.

| | 1826 | 1878 |
|---|---|---|
| Viols sur adultes. . . . . | 163 | 94 |
| — enfants. . . . . | 142 | 802 |
| Parricides. . . . . | 14 | 9 |
| Empoisonnements. . . . | 26 | 17 |
| Assassinats. . . . . | 312 | 216 |
| Infanticides. . . . . | 132 | 209 |
| Meurtres. . . . . | 298 | 264 |
| | 1,087 | 1,611 |

Nous devons faire observer que l'augmentation est d'un tiers et que, depuis 1826, la France n'a qu'un sixième de population en plus, et en outre que, en 1826, il n'échappait un criminel que sur

(1) *Les Récidivistes*, p. 27.

14, tandis qu'il en échappe un sur 8 aujourd'hui aux recherches de la justice.

Nous devons ajouter encore que de 1878 à 1886 la crue des forfaits a augmenté. Les crimes qui demandent du courage et de l'énergie ont un peu diminué, les crimes lâches et répugnants sur l'enfant ont considérablement augmenté.

Quant au crime moindre, en voici les proportions :

| | 1826 | 1878 |
|---|---|---|
| Coups et blessures. . . . | 14,309 | 24,467 |
| Diffamations. . . . . | 3,599 | 3,633 |
| Mœurs. . . . . | 581 | 3,850 |
| Outrages aux fonct. . . . | 3,418 | 12,685 |
| Rébellion. . . . . | 1,282 | 3,144 |
| Banqueroute. . . . . | 123 | 1,039 |
| Abus de confiance. . . . . | 510 | 3,603 |
| Escroquerie. . . . . | 1,019 | 3,380 |
| Vols. . . . . | 15,796 | 39,451 |
| Adultères. . . . . | 86 | 815 |
| | 35,723 | 96,067 |

A première vue, on voit l'énorme, la monstrueuse progression depuis 1825. Il est probable qu'en 1725, on n'aurait eu que 15,000 petits crimes au lieu de 35,723. A première vue, également, on voit que ce sont les crimes d'improbité et ceux contre les mœurs qui ont subi une plus grande augmentation, banqueroute, abus de confiance, escroquerie, adultère et délits de mœurs, cela indique moins d'énergie, mais plus de cynisme, de rouerie et de dégradation morale. Qu'on ne s'y trompe pas, l'assassinat et le meurtre sont certainement des crimes horribles et que l'on ne saurait trop sévèrement punir, mais souvent ils ne proviennent que d'un état social où l'énergie est grande et ils décèlent des mœurs plus viriles que foncièrement mauvaises, tandis que les crimes d'improbité, d'inconduite nous révèlent une civilisation corrompue et pourrie, ils sont comme le fourmillement de vers dans un cadavre en décomposition. Il ne faut pas croire, du reste, que cette corruption de mœurs, que cet affaiblissement de l'énergie mette la société à l'abri des grands crimes et des actes les plus sanguinaires. Loin de là. Nulle société ne fut plus corrompue que celle de Rome sous les empereurs, les mœurs étaient honteuses, le vice cynique s'étalait partout, mais avec

une sorte d'élégance parmi le luxe et le plaisir. Il semblait que, dans cette société raffinée et affaiblie par la prospérité et par la débauche, on eût horreur du sang. Il n'en fut rien, on mêlait aux voluptés et, comme une volupté nouvelle, les spectacles sanguinaires, on allait voir mourir les gladiateurs, et de temps à autre, se soulevant au milieu de l'orgie, le peuple romain se livrait aux crimes les plus atroces.

A la fin de ce dix-huitième siècle si vicieux, de cette société civilisée à l'extrême et qui semblait ne se plaire que dans les pastorales fades de Gessner et de Florian, dans les peintures voluptueuses de Boucher, de Fragonard, de Vanloo; dans les mignardises de Greuze; dans les romans de Laclos, de Crébillon fils, le goût du sang apparaissait : on lisait secrètement, mais avec avidité, les turpitudes sanguinaires du fou de Sade, et l'on avait comme un désir inavoué de sang et d'orgie.

Rappelons encore que la Révolution se forma, se fit dans le plus mauvais lieu de la France, et que les ordres les plus sanguinaires sortaient de ce Palais-Royal rempli de restaurants, de filles publiques, de tripots, de cafés, lieu de licence effrénée où la police n'osait mettre les pieds, rappelons que tous ces hommes qui corrompirent la fin du dix-huitième siècle furent aussi des fauteurs de la Révolution.

Cette France, affaiblie par les vices, fit tout à coup ces émeutes sanglantes, ces grands massacres, ces horribles tueries de 1789, de 1792, de 1793.

Quant à nous, nous avons vu dans le dix-neuvième siècle ces grandes explosions sanguinaires de 1830, de 1832, de 1848, de 1852, de 1871.

Il est à remarquer que tous ces soulèvements où le sang est versé avec une sorte de rage et de folie, sont précédés de périodes de corruption et d'affaiblissement moral.

Les progrès du vice sont aujourd'hui épouvantables et véritablement sinistres. Le vice de la fin du dix-huitième siècle n'est rien, comparé à celui dont nous sommes les témoins (1).

L'école révolutionnaire a beau fouiller les alcôves de nos aïeux, dénombrer les courtisanes en vue, assombrir à dessein le tableau de

(1) Aussi, et c'en est la conséquence inévitable, les révolutionnaires nous promettent-ils une révolution sociale auprès de laquelle 93 n'aura été *qu'un jeu d'enfants*. (Voir la *France socialiste*, de Mermex, 1 vol. in-18.)

la corruption des cours, rappeler les fredaines d'Henri IV, les maîtresses de Louis XIV, les mœurs dissolues du régent, celles de Louis XV et même calomnier les deux siècles passés, en donnant pour de l'histoire les satires de quelques débauchés; tout cela ne sera rien, comparé aux mœurs actuelles contemporaines.

Il est évident qu'au seizième siècle les mœurs de la cour étaient fort mauvaises, qu'elles n'étaient pas bonnes sous Louis XIV et que sous Louis XV elles étaient déplorables; mais il est nécessaire de constater que tous les orateurs sacrés, Bourdaloue, Bossuet, Fénelon, Massillon, Fléchier ont constamment prodigué leurs éloquents conseils aux grands, qu'ils les ont toujours avertis, qu'ils leur ont prescrit de donner le bon exemple et qu'ils ont sans cesse lutté contre les mauvaises mœurs. Il faut reconnaître encore qu'ils ont souvent ramené les princes dans le droit chemin. Il faut surtout ajouter que, dans ce milieu même où la fortune convie si bien au plaisir, on a toujours trouvé de bons exemples. Faut-il rappeler Louis XIII et Louis XVI, des reines comme la femme de Louis XIV et Marie Leczinska, femme de Louis XV, les filles de ce roi, M^me^ Élisabeth et une foule de princes, de princesses et de hauts personnages qui, même à la cour, ont su se préserver de mœurs dangereuses et donner l'exemple de toutes les vertus?

Notre travail n'a point pour but de justifier les fautes du passé, mais de chercher si la Révolution a amélioré les mœurs générales de la France.

Il est malheureusement hors de doute que les idées et les principes révolutionnaires ont produit chez nous une épouvantable corruption, et, maintenant, il ne s'agit plus d'une très faible partie de la nation, d'un milieu particulier, d'une cour, il s'agit de toutes les classes sociales.

Si, à la cour de Louis XIV, sous une bienséance apparente, certains grands seigneurs donnaient de mauvais exemples, le mal était restreint à Versailles; mais sous Louis XV, il n'était pas autant qu'on veut le dire à la cour, il était surtout à Paris, dans le parti philosophique, dans cette mauvaise société mélangée de trafiquants, de financiers, d'écrivains, d'artistes, de comédiens et de grandes dames dévoyées, dans ce parti qui se disait vertueux et qui donnait l'exemple de tous les vices (1).

(1) M. Taine a bien fait ressortir, dans son livre *l'Ancien Régime*, cette

C'est dans ce monde qu'avant la Révolution l'on rencontra Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Alembert, Grimm, Laclos, Duclos, Helvétius, Saint-Lambert, Chaulieu, Lafare, Boufflers, Piron, Beaumarchais, pêle-mêle avez les Jélyotte, les Franclieu, les d'Épinay, les Garrick, les Lecouvreur, Dupin; et ces femmes perdues de mœurs, M^mes^ d'Épinay, de Boufflers, du Deffand, du Châtelet, de Graffigny, d'Houdetot, de Bernières, etc., etc. M^me^ de Pompadour était l'idole de ce parti; cette infâme proxénète, envoyée à Louis XV pour faire du roi l'otage des encyclopédistes, était sans cesse louée, flattée, adulée par eux; avec elle et par elle, ils régnaient impunément.

C'est ce monde vicieux et corrompu jusqu'aux moelles qui fomenta, qui prépara la Révolution.

Mais en dehors de lui, à Paris même et surtout dans les provinces, régnaient les bonnes mœurs.

Si l'on veut mesurer à un étiage sûr les mœurs générales des deux siècles passés et les nôtres, que l'on se souvienne de ceci : deux courtisanes célèbres, Marion Delorme et, plus tard, Ninon de Lenclos, vivent avec une certaine décence et on les tolère; mais, dès qu'elles font parler d'elles par une aventure extraordinaire, elles sont enfermées en prison ou menacées du couvent.

Aujourd'hui, les Marion Delorme pullulent. Elles ont de splendides hôtels, des équipages, des valets, et nul ne songe à les inquiéter; loin de là.

Quelques comédiennes sous Louis XIV, sous Louis XV, sous Louis XVI ruinent leurs amants, on les met au clos Saint-Lazare. Aujourd'hui, ces comédiennes qui ruinent leurs amants sont légion, et nul ne paraît en être scandalisé.

Voyez les pénalités au quinzième et au seizième siècle; l'adultère de la femme est puni de la reclusion perpétuelle; les vices contre nature et l'inceste sont punis de mort.

Au seizième et au dix-septième siècle, l'infanticide et l'avortement ont pour châtiment la pendaison.

Le cadavre du suicidé est traîné à la voirie, ses biens sont confisqués.

Les crimes de viol et de rapt sont punis de la pendaison.

prétention à la vertu des hommes les plus criminels, les plus pervers, les plus vicieux de la Révolution.

L'enlèvement de filles mineures, de dommages-intérêts considérables.

Les vices contre nature — peine : brûlé vif.

L'adulture de la femme : fustigée publiquement, deux ans de couvent, et couvent à perpétuité si la femme n'est pas réclamée par son mari (1).

Adultère du mari : amendes, peines diverses et même, en certains cas, pendaison.

Proxénetisme : pendaison.

La sévérité de ces peines indique, nous le répétons, la rareté des crimes qu'elles devaient châtier et l'horreur qu'ils inspiraient.

Aujourd'hui, l'infanticide est rarement puni de mort; l'avortement ne fait infliger que quelques mois de prison, et l'on peut affirmer qu'il n'est pas poursuivi un pour cent de ces sortes de crimes.

Le suicide n'est pas puni; aussi ce crime, qui était des plus rares autrefois, est-il aujourd'hui des plus fréquents. On compte près de 6,000 suicidés chaque année.

Le crime de viol est puni de travaux forcés à temps, et il n'entraîne souvent que la réclusion.

Les vices contre nature, les travaux forcés ou la reclusion.

L'adultère, quelques semaines de prison; encore n'est-il poursuivi jamais d'office, mais uniquement sur la plainte de l'un des époux (2).

Le proxénetisme entraîne deux années au plus, ou seulement quelques mois de prison.

Cet affaiblissement des peines indique une grande extension du vice.

Veut-on avoir une preuve, entre des milliers que nous pourrions citer, de l'innocence *relative* des mœurs, même aux premières années de la Révolution, comparées aux mœurs actuelles, qu'on lise ce passage de la *Gazette des Nouveaux Tribunaux* de 1791.

« Marie-Louise Bertrand, accusée de séduction et de prostitution d'une jeune fille de douze ou treize ans.

(1) En 1885, 911 adultères condamnés à moins d'un an; 532 à l'amende seulement. Ces proportions sont les mêmes les autres années.

(2) Article 336 du Code pénal : « L'adultère de la femme ne pourra être dénoncé que par le mari. » Article 339. Le mari qui aura entretenu une concubine *dans le domicile conjugal* et qui aura été convaincu *sur la plainte de sa femme* sera puni d'une *amende* de 100 francs à 2,000 francs.

« Condamnée par le troisième tribunal de Paris a être conduite par l'exécuteur dans Paris, sur un âne, la face tournée vers la queue, avec un écriteau portant ces mots : *femme corruptrice de la jeunesse*, battue et fustigée nue à coups de verges, flétrie d'un fer chaud et renfermée trois ans à l'hôpital. »

Il est bien évident qu'une telle peine paraîtrait extraordinaire aujourd'hui et sans doute d'une sévérité trop grande, mais même en 1791 cette peine parut *dérisoire de faiblesse*. Voici à ce sujet la réflexion de la *Gazette des Nouveaux Tribunaux :*

« Si nous considérons, dit ce journal, la nature *d'un tel crime* et le châtiment qui lui est infligé, nous le trouvons *trop disproportionné avec le délit*. Le voleur de grand chemin, le voleur domestique, *sont conduits à la mort ou aux galères perpétuelles*, ils *sont* sans doute *moins coupables*, et le crime de cette femme est bien plus cruel envers la malheureuse qui en est la victime, envers les parents de l'enfant, envers le corps social lui-même. (1) »

Veut-on savoir maintenant jusqu'à quel degré de faiblesse nous sommes descendus? Ouvrons le Code pénal.

Art. 334. — « Quiconque aura attenté aux mœurs, en excitant, favorisant ou facilitant habituellement la débauche ou la corruption de la jeunesse de l'un ou de l'autre sexe au-dessous de l'âge de vingt et un ans, sera puni *d'un emprisonnement de six mois* à deux ans et d'une amende de 50 à 500 francs.

Et voici comment la loi est appliquée. En 1885, sur 278 condamnations, par application de l'article 334, il a été prononcé 47 peines à plus d'un an, 213 à un an ou moins d'un an, 18 à l'amende seulement.

Cette faiblesse dans la répression dit tout et marque d'une ligne sûre l'étiage de nos mœurs.

Nous avons déjà cité plus haut les chiffres des divers crimes contre les mœurs, et ces chiffres prouvent qu'ils ont *sextuplé* depuis 1825, il est malheureusement certain qu'ils avaient également sextuplé depuis 1725 et subi une augmentation égale depuis 1625.

On peut affirmer que le vice s'est *popularisé*, il est descendu depuis le dix-huitième siècle de quelques milieux rares jusque dans toutes les classes de la société, il est aujourd'hui partout.

Paris comptait 2,000 filles publiques vers 1789, aujourd'hui la

(1) *Gazette des nouveaux tribunaux*, mars 1791, p. 148. (Collect. de la Bibliothèque Nationale.)

préfecture de police n'en sait plus le nombre, elles sont beaucoup plus de 100,000, 200,000 peut-être si l'on y comprend les ouvrières qui n'en font pas *exclusivement* leur profession.

Au dix-septième siècle, le théâtre est relativement chaste et vertueux; au dix-huitième siècle, il devient dévergondé avec les pièces de Beaumarchais, ce révolutionnaire dont la conduite fut toujours si criminelle; mais à son tour l'œuvre de Beaumarchais est chaste, comparée aux pièces actuelles. Le théâtre contemporain est devenu un spectacle à femmes, un prétexte à nudités; et, à son tour, le théâtre actuel est presque honnête, comparé aux cafés-concerts que le régime républicain semble favoriser en le livrant aux regards de tout Paris au milieu de sa plus belle promenade.

Au dix-septième siècle la littérature est décente. Seul, le libertin Lafontaine y représente l'esprit frondeur et la pornographie, ses contes licencieux se passent de main en main sous le manteau. Même au dix-huitième siècle, les livres immoraux, œuvres des révolutionnaires comme Laclos, Diderot, Voltaire, de Sade, Piron, Vadé, Restif de la Bretonne s'impriment et se propagent clandestinement. Les fermiers généraux, protecteurs et souscripteurs de *l'Encyclopédie*, se cotisent aussi pour faire fabriquer des éditions spéciales des pornographes avec gravures licencieuses (les deux corruptions marchent de pair, celle de l'esprit et celle des mœurs), mais tout cela s'édite à l'étranger, entre en fraude chez nous ou s'imprime à Paris secrètement et se vend loin de l'œil de la police.

Quel changement aujourd'hui!

Les éditions les plus immorales s'éditent en France publiquement, sans nul obstacle, et se tirent par centaines de mille. Il suffit d'ouvrir le *Journal de la librairie*, il n'est pas de semaine sans que quelques-unes des turpitudes du dix-huitième siècle ne se rééditent à Paris, le succès en est inépuisable. Les romans les plus immoraux, de notre temps, sont les plus vendus, et il arrive même ceci, que les éditeurs de ces honteuses publications, par peur du scandale, ne dénoncent même plus le chiffre fabuleux de leurs éditions... *ils n'osent pas*, il mettent 60e édition sur des ouvrages qui en ont eu 200, ou même ils ne font plus mention du numéro de l'édition.

On est même descendu à ce degré d'infamie, que les œuvres secrètes du dix-huitième siècle, celles que le bourreau a justement brûlées, non pour leurs opinions, mais pour leurs turpitudes, sont aujourd'hui publiquement servies en feuilleton par des feuilles répu-

blicaines et, cela va sans dire, anti-cléricales. En ces dernières années ces journaux ont donné à un public, en majeure partie illettré, l'œuvre la plus immorale et la plus dégoûtante de Voltaire (1), les mémoires de Casanova, les plus sales romans de Diderot, etc...

Tel est l'abîme où nous sommes descendus uniquement, par l'infernale propagande révolutionnaire qui n'a jamais cessé d'associer ces deux œuvres malfaisantes et criminelles : pervertir les intelligences et pervertir les mœurs, arracher les hommes à Dieu en les corrompant.

## VIII

### RÉGICIDES ET COMPLOTS CONTRE LA VIE DES SOUVERAINS

Nous avons ici une mesure certaine, positive, irréfutable du progrès de la criminalité, de 1589 à 1887. Elle nous servira de point de comparaison et l'on pourra juger, d'après le progrès de ce genre de crimes, celui qui s'est accompli dans tous les autres genres.

Celui-ci, l'histoire l'a enregistré parce qu'il a eu ou parce qu'il pouvait avoir pour la France les plus funestes conséquences et parce qu'il constituait un crime public. Mais, que l'on ne s'y trompe pas, les crimes privés et les crimes publics ont la même marche, ils progressent ou ils diminuent à la fois et dans les mêmes proportions. C'est par l'examen des crimes contre les rois que nous terminerons ce tableau de l'état moral créé par la Révolution.

Henri IV ne peut, même par ses remarquables qualités et par son adresse politique, vaincre les passions du seizième siècle; il est l'objet de divers complots et de plusieurs attentats.

En 1593, c'est le complot de Barrière contre sa vie.

En 1594, l'attentat de Châtel.

En 1602, le complot de Biron.

En 1603, le comte d'Entraigues complote aussi contre Henri IV.

En 1610, Henri IV est tué par Ravaillac.

De 1610, il faut aller à 1757 pour trouver une tentative de régicide. Damien frappe Louis XV d'un coup de stylet.

En 1793, Louis XVI meurt sur l'échafaud, assassiné juridiquement.

(1) Elle a été donnée en prime.

Ainsi, à deux siècles de distance, en 1589 et en 1789, se placent deux grands événements. En 1589, Henri IV monte sur le trône et il ouvre la plus belle ère de l'histoire de France, la période de sa grandeur, le commencement de son unité, de son homogénéité et, en 1789, s'ouvre l'ère de la désorganisation. En 1593, le premier révolutionnaire tente d'arrêter l'œuvre royale. Deux siècles plus tard, en 1793, la Révolution triomphe, frappe Louis XVI et veut anéantir la royauté. En deux siècles, six attentats!

Mais, en 1795, à Dollingen, on tente d'assassiner Louis XVIII, âgé de quarante ans.

En 1797, une tentative pareille échoue encore.

En 1800, on découvre le complot de l'Opéra dirigé contre Bonaparte, premier consul.

Le 24 décembre 1800, rue Saint-Nicaise, éclate une machine infernale sous la voiture de Bonaparte.

Le 15 février 1804, Georges Cadoudal complote contre Napoléon.

Le 13 octobre 1809, Frédéric Stals tente de tuer l'empereur Napoléon, à Schœnbrunn.

Le 13 février 1820, Louvel assassine le duc de Berry

Le 19 novembre 1832, Bergeron tire un coup de pistolet sur le roi Louis-Philippe.

Le 28 juillet 1835, éclate la machine infernale du Corse Fieschi.

Le 25 juin 1836, Alibaud tire sur Louis-Philippe.

Le 27 décembre de la même année, a lieu l'attentat de Meunier.

Le 19 février 1837, on découvre le complot de Champion qui fabriquait une machine infernale pour tuer le roi.

En 1837, c'est le complot d'Hulent.

Le 27 octobre 1840, l'attentat de Darmès.

Le 16 avril 1846, l'attentat de Lecomte.

Le 19 août de la même année, celui de Henri.

Sous Napoléon III, plusieurs complots et diverses tentatives ont eu lieu, notamment :

En 1853, le complot de l'Hippodrome.

En 1855, l'attentat de Pianori.

En 1857, le complot de Grilli.

En 1858, l'épouvantable attentat d'Orsini.

En 1864, le complot tramé contre l'empereur par des Italiens.

Vingt-deux complots et attentats en un seul siècle, depuis la Révolution, et tous, sauf deux, commis par des révolutionnaires.

Mais ce n'est pas assez que de comparer le nombre des attentats, de faire remarquer cette horrible progression, il faut surtout rappeler que quelques-uns de ces crimes ont été préparés avec une barbarie, avec une férocité sans exemple; les assassins n'ont pas hésité, pour faire périr un souverain, à sacrifier d'avance une foule d'innocents. Le complot de Fieschi et celui d'Orsini ont fait mourir une foule d'innocents.

Il faut ajouter que presque tous les auteurs de ces assassinats ou de ces tentatives n'étaient pas seulement des criminels politiques, mais aussi généralement des hommes vicieux, tarés, ayant commis précédemment des meurtres, des vols, des assassinats, gens perdus de vices, ayant un passé détestable.

Paul Bellet.

(*A suivre.*)

# THOMAS MORUS [1]

## VIII

Nous nous sommes arrêté un peu longuement à contempler cette existence si pleine de tendresse et de dignité du père de famille, où le respect des enfants et l'autorité des parents se conciliaient si parfaitement avec une affection réciproque, sérieuse et profonde. De nos jours, l'excessive et souvent trop coupable indulgence du père et de la mère n'engendre, hélas! chez les fils et les filles, que l'égoïsme effréné et détruit le dévouement et l'abnégation.

Peut-être avons-nous trop parlé des vertus de Thomas Morus et trop négligé de constater son génie universel. Car si sa bonté, sa charité sans bornes lui gagnait tous les cœurs, sa vaste érudition, son esprit si extraordinaire lui faisaient dominer, sans le chercher, ni le vouloir, tous ces grands penseurs du seizième siècle. Ses écrits lui valurent le titre si glorieux de « Parure de l'Angleterre »; ils étaient connus et recherchés de toute l'Europe savante. Ce sont d'abord ses épigrammes, de forme et de fond irréprochables et où l'esprit pétille sans blesser la morale ou la charité. On admire également sa *Lettre latine* à Dorpius, le célèbre professeur de théologie de Liège, qui avait publié plusieurs réfutations très vives, très accentuées contre Erasme, à propos de son ouvrage : *Louange de la folie*. Mais ce fut l'*Utopia* de Morus qui fut son œuvre à sensation, discutée dans toute l'Europe, portée aux nues par les uns et attaquée par les autres, n'en restant pas moins, aux yeux de tous, une œuvre durable.

Les vertus et les talents de Thomas Morus ne pouvaient laisser

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1887.

le roi indifférent, et depuis longtemps Henri VIII désirait s'attacher un homme de loi d'une telle réputation. A cette époque le nouveau règne donnait les meilleures espérances, et Morus avait chanté, dans une hymne latine, l'heureux avènement du fils de Henri VII. Deux incidents survenus, en 1517 et 1518, forcèrent pour ainsi dire le roi à combler d'honneurs celui que le peuple aimait et les grands admiraient. A cette époque, le commerce et l'industrie n'avaient pas encore pris, en Angleterre, les développements qui devaient en faire la rivale de Tyr et de Carthage. La vente et la fabrication se trouvaient presque entièrement concentrées entre les mains de trafiquants venus des Pays-Bas, dont les richesses et les exigences mécontentaient depuis longtemps leurs rivaux anglais. Le cardinal Wolsey avait rendu de sages ordonnances qui se montrèrent impuissantes à l'heure du danger. La plèbe armée et menaçante marche contre les rapaces étrangers; le sang va couler; tous les obstacles sont brisés par la foule ameutée qui envahit les rues de la Cité londonnienne. Devant elle tous fuient, les magasins et les hôtels se ferment. Un homme, seul et sans armes, se présente à cette horde de factieux, sa vue impose le respect aux plus furieux, car tous connaissent sa vertu. Dans un discours inspiré, Thomas Morus fait entrevoir, à ce peuple égaré, qu'il court à sa perte, et que les crimes qu'il va commettre seront suivis de cruelles représailles où coulera son sang et celui des femmes et des enfants. Puis, après avoir ainsi excité l'intérêt de la foule, il sut si bien parler au nom du Seigneur et du roi, qu'elle rentra dans le devoir et s'écoula lentement sans avoir amené l'intervention de la force armée. De tels services ne s'oublient pas.

## IX

A cette époque, la puissance ottomane était redoutable aux chrétiens, et le pape conviait tous les souverains d'Europe à une sainte croisade contre les Turcs. Il envoya donc un légat au jeune roi d'Angleterre, et le clergé et les cités firent un accueil chaleureux et enthousiaste au célèbre cardinal Laurentius Campeggio. Tout Londres fut sur pied pour honorer le représentant du Saint-Siège, et Thomas Morus fut chargé de porter la parole au nom de la ville et des habitants. Il s'acquitta de ce devoir si délicat, à la plus grande satisfaction de tous, grâce à sa connaissance approfondie du latin et à son éloquence naturelle.

Henri VIII en fut si frappé qu'il le choisit pour conseiller et le nomma orateur de la Couronne. Dès lors Thomas Morus dut dire adieu à son heureuse et paisible existence, pour se jeter en plein dans cette fournaise de la vie des cours pour laquelle, lui, le chrétien probe et loyal, n'était point fait. Jamais le moindre mensonge ou déguisement n'avait souillé ses lèvres; jamais il ne s'était mêlé aux intrigues, aux jalousies des courtisans. Il espéra, sans doute, user de son influence pour le bien du peuple et la conversion des grands; mais Henri VIII était loin d'être un saint Louis, et bien que ses vices ne fussent encore qu'à l'état latent, ils devaient bientôt embraser le monde et perdre son royaume. Ce fut donc une généreuse erreur de Thomas Morus d'accepter des fonctions à la cour; lui, le penseur, le poète, le philosophe, n'était point un Machiavel. Il crut bien faire et servir Dieu, la patrie, la science et la religion!

Le roi éprouva un grand charme dans la société de Thomas Morus, qu'il avait ennobli en lui conférant le titre de chevalier. Enfin il le nomma trésorier de la Chambre des fiefs et finalement chancelier du duché de Lancastre. Il le rapprochait ainsi de sa personne et le faisait appeler souvent pour le consulter et converser confidentiellement avec lui. Bien des fois même il alla le surprendre à Chelsea dans l'intimité de sa famille. Un jour, arrivant au moment où le chancelier s'asseyait à sa table frugale, au milieu des siens, le roi voulut prendre part à ce repas. Il se promena ensuite plus d'une heure dans le jardin, en passant familièrement son bras autour du cou de son fidèle serviteur. Tous les amis et parents de Thomas Morus étaient heureux de ces témoignages de la faveur royale et ne cessaient de lui exprimer leur joie. Mais ce grand homme ne se laissa pas séduire par ces apparences fallacieuses; il connaissait trop la vanité des affections humaines et la mobilité de la faveur royale. Il ne cherchait à en profiter que pour le bien de l'Eglise et de la nation.

William Roper, le mari de sa bien-aimée Marguerite, ayant cru devoir le féliciter de tant d'honneur et de gloire, Morus lui répondit : « Dieu soit loué, mon fils, je reconnais aussi toutes les bontés du roi à mon égard et en suis profondément touché; car peu de rois témoignent une telle condescendance à un sujet; mais je ne saurais m'enorgueillir, car je suis convaincu que, si dans la guerre présente avec la France, ma tête pouvait servir d'enjeu au roi, pour le gain d'une bataille ou même la prise du moindre château, elle tomberait immédiatement à ses pieds! »

De telles paroles prouvent clairement que notre philosophe chrétien connaissait bien Henri VIII, et que peut-être il regrettait, lui le grand penseur, le poète idéal, le grand chrétien, de s'être fourvoyé à la cour et dans les honneurs.

Parmi les courtisans, on remarquait alors le cardinal Wolsey, qui, quoique d'infime extraction, avait su, à force de talent, de basse adulation et d'intrigues, s'élever à la dignité de premier ministre et gouverner le roi, la cour et sa patrie. Cet homme était l'antithèse de Thomas Morus; nous ne voulons qu'indiquer ici le rôle funeste qu'il joua et comment il abusa, pour la satisfaction de ses passions, du pouvoir illimité dont l'avait investi le caprice du roi. Du reste, une disgrâce éclatante devait punir le ministre omnipotent, et lui prouver la versatilité des grandeurs. Espérons qu'il est revenu sincèrement à Dieu, puisque, mourant et abandonné de ses vils parasites, il s'écria : « Que n'ai-je servi mon Dieu, comme j'ai servi le roi; je n'aurais pas à trembler ainsi de comparaître à son tribunal sacré. » Wolsey, devenu archevêque et cardinal, grâce aux pressantes sollicitations du roi, rêva de poser la tiare sur son front orgueilleux et coupable; mais Dieu veillait sur son Église, et prouva, une fois de plus, que l'Esprit-Saint préside seul à l'élection du chef visible des fidèles, et non l'intrigue et la simonie. Pour arriver à son but, l'indigne cardinal traitait avec Charles-Quint, tandis qu'il recevait des pensions et des sommes considérables de François Ier; trahissant ainsi doublement son roi et sa patrie. Mais Charles-Quint, tout en profitant de la trahison du ministre anglais, le redoutait et le méprisait trop pour désirer le voir élevé sur la Chaire de saint Pierre. Ce fut son ancien gouverneur, Adrien d'Utrecht, prélat pieux et austère, qui devint pape, sous le nom d'Adrien VI. Wolsey ne put pardonner cet affront à Charles Quint, et résolut de favoriser dès lors son antagoniste, François Ier.

Un tel homme, politique et intrigant, devait être l'ennemi de Thomas Morus, si probe et si loyal. Que de fois l'omnipotent ministre essaya-t-il de gagner le chancelier à ses vues, ou de le perdre dans l'esprit du roi; il échoua toujours dans ces deux entreprises. Ce fut en vain que, par mille tracasseries, il chercha à rebuter le digne chancelier, pour le forcer à quitter la cour; ce grand chrétien ne voulut pas être infidèle à son devoir envers le roi et la nation, et supporta tous ces ennuis avec une inaltérable patience. Sans l'avoir cherché et sans le vouloir, Morus devint le

plus redoutable antagoniste de Wolsey et, par cela même, l'idole du peuple, dont il soutenait toujours les droits avec son courage et son équité ordinaires. Nous ne pouvons entrer dans tous les détails, cependant si intéressants de cette période de son histoire. Nous le trouvons aux conférences de Cambrai, qui, malgré l'influence néfaste de Wolsey, aboutissent au traité de Cambrai, à la grande joie des Anglais, dont le commerce souffrait de la guerre, surtout dans les Pays-Bas.

Henri VIII reconnut les services de Morus, et fatigué de l'arrogance de Wolsey, il le mit en disgrâce pour confier à Morus les sceaux et la dignité de grand chancelier.

## X

Jusque-là les écarts du roi faisaient gémir tous les catholiques et particulièrement son épouse, Catherine d'Aragon, princesse vertueuse, belle et intelligente. Elle avait huit ans de plus que le roi, dont elle avait eu trois fils et deux filles. Malheureusement ils moururent tous en bas âge, à l'exception de Marie, qui régna plus tard. Le roi, mécontent de n'avoir pas d'héritier, s'éloigna peu à peu de Catherine pour se livrer à d'indignes passions. Après avoir eu des relations coupables avec Marie Boleyn, il eut occasion de voir et d'admirer, à l'entrevue du *Camp du drap d'or*, sa sœur, Anna Boleyn, dont la fatale beauté était rehaussée par la coquetterie la plus savante et la plus raffinée. Bien que ses mœurs fussent loin d'être pures, elle résista au roi, pour éviter le sort de sa sœur et devenir reine. Dès lors, Catherine d'Aragon fut abreuvée de chagrins et d'humiliations et dut, avec sa fille, chercher un refuge dans un cloître. Le peuple aimait cette reine malheureuse dont il connaissait les vertus, le roi comprit que pour donner quelque apparence de raison et de justice au divorce qu'il projetait, il lui fallait l'approbation de Thomas Morus. Il eut plus d'une fois l'air de le consulter, en lui exposant ses tardifs scrupules, au sujet de son mariage avec la veuve de son frère et des dispenses irrégulièrement accordées par le Pape. Thomas Morus avait jusqu'alors pu répondre qu'il n'était pas homme d'Église et n'avait pas qualité pour étudier une si grave question; mais désormais cet échappatoire lui fit défaut, puisqu'en sa qualité de lord grand chancelier du royaume, il faisait partie du cabinet présidé par le duc de Norfolk. Peut-être eût-il mieux fait de

refuser un si dangereux honneur; mais dans l'espoir de ramener le prince à des idées plus sages et plus chrétiennes, il ne craignit pas d'exposer sa vie pour le salut de son roi. Il ne fut guidé ni par l'ambition, ni par l'orgueil, mais bien par sa conscience et son devoir.

Il eût fait volontiers à Dieu le sacrifice de sa vie pour rétablir l'union dans l'Eglise et la paix parmi les peuples chrétiens, et surtout aussi pour mettre fin à cet odieux procès de séparation.

Sa réception à la chancellerie, au palais de Westminster, fut magnifique. Il répondit avec une éloquente simplicité au discours pompeux du duc de Norfolk, promettant de n'épargner ni ses soins, ni ses peines pour remplir dignement la charge qui lui est conférée et, par un élan pour ainsi dire prophétique, il s'écrie : *Plus le poste est élevé, plus la chute serait terrible!* Je me rappellerai toujours que je ne dois ces hautes fonctions qu'à la bonté du roi et ne compterai jamais sur une dignité dont la jouissance ne peut m'être que précaire et incertaine. » Il prêta alors serment de servir loyalement le peuple et le roi, d'après les lois et coutumes du royaume, et de défendre, au péril de sa vie, les droits de la Couronne. Dès lors, riches et pauvres eurent accès près du plus haut magistrat; il écoutait tout le monde avec bonté, sans témoigner ni orgueil, ni ennui.

Morus, effrayé en voyant tant de procès accumulés, dont les pièces dormaient depuis vingt ans dans la poussière, se mit à l'œuvre nuit et jour, jusqu'à ce que tout fût terminé. Et quand on vint lui apporter les derniers actes à signer, il s'agenouilla humblement, afin de remercier l'Esprit-Saint de ses lumières qui lui avaient permis de mener à bonne fin une telle entreprise. Du temps de Wolsey, les plaideurs devaient prodiguer des présents à ses parents, ses amis ou ses serviteurs pour arriver jusqu'à lui; mais il ne pouvait en être de même avec Thomas Morus, qui recevait tout le monde sans distinction.

Que de fois Thomas Morus disait à son gendre : « Tu connais ma vénération pour mon père, eh bien, j'aurais à juger un différend entre lui et le diable incarné, je n'hésiterais pas à donner raison à maître Satan s'il avait le droit pour lui! » Et tous les enfants du chancelier connaissaient son respect filial, car tous les matins, avant de se livrer à ses travaux importants, il allait s'agenouiller devant le vieillard et implorer sa bénédiction, après l'avoir tendrement embrassé.

## XI

Henri VIII n'avait pas voulu alarmer la conscience de Thomas Morus, en le pressant de donner une décision à propos de son divorce; cependant, il le chargea d'examiner la question, et Thomas Morus le pria de nommer une commission d'hommes sages et éclairés, afin de s'entendre avec eux. Le roi ne choisit que des courtisans dépravés, de ses créatures, comme l'infâme Cranmer. Loin de persuader Morus, cet inique tribunal ne fit que le confirmer dans ses convictions, et il déclara au roi que malgré sa douleur de ne pouvoir le satisfaire, lui pour lequel il donnerait volontiers sa vie, ne pouvait approuver le divorce, ou trouver un cas de nullité dans le mariage du roi et de Catherine d'Aragon. Il affirmait avoir jugé en son âme et conscience. Henri sembla accueillir cette décision avec sa bienveillance ordinaire, disant qu'il s'en remettrait à l'arbitrage de ses conseillers, dont les opinions se trouvaient d'accord avec ses désirs, et qu'il n'importunerait plus du souci de cette affaire délicate la conscience timorée de son chancelier. Ce dernier eut-il confiance en la parole royale, ou bien, connaissant le caractère vindicatif et astucieux du Tudor, eut-il le pressentiment de sa perte? Quoi qu'il en soit, il resta fidèle à son serment : *Dieu avant tout! le roi ensuite!*

Thomas espérait que le Saint-Père triompherait des mauvais instincts du roi, d'autant plus que les rapports de Clément VII avaient été toujours paternels pour le roi, auquel il avait même décerné le titre glorieux de *Defensor fidei*, après réception de la réfutation royale des hérésies luthériennes : *Assertio septem sacramentorum adversus Lutherum.* Si la moindre concession eût été possible, il est certain que le Pape était bien disposé en faveur du roi d'Angleterre; mais le Saint-Siège devait maintenir l'inviolabilité des lois religieuses. Il espéra, en gagnant du temps, voir se calmer la passion criminelle du roi. Le cardinal Campeggio, nommé légat, fut envoyé à Londres présider le tribunal ecclésiastique qui devait entendre les deux parties. La santé chancelante du légat fit traîner le voyage en longueur. A peine arrivé à Londres, le pieux cardinal crut que le jugement de Dieu lui-même s'était prononcé en faveur de la pauvre Catherine. Une maladie pestilentielle désola l'Angleterre, et fit périr à Londres plus de 40,000 habitants. Les églises

étaient remplies, les confessionnaux assiégés; en une telle occurrence, Henri lui-même sembla se convertir; il se confessa pieusement et l'espérance renaissait dans le cœur de son épouse fidèle. Mais cette conversion ne fut pas durable, et dès que le fléau eut disparu, Henri revint à ses projets criminels.

La première session du tribunal eut lieu le 18 juin 1529. Catherine comparut, tout en ne voulant pas reconnaître ses propres sujets pour juges, car le cardinal Campeggio lui-même était évêque de Salisbury, et elle en appela au jugement du Pape. Déjà le roi avait demandé aux plus célèbres universités une consultation écrite, et, pour se les rendre favorables, leur avait octroyé des sommes considérables. Ces actes devaient être soumis au Saint-Siège. Clément VII, pour gagner du temps, releva son légat de sa haute mission, en citant les deux parties à comparaître devant lui, et en interdisant toute décision, en cette affaire, aux tribunaux ordinaires, laïques ou ecclésiastiques.

Tout en faisant preuve d'une admirable et paternelle longanimité envers ce fils ingrat et rebelle, Clément VII resta inébranlable, espérant que le temps userait la folle passion du roi. Mais, excité par de perfides conseillers, comme Cranmer et Cromwell, sectateurs secrets de l'hérésie, le roi se déclara seul chef de l'Église d'Angleterre. Le schisme était consommé.

## XII

Dès lors Thomas Morus remit les sceaux au roi, ne voulant pas s'unir à son apostasie et partageant les douleurs et les regrets de la pieuse reine. Le roi hésita à accepter cette démission et ne céda qu'aux instances du duc de Norfolk et en considération de la santé si ébranlée du chancelier. Thomas rentra à Chelsea, au milieu des siens, n'emportant de son ministère ni pension, ni honneurs, ni richesses! Il avait passé à la cour en faisant le bien.

Mais l'épreuve allait être longue et cruelle. Il avait réuni enfants et petits-enfants autour de lui à Chelsea, ainsi qu'un nombreux domestique. M^me^ Alice dirigeait ce ménage avec prudence et économie. Elle fut attérée, en apprenant la disgrâce de son mari, se retirant sans pension, sans dédommagement. Tous les serviteurs offrirent de rester à Chelsea sans gages, afin de ne pas quitter leur maître bien-aimé. Mais Thomas Morus ne voulut pas accepter un tel

sacrifice; il s'occupa de les placer tous dans des familles honorables et chrétiennes. La plus grande épreuve imposée à Thomas Morus fut la dispersion de ses enfants, qu'il ne pouvait plus garder à Chelsea. Il avait prévu ces déchirements de son cœur, mais comment hésiter quand il s'agissait d'un devoir de conscience et de religion? Dès lors, la vie de Morus devint plus calme, plus sérieuse encore; il partagea son temps entre la prière, les méditations et les lectures pieuses. Tous ses écrits n'avaient qu'un but : la gloire de Dieu et la défense de la vérité. Dans ses lettres à ses amis, il réclamait instamment leurs prières, afin d'être prêt à l'appel de Dieu. Avait-il le secret pressentiment du sacrifice prochain!

Les événements se précipitaient à la cour. Catherine mourante avait été chassée du palais et, le 25 janvier 1533, Henri VIII fit célébrer son union avec Anne Boleyn. Le Pape déclara ce mariage nul et sacrilège et menaça le roi d'excommunication, s'il ne renvoyait pas sa concubine pour rendre tous ses droits à la femme légitime. Mais Henri VIII fit approuver par son Parlement, un vrai troupeau d'esclaves, son union avec la favorite et sa rupture avec Rome. Une seule protestation se fit entendre, comme la voix dans le désert : ce fut celle de John Fisher, le grand évêque de Rochester. Quelle lâche apostasie de tout un peuple!

Le sacre de la nouvelle Jézabel était fixé au 1er juin, et l'on faisait de grands préparatifs pour cette solennité à *laquelle trois évêques* vinrent convier Morus, au nom du roi, en lui offrant même 20 livres sterling pour se procurer un habillement décent pour la cérémonie. Morus repoussa naturellement présent et invitation, en rappelant aux évêques coupables leurs devoirs et obligations envers l'Eglise. Grande fut la colère du roi en apprenant le refus de son fidèle serviteur; mais Anne Boleyn, comme Hérodiade, jura la mort de celui qui lui témoignait un trop juste mépris. Thomas Morus fut cité à comparaître devant un tribunal présidé par lord Weltshire, frère de la nouvelle reine, afin de rendre compte de sa gestion; mais accusations et faux témoignages furent réfutés avec des preuves si sérieuses, que l'on dut renoncer à attaquer Morus sur ce terrain. On voulut alors produire une accusation de concussion. Une dame lui ayant offert un magnifique calice en vermeil, en reconnaissance d'un procès heureusement terminé, le lord chancelier, pour ne pas la blesser, accepta le calice, le fit remplir de vin qu'il but à sa santé, selon l'usage du temps. Puis il la pria de l'offrir, en son

nom, à son mari. Une autre dame ayant gagné un procès important contre le tout-puissant lord Arundel, offrit, au nouvel an, une paire de gants au chancelier, contenant cent pièces d'or. Thomas Morus garda les gants qui n'avaient aucune valeur, en lui renvoyant la *doublure* qu'il ne pouvait accepter. Toutes ces accusations et autres semblables tournèrent à la gloire de l'accusé et à la confusion des calomniateurs.

On dut recourir à d'autres moyens; une religieuse de Keint, Elisabeth Barton, venait d'être exécutée pour avoir prédit au roi une mort prochaine, s'il divorçait, et ajouté que la fille de Catherine, Marie Tudor, déclarée illégitime par le roi et le Parlement, monterait sur le trône d'Angleterre. La peine de mort fut également prononcée contre tous ceux qui avaient eu connaissance de ces prophéties et ne les avaient pas dénoncées au roi. On voulut englober Thomas dans la condamnation, car il avait été en relations épistolaires avec la voyante; la correspondance fut saisie et prouva l'innocence du chancelier, car il recommandait à Élisabeth Barton de ne s'entretenir ni en paroles, ni en écrits, des affaires du royaume, ni du souverain. Ayant demandé l'autorisation de se défendre lui-même, Thomas Morus comparut devant une commission présidée par Cromwell et dont le duc de Norfolk, Cranmer et le chancelier Audley faisaient partie; ces vils courtisans ne firent que l'entretenir du divorce, et voyant qu'ils ne pouvaient ébranler sa conviction, ils l'accablèrent d'injures, lui reprochant son ingratitude envers le roi. Morus revint à Chelsea tout joyeux d'avoir souffert humiliations et injustices pour la religion et offrant sa vie en holocauste au Christ et à son Eglise.

## XIII

Mais le démon ne se donnait pas pour battu; quelques jours plus tard, le duc de Norfolk se rendit à Chelsea, afin de séduire Morus. Promesses, flatteries, menaces, tout échoua devant la foi inébranlable du grand chrétien. « Vous ne savez donc pas, dit en s'éloignant le duc, qu'il est terrible et dangereux d'exciter la colère du roi. Vous vous exposez à la mort! — Est-ce tout, Mylord, en ce cas, il n'y a entre Votre Grâce et moi qu'une légère différence, je meurs aujourd'hui, vous mourrez demain. » Les prévisions de Thomas Morus ne se réalisèrent que trop rapidement. Le 20 mars 1534, Henri VIII fit présenter aux deux Chambres les actes de succession,

déclarant la nullité de son mariage avec Catherine d'Aragon, malgré les dispenses papales et l'illégitimité de Marie, sa fille, issue de ce mariage, exclue de ses droits à la succession qui étaient transmis aux enfants d'Anne de Boleyn, reconnue comme seule et légitime épouse et reine. On devait, sous peine de mort, prêter serment à cette loi et s'abstenir de la combattre par des écrits ou des discours. Les deux Chambres prêtèrent serment avant la fin de la session, afin de *donner le bon exemple*.

Jamais, aux heures les plus néfastes de notre histoire, une assemblée française ne donna un tel exemple de lâche et indigne complaisance. Et, pour sceller irrévocablement l'unanimité de ces honteux suffrages, le lord chancelier Audley, ainsi que les ducs de Suffolk et de Norfolk, prêtèrent ce serment avec l'archevêque, nommé par le roi, Cranmer. Ils formèrent alors une commission royale pour recevoir le serment de tous les sujets de Henri VIII.

Le clergé de Londres fut d'abord invité à comparaître à la barre de ce tribunal improvisé. On ne fit qu'*une* exception, Thomas Morus fut le seul laïc invité à comparaître. Il comprit la gravité de sa position et se prépara au voyage en vrai chrétien ; il se confessa et communia de grand matin, assista à la messe, fit ses adieux à sa famille, à sa chère solitude, car il savait qu'il ne reverrait jamais Chelsea.

Il fit généreusement, joyeusement son sacrifice, il ne redoutait pas les jugements de Dieu, il était prêt à entrer dans son éternité; mais son cœur saignait à la pensée d'abandonner les siens, il ne permit ni à sa femme, ni à ses enfants, de l'accompagner au rivage, pas même à sa chère Marguerite, dont le mari seul, le fidèle Roper, fut le compagnon de son beau-père dans ce triste et dernier voyage. Tous deux restaient silencieux, absorbés dans leurs douloureuses réflexions. Morus remerciait son Maître et Sauveur de lui avoir aidé à vaincre la chair et le sang, en ce dernier combat contre toutes les tendresses de la famille.

Thomas Morus parut avec calme et dignité devant la Commission. Il lut attentivement les actes de succession et la formule du serment. Il déclara alors être prêt à reconnaître la transmission de succession, puisque ce n'était qu'un acte civil, dépendant du roi et du Parlement; mais que, comme catholique, il ne pouvait prêter le serment tout entier, ni approuver le divorce, interdit par la loi de Dieu. Son successeur, le lord chancelier, essaya vainement de combattre sa résolution, en le menaçant de la colère du roi. Morus ne

pouvait être ébranlé, il avait fait le sacrifice de sa vie. Les commissaires l'engagèrent alors à se retirer dans le jardin, afin d'y réfléchir en liberté, tandis qu'ils allaient recevoir le serment des évêques et du clergé.

Quelle dut être la douleur de notre grand catholique, si fermement attaché à l'Eglise, quand il vit l'affluence de ces prêtres, de ces prélats, venant d'un air joyeux et empressé renier leurs premiers serments, pour reconnaître l'autorité spirituelle du roi apostat et, eux, les parjures, se détacher de la Chaire de saint Pierre, dont ils tenaient leur mission et leurs pouvoirs! Ils avaient juré de guider les fidèles dans la voie étroite sous les lois de l'Église et ils leur montraient le chemin de l'erreur, de la perdition. Ils vendaient les âmes pour quelques biens périssables. Cette défection de tout un clergé est unique dans l'histoire des peuples et nous force à jeter un regard d'orgueil et de bonheur sur la liste si longue de nos pontifes sacrés, de nos religieux, de nos lévites, qui périrent sur l'échafaud, dans les prisons, sur les pontons, à fond de cale des vaisseaux, les transportant à Cayenne. Nous avons eu aussi des traîtres et des félons; mais notre clergé fut, pour ainsi dire, unanime dans la fidélité à sa conscience, et la poussa jusqu'au martyre.

## XIV

Quand Thomas Morus revint devant ses juges, on lui montra la liste des renégats; il pleura la chute de ces forts en Israël; mais n'en resta pas moins fidèle à son Dieu et au Vicaire de Jésus-Christ. Ce fut en vain que l'astucieux Cranmer essaya de le détourner du devoir, en lui objectant l'exemple du Parlement, dont tous les membres, excepté lui Morus, avaient prêté ce serment schismatique. Notre vertueux accusé resta inébranlable dans sa foi. L'évêque de Rochester, Fisher, et le prêtre Nilson, l'ancien confesseur de Henri VIII, furent les seuls, qui, en ce jour, surent résister au tyran. Thomas Morus n'obtint pas la permission de rentrer à Chelsea, il fut enfermé à l'abbaye de Westminster. Sa résistance effrayait ceux qui l'avaient imprudemment provoquée; on connaissait l'attachement respectueux du peuple pour le prisonnier; beaucoup conseillaient au roi de se contenter de la partie du serment qu'il consentait à prêter, espérant même, dans leur zèle pharisaïque, que le peuple se laisserait tromper sur la portée de cet

acte; mais Cromwell et l'Hérodiade couronnée avaient juré la mort de l'innocent captif, et rien que le parjure ne pouvait le sauver. Le roi signa l'ordre de transfert à la Tour de Londres, cet antique bâtiment qui sue le sang et le crime, dont chaque pierre porte témoignage contre les assassins couronnés. Le gouverneur reçut avec respect son ancien chef, dont il admirait la constance. Thomas Morus avait fait joyeusement son sacrifice et se montra comme toujours d'un naturel riant et ouvert, ne se plaignant jamais de l'injustice qui le frappait, ni de la grossièreté des geôliers.

Que de douces heures écoulées dans le silence et la solitude de son cachot, tout illuminé de la présence de son Dieu et de son père. Il le savait près de lui pour le fortifier et le soutenir. On le tint un mois entier au secret; il en profita pour mettre par écrit ses méditations sur les psaumes et sur la passion du divin Sauveur. Il traça ensuite sa ligne de conduite dans un opuscule, ayant pour épigraphe : « Il ne faut pas craindre la mort, quand notre foi est en danger! »

Enfin, il lui fut accordé de revoir sa famille, et sa Marguerite revint journellement consoler son père. Qui redira les sublimes entretiens d'un tel père et d'une fille digne de lui! Les anges ravis furent seuls témoins de ces épanchements de piété et de tendresse. Cependant Marguerite aspirait à l'élargissement de son père; elle eût donné sa vie pour le revoir libre et tranquille à Chelsea, au milieu des siens. Aussi se laissa-t-elle entraîner à lui conseiller quelque concession et à lui transmettre l'avis de quelques personnages marquants, dont Morus lui-même avait jadis estimé la science et les vertus. Une parente, Alice Allington, en relations avec le lord chancelier Audley, avait, par affection sans doute, joué le rôle de tentateur près de la fille si aimante et si dévouée du prisonnier. Mais il ne se laissa pas séduire et repoussa victorieusement cette tentation. « Oui, ma fille, je suis si convaincu de ne pouvoir prêter ce serment sans commettre un péché mortel, que vînt-on même me dire que le vénérable évêque Fisher l'a prêté, je resterais ferme et inébranlable. J'ai étudié la question pendant des mois et des années sous toutes les formes et je n'ai jamais eu un instant de doute ou d'indécision. Oui, j'ai confiance en Dieu et suis sûr du salut de mon âme. Quant au reste : vie, richesses, famille et position, j'en ai fait l'abandon entre ses mains! Que tout périsse, s'il le faut, pour sauver notre âme! »

Marguerite restait là, confondue; elle admirait son père et le voyait perdu pour elle et la famille. Il essaya de la consoler, de l'encourager au sacrifice, lui disant qu'il avait, dès le début, passé bien des nuits sans sommeil, dans les larmes et la prière, afin d'étudier cette question épineuse; qu'il avait senti son cœur se briser à la pensée du sacrifice, mais qu'il n'avait pu hésiter un instant à le faire.

Quelques jours après, Morus écrivit encore à sa fille, à ce sujet, une lettre admirable, où se peignent sa foi ardente et sa confiance en Dieu. Elle comprit alors que tout était fini et n'essaya plus à induire son père en tentation; elle admirait trop sa constance et sa vertu. Il eut encore un autre assaut à subir, sa fidèle Alice, tout imprégnée de l'esprit mesquin, bourgeois de la femme de ménage exemplaire, attachée aux biens de la terre, vint lui reprocher sa folie, de rester là, enfermé dans un sombre cachot, tandis qu'il pouvait jouir en toute liberté de son cher Chelsea, où sa bibliothèque, ses fleurs, ses oiseaux l'attendaient. Morus, habitué aux criailleries de sa ménagère, ne perdit ni son calme ni son affectueux sourire; il se contenta de lui demander si son cachot n'était pas aussi près du ciel que Chelsea. Mais Alice, irritée et désolée, ne se laissa pas imposer par le calme de son mari, elle voulut insister à nouveau. Le chancelier lui demanda alors en souriant combien d'années elle pensait donc qu'il pût vivre à Chelsea?

— Au moins vingt ans, répondit-elle étonnée...

— Et c'est pour un si court laps de temps, dont tu n'es pas même sûre, que tu veux me faire perdre mon éternité.

Alice se retira en pleurant, et mit en gage son meilleur vêtement, pour secourir son mari dans sa prison; car peu à peu, cette maison si opulente était tombée dans le dénuement; les amis, les obligés, les débiteurs l'avaient prudemment abandonnée.

## XV

Un an s'était écoulé et Thomas Morus semblait oublié, enseveli dans une tombe anticipée, quand tout à coup Cromwell fit son apparition dans sa prison, venant au nom du roi lui donner connaissance d'une nouvelle loi votée et acclamée par le servile Parlement, sous le nom d'*Acte de suprématie*.

Cette loi inique transmettait au roi, à ses héritiers et successeurs,

toute suprématie spirituelle et temporelle sur l'Église d'Angleterre: leur donnant tout pouvoir de justice et juridiction, ayant seuls à se prononcer en cas d'erreurs, d'hérésies; et pour les dédommager de si graves soucis, on leur accordait la dîme de tous les revenus ecclésiastique. La peine capitale était prononcée contre tous ceux qui attaqueraient le roi, la reine, ou leurs héritiers; tous ceux qui refuseraient de prêter le serment de suprématie, ou qui dans leurs écrits ou leurs paroles avaient traité le roi d'hérétique, schismatique, excommunié.

Enfin les évêques durent prêter un nouveau serment d'hommage et rétracter ceux qu'ils avaient jadis prêtés au Saint-Siège, avec lequel toute correspondance leur était interdite, reconnaissant que, désormais, Rome n'avait plus ni suprématie, ni pouvoir, ni autorité en Angleterre. Et les prélats anglais se prêtèrent à un tel parjure!!!

Le noble prisonnier repoussa toute ouverture et discussion, disant ne plus avoir à se préoccuper des affaires de ce monde, ayant à se préparer à la mort. Son indigne interlocuteur, ayant osé le menacer de la colère royale, Morus lui répondit avec calme : « Que de fois, depuis que je suis enfermé ici, ai-je cru succomber à mes souffrances; la mort me sera bienvenue, puisse-t-elle être utile au salut du roi! »

Quelques jours après, tandis que sa fille bien-aimée était près de lui, ils virent passer les trois prieurs des Chartreux, se rendant au lieu du supplice, pour avoir refusé le serment. Marguerite frissonnait en serrant la main de son père, qui suivait les martyrs d'un regard d'envie, car ils allaient, dans quelques instants, cueillir les palmes immortelles, après lesquelles il soupirait, lui, depuis si longtemps!

Le 3 juin, le lord chancelier Audley, le duc de Norfolk, Cromwell, Cranmer et le comte de Wiltschire, père d'Anne Boleyn, revinrent annoncer au prisonnier la disgrâce et le mécontentement du roi et le sommer en son nom de prêter le serment de suprématie; il s'y refusa disant rester fidèle à l'ordre même du roi, en lui confiant les sceaux : « Dieu d'abord, le roi ensuite. » Il ajouta ne plus vouloir prêter aucun serment en ce monde. Henri VIII ordonna alors l'introduction du procès de haute trahison. Cependant les preuves de culpabilité manquant, on chercha mille moyens de faire parler le prisonnier, on suborna de faux témoins. Enfin, pour convaincre Thomas Morus et l'amener à une cruelle transaction avec son devoir, on fit répandre le bruit calomnieux de l'apostasie du grand évêque

Fisher. Audley, le chancelier d'Angleterre, affirma ce fait mensonger à Marguerite qui était venue lui présenter une pétition en faveur de son père, ajoutant même que l'évêque se trouvait en ce moment près du roi qui allait lui rendre sa faveur et ses dignités. Cette nouvelle rendit à la pauvre enfant toutes ses espérances, car si un grand et saint évêque comme Fisher consentait à prêter ce serment, il n'était donc pas criminel et contraire à la loi de Dieu. Portée sur les ailes de l'espérance, Marguerite se rendit à la Tour, où elle fut aussitôt introduite près du prisonnier qui lui enleva trop vite ses douces et chères illusions. « Non, non, s'écria Morus, l'évêque de Rochester n'est ni un traître ni un parjure, cette calomnie est une ruse de l'enfer à laquelle je ne me laisserai prendre. Et quand même, ce qu'à Dieu ne plaise, le Confesseur de la foi eût faibli, son exemple affligeant ne saurait m'induire en tentation. »

Il sollicita alors une entrevue avec Fisher, elle lui fut refusée; il demanda encore que sa signature lui fût présentée, le chancelier répondit que l'acte se trouvait chez le roi. On joua la même comédie près de l'évêque de Rochester, cherchant à lui prouver l'apostasie de son ami, Thomas Morus; mais le prélat fut inébranlable et monta sur l'échafaud le 21 juin 1535.

## XVI

N'espérant plus ni le fléchir ni le séduire, on se résolut donc à faire mourir le noble prisonnier. Un tribunal le cita pour le condamner, et l'on vit celui qui avait été le chancelier d'Angleterre, revêtu d'un grossier vêtement de laine et traité comme un vil criminel, traverser à pied les rues populeuses de Londres, encombrées de cette multitude dont il avait été l'idole. Au spectacle de cet homme naguère si robuste, et dont quatorze mois de misères et de privations avaient fait un vieillard à la démarche chancelante, à la barbe grisonnante et aux cheveux blanchis avant l'heure, toute cette multitude éclata en sanglots. Quelle ressemblance frappante entre le maître et le disciple, tous deux souffrant persécution pour la justice, tous deux traînés en prison et dans les rues de la capitale, par une vile soldatesque et tous deux encore comparaissant devant un tribunal d'orgueilleux pharisiens, de traîtres et de vendus. L'histoire a transmis à la postérité vengeresse les noms des juges iniques qui allaient prononcer un arrêt sanglant pour satisfaire le caprice du roi

et la haine de sa concubine. C'était Audley, mylord chancelier, le duc de Norfolk, les juges sir John Fitz James, sir Walter Luke, sir Fitz Herbert, sir John Baldwin, sir Richard Lecester, sir John Port, sir John Spelman. L'acte d'accusation était rédigé en termes si ampoulés et si embrouillés qu'il fallut la mémoire extraordinaire de l'accusé pour se remémorer les griefs mensongers accumulés sur sa tête. L'accusateur public offrit encore à Morus, en terminant, le moyen de racheter sa vie par l'apostasie et la soumission au roi.

Morus se défendit lui-même dans un discours rapide, il retint quatre points principaux de l'accusation et les réfuta tous quatre victorieusement. En premier lieu, on lui reprochait d'avoir désapprouvé le second mariage d'Henri VIII, avec la reine actuelle, Anne Boleyn. Il répondit que, en effet, le roi lui ayant fait l'honneur de le consulter, il eût cru, en cette cironstance, être traître et parjure envers Dieu et son souverain, si, par flatterie ou calcul, il eût parlé contre sa conscience et la vérité. Mais que s'il avait ainsi réellement offensé le roi, il croyait être assez puni par la perte de sa fortune, et quinze mois d'une dure captivité.

Le deuxième point se rapportait au refus de Thomas Morus d'approuver les bills du Parlement, nommant le roi chef suprême de l'Église d'Angleterre. Il répondit qu'il n'avait jamais écrit ni parlé contre cette loi qui blessait sa conscience, qu'il s'était contenté de garder le silence. On lui répliqua que le silence, ici, était criminel et le fait d'un sujet révolté et désobéissant. Morus prouva à ses juges qu'aucun article du droit romain et du droit canon ne taxait le silence de crime de lèse-majesté, et que, mieux que personne, le roi savait qu'il lui fut sujet fidèle et dévoué.

La troisième accusation concernait ses rapports avec l'évêque de Rochester, dont il avait été l'ami le plus intime. On lui reprochait de lui avoir écrit pendant sa captivité, pour l'encourager dans sa rébellion envers le roi. On ne pouvait produire ces lettres à l'appui de l'accusation, puisque Fisher les avait brûlées avant de mourir pour ne point compromettre son ami. Morus répondit que « ces lettres étaient, pour la plupart, d'affectueux épanchements de son cœur; une seule traitait de ma comparution devant la Commission et je lui disais que j'avais répondu en mon âme et conscience, devant Dieu et les hommes, et que j'étais sûr qu'il en était de même pour lui! »

Au reproche enfin d'avoir taxé cette loi impie de glaive à deux tranchants, expression dont s'était également servi Fisher, ce qui

prouvait, une fois de plus, entente et connivence entre les accusés; il affirma, sur son honneur, n'avoir jamais parlé de cette loi avec Fisher, ni avec qui que ce soit, étant en prison et strictement gardé.

Le tribunal, battu sur tous les points, eut alors recours à un faux témoin, et Rich eut l'infamie de prêter serment contre son bienfaiteur. Morus le confondit par ses paroles foudroyantes : « Si je n'estimais pas si haut la valeur d'un serment, je ne serais pas ici, et si celui que vient de prononcer le témoin Rich est vrai, devant sa conscience, je consens à ne jamais contempler mon Créateur! Et même pour gagner le monde entier, je ne prononcerais une telle parole. » Rich voulut alors en appeler au témoignage de ses deux greffiers, qui, comme Pilate, se recusèrent, en disant, qu'occupés en ce moment, ils n'avaient pas suivi l'entretien ni retenu les paroles de l'accusé. Le président mit fin à l'incident, en disant que si les paroles de Rich n'étaient peut-être pas textuelles, elles peignaient cependant bien les sentiments de Morus.

La comédie étant ainsi terminée, les juges se retirèrent pour délibérer; un quart d'heure leur suffit pour prononcer la sentence qu'ils savaient agréable au roi. Audley en fut si satisfait que, dans la joie du triomphe, il oubliait de remplir les formalités de la loi anglaise. Ce fut le condamné qui lui rappela que quand il présidait, lui, l'auguste tribunal, il avait coutume, après l'arrêt des jurés, de demander à l'accusé, s'il avait quelque objection à soulever pour ou contre la sentence. Le chancelier, confus et rougissant, s'acquitta de cette obligation. Morus répliqua que sa condamnation ne reposait que sur un bill du Parlement, en contradition avec les lois divines et humaines. Le Sauveur lui-même ayant institué Pierre, et en lui ses successeurs, comme chef visible de l'Église, il n'appartient à aucun souverain d'usurper ce droit divin. Que cette loi de suprématie est aussi opposée aux lois et coutumes du royaume; car la Magna Charta reconnaît l'Église libre en possession de tous ses droits, de toutes ses libertés! Cette loi est donc contraire au serment sacré que Sa Majesté a prononcé à son couronnement, comme tous les princes chrétiens.

Le président lui ayant objecté l'unanimité des prélats et du clergé à prêter ce serment, Thomas en appela, lui, à tous les Pontifes sacrés, à tous les Docteurs de l'Eglise et, d'un Parlement vendu et corrompu, à la catholicité tout entière.

La sentence fut alors prononcée :

« Sir Thomas Morus doit être conduit à la Tour de Londres par le scheriff William Kingston; il sera traîné sur une claie de la Tour jusqu'à Tyburn, pour y subir le supplice de la pendaison; mais avant que mort s'ensuive, il sera descendu pour être décapité, *et sa tête exposée sur le pont de Londres.* »

Cette sentence inique ne s'appuyait pas même sur les lois de proscription du monarque sanguinaire. Les jurés n'avaient pas la moindre excuse à leur lâche cruauté; ils savaient en leur âme et conscience avoir condamné un innocent. Ils l'assassinaient parce que le roi le voulait et parce que l'Hérodiade couronnée voulait la tête du nouveau Jean-Baptiste.

Après avoir entendu son injuste sentence, Thomas Morus prit encore une fois la parole pour protester solennellement contre la suprématie sacrilège du roi : « Pendant sept ans, j'ai étudié et médité nuit et jour devant Dieu, et je n'ai pu découvrir dans aucun texte sacré qu'un laïc eût jamais été et pût jamais devenir chef visible de l'Église. » En terminant, l'illustre confesseur s'adressa à ses juges : « L'apôtre saint Paul approuva un jour la sentence de mort prononcée contre saint Étienne; il assista à son supplice en gardant les habits de ceux qui le lapidaient et, cependant, ils sont aujourd'hui tous deux dans le ciel et y resteront ensemble éternellement. J'espère donc aussi, Mylords, vous retrouver là-haut, vous qui me condamnez ici-bas. Je le demanderai à Dieu dans mes dernières prières. Entendez encore mon dernier vœu : que le Seigneur protège mon roi, mon maître, et lui octroie de sages conseillers! »

## XVII

Il fut ensuite ramené à la Tour, le tranchant du glaive tourné vers lui, pour signifier à tous sa condamnation à mort. A la porte du tribunal, son fils John vint se jeter à ses pieds, en implorant sa bénédiction paternelle. Arrivé à la prison, Thomas Hingston dit adieu en pleurant à son cher prisonnier, qui dut le consoler et lui promettre de prier Dieu pour lui et sa femme, afin de les retrouver un jour dans le ciel!

Cependant, avant que les portes de la sombre prison se fussent refermées sur le martyr, il eut encore une douloureuse épreuve à supporter. Sa fille chérie, sa bien-aimée Marguerite, attendait le funèbre cortège sur le quai de la Tour. Quand elle aperçut le condamné, objet de tant d'amour et de vénération, elle se fraya un

passage à travers la multitude respectueuse et sympathique et, malgré les gardes, elle tomba dans les bras de son père, en implorant sa bénédiction. Elle couvrait de larmes et de baisers le visage du confesseur, ne pouvant que répéter : *O mon père, ô mon père!* Morus s'arracha enfin à ses embrassements, la bénit et lui dit : « Soumets-toi à la volonté de Dieu; je suis innocent, quoique condamné, et remets mon âme entre ses mains. » Elle parut se résigner à son sort et fit quelques pas pour s'éloigner du condamné; mais elle revint bientôt le presser plus ardemment contre son cœur; elle lui prodigua tant de témoignages d'amour filial, que lui-même en fut ébranlé; il devint plus pâle encore et une larme brûlante tomba de ses yeux sur la joue de son enfant, qui avait été l'orgueil et la joie de sa vie. En voyant Morus, le grand Morus, pleurer, nul ne put résister à un tel spectacle et toute cette foule se mit à sangloter; les rudes guerriers, eux-mêmes, qui gardaient le prisonnier, partagèrent l'attendrissement général! Notre généreux confesseur eut bientôt triomphé de cette émotion et recouvré son calme habituel.

Le 5 juillet, un message royal vint lui annoncer que, par une grâce particulière, le terrible supplice des traîtres lui était épargné et transformé en simple décollation. Il remercia le roi de cette faveur, en le priant d'épargner une telle grâce à ses amis!

Le 6 juillet était le jour fixé pour le supplice. Sir Thomas Pope, ancien ami de Morus, vint lui annoncer, de grand matin, que l'exécution aurait lieu à neuf heures, et que le roi désirait que le condamné n'adressât pas un long discours au peuple. Le tyran tremblait devant sa victime. Morus promit de se conformer au désir de Sa Majesté. Le messager royal pleurait comme un enfant, en quittant son ami et en lui donnant rendez-vous au ciel.

Thomas Morus voulut se parer pour le dernier voyage et revêtir un habit magnifique, souvenir d'un ami bien cher; mais le lieutenant de la Tour, par une pensée intéressée sans doute, s'y opposa, puisque les vêtements des condamnés revenaient de droit au bourreau. Le commandant ne voulait pas que ce précieux héritage tombât entre les mains d'un mauvais homme.

Morus lui rappela vainement l'exemple de saint Cyprien, donnant trente pièces d'or au bourreau, ne pouvant regarder comme méchant et criminel celui qui allait lui ouvrir les portes du ciel. Le Martyr dut obéir et revêtir le grossier vêtement de son domestique.

Rien ne devait lui rappeler ses grandeurs et sa gloire. Neuf

heures sonnaient à la Tour, quand les lourdes portes s'ébranlèrent, livrant passage au condamné. Tenant le crucifix dans ses mains, le regard fixé vers le ciel, il s'avançait à travers la foule silencieuse. Il était si pâle et si affaibli par tant de privations, qu'il marchait péniblement. Une femme courageuse vint, comme Véronique, lui offrir un calice de vin généreux; il le repoussa en la remerciant par ces mots : « Le Christ n'eut que du fiel et du vinaigre pour étancher sa soif! »

Le fiel ne lui fut pas épargné, car quelques injustes réclamations salariées vinrent interrompre sa prière, mais ne purent exciter un murmure, une impatience. Arrivé au pied de l'échafaud, Morus, épuisé par le jeûne et la marche, pria le commandant de lui aider à gravir les degrés, ajoutant en souriant que pour descendre, il n'aurait certes pas besoin de lui. Sur la plate-forme, il donna un dernier regard à la foule qui l'entourait, lui demandant des prières et prenant le peuple à témoin qu'il mourait dans la foi de l'Église catholique et romaine, fidèle à Dieu et au Roi! S'agenouillant ensuite, il récita le psaume *Miserere*, avec une grande dévotion.

Se relevant alors, il embrassa et consola le bourreau, l'assurant qu'il lui rendait le plus grand service et l'engageant à ne pas trembler ainsi, afin de remplir son office à son honneur, se bandant lui-même les yeux, il posa la tête sur le billot, donnant sa dernière pensée à Dieu, en remettant son âme entre ses mains. Un seul coup de hache suffit pour consommer le martyre et ouvrir au Confesseur de la foi les portes de l'éternité bienheureuse. Comment peindre la douleur de tous les siens, la stupeur de tous les catholiques! Cette mort terrible eut un douloureux retentissement dans tous les pays. Le Pape, si éprouvé par le schisme anglican et par l'hérésie grandissante en Allemagne, par l'orgueil et le despotisme de tous les souverains, honora le martyr de ses regrets et de ses prières. Le Cardinal Pole, banni de sa patrie, versa des larmes amères; hélas! la duchesse de Salisbury, sa vénérable mère, devait aussi périr sur l'échafaud. La tête de Thomas Morus resta pendant quinze jours exposée sur le pont de Londres, Marguerite la fit enlever et enterrer à Cantorbéry, tandis que le corps de son père reposait en l'église de Chelsea, encore tout embaumée du parfum de ses vertus et de sa prière.

Hélas! la mort courageuse de Fisher et de Morus ne put réveiller de sa torpeur l'épiscopat anglais. Non contents de leur propre

apostasie, les prélats montèrent en chaire pour entraîner le peuple dans leur lâche défection. Les religieux montrèrent plus de courage et de fermeté et eurent les honneurs de la persécution sanglante.

L'inceste et le divorce ouvrirent les portes à l'hérésie anglicane, l'avarice des Tudor va la consommer. Le denier de Saint-Pierre avait pris naissance en Angleterre, Henri VIII le confisqua à son bénéfice, ainsi que les annates et redevances. Anne Boleyn obtint une pension de 100,000 livres sterling sur les revenus de l'évêché de Durham. Les biens des monastères et des hôpitaux vinrent encore enrichir le Trésor royal, et leur inique confiscation donna naissance à l'effroyable paupérisme qui depuis désole et dévore l'Angleterre et l'Irlande. Quant à Anne Boleyn, elle ne jouit pas longtemps de son triomphe; trois mois et demi après la mort si sainte et si pleurée de Catherine d'Aragon, Anne, accusée de trahison, d'inceste et d'adultère, fut emprisonnée, jugée et condamnée par le même tribunal qui avait autorisé son mariage; sa fille, Élisabeth, déclarée illégitime et inhabile à succéder au trône. Le 19 mai, Anne fut décapitée dans la Tour de Londres. Le lendemain même, le roi épousait Jeanne Seymour. Terrible exemple des châtiments de Dieu, qui, dès ce monde, frappe les grands coupables. L'histoire nous dit comment mourut le tyran.

Quant à la race des Tudor, elle était condamnée; le fils que Jeanne Seymour donna au roi ne fit que passer sur le trône, faible jouet de ses ministres. Marie Tudor lui succéda, elle ne vécut pas assez pour rétablir le catholicisme en Angleterre, et sa sœur Élisabeth, digne fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn, eut bientôt détruit tout ce que sa sœur avait rétabli. Le catholicisme semblait mort à jamais dans l'Ile des Saints. Au bout de trois siècles, il renaît de ses cendres et l'on parle de placer Fisher et Thomas Morus sur les autels, de donner les condamnés de Henri VIII comme protecteurs à l'Église d'Angleterre. En attendant la suprême décision de l'Eglise, nous voudrions répandre la connaissance de la vie, des vertus et du glorieux martyre de l'un des plus illustres fils de l'Angleterre, et nous aimerions à savoir ce que devinrent les descendants de l'illustre chancelier; si sa famille enfin s'est perpétuée jusqu'à nos jours, en gardant précieusement son héritage glorieux d'honneur et de foi?

C. DE RUNGS.

---

# LES GRANDES BATAILLES DE METZ

L'heure semble venue d'écrire impartialement et utilement, sans autre préoccupation que celle du patriotisme, l'histoire du grand drame de 1870. « Cette histoire n'est qu'un long cri de douleur », dit, avec raison, M. Alfred Duquet, qui marque sa place par des publications d'une réelle valeur au premier rang de nos écrivains militaires (1). Elle est instructive et, malgré ses tristesses, remplie d'encouragements.

En 1870, la précipitation d'une guerre engagée sans préparation, l'insuffisance des généraux en chef, le désordre et l'encombrement de la marche vers la frontière, une écrasante infériorité numérique, n'ont pas empêché l'armée française de faire preuve des plus viriles qualités. Les Allemands ont été bien des fois à deux doigts de leur perte.

L'audace, l'énergie, l'esprit d'initiative poussé jusqu'à la témérité, ont été, comme en 1866, la cause déterminante de leur triomphe. « On ne peut bien se défendre qu'en attaquant, disait Napoléon Ier. Accepter une bataille purement défensive est toujours une faute, attendu que, même si l'on est victorieux, on a couru des risques dont on ne retire aucun profit. On n'a que des avantages négatifs. »

C'est pour avoir mis en pratique ce principe de guerre que les Prussiens ont vaincu en 1866 l'Autriche et l'Allemagne confédérée, c'est pour l'avoir méconnu que les Français ont subi les sanglants désastres de 1870.

Si, en 1866, les Autrichiens et les Saxons avaient envahi la Prusse comme les Prussiens ont envahi la Bohême, si l'armée bavaroise s'était portée au secours des Hanovriens et des Hessois, la Prusse ne serait aujourd'hui encore qu'un petit royaume d'Alle-

(1) *Les Grandes Batailles de Metz. — Les derniers jours de l'armée du Rhin*, par Alfred Duquet. G. Charpentier et Cie.

magne. Le plan de campagne défensive de Benedek a perdu l'Autriche. Pendant que l'armée saxonne évacuait la Saxe et l'armée hanovrienne le Hanovre, la Prusse poussait en avant ses colonnes. Elle tenait tête avec cinquante mille hommes aux cent vingt mille hommes de l'Allemagne du Sud. Le prince Frédéric-Charles traversait, sans encombre, sans avoir à tirer un coup de fusil, les défilés de la Bohême où il courait le risque d'être détruit.

La Prusse s'était déjà donné les apparences et tout le prestige de la victoire lorsque ses armées réunies, dédaignant leurs adversaires de l'Ouest, livrèrent à Benedek la bataille décisive de Sadowa.

En 1870, nous avons commis la même faute. M. Alfred Duquet démontre à merveille qu'une marche offensive par Saarbrück vers Mayence n'eût pas rencontré, au début, d'obstacles sérieux, qu'elle aurait profondément troublé la concentration des Allemands et aurait donné à nos troupes l'élan d'un premier succès. On fit semblant d'occuper Saarbrück, bientôt évacué par le général Frossard qui se retrancha à Spicheren dans une solide position défensive. Le 6 août, le général de Kameke prenait sur lui de l'y attaquer, sans ordres, avec une partie de sa division. Tout le monde reconnaît qu'un mouvement en avant eût jeté les Prussiens dans la Sarre. Mais, tandis que le général Frossard était abandonné par le maréchal Bazaine, tous les corps prussiens accouraient au canon. Ils avaient, à la fin de la journée, sur ce corps isolé une supériorité numérique considérable, et l'imprudente initiative du général de Kameke donnait à la Prusse une de ses premières victoires.

*
* *

Bazaine! Que faut-il penser, non pas de sa capacité militaire, mais des mobiles qui ont inspiré sa conduite? M. Alfred Duquet, qui est un républicain loyal, aimant, avant tout, son pays et cherchant la vérité, ne ménage pas, à son sujet, les reproches à son propre parti. Il montre l'opposition « qui, après s'être mise en travers de toute dépense militaire, s'étonnait que nos soldats ne volassent point de triomphe en triomphe », tentant une ingérence fatale dans la conduite des opérations. La maréchale Bazaine allait trouver, au nom de son mari, un député de l'opposition, M. de Kératry, pour demander l'éloignement de l'empereur. « Si jamais deux hommes furent imposés par le cri populaire, ce sont bien

Bazaine et Trochu, dit M. Duquet. Il semblait, à entendre M. Jules Favre, qu'il n'y eût qu'à remettre la direction des opérations à l'homme du Mexique pour que la victoire se fixât de nouveau dans nos rangs... Le parti républicain d'alors, et Paris, à sa tête, en portant au commandement en chef un traître comme Bazaine, un rhéteur comme Trochu, commirent ce jour-là une lourde faute.

« ... Par une contradiction surprenante, la France, si mécontente et irritée de la guerre du Mexique, avait imposé à l'empereur l'homme qui personnifiait le mieux cette guerre néfaste dans ses intrigues et dans ses bassesses... Bazaine remercia l'une de sa confiance, l'autre de sa soumission, en trahissant cyniquement la France et l'empereur. »

Les fautes commises par le maréchal Bazaine ne sont que trop évidentes. Ce vieux soldat, ce général en chef qui a vaillamment payé de sa personne à Borny et à Rezonville a-t-il, comme le croit M. Duquet, voulu sciemment trahir son pays? La preuve n'en est pas faite. Le conseil de guerre de Versailles l'a déclaré : il n'a pas fait *tout ce que lui commandaient le devoir et l'honneur*. C'est déjà trop, mille fois trop. N'allons pas au-delà. Les fautes du maréchal Bazaine ont été partout les mêmes. Il a négligé toutes les occasions qui se sont présentées à lui; il s'est renfermé systématiquement dans une défensive qui ne pouvait aboutir qu'à un désastre. Il a abandonné Frossard à Spicheren, Canrobert à Saint-Privat. Faut-il dire, avec le général Ambert : « Il est impossible qu'il n'y ait pas, dans les déterminations du maréchal, une cause politique, un intérêt personnel, une préoccupation d'égoïsme, un aveuglement de l'ambition, nous n'osons dire une... intrigue? » Peut-être. Mais de là à la trahison voulue, préméditée, il y a un abîme.

A la défensive de Spicheren va succéder la retraite, retraite précipitée qui éclairera l'ennemi sur les conséquences imprévues de sa victoire de la veille. La cavalerie ennemie n'avançait qu'avec hésitation. Elle trouvait dans Sarreguemines abandonné d'énormes approvisionnements. Aucune mesure n'était prise pour détruire les chemins de fer qui devaient rendre de si grands services à l'armée d'invasion. Cependant, jusqu'à la tombée de la nuit, les troupes françaises n'avaient pas fléchi, faisant de vigoureux retours offensifs toutes les fois qu'elles en recevaient l'ordre. C'est ainsi qu'une compagnie du 3e chasseurs à pied ayant repris possession, à 7 heures et demie du soir, des taillis bordant à droite la route de Saarbrück

près de Stiring, après avoir perdu tous ses chefs, se trouva, à 9 heures du soir, abandonnée, n'ayant plus à sa tête qu'un sous-lieutenant de vingt ans, sortant de Saint-Cyr. Elle fit avec un ordre admirable, pendant trois jours, sa retraite isolément, sans distribution de vivres ni de munitions et vint rejoindre l'armée qui s'était retirée sous Metz. Le jeune sous-lieutenant qui devait-être une des premières victimes de la bataille du 16 août fut porté à l'ordre de l'armée.

*
* *

Tout pouvait être demandé au courage de ces admirables troupes. L'inertie du commandement leur refusa, le 16 août, la joie d'une victoire assurée. La retraite sur Verdun avait été décidée. Le plan du grand quartier général prussien était d'attaquer l'armée française dans sa marche sur les lignes de la Meuse, un peu avant son arrivée à Verdun. Les corps d'armée allemands commençaient à passer la Moselle, profitant des ponts de Novéant, de Pont-à-Mousson, de Dienlouard et de Marbache que nous avions eu l'incroyable imprévoyance de ne pas détruire. Le 3e corps de l'armée du prince Frédéric-Charles, commandé par le général comte d'Alvensleben II, venait de gravir les massifs montagneux et boisés de Gorze. Apercevant l'armée française, le général d'Alvensleben prit sur lui de l'attaquer. Aucun renfort n'était à sa portée. Tous ceux qui lui furent envoyés successivement et bien tardivement pendant cette sanglante journée, arrivèrent exténués par de longues marches. Si une énergique offensive avait répondu à cette attaque téméraire, « elle aurait eu pour résultat d'enfermer les Allemands dans un demi-cercle de feux et de les précipiter en désordre dans les ravins de Gorze où ils se seraient broyés les uns contre les autres. Pas un ne pouvait échapper, car, poursuivant notre mouvement vers la Moselle avec nos cinq corps d'armée et nos cinq divisions de cavalerie, nous jetions fatalement à la rivière tout ce qui ne se serait pas rendu prisonnier. C'en était fait des canons, des équipages et des soldats : les renforts prussiens traversant la Moselle en petit nombre et à de longs intervalles n'auraient que participé au désastre du 3e corps : la bataille de Rezonville était une des grandes victoires de la France (1). »

(1) Alfred Duquet, *les Grandes Batailles de Metz*, p. 139.

Elle fut une série de combats glorieux et incohérents, sanglants et sans résultat. A trois heures de l'après midi les troupes fraîches du général de Ladmirault, commandant le 4e corps, entraient en ligne, apportant un puissant secours au 2e et au 6e corps qui combattaient depuis le matin, avec l'appui du 3e corps et de la garde. Les Allemands n'avaient en ligne que leur 3e corps décimé et le 10e corps dont les divisions étaient accourues au canon après une marche précipitée de 45 kilomètres.

Ce furent encore les Allemands qui attaquèrent. La brigade de Wedell du 10e corps poussa droit sur la division Grenier, de notre 4e corps. Elle se heurta, non à une division, mais à un corps d'armée tout entier. « Le général de Cissey, débouchant au pas de course à la droite de la division Grenier, se rue aussitôt sur la brigade prussienne déjà épuisée d'efforts. L'action dure quelques minutes à peine, au bout desquelles le 16e régiment est contraint de faire sonner la retraite. Les débris de ces braves bataillons se laissent glisser dans le ravin; l'adversaire, marchant jusqu'à la crête, les foudroie de ses feux et les anéantit presque totalement... Tous les chefs de grade supérieur sont démontés, la plupart des officiers sont déjà morts ou blessés (1). » Le drapeau du 3e régiment de Westphalie n° 16 est pris. « Dans leur retraite, les Prussiens furent détruits jusqu'à dissolution complète. Sur 95 officiers et 4500 hommes, 65 officiers et 2600 hommes, dont 350 prisonniers, payèrent de leur personne cet épouvantable échec (2). »

Hélas! aucun ordre d'offensive n'était donné. La nuit mit fin au combat après la superbe et inutile lutte de cavalerie dans laquelle le général Legrand trouva la mort. Neuf mille sabres se croisèrent dans un combat acharné. « Il est environ 6 heures trois quarts, les deux lignes de cavalerie s'abordent sur tout leur front avec la plus grande impétuosité. Vainqueurs sur un point, rompus sur un autre, les escadrons des deux partis s'efforcent, chacun pour son compte, de gagner le flanc de l'adversaire. Un épais nuage de poussière s'élève bientôt et voile cette furieuse mêlée (3). »

Boucherie atroce sans but et sans résultat. Plus de trente mille hommes restaient couchés sur ce sinistre champ de bataille.

L'anxiété du grand quartier général allemand fut très vive pen-

(1) *La Guerre franco-allemande*, 1re partie, p. 591.
(2) Major Hoffbaüer, *la Bataille de Viouville*, p. 182.
(3) *La Guerre franco-allemande*, 1re partie, p. 598.

dant la nuit du 16 au 17 et pendant la matinée du 17. Le prince Frédéric-Charles était venu rejoindre le 16, à 4 heures de l'après-midi, son audacieux et imprudent lieutenant. Le 17, à 6 heures du matin, le roi de Prusse et M. de Moltke arrivaient, amenant le 9e corps, comptant avec une poignante angoisse les heures qui les séparaient de l'entrée en ligne du reste de leur armée.

« Les Prussiens s'attendaient à un mouvement offensif des Français dès le point du jour (1). » Ils reconnaissaient qu'ils n'étaient pas en mesure de combattre et qu'ils auraient dû céder devant une simple division (2).

Ce ne fut pas l'ordre de marcher en avant et d'attaquer : ce fut l'ordre de retraite qui fut donné par le maréchal Bazaine.

*
* *

Le grand état-major prussien savait désormais qu'il pouvait tout oser. L'initiative, téméraire jusqu'à la folie, du général de Kancke à Spicheren, du général Alvensleben à Rezonville, avaient amené des résultats dépassant ceux que les plus savantes manœuvres peuvent laisser espérer.

Pendant la journée du 17, la concentration des 200,000 hommes de la 1re et de la 2e armées allemandes s'était accomplie. Il fut décidé que ces deux armées feraient un immense changement de front et décriraient, autour de l'armée française retranchée dans des positions formidables, un arc de cercle, par une marche de flanc des plus dangereuses.

Ce mouvement ne pouvait être achevé avant 7 heures du soir. Dès 11 heures 3/4 du matin l'action commença. Ce fut encore un général prussien qui en prit l'initiative — le général de Manstein, commandant le 9e corps de l'armée du prince Frédéric-Charles. « Le 9e corps engagea prématurément un combat décisif (3). »

Ce combat gagna bientôt de proche en proche. Sur tous les points, les positions françaises furent attaquées. Attaques partout infructueuses, dans lesquelles l'ennemi s'épuisait et faisait des pertes énormes. Le roi de Prusse et M. de Moltke étaient arrivés sur le champ de bataille. Le général de Steinmetz, commandant

(1) *La Guerre franco-allemande*, 1re partie, p. 652.
(2) Dr Ferdinand Quesnoy, *Campagne de* 1870, armée du Rhin.
(3) Commandant van der Goltz, *la Nation armée*, p. 338.

en chef la 1re armée, voulut leur donner le spectacle d'un assaut victorieux. Trois corps d'armée furent réunis : — le VIIe corps (de Zastrow), — le VIIIe corps (de Goeben), — le IIe corps (de Fransecki). Les colonnes s'élancèrent sur le 2e corps du général Frossard retranché aux fermes de Moscou et du Point-du-Jour. Mais elles furent si bien reçues qu'à deux reprises une véritable panique se produisit dans les rangs des assaillants. Il était 7 heures 1/2 du soir. L'état-major prussien envoya en toute hâte l'ordre de dégager les ponts d'Ars et de Corny pour faciliter la retraite sur la rive droite de la Moselle.

Vers la même heure, la garde royale, commandée par le prince Auguste de Wurtemberg, donnait l'assaut au maréchal Canrobert retranché dans Saint-Privat. Elle déployait un courage héroïque et se faisait massacrer sans réussir, laissant sur le champ de bataille 6,500 hommes et plus de 240 officiers tués et blessés.

Que de fois pendant cette sanglante journée une offensive énergique eût décidé en notre faveur du sort des armes! Les commandants de corps d'armée ne recevant aucun ordre, ne prenant aucune initiative, ramenaient leurs soldats dans les lignes qu'ils avaient mission de défendre.

Le général en chef restait dans le village de Plappeville, à quelques kilomètres du champ de bataille, sans y paraître, immobilisant la garde près de lui. Il est malheureusement certain que pendant tout ce temps il répondit avec la plus incroyable indifférence aux officiers qui venaient lui demander des ordres ou des renforts et à tous ceux qui lui rendaient compte de l'état de la bataille. Il lui eût été facile de se rendre de sa personne, en moins d'une heure, de Plappeville à Saint-Privat : le bruit des détonations, le tonnerre de l'artillerie, l'horizon en feu dans la direction du nord-ouest indiquaient assez quel terrible combat s'y livrait. Le maréchal Bazaine ne bougea pas.

Cependant le mouvement tournant de l'armée prussienne, accompli sans obstacle, devait triompher de la plus héroïque résistance. Le maréchal Canrobert, qui réclamait en vain, depuis deux heures de l'après-midi, des renforts et des munitions, était débordé sur sa droite, attaqué par 30,000 Saxons qui n'avaient pas encore pris part au combat et par les débris de la garde royale prussienne. Au lieu de lui envoyer, avec les réserves d'artillerie, les vaillantes troupes de la garde impériale, le maréchal Bazaine donnait au

général Bourbaki l'ordre de rentrer dans ses cantonnements. Pendant ce temps, le maréchal Canrobert se défendait pied à pied dans Saint-Privat en flammes, faisant un retranchement de chaque mur, de chaque maison en ruines. Quand les munitions lui manquèrent, il quitta le dernier le village envahi de toutes parts par les Prussiens et par les Saxons. Plus de 20,000 Allemands étaient tombés sur le champ de bataille, tandis que les Français n'avaient perdu que 12,000 hommes, mais l'armée du Rhin était définitivement rejetée dans Metz et cernée.

*
* *

*Audaces fortuna juvat.* — Tandis que l'élan naturel du soldat français était paralysé par une défensive systématique, l'audace brutale des généraux allemands, encouragée par d'éclatants succès, avait réduit en quelques jours à l'impuissance une armée qui s'était montrée digne d'un meilleur sort. Les hésitations, la timidité du commandement, avaient manqué des occasions inespérés.

Conduite par des chefs plus clairvoyants et plus résolus, l'armée du Rhin, telle qu'elle était constituée, aurait eu certainement, malgré son petit nombre, meilleure fortune.

Instruits par cette douloureuse expérience, ayant sous leurs ordres un admirable corps d'officiers, ardent, dévoué, prêt à tous les sacrifices, les chefs de l'armée nouvelle ne retomberont pas dans la même faute. La lutte qui s'engagera tôt ou tard entre des vainqueurs orgueilleux et puissants et des vaincus résolus à ne rien ménager pour prendre leur revanche sera terrible. Ce jour-là, la presse devra se taire, les excitations de l'opinion publique devront faire trêve. Ce serait un véritable crime que de troubler alors ou d'égarer le patriotisme de la nation. Plus éclairée, mieux préparée, si la France a la sagesse de faire en silence ce grand effort militaire, « de ne pas parler sous les armes », elle peut aborder avec confiance les redoutables risques de la guerre.

Telle est la leçon, telle est aussi l'espérance qui se dégage de l'œuvre si vivante et si sincère de M. Alfred Duquet.

ROBINET DE CLÉRY.

# LE MEXIQUE ET LES ÉTATS-UNIS[1]

M. l'abbé Hely veut bien me conduire au musée et se faire mon cicerone. Il est instituteur d'un jeune garçon dans une famille mexicaine. Il me présente son élève, qui selon lui n'avance pas assez rapidement dans les sciences; mais de la conversation que nous avons ensemble, je relève qu'il sait parfaitement ce qu'on paye chaque ouvrier dans ses diverses fermes, et les attributions d'un chacun, j'en conclus que s'il n'a pas assez l'esprit scientifique, il a certainement l'esprit pratique.

Chemin faisant, M. l'abbé Hely me fait observer un immense disque en pierre, adossé à une des tours de la cathédrale. Son diamètre est de 3$^{m}$,35. Il fut découvert le 17 décembre 1790, en nivelant la place, et sera prochainement transporté au musée. Le baron de Humbold calcule son poids à 24,400 kilogr.; et comme à plus de 10 lieues à la ronde il n'y a point du porphyre dont il est formé, il faut supposer que les Aztèques aient eu des moyens mécaniques pour transporter de si loin un si grand poids. Les opinions sont divisées à son sujet. On ne sait trouver d'explication bien nette aux nombreuses sculptures qui le couvrent. Les uns l'appellent un calendrier aztèque; ils croient qu'il servait d'horloge et qu'il marquait pour les prêtres les jours de fête et de sacrifice. D'autres remarquent que les éléments pour marquer le temps font défaut et l'appellent la pierre du soleil, croyant qu'il était simplement un monument votif au soleil.

La cour du musée est garnie de dattiers. Au rez-de-chaussée, on fait des réparations, et une quantité d'objets précieux sont entassés sans ordre, attendant d'être transportés dans les nouvelles salles. Je remarque une statue en pierre de 2$^{m}$,56, découverte en 1790 sur la *plaça Major*. Sa poitrine indique qu'elle représente une femme,

(1) Voir la *Revue* du 1$^{er}$ novembre 1887.

son jupon est composé de couleuvres; elle a autour du cou un collier composé de mains et de bourses qui renfermaient le copal qu'on offrait aux dieux; à la ceinture pend un crâne humain par devant, et un autre par derrière. Selon les uns, cette statue représente la déesse Teoyoamiqui, qui recueillait les âmes des guerriers morts dans les batailles. On supposait que ces guerriers allaient au ciel habiter la maison du soleil, et qu'après quelques années, ils se transformaient en colibris. D'autres pensent que cette statue représente la déesse Terre ou Coatlicue, et en donnent plusieurs raisons. Un disque de basalte de 1$^{m}$,20 de diamètre, porte sculptée l'image de Mictlanteuhtli, dieu des morts. Il porte des crânes humains. Les Aztèques appelaient Mictlan l'endroit où se rendaient les défunts qui mouraient de mort naturelle; Mictlanteuhtli en était le seigneur, et sa femme s'appelait Mictecacihuatl, ce qui correspond au Pluton et Proserpine des Grecs et des Romains.

Les Mexicains se figuraient que cet endroit lugubre était situé au centre de la terre, et l'appelaient Tlaxico, ce qui signifie Umbelique, ou centre de la terre. Après la conquête, les Espagnols firent de ce disque une pierre de moulin. On remarque aussi deux disques en pierre de 0$^{m}$,90 et 0$^{m}$,81 de diamètre avec un trou au milieu. Ces pierres servaient au jeu de paume. Les parties s'organisaient deux contre deux ou trois contre trois. Les joueurs nus ne portaient que le maxtlatl large bande à la ceinture. L'endroit où ils jouaient s'appelait Tlachco. La pomme était en résine élastique et les joueurs ne pouvaient la toucher qu'avec les muscles ou le coude; s'ils la touchaient avec la main, le pied où la jambe, ils perdaient un point. Le joueur qui jetait la balle jusqu'au mur opposé gagnait un point; s'il parvenait à la faire passer par le trou du disque en pierre qui se trouvait au milieu du jeu, non seulement il gagnait la partie, mais encore les vêtements de tous ceux qui étaient présents. Les rois jouaient aussi, et se défiaient comme firent Montezuma II et Nazahualpilli. Plusieurs localités étaient tenues à un tribut annuel de pelotes comme Tochtepec et Otatitlan. Le nombre atteignait jusqu'à 1600, ce qui prouve combien ce jeu était répandu.

Un cylindre en pierre de 8$^{m}$,28 de circonférence et 0$^{m}$,84 d'épaisseur, connu sous le nom de pierre du sacrifice, est le Cuauhxicalli de Tizoc. Il porte au centre l'image du soleil auquel il était dédié. Sur la surface convexe du cylindre on voit cinq groupes de deux personnes, représentant un même guerrier vainqueur, qui soumet,

en les tenant par les cheveux, divers prisonniers qui sont les peuples vaincus. Ce guerrier est Tizoc, septième roi du Mexique, qui régna de 1481 à 1486.

Au Mexique, un ordre de nobles qui avaient pour patron le soleil, s'appelaient les *chevaliers Aigle*. Dans certains jours de fête, ils sacrifiaient sur cette pierre une victime humaine qu'ils appelaient le messager du soleil : je traduis du P. Duran (1) les détails de ce sacrifice.

« Au son des instruments, ils amenaient un prisonnier de guerre entouré de grands personnages; il avait les jambes rayées de blanc, et moitié de la figure peinte en rouge; ses cheveux étaient ornés de plumes blanches. Il tenait d'une main un joli bâton garni de plumes, de l'autre il portait une pierre au bout d'une corde avec cinq plumets de coton; sur le côté il tenait un panier dans lequel étaient des plumes d'aigle, des morceaux d'ocre, des morceaux de plâtre, des morceaux de sapin résineux pour la lumière, des papiers, de la toile cirée. Toutes ces bagatelles que portait le prisonnier étaient ensuite déposées au pied de l'escalier du temple, et là, à voix haute, entendue de tout le peuple, on lui disait : Nous te prions d'aller devant le soleil notre dieu, de le saluer de notre part et de lui dire que ses enfants les chevaliers ici présents, le supplient de se rappeler d'eux; qu'il daigne les combler de ses faveurs, qu'il reçoive ce petit présent que nous lui envoyons. Tu lui donneras ce bâton pour qu'il marche, cette pierre avec sa corde pour qu'il se défende, et tout le reste qui est dans le panier. L'Indien, après avoir entendu cette ambassade, répondait qu'il l'agréait; alors on le déliait et il commençait à gravir les marches de la pyramide au sommet de laquelle était le temple. Il faisait une longue pause à chaque marche. Arrivé au sommet, il montait sur la pierre cuanhxicolli qui portait gravées au centre les armes du soleil. Là, tourné vers l'image du soleil qui se trouvait dans le temple, et de temps en temps vers le vrai soleil, il répétait son ambassade. Lorsqu'il achevait, quatre ministres du sacrifice montaient par quatre escaliers vers la pierre, lui enlevaient le bâton et la pierre au bout de la corde, et le panier, et le prenaient par les pieds et par les mains. Alors le sacrificateur principal, avec son couteau, l'égorgeait, lui imposant d'aller, avec son ambassade, au soleil véritable

(1) *Historia de* las Indias.

dans l'autre vie. Le sang coulait dans le bassin sur la pierre, et se répandait sur les armes du soleil. A peine le sang avait cessé de couler, on lui ouvrait la poitrine et on arrachait le cœur qu'on présentait au soleil, tenant la main levée jusqu'à ce que le pauvre prisonnier fût devenu froid. Telle était la fin du malheureux messager du soleil. »

On voit aussi diverses autres statues et urnes. Une des pièces les plus curieuses est la couleuvre avec plumes. On croit qu'il représente Quetzalcoalt, le dieu de l'air, dont le nom se compose des deux paroles mexicaines Quetzalli; (plume fine) et Coatl (couleuvre). Figurativement, Quetzalcoalt (couleuvre avec plumes fines) s'applique à une personne recommandable par ses mérites. Selon les uns, ce personnage mystérieux est la planète Vénus. Selon les autres, c'est cet homme blanc et barbu, vêtu d'une soutane couverte de croix dont j'ai déjà parlé.

L'histoire tolteque l'enregistre comme ayant apparu chez eux, leur prêchant une religion nouvelle, l'amour du travail, le respect de la divinité et la pratique de plusieurs autres vertus. Il leur enseigna à travailler les métaux et les pierres précieuses, leur montra des améliorations dans l'agriculture et corrigea le calendrier, leur enseignant à mieux compter le temps. Il leur prédit l'arrivée d'hommes blancs et barbus comme lui qui se rendraient maîtres du royaume, et détruiraient le culte ancien pour le remplacer par un semblable à celui qu'il leur prêchait. Cet homme extraordinaire fut déifié. Il eut à Tula un temple somptueux et dans le Yucatan on l'adora sous le nom de Kukulcan. A cause de ses connaissances astronomiques, il fut identifié avec la planète Vénus, et enfin il prit part dans l'Olympe Azteca comme dieu du vent.

Plusieurs ont cru voir saint Thomas dans ce Quetzalcoalt, mais comme il a apparu vers le dixième siècle, d'autres pensent qu'il s'agit d'un missionnaire islandais. En tous cas, sa prédiction, largement répandue au Mexique, contribua beaucoup, comme je l'ai dit, à faciliter la conquête de ce pays aux envahisseurs espagnols. Ce fait prouve aussi combien Dieu, à travers les siècles, a eu souci de tous les peuples en leur envoyant, en temps opportun, des sages ou des missionnaires pour ranimer le flambeau de la vérité. Les Juifs, qui par leur génie commercial étaient répandus sur tous les points du globe, portaient partout avec eux la vérité consignée dans leurs livres sacrés. Au surplus, les Chinois eurent un Confucius, les

Persans un Zoroastre, les Grecs un Socrate, les Romains un Cicéron, et les Américains du Nord et du Sud leurs sages mystérieux.

Parmi les nombreuses statues en pierre, on en voit quelques-unes qui représentent des individus offrant des sacrifices, revêtus de la peau d'une victime humaine, preuve nouvelle de la vivacité de la tradition concernant la chute de l'humanité, la nécessité d'une réparation et le rachat par le sang d'une noble victime. Nombreuses sont les sculptures de serpent. La plupart ont la figure d'une femme, ce qui ajoute encore aux traditions concernant les circonstances de la chute première.

On voit aussi une croix en basalte de 0m,95 de haut et de 0m,80 de large. Les premiers missionnaires qui pénétrèrent dans le pays affirment qu'ils y trouvèrent partout la croix en grande vénération.

Parmi les nombreuses inscriptions, une rappelle une grande famine qui eut lieu de 1452 à 1454, et une autre l'achèvement du grand temple du soleil en 1487. Ces hyérogliphes indiquent que Tizoc en prépara les matériaux, et qu'Ahuitzolt en acheva la construction. Celui-ci, à l'occasion de sa dédicace, sacrifia soixante mille prisonniers de guerre. Son nom reste encore, dans le pays, comme synonyme de cruel et méchant.

Les urnes funéraires sont de plusieurs dimensions selon qu'elles doivent recevoir le corps entier ou le crâne, ou les cendres. Elles portent presque toutes un hyérogliphe qui indique la date de la mort et le nom de la personne qu'elles renferment. Sur le couvercle on voit la figure de Mictlantehutli, seigneur chargé de recueillir les âmes des morts.

On peut remarquer les sculptures de quelques prêtres ou religieuses. Elles faisaient des vœux temporaires ou perpétuels, et se vouaient au jeûne et à la pénitence. Elles demeuraient dans les annexes du temple. Toute faute contre l'honnêteté était punie de mort. Lorsqu'elles se présentaient pour être admises, on leur coupait les cheveux. Elles dormaient habillées, par modestie et pour être prêtes au travail. Ce travail, adapté à leur sexe, avait lieu dans de grandes salles. Elles gardaient le silence et tenaient les yeux bas.

Dans certaines fêtes, elles suspendaient le jeûne et mangeaient de la viande. Elles assistaient aux danses religieuses; à cette occasion, elles ornaient de plumes leurs pieds et leurs mains et peignaient leur visage avec du fard. En temps de pénitence, elles se piquaient les oreilles, se peignaient la face avec le sang qui en sortait, et se

lavaient dans un étang spécial. Une pièce représente les quatre mouvements du soleil ou les quatre saisons. Les prêtres mexicains, du haut de leurs pyramides, observaient les astres et spécialement le soleil. Ils indiquaient les jours de fête, les heures du jour et de la nuit et les annonçaient avec des instruments entendus à de grandes distances. Les quatre saisons étaient représentées par une croix formée avec des ailes de moulin à vent. Un cylindre en bazalte de 0m,41 de longueur et 0m,16 de diamètre représente le cycle mexicain. Les Aztèques avaient divisé le jour en plusieurs parties correspondant à nos heures. Leurs semaines étaient de 5 jours; chaque 5 jours, ils faisaient une fête. Quatre semaines formaient un mois de 20 jours, et 18 mois comprenaient 360 jours, auxquels ils en ajoutaient 5 pour former l'année. Le cycle comprenait 52 ans. Le cylindre dont nous parlons représente un faisceau de cannes liées par des cordes et signifie un cycle, dont le nom mexicain est xinhmolpillé, ou réunion d'années.

La fête principale des Aztèques était celle qu'on faisait le premier jour du siècle. Ils croyaient, en effet, qu'à la fin du cycle, le monde serait fini, et ils passaient la dernière nuit dans l'attente et la crainte. Ils rompaient leurs meubles et leurs bijoux qu'ils croyaient désormais inutiles. Ils formaient une immense procession que les prêtres conduisaient au mont d'Ixtapalapa, près de Mexico. A son sommet, sur la poitrine d'un prisonnier de guerre qu'ils sacrifiaient, ils frottaient l'une contre l'autre deux branches de bois sec pour allumer le feu nouveau qu'ils envoyaient à tous les temples, à toutes les maisons. On croyait ainsi que le monde allait durer un autre siècle, et se livraient durant plusieurs jours à des réjouissances publiques.

Parmi les nombreuses idoles et animaux mythologiques, on peut remarquer une déesse de l'eau, sculpture en pierre, haute de 1m,45 et large de 0m,75; les Mexicains l'appelaient Chalchinhtlicue, et appelaient Tlaloc le dieu des éclairs et du tonnerre. Dans certains jours de fête, pour le rendre propice aux champs, on lui sacrifiait des petits enfants sur les monts ou près des lacs.

Le dieu Chac-Moel est représenté dans la figure d'un grand Sphinx qui rappelle ceux de l'Égypte, preuve évidente qu'à une époque donnée il y a eu communication entre ces populations et celles des bords du Nil.

A l'étage supérieur, on voit les portraits de tous les vice-rois

depuis la conquête, plusieurs objets ayant appartenu à dom Miguel Hidalgo y Castilla, auteur de l'Indépendance mexicaine; l'étendard de la conquête que Cortez donna au capitaine général des Tlaxcatelcas dans sa deuxième expédition contre Mexico; les héros de l'Indépendance mexicaine, le portrait de Fernando Cortez; 176 pièces en cristophe ayant composé la vaisselle de l'empereur Maximilien; ses décorations; des armes indiennes, des armes ayant appartenu aux premiers conquérants espagnols.

Dans la collection des idoles trouvées dans les tombeaux du Iucatan, on remarque une différence sérieuse entre eux et ceux des Aztecas, ce qui prouverait une différence dans les deux civilisations.

Parmi les objets en terre cuite, plusieurs rappellent, par la forme, la céramique des Etrusques et des Romains. On voit des miroirs en obsidiana, espèce de verre; des bijoux d'or, d'argent et de cuivre d'un goût parfait; des masques en bois destinés à servir aux dieux ou aux défunts; des empreintes pour imprimer l'étoffe, semblables à celles des Chinois; des pipes à fumer, indiquant chez ces peuples l'usage du tabac; des ornements et amulettes en cristal de roche et autres pierres dures; des instruments de musique en forme de tambour; des armes en bois, en pierre, en os; des papiers en fibre d'aloès, en peaux, en tissus, sur lesquels divers hyérogliphes traitent d'histoire, de géographie, de religion. Les Mexicains ne connaissaient pas l'alphabet et le suppléaient par des signes hyérogliphiques. Pour indiquer une conférence, ils plaçaient divers personnages avec la bouche ouverte et des langues tombant de leur bouche. Pour indiquer une direction, ils plaçaient une suite de pieds, etc. Ils faisaient aussi des plans ou mappes, et on voit un dessin de la ville de Mexico au milieu de la lagune.

Le musée de Mexico est excessivement intéressant, et on peut y passer de nombreuses heures sans se fatiguer. Les détails que je viens de donner sont extraits du petit catalogue qui se vend à la porte du monument.

A côté du musée historique, il y a un assez beau musée d'histoire naturelle.

De là, nous passons au Sénat; la salle est simple, les fauteuils sont en ébène et jonc; les sénateurs s'y tiennent couverts et fument, il y a deux tribunes, une à droite, l'autre à gauche.

La Chambre des députés est dans un autre quartier de la ville.

L'abbé Hely me fait visiter aussi le Conservatoire de musique

dirigé par un Français : M. Roblet. Il est installé dans l'ancienne Université des Pères Jésuites. Le directeur a remis en honneur les belles sculptures en pierre qu'on avait recouvertes de plâtre.

## IV

L'état pitoyable des logements du peuple. — Moyen d'y remédier. — Couper le mal à la racine vaut mieux que soigner les plaies. — La ferme de Tacubaja. — La foire de Chapultepec. — Le ministre de Fomento. — L'observatoire. — Le ministre du Chili. — Le ministre de France. — La colonie française. — Les Basques et les Barcelonnettes. — La Chambre de commerce. — Les colonies de Chacaltepec et de Saint-Raphaël et les théories fouriéristes.

Dans la matinée, M. Amour, jeune Mexicain élevé à Londres, vient me prendre à l'hôtel pour me conduire à la visite de quelques familles pauvres. Ce n'est pas connaître un pays que de n'y voir que les grands ; il faut savoir aussi comment vit le peuple, et le voir chez lui. Nous arrivons d'abord chez un brave homme qui tombe du mal caduc : deux chambres pour lui, sa femme et ses nombreux enfants. Les fenêtres donnent dans une cour dont la propreté laisse à désirer; l'escalier est un casse-cou, et le malheureux locataire est au lit pour l'avoir dégringolé. Un tel logement se paye 10 piastres (50 francs) par mois. Plus loin, nous entrons dans le logement d'une pauvre veuve, qui vient d'envoyer à l'école ses nombreux enfants; il est aussi dans une cour, au rez-de-chaussée, et se compose de deux chambres non pavées. Les exhalaisons qui sortent de la bouche d'égout dans la cour le rendent infecte : elle paye 8 piastres (40 francs) par mois.

Dans un autre quartier, nous pénétrons dans une espèce de cité ouvrière; c'est une ruelle bordée de deux constructions en adobe à seul rez-de-chaussée et divisées en chambres, ayant chacune une porte et une fenêtre. Chaque chambre sert à une famille entière; faute de pavé, on étend par terre une vieille natte. La famille que nous visitons paye 6 piastres (30 francs) par mois. Il est impossible que les familles conservent la santé et la moralité, dans ces conditions. Le logement a une haute influence sur ces deux grandes choses. Les peuples chez lesquels l'ouvrier a sa maison pourvue d'air et de lumière, et assez vaste pour permettre la séparation des parents et des enfants des deux sexes, ont une bien moins grande

mortalité. Or les hommes sont le premier et plus essentiel capital d'un peuple; les gouvernants qui savent les faire vivre enrichissent le pays. Quelle aberration de dépenser des millions pour aller chercher en Europe quelques milliers d'émigrants et de laisser mourir les milliers d'enfants qui naissent dans le pays! Ne serait-il pas préférable de favoriser l'élan de ceux qui possèdent vers les sentiments humanitaires? Il faudrait aussi susciter des Compagnies qui, comme les *building societies* d'Angleterre et d'Amérique, construiraient pour les familles du peuple des logements sains, dont elles deviendraient propriétaires après un certain nombre d'années, moyennant une redevance mensuelle représentant l'intérêt et l'amortissement. Si les municipalités donnaient dans ce but les terrains disponibles, chaque famille pourrait, au bout de dix ans, posséder sa maison indépendante, composée de quatre à cinq pièces, avec cour et jardin, eau et lumière. L'intérêt et l'amortissement ne dépasseraient pas la moitié du loyer qu'elles payent maintenant, car les constructions en adobe ne sont pas chères. Bien entendu qu'il faudrait que les lois permettent au père de laisser au plus digne de ses enfants ce foyer péniblement acquis, pour qu'il y conserve les traditions de la famille. Une liquidation forcée qui, à la mort du père, obligerait les enfants à vendre la maison pour s'en partager les deniers, détruirait l'effet de la mesure.

M. Amour me conduit encore dans une *proveeduria*, cuisine économique, où les familles pauvres visitées par la Conférence viennent chercher la nourriture journalière. A côté de la cuisine, une école gratuite dont la Conférence fait les frais, reçoit les petits garçons et les petites filles de ces familles. La charité catholique est très ingénieuse à panser les plaies qu'elle rencontre. Combien de peine et d'argent on s'épargnerait, si on était aussi ingénieux à remonter aux causes et à couper le mal à la racine! Ainsi combien de malades de moins à soigner, d'orphelins à recueillir, de malheureux à secourir, par le simple assainissement des logements ouvriers!

M. Amour me présenta à sa famille qui a passé un hiver à Nice, et se propose d'y revenir. Elle me fait bon accueil et me reçoit à sa table.

Dans l'après-midi, il me conduit à quelques milles de distance a Tucubaja, visiter une ferme qui appartient à un de ses parents. Elle comprend une surface de 10 caballerias 1/2; la caballeria équivaut à environ 16 hectares. La maison est entourée d'un superbe parc,

et a un seul rez-de-chaussée; ses nombreuses pièces peuvent loger grandement une nombreuse famille. Une chapelle annexe est richement décorée. La ferme nourrit trois cents vaches, dont le lait se vend à Mexico environ 30 centimes le litre. On sème aussi du blé, du maïs, de l'avoine, des haricots, et on fait du pulche,

On emploie la charrue de bois et la charrue américaine; je vois aussi diverses machines à nettoyer le blé. Le blé ne donne que 8 à 10 pour 1; mais dans certaines vallées, comme celle de San Martin, près Puebla, il rapporte de 20 à 40 pour 1. Chaque plante d'aloès, appelée maguei dans le pays, rapporte par jour, durant trois mois, 3 litres de pulche qu'on vend 1 réal le litre (60 centimes). La qualité fine vient des jeunes plantes de quatre à cinq ans, qu'on appelle maguei manzo. La deuxième qualité provient du maguei tlacique. Vingt-quatre hommes suffisent à travailler cette terre. On y fait aussi des briques d'adobe et des briques cuites. Les familles des travailleurs, ici comme partout, n'ont qu'une seule chambre. Les hommes reçoivent 3 réaux par jour, un peu plus de 1 fr. 50. La terre bien travaillée rapporte environ le 10 pour 100 net, quelquefois le 20 et 25 pour 100 au capital.

M. Amour aurait voulu me faire visiter son hacienda de San Raphaël, à 40 lieues de Mexico; on s'y rend par deux jours de cheval; mais le temps me manque, et je dois me contenter de lui demander quelques détails. Cette hacienda comprend 28 lieues carrées. Elle est en *terria caliente*, zone chaude. On y cultive la canne à sucre, et le produit est consommé dans le pays. Sur les 3,500 habitants qui vivent de la ferme, une centaine de petits enfants meurent tous les ans de la piqûre des scorpions venimeux. Les chambres qui servent de logements aux familles manquent de pavés.

Il y a foire à Tacubajà, et de nombreuses roulettes et autres jeux sont en activité. Au retour nous entrons dans le parc de Chapultepec, au pied du Castillo. Ce petit château fut le palais de Monctezuma, le dernier roi ou empereur des Mexicains. On voit là une superbe forêt d'Ahuehuete, arbres de la famille des cyprès. Un d'eux a 5 mètres de diamètre et de 40 à 50 mètres de haut. Le baron de Humboldt estime que ces arbres peuvent avoir deux mille ans. C'est bien tard quand nous rentrons, mais il me reste encore assez de temps pour faire dans la soirée une conférence à une réunion de jeunes gens.

A mon retour à l'hôtel, les veilleurs poussent leurs sifflets d'heure en heure. Cet usage est commun à toutes les villes du Mexique. Les crécelles des Chinois et des Japonais sont ici remplacées par des sifflets. Un ministre m'avait donné une carte pour M. Domingo Gana, ministre plénipotentiaire du Chili auprès de la République mexicaine. Il m'accueille avec bonté et offre de me présenter au ministre de Fomento, c'est le nom qu'on donne ici aux travaux publics. Le ministre n'est pas à son bureau, mais son secrétaire me fournit plusieurs renseignements et m'envoie à l'hôtel six volumes de documents officiels. Nous passons à l'Observatoire, où le directeur, M. Mariano de la Barcena, nous fait visiter l'établissement. Il me montre les plans projetés pour l'assainissement de la ville de Mexico. Il s'agirait de drainer la vallée de Mexico au moyen d'un canal qui aboutirait dans la vallée voisine à travers un tunnel. La dépense prévue est de 10,000,000 de piastres (50,000,000 de fr.). Ce travail débarrasserait Mexico de la fièvre typhoïde et autres infections résultant actuellement du défaut d'écoulement des égouts. Le lac Tecxoco, en effet, où ils se déversent, n'est qu'un mètre et demi plus bas que le sol de la ville. Il ne faut pas oublier que cette capitale, comme Venise, avait été construite dans une lagune pour se mettre à l'abri des incursions.

M. de la Barcena m'envoie aussi à l'hôtel trois volumes des annales de l'Observatoire, et une lettre pour le gouverneur de Guanajuato. C'est dans cette ville que je dois m'arrêter pour visiter les mines les plus importantes du pays.

M. Gana me présente à sa famille et me retient à déjeuner. Je retrouve là cette bonne hospitalité que j'avais si bien appréciée au Chili.

L'après-midi est employée aux visites d'adieux et je passe la soirée chez M. Coutoly, notre ministre de France. Il m'apprend qu'il y a environ 10,000 Français au Mexique, dont 2,000 à la capitale. Malgré les tristes souvenirs de l'expédition impériale, la colonie est sympathique au pays. Si nous savions profiter de cette sympathie entre les races latines, nous pourrions monopoliser le commerce et l'industrie de l'Amérique espagnole. Le plus grand nombre de nos colons viennent des pays basques et béarnais, et de la vallée de Barcelonnette. Ces derniers monopolisent, presque dans tout le Mexique, le commerce des étoffes populaires.

Quittant leurs troupeaux des Basses-Alpes, ils arrivent ici fort

jeunes. Ils sont employés par un compatriote aux travaux les plus humbles, avec un salaire insignifiant; mais si le sujet est appliqué et fidèle, il monte en grade et finit par être envoyé dans une autre ville pour fonder un nouveau magasin en commandite.

Une des causes qui affaiblit l'action de nos colonies à l'étranger, c'est la désunion : les Français sont divisés au dehors comme chez eux. M. Coutoly, au Mexique, a su créer l'union. Il installe en ce moment une Chambre de commerce consultative, et tous les nationaux se groupent volontiers autour de lui. Il en sera toujours ainsi toutes les fois qu'un agent intelligent voudra s'occuper avec tact des intérêts dont il est chargé.

M. Coutoly s'occupe aussi du relèvement des deux colonies françaises de Chacaltepec et de San Raphaël, situées sur le fleuve Palma, dans l'État de Veracrux. En 1830, quelques fouriéristes, pour appliquer leurs doctrines phalansthériennes, achetèrent là un morceau de forêt vierge et y amenèrent quelques paysans bourguignons séduits par leurs théories. Mais le fait prouva bientôt leur fausseté. Le chef de la colonie devint un petit tyran qu'il fallut chasser, et ce n'est que lorsque ces bons paysans, rentrant dans les voies de la nature, travaillèrent librement pour eux et leur famille, qu'ils virent naître la prospérité. Ces faits ne devraient pas passer inaperçus; ils feraient tomber le bandeau des yeux à ces personnes de bonne foi qui se laissent facilement séduire par des doctrines analogues à celles de Fourier. Les mêmes maux et les mêmes utopies renaissent à travers les générations; il est toujours utile aux enfants de s'éclairer des essais faits par leurs pères, afin d'éviter les mêmes écueils.

Débarrassés des chefs phalanstériens, les colons rencontrèrent bientôt d'autres ennemis : les maladies et les voisins. Un Mexicain de bonne volonté leur vendit à San Raphaël, de l'autre côté de la rivière, des terrains plus sains, et on eut deux colonies. Des gens malintentionnés ne cessaient de leur contester leurs propriétés. Un ancien préfet alla même jusqu'à faire assassiner un colon nommé Bourillon, à la suite d'une contestation de limites. M. Coutoly comprit bientôt que si ce crime restait impuni, c'était la ruine de la colonie, et obtint, non sans effort, que justice fût faite. L'assassin est au bagne, et les colons sont pleins d'espérance, d'autant plus qu'ils croient que la régie française pourra faire avec eux un traité pour l'achat de leurs tabacs. Une difficulté plus grave provient de la zone

dans laquelle se trouvent ces colonies. D'après une loi de l'Etat, aucun étranger ne peut acheter des terres à une distance moindre de cinq lieues des côtes, et de vingt lieues de la frontière nord. Or, nos colonies sont dans la zone réservée. Une décision des Chambres pourra régulariser le fait en tant que colonies créées par l'Etat. Notre ministre se propose de visiter prochainement ses compatriotes, accompagné du ministre de colonisation. Puisqu'on dépense tant de millions à créer des colonies nouvelles, c'est bien le moins qu'on fasse quelque chose pour faire prospérer celles qui existent. M. Coutoly a été élevé en Allemagne et en a rapporté des idées pratiques. Il a eu l'excellente pensée de demander au gouvernement mexicain communication des travaux publics projetés afin de les faire connaître en France. Comme premier résultat, il a obtenu pour une compagnie française la concession des travaux du port de Vera-Crux. Si tous nos agents diplomatiques en faisaient autant auprès des gouvernements chez lesquels ils sont accrédités, on verrait plus souvent les capitaux français employés à l'étranger au lieu de se perdre en spéculations de bourse. Il ne nous manque ni l'intelligence, ni l'énergie, et si nous nous répandons peu, c'est que nous ignorons beaucoup. Que de jeunes gens trouveraient un emploi utile et lucratif dans ces entreprises à l'étranger! Nous aurions plus de travailleurs et moins de déclassés.

Il est tard lorsque je prends congé de M. le ministre, et de ses invités et je passe une partie de la nuit à préparer mes malles.

## V

Départ de Mexico. — Les lignes de chemin de fer. — La culture. — Quéretaro. — Arrivée à Guanajuato. — Trois étudiants journalistes. — Un journaliste français et la Commune. — La ville de Guanajuato. — Visite à la mine de la Cata. — Situation de l'ouvrier. — La mine Valenciana. — La mine de Nopal. — La hacienda de mineria de Saint-François-Xavier. — — Une aventure à l'hôpital. — Les œuvres de charité.

Le lendemain M. Marchand, ingénieur français, m'accompagne à la gare. Le train part à six heures du matin; les quais sont encombrés de balles de coton et de blocs de marbre. La locomotive siffle et me voilà en route. Les wagons sont les mêmes qu'aux Etats-Unis, longs et larges; ils ont WATER-CLOSET et robinet d'eau, mais on peut difficilement se promener, à cause du balancement. Plusieurs en éprouvent même le mal de mer. La plupart des lignes du

chemin de fer ont été concédées à des compagnies américaines; le gouvernement mexicain leur paye une subvention de 6,000 dollars, soit 30,000 francs par kilomètre, et la construction coûte souvent moins que cette somme; mais le payement est fait en *bons*, reçus en payement de droits de douane, et ces *bons* perdent en ce moment 20 pour 100. Deux lignes se dirigent vers le Nord : le chemin de fer national à voie étroite qui doit rejoindre, à Laredo (Texas), les lignes des Etats-Unis. Cette ligne vient d'être ouverte jusqu'à Saltillo; mais les travaux sont en ce moment suspendus faute de fonds. On espère néanmoins que dans un an ou deux la ligne sera complètement terminée.

Une autre ligne à voie large, appelée chemin de fer central, va être ouverte jusqu'à Aguas callientes, station thermale. De là, elle traverse la région minière de Zacatécas et rejoint les lignes américaines à Paso del Norte, dans le Nouveau Mexique. Cette ligne sera ouverte en juin prochain, et on pourra ainsi de Mexico aller en wagon aussi bien à New-York, qu'à San-Francisco. Plusieurs autres lignes sont en construction entre les deux Océans. La ligne de Vera-Cruz doit rejoindre Manzanillo sur le Pacifique. Une autre ligne doit unir le port de Tampico sur l'Atlantique à celui de San Blas sur le Pacifique. Le port de Guajama, dans le golfe de Californie, sera mis en communication avec Tueson, dans l'Arizona, à travers le Sonora. Corpus-Christi sur l'Atlantique sera relié à Laredo. Plusieurs autres lignes sont concédées ou à l'étude.

Dans peu de temps, un réseau complet permettra d'atteindre facilement tous les points de la vaste République et d'en exploiter les richesses. Il est probable que ces richesses seront exploitées par la race anglo-saxonne de l'Amérique du Nord, plus active et plus entreprenante. Les Mexicains le craignent; un d'eux me disait : « Ces Yankees sont riches, ils viendront et achèteront nos terres et peu à peu nous dépossèderont; ils le feront d'autant plus, qu'ils aimeront changer les glaces et les chaleurs de New-York contre le climat de Mexico, tempéré et délicieux aussi bien en été qu'en hiver. »

Ce Mexicain disait vrai; les Yankees sont en train de faire ainsi la conquête pacifique de l'immense pays de leurs voisins; mais elle est légitime. Dieu a donné à l'homme la terre pour qu'il la travaille et s'y multiplie, non pour la monopoliser en quelques mains qui, jouissant au loin du fruit du travail de leurs paysans, laissent ceux-ci languir dans la misère. L'énergie et l'intelligence ne manquent

pas aux Mexicains; elles sont assoupies ou dirigées vers l'assaut du pouvoir. Il est probable que l'émulation les réveillera et les poussera vers une meilleure direction.

Les Mexicains ont peu de sympathie pour la race anglo-saxonne, froide et positive. Communicatifs et poétiques, ils se lient bien mieux avec les nations de race latine. Dans ces dispositions, il serait bien facile d'arriver, par des concessions de terre et de travaux publics, à des combinaisons qui permettent aux Français, aux Italiens, aux Espagnols de prendre part à l'exploitation des richesses du pays, sans en laisser le monopole aux Yankees.

Mais il est temps de continuer ma route. Le train suit la vallée de Mexico. Dans les marécages, je vois des buffles, et dans les prairies les vaches et les chevaux. De vastes champs de maïs sont clôturés par des haies de *cactus gigantea*. On les appelle ici *organos*, parce qu'ils ressemblent à des tuyaux d'orgue. Je remarque aussi souvent d'énormes poivriers qui atteignent ici les proportions d'arbres de haute futaie, et des champs de figues de Barbarie qu'on appelle *tuna*. Les indigènes les vendent aux marchés, s'en nourrissent et en font une pâte concentrée qu'ils appellent *queso* ou fromage de *tuna*.

Les villages ont tous leur église à coupole. Les *rancherias* sont de plus en plus misérables. Ce sont de pauvres maisons ou cabanes composées de terre, de paille, de pierres posées à sec, de vieilles traverses de chemin de fer, ou même un lambeau de toile. Les membres d'une famille y vivent pêle-mêle.

Partout des troupes de baudets charient le foin, la paille, le bois qui alimente le feu de la locomotive. Je vois même de pauvres Indiens faire concurrence aux baudets; ils s'en vont dans la forêt et rapportent sur les épaules un long fardeau de bois de 18 arobas (presque 100 kilogr.) pour lequel on leur donne 2 ou 3 réaux.

A toutes les gares toujours les mêmes gendarmes ruraux armés jusqu'aux dents, et de nombreuses filles ou femmes qui vendent des fruits, des gâteaux, des confitures et autres plats du pays. Dans certaines gares, on vend aussi des paniers, boîtes et autres travaux en paille, des petits ouvrages et des laços en fils d'aloès.

Nous traversons un terrain montagneux et passons dans une seconde vallée. Mon baromètre anéroïde descend de 2300 à 1800 mètres, mais, par contre, le thermomètre qui marquait 20 degrés centigrades dans la vallée de Mexico, monte ici à 25 degrés.

A Ercoles, j'aperçois une fabrique de cotonnade. Plus loin, je vois de pauvres Indiens nus. Enfin, la terre devient plus cultivée, nous approchons d'une ville. Les vergers ont des pommiers, des poiriers, à côté des orangers et des bananiers; les paysans arrosent leurs légumes et leur maïs au moyen d'un trébuchet. Cet instrument primitif consiste en un levier formé d'une longue perche qui porte à un des bouts un seau et de l'autre une grosse pierre pour faire contre-poids. Le seau est poussé par un homme dans le puits où il se remplit et versé dans une caisse d'où l'eau s'échappe dans les rigoles. Le coolie de l'Indoustan plus habile emploie les bœufs à tirer du puits de grandes poches de cuir ramenant 100 litres d'eau. Le Yankee, plus industrieux, installe un moulin à vent et économise ses bras qui feront autre chose. Parmi les légumes, je remarque un gros haricot dont la plante a des feuilles semblables à celles du tabac. On l'appelle *haba* dans le pays. Le maïs est semé deux fois l'an. Durant les six mois de pluie, d'avril à novembre, il pousse et mûrit. On le resème et on l'arrose durant les autres six mois et on a ainsi deux récoltes l'an.

Enfin voici Queretaro avec ses nombreuses coupoles. Cette ville compte 60,000 habitants et rappelle la mort tragique de l'empereur Maximilien. C'est le 17 juin 1867, qu'il fut extrait du couvent où il était prisonnier, et conduit sur *le Cerro de las campanas* à 500 mètres de la ville. Il y fut fusillé avec le général Miramon.

Le train passe près de cet endroit lugubre et suit sa route. Il traverse une plaine bien cultivée où je remarque l'olivier de Provence et des nuages de grives qui dévorent le maïs. Vers cinq heures nous arrivons à Silao. Le baromètre anéroïde marque 1,600 mètres d'altitude et le thermomètre 30 degrés. Je prends l'embranchement de Guanajuato, et deux heures après je descends dans cette capitale de l'État de ce nom. Elle est située au centre du principal district minier du Mexique. L'hôtel est petit et encombré. Je ne puis obtenir qu'une chambre sans fenêtre et je n'ai pas le choix d'aller ailleurs. Il n'y a point d'autre hôtel convenable. Un torrent voisin reçoit les résidus de l'établissement et des autres maisons, et envoie des miasmes qui, à une moindre altitude, engendreraient certainement des maladies contagieuses.

Ernest MICHEL.

*(A suivre.)*

# LE VENDREDI DE PIERRE BERNARD[1]

Pierre regardait les danseurs s'entre-croisant avec mesure et bonne grâce : mais qui ne lui donnaient qu'une idée vague de ce qu'il aurait à faire, et le désir, beaucoup plus précis, de s'en aller au loin.

Tout ce mouvement lui causait une sorte de vertige. Il se disait : mais si l'on veut prendre de l'exercice qu'on se promène en plein air. Dans ce salon, l'atmosphère devient lourde et tiède, le cœur défaille. Il regardait avec une sorte de somnolence triste, lorsque Raymond, l'effleurant avec sa danseuse, lui dit rapidement.

— A vous, après cette valse.

Pierre se ranima, prit courage, et chercha des yeux la blanche toilette de Mlle Étiennette à laquelle sa mère avait recommandé, deux ou trois fois, de faire parler de son pays, de ses goûts, de sa famille le pauvre jeune homme, pour l'enhardir.

— Mademoiselle, dit-il en offrant son bras, madame votre mère a bien voulu vous informer de ma complète ignorance ?

— Oui, Monsieur, mais cela m'amuse.

— Mademoiselle, ceci me rassure... et m'humilie.

— Qu'eussiez-vous mieux aimé, Monsieur? demanda d'un air un peu troublé Mlle Étiennette.

— Par exemple, Mademoiselle « cela m'intéresse ».

— Je veux bien, Monsieur, répondit simplement la jeune fille.

Pierre étonné de l'involontaire abandon, de l'entrain dont il se sentait saisi, demeura silencieux.

Après un aller et retour chorégraphique, pendant lequel mademoiselle avait obligeamment laissé tomber de ses lèvres un ou deux : « A vous, Monsieur », elle reprit ainsi la conversation :

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1887.

— Vous n'êtes pas de Paris, Monsieur!

— Non, Mademoiselle.

— De la campagne ou d'une grande ville?

— D'un gros bourg de Vendée.

— Ah!... c'est un pays extrêmement intéressant, la Vendée! J'ai lu des mémoires et fait des résumés qui me semblaient émouvants.

Puis, après quelques évolutions obligatoires :

— Vous aimez Paris, Monsieur?

— Pas encore, Mademoiselle, le souvenir de mon cher pays voile à mes yeux les beautés de cette grande cité.

— A vous, Monsieur, indiqua l'attentive danseuse.

Un repos momentané permit de nouvelles questions.

— Vous êtes attaché depuis peu de temps à l'étude de mon père?

— Depuis deux ans, Mademoiselle, répondit le jeune homme, en souriant de l'expression *d'attaché* qui lui semblait aussi juste qu'aristocratique, et lui rappelait le rêve de M. de Beaulieu qui voulait être attaché d'ambassade.

Après quelques interruptions, Étiennette reprit obligeamment :

— Vous avez vu nos belles églises?

— Oui, Mademoiselle, à part la valeur artistique de ces pieux monuments, c'est là que se retrouvent le charme, le souvenir de la maison paternelle et des sentiments intimes.

Etiennette pencha la tête en un signe de naïve et gracieuse approbation.

— Vous avez visité le Louvre, Monsieur?

— Oui, Mademoiselle, et j'ai été très heureux d'y retrouver les chefs-d'œuvre dont je connaissais le trait et la gravure. La couleur des grands maîtres est si harmonieuse, si puissante, si juste qu'on se sent pénétré d'une satisfaction profonde et de la persuasion que ce titre de grands maîtres, accordé à quelques peintres, n'est, certes, pas usurpé. Cette persuasion s'empare de nous, lorsque nous contemplons les magnificences de la création, les œuvres de l'incomparable artiste, que tout enfant nous avons appris à connaître sous le nom du Verbe Divin. Mais seulement au-delà de ce monde nous aurons la complète intelligence et le profond sentiment de sa providentielle et souveraine toute-puissance.

Pierre dit lentement, à voix basse, ces quelques mots, exprimant ainsi et comme involontairement sa pensée.

— Vous avez parcouru toutes les galeries du Louvre?

— Oh! non, Mademoiselle. Je vois mal quand je vois trop vite. J'ai probablement l'esprit lent; il me faut regarder longtemps pour saisir l'idée du peintre, puis apprécier le talent, le génie avec lequel il a su transmettre cette idée par le dessin et la couleur. Le mérite de l'homme de génie c'est le respect du don de Dieu qu'il a reçu. Il veut et sait le seconder par le travail. Souvent il s'y absorbe à l'exclusion de tout autre devoir et de toute autre joie.

— Je suis comme vous, Monsieur, je ne peux pas voir très vite, cela me fatigue sans profit. Quand je suis sortie du couvent, on me faisait tout parcourir, et je n'appréciais que peu de chose. A présent, mère me comprend, et me permet de regarder aussi longtemps que je le désire.

— Je m'arrête, toujours, devant la lecture de la Bible de Gérard Dow. Vous connaissez ce chef-d'œuvre, Mademoiselle?

— Oui, dit Étiennette avec une satisfaction naïve. Les détails sont charmants, la couleur fine et lumineuse. La fenêtre, avec ses petits carreaux en losange, encadrée des gracieuses découpures du pampre qui l'entoure, éclaire d'un jour calme et serein les ustensiles de ménage, le linge blanc, le pain déposé sur l'escabeau servant de modeste table, et ces deux vieillards paisibles dont l'un écoute ce que l'autre lit.

Il me semble voir deux vieux époux, ayant aimé et souffert ensemble, dans la patience et dans la paix, qui, au déclin du jour, au déclin de leur vie, font, avant de prendre le sobre repas du soir, une sainte lecture. Avec quelle attention le vieillard écoute, les yeux fermés, sa vieille femme, lisant elle-même avec révérence et recueillement la Bible. La Bible! C'est si beau, si simple et si grand!

— Quelques catalogues présentent cette toile sous le titre de: « Tobie et sa vieille femme. »

— Cela pourrait être, affirma M^lle^ Étiennette. Le bon vieillard a les yeux fermés pour indiquer qu'il est aveugle. C'est alors que se sentant désormais incapable, il envoie son fils recouvrer le prêt fait à un ami. Le jeune homme se mettra au courant des affaires, il acquiérera de l'expérience, connaîtra ce pays, cette famille amie. Mais, à peine s'est-il éloigné que la pauvre mère, dans sa tendresse un peu humaine, s'alarme, oublie la Providence et le céleste gardien qui veille sur les pas du jeune voyageur. Probablement, à l'heure

où Gérard Dow les représente, la bonne mère cherche, dans la lecture des saints livres, des motifs de confiance et de sécurité. L'enfant revient, tout est joie. Le bon chien court au-devant du cher attendu, « en remuant la queue et jappant joyeusement ». Est-ce bien cela! Je trouve qu'il n'y a rien d'aussi saisissant que l'Évangile et la Bible dans leurs compositions et leurs images intimes, simples et parfois si grandioses.

Pierre souriait en silence et M^lle^ Étiennette continuait ainsi :

— Mère a voulu me faire connaître les romans... Je n'aime pas les romans. Je n'aime pas les gens qu'on y rencontre.

Pierre souriait encore, en murmurant :

— L'abbé Perreyve a écrit que la mémoire est la compagne de nos heures de solitude et il ajoute : « Que cette compagne soit noble et pure!... Ne souffrez pas qu'elle s'abaisse... »

— Il me semble que les bons vieux du chef-d'œuvre de Gérard Dow n'ont jamais lu de roman, reprit Étiennette. Ils seraient moins calmes et moins heureux. Leur pieuse lecture se fait en carême, peut-être quand l'air est tiède et que les perce-neige commencent à fleurir.

— Au printemps? dit Pierre souriant toujours.

— Oh! non, la vigne ne serait pas encore aussi feuillée...

— Vous aimez les perce-neige, Mademoiselle?

— Beaucoup. Les Bretons les appellent des chandeleurs, parce qu'ils pensent que le bon Dieu les fait épanouir au temps de cette fête de la vierge Marie pour orner ses autels. J'aime ces gracieuses concordances, ces pieux rapprochements entre la création, l'œuvre matérielle et l'Eglise l'œuvre spirituelle. La création, c'est comme un beau livre d'images où nous apprenons à connaître les raisons du bon Dieu. Je voudrais que toute science eût pour titre : Recherche et reconnaissance des moyens et des intentions de Dieu dans la nature.

— Les savants n'y songent guère, murmura Pierre.

— C'est à vous, Mademoiselle, dit vivement Raymond de Beaulieu qui faisait vis-à-vis et s'étonnait de l'inconcevable distraction de M^lle^ Étiennette. Elle s'empressa de réparer sa faute; quand elle revint, le quadrille était fini.

Pierre, traversant lentement la foule, frayait de son mieux le passage à sa danseuse qui le suivait, la main légèrement appuyée sur le bras de son guide. Parvenu, non sans peine, à la place réservée,

Pierre s'inclina et remercia Mlle Étiennette de son indulgente bonté. Un petit mouvement de tête, un charmant sourire, affirmèrent seuls, mais obligeamment, que cela n'avait causé aucune peine. Saluant plus profondément encore la jeune fille qui, sans lever les yeux, lui rendit son salut, Pierre s'éloigna. Il était ravi et n'éprouvait plus le moindre embarras. Cherchant instinctivement le vieil oncle pour s'entretenir d'Étiennette, il franchit le seuil du petit salon. L'oncle avait disparu. Les joueurs, penchés d'un air avide et sombre sur le tapis vert, faisaient, de temps à autre, entendre les termes consacrés dans les salles de jeu.

Pierre sortit immédiatement, mais, arrêté par les *rapides* du Cotillon, il se trouva forcé de regarder encore. L'heureuse impression qu'il avait reçue s'effaça bientôt sous une sorte de dédain qui le rendit mécontent de lui-même et triste. Aussi disparut-il comme l'oncle Étienne. Il ne se coucha pas et se mit à écrire à sa sœur Élisabeth, au son cristallin du givre qui crépitait sur sa haute fenêtre.

« Sœur,

« J'arrive de cette soirée. Tu le sais, elle m'inquiétait beaucoup, et m'a laissé bien calme. J'ai dansé une seule fois avec la demoiselle en bleu, qui est décidément la fille unique de M. et Mme Devillers. Est-ce parce qu'elle vit au milieu de l'opulence et de toute satisfaction qu'elle semble n'attacher aucun prix aux choses de ce monde? L'éducation qu'elle a reçue dans un couvent l'a-t-elle prémunie contre toute vanité? Je ne sais; mais elle est très simple, très confiante et très modeste. Je n'ai pas vu la couleur de ses yeux. Et moi qui n'osais la regarder, je me suis aperçu à la fin de la contre-danse que je pouvais l'observer sans crainte. Elle exprimait avec une confiance et une vivacité gracieuse ses idées, qui sont les nôtres, elle causait tout simplement avec cette facilité vraiment merveilleuse que possèdent les femmes. Et de plus... tu vas sourire, ma bonne sœur Elisabeth, cette demoiselle a certainement la coupe de ton front, de ton visage et ton profil. Avec cela, seize ans, une candeur et un fond de sagesse qui me ravit... ô sœur! »

« Arrêtons nous ici!... A quoi pense le pauvre Pierre! Il doit penser que les femmes bien élevées ont des qualités charmantes, et doit supposer que Mlle Etiennette n'est pas seule à les posséder. »

« En général, et malgré je ne sais quelle tristesse, je reviens avec une meilleure opinion de ce monde où les convenances sont observées avec grâce et bon goût. Cependant, je le sais de plus en plus, je ne dois pas vivre en ce milieu... C'est à regret que je m'y arrête un instant. Je n'ai qu'un mobile unique et sacré : donner la paix de l'âme et du cœur à notre père, en assurant l'avenir de mes frères et de mes sœurs. Vivre et mourir près de toi, ma chère Elisabeth, en notre humble village de Vendée; vous aimer en aimant Dieu c'est le rêve de votre

« Pierre BERNARD. »

Pendant que Pierre écrivait cette lettre, le bal finissait, car tout finit ici-bas, même la douleur; ceux qui ont souffert le savent. Les lustres s'éteignaient, les invités disparaissaient par groupe. Mme Devillers et Etiennette, retirées dans le petit salon qui unissait leurs chambres, causaient auprès du feu. Mme Devillers se complaisait à chercher l'intimité avec sa chère fille, à jouir de la confidence de ses impressions. Elle ne gardait le soir, depuis la sortie du couvent d'Etiennette, aucun domestique.

— Eh bien! mon enfant, es-tu fatiguée? dit-elle, en détachant la couronne de violettes blanches et de mousse qui ornait les cheveux blonds d'Etiennette.

— Oh! mère, pas du tout, je me suis amusée.

— Ah! vraiment, tes danseurs étaient aimables.

— Oui, mère.

— Le pauvre M. Pierre, le clerc de ton père, ne t'a pas trop ennuyée?

— Oh! non, pas du tout.

— Je vois que tu aimes à être utile.

— C'est vrai, cela m'amuse beaucoup.

— Tu n'as pas été trop en peine pour causer avec lui.

— Oh! non, mère. Un monsieur qui fait maigre le vendredi, même dans le monde, doit connaître et aimer ce que je connais et ce que j'aime.

— Vraiment! Et quel était le sujet de la conversation?

Etiennette reprit, à peu près, tout ce que nous avons cité précédemment.

— Et ce M. Pierre, parlait-il?

— Pas beaucoup, mère, il parle peu.

— Je vois que ma chère fille est comme toutes les femmes, observa en souriant Mme Devillers, et parle volontiers plus qu'elle n'écoute. C'est un léger défaut, mais il faut y veiller, mon Etiennette.

— Oh! mère, ce monsieur paraissait m'écouter avec plaisir.

— Je n'en doute pas; sans te préoccuper de trop de choses, apprends à être aimable et parfaitement bonne. Pour cela, il faut s'oublier, songer aux autres, et ne pas toujours parler. Je ne sais qui prétend que savoir causer, c'est savoir être cause de l'esprit des autres.

— Mère, si je danse une autre fois avec M. Pierre, j'y songerai. Ce que tu me conseilles, ma bonne mère, me semble toujours si juste. Puisque je dois vivre dans le monde, je veux y être utile, aimable même; parce que je suis et serai pieuse, je veux faire aimer la piété, je veux t'imiter, ma mère.

— Tu feras mieux que moi, mon enfant. Cela doit être, si tu profites de mon expérience.

— Ma chère mère, je veux toujours suivre tes conseils.

— Alors, va dormir, dit en souriant Mme Devillers; et passant son bras sous le bras d'Etiennette, elle la conduisit dans sa chambre, y fit une courte prière et rentra chez elle.

Trois semaines après, Pierre se trouvait un jeudi soir, avec Raymond de Beaulieu, dans le salon de Mme Devillers. Deux invitations successives étaient venues lui rappeler qu'il serait toujours bien reçu, mais Pierre s'était abstenu! Relancé par son jeune ami, avec l'entrain irrésistible des heureux, Pierre céda cette fois encore. Peut-être aussi parce que l'invitation portait ce *N. B* : « On dansera peu, mais on fera beaucoup de musique. » Or Pierre Bernard aimait passionnément la musique. Nos concerts populaires n'avaient pas encore mis à la portée de chacun les jouissances saines et délectables; et l'audition de quelques belles œuvres était séduisantes.

Le salon moins orné, moins brillamment éclairé, les toilettes plus simples affirmaient des dispositions plus tranquilles. Cependant à peine les jeunes hommes furent-ils entrés qu'on organisa les quadrilles, et Mme de Devillers avisant Pierre, le mena gracieusement vers Etiennette afin, dit-elle, que le professeur pût s'assurer des progrès de son élève.

Pierre se laissa faire et se retrouva ainsi, avec sa charmante danseuse, qui l'interrogea bientôt sur tout ce qui pouvait l'intéresser.

Elle en savait plus long qu'il ne le pensait, Baptiste ayant parlé et raconté les bonnes actions du jeune homme. Pierre n'oubliait pas la charité des autres, mais le bien qu'il faisait lui semblait tellement au-dessous de ce qu'il eût dû ou voulu faire, que le souvenir seul des choses omises lui restait. Baptiste n'avait rien oublié, ni la belle voix, ni les beaux sons du violoncelle ou de l'orgue animés par le talent de M. Pierre, ni ses prix, ni ses succès, ni ses bontés généreuses, ni ses secours, ses soins qu'un médecin n'eût pas mieux donnés. Tout jeune, Pierre, au lieu de rechercher plaisirs et festins, venait s'asseoir chez les malheureux et les pauvres, écrivait leurs lettres, faisait d'intéressantes lectures et causait avec eux, comme avec des amis. Tout cela intéressa beaucoup Etiennette, qui se promit d'en faire son profit, et de témoigner par de délicates allusions, au bon jeune homme, l'estime qu'il inspirait. Elle entrait ainsi, dans son rôle de femme chrétienne, encourageant le mérite ignoré et modeste. Aussi, avec une grâce enjouée et sûre d'elle, Etiennette interrogea son danseur.

— Eh bien, Monsieur, aimez-vous un peu plus notre Paris?

— Un peu plus, Mademoiselle.

— Avez-vous été au spectacle?

— Non, Mademoiselle. Je n'ai plus ma mère qui m'eût conseillé ce que la mère de notre cher Ozanam lui conseilla; mais j'ai une sœur aînée qui m'a prié de ne pas goûter ces sortes de jouissances.

— Cependant, vous aimez la musique?

— Oh! oui, beaucoup, beaucoup.

— Eh bien, il faut aller à l'Opéra.

Pierre fit un signe de dénégation.

— J'ai été au grand Opéra, continua Étiennette, j'étais enchantée, ravie, les décors sont vraiment magiques.

— Je le crois, murmura Pierre, mais j'ai vu tant de belles choses, toutes gratuites, toutes naturelles, sorties des mains de Dieu; de si belles nuits, de si beaux levers, de si magnifiques couchers de soleil, que tout cela me paraîtrait un peu factice.

— C'est vrai, fit Étiennette, devenue pensive, songeant aux splendeurs de la création, mais aussi à la position de Pierre Bernard qui était, elle le savait, pauvre et modeste. Les figures du quadrille interrompirent de nouveau la conversation; au retour, Etiennette reprit ses obligeantes questions.

— Vous avez une sœur, Monsieur; moi, je suis toute seule, cela m'afflige quelquefois. Elle doit être très bonne, votre sœur?

— Oh! oui, très bonne.

— Connaît-elle Paris?

— Non, dit Pierre doucement.

— Elle viendra vous voir?

— Oh! non, ajouta-t-il très bas, elle est nécessaire à mon père, à mes frères, à mes sœurs.

— Comment a-t-elle nom, votre sœur?

— Élisabeth.

— Alors, sa patronne est la chère sainte Élisabeth?

— Oui, Mademoiselle.

— Quelle vie touchante! Est-ce beau, sublime et simple, cette existence remplie de bonnes actions, d'une jeune et sainte femme, d'une mère morte à vingt-quatre ans! Quelle grandeur et quelle harmonie, quelle plénitude splendide et juste caractérisent le style de M. de Montalembert, comme il agence et fond les documents; comme il les agrège pour en faire ce chef-d'œuvre, sous la protection touchante du souvenir de sa sœur, morte à quatorze ans! Vous avez dû lire la *Vie de sainte Élisabeth* n'est-ce pas, Monsieur?

— Je l'ai lue et relue bien des fois.

— Moi, je l'ai eue en prix.

— Moi aussi, murmura Pierre.

— C'est singulier.

— Non, Mademoiselle, reprit Pierre doucement, vous avez été élevée au couvent et moi au petit séminaire; nos maîtres s'entendaient en chefs-d'œuvre; ils savent discerner et répandre ce qui émane, ce qui s'inspire de la source de toute beauté.

— C'est vrai, dit Étiennette en s'éloignant pour revenir. Puis ce fut au tour de Pierre, mais la jeune fille n'était pas de celles qui changent d'idée, aussi reprit-elle avec une insistance enfantine et gracieuse :

— Qu'aimez-vous le mieux de tout ce beau volume, est-ce l'introduction?

— Elle est fort belle, répondit Pierre, et pose l'esprit d'une façon souveraine au centre de cette époque illustre dont elle est un résumé plein de grandeur; cependant, ce n'est pas l'introduction que je préfère.

— Qu'est-ce donc alors?

— Une page.

— Laquelle?

Pierre demeura silencieux.

— Dites-moi quelle est cette page.

Pierre s'inclina, sourit et, dans ce sourire, il y avait autant de déférence que de malice :

— Je crois que c'est la page 69 ou 70 de la grande édition.

— Ah! et que contient cette page?

Pierre ne répondit pas; un mouvement des danseurs lui permit même de prolonger son silence, mais, au retour, nouvelle insistance.

— Dites-moi, dites-moi, reprit avec une gracieuse vivacité la jeune fille.

— Je n'ose pas, murmura Pierre.

Etiennette qui, jusqu'à ce moment, n'avait pas levé les yeux sur son danseur, regarda ce visage un peu pâle, ce grand front calme, ces yeux bleus et profonds qu'elle n'aperçut que parce qu'elle était plus petite, car les paupières en voilaient l'expression d'une douceur sérieuse. A son tour, elle baissa ses yeux joyeux et scintillants, pénétrée qu'elle fut de l'honnête et grave simplicité de ce visage.

— Pardon, Mademoiselle, fit Pierre respectueusement, mais si vous me demandiez de réciter, même à voix basse, une strophe du *Rorate*, ou de l'*Attende* que l'Église chantera dans quelques jours, serait-ce bien à sa place? La page 69 ou 70 de la *Vie de sainte Elisabeth* ferait ici, je crois, un contre-sens.

— Ah! dit-elle, parce qu'elle parle de Dieu. Cela ne fait rien. Oh! je compte penser à Dieu, rester chrétienne et pieuse dans le monde, malgré le monde..., ajouta Étiennette d'un air un peu capable. Je le veux, affirma-t-elle tout bas, avec beaucoup de sentiment. Monsieur, que contenait cette page?

— Je ne saurais, Mademoiselle, dit très gravement Pierre en remuant lentement la tête.

— Je n'aime pas à attendre, fit-elle d'un air enjoué.

— Cependant..... vous attendrez si vous voulez satisfaire votre curiosité, accentua Pierre plus bas et plus gravement encore.

— Voilà qui est un peu fort pensa M^lle^ Étiennette. Chacun en ce moment reconduisait sa danseuse, c'est ce que fit Pierre silencieusement. Tout en évitant les groupes, il guida M^lle^ Étiennette;

et la saluant plus respectueusement que jamais, s'en fut à la recherche de l'aimable joueur d'échecs. Il n'était pas dans le salon de jeu, mais bien appuyé au chambranle du salon de musique. Un peu myope et les yeux demi-fermés, il ne vit Pierre qu'au moment où il le saluait. Un sourire bienveillant, une expression de joie illumina subitement son visage et toucha profondément le jeune homme qui lui offrit d'être son partenaire.

— Non, pas ce soir, le salon de jeu m'attriste toujours. En ce moment je me recueille pour mieux entendre cette excellente musique qu'on nous promet. Vous voyez en moi un vieux dilettante dont les années ont perfectionné le goût sans l'amoindrir. Je pourrais m'appliquer ce que Louis Veuillot fait dire à son Sulpice : « Le temps semble me pousser en sens inverse des autres hommes et me ramener au berceau par le chemin qui mène à la tombe. » J'aime les maîtres comme en ma jeunesse et je les aime d'une façon plus éclairée, plus reconnaissante ; je puis les comparer et apprécier leur grande valeur. Je me condamnerais, tel que vous me voyez, pendant une semaine entière, je me condamnerais à lire chaque jour mon journal d'un bout à l'autre, s'il me fallait acheter ainsi l'audition d'Haydn, Mozart, Beethoven... Les aimez-vous?

— Passionnément, dit Pierre avec sentiment.

— Vraiment! Allons, décidément nous sommes faits pour être amis ; venez me voir.

— J'en serais heureux, mais j'ai si peu de temps.

— Venez dîner tous les vendredis avec moi.

— Le vendredi!... je ne saurais.

— Eh bien! Le dimanche... dimanche prochain... nous causerons, j'ai besoin de vous voir.

— Vous êtes bon, Monsieur, j'accepte.

— A dimanche, fit le vieil oncle en présentant sa carte au jeune homme qui la déposa avec soin dans le petit carnet donné par son père.

Pendant ces quelques paroles échangées à voix basse, un silence inattendu se produisait dans le salon de musique. Mme Devillers en sortit un peu troublée et, de groupe en groupe, expliquait l'événement imprévu. Raymond de Beaulieu l'écoutait et, se penchant vers elle, lui affirma quelque chose. Immédiatement elle se dirigea vers son oncle et, prenant son bras, lui dit, en souriant :

— Plaidez vous-même notre cause, cher oncle. Au moment de

faire entendre votre ravissant Haydn, qu'Étiennette aime autant que vous, le violoncelliste se trouve souffrant; je le fais reconduire chez lui; or on m'assure que votre jeune ami, très souvent et d'une façon remarquable, a fait la partie qui va nous manquer. Demandez-lui de me tirer d'embarras.

— Présentez vous-même votre requête, ma nièce, les femmes réussissent, toujours, mieux que nous en pareil cas.

Alors s'adressant à Pierre qui n'avait pas cru devoir écouter, elle le supplia de la tirer de peine.

— En quoi, Madame, puis-je vous être utile! dit Pierre avec un étonnement respectueux et mesuré.

— En faisant la partie de violoncelle dans les différents morceaux choisis ce soir.

— Madame, reprit Pierre avec une profonde conviction, je me sais incapable, et malgré toute mon abnégation, je ne puis me permettre d'oser vous rendre un tel service, il deviendrait pour vous, Madame, un ennui de plus.

— Comment vous jouez du violoncelle, cher Monsieur, exclama le dilettante... Allons, exécutez-vous de bonne grâce... si toutefois reprit le vieillard en observant le jeune homme, si toutefois ce n'est qu'une défiance modeste. Que jouez-vous?

— Je ne sais, vraiment.

— Beethoven vous est familier?

— Un peu.

— Haydn, Mendelsonn. Quelle partie faisiez-vous dans les maîtres?

— Tantôt l'une, tantôt l'autre.

— Oh! alors, vous les possédez à fond.

— Je ne sais, murmura Pierre en baissant les yeux.

— Vous êtes fort, je le vois. Ne craignez rien, cela va marcher.

— Vous savez, dit M^me^ Devillers en prenant le bras de Pierre, vous ne serez vu de personne. Les musiciens chez moi sont toujours cachés par des fleurs.

L'oncle un peu à l'écart, la tête légèrement renversée sur le dossier du fauteuil, les yeux demi-clos, écoutait religieusement, mais surtout, il faut l'avouer, les soli de violoncelle exécutés avec une largeur soutenue qui dénotait autant de sentiment que d'étude. Deux morceaux furent interprétés; puis on dansa. Pierre revint, instinctivement, vers le bon vieillard qui le remercia en termes très expressifs.

— Quand donc faites-vous de la musique, jeune homme?

— Je n'en fais plus; c'est une réminiscence de mes années scolaires et de nos soirées de famille.

— Vraiment! Et le soir, que faites-vous à Paris?

— Je reviens parfois à l'étude... J'écris à ma chère famille.

— Et puis?

Pierre se tut. Alors, très bas et très gravement, son vieil ami reprit :

— Je vais catéchiser les malheureux enfants du quartier Mouffetard... faire d'intéressantes lectures à cet homme dont un ulcère dévore la figure. Je le panse, et souvent... je fais son lit, prie pour lui et avec lui, je le console, j'adoucis ses souffrances... autant que faire se peut...

Mais, levant les yeux sur le visage de Pierre, il y vit une telle confusion, une telle angoisse qu'il se tut subitement. Après un court silence, cherchant la main du jeune homme, il la pressa lentement dans les siennes et lui dit avec attendrissement :

— Pardonnez-moi, mon enfant, mais je suis si las de rencontrer des gens antipathiques ou méprisables, que..... vous ayant vu faire maigre à la table de ma nièce, et quelle table! j'ai cherché à vous connaître; Baptiste, qui vous accompagne quelquefois dans vos heures de loisirs, m'a entretenu de vos bonnes œuvres... elles me consolent; j'ai besoin de vous parler; ma confiance justifiera mon indiscrétion. Pardonnez-moi, reprit l'oncle Étienne d'un accent suppliant et si affectueux que Pierre en profita pour imposer à ce sujet le silence le plus absolu.

— Je vous le promets..... mais à partir du jour où vous viendrez me demander à dîner, dit en souriant paternellement l'oncle Étienne.

— Je ne pourrai que dimanche, mais dès ce moment, Monsieur, gardez bien mon secret.

Pierre se trouva au vestiaire avec le principal clerc, qui, tout en endossant son paletot, se railla de la prétendue réserve du pieux jeune homme : il causait et faisait causer M^lle^ Étiennette mieux et plus longtemps que qui que ce soit. Et de plus, se lançait jusqu'à faire la partie de violoncelle dans l'incomparable sérénade.

— Eh bien! c'est comme cela, dit Pierre en riant; seulement je vous laisse parfaitement libre d'en faire autant, et ne le remarquerai même pas.

Saluant de la main le bel Édouard, il avait nom Édouard Bertreux, Pierre sortit immédiatement.

Le soir même, au lieu de s'arrêter dans le petit salon, Étiennette passa dans sa chambre. Mme Devilleurs, assise près du feu, l'attendait.

— Étiennette?

— Mère, répondit-elle.

— Viens me dire bonsoir.

— Oui, mère, tout de suite.

Au bout de quelques minutes, Mme Devillers insista.

— Je t'attends.

Étiennette ne vint pas.

Mme Devillers se leva et, soulevant la portière, vit sa fille atteindre un gros volume, le poser sur la petite tablette et l'ouvrir.

— Ma chérie, ce n'est pas le temps de lire; causons un peu, prions et reposons-nous.

— Oh! mère, c'est une page que je veux retrouver.

— Apporte le livre et voyons-la toutes les deux.

Étiennette apporta le volume et le tint fermé sur ses genoux.

— Eh bien! tu as eu un peu de plaisir?

— Oui, mère.

— Il me semble que tu as causé et dansé avec M. de Beaulieu, et plus d'une fois.

— Il est très aimable, très comme il faut. Il m'a parlé avec beaucoup de goût et même avec sentiment de la Vendée, de ses espérances politiques et religieuses. Il paraît un peu léger, mais il est bon garçon et estime beaucoup M. Pierre.

— Ah! Eh bien! fait-il des progrès ton pauvre élève? Vous avez causé, que lui as-tu fait dire, qu'avez-vous dit?

— Voilà, mère; Etiennette reprit fidèlement la conversation qu'elle avait eue.

— Chère fille, évite les questions, les sujets trop intimes; c'est cette fameuse page que mon Etiennette veut revoir.

— Oui, mère.

— Est-ce bien la peine?

— Mère, j'en ai si grande envie,... après je n'y penserai plus, ajouta-t-elle avec l'abandon gracieux d'un enfant.

Sa mère ouvrit le volume, chercha la page.

— Lis tout haut, mon enfant.

Étiennette, en suivant les lignes avec son doigt, lut non sans émotion la page que voici :

« ... Un de ces jours de fête, comme ils assistaient tous à une messe solennelle dans l'église Saint-Georges d'Eisenach, la duchesse, oubliant la sainteté du sacrifice, fixa ses regards et sa pensée sur son époux bien-aimé qui était auprès d'elle, et resta longtemps à le contempler, en se laissant entraîner avec abandon à l'admiration de cette beauté et de cette amabilité qui le rendaient si cher à tous. Mais revenue à elle-même au moment de la consécration, le divin époux de son âme lui manifesta combien cette préoccupation purement humaine l'avait offensé; car lorsque le prêtre éleva l'Hostie consacrée pour la faire adorer au peuple, elle crut voir entre ses mains le Seigneur crucifié et ses plaies toutes saignantes. Consternée par cette vision, elle reconnut aussitôt sa faute, et tomba le visage contre terre, et baignée de larmes, devant l'autel, pour en demander pardon à Dieu. La messe étant finie, le landgrave, habitué, sans doute, à la voir ensevelie dans ses méditations, sortit avec toute sa cour; et elle resta seule et ainsi prosternée jusqu'à l'heure du dîner. Cependant le repas préparé pour les nombreux convives étant prêt, et personne n'osant troubler la duchesse dans sa prière, le duc lui-même vint la trouver et lui dit, avec une grande douceur : « Chère sœur, pourquoi ne viens-tu pas à table « et pourquoi nous fais-tu attendre si longtemps. » A sa voix elle leva la tête et le regarda sans rien dire, et lui, voyant ses yeux rouges comme le sang à cause de l'abondance et de la violence de ses larmes, lui dit tout troublé : « Chère sœur, pourquoi as-tu tant « pleuré et si amèrement? » et aussitôt s'agenouillant à côté d'elle, et ayant écouté son récit, il se mit à pleurer et à prier avec elle. Après un certain temps il se leva et dit à Elisabeth : « Ayons con- « fiance en Dieu, je t'aiderai à faire pénitence et à devenir meil- « leure encore que tu n'es. » Mais comme il vit qu'elle était trop accablée de tristesse pour pouvoir paraître au milieu de la cour, il essuya ses propres yeux et alla rejoindre ses convives, tandis que la duchesse continuait à pleurer sa faute. »

(*Vie de sainte Elisabeth de Hongrie*, p. 70.)

— Voilà des sentiments très pieux, très délicats, dit Mme Devillers; mais, hélas! la sainteté seule inspire et cause ces joies ineffables. Ce bonheur n'est pas de notre pauvre monde.

— Tu crois, mère; on nous disait au couvent que la sainteté de la femme faisait la sainteté du mari.

La mère, involontairement, soupira; une larme voila son regard, et, posant la main sur le front de sa fille, elle répondit :

— C'est probable, c'est possible, mon enfant, mais il est si difficile d'être sainte. Dieu seul fait les saints. Soyons sages, et le ciel aidant, nous ferons sages ceux qui nous entourent. Le mariage est chose bien grave. Il faut nous en faire une idée juste et ne pas chercher dans le rêve ce qui est réel. Rêve et réflexion n'ont pas les mêmes conséquences. La réflexion s'applique aux devoirs, le rêve entretient les illusions et produit tout ensemble les mécomptes et l'égoïsme. Nous reparlerons de cela, mon Etiennette. Il est tard, viens dans ta petite chambre, prions Dieu et repose-toi.

Le dimanche arrivé, Pierre, à six heures précises, sonnait au premier étage, du magnifique hôtel que possédait, rue d'Assas, son nouvel ami, qui le reçut avec une joie très expressive et l'empressement le plus cordial. Le repas était simple mais succulent. Pierre y fit honneur et trouva, sous sa main, au dessert, un rouleau d'or pour ses pauvres. Il rougit, balbutia, voulut remercier l'excellent vieillard qui, de la façon la plus péremptoire, l'arrêta par ces mots :

— C'est mon secret, gardez-le comme je garderai les vôtres... j'en sais plusieurs... mais ne parlez du mien pas même avec moi. Vous êtes mon fondé de pouvoir, voilà tout.

Alors, reprenant son bon sourire, il le fit passer dans un salon où quelques instruments de musique disposés autour du piano indiquaient les goûts et les habitudes du maître du logis.

— Qu'allez-vous me jouer, mon cher enfant, choisissez.

Pierre feuilleta les cahiers et commença avec douceur et sentiment l'air simple et touchant de Hændel. Surpris du silence absolu du vieil oncle, il se retourna et le vit inondé de larmes. De sa main, le dilettante lui fit signe d'attendre et de se taire; puis avec émotion :

— Je vous raconterai le roman de ma vie; on l'a su, autrefois, mais qui s'en souvient? Personne.

— Que vous êtes bon, Monsieur, pour un pauvre étranger.

— Vous me semblez bien moins étranger que la plupart de ceux que je vois intimement.

— Comment cela? dit Pierre en souriant.

— Comment cela? Mais vous faites maigre le vendredi; et par cela même, j'ai vu que nous étions de la même famille.

— C'est bien peu de chose, murmura Pierre avec une humilité vraie.

— Peu de chose! c'est affirmer votre foi, et non seulement en Dieu, mais en la Rédemption, puisque nous ne faisons maigre le vendredi que pour nous unir par un acte de pénitence publique aux souffrances, à la mort, à la Passion du Sauveur. Cela indique une nature résolue et généreuse qui ne redoute ni la moquerie, ni la privation pour se soumettre aux prescriptions de l'Église..... non seulement par respect, mais par un courageux et filial amour. Est-ce vrai?

— Oui, dit Pierre, tout à la fois touché et confus de voir ses sentiments si nettement appréciés et compris.

— Et de plus, vous aimez les pauvres.....

— Oh! vous m'aviez promis.....

— C'est simplement pour justifier mon affection. N'en parlons plus..... « Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en, ou qui t'y convie »..... les deux se disent. Pardonnez-moi ce souvenir classique. Lisez-vous bien à haute voix?

— De mon mieux, répondit Pierre.

— Comme tout ce que vous faites. Lisez-vous l'allemand?

— Un peu.

— Traduisez-moi quelques *Ballades de Goëthe.*

PIERRE NOEL.

(*A suivre.*)

# LES DERNIERS OUVRAGES

## D'ÉCONOMIE POLITIQUE, DE MORALE SOCIALE ET D'APOLOGÉTIQUE CHRÊTIENNE

---

I. *Mémoires d'Antoine ou Notions populaires de morale et d'économie politique.* 1 vol. in-12. (Paris, librairie Académique Didier.) — II. *Économie sociale et politique ou Science de la vie*, par l'abbé Camille Rambaud. 1 vol. in-8°. (Paris, Victor Lecoffre.) — III. *Leçons élémentaires d'économie politique et d'économie sociale*, par Jules Michel, ingénieur des Ponts et chaussées. 1 vol. in-12. (Paris, Lecène et Oudin.) — IV. *La Circulation des hommes et des choses : précis des leçons d'économie politique* données par M. Victor Brants, professeur à l'Université catholique de Louvain. 1 vol. in-12. (Paris, Champion.) — V. *La Vertu en France*, par Maxime Du Camp, de l'Académie Française. 1 vol. in-8°. (Paris, librairie Hachette.) — VI. *Les Études classiques avant la Révolution*, par l'abbé Augustin Sicard. 1 vol. in-12. (Paris, librairie Académique Didier.) — VII. *Manuel d'éducation morale et d'instruction civique*, par A. Sicard. 1 vol. in-12. (Paris, librairie Oudin.) — VIII. *L'Enseignement primaire libre à Paris*, par Eugène Rendu. 1 vol. in-12. (Paris, librairie Académique Didier.) — IX. *L'Instruction publique et la démocratie*, par Albert Duruy. 1 vol. in-12. (Paris, librairie Hachette.) — X. *Les Saints Évangiles*, traduction nouvelle, par Henri Lasserre. (Paris, librairie catholique Victor Palmé.) 1 vol. in-4°, illustré de nombreuses gravures d'après les chefs-d'œuvre des maîtres. — XI. *L'Autorité de l'Evangile, examen critique de l'authenticité des textes et de la vérité des récits évangéliques*, par H. Wallon, membre de l'Institut. 1 vol. in-12. (Paris, librairie Académique Didier.) — XII. *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par l'abbé E. Le Camus, docteur en théologie. 3 vol. in-12. (Paris, Letouzey et Ané, éditeurs.) — XIII. *Entretiens sur les mystères du saint Rosaire*, par Mgr L. Charles Gay, évêque d'Anthédon. 2 vol. in-12. (Paris, H. Oudin, éditeur.) — XIV. *Philosophie de la nature*, par Nourrisson, membre de l'Institut. 1 vol. in-12. (Paris, librairie Académique Didier.) — XV. *L'Ame, sa spiritualité, sa puissance, sa grandeur, son immortalité*, par Mgr Turinaz, évêque de Nancy. 1 vol. in-12. (Paris, Retaux et Bray, éditeurs.) — XVI. *France et France*, par A. de Tayac. 1 vol. in-12. (Paris, Letouzey et Ané, éditeurs.)

## I

Il y a bien une année entière qu'il ne m'a point été donné d'entretenir les lecteurs de cette *Revue* des livres sérieux qui ont paru, sur l'économie politique, la morale sociale, l'apologétique chrétienne. Nous sommes dans un temps où l'on prête volontiers plus d'attention à un roman haïssable et honteux, qu'à un livre capable de nous améliorer et de nous instruire. Depuis qu'on a érigé le scandale en document humain, on se croit tout excusé de remuer sans cesse la lie et la boue de notre cœur. Il en résulte que c'est aujourd'hui faire acte de courage de s'occuper d'un livre honnête : c'est pourtant à quoi j'ose franchement et ouvertement convier mon lecteur.

Il est un auteur dont je tiendrais beaucoup à me débarrasser tout de suite, d'autant plus que vous en parler ici, c'est déroger à toutes les règles. Il est entendu, dans la critique actuelle, qu'on ne recommande pas soi-même ses livres, ou, pour m'exprimer plus exactement, que, si on les recommande, il n'est pas d'usage de signer sa prose.

Pour moi, je n'éprouve aucun embarras à avouer que je viens de rééditer un livre intitulé : *les Mémoires d'Antoine ou Notions populaires de morale et d'économie politique*, et je transcris ici, sans fausse honte, quelques lignes empruntées à l'*Avertissement* de cette nouvelle édition :

« J'offre aujourd'hui au public une édition nouvelle d'un ouvrage écrit il y a trente années. Il y a près de vingt ans qu'on ne le trouve plus dans le commerce et que ses quatre ou cinq éditions ont été épuisées. Il a été, dans son temps, l'objet de recommandations spéciales auprès des sociétés de secours-mutuels; il a été désigné pour les bibliothèques de la marine, de la guerre, des écoles; il a été donné partout aux distributions de prix; il est resté sur les catalogues des bibliothèques populaires. On veut bien le demander encore, et c'est pour répondre à ce désir que je publie cette présente édition.

« Ainsi qu'il était de mon devoir, j'ai relu ce travail d'un bout à l'autre avant de le mettre sous les yeux de la nouvelle génération qui ne le connaît pas. Je devais me demander si ces lignes, écrites depuis plus d'un quart de siècle, étaient encore applicables après

les changements que nous avons subis, et si les mêmes conseils pouvaient servir à des hommes si différents.

« Je me suis aperçu avec une grande satisfaction, je dois le dire, qu'il n'y avait rien à modifier au texte des premières éditions.

. . . . . .

« Les lecteurs voudront bien ne pas confondre les *Mémoires d'Antoine* avec les *Manuels* de morale laïque ou d'instruction civique et politique qui abondent de notre temps. Ces différents traités sont des livres d'enseignement, destinés à inculquer à la jeunesse la connaissance et l'admiration des formes et des idées républicaines; au fond, c'est un abrégé plus ou moins heureux de l'histoire et de la politique, considérées de parti pris sous un point de vue prédéterminé. Il ne s'agit de rien moins, dans ces petits ouvrages, que de transformer les enfants des écoles primaires en économistes, en jurisconsultes, en hommes d'État. C'est peut-être beaucoup, eu égard à la jeunesse et à l'ignorance de tels disciples. Les *Mémoires d'Antoine* n'ont pas des visées si hautes. Il n'est pas question de faire du lecteur ni un savant, ni un politicien. On ne prétend pas lui révéler de vérités morales qu'il ne connaîtrait pas, ni le poser en réformateur du genre humain. On se contente de s'adresser à son bon sens et à sa réflexion. La nature du bien et du mal, les lois de l'immuable et sévère justice, le gouvernement du monde par la Providence et les devoirs de chacun de nous vis-à-vis de Dieu et de ses semblables, ne changent point avec les différentes formes du gouvernement. Le bonheur et la prospérité de la France, comme de toutes les autres nations, seront toujours en proportion de ses vertus, et le premier devoir de quiconque tient une plume, sera toujours de persuader aux hommes de devenir meilleurs. »

## II

Le but que se proposait l'auteur des *Mémoires d'Antoine* a été atteint d'une façon aussi heureuse que pratique, par M. l'abbé Camille Rambaud, le vénéré fondateur de la Cité de l'Enfant-Jésus, à Lyon. Dans cet asile de vieillards se trouve une école où les enfants pauvres sont élevés en dehors de tous les programmes universitaires et contrairement aux méthodes scolaires actuelles. Cet enseignement s'adresse directement à la raison de l'enfant pour la saisir des plus importantes questions de la vie. Il ne faut pas s'y

tromper : les problèmes les plus ardus de la métaphysique et de la destinée humaine s'agitent obscurément dans ces jeunes intelligences. Faute d'en pouvoir porter le poids, elles y succombent, ou ne s'en tirent que par d'effroyables erreurs. M. l'abbé Ramband s'efforce de donner toute sa puissance à la réflexion et tout son ressort à la pensée. Bien différent de ces philosophes chagrins qui s'épuisent en récriminations et en critiques, le prêtre chrétien prend résolument les choses du bon côté. Il entreprend de réconcilier le déshérité et le travailleur avec les conditions présentes de la vie sociale. Il y a, au fond de ces chapitres où éclate un amour si vif et si tendre pour la classe pauvre, une plaidoierie cachée et une apologie infatigable de la Providence divine. Ce souffle d'apôtre trahit l'homme de dévouement, et l'on sent le sacrifice dans toutes ses exhortations. C'est là ce qui rendra ce livre vraiment précieux aux âmes chrétiennes. Il apportera aux enfants, non plus seulement une lumière pour leur intelligence, mais une inspiration de paix et de courage pour leur cœur. Ceux qui se seront pénétrés de ce bon livre y trouveront un apaisement pour leurs secrètes inquiétudes et un sentiment de douceur et de force pour l'accomplissement de leurs devoirs. C'est peut-être en dire beaucoup de bien; mais il est facile à mes lecteurs de se convaincre par eux-mêmes que je ne dis rien de trop.

## III

Les *Leçons élémentaires d'économie politique et d'économie sociale*, par M. Jules Michel, ingénieur des Ponts et Chaussées, ne sont point conçues sur un plan aussi large que l'ouvrage dont nous venons de parler; il y entre cependant un plus grand nombre de connaissances techniques, et la méthode en est plus scientifique. Cette méthode est la méthode d'analyse. Au lieu de prendre la science de l'économie politique à son commencement, de la suivre dans ses divisions, et d'en parcourir successivement tous les chapitres dans un ordre déductif, M. Jules Michel va droit aux faits les plus saillants et les plus usuels.

« Destinées, dit-il, principalement aux jeunes gens qui fréquentent les écoles primaires supérieures ou les écoles professionnelles, ces leçons devaient éviter l'appareil dogmatique et les définitions souvent ardues par lesquelles débutent d'ordinaire les traités d'éco-

nomie politique. L'auteur a jugé préférable de commencer par des questions familières à tous les élèves. »

C'est pour cela qu'il est entré de plain-pied dans la science économique en parlant de la monnaie. « Il n'est personne qui n'ait fait usage de la monnaie, qui n'en connaisse l'importance dans la pratique de la vie. Tout le monde est ainsi préparé à comprendre son rôle économique, comme rémunération du travail et comme moyen d'en échanger les produits. »

Cette façon vivante et nette de concevoir les questions, et de les les traiter, se marque dès le premier mot de la première leçon. « Voici, dit M. Michel, voici une pièce de 5 francs. D'où vient sa valeur? Que signifient les empreintes qu'elle porte? A quel usage est-elle destinée? Pourquoi attache-t-on tant d'importance à la posséder? Autant de questions auxquelles je voudrais vous donner le moyen de répondre. »

Tout le volume est écrit de cette même plume vive et alerte. Cette aisance de style et de pensée n'empêche point l'auteur d'être très savant, sans que les lecteurs s'en doutent toujours; la plupart d'entre eux ne soupçonnent guère quels travaux et quelles connaissances se trouvent mises en œuvre dans ces pages discrètes, rapides et intéressantes.

La cinquième leçon, pour ne citer que celle-là, renferme un certain nombre d'*exemples de résultats obtenus à l'aide de l'épargne*. L'auteur les emprunte au grand ouvrage de Le Play, intitulé : *les Ouvriers européens*, et il trouve moyen de résumer ces vastes monographies en une page ou une page et demie. Il nous fait ainsi connaître tour à tour : *Un fondeur économe de la Prusse rhénane*, — *Un armurier imprévoyant de la Prusse rhénane*, — *Un mineur de l'Andalousie*, — *Un menuisier de Sheffield* (*Angleterre*), — *Un ouvrier fondeur d'Angleterre*, — *Un moissonneur du Soissonnais*, — *Un maréchal-ferrant de la Sarthe*.

Au reste, le livre de M. Michel n'est pas seulement un de ces ouvrages dont on recommande la lecture. C'est une œuvre. Il a été écrit pour servir à l'enseignement des jeunes ouvriers qui fréquentent l'école fondée par MM. Gillet, teinturiers à Lyon. Il a été adopté depuis par les Frères de la doctrine chrétienne pour l'enseignement de l'Economie politique à l'école La Salle dans cette même ville de Lyon. Nous ne doutons pas qu'après de telles expériences et sous un patronage si compétent, cet excellent petit manuel n'aille en se

répandant de jour en jour. La tâche de ceux qui s'en serviront pour l'enseignement se trouvera singulièrement facilitée par un questionnaire placé à la fin de chaque leçon : chaque questionnaire est suivi d'une liste de devoirs dont les principaux éléments doivent être puisés dans la leçon qui précède. Le maître se trouve avoir ainsi sous la main tout ce qui est nécessaire pour faire travailler les élèves et pour les interroger.

## IV

Le livre de M. Victor Brants, professeur à l'Université catholique de Louvain, *la Circulation des hommes et des choses*, peut être considéré comme un manuel d'enseignement supérieur pour une partie définie de l'Economie politique. L'auteur a déjà publié : *Lois et méthode de l'Economie politique*, et en second lieu : *la Lutte pour le pain quotidien*. L'ouvrage dont nous parlons ici peut être considéré comme le troisième volume de la série. Il n'en forme pas moins un tout complet, et il peut être étudié à part avec le plus grand profit.

Il ne s'agit plus ici d'un enseignement populaire, fait pour le grand nombre, et qui ait besoin de tenir son langage au niveau de tous. Les leçons de M. Victor Brants s'adressaient en réalité à cette élite de jeunes hommes qui fréquentent les cours de l'insigne Université de Louvain. De là, deux traits de cet enseignement : 1° son caractère essentiellement catholique, une visible empreinte de morale religieuse; et, en second lieu, le soin curieux et fécond de résumer sur chaque point les dispositions législatives des différents peuples anciens et modernes. Il ne s'agit pas, bien entendu, de discussions théologiques ou juridiques : l'auteur a le bon esprit et le tact de ne disserter jamais à propos des principes sur lesquels il s'appuie; mais on y sent partout l'inspiration du chrétien et du jurisconsulte.

« On ne peut contester », dit M. Brants, « que l'amour désordonné des richesses ne se soit emparé de bien des esprits. Cette poursuite effrénée, *in infinitum*, que réprouvent les docteurs chrétiens, n'est-elle pas la raison de cette activité souvent factice? On recherche la fortune avec une convoitise qui étouffe bien d'autres sentiments : l'honneur, la loyauté, la délicatesse, y sont souvent oubliés et violés. On veut s'enrichir vite; et les moyens les plus

rapides ne sont point les plus honnêtes. Le travail, l'épargne, la persévérance, sont des chemins trop longs; la spéculation, les artifices, en offrent de plus immédiats. Songe-t-on, dans cet entraînement du lucre, à l'usage et au rôle de la fortune? Les richesses ainsi acquises répandent-elles le bienfait sur la société? Ces riches sont-ils de bons riches? Chacun cherche à s'élever si vite; on ne cherche qu'à s'élever, non pas par le labeur mais par l'artifice et l'habileté; on oublie les devoirs sociaux, et le mal qui en résulte est une des causes de la rupture de la paix sociale. »

Il faut conseiller la méditation de ce remarquable ouvrage, même aux plus doctes de nos économistes contemporains; il est malheureusement bien peu d'entre eux qui traitent l'Economie politique d'une façon suffisamment spiritualiste. La science des faits a pu gagner ainsi en précision, en exactitude et en étendue, mais leur interprétation philosophique et sociale a singulièrement faibli. De là les faux systèmes que l'on sait et sur tant de points des opiniâtretés sans motif ou des indécisions sans issue. L'ouvrage de M. Brants est fait pour les rappeler aux véritables principes : il sera particulièrement utile aux jeunes gens auxquels il servira de criterium pour leurs jugements et de point de départ pour leurs richesses.

## V

M. Maxime du Camp, de l'Académie française, vient, ces jours-ci, de publier un volume qu'il faut signaler à l'attention des pères et des mères de famille aux approches du jour de l'an. Il est intitulé : *la Vertu en France*. L'auteur a expliqué lui-même son dessein dans un court *Avant-Propos*.

Il s'est rappelé la *Morale en action*, qu'il avait lue dans sa jeunesse, ce recueil de traits de dévouement, d'honneur et de vertu : il s'est demandé, dans un élan de patriotisme, si la France n'était pas capable, à elle seule, de fournir dans toutes les conditions des modèles à proposer et à suivre. Il a eu l'heureuse pensée de consulter ces annales du bien, ces documents précieux et touchants que l'Académie française recueille chaque année pour distribuer les prix de vertu. C'était là une idée heureuse et féconde. L'enthousiasme avec lequel sont accueillis, à la séance solennelle de l'Institut, ces traits de courage, de dévouement, d'héroïsme, doit se retrouver tout entier à la lecture et à la méditation de ces mêmes

actions. Sous cette forme du livre, l'enseignement moral qui ressort de telles actions deviendra plus durable, et en même temps plus accessible. La noble attente de l'auteur ne sera pas déçue. « A cette heure », dit-il, « où les décevantes doctrines du pessimisme semblent être à la mode, où le nom de Dieu est systématiquement biffé dans les livres de nos écoles, il est peut-être opportun de rappeler, par des exemples datant d'hier et d'aujourd'hui, que la vertu n'est pas un vain mot, et que notre nation est toujours animée de cette force d'où naissent les actions qui sont l'honneur même de la créature humaine sur laquelle le souffle divin a passé.

« Puisse ce livre faire comprendre aux jeunes gens que, dans la vie, ce qu'il y a de meilleur est encore le sacrifice et le dévouement, sans quoi l'on n'a ni véritable grandeur, ni satisfaction de soi-même. »

L'exécution de ce beau volume est digne de la pensée qui l'a inspiré : il est orné de quarante-cinq gravures sur bois, tirées hors texte et représentant d'une façon saisissante les principaux épisodes du récit. L'ouvrage renferme vingt-quatre chapitres, et chacun de ces chapitres forme à lui seul une petite épopée. On a ainsi sous les yeux le spectacle de la vertu pratiquée dans les positions sociales les plus diverses, mais toujours dans les positions sociales relativement humbles. « Les personnes dont j'ai parlé », dit M. Maxime du Camp, « appartiennent à ce que l'on nommait jadis : le pauvre commun de France; humbles conditions, vertus éclatantes; résignation dans le dénuement, sacrifices douloureux pour secourir la misère d'autrui, c'est là un admirable spectacle, fait pour exciter l'émulation et fortifier l'énergie du cœur. La vertu ne serait-elle que de l'imitation; c'est toujours la vertu si l'infortune en profite. »

Je ne serais pas sincère si je ne faisais quelques réserves sur le chapitre intitulé : *le Loup garou.* Le *Livre de la Vertu en France* est destiné à être mis entre les mains des enfants et des jeunes filles. J'aurais mieux aimé que l'auteur, avec sa prudence et sa sagesse habituelles, eût évité de provoquer les jeunes imaginations sur de tels sujets. Nous vivons dans un temps où il est trop facile de donner à telle négation ou à telle critique une portée qu'elle ne saurait avoir dans la pensée de l'écrivain. M. Maxime du Camp est un des rares auteurs qui ait conservé encore cette grande qualité des ancêtres, l'autorité; et voilà précisément pourquoi cette morale en action purement française est destinée à faire tant de bien.

## VI

Il n'y a pas bien longtemps qu'a paru le livre de M. l'abbé Augustin Sicard, *les Etudes classiques avant la Révolution*, et il commence déjà à être tard pour en parler, tant l'ouvrage a été accueilli avec faveur, et tant le public a été prompt à en reconnaître le mérite. Il est difficile d'imaginer une étude qui réponde mieux aux préoccupations de notre temps et qui soit plus capable de satisfaire une utile curiosité.

Il est à remarquer qu'aujourd'hui lorsqu'un problème se trouve soulevé par la force même des événements, ce n'est point une raison, la plupart du temps, pour que cette question soit en effet étudiée. On voit alors se multiplier les paradoxes, se fortifier les préjugés, s'égarer les imaginations; et tout ce travail de la pensée, lequel manque souvent de connaissance, de méthode, peut-être de bonne foi, n'aboutit, dans bien des circonstances, qu'à assurer et qu'à propager le règne de l'erreur. C'est ce qui est arrivé en particulier pour cette question si délicate et si complexe de l'éducation. Les esprits les plus fermes, faute d'être suffisamment armés, se sont, pour la plupart, trouvés pris au dépourvu et embarrassées pour répondre aux assertions audacieuses de leurs adversaires. L'ouvrage de M. l'abbé Sicard présente, dans un admirable ensemble, tous les renseignements que peut donner un esprit raisonnable; et ces renseignements qui attestent une grande et exacte science, ne sentent point du tout l'érudition. C'est là un mérite plus difficile et plus rare qu'on ne pense, lorsqu'on est amené à toucher à des sujets si peu connus.

Dans une première partie, l'auteur fait l'histoire du latin et du grec dans les écoles, depuis le seizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième : il montre ensuite par quelles vicissitudes a passé l'enseignement du francais et des langues vivantes, de l'histoire et de la géographie, des sciences, et enfin de la philosophie. La seconde partie est consacrée à faire connaître la pratique des différents corps enseignants, de l'Université de Paris, des Jésuites, de l'Oratoire, des Ecoles militaires et d'autres établissements célèbres. L'auteur est sobre dans ses conclusions fortement établies; ce n'est pas un des moindres mérites du volume que d'ouvrir au lecteur de vastes perspectives et de lui donner, avant tout, le moyen de tirer ses conclusions lui-même.

## VII

M. l'abbé Sicard nous a donné plus récemment un tout petit livre intitulé : *Manuel d'Education morale*. Je n'y ai point trouvé de préface, encore bien que cette préface soit mentionnée soigneusement à la première ligne de la *table des matières*. C'est donc à nous de faire connaître que ce petit ouvrage, tout en répondant par le fait au programme universitaire de l'éducation morale et civique, a pour but d'y ajouter ce qui n'y est pas, à savoir l'esprit religieux et chrétien. L'auteur s'est pénétré de cette belle pensée de Fénelon sur l'âme de l'enfant : « On ne doit, dit l'Archevêque de Cambrai, verser dans un réservoir si petit et si précieux que des choses exquises. » C'est pour entrer dans cette indication que M. l'abbé Sicard recueille et utilise avec grand soin tous les passages d'auteurs célèbres et modernes qui peuvent l'aider à exprimer sa propre pensée. Ces citations sont nombreuses, mais courtes; il en est un certain nombre en vers; en effet la forme poétique se prête beaucoup mieux que la prose à la mémoire des enfants. Le texte même de l'auteur est d'une lecture agréable et facile; il est surtout remarquable par sa simplicité. On en jugera par cet échantillon. Il s'agit de la différence entre l'homme et la bête, différence établie par cette considération, que l'homme seul est un être moral et religieux:

« Qui a jamais songé, dit M. l'abbé Sicard, à parler de Dieu, de religion à l'animal, à lui attribuer une conscience, à l'exciter au bien par l'espérance du Ciel? Le cocher n'a jamais demandé à son cheval de monter la côte au nom du devoir. Ici, un bon coup de fouet vaut mieux que tous les appels à la conscience. La mère dit à son enfant désobéissant que Dieu le punira. La ménagère n'a jamais pensé à menacer de la vengeance divine le chat qui a emporté le pâté, le chien qui a dévoré un poulet. »

Ai-je besoin de dire que ce qui me plaît surtout dans ce livre, c'est la note chrétienne qu'on cherche, hélas! sans la trouver, dans les traités de la malheureuse instruction laïque. Ici, ce sont bien les mêmes vertus recommandées, ce sont bien les mêmes instructions, ce sont bien les mêmes préceptes; mais ce n'est plus cette morale qui cherche à se tenir en équilibre sur elle-même; c'est la morale qui prie, qui invoque Jésus-Christ et qui montre dans le catéchisme l'achèvement et la force de ses propres leçons.

## VIII

Si l'organisation des études avant la grande Révolution est faite pour nous intéresser, que dirons-nous des effroyables bouleversements que l'instruction du peuple a eus à subir sous nos yeux? Nous savons tous que l'enseignement primaire a été combiné avec un mélange inouï de perfidie et de violence, pour faire disparaître de ces jeunes âmes non seulement l'amour et la connaissance de Jésus-Christ, mais jusqu'à la notion même d'un Dieu. « Plutôt que de se passer de religion, me disait un libre penseur épouvanté de l'avenir de la France, j'aimerais mieux voir rétablir les autels de Jupiter ! » Une telle parole, venant d'une telle bouche, me paraît singulièrement à méditer.

Hélas! nous avons beau être témoins et victimes des suprêmes iniquités, nous ne laissons pas, avec le temps, d'en perdre l'émotion et je dirai presque le souvenir. Nous sommes comme les malades qui finissent par ne plus sentir leur mal.

Le livre de M. Rendu, intitulé : *Sept ans de guerre : l'Enseignement primaire libre à Paris de* 1880 *à* 1887, est fait pour consacrer le spectacle de nos misères. M. Eugène Rendu, indépendamment de ses autres mérites, est une grande autorité pédagogique : il a occupé les plus hautes situations dans l'Université de l'État; et comme il le dit excellemment, il n'a fait, en se séparant d'elle lorsqu'elle a changé, que continuer la même œuvre. L'enseignement primaire libre s'est, on peut le dire, organisé sous sa haute direction; il se continue sous son inspection vigilante et persévérante. Chaque année, dans une séance solennelle, M. Eugène Rendu fait connaître les résultats obtenus et traite quelque sujet approprié à la circonstance.

Le livre que nous analysons ici n'est pas autre chose que la collection des discours prononcés par M. Rendu, dans les circonstances que nous venons d'indiquer. Nous n'avons donc pas sous nos yeux un livre ordinaire avec ses allures méthodiques et toujours un peu compassées. Ici, nous entendons retentir, de page en page, l'écho d'une parole vivante : le style a gardé sa chaleur et son éclat, et il suffirait de jeter les yeux sur la table des matières pour se faire une idée de ce que cette éloquence offre de piquant et d'imprévu. Voyez, par exemple, le sommaire du chapitre VI, intitulé : *les Petits*

*noviciats des Frères des écoles chrétiennes :* « Le conseil municipal de Paris et les fêtes civiques. » — « Les petits sans-culottes »; le culte « vraiment laïque ». — Au « lapin qui fume ». — Un baptême du nouveau culte. — Le grand prêtre, P. Laffite. — Les noviciats de la libre pensée. — La propagande athée. — Les petits noviciats des Frères, leur rôle. — L'enseignement officiel; la neutralité; les écoles normales. — Développement des petits noviciats, etc. »

Je voudrais que tout le monde pût lire ce livre; il serait un excellent enseignement pour les contemporains, comme il deviendra, avec le temps, un témoignage historique vis-à-vis de la postérité.

## IX

Le livre de M. Albert Duruy est fait pour être rapproché du précédent. Il est intitulé : *Instruction publique et la Démocratie*, et il comprend seulement la courte période qui va de 1879 à 1886.

Il faut, avant de rien dire de cet ouvrage, saluer avec respect la tombe qui s'est récemment ouverte pour ce jeune et brillant écrivain, si vaillamment dévoué à la cause sainte de la vérité. Il est mort en chrétien, couronnant ainsi par un acte suprême de foi et d'amour le mouvement entier de cette vie tournée du côté du vrai et du bien. On sent d'un bout à l'autre du livre l'effort et l'élan généreux de cette âme. Il est facile de voir qu'il a conquis par lui-même la vérité : il a livré pour elle d'ardents combats; aussi pose-t-il nettement les questions : « Qu'est-ce, dit-il, que l'histoire de l'instruction publique depuis sept ou huit ans, sinon un incessant et tyrannique effort de la démocratie pour mettre la main sur la jeunesse, pour l'asservir à son culte et la courber sous son joug? »

« Il y a quelques années », dit autre part l'auteur, « dans un travail analogue, j'avais déjà montré la démocratie révolutionnaire à l'œuvre, de 1789 à 1800. Telle elle était à cette époque, telle on la retrouvera dans cette nouvelle étude : avec son intolérance et son étroitesse d'idées, cachant, sous un mauvais vernis scientifique, le vide de sa pédagogie, et sous l'enflure hypocrite des mots le plus détestable système de compression intellectuelle qui ait jamais pesé sur la jeunesse d'un pays. »

. . . . . .

« Le droit violé, la justice et la liberté de conscience outragées,

l'athéisme officiel installé dans nos écoles à la place de la vieille morale spiritualiste, Dieu lui-même expulsé,... de tels griefs ont pu laisser froids la masse des indifférents et des satisfaits; il n'est pas une âme un peu sensible au côté moral des choses qui n'en ait ressenti l'inoubliable outrage. Je suis du nombre et je m'en honore. »

Il est facile de reconnaître que ce livre a été écrit au jour le jour, à l'heure même où ces graves questions sollicitaient à bon droit l'attention publique; et toutefois on n'y trouve nulle part aucune trace de précipitation : on reste même étonné de l'abondance des documents et de l'exactitude d'information qu'on y peut constater d'un bout à l'autre. Il suffit de se rappeler le nom de l'auteur et le rôle que ce nom a joué dans l'instruction publique, pour comprendre que les moindres détaits lui en soient familiers. Cette précision, cette sûreté, rendent un tel témoignage particulièrement précieux, et ce sera là un document auquel la postérité n'aura rien à changer.

## X

La *Traduction nouvelle des Saints Evangiles*, par M. Henri Lasserre, publiée avec l'*Imprimatur* de l'Archevêché de Paris, n'a plus besoin aujourd'hui d'être signalée à l'attention des lecteurs. Bien qu'elle ait paru cette année même, il en a été assez question, il s'en est vendu un assez grand nombre d'exemplaires pour que personne aujourd'hui n'en entende ici parler pour la première fois. On sait que M. Henri Lasserre a eu l'heureuse idée de supprimer la division par versets numérotés. Cette division, si commode pour faire une citation ou pour retrouver un passage, interrompt perpétuellement la continuité du texte : ce seul changement suffit pour donner une toute autre physionomie au récit. Le traducteur s'est, en outre, attaché à prendre de préférence, pour rendre le texte sacré, les expressions les plus modernes, et par conséquent les plus voisines de notre pensée, les plus familières à notre langage. Les *Saints Evangiles* se trouvent ainsi soudainement rajeunis et rapprochés de nous. Il faut remarquer, en effet, que presque toutes les traductions reproduites aujourd'hui dans le commerce courant de la librairie datent du dix-septième siècle; elles gardent ainsi, pour le plus grand nombre des lecteurs, un certain parfum d'archaïsme et d'étrangeté : tout au contraire, le style de M. Henri Lasserre rentre tellement dans nos habitudes intellectuelles qu'on croirait entendre

raconter un événement arrivé hier et transmis tout vivant par un de ceux qui y ont pris part.

Il allait de soi de faire, pour cette traduction des *Saints Evangiles*, une édition de luxe semblable aux éditions qu'il est d'usage de donner pour étrennes au renouvellement de l'année. On sait que la maison Palmé a déjà édité avec grand succès sous cette forme, le célèbre ouvrage de *Notre-Dame de Lourdes* et les *Episodes miraculeux de Lourdes*, du même auteur. On n'ignore pas avec quel goût et quel art ces publications ont été faites et de quelles remarquables *illustrations* elles ont été ornées.

La traduction nouvelle des *Saints Evangiles* se prêtait mieux encore aux intentions de l'éditeur et permettait d'utiliser toutes les ressources de la peinture et de la gravure. Ne sont-ce pas, en effet, les saintes histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont été l'inspiration des plus grands artistes? Il n'est peut-être pas un seul épisode de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des Apôtres qui n'ait donné lieu à la composition de quelque tableau et ne soit devenu l'inspiration de quelque chef-d'œuvre. Rien n'était donc plus simple et plus naturel que de mettre en regard du texte sa représentation artistique. Cette interprétation des saints Évangiles par la reproduction des chefs-d'œuvre dus aux plus grands peintres et aux plus grands sculpteurs traduit d'une façon supérieure les émotions de notre propre cœur. Ces gravures expriment la poésie des Évangiles; elles nous en font comprendre et goûter le sentiment.

## XI

Il y aura au prochain mois de juin trente années révolues que M. Wallon a publié, pour la première fois, son livre intitulé : *l'Autorité de l'Evangile, examen critique de l'authenticité des textes et de la vérite des récits évangéliques*. A cette époque, Mgr Morlot, cardinal-archevêque de Paris, en lui accordant son approbation, s'exprimait dans ces termes flatteurs : « Cette réfutation des attaques dirigées de nos jours contre les saints Évangiles est solide et pleine de science et de foi. Nous croyons juste et utile de recommander une publication aussi opportune et nous félicitons l'auteur des sentiments chrétiens qui ont inspiré et qui animent son travail. » Cette approbation avait été donnée par le cardinal Morlot, sur le rapport de l'abbé Darboy, alors vicaire

général du diocèse de Paris. Lorsque parut la seconde édition, dans les premiers mois de 1866, Mgr Darboy, devenu à son tour premier pasteur du diocèse, renouvela en son nom propre la même approbation.

L'ouvrage de M. Wallon est aussi jeune, aussi important, aussi nécessaire à l'heure présente qu'aux premiers jours où il a paru ; la religion se trouve toujours en face des mêmes adversaires : le cœur a toujours ses faiblesses, l'esprit ses défaillances, et la haine du nom de Jésus n'a malheureusement pas disparu de ce monde. « Ce retour incessant à l'attaque, dit fort sagement M. Wallon, fait un devoir de ne pas déserter la défense : et la question est vraiment de celles où chacun est tenu de prendre parti. Quoique la solution importe également à tous, le débat, je le sais, n'intéressera point également tout le monde. Le fidèle n'a que faire de ces disputes. Il puise dans la lecture des Évangiles une conviction que les difficultés de détail n'ébranlent pas. Mais, s'il se sent inattaquable en se retranchant au cœur de la place, il est bon, pourtant, qu'il sache lui-même que les ouvrages extérieurs en peuvent être aussi défendus, et que la pierre où il s'appuie restera ferme, selon la promesse de Jésus-Christ. »

Je ne voudrais pas contredire M. Wallon, mais il me semble que les temps ont singulièrement changé depuis l'année 1855, où il écrivait les lignes que l'on vient de lire. Sans doute l'incrédulité n'a pas fait de progrès dans les âmes et le nombre de ceux qui avouent et qui pratiquent leur foi s'est même notablement accru ; mais il est certain, d'un autre côté, qu'elle a grandi en audace et en succès humains ; elle siège ouvertement dans les académies et dans les plus hautes situations littéraires ; elle regarde comme tout naturel d'être intolérante. Dans un pareil état de choses, le fidèle ne peut plus se dispenser d'entendre les cris d'impiété qui passent dans l'air et de prendre connaissance des objections qu'on hurle en quelque sorte autour de lui. Il lui faut donc entrer malgré lui dans une certaine connaissance des controverses : il doit être en mesure de savoir ou prendre les arguments qui peuvent garantir la sécurité de sa foi.

Sous ce rapport, le savant livre de M. Wallon sera pour tous les fidèles une ressource inappréciable. On y trouvera dans la première partie, ce qui se rapporte à l'authenticité des textes évangéliques, authenticité établie suivant toutes les règles de la plus sévère cri-

tique, et dans la seconde partie, la confirmation de la vérité des récits évangéliques, vérité appuyée sur tous les témoignages de l'histoire. Que les âmes exposées au contact de l'erreur aillent chercher dans ce volume leur préservatif et leur remède; elles le trouveront certainement.

## XII

Ce n'est point assez pour un chrétien d'avoir prévenu ou écarté tous les doutes à l'égard de la vie et de la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ; nous devons faire plus et nous pénétrer des enseignements qu'elles renferment, de façon à en tirer plus de lumière et de courage pour le perfectionnement moral de notre propre vie. Il n'est pas toujours facile de méditer seul l'Evangile : faute de connaissances suffisantes, faute de réflexion et de méthode, on s'expose à ne point en retirer tout le fruit qu'on en pourrait attendre. Le meilleur est donc d'avoir recours à quelque théologien qui ait déjà fait ce travail de méditation et d'édification. Au lieu de tenter soi-même ces voies difficiles, il suffit de se laisser prendre par la main et de marcher sans effort à la suite de son guide.

C'est ce beau et considérable travail qu'a entrepris et mené jusqu'au bout M. le chanoine Le Camus, docteur en théologie, directeur de l'école Saint-François de Sales, à Castelnaudary. Il a écrit, en trois volumes, la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ et il n'a pas consacré moins de douze années à ce beau travail. La première édition a paru en 1883, et elle a été presque aussitôt honorée d'une lettre du Souverain Pontife Léon XIII en date du 28 avril 1884. Il y est dit que le Pape « rend justice aux efforts et aux recherches que l'auteur a multipliés pour réussir à mettre sous les yeux des fidèles l'image du divin Rédempteur, toute resplendissante de sa lumière céleste, et à exciter dans leurs âmes le feu de l'amour divin. » Mgr l'évêque de Carcassonne, commentant pour ainsi dire d'avance le jugement du Souverain Pontife, avait déjà caractérisé l'ouvrage par ces fortes paroles : « L'érudit, l'incroyant, le chercheur loyal de la vérité, méditeront avec profit vos discussions critiques, éclairées par une savante exégèse; et pendant que le théologien constatera avec joie la sureté de votre doctrine, les fidèles savoureront avec délices le parfum d'onctueuse piété qui s'exhale d'un grand nombre de vos pages. Tous admireront la riche peinture des mœurs du peuple juif,

les ravissantes descriptions topographiques qui encadrent et font apparaître toute vivante la divine figure du Sauveur. »

Je comprends mieux encore ces hauts encouragements et ces nobles paroles lorsque j'entends l'auteur lui-même nous expliquer son dessein : « En matière de religion, dit-il, notre siècle est plus ignorant que coupable. Il a péché contre le Fils de l'homme, mais non encore contre le Saint-Esprit : son crime ne sera pas irrémissible. Il ne s'est pas obstiné contre l'évidence ; ses préjugés, son éducation incomplète, ses passions l'ont empêché de voir. Puisque ce siècle, c'est nos pères, nos frères, nos enfants, sachons le plaindre utilement, et essayons encore de l'éclairer. »

Il y aurait, comme on le voit, beaucoup à dire, et par conséquent beaucoup à louer dans les trois volumes de M. l'abbé Le Camus. Rien ne nous serait plus agréable que d'en faire ressortir le bel agencement, les savantes recherches, le style chaleureux et pénétrant ; mais il faut se borner, et laisser les lecteurs vérifier par eux-mêmes les qualités qu'on leur signale.

## XIII

De la méditation à la prière, il n'y a vraiment qu'un pas ; et nous pouvons ainsi passer sans transition, de la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, de M. l'abbé Le Camus, aux *Entretiens sur les Mystères du Saint-Rosaire*, par Mgr Charles Gay, évêque d'Anthédon.

Nous n'avons point ici à louer la beauté et la puissance de la parole de Mgr Gay. Depuis qu'il a quitté Poitiers où il avait, comme chacun le sait, l'insigne honneur d'être l'auxiliaire de l'éminentissime cardinal Pie, il nous a été donné de l'entendre plus souvent à Paris et de nous faire ainsi une idée des qualités oratoires qui justifient l'admiration de sa province.

Ce n'est point d'une façon banale et indifférente que ce présent ouvrage a été intitulé : *Entretiens*. Ce n'est point là en effet un de ces livres auxquels on donne une forme littéraire de convention. Ce travail est né de la réalité elle-même ; il en demeure l'image visible ; il est animé de son inspiration vivante.

Une mission prêchée par un Rév. P. Dominicain avait ressuscité, pour ainsi dire, à Poitiers, l'ancienne confrérie du Rosaire ; il avait ainsi ravivé les antiques souvenirs de saint Dominique. Mgr d'An-

thédon fut alors chargé par l'Éminent Cardinal qui occupait le siège de saint Hilaire, de veiller sur l'avenir de cette congrégation renaissante et d'y maintenir l'impulsion donnée par le prédicateur.

Ce fut alors que Mgr Gay fit entendre, comme il est d'usage, à la pieuse assemblée des fidèles, des méditations ou homélies destinées à entretenir l'ardeur de leur foi et le zèle de leur amour. Ce ne furent jamais, à aucun moment, des discours médités la plume à la main et confiés à la mémoire au lieu d'être livrés à l'improvisation. Mgr Gay n'en avait gardé par devers lui qu'un petit nombre de notes, destinées à fixer plutôt encore ses sentiment que ses souvenirs. D'ailleurs, chez les véritables orateurs, une fois que l'intelligence s'est représenté sa propre pensée, c'est le cœur ensuite qui exécute les variations et qui enfante ainsi l'éloquence.

Cependant, sur le bruit du bien fait aux âmes par ces conférences, ce furent, dans tout le diocèse de Poitiers, d'unanimes instances pour en obtenir la publication et pour rendre la charité de cette parole accessible à tous. Les PP. Dominicains établis dans cette ville finirent par vaincre les résistances du prélat; et c'est ainsi que nous avons sous les yeux et à notre disposition les *Entretiens sur les mystères du saint Rosaire*. Ceux qui ont qualité pour en parler au point de vue religieux, vous diront qu'il y a dans ce volume plus qu'une série d'exhortations destinées à nourrir la piété des fidèles : au fond, ce n'est pas moins qu'un véritable traité de théologie fait pour nous instruire autant que pour nous émouvoir.

## XIV

L'ouvrage de M. Nourrisson, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, intitulé : *Philosophie de la Nature*, ne s'adresse pas à un aussi grand nombre de lecteurs. Tout le monde assurément n'est pas destiné à faire de la philosophie. En revanche, ceux que leur devoir met en demeure de s'occuper de ces graves matières ne sauraient rester indifférents à un ouvrage qui renferme des idées tout à la fois d'une si haute portée et d'une application si pratique. Depuis les campagnes qu'on a faites et qu'on fait encore de notre temps contre la spiritualité et l'immortalité de l'âme, il semblerait véritablement que la philosophie de la nature, entendue dans son sens le plus brutal et le plus grossier, soit destinée à tout envahir et à tout remplacer.

C'est contre de telles doctrines que M. Nourrisson a lutté toute sa vie; il a été toujours un des champions les plus actifs et les plus constants du spiritualisme et ce qui vaut mieux encore du spiritualisme chrétien : c'est donc en toute sécurité qu'on le suivra dans ses raisonnements.

On peut reprocher au volume, tel qu'il nous est présenté, un certain défaut d'unité dans la composition et dans l'ordonnance. Les dispositions typographiques elles-mêmes semblent en avertir le lecteur; l'avant-propos de l'auteur en fait l'aveu sans déguisement. « Une première partie de son ouvrage est consacrée à une exposition rapide, quoique étendue, des plus célèbres philosophies de la nature de tous les temps; exposition par où il cherche à établir qu'il n'y a pas de solide philosophie de la nature qui ne se fonde sur les idées d'âme et de Dieu. Dans une seconde partie de son livre, il en vient à des monographies, qui lui servent, comme autant d'exemples, à justifier les mêmes conclusions. C'est donc à dessein qu'il a choisi en France non pas un métaphysicien, mais un naturaliste tel que Buffon, et, en Angleterre, des physiciens ou *naturalistes* tels que Bacon, Boyle et Toland. » Signalons particulièrement l'étude sur Buffon, dont la doctrine a été souvent méconnue ou défigurée et dont les idées ont été exploitées par les écoles les plus opposées. On remarquera aussi les éclaircissements donnés sur la philosophie de Bacon et l'analyse particulièrement intéressante des écrits de Toland, ce singulier athée dont l'œuvre est moins connue que le nom. Une ample citation de M. Nourrisson, qu'on trouvera à la page 142 du volume, nous fait connaître comment le philosophe anglais comprenait les réunions parfaites de libres penseurs : ce sont toujours, hélas! de l'autre côté du détroit comme ici même, les *dîners du Vendredi saint*. Ceux qui aiment à apprendre trouveront ample matière à s'instruire.

## XV

Il y a deux façons de combattre le matérialisme.

On peut réfuter et détruire l'une après l'autre les raisons misérables qu'il invoque pour faire triompher sa doctrine de néant et de désespoir; on peut également, par une méthode plus consolante et plus conforme aux vrais besoins de notre cœur, insister au contraire sur les grandes vérités qui sont la négation absolue de ce même matérialisme.

C'est ce qu'a fait avec un rare bonheur et une grande autorité Mgr Turinaz, évêque de Nancy. Sa Grandeur vient de publier un tout petit volume qui, d'un bout à l'autre, respire, si j'ose le dire ainsi, la sainte passion de la vérité. Ce volume est intitulé : *l'Ame, sa spiritualité, sa puissance, sa grandeur, son immortalité.*

Notre temps en est venu à douter pour ainsi dire sans s'en apercevoir; cependant la nature humaine n'a point changé depuis l'époque où le philosophe Jouffroy, agitant péniblement le problème de notre destinée, faisait entendre ces mélancoliques et significatives paroles : « Comment voulez-vous que l'homme vive en paix, quand sa raison, chargée de la conduite de la vie, tombe dans l'incertitude sur la vie elle-même et ne sait rien de ce qu'il faut qu'elle sache pour remplir sa mission? Comment vivre en paix, quand on ne sait ni d'où l'on vient, ni où l'on va, ni ce qu'on a à faire ici-bas? quand on ignore ce que signifient et l'homme et l'esprit et la création? quand tout est énigme, mystère, sujet de doutes et d'alarmes? Vivre en paix dans cette ignorance est une chose contradictoire et impossible! Les doutes que la question de l'avenir provoque, si l'homme n'en trouve pas immédiatement la solution dans les croyances établies, les doutes qu'elle provoque sont terribles. »

Il y a donc dans ces vérités éternelles un double aspect et une double utilité. Considérées au point de vue de l'individu, elles sont faites pour soutenir notre force et notre courage, pour porter dans notre cœur la confiance et l'apaisement : au point de vue social, elles sont pour ainsi dire le nerf moral d'un peuple; elles deviennent la plus sûre garantie de ses lois et le gage des vertus publiques.

Mgr Turinaz ne s'est point proposé d'ouvrir une polémique et d'instituer une controverse philosophique à l'usage des doctes; il a pris la peine d'éviter avec soin les termes techniques de la science; mais en même temps il n'a rien sacrifié de la profondeur des pensées et de la rigueur des raisonnements. Il est arrivé ainsi à composer un livre qui ne dépasse point la moyenne des esprits sérieux et attentifs : tout chrétien habitué à faire sa prière et son examen de conscience, ne trouvera aucune difficulté à méditer ces belles pages; il se confirmera ainsi dans la possession paisible de ces grandes et salutaires vérités; et si par hasard, dans quelque moment de faiblesse et de relâchement, un soupçon de doute pouvait venir tenter la sécurité de son esprit, il lui suffirait d'ouvrir le volume et d'entendre cette voix amie pour se sentir raffermi et consolé.

## XVI

Le livre intitulé : *France et France*, est signé du pseudonyme *A. de Tayac*, et, quoiqu'il ne nous appartienne pas de donner ici le nom de l'auteur, je pense qu'il ne sera pas défendu à bien des lecteurs de le deviner.

Je dirai volontiers que le livre de *France et France* est une œuvre de statistique politique.

Il divise la France en deux régions : l'Ouest, qu'il appelle la *France conservatrice* et qui renferme trente-huit départements avec quinze millions d'habitants; et l'Est, qu'il appelle la *France républicaine* avec quarante-huit départements et vingt millions d'habitants. Le livre n'est pas autre chose, d'un bout à l'autre, qu'une comparaison minutieuse entre la moralité et la criminalité de ces deux régions, comparaison instructive, pleine d'enseignements et bien faite pour provoquer les réflexions. Ce livre, indépendamment de son mérite propre, a l'heureuse fortune d'arriver à son heure. Lorsqu'il a paru, il y a quelques mois, bien des esprits, insuffisamment renseignés, auraient été déjà prêts à crier à l'exagération. Aujourd'hui, sans vouloir le défendre contre quelques critiques de détail, il est malheureusement facile de voir que les événements du jour lui apportent un crédit inattendu et une singulière autorité. Nous en sommes venus à ce point que le pessimisme des imaginations se trouve dépassé par la réalité; l'auteur, dans plus d'un passage, paraîtra ainsi non plus seulement l'historien du passé, mais le prophète de l'avenir. Il ne me reste plus, en recommandant cette curieuse lecture, qu'à faire une dernière observation. M. de Tayac a été dans la nécessité de toucher à bien des sujets délicats et pénibles; il a été obligé de compulser les annales du mal, de faire le recensement de bien des désordres; il ne faudrait donc pas laisser ce volume sur la table du salon de famille. Aussi louerai-je l'auteur d'avoir lui-même signalé, en quelque sorte, cette précaution par le libellé de la couverture imprimée. Pour nous qui sommes obligés de vivre au milieu de ces misères, puisque nous sommes contraints de n'en pas ignorer l'existence, il vaut mieux apprendre à en tirer des leçons.

Antonin Rondelet.

# LA REVUE DES QUESTIONS SCIENTIFIQUES

Malgré un titre qui peut sembler effrayant à quelques-uns, *l'Application de l'analyse mathématique aux autres sciences*, par M. Francisco Iñiguez, nous paraît être le morceau capital du trimestre de juillet dernier de la *Revue des Questions scientifiques*. Cet article est la traduction française d'une conférence faite en espagnol, par l'auteur, à l'*Ateneo* de Madrid. Le traducteur n'a pas inscrit son nom à la suite de M. Iñiguez; cela nous met d'autant plus à l'aise pour louer l'élégance du style avec laquelle il a su rendre, en notre langue, les pensées du conférencier. Celui-ci, avec une concision qui n'enlève rien à la clarté, expose, en une cinquantaine de pages à peine, toute une philosophie des sciences, au point de vue du mouvement scientifique contemporain.

La science, quel que soit celui des domaines de l'intelligence, dans lequel elle dirige ses explorations, en est arrivée aujourd'hui à un point où il ne lui est plus possible de faire abstraction de la philosophie. Et à son tour, la philosophie ne peut plus se séparer de la science. Tout savant digne de ce nom doit apporter à ses déductions un esprit philosophique, il doit donc être philosophe; et tout philosophe de profession doit être initié aux données générales comme aux conquêtes de la science qui, sans cesse, côtoient son domaine et l'éclairent en même temps sur le danger des voies qui le conduiraient à l'erreur. Dans le domaine de la physique, la science amène le philosophe, au seuil même de la solution, à la redoutable question de la nature et de l'essence de la matière; mais c'est surtout par l'application de l'analyse mathématique aux données fournies par les diverses branches des connaissances humaines que la vérité arrive à briller d'un plus vif éclat. Il importe toutefois de ne faire choix qu'avec le plus judicieux dis-

cernement des principes fondamentaux qui, dans une science quelconque, doivent donner entrée au calcul, autrement l'application des mathématiques resterait stérile et pourrait même, parfois, conduire à l'absurde.

Ces principes posés, l'auteur aborde successivement, dans un récit entraînant, l'historique des diverses sciences et du rôle progressif de l'élément mathématique dans leur développement. L'astronomie, la physique, la biologie, et cette science nouvelle appelée psycho-physiologie, dont les adeptes ont pris pour champ d'études non plus l'âme humaine considérée isolément, non plus l'organisme humain séparé du principe qui lui donne la vie, mais le composé humain tout entier, cette science même, bien qu'à un moindre degré que les précédentes, trouve, dans l'emploi de l'analyse, un utile concours. A ce propos, le brillant conférencier fait entrevoir comment, de l'application des calculs de la dynamique au fonctionnement du cerveau, ressort la nécessité, pour expliquer les phénomènes dont il est le siège, d'un agent étranger à la matière elle-même (1). La médecine, la science sociale, et jusqu'aux connaissances historiques par le calcul des probabilités, trouvent également aujourd'hui, dans l'élément mathématique, un auxiliaire puissant à leur commun effort vers la conquête de la vérité.

Il faudrait pouvoir entrer dans le détail de cette magnifique revue de la marche des sciences, pour en faire comprendre l'intérêt et la lumineuse clarté. La place nous manque, mais nous ne saurions trop engager nos lecteurs à en prendre connaissance dans le recueil qui en a donné la traduction française.

Il est encore question d'analyse dans un article du sympathique inspecteur de l'agriculture belge, M. Proost. Mais c'est à un point de vue plus particulier. Il s'agit ici d'agronomie et de l'*Analyse du sol par la plante*.

On risquerait de tomber dans des erreurs fort préjudiciables en culture, si l'on s'en rapportait exclusivement, pour la détermination des engrais à fournir à un terrain donné, à l'analyse directe du sol. Jusqu'ici l'analyse chimique est inhabile, dit M. Proost, à

(1) C'est la thèse si vigoureusement soutenue par le savant P. Carbonelle, dans son bel ouvrage sur *les Confins de la Science et de la Philosophie*. Paris, Palmé.

déterminer exactement le coefficient d'assimilabilité des éléments fertilisants, particulièrement de l'acide phosphorique et de la potasse, qui sont souvent engagés dans des combinaisons insolubles (1). A l'appui, l'auteur cite un exemple pris aux champs d'expérience de Vincennes : l'analyse directe révélait un abondant approvisionnement de potasse, de chaux et d'acide phosphorique; il semblait que l'on avait affaire à un sol riche, ne réclamant qu'une restitution d'azote pour être nanti de l'engrais complet des céréales. Or, la plante déclara pauvre ce sol que l'analyse directe déclarait riche.

C'est donc surtout par la plante, par la manière dont elle se comporte suivant son tempérament propre et les éléments qui lui sont nécessaires, que l'on doit rechercher quelle nature d'engrais réclame le sol qui doit la faire croître. L'auteur se place ici au point de vue des engrais chimiques dont il vante l'excellence, tout en observant, cependant, que ce sont des armes perfectionnées et délicates, demandant à être maniées avec habileté, et qui peuvent blesser ou tuer ceux qui les emploient sans une connaissance suffisante. Mais, maniées judicieusement et à propos, elles sont une source féconde d'amélioration, de progrès et de fortune. C'est par les engrais de cette nature que l'on peut réaliser, d'une manière simple et facile, l'analyse par la plante, en cultivant la même céréale, par exemple, sur quatre places d'essai ayant reçu chacune un engrais privé de l'un des quatre éléments essentiels : l'un de potasse, un second d'azote, le troisième de phosphate, le quatrième de chaux, chacun étant composé des trois autres. La récolte sur ces quatre parcelles, comparée avec celle d'un cinquième ayant reçu l'engrais complet, indique, pour ainsi dire, à première vue, si la terre à emblayer manque ou non de l'un des termes exclus dans les quatre parcelles à engrais incomplet et duquel des quatre.

Ce n'est là qu'un exemple parmi les faits nombreux et probants développés par M. Proost, et à la constatation desquels a amené cette vérité qui n'est plus contestée aujourd'hui, à savoir que *les plantes puisent dans l'atmosphère plus de* 90 *pour* 100 *de leur substance, et que, cependant, quelques parcelles d'éléments minéraux, d'ailleurs faciles à restituer au sol, sont les régulateurs de la production végétale*. Finalement, l'auteur arrive à cette con-

(1) *Revue des Questions scientifiques*, liv. de juillet 1887, p. 158.

clusion, que la chimie agricole n'est une science féconde qu'à la condition de s'appuyer sur la physiologie; que, par conséquent, les sciences biologiques sont aussi nécessaires à l'agronome que les sciences de la nature inorganique; et que, en outre des lois générales de la biologie concernant tous les végétaux supérieurs, les plantes ont, selon leurs espèces, des besoins divers, et donnent dans différents sols des produits différents. Comme résultat pratique de son très lucide exposé, il recommande la diffusion la plus grande possible, par l'exemple, par l'enseignement scolaire, au point de vue pratique, des connaissances et des faits révélés par l'agronomie, seul moyen, selon lui, mais moyen efficace, de lutter avec succès contre les concurrences étrangères.

Le Hainosaure *et les nouveaux vertébrés fossiles du musée de Bruxelles* ne sont pas un travail d'une lecture aussi rébarbative que leur titre. L'auteur, savant de profession et savant distingué, s'est imposé la tâche, méritoire et généralement difficile pour un savant de race, de se mettre à la portée du *vulgum pęcus* des ignorants... en matière d'ostéologie et de paléontologie. Dans deux articles des livraisons d'avril et de juillet, M. Dollo, aide-naturaliste au Muséum belge, et l'un des rédacteurs les plus assidus de la savante *Revue*, donne l'historique de la découverte, de l'exhumation et du classement des nombreux ossements fossiles dont s'est récemment enrichi le musée de Bruxelles, et complète son récit par la description, rendue aussi claire qu'il lui a été possible, des animaux fossiles dont ces ossements ont permis de reconstituer le squelette.

Le plus important de tous est un reptile gigantesque (16 mètres de long) du groupe des sauriens, offrant, dans des dimensions plus fortes, une grande analogie avec le mosasaure; en raison du lieu de sa découverte (vallée de la Haine, rivière du Hainaut), on l'a nommé *Hainosaure*, saurien de la Haine, de même que le *Mosasaure* est le saurien de la Meuse. Le *Champsosaure* (χάμψαι, ῶν, crocodiles, et σαῦρα, ας, lézard), est une sorte de grand lézard aquatique, dont un parent de petite taille existe encore, de nos jours, sous le nom de *Hatteria*, dans la Nouvelle-Zélande : ses restes fossiles ont été trouvés dans l'une des plus anciennes formations de l'éocène inférieur. Le *Gastornis* (oiseau de Gaston) est ainsi nommé, parce que e premier ossement qui ait révélé son existence, un tibia, a été découvert dans le conglomérat inférieur à l'argile plastique du Bas-

Meudon, par M. *Gaston* Planté, préparateur au Conservatoire des arts et métiers. Plus tard, les autres éléments essentiels du squelette de cet énorme oiseau, dépassant les dimensions de l'autruche, ont été retrouvés en France, par M. Victor Lemoine; en Belgique, par M. Alfred Lemonnier, et ont permis de se faire une idée de l'aspect et des mœurs de ce grand échassier. L'auteur continue en décrivant successivement : le *Pachyrynque* (Παχύς, épais, et Ρύγχος, bec, museau, groin), sorte de tortue marine, de taille moyenne, qui se nourrissait exclusivement de coquillages; le *Cârcharodon* (Κάρχαρος, âpre, rude, et ὀδοὺς, οντος, dent; ou bien encore Καρχαρόδους, qui a les dents rangées en scie), espèce de requin encore représenté de nos jours, et trouvé dans l'Oligocène ou tertiaire moyen; le *Rhinocéros à narines cloisonnées*, le *Mammouth*, animaux quaternaires, et enfin le Bœuf musqué, *Bos moschatus*, ou, beaucoup plus exactement, l'*Ovibos* (mouton-bœuf), encore représenté de nos jours dans les régions arctiques.

M. le lieutenant Van Ortroy continue son *Esquisse géographique de l'Afghanistan* par la description du système hydrographique de ce pays, laquelle vient, naturellement, après le système orographique, objet de son premier article. Cette étude serait intéressante, attrayante même, si l'auteur avait pu l'accompagner de cartes nombreuses et surtout détaillées et à grande échelle, où l'on eût pu suivre et reconnaître les détails très précis auxquels il veut initier son lecteur : dans les cartes fort réduites des atlas ordinaires, tous ces détails sont omis; et il devient impossible, avec ce seul secours, de se reconnaître dans cette multitude de noms orientaux de lieux, de fleuves, de rivières, de plateaux, de vallées, etc., noms avec lesquels les oreilles occidentales, d'ailleurs, sont généralement peu familiarisées. Nous essaierons, néanmoins, lorsqu'aura paru le dernier article, annoncé dans la livraison d'octobre, de donner un aperçu général de l'ensemble de ce travail.

Disons quelques mots de l'étude de M. le général Jacmart, intitulée : *la Fortification moderne et les progrès de l'artillerie*. C'est, à propos du système adopté de nos jours pour la construction des forteresses, fortifications et ouvrages défensifs de toute sorte, un historique de l'artillerie depuis son origine jusqu'aux temps actuels. Il faut entendre ici le mot *artillerie* dans son sens le plus général, à

savoir : l'art de lancer des projectiles lourds par des moyens mécaniques, autrement dit la balistique, et aussi l'art de battre en brèche, d'une manière quelconque les murailles, remparts, épaulements, blindages, etc., quelle que soit d'ailleurs la nature des engins employés. Notre auteur retrace l'historique de la lutte entre l'attaque de la défense : celle-ci, représentée par la fortification, comprend trois âges : l'âge de la pierre (murs, remparts, tours, contrescarpes, etc); l'âge de la terre, (talus, glacis); l'âge du fer (blindage de toutes épaisseurs). A ces trois âges de l'histoire de la défense des fortifications, correspondent trois âges dans l'histoire de l'attaque ou de l'artillerie : l'âge du bois et des ressorts, l'âge du canon, l'âge des explosifs. C'est aux procédés modernes, commme l'indique le titre, que l'écrivain militaire donne, à bon droit, les principaux développements; arrivé à l'emploi des explosifs, il fait d'heureux emprunts au travail publié dans la précédente livraison par M. Aimé Witz, et dont nous avons rendu compte ici même dans le numéro du 1er septembre. La conclusion de l'auteur est que si les fortifications, telles qu'on les comprenait naguère encore, ne sont plus en état de résister aux nouveaux engins de l'artillerie, les ingénieurs militaires sont néanmoins en mesure d'en construire de nouvelles qui pourront victorieusement les braver. L'avantage resterait donc finalement à la défense.

Tous les travaux dont nous venons de parler occupent le « grand texte » de la livraison de juillet. Il faut signaler dans le « petit texte » un rapide compte rendu signé du R. P. Ven Tricht, et qui a pour objet le magistral ouvrage en cours de publication sur *les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne*, par MM. Henri et Louis Siret, ingénieurs et membres de la Société scientifique de Bruxelles. Ces deux jeunes savants belges, chargés, dans le sud-est de l'Espagne, d'une mission d'ailleurs étrangère à l'archéologie, n'en ont pas moins consacré tous leurs loisirs, pendant un séjour de six ans, à effectuer des fouilles sur une zone côtière de 75 kilomètres, et dont la largeur s'étendait parfois jusqu'à près de moitié de cette longueur. Ce qu'a été le fruit de ces recherches persévérantes et intelligemment conduites est incroyable. Le P. Van Tricht n'hésite pas à le taxer de « la découverte la plus importante et la plus surprenante qui ait été faite de nos jours en archéologie préhistorique ». Trente stations des peuplades de ces temps ignorés ont été reconnues

et inventoriées par les ingénieux explorateurs. Ils y ont trouvé des couteaux, pointes de flèche et scies en silex; des haches en pierre polie, des pierres à aiguiser, lissoirs, disques, moules; ce sont les objets les plus anciens. Puis des pointes et outils en os et ivoire, des haches en cuivre et en bronze fixées au manche par des rivets d'argent; des couteaux, épées, poignards, pointes de flèches en cuivre et bronze; des bijoux divers des mêmes métaux, des diadèmes d'argent, des vases de terre cuite; puis des ossements humains, des squelettes entiers enfermés dans de vastes urnes. Tous ces objets, sans compter les ossements, forment un total de 10,000! C'est l'histoire entière des mœurs et du mode d'existence de ces populations primitives qui se trouve ainsi constituée. L'ouvrage que M. M. Siret leur consacre est un magnifique in-4° qui aura 250 pages de texte environ, et sera accompagné d'un album de 70 planches in-folio, contenant le dessin très fidèlement exécuté de ces innombrables objets, dont la valeur, pour la science archéologique, est inappréciable. Malheureusement les frais nécessités pour la conduite à bonne fin de cette publication luxueuse la mettent à un prix qui n'est guère abordable qu'aux possesseurs de grandes bibliothèques.

Comme nous l'avions prévu, le savant travail du R. P. Brucker, publié dans la livraison de juillet, sous ce titre : *Encore l'universalité du déluge*, n'est pas resté sans réponse. La livraison d'octobre, que nous venons de recevoir et dont nous rendrons compte ultérieurement, contient, sous un titre analogue : *Encore la non-universalité*, une vigoureuse réplique de M. l'abbé Charles Robert, le savant oratorien de Rennes, héritier des traditions et des documents de son confrère regretté M. l'abbé Motais. Cette brillante et instructive polémique ne saurait être résumée en un petit nombre de lignes, et demanderait un travail spécial que nous tenterons peut-être quelque jour.

Jean d'Estienne.

---

# LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *La France sous l'ancien régime*, par le vicomte de Broc. (Plon.) — II. *Considérations sur la Révolution française et sur Napoléon Ier*, par D. Nisard, de l'Académie française. (Calmann-Lévy.) — III. *Le Comte de Paris*, par le marquis de Flers. (Perrin.) — IV. *Lumière et ténèbres*, par Cartier. (Letouzé et Ané.) — V. *Ménage et Finances de Voltaire*, par L. Nicolardot. (Dentu.) — VI. *Les Cahiers du capitaine Coignet*, illustrés par Le Blant. (Hachette.)

## I

La Révolution n'a pu tellement détruire l'ancien régime qu'elle n'en ait laissé subsister d'importantes parties. On peut dire d'elle que c'est une héritière qui a flétri la mémoire de celui à qui elle doit le plus clair de sa fortune, après l'avoir aidé puissamment à passer de vie à trépas. Au fond, elle n'est peut-être pas aussi coupable qu'elle le paraît. L'ancien régime mourait de sa belle mort, il succombait par ses propres excès. Depuis longtemps les esprits clairvoyants prédisaient sa chute. Quarante ans avant la Révolution, d'Argenson, cité par l'auteur de *la France sous l'ancien régime*, écrivait ceci : « Il nous souffle un vent de gouvernement libre et antimonarchique ; cela se passe dans les esprits, et il peut se faire que ce gouvernement soit déjà dans les têtes pour l'exécuter à la première occasion. *Peut-être la Révolution se fera-t-elle avec moins de contestation qu'on ne pense. Cela se ferait par acclamation*... Tous les ordres sont mécontents à la fois ; toutes les matières sont combustibles. *Une émeute peut faire passer à la révolte, et la révolte à une totale révolution* où l'on élirait des comices, des communes, où le roi et les ministres seraient privés de leur excessif pouvoir de nuire... Et qu'on ne dise pas qu'il n'y a

plus d'hommes pour accomplir ces grands changements. Toute la nation prendrait feu, et s'il en résultait la nécessité d'assembler les états généraux du royaume, ces états ne s'assembleraient pas en vain. » Dans ces passages de ses *Mémoires* (t. VI et VIII), d'Argenson, qui désigne la Révolution par son nom, ne semble-t-il pas annoncer les états généraux de 1789, la Constituante, la prise de la Bastille, la nuit du 4 août? Des politiques, des auteurs de mémoires, des écrivains animés d'un esprit bien différent, portent des jugements analogues : le cardinal de Bernis, l'avocat Barbier, lord Chesterfield, Mme Campan. Louis XV lui-même déclarait tristement que les choses ne dépasseraient la durée de son existence.

Si tel était l'état de l'opinion longtemps avant 1789, si tout le monde s'attendait à des changements radicaux, à une sorte de rénovation et de bouleversement, d'où vient que la Révolution a rencontré une sérieuse résistance, qui n'a servi, du reste, qu'à la rendre plus violente et plus absolue? C'est qu'il y avait en jeu des passions et des intérêts. D'une part, le plus grand nombre des chefs du mouvement, obéissant à des entraînements coupables, se laissèrent guider par de fausses maximes qui leur firent dépasser le but; d'autre part, la masse des privilégiés ne suivit pas toujours l'impulsion généreuse des Clermont-Tonnerre et des Lally Tollendal. Les gens de cour, notamment, ne pouvaient se décider à renoncer aux abus dont ils profitaient si largement. Entre ces deux classes d'exagérés, la nation, prise comme dans un étau, ne sut pas garder l'équilibre. La réforme appelée par les vœux de tout ce qu'il y avait d'honnête et de raisonnable dans le pays, à commencer par le vertueux Louis XVI, fit place à la Révolution.

A notre avis, M. le vicomte de Broc ne tient pas, dans son Introduction, assez de compte de cette espèce de fatalité résultant de l'imperfection de la nature humaine, et qui voue presque toujours à des avortements ou à des violences toute tentative d'un changement considérable dans les institutions politiques et sociales d'un pays. Si l'on sentait si vivement le mal, c'est que le mal était profond, et la profondeur du mal en rendait la guérison plus ardue. Ce n'est donc pas à la faiblesse de la royauté qu'il convient d'imputer le triomphe de la sanglante révolution qui a terrifié nos pères. Le caractère indécis et timoré jusqu'au scrupule de l'infortuné monarque a pu exercer certaine influence sur la marche des événements, mais il n'en a point déterminé le dénouement. Avec

plus de fermeté, il eût été facile d'arrêter momentanément l'audace de quelques factieux, empêché le succès de telles journées; mais d'autres hommes eussent surgi, des circonstances nouvelles se seraient produites pour amener à peu près le même résultat final. L'histoire nous montre qu'il y a des courants qu'on ne peut absolument remonter. Est-ce que Charles II n'est pas monté à cheval? Est-ce qu'il a reculé devant la guerre civile? Sa hardiesse et son énergie, qui méritent au surplus tous les hommages, ne l'ont préservé ni de la comparution devant ses sujets devenus ses juges, ni de la mort sur l'échafaud.

Quand la tourmente fut passée et que ceux des hommes de désordre qui avaient survécu furent réduits à se cacher ou à se contenir, il se trouva que les réformes qui avaient été réclamées par tous les esprits sages passèrent dans les lois nouvelles. Au fond, le gouvernement du Consulat ne fit guère que réaliser les vœux émis dans les cahiers de 89. M. de Broc en donne une analyse sommaire assez exacte et sur laquelle nous n'aurions que de légères réserves de doctrine à faire. Il est certain qu'à part un ou deux points, qui, si l'on y regarde bien, ne sont pas consignés dans l'universalité des cahiers, les maximes qui ont prévalu à cette époque sont tellement entrées dans notre droit public que tout gouvernement honnête et régulier, comme le dit M. de Broc, est tenu de les respecter.

La plupart de ces réformes étaient donc appelées par l'opinion, et par l'opinion raisonnable; elles étaient même, on peut le dire, impérieusement exigées. S'ensuit-il qu'auparavant le sort de la société française, prise dans son ensemble, fût intolérable? Nullement. Il y avait, çà et là, de grandes misères, mais notre époque en est-elle totalement exempte? Personne n'oserait l'affirmer. Dans la réalité, ces souffrances étaient le plus souvent accidentelles, et trouvaient leur adoucissement dans les mœurs qui étaient devenues extrêmement douces et bienveillantes. Très certainement la condition du paysan français s'était considérablement améliorée, en ce qui concerne la nourriture et le vêtement, en dépit des rigueurs de la taille; elle était infiniment supérieure à la condition du paysan allemand. C'est même cet incontestable progrès matériel qui permit aux classes inférieures de songer à en réclamer un autre dans l'ordre social. Le bien-être dont on jouissait inspira le désir de s'en assurer les bienfaits au moyen de certaines garanties politiques. On

comprit bien vite et comme d'instinct, là où les raisonnements des spéculatifs ne pénétraient pas, qu'un régime où tout, absolument tout, reposait en définitive sur le bon plaisir d'un seul et les caprices de son entourage était un régime essentiellement défectueux. Mais les réformateurs eurent le tort, au lieu de rétablir, en les conformant aux besoins du temps, les anciennes libertés de la nation française, de rompre entièrement avec la tradition historique mal connue, il est vrai, et de s'attacher à créer un état idéal dont la conception répondait aux idées fausses de Rousseau et de son école, et d'où, par une faute plus grande encore, la pensée religieuse était bannie. Les masses populaires n'y prirent pas garde, elles songeaient seulement à rompre leurs liens, fort relâchés sans doute, mais qui pouvaient, en droit, être resserrés. Le principal effort de la Révolution française fut dirigé contre l'arbitraire.

L'auteur de cette consciencieuse et très impartiale étude sur l'ancien régime passe successivement en revue le pouvoir royal, la cour, les conseils du roi, les ministres, l'armée, les intendants et les gouverneurs de province, l'administration de la justice et celle des finances, l'administration municipale à la ville et au village, la police. L'ouvrage se termine par des considérations sur les diverses classes de la société et sur leurs rapports réciproques. On voit que la revue est très complète. Nous ne pouvons que glaner dans cette immense masse de faits. Bornons-nous à ce qui concerne le gouvernement.

On sait que le pouvoir royal était, en principe, absolu. L'avait-il toujours été? Cette question historique n'est pas facile à résoudre en droit. A l'origine de la monarchie, et durant une longue suite de siècles, nous constatons des institutions jouissant de leur vie propre et limitant, par conséquent, l'omnipotence centrale. Les champs de mars et de mai, les assemblées où ont été rédigés les capitulaires de la deuxième race, les états généraux réunis à des dates diverses, parfois fréquemment, à partir de Philippe le Bel, non seulement participaient à l'exercice de la puissance législative, mais encore influaient sur la marche générale des affaires publiques. Ces assemblées furent-elles toujours purement consultatives? Il répugne de le penser. Charlemagne, le tout-puissant empereur, s'adressa une fois à son peuple et lui dit : « Votre volonté, ô Français, sera accomplie. » Etait-ce une flatterie ou l'expression de la réalité? L'histoire nous montre l'ascendant du génie, de la victoire ou du caractère

s'imposant à l'occasion, mais, en revanche, les princes faibles ou trahis par la fortune subissaient le joug des assemblées. Un double fait se manifesta de bonne heure : d'une part, la royauté affirme son indépendance suprême, sauf pourtant le respect des lois fondamentales de l'Etat, lesquelles ne furent jamais énumérées ni définies; de l'autre, elle s'attache à satisfaire les vœux officiellement exprimés. Les grandes ordonnances dont la publication ne manque jamais de suivre la tenue des états généraux ne contiennent guère que le redressement des griefs énoncés. Presque toutes les demandes formulées par les états sont accueillies et deviennent articles de loi. Au fond, que pouvait-on désirer de mieux? Ainsi s'accomplissait la promesse de Charlemagne, rappelée tout à l'heure.

Quand les états généraux cessèrent d'être convoqués, c'est-à-dire à partir de 1614, la monarchie devint, en droit et sans réserve, absolue. C'est proprement l'époque qualifiée d'*ancien régime*, ancien par rapport au temps où nous vivons, mais nouveau et, en somme, moderne et très moderne, si on le compare à la longue série des siècles qui l'avaient précédé. Mais il ne faudrait pas croire qu'en fait le caprice d'un seul présidât aux destinées de la nation. Des institutions que l'on peut faire remonter à Philippe le Bel limitaient, jusqu'à un certain point, en la réglant, l'autorité royale. Sans parler ici de l'enregistrement des édits par le Parlement, formalité qui amena le droit célèbre de remontrance, les affaires publiques qui devinrent de plus en plus nombreuses, à mesure que la féodalité perdit de son empire, étaient dirigées par un conseil dont les membres, à la vérité, furent choisis par le roi, mais qui suivaient, en général, des règles et des traditions dont le souverain n'avait, en définitive, aucun intérêt à s'écarter. L'opinion régnante, à cette époque, différait absolument de celle qui prévaut aujourd'hui. Au lieu de considérer le pouvoir comme un ennemi, entre les mains duquel il ne faut pas se livrer et contre lequel la prudence commande de prendre des garanties, les peuples s'abandonnaient volontiers à lui, le considéraient comme le gardien de la paix sociale, le défenseur de leurs biens, de leurs droits et de leur vie contre les entreprises des méchants, et ne songeaient qu'à le fortifier en lui facilitant l'exercice de ses prérogatives.

Si l'on n'est pas convaincu de cet état et de cette force de l'opinion, on ne comprendra jamais rien à l'histoire de France, ni à celle de l'Europe. Après la destruction de l'empire carlovingien, premier

essai pour concentrer l'autorité et faire régner l'ordre au sein de tant de nations mal amalgamées, les individus recherchent le patronage des puissants qui sont auprès d'eux. Ils font hommage de leurs terres, ils recommandent leur personne, ils s'astreignent à une dépendance plus ou moins étroite, et vont jusqu'au servage volontaire, pour s'assurer, avec la protection des seigneurs, la paix et la justice. Quand les seigneurs deviennent oppresseurs à leur tour, on se tourne, avec empressement, vers la puissance royale plus éloignée, moins tracassière et plus impartiale. C'est donc la volonté populaire qui a investi nos rois d'une autorité sans limites, mais non sans organes, et le conseil d'Etat, avec ses différentes formes et ses nombreuses attributions, devint le principal de ces organes.

Nous ne pouvons que renvoyer au livre de M. de Broc le lecteur curieux de connaître le mécanisme de cette institution. Bien qu'essentiellement révocables, la plupart des conseillers jouissaient en fait d'une sorte d'inamovibilité qui assurait à l'administration une marche régulière dont notre époque, livrée à l'instabilité politique, ignore souvent les bienfaits. Seul le chancelier était nommé à vie, et ce ministre avait le droit de refuser d'apposer les sceaux aux édits royaux qu'il jugeait en désaccord avec les maximes fondamentales de l'Etat. On cite des exemples d'une résistance invincible à des ordres abusifs. Sans doute le prince pouvait prendre le parti d'exiler ce serviteur fidèle, mais récalcitrant, et de lui redemander les sceaux; mais comme il était interdit de le priver de sa dignité, on devait reculer devant une mesure extrême qui accusait, avec éclat, le dissentiment entre la personne royale et le dépositaire des traditions monarchiques. Ce frein moral n'était donc pas sans valeur.

Louis XIV, qui prenait au sérieux son métier de roi, présidait assidûment ce conseil, où il puisait les lumières qui lui servaient à se former une opinion et à prendre une décision. Il ne lui est arrivé qu'une seule fois, durant tout son long règne, de manquer à ce qu'il regardait comme son devoir. Tout le monde opinait avec une parfaite liberté; le roi écoutait les avis contradictoires avec une profonde attention, et Saint-Simon témoigne de sa déférence à l'égard de ces conseillers éprouvés, en affirmant qu'il ne lui est arrivé que trois ou quatre fois de ne pas se ranger à l'avis de la majorité. Qu'aurait pu faire de mieux un monarque constitutionnel? Nous pouvons pourtant et nous devons citer un cas où Louis XIV décida

contre la majorité très faible à la vérité et contre sa propre inclination. Il s'agissait d'une affaire de famille. Le fils de Henri Chabot, duc de Rohan, par son mariage avec l'héritière de la branche des Rohan-Rohan, réclamait le nom et le titre de duc de Rohan, qui lui étaient contestés par les Rohan-Guéménée. La délibération dura six heures de suite. Louis XIV avait dîné exprès de fort bonne heure. Le rapporteur parla pendant deux heures avec beaucoup de netteté et de précision. Sa conclusion, qui surprit toute la compagnie, fut en faveur du duc de Rohan. Les quatre conseillers d'Etat parlèrent ensuite avec véhémence. D'Aguesseau, naturellement timide et défiant de soi-même, d'une conscience extrêmement scrupuleuse, développa et soutint son opinion avec une autorité inconnue jusque-là, et appuya les droits du duc de Rohan par des raisons qui avaient échappé au rapporteur. Il est bon de savoir qu'au début de la séance le roi avait fait entrevoir son sentiment, en déclarant qu'il devait justice à tout le monde, mais faveur à personne, et qu'il ne voulait en faire aucune au duc de Rohan.

Les autres conseillers parlementaires, entre autres Chamillard, qui, consulté en secret par Louis XIV avant la séance, avait répondu qu'il était pour les Guéménée, mais qui, néanmoins, subjugué par l'argumentation de d'Aguesseau, formula un vote contre eux. Le duc de Beauvilliers opina dans le même sens. Jusque-là les voix étaient à peu près également partagées. Il ne restait plus à entendre que le chancelier et le duc de Bourgogne.

Le chancelier, dit Saint-Simon auquel nous empruntons, en l'abrégeant, le récit de cette intéressante scène de conseil ou d'audience, était ami intime de la duchesse de Soubise, laquelle faisait cause commune avec les Guéménée. Cette dame était, en outre, très bien vue de Louis XIV. Le chancelier donc résolut de l'emporter de vive force. Au lieu d'opiner en peu de mots sur une affaire si longuement débattue, il fit un long discours avec toute la force, tout l'esprit et toute la subtilité possible et parla moins en chancelier qu'en avocat de réplique. Le duc de Bourgogne avait étudié à fond les mémoires de part et d'autre, écouté attentivement le rapporteur, d'Aguesseau et tous les membres du Conseil. Il s'était surtout appliqué au discours du chancelier, qui dura une grande heure. Quand ce dernier eut fini, le prince prit la parole d'abord avec sa retenue ordinaire, mais incontinent avec une décision précise qui sentait l'indignation et qui semblait pénétrer la poitrine du chancelier.

Il parla une heure et demie et se fit admirer par la force et la sagesse de son discours et par la profonde instruction qu'il y montra.

Pendant ces longs et animés débats, le roi avait gardé un profond, mais très attentif silence. Tous ayant opiné, comme on l'a vu, en pleine liberté, puisque les voix s'étaient partagées au point de ne donner, d'un côté, qu'une majorité de deux voix, il lui restait à prononcer la sentence. Après avoir promené un long regard sur toute la compagnie, il fit, pendant un quart d'heure, avec autant de dignité que de justesse, une sorte de résumé de président. Il honora de son souvenir et de ses louanges les opinions contradictoires émises par ceux qui lui semblaient avoir le mieux parlé, marqua de la complaisance pour le discours de son petit-fils; blâma, avec une modération qui se ressentait de son penchant, les prétentions de MM. de Guéménée, insista sur le bien fondé des droits du duc de Rohan et donna à entendre que, lorsqu'il s'agissait de justice, il était bien aise de la rendre. Pour conclure, il se tourna du côté du chancelier et lui ordonna de dresser l'arrêt en faveur du duc de Rohan.

Si nous ne nous trompons, ce petit tableau dessiné et comme gravé au burin par la main d'un homme qui n'était pas, il s'en faut, un admirateur à outrance de Louis XIV, montre le grand roi sous des traits qui le font aimer, et il nous donne des conseillers habituels de ce monarque, y compris celui qui était alors assis sur les marches du trône, une idée qui leur permet de figurer avec avantage devant la postérité.

## II

M. D. Nisard, de l'Académie française, a fait au public lettré la faveur de reproduire, en un volume, les articles de critique historique publiés par lui, à diverses époques, sur la République française et sur Napoléon Ier. Le texte ne diffère en rien du texte primitif; le livre, dans sa nouvelle forme, exprime ce que l'auteur continue à tenir pour vrai, d'une vérité plutôt fortifiée qu'infirmée par le temps. M. Nisard a raison de croire que personne ne lui reprochera sa fidélité, et il sait bien quel accueil est réservé à des pages écrites avec un soin, un goût, un scrupule dont la hâte fiévreuse des contemporains nous a, par malheur, déshabitués. C'est un vif et nouveau plaisir pour l'esprit de se trouver en présence d'un

écrivain, c'est-à-dire d'un homme qui veut bien se donner la peine d'enchaîner ses idées, de choisir ses mots, de polir sa phrase et de lui donner du nombre. Au milieu du fatras des insipides productions dont nous sommes encombrés, c'est presque une découverte. Le lecteur est, d'ailleurs, flatté de se sentir respecté et cela sans apercevoir la moindre trace d'apprêt, ni d'emphase. M. Nisard dit simplement ce qu'il pense, avec juste ce qu'il faut d'ornements pour atteindre cette *vénusté* dont il parle quelque part que Cicéron prisait tant dans César, et qui n'est que le vêtement décent et élégant d'une pensée heureuse.

Quant au fond, nous louerons sans réserve M. Nisard d'avoir traité avec une sévérité méritée ces hommes qui, sous prétexte de préserver l'intégrité du territoire national, l'inondèrent du sang le plus pur pendant la Révolution, et surtout d'avoir montré que ces violences sans excuse suscitèrent naturellement des résistances qui retardèrent d'autant l'application des réformes universellement attendues et désirées. Quand l'auteur formulait ce jugement si bien motivé, en 1829, à l'occasion de la seconde édition de l'*Histoire de la Révolution*, de M. Thiers, il était à l'aurore de sa carrière littéraire, et ne pouvait pas prévoir qu'un jour on en arriverait à la réhabilitation complète et même à la glorification de ces monstres qui s'appellent Danton, Robespierre, Fouquier-Tinville, Collot-d'Herbois. M. Thiers s'était borné à les représenter comme contraints par une sorte de nécessité. Mais ce timide essai, non de justification absolue, mais d'explication de leur conduite, suffisait pour provoquer l'indignation de l'honnête homme et éveiller les alarmes du bon citoyen.

On comprend que la réprobation encourue par ces géants de la Terreur, qui rappellent les géants de la Bible, ces malfaiteurs insignes, ces oppresseurs sans pitié, conduise M. Nisard à la gratitude la plus expressive à l'égard de celui qui a délivré la France de leur joug. Jamais Napoléon n'a rencontré d'admirateur plus passionné, plus résolu à n'apercevoir aucune tache dans son héros. Si le lecteur se sent tout de suite obligé de se tenir sur la défensive et de réserver, en certains points, son jugement, en revanche, il se laisse volontiers aller au charme de suivre un maître si autorisé dans l'analyse du mérite littéraire de l'auteur de la *Correspondance* et du *Mémorial de Sainte-Hélène*. L'écrivain, nourri dans la pure moelle de l'antiquité, excelle dans des rapprochements ingénieux et féconds.

Avec quel charme ne ferons-nous pas, avec lui, la comparaison du style des *Commentaires* avec celui du livre que nous venons de citer! L'histoire moderne lui fournit, à son tour, des documents dont il sait tirer un profit merveilleux. Lisez, je vous prie, le récit de la bataille de Castiglione, emprunté à une dépêche du général Bonaparte, et qui est immédiatement suivi de la lettre circulaire adressée par un autre grand capitaine, par Henri IV, au lendemain de la victoire d'Ivry. Il est impossible de montrer plus de tact, de goût et de finesse dans une appréciation où l'on sent, non seulement le lettré d'élite, mais encore l'homme supérieur capable de juger les grands hommes et de leur assigner leur rang.

## III

C'est une tâche délicate de tracer le portrait et de raconter la vie d'une personne vivante, surtout quand cette personne occupe une haute situation, quand elle est un prétendant. Emanée d'un partisan, cette œuvre peut paraître porter l'empreinte des préventions ou des passions de parti, et ressembler à un panégyrique. M. le marquis de Flers, en faisant connaître au public, dans tous les détails de son caractère et de son existence, Monsieur le comte de Paris, a su éviter cet écueil. Il n'y a pas, dans tout le livre, une seule page qui sente l'exagération ou l'enthousiasme, une seule ligne de flatterie. L'éloge, toujours discret et mesuré, ressort du sujet même et du simple exposé des faits. Le talent du narrateur suffit, d'ailleurs, pour provoquer l'intérêt toujours, et, dans bien des endroits, l'émotion. Cette vie passée, pour la plus grande partie, dans l'exil et en dehors du théâtre où s'accomplissent les événements de l'histoire, a été déjà témoin de bien des drames politiques ou domestiques. Avec l'auteur, nous assistons à la fin cruelle et inopinée du duc d'Orléans, aux journées de Février qui chassèrent le roi Louis-Philippe et sa famille de France, et pendant lesquelles la duchesse d'Orléans montra une fermeté en quelque sorte virile, ne cédant qu'à la dernière extrémité à la fortune ennemie. Après avoir perdu son père, le jeune prince perdra sa mère, mais seulement après avoir accompli, avec recueillement, le grand acte de la première communion, sous les regards émus de la duchesse d'Orléans demeurée protestante. La mort frappe à coups redoublés autour de lui. Devenu homme, il va combattre aux États-Unis pour l'abolition

de l'esclavage, et montre, en mainte rencontre, un courage et un sang-froid qui lui attirent l'admiration des Américains. Les questions sociales et ouvrières, qui sont les questions de l'avenir, attirent ensuite l'attention du comte de Paris, qui va les étudier en Angleterre. Il consigne les résultats de ses observations dans un livre que les spécialistes consultent encore, de la même main qui a mis par écrit les souvenirs de la guerre de Sécession. Pendant que le petit-fils de Louis-Philippe scrute les choses et les hommes, des luttes sanglantes changent la carte de l'Europe, mais une politique de défiance lui interdit de prendre les armes pour défendre son pays envahi. La paix lui ouvre enfin les portes de la France.

C'est alors que commence pour M. le comte de Paris une vie nouvelle, et que des horizons, jusque-là fermés, s'entr'ouvrent devant lui. On lira avec un vif intérêt, dans le volume que nous avons sous les yeux, le récit des démarches et des actes politiques qui consommèrent ce que l'on a appelé la fusion, et qui auraient pu clore presque immédiatement, dans ce pays, l'ère des révolutions. Tout ce qui a trait à la maladie du comte de Chambord, à la visite que lui fit alors son cousin pour remplir un devoir de famille, à la mort du petit-fils de Charles X, à ses doubles obsèques à Frohsdorf et à Goritz, à l'attitude aussi ferme que déférente du comte de Paris, est touché, par l'auteur, avec beaucoup de modération. On ne peut surprendre sous sa plume aucune expression empreinte d'amertume, il ne s'y trouve que des regrets. Devenu, par la mort du comte de Chambord, le chef incontesté de la Maison de France, M. le comte de Paris ne pouvait échapper aux soupçons du gouvernement républicain. De là, ces décrets de proscription et ces scènes si touchantes et si grandioses d'Eu, où l'exilé reçut la visite de nombreux fidèles, dont les noms sont transcrits à la fin du volume. On ne s'attend pas à trouver ici des considérations politiques qui pourraient paraître déplacées dans une Revue dont le caractère est une certaine neutralité, mais nous ne croyons pas sortir de la réserve qui nous est commandée, en affirmant que le beau volume, orné de gravures, que M. le marquis de Flers présente au public, recevra le meilleur accueil, et que tout le monde, y compris les indifférents, voudra lire cette étude consciencieuse sur un prince dont on peut dire que c'est un honnête homme, mûri par l'expérience, et qui, s'il monte jamais sur le trône de ses ancêtres, ne sera le roi ni de l'ancien régime, ni de la Révolution.

## IV

Après tant d'ouvrages publiés depuis quelques années sur la Franc-Maçonnerie, on lira avec autant d'intérêt que de profit le beau et substantiel livre intitulé : *Lumière et ténèbres*. Son auteur, M. Cartier, auquel la littérature artistique et mystique doit tant de pages fines, délicates et fortes, mettait la dernière main à cet ouvrage, fruit de longues recherches et de profondes réflexions, lorsque la mort est venue récompenser ses veilles et ses travaux. Il a rendu le dernier soupir à Solesmes, où il vivait, quoique laïque, dans l'intimité des religieux expulsés, dont il partageait la vie austère et laborieuse. Ceux qui ont assisté à ses derniers moments nous écrivent qu'il est mort comme un saint. C'est donc avec un pieux respect que nous ouvrons ce livre que nous pouvons considérer comme son testament.

Le trait caractéristique de ce volume consiste en ce que l'auteur s'attache non seulement à tracer l'histoire de la franc-maçonnerie, à décrire ses rites et à nous initier à ses mystères, mais encore à nous en faire pénétrer l'essence, l'origine et le but sataniques. Pour M. Cartier, Satan est le véritable fondateur et le chef réel de la franc-maçonnerie, et les principales fins qu'il s'est proposé, c'est d'instituer un culte sacrilège et de se faire rendre les hommages et les adorations qui n'appartiennent qu'à Dieu, considéré par lui comme un odieux rival. Avec la foi des premiers âges, l'auteur affirme l'existence du prince des ténèbres et sa domination sur les choses de ce monde, révélée dans les Saintes Écritures et enseignée par toute la tradition, domination qui n'exclut pas, bien entendu, l'empire supérieur du Tout-Puissant, puisqu'elle ne s'exerce que par la permission divine et dans des limites déterminées. Ce qui le frappe avant tout, c'est l'incertitude, le vague sur les origines de la franc-maçonnerie. Les hérésies, les schismes qui ont déchiré le sein de l'Église ont tous une date et un auteur connus. La secte, à la fois ancienne et nouvelle, puisque sa naissance se perd dans l'obscurité des premiers âges du monde et qu'elle affecte aujourd'hui des allures toutes modernes, échappe à cette règle. Pourquoi, si ce n'est parce qu'elle est le résultat direct de l'intervention de l'enfer qui a juré la perte de l'homme, dès son apparition sur la terre, et qui poursuit cet affreux dessein avec une constance que rien ne

saurait lasser. Cette considération n'est pas sans valeur, mais elle ne doit pas mettre Lucifer hors de cause lorsqu'il s'agit des hérésies spéciales. Si le diable a inspiré Manès, Weishaupt et les chefs moins connus des loges contemporaines, nous ne voyons pas pourquoi il n'aurait pas *soufflé* Arius, Nestorius, Pélage et les grands hérésiarques modernes. Luther ne se vantait-il pas d'être en communication directe avec lui?

M. Cartier croit donc avec toute l'antiquité chrétienne à l'action immédiate du prince des ténèbres, et il nous dévoile les modes habituels de ses suggestions. Qu'il puisse exciter notre imagination et réveiller notre mémoire en exerçant des impressions diverses sur notre cerveau, c'est ce qui ne doit faire l'objet d'aucun doute quand on réfléchit à l'action habituelle des esprits sur la matière, de notre propre âme sur notre propre corps. Par des images et par des souvenirs, il lui est donc donné de susciter en nous des pensées et des désirs qui ne nous sont imputables, bien entendu, que lorsque nous nous les approprions. Voilà une des formes — ce n'est pas la seule — des tentations qui nous pressent, une source des luttes que nous avons à soutenir et qui constituent notre vie et notre épreuve ici-bas. Pour obtenir notre libre adhésion sans laquelle tous ses efforts tourneraient contre lui, puisqu'ils nous fourniraient la matière d'un mérite et l'occasion d'un triomphe, Satan procède avec infiniment d'habileté. Il se déguise en ange de lumière, et dissimule le mal qu'il veut nous faire agréer sous les apparences du bien. Il affecte des pensées vagues et des expressions indécises, susceptibles de nuances nombreuses et d'acceptions diverses, de façon à faire passer l'esprit inattentif par des gradations successives d'une extrémité à l'autre. De là cette phraséologie moderne qui se paie de formules aussi creuses que retentissantes : liberté, égalité, fraternité, termes équivoques aussi propres à signifier de nobles aspirations qu'à provoquer des entraînements détestables. Jamais on n'a tant parlé d'idées, jamais on n'a si peu établi de principes. Il est certain que la confusion jetée dans l'esprit, et les séductions exercées sur l'amour-propre, traits que les maîtres de la vie spirituelle assignent à Satan dans sa conduite à l'égard des âmes, se retrouvent d'une manière frappante dans la franc-maçonnerie.

Sous ce titre il convient de réunir un grand nombre de sectes portant des noms divers et différant entre elles sur plusieurs points, parfois d'importance, au point de se faire une guerre acharnée,

mais ayant toutes un fond commun. Ce fond commun qui constitue l'essence même de la franc-maçonnerie, et, si nous osons dire, sa raison d'être, c'est, à notre sens, la négation du surnaturel, et, par une suite nécessaire, la haine de toute religion positive, puisque toute religion positive suppose un élément surnaturel. Au surplus, les francs-maçons, même dans leurs protestations les plus hypocrites, n'ont jamais renié le premier article de leur credo, ils en ont seulement, à l'occasion, désavoué les conséquences, en affirmant à grands cris leur tolérance pour toutes les opinions religieuses. Mais ce sentiment, sincère chez quelques-uns, ne peut être que transitoire, puisque toute alliance est impossible entre la lumière et les ténèbres. Une pente fatale entraîne les sectaires les plus modérés jusqu'à la persécution. On le voit bien aujourd'hui que les adeptes détiennent une grande partie du pouvoir. La plupart des hommes qui depuis dix ans président aux destinées de la France ont des mœurs douces, et l'on ne saurait les accuser de fanatisme; mais, parce qu'ils appartiennent à la franc-maçonnerie, leur indifférence ne les a pas dispensés de prendre des mesures violentes pour imposer le plan de déchristianisation par l'éducation neutre élaboré par les Loges. On aperçoit clairement la main qui a dicté ces décrets dont nos ministres n'ont été que les promulgateurs. Il s'est même rencontré que ceux d'entre eux qui ressentaient au fond plus de passion, se sont montrés, dans certaines circonstances, de meilleure composition, peut-être parce qu'étant plus sincères ils ouvraient plus facilement l'oreille à la vérité. Paul Bert s'est trouvé moins intraitable que Jules Ferry.

Quand on parcourt avec M. Cartier l'histoire des transformations des sociétés secrètes depuis leur origine, on remarque que les sectaires affectent de se placer sur le terrain du naturalisme pur, rejetant toute tradition et toute révélation. Il ne faudrait pas en conclure que leur morale soit la vraie morale naturelle. La foi nous apprend que depuis la chute, l'homme est devenu incapable de connaître toutes les vérités de l'ordre naturel. Ainsi s'expliquent les erreurs grossières en fait de doctrine et les aberrations monstrueuses au point de vue des mœurs où sont tombés les francs-maçons actuels aussi bien que leurs ancêtres, les manichéens, les templiers et les albigeois. Quoi de plus absurde que le dualisme, le panthéisme, l'athéisme et le matérialisme en philosophie!

Quant aux atteintes à la vertu, nous nous abstenons d'en parler

par respect pour nos lecteurs. Ils trouveront dans l'ouvrage que nous étudions des indications suffisantes sous une forme sévère. Il suffit de signaler ici cette affreuse dépravation. L'homme qui refuse d'écouter Dieu pour s'en rapporter à ses propres lumières ne se connaît pas soi-même et tombe dans les égarements les plus étranges. Juste châtiment de son orgueil et de sa témérité.

Nous n'empruntons ici à notre auteur que le résumé de la perquisition faite par ordre du gouvernement bavarois dans les papiers des illuminés. Les conjurés n'ont jamais contesté l'authenticité des pièces qui furent découvertes et publiées. On trouva en même temps une recette pour composer l'*aqua toffana*, poison infaillible qui tuait ou rendait idiot suivant les doses, d'autres recettes pour faire avorter les femmes enceintes, pour vicier l'air des appartements, une collection de cent trente cachets de princes, de seigneurs et de banquiers avec le secret de contrefaire tous ceux dont l'ordre pourrait avoir besoin; la description d'une caisse destinée à renfermer les papiers des adeptes et qui s'enflammeraient sous la main d'un profane.

On ne saurait contester l'infernale habileté dont fit preuve Weishaupt, le fondateur de la secte des illuminés, non seulement pour faire des recrues mais encore pour agir sur l'opinion publique. Un de ses disciples, Nicolaï, libraire de Berlin, organisa une vaste association d'écrivains, d'imprimeurs, de maîtres de poste, dans le but de propager tous les écrits inspirés par l'esprit de la secte. Pour compléter le succès de cette manœuvre, « les ouvrages des adversaires étaient mis à l'index. Les libraires devaient les refuser ou les empêcher de se vendre en les cachant dans leurs magasins ou en les renvoyant à l'auteur sous prétexte qu'ils ne trouvaient pas d'acheteurs. La secte leur remboursait les profits que leur aurait procurés la vente. Si l'auteur voulait imprimer son livre à ses frais, l'imprimeur le tourmentait par toutes sortes de chicanes et de retards. Le texte se remplissait de fautes grossières; il était communiqué en feuilles aux journalistes, et la réfutation se faisait à l'avance. Ce complot réussit parfaitement. La vérité fut bâillonnée, l'impiété eut seule la liberté de se faire entendre ». Ne sommes-nous pas encore aujourd'hui témoins d'un semblable spectacle? Quelles difficultés éprouve la presse catholique pour pénétrer dans ces masses populaires que la presse antireligieuse inonde de ses productions!

En somme, le dernier livre de M. Cartier condense tout ce

qui a été dit d'intéressant sur les sociétés secrètes, nous y trouvons le résumé de ce que nous avons lu ailleurs. Une si grande variété d'objets ne nuit aucunement à la clarté, parce que les faits y sont classés méthodiquement et les considérations présentées dans un ordre philosophique. Le but que s'était proposé l'auteur le dispensait évidemment de discussions critiques. Nous voulons dire que le travail auquel il a dû se livrer pour connaître la vérité n'est pas manifesté par lui. Il se contente de donner les résultats et d'indiquer les secrets. Ce qui mérite d'être loué sans réserves, c'est la ferme et pure doctrine de l'auteur qui présente le dogme dans son intégrité et ne fléchit jamais devant aucun des préjugés auxquels tant de catholiques de nos jours se montrent si facilement accessibles, c'est l'humble docilité à la voix du Pontife suprême qui prévenait naguère tous les chrétiens contre les dangers des sectes ténébreuses, en les conviant à une lutte sans trêve et sans merci, et auquel ce grand chrétien dont la voix ne nous parviendra plus qu'à travers une tombe, s'est empressé de répondre : me voici.

## V. — VI.

Mentionnons, comme une publication utile, une nouvelle édition (chez Dentu) d'un livre qui eut, quand il parut, un assez grand retentissement : *le Ménage et les Finances de Voltaire*, par M. L. Nicolardot. C'est un véritable arsenal de preuves de la mauvaise foi, de l'avarice, de l'avidité, des sentiments pervers du prétendu philosophe. Les faits, les chiffres abondent; il n'y a pas à discuter, il faut se rendre; les faits ne vous permettent pas de douter, et l'on ne peut s'empêcher, en admettant ses talents, d'avoir horreur de cet homme qui a, dit Joubert, « comme le singe, les mouvements charmants et les traits hideux ».

LÉONCE DE LA RALLAYE.

---

*Les Cahiers du capitaine Coignet*, le premier livre d'étrennes qui paraisse (librairie Hachette), est un magnifique volume, illustré par un artiste de grand talent. Je voudrais qu'il pût être édité à cinq sous et répandu partout, dans les écoles, parmi le peuple, la jeunesse, les soldats. Ils y trouveraient, à chaque page, des exemples de toutes les vertus, l'amour de la patrie, le sentiment de l'honneur, le sentiment du devoir, le zèle, le courage, la résignation, le dévouement, le respect, la reconnaissance, la pitié, l'humanité, et

des traits de valeur héroïque, de courage gai, sans forfanterie qui sait supporter les fatigues aussi bien qu'affronter les canons, avec un entrain qui vous gagne. Ce capitaine Coignet, petit paysan qui apprit à lire à trente-cinq ans, pour devenir officier, le *premier* décoré de toute l'armée, à la création de la Légion d'honneur, est un de ces héros de la Grande armée, qui écrivirent avec leur sang l'épopée impériale : à Austerlitz, dit-il, « nous étions vingt-cinq mille de la garde, et des *gaillards!* » Oui, des gaillards qui ne craignaient rien et sur qui pouvait compter toujours, pour rétablir les affaires, le grand capitaine. Quelle ardeur! quelle furie de batailles! Quel amour de la France! Quelle admiration pour son chef! Quel oubli de soi-même! Quelle soif de la gloire! Il vous raconte (ses cahiers, retrouvés par M. Lorédan Larchey, ont été écrits à soixante-douze ans), les campagnes, les combats, depuis Marengo jusqu'à la fin de l'Empire; c'est à donner la fièvre, à vous faire pleurer d'enthousiasme : ses phrases battent la charge, comme ces musiques et ces tambours, à Iéna, qui, mêlés, « battaient à rompre les caisses; c'était, dit-il, *à entraîner un paralytique* »! Il a de ces bonheurs d'expression, qui lui viennent naturellement et d'une éloquence que ne trouverait pas un écrivain de métier. A Marengo, après que l'armée a reculé depuis deux heures, trois heures, que la bataille est comme perdue, que les soldats se rongent les poings de rage, revirement soudain; la division Desaix apparaît : « arrivée à hauteur », elle entre en ligne; les Autrichiens marchaient comme en triomphe; tout à coup, « la foudre part sur leur tête de colonne, mitrailles, obus, feux de peloton pleuvent sur eux; et l'on bat la charge partout, tout le monde fait demi-tour, et de courir en avant : *on ne criait pas, on hurlait!* »

A ces deux mots, ne les voyez-vous pas et doutez-vous de la victoire?

C'est un livre charmant, vivant, gai, aimable, qui vous émeut et vous élève l'âme; il n'y a qu'un Français qui pouvait l'écrire. Il est accompagné de gravures de Le Blant, qui semblait fait pour traduire ces scènes héroïques ou familières, ces soldats épiques, les triomphes et les désastres, Austerlitz et la retraite de Moscou; le dessinateur est digne du soldat écrivain. Il n'y a pas un livre plus national et que je voudrais davantage voir entre les mains de tous nos jeunes gens.

E. L.

---

# CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Étude du mystérieux et du merveilleux; son importance pour les miracles; utilité de cette étude. — Lettre de l'évêque de Digne. — Le nouvel hypnotisme de M. Moutin. — Exemples remarquables de l'influence de ce magnétiseur; critique de sa thérapeutique. — Quelques remarques sur l'exercice de la médecine. — M. de Rochas, les forces non définies et la science de l'occulte. — La polarité humaine et le magnétisme universel. — Anecdote à propos de la polarité des fleurs. — Les variations du poids des corps et les phénomènes de lévitation. — Indication des cas qui se trouvent dans les Bollandistes. — L'état de crédulité. — Guérison d'une paralysie par une suggestion donnée à l'état de veille. — Action des médicaments à distance. — La lycanthropie. — La suggestion mentale et l'action à distance des substances toxiques et médicamenteuses. — La suggestion mentale existe-t-elle? Le miracle et ses contrefaçons, par le P. de Bonniot.

Le mystérieux et le merveilleux nous enserrent de toutes parts. Leur étude est mise à l'ordre du jour. On ne professe plus à leur égard ce mépris dédaigneux dont se flattaient ceux qui n'admettent que le positif. Ils deviennent l'objet de l'attention générale, ils forcent les portes de la science et ils essaient de pénétrer dans son temple. Nous n'en voulons d'autres preuves que les livres et les discussions qui roulent sur le magnétisme animal, l'hypnotisme, la suggestion, la polarité humaine, le miracle. Car aujourd'hui on discute sérieusement, disons scientifiquement, ces choses qui faisaient sourire naguère les plus grands savants, surtout ceux qui voulaient passer pour incrédules. Si l'on n'admet pas encore complètement leur existence, on cherche du moins à étudier les faits nombreux de ce genre qui se présentent à notre observation. Ils forment déjà une littérature importante qui essaie d'aborder avec l'esprit scientifique les domaines spirituels et surnaturels. Que sortira-t-il de ces nombreuses recherches? Nous n'avons pas la prétention de le présager dès maintenant. Mais ce que l'on peut affirmer, c'est que les méthodes scientifiques appliquées à des objets encore nuageux, non définis, comme on dit aujourd'hui, contribueront à étendre nos connaissances positives et réelles, sur ce domaine dont un orgueil mal placé niait trop facilement l'existence.

Les catholiques, qui admettent et professent même l'existence du monde spirituel et du monde surnaturel, ont une grande tendance à comprendre dans cet ordre de choses les faits mystérieux et extraordinaires qui se rencontrent partout sous nos pas. Les savants, au contraire, cherchent à les faire rentrer dans le domaine scientifique. Ces deux tendances ne sont pas aussi opposées qu'on pourrait le supposer *à priori*. Elles amèneront ceux qui observent les faits avec soin à en dégager les éléments positifs, sérieux, fondamentaux et peut-être en résultera-t-il une nouvelle branche de la science? Car celle-ci a des méthodes sûres, et quand elle porte ses investigations dans un domaine non encore exploré, il ne tarde pas à en résulter des données fort intéressantes.

S'il ne nous répugne pas trop d'aborder ce sujet qu'on nous a souvent demandé de traiter, c'est que son étude paraît, pour ainsi dire, encouragée par le Souverain Pontife, et que nous ne partageons pas à cet égard les scrupules timorés quoique respectables de certains catholiques. Notre religion n'a rien à redouter des découvertes scientifiques. Si celles-ci ont quelquefois servi à la combattre, c'est que les savants se sont trop hâtés de conclure, et la science, lorsqu'elle est définitivement établie, leur a toujours donné tort. Cependant pour rassurer les esprits timorés que ce sujet pourrait alarmer, nous citerons l'attestation suivante que nous trouvons dans le livre de M. L. Moutin, *le Nouvel hypnotisme* (in-12, librairie académique Didier).

Digne, le 7 novembre 1887.

« Nous attestons volontiers que M. Moutin a donné dans notre petit séminaire une séance fort intéressante de magnétisme. Les expériences qu'il a faites ont eu un grand succès auprès de nos enfants, des professeurs et des prêtres de notre ville épiscopale.

« Nous lui demeurons nous-même reconnaissants d'avoir, par là, fourni l'occasion à tous de constater évidemment, ainsi que Rome vient de le déclarer, en ces derniers temps, à savoir : Que la réalité des phénomènes du magnétisme est tout ce qu'il y a au monde de plus incontestable et de mieux prouvé et que son usage est permis, intéressant et la science et la foi, quand il consiste, comme le fait s'est passé sous nos yeux émerveillés, dans le simple emploi de moyens physiques, licites eux-mêmes, et dans leur opération.

« † A. François, *évêque de Digne.* »

Nous ne venons pas faire ici l'éloge du livre de M. Moutin qui, quoique ni savant, ni médecin, possède un talent considérable pour réaliser, à l'état de veille, des suggestions auxquelles les sujets les plus sceptiques ne peuvent pas s'opposer. Au reste, son livre, qui est fort intéressant, n'a aucune prétention scientifique. Il contient, dans une première partie, un historique sommaire des procédés employés par les anciens magnétiseurs, Mesmer, Puységur, l'abbé Faria, Deleuze, du Potet, Braid, etc. Dans une deuxième partie, il expose ses procédés particuliers. Car, nous l'avons déjà dit, ce qui fait l'originalité des expériences de M. Moutin, c'est qu'il ne recourt pas constamment à l'hypnotisme et qu'il opère avec beaucoup de succès sur les sujets à l'état de veille. Ainsi, dans une séance, il choisit un assistant (qui n'est nullement compère), l'attire à 20 mètres de distance, le fait se mettre à genoux, le force à se déshabiller et paralyse ses mouvements. Et cependant le sujet n'est pas endormi, il conserve sa raison, mais il est incapable de résister à la volonté du magnétiseur. Une jeune dame, qu'il regarde fixement, est obligée de se lever, de marcher vers lui, de venir s'asseoir près de lui et de pencher sa tête sur son épaule. Ce livre contient un grand nombre d'autres faits analogues avec les procédés employés pour leur réussite. Mais il contient aussi un chapitre spécial sur la thérapeutique, qui, quoi qu'on puisse dire, ne nous paraît pas appelée à opérer une véritable révolution en médecine. Nous ne croyons pas que le premier venu puisse appliquer ces procédés à la guérison de n'importe quelle maladie, « encore moins enrayer par quelques hypnotisations les progrès d'une maladie qui, dit l'auteur, abandonnée à elle-même, ou laissée aux soins d'un médecin, pourrait devenir longue, sinon mortelle ».

Tout ce chapitre dénote une ignorance profonde des choses de la médecine; nous n'en citerons pour preuve que le passage suivant :

« Personne n'ignore que, au début d'une maladie, le médecin est obligé, très souvent, d'attendre plusieurs jours avant de pouvoir formuler un diagnostic à peu près certain. Or il arrive assez fréquemment que, quand les symptômes de l'affection sont suffisamment caractérisés, les remèdes sont déjà impuissants et le malade meurt. Est-ce donc là ce qu'on attend du médecin et de sa science? Eh bien, l'hypnotisme peut, dans la plupart des cas, arrêter le développement de la maladie, et donner ainsi au médecin le temps de la reconnaître et la possibilité de la combattre plus efficacement. »

La réfutation complète de ces quelques lignes nous entraînerait trop loin. Contentons-nous de quelques réflexions.

Plusieurs affections débutent par des symptômes et des signes semblables et leur diagnostic reste incertain, tant que les caractères particuliers de la maladie ne se sont pas manifestés. Quel est l'ignorant dans ce cas, de celui qui fait un diagnostic sans avoir de quoi l'appuyer, ou de celui qui ne se prononce qu'en connaissance de cause? Ils raisonnent comme M. Moutin ceux, hélas! trop nombreux, qui se vantent de juguler les maladies et de les arrêter avant leur évolution. Ils arrêtent, par exemple, une fièvre typhoïde au début, ils l'empêchent d'évoluer. Que c'est difficile! Ils prennent un embarras gastrique pour une fièvre typhoïde. Le fait est fréquent.

Souvent on m'amène à l'hôpital Saint-Joseph, avec le diagnostic, fièvre typhoïde, des malades que je renvoie guéris huit jours après? Est-ce que j'ai pour cela jugulé la fièvre typhoïde et arrêté son évolution? Nullement; il y avait eu erreur de diagnostic. On s'était prononcé trop tôt, et on avait pris pour une fièvre typhoïde une maladie différente. Comment peut-on affirmer qu'on a arrêté le développement d'une maladie dont on n'a pu constater scientifiquement l'existence. Tel autre a guéri en quelques jours une angine diphtérique, et qui n'a eu d'autre tort que d'avoir confondu avec cette dernière maladie une angine pultacée avec exsudat abondant. Tel est encore le cas de celui qui se vante d'avoir enrayé un rhumatisme articulaire aigu; quand il était en présence d'une courbature? Cette impossibilité de faire un diagnostic avant l'apparition des signes de la maladie, ne veut pas dire que le médecin est désarmé et qu'il n'a pas de ressources thérapeutiques dans ce cas.

Mais en voilà trop sur cette question; terminons en disant qu'il faut laisser les choses de la médecine au médecin. Chacun son métier. Le grand danger précisément de l'intervention d'un agent extra-médical est de laisser passer le moment favorable à l'administration du médicament qui agirait sur la maladie avant le développement des symptômes alarmants. Il ne faut pas s'imaginer non plus que les procédés du magnétisme animal soient exempts de tout danger. Nous n'en voulons d'autre preuve que les deux chapitres du livre de M. Moutin, consacrés aux *Accidents magnétiques* et aux *Principaux accidents magnétiques*. Au point de vue moral, le magnétisme animal offre des inconvénients autrement redoutables, et il ne doit être manié que par des hommes d'une grande moralité

et d'une haute valeur scientifique. Plus un procédé est dangereux, plus il réclame de science et d'honnêteté. Nous conclurons en disant que l'hypnotisme doit être laissé aux médecins pour les mêmes raisons qu'on leur laisse l'emploi des poisons, dans un but scientifique ou thérapeutique.

Mais revenons au merveilleux et au mystérieux que les uns espèrent expliquer un jour par des connaissances plus approfondies que les nôtres sur les forces naturelles, et que les autres attribuent au surnaturel divin ou démoniaque, suivant le cas.

C'est un peu dans le premier ordre d'idées que M. A. de Rochas, ancien élève de l'École polytechnique, a écrit son dernier ouvrage: *les Forces non définies*, recherches historiques et expérimentales (in-8°, G. Masson, éditeur). Car l'auteur ne conteste point la possibilité d'êtres invisibles, d'une nature différente de la nôtre, et susceptibles d'actionner la matière. « De profonds philosophes, nous dit-il dans sa préface, l'ont admise à toutes les époques comme conséquence de la grande loi de continuité qui régit l'univers. Cette vie intellectuelle que nous voyons en quelque sorte partir du néant et arriver graduellement jusqu'à l'homme, s'arrête-t-elle brusquement à lui pour ne reparaître qu'à l'infini, dans le souverain régulateur des mondes? C'est peu probable. Je ne nie pas plus l'existence des esprits que je ne nie celle de l'âme, en expliquant certains faits sans avoir recours à leur hypothèse, mais une question n'est réellement élucidée, que quand des milliers d'observateurs l'ont envisagée chacun à un point de vue spécial; c'est alors qu'en réunissant et en comparant toutes ces silhouettes, on peut espérer en saisir le relief. Dans les sciences physiques, il faut du reste procéder par approximations successives, en élargissant peu à peu le domaine de nos conquêtes, au lieu de se lancer sans gouvernail à travers l'océan sans limites de l'occulte. »

C'est cet occulte que l'auteur a essayé d'éclairer un peu en étudiant les manifestations d'une force particulière, non encore définie, paraissant prendre naissance dans l'organisme humain, susceptible d'agir sur les corps extérieurs animés ou inanimés pour produire, dans certains cas, des phénomènes de mouvements sans intermédiaire visible, et il a essayé, toutes les fois qu'il l'a pu, de montrer les rapports de cette force avec les forces déjà connues. M. A. de Rochas était bien préparé à écrire sur un pareil sujet, lui qui s'est livré à une étude approfondie du mystérieux dans l'antiquité, dans

deux ouvrages remarquables : *la Science des philosophes et l'art des thaumaturges dans l'antiquité; — les Origines de la science et ses premières applications.* Il sait que le mystère nous entoure de toutes parts, et il n'est pas de ces savants à la fois ineptes et orgueilleux, qui s'imaginent que rien ne peut se produire par le jeu des forces naturelles, en dehors des faits observés depuis longtemps, consacrés par les livres, et groupés plus ou moins habilement à l'aide de théories, dont la durée éphémère devrait cependant bien démontrer l'insuffisance. La lecture d'un pareil livre est donc très attachante et très intéressante, car l'auteur expose les faits sans parti pris, il se demande de quelle nature peut bien être cette force inconnue ou, comme il le dit, non définie.

Il commence par exposer la polarité humaine et le magnétisme universel. Il s'agit là de faits essentiellement nouveaux dont on s'occupe depuis un peu plus d'un an et que MM. Dècle et Chazarain ont osé faire connaître au dernier congrès de Toulouse, je dis osé, car rien, rien n'était curieux comme l'impression produite sur les médecins présents à la séance, par ces expériences nouvelles et extraordinaires. Nous aurons un jour l'occasion d'exposer avec détail les expériences dont j'ai été plusieurs fois le témoin et que j'ai même reproduites en partie. Elles partent de cette idée que tous les êtres animés ou inanimés jouissent de la même polarité qu'un aimant ou que le courant de la pile. D'un côté, ils sont positifs, de l'autre négatifs. Le positif correspond au pôle nord de l'aiguille aimantée, à celui qui dans la boussole regarde le nord. Cette idée n'est nullement hypothétique, elle se vérifie à l'aide de personnes nerveuses, spéciales, qui présentent ces phénomènes de polarité et permettent de les décéler dans les objets animés ou inanimés. Chaque objet a donc un pôle négatif et un pôle positif. Sur l'homme la polarité occupe des sièges nettement déterminés. Si l'on met par exemple le pôle négatif d'un objet avec la partie négative d'un sujet sensible ou, ce qui revient au même, le pôle positif d'un objet avec le pôle positif de ce même sujet, on constitue la position isonome et on obtient une contracture ou une répulsion. On fait disparaître cette contracture par la position hétéronome, c'est-à-dire en mettant en rapport le positif de l'un avec le pôle négatif de l'autre ou inversement. Les mêmes phénomènes se produisent, que l'on ait recours à l'aimant, au courant de la pile ou à un objet quelconque animé ou inanimé. pourvu qu'on se conforme à la règle énoncée ci-dessus.

Ne pouvant nous appesantir plus longuement sur ce sujet, nous citerons le fait suivant qui donnera une idée saisissante de l'intérêt que présente ce nouveau sujet de recherches.

« Tout récemment M. le docteur Chazarain assistait à la représentation d'un opéra dans une petite ville de province. On envoie un bouquet à la chanteuse qui le place sur son cœur dans son corsage; aussitôt elle se trouve prise d'une extinction de voix qui force à interrompre la représentation. Le lendemain nouveau bouquet et nouvel accident dans des circonstances identiques. Le docteur, qui était encore présent, s'offrit pour soigner la jeune femme, lui rendit la voix par une simple friction du pouce et lui conseilla de ne plus placer les bouquets qu'à droite. »

Ce cas s'explique très facilement quand on sait que le tronc humain est positif du côté gauche et négatif du côté droit et que les végétaux sont positifs du côté de la fleur et négatifs du côté de la racine. La chanteuse en plaçant ses fleurs qui sont positives sur son cœur, côté gauche, qui est aussi positif s'était mise sans le savoir en position isonome et avait déterminé la contracture du larynx, d'où l'extinction de voix. En frictionnant légèrement le côté gauche du cou (positif) avec le pouce (négatif) le docteur a constitué une position hétéronome et a fait cesser la contracture. En mettant les fleurs (positif) à droite (négatif), la position est hétéronome et l'accident n'est plus à craindre.

Cette explication si simple ne conviendrait-elle pas à ce qu'on appelait autrefois les nouements d'aiguillettes et à beaucoup de phénomènes magnétiques, ou plutôt hypnotiques?

Un chapitre, non moins curieux, est celui qui a trait à la variation du poids des corps, sous l'influence de certaines personnes sensibles. Les expériences de M. Crookes, sur ce sujet, ne permettent pas de mettre en doute la réalité de ces phénomènes. Mais que dire du déplacement des corps à distance? Que de miracles chrétiens et païens rentrent dans ce cas! Ne serait-ce que la foi qui transporte les montagnes? Mais voici qui est bien plus curieux, car nous abordons l'ascension des corps humains, qui est peut-être plus connu sous le nom de *lévitation*. Il est hors de doute que certaines personnes, les fakirs de l'Inde entre autres, possèdent la faculté de s'élever dans l'air et d'y rester suspendus sans qu'ils touchent le sol par aucun point de leur corps. Cette faculté était peut-être plus répandue autrefois qu'aujourd'hui dans cette région

où elle était la propriété, la marque distinctive des dieux et des héros ascètes. L'Occident nous en offre aussi de nombreux exemples. Citons Simon le magicien, le philosophe Maxime, l'initiateur des mystères de Diane à Éphèse qui s'éleva dans les airs avec son initié, Julien l'Apostat, pendant les cérémonies de l'initiation. Jamblique passe également pour avoir joui de cette faculté. Mais ce fait de lévitation qui nous paraît si étrange quand nous en lisons les récits dans les auteurs profanes, nous serait moins étranger si nous étions plus familiarisés avec la lecture de la *Vie des Saints*. Le savant Anglais, Crookes, à qui l'on doit de si belles découvertes, entre autres celle d'un nouvel état de la matière, l'état radiant, s'occupe avec beaucoup d'assiduité de ces phénomènes qui ne semblent pas pouvoir s'expliquer avec les théories actuelles de la physique. Il a fait relever, dans l'admirable ouvrage des Bollandistes (*Acta Sanctorum*, in-folio. V. Palmé, éditeur), tous les passages où il est question de saints ou de bienheureux ayant joui de cette faculté. Il en a publié le tableau en février 1875, dans le *Quarterly journal of science*. On nous saura peut-être gré de le reproduire ici, ne serait-ce que pour montrer combien ce phénomène extraordinaire est fréquent dans les annales de la religion chrétienne.

| NOMS<br>PAYS ET CONDITIONS | DATES<br>DE LA VIE | MOIS | VOLUME<br>ET PAGES |
|---|---|---|---|
| André Salus, scythe, esclave. . | 880-946 | Mai. | VIII, 16. |
| Luke de Soterium, moine grec. | 890-946 | Fév. | II, 85. |
| Etienne Ier, roi de Hongrie. . . | 978-1038 | Sept. | I, 541. |
| Ladislas Ier, roi de Hongrie (petit-fils d'Etienne Ier). . . . | 1041-1096 | Juin. | V, 318. |
| Christine l'admirable, nonne flamande . . . . . | 1150-1224 | Juill. | V, 656. |
| Saint Dominique, prédicateur italien. . . . . | 1170-1221 | Août. | I, 405, 573. |
| Ludgard, nonne belge . . . . | 1182-1246 | Juin. | III, 238. |
| Agnès de Bohême, princesse. . | 1205-1281 | Mars. | I, 522. |
| Humiliana de Florence, veuve. | 1219-1246 | Mai. | IV, 396. |
| Jutta de Prusse, veuve et ermite. | 1215-1264 | Mai. | VII, 606. |
| Saint Bonaventure, cardinal italien. . . . . | 1221-1224 | Juill. | III, 827. |
| Saint Thomas d'Aquin, moine italien. . . . . | 1227-1274 | Mars. | I, 670. |
| Ambroise Sante-Donius, prêtre. | 1220-1287 | Mars. | III, 192, 681. |

| NOMS<br>PAYS ET CONDITIONS | DATES<br>DE LA VIE | MOIS | VOLUME<br>ET PAGES |
|---|---|---|---|
| Pierre Armengal, prêtre espagnol | 1238-1304 | Sept. | I, 334. |
| Saint Albert, prêtre sicilien. | 1240-1306 | | II, 236. |
| Marguerite de Hongrie, princesse. | 1242-1270 | Janv. | II, 904. |
| Robert de Solenthum, prêtre italien. | 1274-1341 | Juill. | III, 503. |
| Agnès de Montepolitiano, abbesse italienne. | 1274-1317 | Avril. | II, 794. |
| Bartholus de Vado, ermite italien. | 1300 | Juin. | II, 1007. |
| Elisabeth de Hongrie, princesse. | 1297-1308 | Mai. | II, 126. |
| Catherine de Colombina, abbesse espagnole. | 1380 | Juill. | III, 352. |
| Saint Vincent Ferrier, missionnaire espagnol. | 1359-1419 | Avril. | I, 497. |
| Collette de Ghent, abbesse flamande. | | Mars. | I, 559, 576 |
| Jérémie de Ponormo, moine sicilien. | 1381-1452 | Mars. | I, 297. |
| Saint Antoine, archevêque de Florence. | 1389-1459 | Mai. | I, 335. |
| Saint François de Paule, italien, missionnaire. | 1440-1507 | Avril. | I, 117. |
| Osanna de Mantoue, nonne italienne. | 1450-1505 | Juin. | III, 703, 705. |
| Bartholomé d'Anghiera, moine. | 1510 | Mars. | II, 665. |
| Colomba de Riète, nonne italienne. | 1468-1501 | M ai. | 360. |
| Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence (Espagne) | 1487-1555 | Sept. | V, 832, 969, 851, 852. |
| Saint Ignace de Loyala, soldat espagnol, fondateur de l'Ordre des Jésuites. | 1491-1556 | Juill. | VII, 432. |
| Pierre d'Alcantara, moine espagnol. | 1499-1562 | Oct. | 687. |
| Saint Philippe de Néri, moine italien. | 1515-1595 | Mai. | VIII, 590. |
| Salvator de Horta, moine espagnol. | 1520-1567 | Mars. | II, 679, 580. |
| Saint Louis Bertrand, missionnaire espagnol. | 1526-1581 | Oct. | V, 407, 483. |
| Sainte Thérèse, abbesse espagnole | 1515-1582 | Mai. | VI, 590. |
| Jean de la Croix, prêtre espagnol. | 1542-1591 | Oct. | VII, 239. |
| J.-B. Piscalor, professeur romain. | 1586 | Juin. | IV, 976. |
| Joseph de Copertino, moine italien. | 1603-1663 | Sept. | V, 1020-2. |
| Bonaventure de Potenza, moine italien. | 1651-1711 | Oct. | XII, 154, 157, 159. |

A ce tableau on pourrait ajouter, d'après M. A. de Rochas, les noms des bienheureux suivants, tirés de biographies particulières :

DOMINIQUE DE JÉSUS-MARIE, carme. (CARAMUEL, *Dominicus*, chap. v, p. 138.)

MARIE D'AGRÉDA, nonne espagnole. (XIM. SAMARIÈGO, *Vie de la vénérable mère, Marie de Jésus*, trad. par Crozet, chap. IX, p. 87.)

SAINT FRANÇOIS XAVIER. (BOUHOURS, *Vie de saint François Xavier*, liv. Ier, chap. VI, p. 557.)

PAUL DE LA CROIX. (STRAMBI, *Vie du bienheureux Paul de la Croix*, liv. II, chap. III, t. Ier, p. 301.)

MARGUERITE DU SAINT-SACREMENT. (L. DE CISSEY, *Vie de Marguerite du Saint-Sacrement*, chap. XVI, p. 199.)

ANNE-CATHERINE EMMERICH. (SCHMŒGGER, *Vie de Anne-Catherine Emmerich*, t. Ier, p. 243.)

ANDRÉ-HUBERT FOURNET, prêtre français, fondateur de l'ordre des Filles de la Croix, 1752-1834. (Le R. P. RIGAUD, *Vie du bon P. André-Hubert Fournet*, p. 496.)

CLAUDE DHIÈRE, directeur du grand séminaire de Grenoble, 1757-1820. (A. M. DE FRANCLIEU, *Vie de M. Claude Dhière*, etc., p. 283-4.)

LE CURÉ D'ARS, 1786-1859. (L'abbé Alfred MONNIN, *Vie de M. Jean-Baptiste-Marie Vienney*, p. 159.)

On trouvera encore la mention de lévitations accomplies par des religieux ou religieuses d'une moindre notoriété dans les ouvrages de dom Calmet et les lettres de Nicole.

Douglas Home a reproduit des faits analogues de nos jours.

Pas plus que M. A. de Rochas, nous ne pouvons donner l'explication de ces faits extraordinaires, en contradiction avec les lois de la Pesanteur. Selon Gœrres (*Mystique*, l. IV, ch. XXIII, t. II, p. 367), les organes du mouvement sont, dans l'état ordinaire, destinés à la marche; « mais lorsque l'âme prédomine sur le corps, et, qu'en celui-ci, l'élément de l'air prend par suite le dessus sur les autres, l'oiseau se développe en lui pour ainsi dire, l'emporte sur la brute et, se dégageant de son enveloppe, il s'envole joyeusement vers la lumière qui l'attire ».

Je ne signale cette explication que parce qu'elle a servi de point de départ à certaines théories spirites et à certaines hypothèses médicales. D'autres tentent de les expliquer par des actions ou des répulsions électriques. On prétend que les personnes douées de la faculté de lévitation, auraient la possibilité de se mettre en état

électrique de même nom que le sol d'où, répulsion et ascension dans l'air. Mais il faudrait d'abord constater la réalité de ces tensions électriques et ensuite expliquer comment la volonté pourrait produire cette tension positive et la transformer en tension négative, pour déterminer l'attraction qui produirait la descente. En outre, les attractions et les répulsions électriques sont des phénomènes brusques; les mouvements qu'elles déterminent ne s'accomplissent pas avec la lenteur observée dans les cas de lévitation.

Il y aurait certainement lieu de s'appesantir longuement sur le chapitre VII dans lequel l'auteur examine, avec beaucoup de détails, l'état de crédulité et les autres phases de l'hypnose, mais nous craignons de nous attarder au milieu des nombreux problèmes soulevés à ce propos. Il y est question de l'extase, de la catalepsie et surtout des guérisons obtenues par l'imposition des mains et par la suggestion donnée à l'état de veille. Les médecins ont eu, de tout temps, l'occasion de pratiquer avec succès cette singulière thérapeutique. Il y a quelques mois, en arrivant le matin à l'hôpital Saint-Joseph, l'interne m'annonce qu'il est entré une jeune fille nerveuse, paralysée des deux jambes. Il avait fallu la porter dans son lit, elle n'avait pas marché depuis plusieurs jours. Je n'avais que ce seul renseignement, je n'avais jamais vu cette malade. Quand j'arrivai à son lit, je lui dit d'un ton ferme et bienveillant et en la fixant : levez-vous et marchez seule. Au grand étonnement de tout le monde, elle exécute mon ordre. Quinze jours après, elle quittait l'hôpital complétement guérie et marchant d'une façon tout à fait normale. J'avais prévenu son père du danger très prochain d'une rechute si l'on ne suivait pas exactement mes prescriptions. On n'en tint aucun compte dans l'établissement où l'on avait placé cette jeune fille et peu de temps après on me la ramenait presque aussi malade que la première fois. Je la fis marcher en lui promettant quelques sous. Le père la reprit après cette nouvelle guérison et agit sagement en confiant son enfant à des personnes plus attentives.

Dans le chapitre VIII, où sont étudiées les actions psychiques des contacts et des émanations, l'auteur rapporte les effets des médicaments à distance. Nous y reviendrons plus loin à propos des expériences de MM. Bourru et Burot, mais nous devons signaler que c'est à ce propos que M. A. de Rochas examine les faits de lycanthopie et la question du sabat des sorcières. Homère rapporte, dans l'*Odyssée* (x, v. 230-243), la manière dont s'y prit Circé pour trans-

former ses compagnons en pourceaux. Citons également le cas de Nabuchodonosor. Mais il serait facile d'en ajouter beaucoup d'autres. On voit par les faits et les exemples que nous avons rapportés les analogies et les ressemblances qu'ils présentent avec les miracles. Avant d'épuiser cette question, disons que l'auteur termine son curieux ouvrage sur les forces non définies, par la suggestion mentale et la divination? La suggestion mentale existe-t-elle? Autrement dit, un individu peut-il transmettre à un autre individu ses pensées ou ses sensations sans signe extérieur perceptible à nos sens. Des expériences faites au mois de mai dernier, au Havre, ont semblé démontrer, avec toute la rigueur possible, la réalité du phénomène. M. A. de Rochas n'a pas encore réussi dans les recherches et dans les expériences qu'il a instituées sur cette question et comme il est d'avis qu'en de telles matières, la conviction ne peut être amenée que par une énorme accumulation de preuves, il se borne à quelques réflexions. Mais nous trouvons cette question fort intéressante plus longuement traitée dans les livres que MM. Bourru et Burot, professeurs à l'École de médecine de Rochefort, viennent de publier : la *Suggestion mentale* et l'action à distance des substances toxiques et médicamenteuses (in-12, J.-B. Baillère et fils, éditeurs).

Les auteurs ont été amenés à traiter cette question palpitante d'intérêt, à la suite de leur grande découverte de l'action des médicaments à distance. Les premiers, en effet, ont trouvé des personnes assez nerveuses pour ressentir les effets physiologiques de substances qu'on plaçait à une certaine distance de leur corps. Ils ont pu, par ce moyen, déterminer l'ivresse spéciale à chaque espèce de boisson alcoolique. Ils ont parfaitement vu que l'alcool amylique détermine une ivresse furieuse, une sorte de rage bien différente de celle produite par l'alcool éthylique et surtout moins gaie que celle que procure le vin de Champagne. L'eau de laurier-cerise a donné des effets remarquables et inattendus, elle procure une ivresse religieuse. Le sujet tombe en extase, se met à genoux et a des hallucinations. Il se croit transporté au ciel dont il fait la description. Certaines substances ont produit des effets qui n'étaient pas connus. La valériane est dans ce cas. Cette substance qui passe pour antispasmodique a donné des résultats bien singuliers qui ressemblent à ceux que cette plante produit sur les chats.

Ces faits dont nous ne donnons ici qu'une idée très imparfaite

ont surpris étonnamment les savants. Si les précautions prises par les expérimentateurs et si le témoignage d'hommes tout à fait sérieux n'excluait tout doute, on les eût certainement accueillis par l'incrédulité la plus complète. Depuis, ces expériences ont été renouvelées ailleurs par d'autres savants qui ont obtenu des résultats analogues, qui ont pleinement confirmé ceux réalisés par les distingués professeurs de l'Ecole de médecine de Rochefort.

On a prétendu expliquer ces phénomènes par la suggestion mentale. On a dit que le sujet reproduisait la série des propriétés physiologiques de la substance, que l'expérimentateur savait devoir se dérouler. En effet, les sujets analysent les différents alcaloïdes de l'opium avec une précision égale aux célèbres expériences de Claude Bernard.

Mais cette explication est loin d'être suffisante. Les expérimentateurs ont obtenu avec différentes substances des effets physiologiques qu'ils ne connaissaient pas, ils ont opéré avec des flacons apportés par d'autres personnes, sans aucune indications de contenu. L'effet produit révélait le nom et la substance que l'on vérifiait ensuite. La suggestion mentale n'a donc rien à faire dans cette question. Mais la suggestion mentale existe-t-elle? Cette suggestion qui consiste, comme le dit M. Charles Richet, dans la transmission de la pensée d'un individu à l'autre, en dehors de tout phénomène appréciable à nos sens normaux, à notre perspicacité normale, si vive qu'on la suppose, avec une relation telle que le hasard ne suffit pas à l'expliquer. Certains faits semblent démontrer l'existence d'une pareille suggestion. Il serait trop long de les rapporter. La plupart se bornent à endormir ou à réveiller une personne qui se trouve ou dans la même pièce, à une certaine distance du magnétiseur, ou dans une autre pièce, à une distance quelquefois considérable 400 à 500 mètres. M. Charles Richet a pu endormir à distance une malade et la faire venir dans la direction où il se trouvait, rien que par un acte de sa volonté. Nous ne suivrons pas MM. Bourru et Burot dans la longue et savante discussion des hypothèses qui ont été essayées pour expliquer ce phénomène qui demande encore de nouvelles expériences pour être complètement admis sous réserve. Nous renvoyons donc à leur volume ceux qui voudraient savoir ce que l'on entend par la *force neurique rayonnante*, *la force magnétique*, etc., etc.

Ce que nous nous sommes proposé dans cette chronique a été de

montrer qu'aujourd'hui on ne se contente plus de nier le mystérieux et le merveilleux ou d'en rire, mais qu'on l'étudie, qu'on cherche à soumettre ses diverses manifestations à la critique et à l'expérimentation scientifiques. On cherche avec soin les conditions dans lesquelles il se manifeste et les choses qui l'influencent. On recueille des faits précis, bien observés, on cherche à en réaliser d'autres par des expériences bien combinées. Les explications viendront plus tard quand on aura suffisamment mis à l'épreuve de la méthode scientifique les hypothèses variées qu'on imagine pour expliquer chaque fait nouveau qui ne peut rentrer dans une théorie ancienne.

Cette nouvelle disposition d'esprit doit être signalée aux catholiques, car on a dû remarquer que beaucoup de ces phénomènes mystérieux, merveilleux se retrouvent dans les miracles de l'Évangile et des saints, d'où la tendance de certains savants, non plus à nier les miracles comme l'impiété l'a fait pendant longtemps, mais à les expliquer par les seules forces de la nature, sans intervention supérieure. C'est cette question que vient de traiter avec beaucoup de talent le R. P. de Bonniot, dans son livre, *le Miracle et ses contrefaçons* (in-8°, Retaux-Bray, éditeur).

Depuis longtemps, le R. P. de Bonniot se tient au courant des découvertes scientifiques. Les lecteurs de cette Revue se rappelleront les nombreux articles qu'il y a publiés sur ce sujet. Son livre actuel n'est, le plus souvent, que la reproduction de ces articles groupés pour en faire un ensemble dans lequel il examine tout ce qui concerne le miracle, sa possibilité et sa constatation. Le miracle dénote une intervention surnaturelle. C'est là que paraît une première difficulté, car il y a eu, de tous temps, des miracles. A côté de ceux de Jésus-Christ et des saints, il y a ceux des faux prophètes (*surgent... pseudoprophetæ et dabunt... prodigia*). Les hérétiques en ont à leur actif. On connaît ceux de l'antiquité païenne. Est-il nécessaire de parler de ceux de Bouddha et de ceux qu'exécutent peut-être encore les fakirs de l'Inde, etc., etc. Mais avant d'étudier cette question en détail, l'auteur traite, dans un long chapitre, de l'intervention des démons dans les affaires humaines. Il y expose ce qu'est le démon et comment il entre dans le monde, il parle de la tentation et de la manifestation extérieure des démons par le *pacte*. La deuxième partie de son livre, les contrefaçons du miracle, n'est, pour ainsi dire, que le développement de cette intervention du démon, quand l'étude critique qu'il fait des miracles non

chrétiens ne permet pas d'en montrer la supercherie et la fausseté. C'est ainsi qu'il passe successivement au creuset de cette savante critique les miracles de Bouddha, d'Esculape et de Sérapis, d'Apollonius de Tyane et des hérétiques. Quand il n'y a pas mensonge ou supercherie, le diable doit être mis en cause. Mais avec les chapitres suivants nous arrivons à un débat plus intéressant et tout à fait actuel. Dans trois chapitres successifs, le R. P. de Bonniot examine le merveilleux des salons, magnétisme et spiritisme; le merveilleux des cliniques, l'hypnotisme; les merveilles de l'hystérie et leurs limites. Il en fait une exposition critique très détaillée et extrêmement importante au point de vue doctrinal. Il a soin de montrer en quoi les phénomènes qu'on provoque dans ces circonstances diffèrent des phénomènes analogues qu'on rencontre dans les miracles, la vie des saints, etc., tels que les stigmates, l'extase des mystiques, les possessions, etc. C'est là, en effet, qu'est le point délicat. C'est lui qui correspond à la préoccupation que nous a inspiré cet article. Il faut arriver à discerner, d'une manière certaine, ce qui, dans le merveilleux et le mystérieux, peut être attribué aux forces naturelles connues ou encore indéterminées et indéfinies, et ce qui provient d'une influence surnaturelle. Il ne faut pas qu'en attribuant à cette dernière influence ce qui est le résultat de la première, en se prononçant prématurément, on nuise à la valeur des miracles. La précipitation aurait de trop graves inconvénients. On a vu plus haut ce que nous avons dit de la suggestion mentale et du peu de certitude qu'elle possède encore. Son existence est loin d'être prouvée, les faits sont encore trop peu nombreux, ils n'ont pas encore subi assez de contre épreuves, les expériences n'ont pas encore été assez renouvelées pour que toute incertitude puisse être écartée à ce sujet. N'est-ce pas aller trop vite que d'admettre entièrement son existence et surtout n'est-ce pas arriver à une conclusion prématurée que d'admettre, avec le R. P. de Bonniot, que « la suggestion à distance n'est pas un phénomène naturel » et faut-il y voir immédiatement l'intervention diabolique?

Nous préférons attendre les progrès des découvertes avant de nous prononcer aussi catégoriquement. La science n'est point aussi avancée qu'on se le figure. Ce que l'on sait avec certitude ne forme qu'un mince bagage. Le reste se compose surtout de théories et d'hypothèses qui sont loin d'être définitives. Ces théories et surtout les hypothèses céderont plusieurs fois encore la place à d'autres

avant qu'on arrive aux résultats définitifs. La physiologie est une des moins avancées parmi les sciences, car elle ne progresse qu'à la condition que les autres sciences lui apportent des données nouvelles. Elle attend que la chimie lui fournisse la lumière qui éclairera la composition des liquides et des solides de l'économie. Tant qu'elle ne sera pas en possession de notions complètes sur ce sujet, la physiologie tâtonnera. On est encore loin de connaître toutes les influences que les agents physiques et moraux peuvent exercer sur l'organisme humain. Rien ne nous presse donc de conclure prématurément. Les savants ont déjà compris que rire des miracles n'était pas scientifique et ne dénotait pas une intelligence supérieure. Ils veulent les étudier avec leurs méthodes et leurs procédés. Nous n'y voyons pas d'inconvénients tant qu'ils ne concluront pas hâtivement. Cette étude donnera certainement lieu à des découvertes et à des recherches intéressantes. Le livre du R. P. de Bonniot rendra un grand service sous ce rapport, et pour notre part nous applaudissons à l'idée qui lui a fait réunir en un corps d'ouvrage les nombreux articles qu'il avait publiés sur ce sujet. La lecture de ce livre sera aussi utile aux savants qu'aux catholiques. Les uns et les autres y verront la question nettement posée.

Dr Tison.

---

# LES QUESTIONS HISTORIQUES[1]

---

## L'ENTREPRISE DE CHARLES VII SUR GÊNES ET SUR ASTI

Il est curieux de voir comme, à toutes les époques de notre histoire, l'Italie a exercé sur l'esprit des Français une attraction, pour ainsi dire, irrésistible. Depuis l'expédition de Théodebert Ier, roi d'Austrasie, jusqu'aux campagnes de la première République, il n'y a peut-être pas de siècle où l'on ne trouve quelque tentative de conquête ou d'établissement des Français de l'autre côté des Alpes. Mais c'est surtout au quinzième et au seizième siècle que cette fascination s'est fait sentir le plus vivement ; les malheurs de la guerre de Cent ans, les rudes combats qui se livraient dans le nord et dans le sud pour la défense de la patrie, les horreurs de la guerre civile, ne parvinrent pas à détourner complètement de l'Italie l'attention des rois et des princes français. Le mariage de Louis d'Orléans avec Valentine de Milan, qui lui apporta en dot le comté d'Asti, et les treize années de gouvernement du maréchal Boucicaut à Gênes donnèrent naissance à une série d'entreprises qui se continuèrent sans grand résultat pendant tout le quinzième siècle jusqu'aux véritables guerres d'Italie sous Charles VIII. Charles VII n'attendit même pas que son royaume fût complètement délivré du joug anglais, et, dès 1444, il faisait une sérieuse tentative pour asseoir sur des bases solides et durables l'influence française dans le nord de l'Italie. Cette campagne diplomatique fut comme le prélude des chevaleresques expéditions de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier ; elle est intéressante à étudier à ce point de vue et et aussi comme un épisode de la diplomatie du quinzième siècle, si peu connue et cependant si curieuse par certains côtés et

(1) Livraison du 1er octobre 1887.

aussi compliquée parfois que les trames les plus embrouillées de la légendaire diplomatie du règne de Louis XV. M. le marquis de Beaucourt a détaché ce récit du quatrième volume de son *Histoire de Charles VII*, qui va bientôt paraître.

En 1444, au moment de la conclusion de la trêve avec l'Angleterre, deux princes français avaient intérêt à l'intervention de Charles VII dans les affaires italiennes : c'était Charles, duc d'Orléans, dont le comté d'Asti était retenu par le duc de Milan, et René d'Anjou, compétiteur d'Alphonse d'Aragon pour le trône de Naples. Le duc de Milan, Philippe-Marie, faisait, de son côté, des ouvertures au dauphin Louis; il aurait désiré que le jeune prince, qui venait de s'illustrer par sa victoire contre les Suisses, vînt en Italie pour l'aider contre ses ennemis. Charles VII n'était pas hostile à ce projet, qui aurait eu pour avantages d'éloigner les gens de guerre du royaume, de faire rentrer le roi en possession de la seigneurie de Gênes et de donner ainsi à la France une sérieuse influence dans le nord de la péninsule. Les dissensions qui éclatèrent entre le roi René, le Dauphin et le duc d'Orléans, empêchèrent les premières négociations avec Milan d'aboutir à un résultat quelconque.

Mais ce n'était pas la seule piste que suivît Charles VII. Au mois de février 1446, il concluait avec le duc de Savoie un traité par lequel celui-ci s'engageait à livrer passage au Dauphin à travers ses états et à lui fournir des troupes pour l'expédition qu'il projetait en Italie. Une fois Gênes conquise, les deux alliés devaient tourner leurs armes contre le Milanais, qu'ils se partageaient entre eux par avance. Ce traité ne fut pas exécuté; mais Philippe-Marie en avait eu vent et entama avec la France de nouvelles négociations, que rendit bientôt plus actives de sa part la détresse dans laquelle il se trouva après la défaite de ses troupes par les Vénitiens à Casal Maggiore (août 1446). Il fit proposer à Charles VII de lui remettre les villes de Gênes et d'Asti, moyennant un secours de cinq mille chevaux et de cinq mille archers. Pendant que les ambassadeurs milanais, qui s'étaient rendus à Tours, discutaient avec les conseillers du roi les articles du traité, Charles VII se décida tout à coup à entreprendre de vive force la conquête de Gênes. Pour cela, il commença par se mettre en relations avec Janus de Campo Fregoso et d'autres mécontents génois refugiés à Nice, et s'entendit avec eux pour entreprendre un coup de main contre Gênes; la ville prise,

Charles VII devait en être proclamé seigneur. Cependant la plus complète anarchie régnait à Gênes; les factions diverses qui se partageaient la ville, soutenues les unes par le roi d'Aragon, les autres par la France, y entretenaient un désordre permanent. Janus de Campo Fregoso, avec ses partisans et accompagné de quelques plénipotentiaires de Charles VII, commença par profiter de ces divisions en s'emparant de plusieurs places du littoral; puis il se présenta devant Gênes, pénétra dans le port sans résistance, s'empara du palais et se fit aussitôt proclamer doge par ses partisans. A peine installé, son premier soin fut de chasser les Français qui l'avaient accompagné. L'émotion fut grande à la cour de France, lorsqu'on apprit cette conduite; Charles VII réclama l'exécution du traité; Janus, soutenu sans doute en secret par le Dauphin dont la politique personnelle ne concordait pas avec celle de son père, répondit par un refus formel; et le roi se vit impuissant à le châtier et dut renoncer à ses projets sur Gênes.

Pendant ce temps, les négociations continuaient avec le duc de Milan pour la reddition d'Asti. Philippe-Marie traînait les choses en longueur; il disait ne pas mieux demander que de rendre Asti; mais il demandait toujours de nouveaux délais. Charles VII, fatigué de ces lenteurs, s'était décidé à faire entrer trois mille hommes en Italie, sous la conduite de Regnault de Dresnay. Cette petite armée venait d'occuper Asti, lorsque Philippe-Marie mourut après une courte maladie. Cette mort allait bien changer la face des choses. Il y avait trois compétiteurs à la succession du duc : son gendre Sforza, le duc d'Orléans et le duc de Savoie. Tandis que Sforza s'emparait de Pavie et de Plaisance, Regnault de Dresnay s'avançait sur Alexandrie. Les Milanais, qui s'étaient proclamés en république, marchèrent contre lui et le défirent complètement devant le château de Bosco. Ce désastre ruina les espérances de Charles d'Orléans; il vint en personne à Asti, mais ne put arriver à aucun résultat. Charles VII, d'ailleurs, fatigué de l'insuccès de ses diverses tentatives pour établir en Italie l'influence française, avait refusé de soutenir ses prétentions à la succession du duché de Milan.

## LE MARIAGE D'UN TSAR AU VATICAN

Un des points d'histoire qui eut pour cause première la chute de Constantinople, et en même temps un de ceux qui sont le moins

connus, c'est le mariage de Zoé Paléologue, nièce du dernier empereur de Byzance, avec le tsar de Moscovie, Ivan III. On conçoit sans peine l'intérêt, l'actualité même de cette question, qui est comme le point de départ des prétentions de la Russie à la possession des rives du Bosphore. On savait bien que le tsar de Moscou avait épousé une Paléologue; mais les circonstances de ce mariage, les négociations qui l'amenèrent, les raisons politiques qui le firent conclure, étaient à peu près inconnues. Le R. P. Pierling, dont la compétence et les travaux sur l'histoire de Russie ne sont plus à faire connaître, a retrouvé sur cet événement, dans les archives d'Italie, de curieux documents qui le font mieux connaître, sans cependant dissiper complètement les ténèbres qui l'enveloppent depuis quatre siècles. Tel qu'il est ce travail mérite une sérieuse attention et aidera, dans une large mesure, à élucider complètement ce point obscur de l'histoire des Slaves.

Après la chute de Constantinople, un des frères du dernier empereur, Thomas Paléologue, vint se réfugier à Rome, où Pie II lui offrit un asile et lui assura une pension qui lui permît de vivre. Thomas était accompagné de ses enfants : deux fils, André et Manuel, et une fille, Zoé. Il faut remarquer que les textes russes appellent toujours cette princesse Sophie; mais cette différence, dont on ne sait pas bien la cause, n'implique pas une différence de personnes, et Zoé Paléologue est bien la même que l'impératrice Sophie, la femme d'Ivan III. Thomas Paléologue mourut en 1465. Le pape prit la tutelle de ses enfants et chargea spécialement le célèbre cardinal Bessarion de veiller à leur éducation et à leurs intérêts. Bessarion avait toujours pensé au relèvement de l'empire de Byzance, dont ses pupilles étaient les héritiers; il songea à servir ce projet par le mariage de Zoé, et, prévoyant avec raison que le tsar de Moscovie serait, pour les Turcs, un adversaire redoutable, il lui fit faire des ouvertures dès 1469. Elles furent accueillies favorablement; et Ivan envoya à Rome un Italien, nommé Gian-Battista della Volpe, établi depuis longtemps en Russie. On sait peu de chose sur ce premier voyage : Volpe dut adresser au pape la demande officielle au nom d'Ivan et rapporter à celui-ci la réponse du Souverain Pontife. Tandis qu'il négociait ainsi à Rome, un de ses neveux, Antonio Gislardi, se rendait à Venise au nom de son oncle et proposait, à la Seigneurie, de faire alliance avec le khan des Tartares et de le lancer contre les Turcs. Cette proposition fut agréée

et le secrétaire Trévisan fut envoyée en Russie avec Volpe pour se rendre de là auprès des Tartares de la Horde d'or.

Volpe revint à Moscou et ne tarda pas à en repartir avec l'ambassade chargée d'aller chercher à Rome la princesse Zoé. Le récit du chroniqueur romain, Volaterranus, qui nous a conservé le souvenir de ces faits, est bien singulier. Il suppose que les Russes avaient accepté le concile de Florence et consenti à l'union avec l'Eglise romaine; il dit expressément que le pape accorda Zoé au grand-duc de Russie en considération de l'obéissance faite par lui au Saint-Siège. Or on sait parfaitement qu'il n'en a jamais été ainsi. Il faut donc croire que Volpe, pour arriver à conclure ce mariage, qui présentait pour lui un certain intérêt, a joué un double rôle. Orthodoxe à Moscou, il y a fait passer la princesse Zoé pour une orthodoxe impatiente de s'affranchir de l'esclavage des latins; catholique à Rome, il a inventé la fable de la conversion d'Ivan et des Russes, que personne ne pouvait démentir. Sixte IV, sans soupçonner la vérité, consentit, avec joie, au mariage, qui fut célébré à Rome par procuration. Mais certaines circonstances et une demande singulière de Volpe firent naître quelques soupçons. Renouvelant à l'égard du pape les propositions faites, deux ans auparavant, à la Seigneurie de Venise, il lui fit savoir que le khan des Tartares était prêt à marcher contre les Turcs, à condition qu'on lui verserait une somme importante que lui, Volpe, se chargeait de porter en Tartarie. La somme sembla si forte et les garanties si insuffisantes que Sixte IV refusa; et il n'eut pas tort, car il est bien certain que Volpe, qui avait complètement abandonné à Moscou le secrétaire Trévisan, au milieu d'un peuple dont il ne connaissait ni la langue ni les mœurs, avait tout simplement le projet de s'approprier les sommes qu'on lui remettrait. Sixte IV ne fit pas retomber sur Zoé les soupçons qui planaient sur Volpe; il assigna à la princesse une dot de 6,000 ducats et lui donna une suite convenable à son rang. Elle partit pour Moscou, accompagnée des ambassadeurs russes, de Volpe et d'un prélat romain qui put se convaincre, en arrivant en Moscovie, de la fausseté des assertions de Volpe sur la conversion des Russes.

Trévisan était toujours à Moscou. Dès son arrivée, il s'était aperçu que les relations des Russes et des Tartares étaient loin d'être amicales, et avait jugé prudent de taire le but réel de sa mission. Quand Zoé arriva à Moscou, les ambassadeurs russes apprirent au

tsar que Trévisan n'était venu en Russie que dans le but de nouer des relations avec les Tartares. Ivan, furieux, le fit arrêter et envoya Gislardi à Venise pour se plaindre. La Seigneurie répondit en expliquant que Trévisan devait bien traiter avec les Tartares, mais pour les éloigner de la Russie en les lançant contre les Turcs, qui, disait le message, avaient envahi les pays qui appartenaient au tsar en vertu de son mariage avec l'héritière des Césars de Byzance. Ivan fut satisfait et flatté de ces explications, et Trévisan put partir pour la Horde d'or, où ses négociations n'eurent pas tout le succès qu'on s'en était promis.

Quant aux conséquences du mariage d'Ivan et de Zoé, nous en avons assez parlé pour n'avoir pas à y revenir; elles furent, non seulement politiques, mais aussi ecclésiastiques; et la suprématie religieuse sur les Grecs orthodoxes, qui appartenait à Constantinople avant la conquête musulmane, ne tarda pas à passer à Moscou.

## UN BAYARD CALVINISTE

Les historiens qui ont eu à parler des guerres de religion de la fin du seizième siècle ne manquent pas de faire du célèbre partisan François de Lanoue, un « héros idéal, élevé au-dessus de toutes les passions du vulgaire »; on s'est « plu à incarner dans sa personne toutes les nobles inspirations et toutes les mâles vertus. » Cette renommée, ces épithètes de sage et de vertueux qu'on trouve presque toujours accollées à son nom, n'ont-elles pas un caractère exagéré? N'a-t-on pas grossi la réputation de François de Lanoue, plus que ne le méritaient ses actes? C'est ce que s'est demandé avec raison M. Denis d'Aussy. Pour résoudre ce problème, il a étudié avec soin les dernières campagnes du célèbre huguenot, de 1578 à 1591, et est arrivé à un résultat assez différent de l'opinion généralement admise. Voici les principaux points mis en lumière par M. Denis d'Aussy. Lanoue, appelé par les États généraux, fit en Flandre, en 1578 et 1579, une campagne assez heureuse contre les Espagnols; mais il fut pris par le marquis de Roubaix et enfermé au château de Limbourg. Il y resta cinq ans, pendant lesquels Philippe II refusa toujours de l'échanger. Les États de Flandre, la reine Elisabeth, le duc de Savoie, le roi de Navarre, s'entremirent pour sa délivrance sans pouvoir l'obtenir; enfin le duc de Guise et le duc de Lorraine intervinrent auprès de Philippe II et obtinrent sa liberté, à condition

qu'il ne porterait jamais les armes contre l'Espagne ni contre la maison de Lorraine. Pendant trois ans, il exécuta fidèlement cette promesse; mais en 1588, le duc de Bouillon étant mort, Lanoue, désigné par lui comme gardien et protecteur de sa sœur et héritière, Charlotte de la Marck, se trouva en opposition avec la maison de Lorraine, qui élevait des prétentions sur l'héritage de Sedan. Il oublia tout ce qu'il devait aux Guises et aux Lorrains, et commença la lutte contre eux malgré son serment. L'opinion publique l'accusa d'ingratitude et de félonie; ce fut alors qu'il publia une défense de sa conduite, dans laquelle il donnait pour sa justification des raisons plus spécieuses que réelles. L'année suivante, il mit le comble à sa « mesconnoissance », en applaudissant à l'assassinat d'Henri de Guise. Puis, sans s'inquiéter autrement des intérêts de Mlle de Bouillon, dont le duc de Lorraine avait envahi l'héritage, il se mit au service d'Henri III, puis d'Henri IV, livra quelques combats heureux et fut tué en 1591, au siège de Lamballe. Tels sont les principeaux actes de ses dernières années. On voit que sa renommée d'intégrité et de vertu a été quelque peu surfaite; l'oubli de la foi jurée à l'égard de la maison Lorraine, le peu de scrupules sur le choix des moyens qui se montre dans plusieurs de ses actes, ne permettent pas de lui conserver le caractère qu'on lui a attribué. Soldat intrépide, capitaine habile, écrivain de talent, homme d'un esprit élevé et d'un caractère relativement honorable, si on le compare à presque tous ses contemporains, on ne peut cependant lui conserver sans exagération le titre de Bayard calviniste, que quelques écrivains n'ont pas craint de lui donner.

### L'ŒUVRE SCOLAIRE DU CONSULAT

M. l'abbé Allain a mis le couronnement à ses nombreux travaux sur l'instruction publique pendant la Révolution en étudiant ce qu'elle devint sous le Consulat, jusqu'au moment où la loi de floréal an X vint changer complètement l'organisation désastreuse établie par la loi de brumaire an IV.

A peine un an après le coup d'État qui mit fin à l'anarchie directoriale et porta au pouvoir le vainqueur de l'armée d'Italie, Chaptal, ministre de l'intérieur, présenta au conseil d'État un rapport et un projet de loi sur l'instruction publique. Le ministre commence par constater que l'instruction est en l'an IX ce que la Convention l'a

laissée : presque partout, dans les campagnes, les écoles n'existent pas; dans les villes elles sont peu fréquentées; les écoles centrales manquent d'élèves; leur organisation est si défectueuse et les cours si mal établis qu'elles restent désertes.

Après ce tableau du présent, Chaptal expose ce qu'il y a lieu de faire pour remédier à cet état déplorable. Il reconnaît d'abord que l'instruction élémentaire est nécessaire à tous et que l'État doit créer le plus grand nombre possible d'écoles primaires. Ces écoles étant établies pour le bien de tous les citoyens, les communes doivent salarier elles-mêmes leurs maîtres, et même une certaine rétribution pourrait être demandée aux parents. Pour l'enseignement secondaire, les dépenses seront supportées par le département et par l'État, qui subviendra seul aux frais de l'enseignement supérieur et spécial. Les communes, salariant leurs instituteurs, doivent les nommer elles-mêmes; le gouvernement ne peut avoir qu'un droit de contrôle et de surveillance. La liberté de l'enseignement est de toute justice; l'État ne doit entraver en aucune manière la fondation des établissements libres; il doit seulement s'assurer de la moralité des maîtres. La liberté des méthodes doit être également complète; c'est aux parents à juger si la manière d'enseigner d'un maître leur convient mieux que celle d'un autre. Ces deux points : liberté de l'enseignement, liberté des méthodes, firent rejeter par Bonaparte ce projet très sensé et très raisonnable. Chaptal profita de ce qu'il était ministre de l'intérieur et prescrivit en l'an IX une vaste enquête sur l'état de l'instruction. M. Allain n'a pas connu les réponses des préfets, dont on vient de retrouver un certain nombre à la bibliothèque de la Sorbonne et qu'on va sans doute publier. Ces réponses sont d'accord avec les rapports des conseillers d'État chargés d'une enquête sur la situation générale de la République, et avec les statistiques départementales publiées en l'an IX et en l'an X par les préfets, pour reconnaître le triste état de l'instruction publique à cette époque. Il en est de même des analyses des sessions des conseils généraux qui formulent les mêmes plaintes pour le présent, les mêmes regrets du passé, les mêmes vœux pour l'avenir. Ces vœux ne devaient pas tarder à être réalisées. Le 30 germinal an X, Fourcroy, qui avait remplacé Chaptal à la direction de l'enseignement, présenta au Corps législatif un projet de loi, qui, sans être parfait, était déjà la contre-partie du système de la Convention et le retour aux institutions anciennes. Cette loi, votée à une grande majorité, établissait

des écoles primaires, des écoles secondaires, des lycées et des écoles spéciales; elle reconnaissait la liberté de l'enseignement : les établissements libres devaient être sous la surveillance des préfets. L'organisation des lycées, qui devaient remplacer les écoles centrales, formait un des titres les plus importants de la loi. Nous ne voulons pas nous appesantir sur la discussion du projet au Tribunat et au Corps législatif, que M. l'abbé Allain rapporte avec détail. Il suffit de dire que la loi de floréal an X termina, au point de vue de l'enseignement, la période révolutionnaire et fut le point de départ d'une ère nouvelle, féconde en heureux résultats.

Léon Salats.

---

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

La France vient de traverser des jours d'ignominie comme jamais peut-être elle n'en a connu dans son histoire. Toutes les hontes que recèle le régime républicain ont été mises à découvert, et c'est l'honneur national lui-même qui a sombré dans l'infamie de son gouvernement. La gravité des incidents qui tiennent depuis un mois le pays en suspens s'est accrue de jour en jour. Le mal qu'on soupçonnait s'est à chaque instant déclaré davantage, et de proche en proche le scandale commencé par une révélation fortuite s'est étendu jusqu'aux plus hautes régions du pouvoir, tellement qu'on n'a plus vu de remède à la situation ni de réparation possible de ces désordres inouïs que dans la démission du président de la République.

Comment une affaire dont le point de départ était un vulgaire tripotage a-t-elle abouti à la retraite du chef de l'État? Comment un simple procès de police correctionnelle est-il devenu le procès même de la République? C'est par les péripéties extraordinaires de cet incident sans précédent que s'explique un pareil dénouement.

Du jour, où par une de ces imprudences qui ne se commettent d'ordinaire dans les affaires humaines que lorsqu'y paraît une conduite supérieure de la Providence, du jour où une enquête de police, provoquée par une dénonciation obscure à laquelle en d'autres temps on n'eût même pas fait attention, eut livré précipitamment à la justice, sans concert préalable entre les différentes autorités et sans souci des conséquences du scandale, un général compromis dans des trafics de décorations, on a bien vu que la faveur régnait en république et qu'il y avait du désordre dans l'administration. Mais de ces abus d'influence, de ces actes particuliers de malversation, révélés par l'instruction judiciaire, quelque émotion qu'ils eussent produit dès le commencement, on eût été loin encore de conclure à un état de choses général. Il a fallu les incidents de la procédure, où la préfecture de police et le parquet paraissaient

vouloir se rejeter mutuellement la responsabilité de l'affaire, puis les révélations accusatrices des journaux et les premières divulgations du procès, qui s'étendaient à bien d'autres personnages publics qu'aux deux généraux et aux quelques femmes mises en cause, enfin l'implication du gendre du président de la République dans l'affaire et la complicité certaine de différentes administrations pour faire entrevoir l'abîme de scandales que recouvrait ce procès de police correctionnelle.

Mais le procès lui-même a pris tout à coup un caractère d'exceptionnelle gravité, par suite d'une circonstance aussi insignifiante en elle-même que le hasard de l'obscure délation qui avait fait naître l'affaire. Et là encore il était manifeste pour les esprits habitués à voir l'action de la Providence dans les événements qu'il devait y avoir du châtiment dans ce procès. Quoi de plus vulgaire? L'homme, qui allait devenir le principal inculpé et dont la participation aux indignes trafics révélés par le procès était dès lors évidente, n'avait pas pris garde au papier dont il s'était servi pour refaire des pièces qu'une main complaisante, encore inconnue, avait soustraites au début des perquisitions et dont l'absence au dossier judiciaire de la femme Limouzin venait d'être constatée par l'accusée elle-même. Ce papier sur lequel M. Wilson avait cherché à reproduire les lettres primitives contenait un filigrane et ce filigrane était une date. Le simple témoignage du fabricant de papier avait suffi pour établir péremptoirement qu'une lettre écrite sur du papier qui n'avait été fabriqué qu'en 1885 ne pouvait être datée de 1884. Cet incident, ce rien, c'était l'éclair révélateur, le coup de tonnerre vengeur. Ces lettres antidatées avaient donc été refaites pour remplacer les premières; on était donc en présence d'un faux et d'une soustraction criminelle de pièces faisant partie d'un dossier; on se trouvait donc en face d'une complicité inconnue qui dominait la personne des inculpés et qu'on ne pouvait faire remonter qu'à un petit nombre de personnages officiels : le préfet de police, le procureur général, l'un des ministres ou le président de la République lui-même. Dès lors tout était changé. Les accusés mis en cause, et le général Caffarel lui-même, n'étaient plus que des comparses subalternes; les coupables étaient plus haut placés. Quels étaient-ils? Où se trouvaient les hauts complices de M. Wilson? Qui avait pu soustraire les pièces du dossier, fausser le procès, entraver la défense des prévenus?

Évidemment le procès des Caffarel, Limouzin et consorts, le procès banal de police correctionnelle ne pouvait plus avoir lieu. L'opinion, la presse, la Chambre des députés, tout s'est ému d'une révélation aussi grave qu'inattendue, qui substituait aux accusés d'autres coupables et laissait entrevoir un mystère insondable peut-être. La confusion devait succéder à l'émotion. Sous le coup du nouveau scandale, la Chambre des députés, par une ingérence anormale dans les affaires de la justice, sommait le ministère d'arrêter le procès en cours et d'en commencer un autre, et le ministère ne se sauvait d'un ordre du jour de blâme ou de défiance, dont il était menacé, qu'en ordonnant sur-le-champ, au procureur général de la Cour d'appel de Paris, d'ouvrir une instruction dont l'initiative n'appartenait qu'à la magistrature. Pour comble de confusion, une enquête parlementaire s'était ouverte sur les incidents actuels en même temps que s'exerçait l'action judiciaire. C'était une véritable mêlée de pouvoirs et dans cette anarchie on pouvait se demander s'il y avait encore un gouvernement.

Alors les événements se sont précipités, le désarroi a augmenté. Information judiciaire et enquête parlementaire démontraient de plus en plus que le grand coupable dans ce régime général de corruption, dont le procès Caffarel n'était qu'un indice, c'était l'homme soupçonné depuis longtemps et même dénoncé par l'opinion, le propre gendre du président de la République, et que celui-ci avait autant de complices dans le gouvernement et dans l'administration, qu'il avait commis de méfaits de toute sorte, depuis les plus menus trafics d'influence, jusqu'à la soustraction frauduleuse des pièces du dossier de la femme Limouzin; et telle était la gravité des imputations qu'on n'a même pas hésité à voir sa main ou son argent dans le double vol de papiers commis mystérieusement chez un de ses principaux dénonciateurs dans la presse, vol bientôt suivi d'une tentative d'assassinat sur ce même journaliste, qui avait eu l'imprudence de montrer, à ses confrères, à une séance de la Chambre des députés, l'original d'une des pièces accusatrices de M. Wilson.

Ce n'était plus un procès, c'était une crise politique. Avec M. Wilson, l'Elysée lui-même était mis en cause, et avec l'Elysée le gouvernement. La lumière se faisait de jour en jour sur cette accumulation de méfaits et d'ignominies. Coup sur coup, la Chambre des députés, sur un réquisitoire du procureur général, étrangement complaisant pour l'inculpé, votait l'autorisation de poursuites contre

M. Wilson; le préfet de police, impliqué dans l'affaire, avec le sous-chef de la sûreté, était révoqué, sous la pression d'une partie de la Chambre, de ses fonctions et le ministre de la justice donnait sa démission.

Il fallait un prompt dénouement à une situation aussi humiliante et aussi critique pour le régime républicain. L'opinion le réclamait; la Chambre le désirait. L'attitude équivoque du ministère placé entre l'Elysée et le parlement ne faisait qu'ajouter à la confusion. A droite, à gauche, on le sommait de s'expliquer. Avec un pouvoir exécutif atteint dans son autorité, un ministère incapable de faire face aux événements, il n'y avait pas de solution possible. Un tel état de choses appelait une interpellation. Pour l'opinion, le parti républicain avait intérêt à n'en pas laisser l'initiative à la droite. Cependant le groupe opportuniste hésitait devant la chute d'un ministère qui était le sien; le ministère aussi répugnait à se sacrifier autant qu'à découvrir le président de la République contre lequel, en dernier lieu, était dirigée l'interpellation. L'extrême-gauche réclamait l'urgence; le ministère demandait à gagner un peu de temps, à la fois pour essayer de se sauver et pour amortir le coup qui menaçait l'Elysée. Mais la Chambre pouvait-elle, même devant la question de confiance posée par le cabinet, paraître faible ou complice, en différant d'aller au-devant d'une solution nécessaire? Pour la décider à voter la discussion immédiate, M. Clémenceau n'a eu qu'à lui remettre sous les yeux, en quelques traits, le tableau de la situation : le pouvoir exécutif frappé de déconsidération et d'impuissance; l'administration dans un désordre tel qu'on n'avait jamais rien vu de pareil; le parquet et la préfecture de police se livrant bataille devant le public; le parlement mettant en mouvement l'action de la justice; le ministre de la justice, sans y être convoqué, allant au-devant de la commission d'enquête pour accuser le préfet de police, couvert jusque-là par le ministre de l'intérieur; le gouvernement révoquant le préfet de police, sous la menace d'une interpellation et le préfet de police livré à la justice et poursuivi pour des faits qu'il niait, tandis qu'on refusait de le poursuivre pour des faits identiques qu'il avouait; enfin, le ministre de la justice démissionnaire à un moment où la justice était, en quelque sorte, tout le gouvernement et où il n'y avait plus d'autre question pour le pays que de savoir s'il y avait encore une justice et des lois en France. Comme M. Clémenceau, la Chambre a pensé qu'un pareil

état de choses ne pouvait se perpétuer; qu'il fallait, pour le pays, qu'elle parût au moins s'en occuper sans retard, et plutôt par entraînement que de propos délibéré, elle votait la discussion immédiate de l'interpellation et signifiait au cabinet son congé.

Ainsi la situation se compliquait d'une crise ministérielle. Les événements, plus forts peut-être que les volontés, suivaient fatalement leur cours. Le vote qui renversait le ministère atteignait encore plus le président de la République. Ce n'était plus seulement un procès scandaleux englobant toutes sortes de personnages publics, mais dans les circonstances présentes, après le vote de l'enquête, après l'autorisation de poursuites contre M. Wilson, et le rejet de l'ajournement de l'interpellation, la crise ministérielle devenait le préliminaire d'une crise gouvernementale, où la personne même du chef de l'État se trouvait engagée. La chute du ministère, c'était la retraite forcée du président de la République.

M. Grévy parut être le seul d'abord à ne pas le comprendre. Seul, il n'avait pas entendu la voix de l'opinion qui, depuis qu'elle avait vu clair au scandale, lui criait de tous côtés qu'il était indigne du poste qu'il occupait; seul, il ne voulut pas voir qu'après avoir perdu la confiance du pays et de la Chambre, il ne lui restait plus qu'à donner sa démission. Au début, il aurait pu encore perdre le pouvoir avec quelque dignité, et se faire plaindre pour ses malheurs domestiques, autant qu'il pouvait être blâmé pour sa complicité dans les agissements de son gendre. Dès le vote de l'enquête parlementaire, manifestement dirigée contre M. Wilson, il aurait dû, avec le souci de son honneur, prendre les devants et sauver tout au moins les apparences, en quittant l'Elysée avant qu'on ne vînt l'en faire sortir. C'est ce que le sentiment public attendait de lui. Autant on lui eût pardonné, si on l'avait vu empressé de donner satisfaction à la conscience publique, en abandonnant un poste que la conduite de son gendre ne lui permettait plus de conserver, autant on s'est indigné de le voir s'obstiner, contre le pays, contre la Chambre, à garder un pouvoir dont il n'était plus digne, et à infliger à la France la prolongation d'un déshonneur dont il était la première cause.

Il est vrai qu'en quittant trop tôt l'Elysée, M. Grévy livrait son gendre à toutes les représailles de la justice, et s'exposait peut-être lui-même aux fâcheuses conséquences d'une instruction judiciaire poussée jusqu'au bout. Lui parti, rien n'aurait empêché la magistrature et la commission d'enquête de la Chambre d'éclaircir le

mystère de la substitution des lettres, d'aller au fond de ces scandales, où gendre et neveu du président de la République, avec tant de personnages officiels et de fonctionnaires, se trouvaient compromis, de rechercher le plus haut complice, de renouer tout ce long enchaînement d'abus, d'attentats, de forfaits, depuis l'internement du baron Seillière, un des témoins principaux et une des victimes des agissements de M. Wilson, jusqu'à la tentative d'assassinat contre M. Portalis; enfin, de remonter même des spéculations du fameux hôtel de l'avenue d'Iéna, acheté au prix de tant de concussions, au célèbre procès Dreyfus pour les guanos du Pérou, dans lequel M. Grévy a joué un rôle d'ami et d'intéressé, qui n'était pas celui de premier magistrat de la République.

A quel redoutable inconnu M. Grévy ne se livrait-il pas en descendant du pouvoir pour redevenir simple citoyen? Les restes de son honneur, de son prestige, ne sombreraient-ils pas dans la catastrophe où il s'exposait à être entraîné avec sa famille? Au contraire, en restant le plus longtemps possible à son poste, et grâce au concours de magistrats, anciens familiers de l'Elysée, que la reconnaissance liait envers lui, le premier président de la Cour d'appel, chargé légalement de la double instruction contre le préfet de police et M. Wilson, et son délégué, tous deux favorables d'avance au gendre du président de la République, ne leur donnait-il pas le temps de rendre, en faveur de M. Wilson, l'ordonnance de non-lieu préparée par le fallacieux rapport du procureur général, ami personnel de celui-ci? On n'a pas cru que M. Grévy eût un autre calcul en résistant au vœu du pays et à la voix de la Chambre, en essayant, après la retraite du cabinet Rouvier, de refaire un nouveau ministère, en s'adressant à tous les hommes politiques de qui il pouvait attendre quelque complaisance ou quelque secours, en appelant successivement à l'Elysée les chefs du parti opportuniste et ceux du parti radical, les présidents des Chambres, les ministres de la veille et ceux du lendemain, M. Floquet avec M. de Freycinet, M. Ferry après M. Clémenceau, M. Ribot à défaut de M. de Freycinet, M. Raynal, M. Madier-Montjau, M. Henri Maret, tout le monde, en persistant à rester à l'Elysée, malgré l'avis unanime de ses conseillers, qui tous lui représentaient la nécessité de se démettre d'un pouvoir qu'il ne pouvait plus garder, en prolongeant la crise ministérielle pour éviter la crise présidentielle, et en ne se résignant, à la dernière heure, devant l'impossibilité matérielle de former un

nouveau ministère, à donner sa démission qu'en retardant l'envoi du message qui devait signifier aux Chambres sa résolution, et en cherchant à gagner encore quelques jours, quelques heures. A moins de croire, comme plusieurs l'ont insinué, que, par un calcul plus sordide encore, M. Grévy n'ait voulu s'assurer, par ses atermoiements, le bénéfice de l'échéance du dernier mois de ses appointements présidentiels.

Peut-être M. Grévy espérait-il seulement, à l'aide du temps qui est un facteur si important dans les choses humaines, user l'opposition de la Chambre, calmer l'émotion du pays, amener l'indifférence publique à reprendre le dessus, faire jour aux propositions d'arrangement auxquelles les assemblées politiques sont si facilement accessibles, profiter enfin des craintes que l'anarchie de la situation présente et la perspective d'une transmission des pouvoirs présidentiels pouvaient inspirer pour la République. Tous ces calculs n'ont pu empêcher le dénouement fatal. M. Grévy est obligé de quitter ce pouvoir auquel il tenait tant; il le quitte amoindri et déconsidéré; il s'en va en laissant à l'Élysée, avec la suprême magistrature, ce renom d'intégrité républicaine qui l'avait porté au premier poste de l'État; il se retire sous le coup du mépris public, en condamné plutôt qu'en démissionnaire. Son message expliquera les raisons de son départ, mais n'absoudra pas les fautes qui l'ont provoqué. Il est jugé à jamais par l'opinion. Heureux si la période nouvelle que l'élection d'un nouveau président et la formation d'un nouveau ministère vont inaugurer inspire au parti républicain un commun désir d'apaisement et d'oubli, à la faveur duquel son gendre échapperait avec lui aux représailles de la justice. C'est ce qu'il reste à M. Grévy à espérer en perdant le pouvoir.

Mais dans quelle phase d'événements allons-nous entrer? L'élection du successeur de M. Grévy est une épreuve critique pour le régime républicain, déjà fort ébranlé par les derniers incidents. Personne n'est désigné pour le remplacer; personne, dans le parti républicain, n'a ni assez d'autorité, ni assez d'importance pour s'imposer au choix de la majorité. On nomme plusieurs candidats, mais aucun ne s'annonce comme devant réunir d'emblée un nombre suffisant de suffrages. D'avance les radicaux repoussent la candidature de M. Jules Ferry, comme les opportunistes celle de M. de Freycinet ou de M. Floquet; ceux-ci éliraient volontiers le général Saussier, que son mérite et ses antécédents républicains recomman-

dent à leur choix; mais ceux-là protestent furieusement contre un président militaire. Dans ce partage de voix, comment se fera l'élection, si la droite refuse de se rallier à aucun candidat? Le congrès aboutira-t-il, et s'il échoue, recourra-t-on à une dissolution de la Chambre? Le congrès lui-même peut faire naître des difficultés inattendues. C'est le ministère démissionnaire, faute d'un autre, qui présidera à la tenue de l'Assemblée nationale. Quelle autorité aura-t-il pour la maintenir dans les voies constitutionnelles? A son défaut, les groupes de gauche des deux Chambres parviendront-ils à se concerter dans une réunion plénière pour régler d'avance la marche et l'objet du Congrès? Déjà des propositions de révision de la Constitution se sont fait jour à droite et à gauche : ne prendront-elles pas une nouvelle force par la difficulté même d'élire un successeur à M. Grévy? Même si aucun incident ne survient, si tout se passe régulièrement, l'élection d'un nouveau président de la République ne deviendra-t-elle pas une nouvelle cause de division et de trouble? Radical ou opportuniste, le nouveau président sera nécessairement un élément de discorde dans le parti républicain. Les haines des radicaux contre M. Ferry, les défiances des opportunistes envers M. de Freycinet augmenteront les dissentiments et les conflits des deux groupes rivaux. Contre M. Ferry se sont déjà élevées des menaces de guerre civile; contre le général Saussier, des appels à l'émeute ont déjà été faits. Enfin, le nouveau président, quel qu'il soit, n'empêchera pas la Chambre actuelle d'être ce qu'elle est, c'est-à-dire l'impuissance et le désordre en permanence; il ne fera pas qu'aucun ministère soit désormais viable, et il ne dépendra pas de lui qu'à la période des scandales ne succède celle des crises incessantes.

Au sein de l'anarchie gouvernementale, l'audace du parti démagogique ne cesse de s'accroître. Le Conseil municipal de Paris, où il domine, s'érige de plus en plus à l'état de pouvoir indépendant et prélude au règne de la révolution sociale. Il en est venu à se poser en successeur de la Commune de 1871, et il n'a plus d'autre programme que celui de l'insurrection.

Après avoir rompu ouvertement une première fois avec la préfecture de police, parce que les agents de la sûreté s'étaient permis d'empêcher une manifestation révolutionnaire à l'occasion de l'enterrement d'un ancien membre de la Commune et d'arrêter plusieurs des siens qui y prenaient part, le Conseil municipal vient de signifier

plus hautainement encore au successeur de M. Gragnon qu'il ne voulait plus avoir de rapport avec son administration et qu'il entendait avoir la police de Paris sous ses ordres. Malgré toutes ses complaisances pour l'Assemblée de l'Hôtel de Ville, le nouveau préfet de police n'a point trouvé grâce devant elle. Au langage de la plus humble soumission, le président du Conseil a répondu par des déclarations anarchiques.

Ce n'est pas seulement l'autonomie, c'est-à-dire l'indépendance administrative, que le Conseil municipal revendique pour Paris, mais il réclame la suppression de la préfecture de police comme institution de gouvernement, et son remplacement par une police municipale placée sous la seule autorité du Conseil. Maître de Paris, le Conseil municipal serait le vrai souverain de la France, et c'est à ce rôle qu'il prétend d'autant plus ouvertement que le gouvernement est plus faible et le parti démagogique mieux organisé : tout prépare l'avènement de cette nouvelle Commune, qui sera pour beaucoup de républicains, la vraie République, celle qu'ils appellent dès maintenant de leurs vœux pour remplacer la République pourrie de la bourgeoisie et du capital. Les événements la favorisent, car dans le désarroi où les incidents scandaleux de ces derniers temps ont mis le parti officiel, il est à craindre que la situation ne tourne à la république violente.

N'est-ce pas déjà un symptôme assez grave que les meetings tenus au plus fort de la crise gouvernementale par le comité central révolutionnaire? C'est par des réunions de ce genre que le parti anarchiste a préludé en 1848 à la révolution de Février, en 1871 à la Commune. On en rit d'abord, car il s'y mêle, d'ordinaire, beaucoup de grotesque et de déclamations, mais de là sortent aussi les révolutions qui surprennent et qui épouvantent. Aux discours tenus par les orateurs du *meeting* de la salle Favié, qui avait pour programme de traiter du salut de la République en danger, aux projets mis en avant dans la réunion par les meneurs de ces groupes à la foi ridicules et dangereux de socialistes, d'anarchistes et de nihilistes, on peut juger du degré d'exaltation d'un certain nombre d'esprits qui ne rêvent rien moins que de détruire de fond en comble la société, et qui n'attendent que les moyens de mettre leur projet à exécution. Si malgré l'ordre du jour voté dans une réunion de plus trois mille personnes, et qui invite les citoyens à se porter en masse à l'Élysée, le jour de l'élection présidentielle et à aller constituer, au besoin,

un gouvernement du peuple à l'Hôtel de Ville, ces résolutions extrêmes ne sont pas suivies d'effet au jour dit, on sent, avec de pareils projets, qu'il ne faudrait qu'une occasion pour que la tourbe démagogique donnât la main au Conseil municipal et que le parti de la révolution sociale s'installât en gouvernement à l'Hôtel de Ville.

Du reste, à côté de ce parti des violents qui s'efforcent, à tout propos, de faire de l'agitation et d'amener du désordre dans la rue, il en existe un autre, en apparence plus modéré, mais en réalité aussi dangereux. Ce parti des possibilistes, qui espère arriver plus sûrement à ses fins par les voies légales que par les tentatives violentes, représente la force socialiste la mieux organisée. Après l'ordre du jour de la salle Favié, on a eu son manifeste aux travailleurs. Ce document aussi est une menace, et plus sérieuse encore que l'autre, à laquelle les événements donnent une redoutable actualité. A l'heure où, comme le proclame le manifeste, « magistrature, police, armée, Parlement et jusqu'à la présidence de la République, tout s'écroule, tout sombre sous la dépravation et la corruption bourgeoise, où la République même semble s'effondrer au milieu de cette pourriture », le parti possibiliste s'annonce comme prêt à recueillir la succession de la République et de la bourgeoisie pourries. C'est de sa dignité et de sa probité, c'est de la justice de sa cause qu'il attend le triomphe de ses doctrines, la reconnaissance de ses droits; mais en même temps il se prévaut de sa puissante organisation dans toutes les villes de France et de son armée de 100,000 hommes, prête à se lever à Paris pour défendre la République. Mais ce salut de la république socialiste c'est le péril de l'ordre public.

On ne voit malheureusement pas de quel côté pourrait venir le secours à la société. Si jamais un acte sauveur a été possible, c'est assurément dans une situation aussi troublée et aussi désemparée que celle où se trouve, à l'heure actuelle, le pays. On s'étonnerait même qu'il ne se levât pas quelqu'un pour ramasser par terre le pouvoir et empêcher le pays de sombrer dans l'anarchie, si notre temps comportait des résolutions aussi énergiques que celle-là ; mais tout est affaissé aujourd'hui, et jusque chez ceux de qui on attendrait le secours, l'esprit d'initiative et de dévouement est éteint. On dirait qu'il n'y a plus d'ardeur et de décision que pour le mal. Le préjugé de la légalité, la crainte des responsabilités, retiennent tous

les courages. On ne proclame licite que les révolutions. Il est permis, comme au 4 septembre, de renverser, même en présence de l'ennemi, un gouvernement vaincu, quand ce gouvernement s'appelle l'Empire, et d'y substituer un pouvoir d'aventure; mais pousser par terre un gouvernement qui s'effondre dans la honte et ressusciter un pouvoir d'ordre et de bien pour empêcher la nation de périr, cela devient un attentat contre le droit, quand ce gouvernement est la République.

C'est en vain qu'on attendrait qu'un homme d'épée se dévouât à l'œuvre de salut. Nos généraux n'ont plus rien du Bonaparte. Et pourtant la masse du public ne leur demanderait que d'assurer l'ordre matériel, d'empêcher la République de dégénérer en Commune, de sauver les biens et les personnes. L'ambition elle-même ne les déterminerait plus à se compromettre dans une entreprise où ils risqueraient d'échouer. Le temps des actions héroïques est passé. Même le général Boulanger, à qui une popularité persistante permettrait de tenter un coup de force, ne paraît pas prêt à répondre à l'appel de la rue. On a vu en lui le général de parade, le ministre belliqueux, on n'aperçoit guère le héros. D'ailleurs, M. Boulanger est, ou se dit républicain, et c'est contre la République qu'il faudrait agir, c'est d'elle qu'il faudrait délivrer le pays pour constituer à sa place un gouvernement d'autorité et de force qui serait capable au moins d'arrêter la révolution sociale et d'empêcher l'avènement du parti anarchique.

Il semble que le moment serait venu pour le représentant de la monarchie d'entrer en action. Mais ce qu'il y aurait à faire, peut-on l'attendre de Monsieur le comte de Paris? Le caractère du prince répugne à toute mesure qui n'aurait pas les apparences de la légalité et de la correction. Le prétendant n'attend que du suffrage universel le droit de régner. Il ne voudrait pas devoir le trône à un acte que la conscience publique, dans les circonstances actuelles, absoudrait pourtant plus facilement encore qu'elle n'a absous, en 1852, l'entreprise du prince Louis-Napoléon. A vrai dire, une tentative de ce genre est difficile à exécuter à qui ne tient pas déjà le pouvoir en mains, ou qui ne trouve pas d'auxiliaires parmi ceux qui détiennent une partie de l'autorité ou de la force publiques, et pour être opportune elle doit réussir. Peut-être juge-t-on que la dissolution républicaine n'est pas encore assez avancée pour favoriser une initiative monarchique. Peut-être aussi n'a-t-on pas assez de con-

fiance dans l'opinion pour tenter de renverser un régime qui est, en grande partie, l'œuvre du suffrage universel.

Avec une présomption bien peu justifiée, le prince Jérôme-Napoléon, vient, lui, de se mettre en avant dans une lettre adressée au baron Dufour, député du Lot. Il ne se propose pas encore aux suffrages de la nation, mais il indique qu'il n'y aurait pour elle de salut que dans le rétablissement d'une démocratie césarienne. En prévision du Congrès et dans la vacance du pouvoir exécutif, le prince convie les représentants de la nation à changer la Constitution actuelle. Assurément le mal est profond; il atteint tous les organismes de l'autorité publique. « C'est, comme le dit le prince, le pourriture accumulée par douze ans de gouvernement collectif et de pouvoir irresponsable. » Et il a juste raison d'ajouter, malgré les souvenirs de l'empire qui pèsent personnellement sur lui, que « aujourd'hui dans notre démocratie livrée à l'anarchie parlementaire, le favoritisme et la pénalité qu'il entraîne ont tout envahi... L'impunité s'accroît par le nombre des complices; la contagion s'étend : armée, magistrature, administration, tout est compromis, tout s'abaisse. »

Le prince Jérôme-Napoléon juge très bien le mal de la situation politique; mais quel remède y propose-t-il? Le cousin de Napoléon III n'ose pas parler ouvertement de l'Empire; il demande seulement à la République de se réformer elle-même. Et en quoi consisterait pour lui la révision de la Constitution? « Ni Monarchie, dont le pays, malgré son dégoût des scandales actuels, ne veut pas; ni République avec les institutions que les monarchistes lui ont donnée. » « Ce que le pays veut, déclare le prince, ce qu'il demande à la République, c'est un gouvernement où tous les pouvoirs émanent du peuple, un gouvernement sage et prévoyant, capable d'esprit de suite et qui ne soit pas le jouet de brigues et la proie des partis. » Empire républicain, ou République impériale, c'est ce que réclame le prince Napoléon, c'est ce qu'il propose au Congrès de faire. Qui l'écoutera? Eviter l'anarchie parlementaire pour retomber dans le despotisme césarien, ce n'est pas trouver un remède, c'est simplement changer de mal. L'instinct public, si déformé qu'il soit, le comprendra et on laissera le prince Jérôme à son programme. Peut-être, dans le désarroi actuel, le pays accepterait-il l'empire, s'il s'imposait à lui de force, non comme une restauration de l'ancienne dynastie impériale, mais comme

un gouvernement de répression de l'anarchie et de sécurité matérielle. Mais alors, ce n'est pas à un vieux prétendant déconsidéré et usé qu'il irait; c'est le jeune prince, que reconnaît la majorité du parti bonapartiste qu'il accepterait, en un jour de détresse, comme l'unique garant de l'ordre. La Commune d'un côté, le césarisme de l'autre : telles sont donc les perspectives que nous ouvre la situation présente. Attendre de l'opinion qu'elle revienne de ses erreurs, qu'elle aille elle-même au-devant d'une restauration monarchique, c'est compter avec une conversion dont il y a peu de symptômes en ce moment. Dans l'état de choses actuel, la monarchie pourrait se faire par un roi en s'imposant comme mesure de salut public; se fera-t-elle aux prochaines élections, par le suffrage universel, sous forme d'une révision de la Constitution? Ce serait attendre du pays trop de raison que de l'espérer.

Cette crise intérieure, dans la crise que traverse l'Europe, met grandement la France en péril. Qu'est-ce qu'une nation qui n'a même plus de gouvernement? S'il survenait, comme le disait, non sans éloquence, M. Clémenceau, un événement extérieur, à qui le pays irait-il? Où est le drapeau? qui le tient, qui le porte? Où est le gouvernement? La France en est à craindre, dans les circonstances actuelles, que l'empereur d'Allemagne ne s'éteigne sous le poids de l'âge, que le prince impérial ne succombe en même temps à l'affection incurable dont il est atteint; elle en est à faire des vœux pour la santé du vieux souverain et de son fils qui ont présidé à l'invasion de 1870, de peur que leur mort ne hâte l'avènement, à la tête d'un puissant empire, d'un prince ardent et belliqueux que sa jeunesse et son ardeur mettraient à la discrétion du parti de la guerre, et en un moment où notre anarchie elle-même invite nos anciens vainqueurs à profiter d'une occasion inespérée de consolider l'œuvre de l'empire allemand, par l'écrasement de la France.

L'horizon politique devient, en effet, plus inquiétant que jamais. La triple alliance apparaît dans toute sa réalité menaçante. Déjà, le premier ministre italien, à son retour de Friederichsruhe, ne nous avait laissé ignorer ni le renouvellement du pacte dans des conditions plus positives, ni ses visées, ni son caractère offensif sous des apparences pacifiques, ni le rapprochement de l'Angleterre et de l'Italie, ni les sympathies italiennes pour les populations des Balkans, prêtes à se manifester en acte. Après M. Crispi, à Turin,

le chancelier de l'empire austro-hongrois s'est exprimé de la même manière devant la Délégation hongroise. Lui aussi a protesté des sympathies de l'Autriche-Hongrie pour la Bulgarie, et dénié à toute puissance le droit d'intervenir isolément dans les affaires intérieures de la principauté. En annonçant l'accession de l'Italie à l'alliance des deux empires, le comte Kalnocky n'a pas omis non plus de signaler l'évolution de la politique anglaise. Il a même été jusqu'à nous apprendre que la triple alliance pourrait être la quadruple alliance, en disant que l'identité de vues de l'Angleterre avec les puissances de l'Europe centrale constituait, avec l'alliance de l'Italie, un des principaux facteurs de la situation actuelle. Quant aux relations des puissances alliées avec la Russie, le comte Kalnocky, tout en les déclarant « effectivement amicales », ne s'est pas abstenu de marquer qu'elles pourraient changer de caractère, si la Russie ne se rapprochait pas davantage des vues conservatrices des puissances centrales.

Ces renseignements des ministres sur la triple alliance concertée à Friedrischruhé, ont reçu une confirmation discrète dans le discours de l'empereur d'Autriche à la délégation hongroise et une plus positive dans le message de l'empereur d'Allemagne au Reichstag. C'est aussi l'entrevue de M. de Bismarck avec M. Crispi, qui a inspiré le discours du trône à l'ouverture de la session extraordinaire des Chambres italiennes, et qui a mis dans la bouche du roi des paroles d'un lyrisme inacoutumé dans le langage politique. Fier d'avoir été admis dans l'intimité de l'Allemagne et de l'Autriche, Humbert a déclaré que son cœur débordait de joie à la vue de cette Italie forte par ses armes, sûre de ses alliances, amie de tous les gouvernements, qui prend un rang de plus en plus élevé dans les familles des grands États, qui marche de front avec les premiers et ne craint plus de rétrograder. Le roi a protesté, d'ailleurs, que tous ses désirs, tous ses efforts et ceux de son gouvernement étaient aujourd'hui consacrés à la conservation de cette paix qui est indispensable à l'Italie pour accomplir son œuvre.

L'affectation des puissances alliées à se poser en garantes de la paix, n'est pas sans froisser le sentiment russe. Le discours du comte Kalnocky, aux délégations, paraît avoir surtout excité les susceptibilités des voisins de l'Autriche. Les organes officieux de Saint-Pétersbourg accusent le premier ministre austro-hongrois d'avoir fait de ses protestations en faveur de la paix une menace

directe contre la Russie. A travers les euphémismes diplomatiques dont le comte Kalnocky a enveloppé sa pensée, on a compris ce que pouvait signifier ce vœu, publiquement exprimé, de voir la Russie « s'associer plus étroitement aux tendances conservatrices des trois États du centre ». Or, la Russie prétend, de son côté, jouer le rôle conservateur par excellence, celui de gardienne du droit public et de la tranquillité de l'Europe. « N'a-t-elle pas donné, dit le *Nord*, des gages irrécusables de ses volontés pacifiques, en faisant abnégation dans la question bulgare de ses susceptibilités et de ses intérêts? S'il est des puissances révolutionnaires, ce sont uniquement celles qui font bon marché en réalité des traités existants et qui encouragent ceux qui les transgressent » ; et l'organe officieux de la chancellerie russe ajoute : « La Russie ne laissera pas intervertir les positions. C'est elle qui, par son attitude et sa force militaire, sauvegarde efficacement la paix; c'est le gouvernement russe qui en est le champion déclaré, sincère et pratique, en dehors de la triple alliance et au besoin même contre elle, si quelqu'un des alliés, rompant l'alignement, méditait des entreprises contre l'équilibre actuel du continent. »

A l'acrimonie des polémiques entre les journaux allemands et russes on ne voit que trop que la triple alliance n'est pas moins une menace de guerre qu'une garantie de paix. Sans que le gouvernement russe se soit exprimé, à l'exemple de l'Autriche et de l'Italie, sur le caractère du pacte conclu à Friedrischruhe, le langage des journaux inspirés par la pensée souveraine indique suffisamment que la cour et le ministère estiment que la coalition formée entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie avec l'appui de l'Angleterre, implique des éventualités belliqueuses, et que celle-ci n'est pas, autant que les contractants se plaisent à le dire, un gage du maintien de la paix. C'est pour elle-même que la Russie revendiquerait plutôt le mérite de l'œuvre pacificatrice que s'attribue la triple alliance et elle en donnerait pour preuve sa conduite dans l'affaire des Balkans. Ainsi parle le *Nord*, qui assure que « le gouvernement russe ne serait pas embarrassé de démentir les assertions du comte Kalnoky, et de prouver que l'élection du prince de Cobourg n'est pas l'œuvre du peuple bulgare, mais celle d'une intrigue malfaisante, que ce n'est pas l'Autriche, mais la Russie qui, depuis un siècle, a combattu pour la liberté et la prospérité des nationalités balkaniques, et qui aujourd'hui encore tient à les préserver de

l'anarchie intérieure et des exploitations extérieures; et qu'enfin ce n'est pas l'Autriche, avec la ligue centrale dont elle fait partie, scindant l'Europe en deux camps, mais bien la Russie qui est la vraie garante de la paix. »

Mais si ces dissentiments entre la Russie et l'Allemagne allaient tout à coup cesser, quel changement dans la situation de l'Europe! Les polémiques injurieuses échangées entre journaux allemands et russes à travers la frontière n'ont pas empêché le Czar de se rendre à Berlin auprès du vieil empereur d'Allemagne, son oncle, et cette visite de courtoisie de prendre inopinément un caractère politique par l'entrevue d'Alexandre III avec M. de Bismarck. Le mystère plane encore sur cette rencontre qui a été une surprise pour l'Europe. Des explications y ont été données par le chancelier d'Allemagne à l'empereur de Russie qui auraient éclairé et satisfait celui-ci. Au secret de cette entrevue paraissent se rattacher les étranges révélations lancées par une feuille officieuse qui ont fait sensation des deux côtés des Vosges. Il y aurait, d'après la *Gazette de Cologne*, dans la haute noblesse allemande et à la cour de Berlin, un parti influent se ramifiant à l'étranger et hostile au chancelier, qui, pour atteindre ses fins, aurait fabriqué ou falsifié des pièces dans le but de soulever le Czar contre la politique du prince de Bismarck, et cela à l'aide d'intrigues orléanistes s'exerçant à la fois à Berlin, à Sofia et à Saint-Pétersbourg, et pour provoquer contre l'Allemagne une guerre franco-russe. Quoi qu'il en soit des justifications de M. de Bismarck, un rapprochement de la Russie et de l'Allemagne changerait pour la France les conditions de l'équilibre européen. Contre la coalition de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie et même de l'Angleterre, il lui restait encore le cabinet de Saint-Pétersbourg. Si, maintenant, les entrevues de Berlin allaient se terminer par une réconciliation entre l'Allemagne et la Russie, la France resterait seule en Europe, seule sans aucun appui au dehors, seule avec ses divisions intestines, ses hontes et son anarchie, et la triple ou quadruple alliance deviendrait une menace imminente pour elle. A quels événements ne nous réserve pas l'année qui va venir?

Arthur Loth.

# MÉLANGES

## LE LITTORAL DE LA FRANCE. VUE D'ENSEMBLE

La publication du *Littoral de la France* se poursuit sans interruption et obtient un succès qui va toujours croissant d'année en année. Le cinquième volume vient de paraître et sera, sans contredit, l'un des plus beaux et des plus intéressants livres d'étrennes de l'année 1888.

La raison de l'accueil sympathique que cet ouvrage rencontre partout où il est connu, est facile à expliquer pour quiconque veut se donner le plaisir (et qui oserait se le refuser?) de lire ces pages aussi attrayantes qu'instructives; ces descriptions pittoresques, historiques et militaires de nos côtes, tracées de main de maître et animées d'un souffle patriotique, qui font vibrer l'âme dans ce qu'elle a de plus noble, l'amour du sol natal

Le *Littoral* répond en outre à un besoin réel de notre époque. On a reproché depuis quelques années et l'on reproche encore tous les jours, avec quelque raison, à la jeune génération française de ne pas savoir la géographie et surtout de ne pas connaître son propre pays.

Combien ont-ils, en effet, étudié sa situation territoriale, ses ressources, le parti qu'il serait possible d'en tirer? Un bien petit nombre, trop peu, infiniment trop peu.

Voilà pourquoi l'auteur de cet ouvrage a conçu le plan de l'œuvre qu'il a si consciencieusement édifiée et qu'il dédie à tout ce qui a encore un cœur français. Il a voulu, autant que cela lui était possible, faciliter l'étude de nos rivages, en condensant en quelques volumes pleins d'intérêt l'histoire de ces rivages et nous n'hésitons pas, d'accord en cela avec la presse entière, à affirmer qu'il a pleinement et vaillamment atteint le but qu'il s'est proposé.

Le *Littoral*, en effet, abonde en chapitres admirables au triple point de vue du style, de l'élévation des pensées et de l'entrain communicatif.

C'est un brillant, un mobile tableau commençant à Dunkerque et finissant à ce jour aux abords de Marseille.

Les anciens aspects des localités y sont représentés par des gravures anciennes; les anciennes coutumes brièvement rappelées y sont rajeunies par des détails contemporains. En un mot, c'est un voyage que l'on fait en bonne compagnie le long des côtes de la France. On y retrouve, chemin fai-

sant, les héros de nos escadres, le souvenir de leurs exploits, des sites diversement accidentés, des villes marchandes, des ports de guerre, les coutumes et les mœurs des populations maritimes, les beaux navires, les pêcheurs, les plages à la mode et, si l'on ajoute à tout cela le plaisir qu'on ressent en voyant représentés tous ces types, ces villes, ces navires, les signaux, les portraits, les scènes dramatiques de la mer dans un nombre considérable de gravures et de planches coloriées, on se fera aisément une idée de l'intérêt qui s'attache à cette publication et l'on ne sera nullement surpris de l'accueil enthousiaste dont elle a été objet dans le monde littéraire et des encouragements que son auteur a reçus de la part de l'Académie française et de plusieurs sociétés savantes.

Nous avons parlé ici en son temps de chaque volume du *Littoral*, et nous n'avons point l'intention de revenir aujourd'hui sur les éloges mérités que nous leur avons donnés au fur et mesure de leur apparition. Cela nous entraînerait trop loin et n'apprendrait rien à la plupart de nos lecteurs qui ont lu ces volumes et les ont appréciés comme nous à leur juste valeur.

Nous voulons seulement, dans une vue d'ensemble, réduire à de moindres proportions le vaste panorama que nous avons admiré dans chacune des parties de ce magnifique tableau.

Le *Littoral de la France* commence, pour le premier volume, à Dunkerque et finit au Mont Saint-Michel, ce superbe joyau légué par le moyen âge.

Ouvrez le livre au hasard, vous y trouverez là une page de toute beauté sur les sauveteurs havrais; ici, une excellente étude sur la navigation de la Seine, des descriptions colorées comme le pays parcouru, des traits héroïques sauvés de l'oubli. Grâce à l'auteur, on redira le dévouement sublime de Mauger, le pilote beuzevalais, de Michel Cabilu, le pauvre garde-côte d'Ouistreham, de Hervé-Riel, le pilote breton qui sauva les navires échappés au désastre de la Hougue.

Avec le *Littoral*, nous apprenons à aimer la marine militaire et la marine marchande, ces deux forces vives de notre patrie. Nous comprenons tout ce qu'exige de sacrifices, d'énergie, de travail, la dure profession de marin. Nous sommes fiers de posséder tant d'éléments de prospérité, nous connaissons, même sans sortir de notre foyer, nos voyages, leur passé, leur présent et leur avenir.

De Dunkerque au Mont Saint-Michel l'auteur nous montre en quelques pages les plages normandes, chargées de l'armée de Guillaume le Conquérant, s'embarquant pour l'Angleterre, il y a huit cents ans, puis de nos jours couvertes d'une foule de touristes et de baigneurs.

Les côtes de la Flandre française, de la Picardie et de la Normandie sont explorées de la même façon. Les localités les plus fréquentées ont une belle page dans ce volume : Boulogne, Dieppe, le Havre, Trouville, Cherbourg, Granville et la baie du Mont Saint-Michel.

L'illustration est à la hauteur du texte. Les gravures et les dessins sont tellement importants par leur étendue, leur valeur artistique et leur nombre, qu'on se demande lequel des deux, du texte ou de l'illustration, est la partie principale. Les planches hors texte suffiraient, à elles seules, pour former un superbe album; et feraient une sorte de panorama dans lequel se

déroulent toutes les villes et toutes les plages de cette côte de 150 lieues au moins.

Il n'est donc pas surprenant que le *Littoral* se soit placé de prime-saut au rang des publications les plus sérieuses et les plus recherchées.

Le second volume n'a fait que confirmer le succès du premier. On peut même assurer qu'il lui est supérieur en plusieurs points, voire en étendue. Avec quel attrait l'auteur ne décrit-il pas les côtes de la Bretagne, si remplies de souvenirs glorieux, aux populations si laborieuses et si vaillantes. Quelle lumière ne jette-t-il pas sur cette contrée encore peu connue du plus grand nombre, sur l'histoire de ce littoral, de ses dangers, de son mouvement, de son commerce, de ses belles plages, de sa poésie, avec quel intérêt ne lit-on pas les descriptions si pittoresques des villes et des communes qui se rencontrent sur la côte.

Il suffit de les nommer pour donner une idée du charme qui s'y attache. Ici, ce sont : Saint-Malo, Dol, Cancale, Saint-Servan, Dinan, le Gueldo, Erquy, Dehouët, Saint-Brieuc, Ploufragen, Paimpol, Binic, l'abbaye de Beaufort, Portrieux, Bréhat, Tréguier, Lannion, le Finistère, Morlaix, Plougamon, le château du Taureau, Saint-Pol de Léon, Batz, Notre-Dame du Folgoët, Lesneven, l'île d'Ouessant, le Conquet, Brest, Dinan, Douarnenez avec sa baie qui a tant de ressemblance avec la baie de Naples, la baie des Trépassés, aux sinistres souvenirs, l'Enfer de Plogoff, Penmar'ch, Pont-l'Abbé, les îles Glenans, Concarneau, Quimperlé. Là, ce sont des rivages harmonieusement étendus sur une courbure de plus de 50 kilomètres, des collines boisées ou arides, des montagnes élevées, des criques de sable fin, des falaises rocheuses, des cavernes profondes, des villages sans nombre, des côtes désertes, le cri rauque des oiseaux de mer, des îles et des îlots, des clochers aux pyramides dentelées. De ce côté s'étendent les territoires de Teigrue, de Saint-Nic, dominé par une montagne au triple sommet, parsemé de débris druidiques.

L'émouvante histoire du littoral breton, ses curieuses et mille légendes font parfois monter le froid au cœur et souvent la fibre patriotique s'émeut au récit des glorieux faits d'armes qui ont illustré cette partie de la Bretagne.

L'auteur a recueilli sur tout ce pays une foule d'anecdotes qui animent son récit et le rendent tour à tour gai et dramatique.

Le troisième volume du *Littoral de la France* abonde, comme les deux premiers, en chapitres non moins intéressants. C'est la suite du brillant panorama que nous avons tant admiré de Dunkerque au Mont Saint-Michel et du Mont Saint-Michel à Lorient qui se prolonge aujourd'hui jusqu'à la Rochelle. Voici l'estuaire du Blavet et du Scorff, le port de Lorient, la petite ville d'Hennebont avec ses ruines historiques et religieuses; là, s'étendent Port-Louis, Plœmeur; nous doublons la pointe de Larmor; plus loin apparaissent l'île de Groix, Plouharnel, Carnac, avec ses souvenirs druidiques et ses gigantesques dolmens; Auray, célèbre par son antique pèlerinage à sainte Anne; le château de Josselin, la colonne des trente chevaliers, élevée à la mémoire de ces preux; là, s'élève la tour d'Elven; nous admirons, en passant, Vannes, le golfe du Morbihan, à l'aspect si poétique; Belle-Ile en Mer, Houat et Hedic, Saint-Gildas de Rhuys, Sarzeau, le port Saint-Jacques, le château

de Sucinio, la baie d'Abraham, les ruines de l'abbaye de Prières, la Roche-Bernard, Rieux, Redon.

La rive gauche de la Vilaine nous offre des sites non moins variés et tout aussi pittoresques. De ce côté se trouvent Mesquer, Piriac, la Turballe, Guérande, le Croisic, le bourg de Batz, Porniche, Saint-Nazaire, la Grande-Brière. Nous visitons Nantes, la ville moderne et la ville ancienne; que de souvenirs, que de célébrités historiques se pressent ici dans notre mémoire; voilà la Haute-Goulaine, Clisson et ses ruines; descendons, si vous le voulez bien, la Loire, depuis Nantes jusqu'à la mer, et faisons une halte à Paimbœuf, à Sainte-Marie, à Pornic, à Bourgneuf, à Machecoul, sans oublier l'île de Bouin, Beauvoir-sur-Mer et l'île de Noirmoutier, Saint-Gilles-sur-Vic, l'île de Yeu, les Sables-d'Olonne, le château de Talmont, l'abbaye d'Angles et Luçon qui compta au nombre de ses évêques le célèbre cardinal Richelieu.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions entrer dans plus de détails. Nous avons promis une esquisse; il faut savoir se borner. Constatons encore une fois que, comme dans les précédents volumes, on y reconnaît la main et l'œuvre de nos artistes les plus en renom. Comme partout, l'illustration fait honneur au sujet.

La quatrième volume du *Littoral de la France* (côtes gasconnes) présente le même charme et il est non moins bien écrit, double qualité qui ne peut manquer de lui assurer la faveur qui s'est attachée à ses aînés. On y retrouve, en effet, la même science, le même art d'agencement et surtout cette verve qui rend un ouvrage attrayant et force, pour ainsi dire, y revenir sans cesse. On est étonné, en le parcourant, de la multitude des faits qui se pressent sous les yeux du lecteur, du nombre d'ouvrages et de documents que l'auteur a dû consulter et mettre en œuvre.

Le quatrième volume du *Littoral de la France* nous conduit de la Rochelle, où s'arrêtait le volume précédent, à la frontière d'Espagne. Il se divise en quarante-trois chapitres dont les plus intéressants ont pour titre : La Rochelle historique; le port actuel et le port nouveau de la Rochelle; utilité du port de Rochefort pour la défense du littoral français sud-ouest, l'île d'Oléron; la pointe de la forêt de la Coubre; Bordeaux et son avenir; de Lesparre à la pointe de Grave; la côte jusqu'au bassin d'Arcachon; le pays de Busch et la ville de la Teste; le littoral du département des Landes; à travers Landes; les étangs de Saint-Julien, de Léon, de Moisan, le vieux Boucau; Dax à travers les siècles; la fosse du cap Breton; le canal des deux Mers.

Disons encore, au risque de nous répéter, que ce volume, comme les précédents, ne contient pas moins de 243 gravures intelligemment distribuées et intercalées dans le texte. 68 belles planches hors texte et 6 cartes géographiques servent à guider le lecteur le long des côtes du Sud-Ouest.

Le cinquième volume du *Littoral de la France* vient de paraître et c'est sur ce volume que nous appelons surtout l'attention. Nous n'avons fait jusqu'ici que rappeler sommairement les principaux chapitres des premiers volumes, afin de tenir le lecteur en haleine et de lui ménager, sans transition brusque, l'accès du *Littoral des côtes languedociennes*, du cap Cerbère à Marseille. On nous permettra d'entrer ici dans plus de détails et surtout

de donner quelques fragments, pris au hasard, de cette nouvelle et intéressante étude. Il sera facile, par ces extraits, de juger de la valeur de l'ensemble.

Et, tout d'abord, laissons à l'auteur le soin de nous communiquer ses premières impressions de voyage et de nous révéler, en quelques mots, son plan de campagne. C'est une belle page de plus à ajouter à tant d'autres qui nous ont déjà charmés.

Lorsque, nous dit l'auteur, nous avons entrepris le voyage exigé pour la continuation de notre travail, nous pensions fermement qu'un seul volume y suffirait et nous nous apprêtions à suivre le littoral méditerranéen tout entier.

Mais, dès les premières stations, nous reconnûmes combien était grande notre erreur.

A la vérité, après les aspects rocheux de notre frontière maritime pyrénéenne, les étangs, les sables, les marais allaient se succéder jusqu'au delà des embouchures du Rhône. Cependant, de l'apparente monotonie se dégageaient bientôt les reliefs les plus imprévus et, du milieu de ces lagunes, surgissaient les souvenirs les plus attachants.

Aussi ce n'est pas sans regret que nous avons quitté cette partie de la région sud-ouest méditerranéenne, trop peu visitée, nous le croyons.

Que chercher, nous avait-on dit, que voir au milieu de cette suite non interrompue de plages marécageuses?

Que chercher?

Les origines mêmes de notre existence nationale.

Que voir?

Cent aspects divers :

*Banyuls*, à la flore merveilleuse;

*Port-Vendre*, à la rade protectrice;

*Collioure*, à la grève fortifiée;

*Leucate*, si pittoresquement dressé entre les rives de ses étangs et gardant la mémoire d'une admirable héroïne;

*Gruissan*, le bourg lacustre, à l'ermitage poétique;

*Agde*, toute noire sous ses laves, toute fière de ses falaises basaltiques;

*Cette*, la jeune ville triomphante;

*Maguelone*, le vieux *Port Sarrasin*, arraché à la destruction complète;

*Aigues-Mortes*, surgissant toute retentissante encore du souvenir des croisades;

Les *Saintes-Maries*, à la légende aussi touchante que pleine d'idéal;

La *Camargue* et ses paysages étranges;

La *Crau*, cette Arabie-Pétrée de la France;

Le Rhône, ce roi des fleuves français;

Nîmes, Arles, ces villes encore romaines;

Les *Martigues*, ce reflet de Venise;

Enfin tout ce qui peut concerner la sécurité de notre littoral, notre marine marchande et nos pêcheurs si dignes, à tous égards, de la plus vive sollicitude.

Ah! rien ne manque en attraits à ce voyage; aussi souhaitons-nous faire partager notre enthousiasme à de nombreux compatriotes.

Ce volume nouveau, conduisant du *cap Cerbère à Marseille*, comblera-t-il notre désir?

Nous le souhaitons ardemment et notre espoir ne sera pas trompé s'il n'a fallu, pour le réaliser, qu'une absolue sincérité.

Nulle fatigue, nul labeur, ne nous ont fait reculer et ce que nous disons reste l'impression de *choses vues*...

Ce cinquième volume, nous n'hésitons pas à le dire, a toutes les qualités que nous avons déjà signalées dans les quatre premiers volumes. A ces titres, il sera accueilli par le public avec la plus vive sympathie et la presse qui, depuis cinq ans, a reconnu la valeur de l'œuvre et le talent de l'écrivain sera unanime à en encourager la continuation.

Puisse ce concert d'éloges bien mérités donner de nouvelles forces à l'auteur et lui faire affronter allègrement les fatigues d'un nouveau voyage à la seconde partie du *Littoral de la Méditerranée*, voyage qui nous vaudra un sixième et charmant volume, de *Marseille à la frontière italienne*.

Aussi lui disons-nous avec confiance, au revoir et à l'an prochain!!!

Mais continuons nos citations :

L'auteur, avant d'entrer en matière, fait en quelques lignes une description de la Méditerranée et des Pyrénées, qui est un petit chef-d'œuvre de style et que ne dédaignerait pas le géographe le plus émérite de notre époque.

Voici, dit-il, la Méditerranée, l'immense lac baignant, sous des noms différents, une si large étendue des rives du vieux Monde... ses flots ont vu les premiers drames maritimes de l'humanité et, peut-être, sont-ils destinés à voir encore quelqu'une de ces luttes décisives où se joue le sort des plus puissants empires! Pourtant, ce n'est pas devant la Méditerranée au repos que, frappé d'admiration, Horace eût célébré le courage du premier navigateur.

Même dans son calme le plus profond, l'Océan garde un reflet de sa puissance. Tout autre se présente la grande mer intérieure.

Une légère ride indique à peine ses lames qui scintillent, semblables aux ondulations d'un étang. Les barques glissent sans effort à leur surface, et nul mouvement appréciable de marée ne viendra modifier les lignes harmonieuses du tableau.

Maintenant, c'est bien la mer, l'ennemie terrible contre laquelle les forces humaines s'épuisent, trop souvent vaincues. Et les tristes épaves ne sont pas moins nombreuses sur ces rivages que, tout d'abord, on pouvait croire à l'abri de la tempête...

Voici, comme contraste, le tableau des Pyrénées :

Au sud et à l'ouest (des Pyrénées-Orientales) les Pyrénées, aux sommets superbes, aux contours merveilleux, font onduler leur masse imposante, rayée par la blancheur argentine des torrents, la ligne profonde des forêts, la silhouette d'ermitages pittoresques, de tours antiques, de châteaux en ruine. Vers le nord, la chaîne, diminuant de hauteur, est continuée par des collines arides d'un aspect saisissant, au pied desquelles commencent les premiers étangs littoraux qui, désormais, se succéderont au-delà même du Rhône.

A l'est, la Méditerranée, après avoir découpé la petite crique de Cerbère, les baies de Banyuls et de Collioure, après avoir largement fouillé les rocs pour former le havre de Port-Vendres, se plie gracieusement en un arc très ouvert, terminé par le cap de Leucate.

Entre le rivage et les assises inférieures pyrénéennes, une plaine magnifique, véritable jardin naturel, offre une flore merveilleuse. Tout y croît : l'arbre du nord près de l'arbuste frileux du midi ; le champ de céréales aura pour bornes une plantation d'aloès robustes ; dans tel clos, l'oranger, le cédratier, prodigueront leurs fruits, et le citronnier, toujours fleuri, se couvrira d'étoiles blanches à côté du pommier, du châtaignier, du chêne, de l'orme. Le saule, avec le laurier-rose, poussera sur la berge des ruisseaux. Le peuplier et le platane ombrageront les routes, en même temps que la ronce et le figuier de Barbarie, aux raquettes piquantes, couvriront les murailles des forteresses écroulées.

Voyons maintenant ce que l'auteur nous dit du Rhône et de la Camargue. Il y a encore là une page magistrale :

Lorsque le Rhône entre dans le département portant le nom de ses *Bouches* nombreuses, il a déjà accompli une course de 870 kilomètres. 85 autres lui restent à parcourir avant son entrée dans la Méditerranée.

Jaillissant du mont Furka (Valais) à une altitude de *dix huit cents mètres* où les *anciens* plaçaient les « Colonnes du Soleil » et les « portes de l'Éternelle nuit », ses eaux, avant d'arriver à la dernière partie de leur cours, ont franchi la pente énorme représentée par des différences de niveau d'étiage atteignant jusqu'à *neuf cent cinquante-quatre millimètres par kilomètre*, près de Seyssel ; 564 millimètres à Lyon ; 737 millimètres au Pont Saint-Esprit ; 150 à 180 millimètres depuis Arles.

Il est facile de comprendre que cette pente, rapprochée de l'immense appoint fourni par de nombreux et importants affluents, fait, en réalité, du superbe fleuve, un torrent à la course vertigineuse, aux crues subites et particulièrement redoutables.

Dans cette course, il emporte les érosions arrachées aux montagnes, à son lit, à ses rives et toutes celles que lui jettent ses tributaires...

Mais voici atténuée la rapidité de ses eaux. Moins de 100 kilomètres de terres leur restent à baigner et la pente qu'elles doivent franchir n'excède pas 20 mètres. Un calme relatif commence donc pour elles et ce calme a favorisé, depuis les temps les plus reculés, le dépôt des sables, des limons allongeant, chaque année, les embouchures, fortifiant, chaque jour, le bourrelet alluvionnel des rivages du golfe de Lyon.

A quelle époque se formèrent les premiers terrains de la future île appelée Camargue? On ne saurait le préciser, mais des observations constantes, pleinement justifiées par les résultats qu'il est possible de suivre pour ainsi dire pas à pas, permettent d'assigner la date des temps historiques.

Tout d'abord, le Rhône avait pénétré dans un large golfe, où les alluvions semblaient disparaître. Il n'en était rien, pourtant; les flots marins opposant l'épaisseur de leur masse à cette dispersion, les *Troubles* ou limons durent se déposer et, l'action du temps aidant, finirent par émerger, devenant à leur tour un obstacle pour le fleuve qui les avait charriés.

Probablement causèrent-ils la division du cours du grand torrent; ce qui reste hors de contestation, c'est leur influence sur les diverses branches, vagabondes, on peut ainsi les qualifier, jusqu'au moment où la science des ingénieurs entreprit de les maintenir dans des bornes déterminées.

Actuellement le Rhône se divise un peu en avant d'Arles, entre le faubourg de *Trinquetaille* et le village de *Fourques* (Gard). Ses deux bras enserrent la *Grande Camargue*, mais se subdivisent eux-mêmes en plusieurs autres branches.

Le *Grand Rhône*, seul navigable, coule à l'est, après avoir formé le *Vieux Rhône*, souvent à demi tari et se perdant, par nombre de fissures, au milieu des étangs et des marais limoneux de la grande île Camarguaise.

Le bras occidental porte le nom de *Petit Rhône*. Détourné de son cours primitif, au moment où l'on voulut préserver *Aigues-Mortes* et ses salines des inondations ruineuses, ses eaux, rejetées un peu vers l'est, vinrent couper la partie occidentale de l'île, partie connue, depuis, sous le nom de *Petite Camargne*.

Le bras desséché séparait cette portion de terrain insulaire des étangs Aigues-Mortais. On le désigne sous l'appellation de *Rhône mort* et il serait absolument atterri ou desséché, si on ne l'avait canalisé.

Il est maintenant dénommé canal de *Silvéréal*, en souvenir de la forêt royale existant jadis dans ces lieux déshérités.

Nous voudrions terminer cette étude en donnant aux lecteurs une idée

des ruines romaines que l'auteur du *Littoral* a si bien décrites dans bon nombre des localités qu'il explore avec un soin si minutieux.

Ici nous n'avons que l'embarras du choix, ces ruines présentent partout de majestueux débris; elles se dressent à chaque pas devant le touriste.

Là sont les Arènes de Nîmes, la Maison carrée; plus loin, Arles antique et les souvenirs qu'évoque la vue des innombrables monuments épars sur son sol.

Tous les récits concernant sa grandeur, sa renommée, se trouvent en quelque sorte confirmés, et, loin d'estimer exagérées les appréciation de la plupart des historiens, on arrive à les adopter pleinement...

A la lettre, on peut dire d'Arles que son enceinte est un vaste musée en plein air, offrant, avec les séductions du passé, toute l'illusion de la réalité... On croyait avoir épuisé à Nîmes ses facultés admiratives, et voici que l'on trouve à Arles des sujets beaucoup plus intéressants encore, surtout plus variés : L'histoire entière de la *Rome des Gaules* sous les yeux attentifs et charmés.

Près du Rhône, pas une habitation moderne qui ne conserve un vestige, soit du superbe palais de Constantin, soit des palais élevés par les riches patriciens.

Une partie des murailles romaines est encore visible, le long du côté oriental de la cité. Des débris d'aqueducs, de ponts, de portes ont été retrouvés.

Peu de rues sont privées de fragments empruntés à un temple ou à une maison antique.

Sur *la place des Hommes* ou du *Forum*, deux colonnes en granit, de beau style corinthien, soutiennent des débris de corniche. Seraient-ce les ruines d'un péristyle ou celles de la façade des Thermes?

La place entière, avec ses maisons, couvre d'ailleurs des substructions romaines.

En face de l'ancienne cathédrale et de l'hôtel de ville, un obélisque, découvert au quatorzième siècle, marque l'emplacement central d'un vaste cirque...

Le théâtre était construit tout près des Arènes; moins favorisé que celui d'Orange (Vaucluse), la ruine y règne triomphante. Une porte, des arcades, deux colonnes surmontées de leurs chapiteaux, un pavé en marbre, quelques gradins circulaires, indiquent cependant les emplacements réservés à la scène et aux spectateurs, dont le nombre pouvait, croit-on, monter à seize mille.

Les *Arènes*, ou plutôt l'*amphithéâtre*, est un splendide et colossal monument, surpassant en intérêt celui de Nîmes. Car, ici, on ne peut douter de la véracité des historiens, racontant les odieux combats où paraissaient des bêtes féroces, amenées à grands frais de toutes les parties de l'Empire.

Les réduits affectés aux fauves, ainsi que les prisons où l'on jetait les malheureux destinés à leur servir de pâture, existent toujours...

Nous aurions voulu parler de l'ancienne église gothique de Sainte-Anne, devenue un Musée où se conservent de nombreux specimens de sculptures antiques et de différentes autres époques; de l'Eglise primatiale de Saint-Trophime, de son magnifique portail et de son cloître, superbe monument où les diverses phases de l'architecture se rencontrent; de *Notre-Dame la Major*, très vieille basilique construite sur les ruines d'un temple dédié à Cybèle; de l'église abbatiale de *Saint-Césaire* et de *Notre-Dame de l'Assomption*; des *Aliscamps*, autrement dit les *Champs-Elysées* arlésiens, où se pressaient des tombeaux de toutes les époques, et où ceux des premières années de l'ère chrétienne étaient réputés renfermer des martyrs; de la *Chapelle des Porcelets* et de celle de *Saint-Honorat* aux Aliscamps, mais cela nous entraînerait trop loin.

Nous bornerons là notre étude et nous ne craindrons pas en finissant d'affirmer, avec le chroniqueur du *Rappel*, que, jusqu'ici, aucun écrivain n'a eu la patience, le dévouement d'un voyage si minutieux, si complet sur le littoral français. Comme notre confrère, nous ne croyons pas qu'aucun voyageur puisse désormais disputer à celui-là la science, l'érudition, le sentiment historique et pittoresque, qui font de cette œuvre une des œuvres les plus méritantes de l'époque. Cet ouvrage, unique dans sa perfection littéraire et artistique et dans son intention patriotique, devra se trouver bientôt dans toutes les bibliothèques de France. Nous n'aurons jamais assez la fierté de notre Littoral.

Ch. DE BEAULIEU.

---

# MEMENTO CHRONOLOGIQUE

21 *octobre.* — Le Saint-Père adresse *urbi et orbi* les lettres apostoliques suivantes en forme de bref, portant concession d'indulgences aux pèlerins du jubilé sacerdotal du Souverain Pontife et à ceux qui s'uniront en esprit aux pieux pèlerinages.

LÉON XIII, PAPE

« A tous les fidèles qui liront les présentes Lettres, salut et bénédiction apostolique. — A l'approche du premier jour de la nouvelle année où, Dieu aidant, Nous célébrons la solennité de Notre jubilé sacerdotal, tous les peuples de la terre et toutes les classes sociales, comme n'ayant qu'un seul cœur et une seule âme, exultent de joie et, au milieu des temps si difficiles où Nous occupons par la volonté divine le Siège auguste de saint Pierre, ils nous offrent, sous les formes les plus admirables, les témoignages solennels de leur amour, de leur respect et de leurs félicitations. Nous en reportons toute la gloire à Dieu qui Nous console dans Notre tribulation et Nous le supplions sans cesse de bénir tout le peuple chrétien et d'accorder la paix et la concorde depuis si longtemps désirée.

« Touché de ces manifestations sincères d'attachement et de solide piété, et secondant les instances qui Nous ont été adressées afin que tous Nos fils retirent de la fête de leur Père quelque avantage pour mieux s'assurer le bonheur éternel, Nous avons décidé d'ouvrir les trésors de l'Église dont Dieu Nous a confié la dispensation. C'est pourquoi, fondé sur la miséricorde du Dieu tout-puissant et sur l'autorité de ses saints apôtres Pierre et Paul, Nous accordons dans le Seigneur l'indulgence plénière et la rémission de tous les péchés à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe qui viendront en pèlerinage à Rome, à l'occasion de Notre jubilé sacerdotal, pour donner un témoignage public et manifeste de piété et d'attachement au nom de leurs nations respectives et pour rendre l'honneur et l'obéissance voulus à l'autorité suprême dont Dieu Nous a revêtu. De même, à tous les chrétiens des deux sexes qui suivent et accompagnent d'esprit et de cœur ces pèlerinages à Rome, et pareillement à tous et à chacun de ceux qui donnent leurs soins, de quelque manière que ce soit, à la bonne et heureuse réussite de ces pieuses pérégrinations, s'ils font précéder d'une neuvaine avec la récitation de la troisième partie du saint Rosaire le jour de Notre jubilé sacerdotal, c'est-à-dire le 1er janvier prochain, et s'ils répètent la

même neuvaine pendant le temps établi pour les audiences de ces pieux pèlerinages et que, vraiment contrits, s'étant confessés et ayant reçu la sainte Communion ils visitent leur église paroissiale, ou toute autre église, ou un oratoire public, en y adressant à Dieu de pieuses prières pour le concorde des princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies, pour la conversion des pécheurs et pour l'exaltation de la Sainte Église leur Mère. — Nous accordons dans le Seigneur l'indulgence plénière et la rémission de tous les péchés aussi bien au jour de Notre Jubilé sacerdotal qu'au jour de fête qui suivra immédiatement la neuvaine répétée à l'arbitre de chacun dans le temps fixé comme ci-dessus. En outre, à tous et à chacun de ceux qui, au moins contrits de cœur, feront ces neuvaines. Nous leur remettons pour chaque jour de ces neuvaines, dans la forme habituelle de l'Église, trois cents jours de pénitences qu'ils auraient encourues ou qui leur seraient dues de quelque façon que ce soit. Toutes et chacune de ces indulgences, rémissions de péchés et dispensations de pénitences. Nous accordons qu'elles puissent être appliquées aussi aux âmes retenues dans le Purgatoire; et Nous voulons qu'elles ne soient accordées que pour cette année. Toutes choses contraires nonobstant, Nous voulons enfin qu'aux transcriptions ou copies, même imprimées, des présentes Lettres, signées de la main de quelque notaire public et munies du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, on prête entièrement la même foi que l'on prêterait aux présentes Lettres si elles étaient exhibées ou montrées.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 1er octobre 1887, en la dixième année de Notre pontificat.

« M. CARD. LEDOCHOWSKI. »

22. — S. S. Léon XIII adresse le bref suivant au directeur de l'Œuvre universelle de l'Adoration-Réparatrice des nations catholiques.

*A Notre cher fils Antoine Brugidon, prêtre, directeur de l'Œuvre universelle de l'Adoration réparatrice des nations catholiques.*

LÉON XIII PAPE

*Cher fils, salut et bénédiction apostolique.*

« Vous avez pensé à bon droit que Nous Nous réjouirions de ce que vous Nous avez annoncé par vos lettres datées des nones de septembre, au sujet du développement qu'a pris, ces dernières années, l'Œuvre fondée par vos soins, sous le nom d'Adoration Réparatrice des nations catholiques. Nous considérons, en effet, cette institution comme très opportune pour la nécessité des temps présents et, pour cela, Nous l'avons non seulement favorisée de Nos éloges, mais aussi des grâces célestes dont Nous sommes dispensateur, et rien ne pouvait Nous être plus agréable que d'apprendre qu'elle se répand au loin dans beaucoup de diocèses et qu'elle voit s'augmenter le nombre des fidèles qui, unissant leurs prières auprès de la source même des grâces, procurent à l'Église éprouvée le secours d'En-Haut. C'est pourquoi, pendant que Nous en remercions et louons Dieu, suprême auteur de tout

bien, Nous vous félicitons aussi, cher fils, de ce que vous avez retiré des fruits abondants de votre zèle et de votre piété, et en même temps Nous décernons l'éloge mérité à la sollicitude pastorale des évêques et des curés qui ont cru devoir favoriser parmi leurs ouailles la propagation de cette œuvre salutaire, ainsi qu'au pieux empressement des fidèles à s'y agréger. Bien plus, Nous sommes heureux d'augurer de ce progrès consolant d'une œuvre excellente que beaucoup d'autres associations s'y agrègent de jour en jour et qu'il n'y ait pas une seule partie du monde catholique où cette œuvre de piété et de religion ne soit favorisée. Nous espérons bien que cette supplication unanime des bons obtiendra les plus grands bienfaits du Dieu de miséricorde, pour que, jetant les yeux sur son peuple, Il le délivre des calamités présentes d'une situation si agitée et, conjure, par sa puissance, la crainte de maux plus graves encore. En attendant, cher fils, Nous implorons l'abondance des dons célestes sur vous, sur toute l'association que vous présidez et sur tous ceux qui se dévouent à la favoriser, et, comme gage de Notre affection paternelle, Nous vous accordons tendrement dans le Seigneur la Bénédiction apostolique.

« LÉON XIII, PAPE. »

## DECRET

CAUSE ROUENNAISE POUR LA BÉATIFICATION ET CANONISATION DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Sur le doute :

Si, et de quels miracles, il conste dans l'espèce et pour l'effet dont il s'agit.

Le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle, ayant mérité d'une manière remarquable de l'Eglise et de la société civile, après avoir rejeté les honneurs, les richesses et toutes les sollicitudes mondaines, dépensa sa vie à élever les enfants du peuple pour leur faire atteindre et posséder, avec la connaissance des lettres, la sagesse dont le commencement est la crainte du Seigneur. Il réussit par ses efforts à cultiver cette classe d'enfants qui est très nombreuse en tous lieux et presque abandonnée, employant à cette fin sa charité paternelle, ses talents, son travail et tous les moyens en son pouvoir, afin qu'ils grandissent pour l'honneur du nom chrétien et de la patrie, et qu'ils ne fussent pas corrumpus soit par le vent des nouvelles doctrines de Jansénius ou le mauvais exemple, soit par le souffle empesté de Satan. Plein d'œuvres pour la gloire de Dieu et le salut de la jeunesse, il mourut le septième jour d'avril de l'an MDCCXIX, laissant dans la capitale de la France et dans ses provinces, après l'avoir propagée à Rome même, la société des Frères des écoles chrétiennes, qui, semblable à cette plantation que le Père céleste a plantée, se développa puissamment au milieu de la haine des méchants et de la faveur des bons, et produisit de jour en jour dans tout l'univers des fruits salutaires.

Le Souverain Pontife Pie IX de sainte mémoire, après avoir reçu l'avis de la Sacrée-Congrégation des Rites, décréta, le 1er novembre MDCCCLXXIII, que les vertus, soit théologales, soit cardinales de ce grand homme avaient

atteint le faîte de l'héroïcité. Ensuite, au sujet des miracles par lesquels, selon qu'il est rapporté, Dieu avait confirmé la sainteté de son serviteur après sa mort, un jugement très rigoureux fut préparé d'après les règles juridiques des procès, par une triple discussion dans la Congrégation accoutumée des Saints-Rites, à savoir : dans une réunion antépréparatoire chez le Révérendissime cardinal Jean-Baptiste Pitra, évêque de Porto et de Sainte-Ruffine, aux calendes de septembre de l'an MDCCCLXXXV; ensuite, dans une séance préparatoire au palais du Vatican, le 6 des calendes de septembre de l'année suivante; et enfin dans une assemblée générale, réunie en présence de Notre Très Saint-Seigneur le Pape Léon XIII, au même palais apostolique du Vatican, le 3 des calendes de mai de l'année courante MDCCCLXXXVII.

Dans cette dernière réunion, le susdit révérendissime cardinal rapporteur, ayant proposé le doute : Si, et de quels miracles il conste dans l'espèce et pour l'effet dont il s'agit, le Très Saint Seigneur, ayant entendu l'avis des Révérendissimes cardinaux et des Pères consulteurs, avant de rien décréter sur une si grave affaire, dit qu'il fallait supplier Dieu par de ferventes prières pour obtenir de lui les lumières de la sagesse.

Or, il a choisi ce jour consacré au culte de tous les saints pour proclamer l'heureux succès de cet événement, afin qu'il tourne au profit du nom catholique dans l'univers, et qu'en particulier il réalise heureusement les longs et pieux désirs de la France chrétienne, cette très noble nation.

Après cela, ayant offert auparavant l'Hostie divine, il fit venir dans la noble cour du palais du Vatican les révérendissimes cardinaux Ange Bianchi, préfet de la Congrégation des Saints-Rites, et Jean-Baptiste Pitra, rapporteur de la cause, avec le R. P. Augustin Caprara, promoteur de la Sainte-Foi, et moi, secrétaire soussigné; il décréta selon le rite, qu'il conste de trois miracles opérés par Dieu sur l'intervention du Vénérable de la Salle, à savoir : le premier, guérison instantanée et parfaite du Frère Adelminien, de la congrégation des Ecoles chrétiennes, d'une ataxie locomotrice progressive; le second, guérison instantanée et parfaite d'un enfant de dix ans, Etienne de Suzanne, d'une bronchite capillaire mortelle; et le troisième, guérison instantanée et parfaite de Marie-Magdeleine-Victoire Ferry, d'une hydropéricardite chronique incurable compliquée d'autres maladies très graves.

Il a ordonné de publier ce décret et de le rapporter dans les actes de la Congrégation des Saints-Rites, le jour des calendes de novembre de l'année MDCCCLXXXVII.

(P † S)

A. Cardinal Bianchi,
*préfet de la Congrégation des Saints-Rites.*

Laurent Salvati,
*secrétaire de la Congrégation des Saints-Rites.*

23. — L'archevêque de Turin et ses suffragants adhèrent aux enseignements et aux réclamations du Saint-Siège relativement à son indépendance

territoriale, par une lettre dont le *Moniteur de Rome* publie la traduction suivante :

« Très Saint-Père,

« Assemblés dans une réunion fraternelle, unis autour de la chaire de saint Maxime où notre vénération pour l'invincible champion du Christ s'allie si bien à la piété que nous inspirent les célestes protecteurs des diocèses de cette province ecclésiastique turinaise, nous ne pouvons nous pénétrer des vénérés souvenirs de nos premiers saints, nous ne pouvons rallumer à leur souffle vivifiant le feu sacré de la religion, sans penser aussitôt à Votre Béatitude, sans Vous adresser l'expression expansive et aimante de nos sentiments.

« L'affection qui nous lie à nos chaires épiscopales nous porte à élever nos yeux, nos esprits et nos cœurs vers la première chaire qui est la mère des autres, sur laquelle vous siégez, bienheureux Père et d'où, avec tant de sagesse et de gloire, vous vous consacrez au gouvernement spirituel de l'Eglise catholique.

« C'est pourquoi, après avoir invoqué l'Esprit-Saint et la Bienheureuse Vierge Marie, la parole qui précède la tractation de nos affaires religieuses, de même que la dernière qui en est le couronnement, devient un hymne de tendre salut filial, et nous nous écrions : Hommage et bonheur à notre très aimé Saint-Père Léon XIII!

« Notre ferveur s'accroît encore à l'approche de Votre Jubilé sacerdotal. Bien souvent, en observant la persécution dirigée contre l'Eglise, en sentant blesser nos oreilles par les outrages des méchants, nous nous sommes demandé tout attristés : Où donc aboutira cette fureur insensée? Les hommes pervers l'emporteront-ils? Mais, au plus fort de la tempête, un superbe rayon de soleil perçant la nue nous ravive et nous réconforte. Nous nous apercevons que tous ne marchent pas *dans la voie de Caïn*, que beaucoup ne se sont pas encore prosternés devant l'idole du mensonge et de la perdition; nous voyons que les croyants en multitudes compactes se lèvent, adhèrent à Vous et vous demandent cette bénédiction qui doit les sauver. Ainsi, ce que l'on aurait cru bien éloigné encore est près de nous; ce que l'on n'aurait plus espéré se réalise. Dans votre demeure du Vatican, Vous n'êtes, en vérité, ni oublié ni abandonné. La violence des ennemis de Dieu a soustrait votre auguste Personne au regard sensible des peuples; mais les peuples se meuvent et viennent vous visiter. Voici qu'autour du Vatican le monde accourt en foule, de même qu'il accourait sur les traces du Sauveur : *mundus totus post Eum abiit.*

« Il y a donc dans la société civile un grand mouvement religieux et nous, qui en sommes plus que les autres émus et attendris, nous voudrions pouvoir vous apporter nous-mêmes sur nos bras nos très chers fils, qui sont aussi vos fils bien-aimés. Nous voudrions en particulier pouvoir amener devant vous les pécheurs touchés et repentis. Bien beau sans doute est l'hommage des enfants qui balbutient les accents de l'innocence; belle et suave est la vénération envers vous des âmes vierges qui ont la voix de la pudeur; magnifique est le salut des croyants généreux qui ont la parole de

l'apostolat et du martyre; mais il serait beau aussi et plein d'une douceur ineffable le concours à vos pieds des pécheurs, pour vous faire entendre l'accent si ardemment désiré du repentir et de la demande de pardon. Nous voudrions pouvoir vous le procurer au prix de notre vie et, en attendant, nous élevons vers le ciel nos vœux et nos supplications très ardentes.

« Nous savons que votre Jubilé sacerdotal deviendrait l'objet de la plus vive allégresse et verrait s'accroître sans comparaison la splendeur des fêtes si cette Italie officielle, revêche et irritée, qui n'est pas avec vous, s'adressait avec amour au Vatican et venait vous demander la paix. Les paroles si affectueuses que vous avez proférées dans le dernier consistoire du 23 mai ont touché les cœurs de tous les Italiens vrais et croyants.

« La lettre que vous avez adressée au cardinal Mariano Rampolla, Votre secrétaire d'Etat, nous a illuminés sur le but élevé à atteindre et tracé les règles à suivre pour nous inspirer le désir de la paix commune et pour l'obtenir. Nous faisons pleine et très sincère adhésion à Votre parole, à Vos charitables exhortations, à Votre demande de reconnaissance de Vos droits d'indépendance temporelle et de pleine liberté. Unis à vous, dirigés par vous, nous désirons à notre tour et nous demandons la paix entre l'Italie et la Papauté. C'est ce dont nous tenons à informer nos fidèles; c'est à cela que nous les exhortons par des conseils paternels et une vive sollicitude. Nous leur disons : Désirez la paix, mais désirez-la comme la veut le modérateur suprême de la morale, l'auguste Père de la patrie italienne. Célébrez le Jubilé sacerdotal du Vicaire de Jésus-Christ; allez en aussi grand nombre que vous pouvez aux fêtes de la Ville-Sainte; agenouillez-vous devant la chaire apostolique; prononcez les paroles du commun repentir; remettez-vous-en à lui qui vous aime; implorez et espérez.

« O Saint-Pontife! Vous avez dit et vous avez montré par le fait que vous aimez l'Italie. Oui, aimez-la, car elle a trop besoin de votre amour, de vos soins paternels. Elle est en butte aux fortes tentations du mal, elle compte parmi ses fils de nombreuses victimes du péché; mais elle a aussi les élans sublimes de la foi et de la charité. Ne l'abandonnez pas; elle ne mérite pas d'être abandonnée, cette terre qui a reçu tant de dons de la nature, de l'art, de la religion; elle n'est pas digne d'abandon cette terre qui est particulièment la vôtre. Cette Italie, qui a les plus belles fleurs pour les autels, la plus tendre poésie pour les chants de l'Eglise et qui domine la plus grande extension de mer, toute ouverte aux élans de l'apostolat; cette Italie, qui a coûté le sang de tant de martyrs et qui a été si abondamment fécondée par la semence des chrétiens; qui a salué la naissance de saint Benoît, de saint François d'Assise, de saint Thomas d'Aquin, de sainte Catherine de Sienne et d'autres innombrables saints si illustres; qui, beaucoup moins que d'autres pays, a accueilli les fameux et funestes hérétiques; qui a vu depuis dix-huit siècles et qui voit toujours de si près exulter et pleurer les Papes, de sorte qu'elle vit de leurs victoires et qu'elle s'attriste de leurs tribulations, — cette Italie, Saint-Père, vous dit et vous crie que vous la secouriez.

« De même qu'on ne peut serrer dans la main les couleurs de l'arc-en-ciel, de même aussi nos langues ne peuvent énumérer tous les sentiments élevés, toutes les nobles affections dont votre cœur déborde; mais les bons catho-

liques, les sincères Italiens savent et présagent, avec l'heureux espoir de la réalité, que sur la tête du représentant visible du Pontife éternel brille l'arc-en-ciel qui peut seul indiquer la paix de l'Italie et du monde.

« Prosternés au baisement de votre pied sacré, nous invoquons la bénédiction apostolique pour nous et pour nos diocèses bien-aimés.

« De Votre Sainteté les fils très humbles, très dévoués et très respectueux :

« † Cajétan, cardinal Alimonda, archevêque. — Joseph-Marie, évêque d'Acqui. — Alphonse, évêque de Saluce. — Emilien, évêque de Fossano. — Placide, évêque de Mondovi. — Joseph-Auguste, évêque d'Aoste. — Edouard-Joseph, évêque de Suse. — Fr. Charles-Laurent, évêque d'Albe. — Joseph, évêque d'Asti. — Théodore, évêque de Cunéo. — Jean-Marie, évêque de Pignerol. — Augustin, évêque d'Ivrée. — Jean-Baptiste Bertagna, évêque titulaire de Capharnaüm, auxiliaire de Turin. — Basilius Leto, évêque titulaire de Samarie. »

24. — Le gendre de M. Jules Grévy, M. Wilson, est forcé, par les bruits de plus en plus compromettants que fait l'affaire des tripotages éhontés auxquels il a prêté son concours, de donner un commencement de satisfaction à l'opinion publique, en transférant les bureaux qu'il avait établis à l'Élysée dans l'hôtel Grévy, avenue Iéna.

25. — Ouverture des Chambres. M. Cunéo d'Ornano, député conservateur, demande à la Chambre de décider qu'une enquête parlementaire soit faite d'urgence sur les scandales relatifs au trafic des décorations.

M. Rouvier, au nom du gouvernement, s'oppose en vain à la prise en considération de l'urgence et même de la proposition, sous prétexte que le Parquet est saisi de l'affaire et que la Chambre ne peut intervenir sans créer une confusion des pouvoirs et sans commettre un abus véritable de sa puissance.

Malgré ces arguments, la Chambre passe outre et vote l'urgence à une majorité considérable.

Un grand meeting, organisé à Tours par les soins d'un conseiller municipal et de ses amis, a lieu le soir au cirque de cette ville. Les électeurs d'Indre-et-Loire y sont convoqués à l'effet d'entendre M. Wilson sur les accusations dont il est l'objet.

M. Wilson essaie de se justifier. Mais ses protestations et ses dénégations sont accueillies par de violentes apostrophes de la part de la majorité des assistants et par les cris de : *Démission! Démission!*

La séance se termine, au milieu de la plus épouvantable confusion, par un vote hostile au gendre de M. Grévy, et c'est à grand'peine qu'il peut sortir du cirque.

Le prince Victor-Napoléon adresse, au président du groupe des députés de l'Appel au peuple, un manifeste dans lequel il préconise de nouveau le principe de l'appel au peuple dont l'application peut seule, à son avis, rétablir la paix dans les esprits, la prospérité dans le pays et rendre à la France sa grandeur passée.

26. — M. Crispi, président du ministère italien, prononce, à Turin, un discours dont l'effet est escompté depuis longtemps dans le monde politique. Il y traite à peu près de toutes les questions intérieures et extérieures intéressant l'Italie. Il cherche notamment à établir que l'Église et le Pape jouissent, en Italie, d'une liberté complète.

Malheureusement, les faits de chaque jour donnent un démenti complet à cette assertion plus que gratuite.

Puis, passant à un autre ordre d'idées, il essaie d'atténuer la portée de sa récente entrevue avec le prince de Bismarck, en ce qui concerne la France. Il n'est allé, dit-il, à Friedrichsruhe, que pour conspirer en faveur de la paix européenne.

27. — La majorité de la Chambre des députés, après une discussion assez vive à laquelle prennent part MM. Lefèvre-Pontalis, Raspail et le fougueux Madier de Montjau, vote des rentes viagères incessibles et insaisissables d'une valeur de 200,000 francs, aux citoyens français blessés dans les journées de Février 1848, accordant ainsi une prime à l'insurrection.

28. — M. Wilson adresse au ministre des finances, à titre de restitution au Trésor, une somme de 40,000 francs représentant, selon lui, un chiffre bien supérieur au montant des affranchissements de toutes les lettres qu'il a pu écrire pendant les six années de son séjour à l'Élysée.

Cet aveu intempestif, loin de calmer l'émotion publique, ne fait que provoquer de nouveaux faits scandaleux à la charge du gendre de M. Grévy.

29. — La commission d'enquête, nommée par la Chambre, vote à l'unanimité la prise en considération de la proposition Cunéo d'Ornano.

30. — Un meeting, organisé par *l'Union fédérative du Centre*, a lieu dans *la salle du Commerce*, au *faubourg du Temple*. On y discute les questions suivantes :

1° Le congrès de Charleville;
2° La terreur patronale dans les Ardennes;
3° L'agence Wilson, Caffarel, Tricoche et Cacolet.

Tout d'abord, il résulte des déclarations émises par les courtiers en révolutions, que la campagne qu'ils viennent de faire dans les Ardennes n'a pas produit les résultats qu'ils en espéraient. La deuxième question est solidaire de la première.

Quant à la troisième question, elle se résume tout entière dans la menaçante injonction prononcée par le citoyen Clément, ex-membre de la Commune.

« Tous ces tripotages, dit-il, sont le commencement de la décomposition de la classe bourgeoise. C'est notre avenir à nous! Après les bourgeois, les radicaux! après les radicaux, c'est nous! C'est la révolution sociale! S'il ne s'agissait que de lancer des bombes de dynamite, ce serait facile; mais encore faut-il choisir le moment, et ce moment arrive! »

La séance se termine par le vote d'un ordre du jour flétrissant les tripotages du gouvernement actuel.

31. — De nouvelles et accablantes révélations, publiées dans le journal *le Paris*, viennent s'ajouter à celles qui pèsent déjà si fort sur M. Wilson.

On ne découvre partout que des tripotages honteux qui appellent une épuration vigoureuse et complète dans les hautes régions du pouvoir.

1er *novembre.* — Le jour de la Toussaint, le Souverain Pontife préside, dans la salle du Trône du palais apostolique du Vatican, la cérémonie solennelle de la promulgation des décrets sur les miracles constatés et approuvés pour la canonisation des sept Bienheureux fondateurs de l'ordre des Servites de Marie et des trois Bienheureux de la Compagnie de Jésus : Claver, Berchmans, Rodriguez, ainsi que du décret du *tuto procedi posse* relativement à la cause de béatification du Vénérable Félix de Nicosie, frère lai-profès de l'ordre des Mineurs-Capucins, et du décret sur les miracles pour la béatification du Vénérable Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des écoles chrétiennes.

Etaient présents à la cérémonie les Eminences cardinaux *ponants* ou relateurs de ces causes : Pitra, pour le Vénérable de la Salle; Monaco La Valetta, pour le Vénérable Félix de Nicosie; Ledochowski, pour le Bienheureux Claver; Parocchi, pour les sept Bienheureux fondateurs des Servites; Laurenzi, pour le Bienheureux Rodriguez; Bianchi, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, pour le Bienheureux Berchmans. Auprès de ces Eminences cardinaux, avaient pris place, dans la salle du Trône, les Révérendissimes postulateurs des causes respectives, les prélats et officiers de la Sacrée Congrégation des Rites, les députations des divers ordres religieux auxquels appartiennent les serviteurs de Dieu nommés dans les décrets, le prince Falconieri, de la noble famille à laquelle a appartenu l'un des sept Bienheureux fondateurs des Servites, ainsi que plusieurs évêques présents à Rome, notamment S. Gr. Mgr Lecot, évêque de Dijon.

Après la lecture des décrets, faite par Mgr Salvati, secrétaire des Rites, et les remerciements exprimés au Souverain Pontife par les postulateurs des causes respectives, Sa Sainteté a prononcé un discours latin dont voici la traduction :

« Notre cœur goûte, en ce jour, le fruit désiré d'une joie toute spéciale de ce que, l'examen des causes étant heureusement terminé, le temps approche où les suprêmes honneurs vont enfin être décernés aux héros chrétiens dont les décrets viennent d'être promulgués. — Il est bien juste de vénérer plus saintement et d'exalter plus solennellement la vertu de ceux à qui Dieu lui-même a rendu témoignage par des prodiges et des miracles non douteux; et cette vertu, comme placée sur un lieu plus éminent, pourra plus facilement attirer à l'imitation les âmes de ceux qui l'admirent.

« Telle est, en effet, la force de l'Eglise catholique, tel est son caractère exclusivement propre, que d'abord, par la grâce de Dieu, elle engendre des vertus exce lentes, elle les aliments par ses soins maternels et les élève jusqu'aux sommets de la perfection, et qu'ensuite elle les consacre par un culte et une mémoire immortelle, et cela avec de tels honneurs qu'on ne saurait en imaginer de plus grands sur la terre.

« Ce n'est pas, croyons-nous, sans un dessein de la divine Providence que tous ces fondateurs ou membres des ordres religieux reçoivent ensemble, en ce temps-ci, les honneurs d'une si haute gloire. Notre époque, en effet, souvent mal prévoyante à l'endroit de ses propres intérêts, peut voir par là

à quelle fin se consacrent ces familles religieuses que l'on voit souvent en butte ou au mépris de la légèreté des sentiments ou aux violentes attaques de la haine préméditée.

« Pour Nous, d'un cœur confiant, Nous élevons les yeux au ciel vers ces ornements et ces lumières splendides de l'Eglise, et, de par la très haute faveur dont ils jouissent auprès de Dieu, Nous recommandons vivement à leur protection la cause catholique, et surtout le Pontificat romain et Nous-même, éprouvé par une lutte si longue et si cruelle. »

Lord Salisbury, premier ministre d'Angleterre, reçoit une note du chargé d'affaires de France, l'informant que le résident de la République française, à Grand-Bassam, vient de mettre le blocus sur la côte d'Ébrie-de-Abre jusqu'à Dabou.

2. — M. Salis, député, communique à ses collègues son rapport sur la proposition Cunéo d'Ornano et conclut à son adoption.

3. — La Chambre des députés aborde la question de la conversion de la rente 4 1/2 en 3 pour 100.

MM. Allain-Targé, de Douville-Maillefeu, Amagat et de Soubeyran combattent le projet du gouvernement, en se plaçant chacun à un point de vue différent. MM. Ribot et Rouvier le défendent. Enfin, tous les articles sont adoptés à mains levées et la conversion est votée.

Au Sénat, M. Merlin, ancien maire de Douai et sénateur, interpelle M. le ministre de l'Instruction publique sur le transfert à Lille des Facultés de Douai.

M. Spuller répond qu'il s'est préoccupé, avant tout, dans cette affaire des intérêts supérieurs de l'Université et de l'Instruction publique. Après cette déclaration, un ordre du jour pur et simple est voté.

4. — M. Richoud, gouverneur de la Réunion, est nommé résident général au Tonkin, en remplacement de M. Bihourd.

M. Lalmand, commissaire aux délégations judiciaires, notifie au général Caffarel le décret du Président de la République, le rayant de l'Ordre de la Légion d'honneur.

La lecture de cet arrêt affecte vivement le général, et de grosses larmes roulent lentement sur son visage.

5. — La Chambre des députés, malgré le long plaidoyer de M. Rouvier en faveur de MM. Grévy et Wilson, et après avoir entendu MM. Cunéo d'Ornano, Salis et Paul de Cassagnac, vote la proposition d'enquête par 445 voix contre 84.

6. — M. Manès, gouverneur de l'Inde française, est nommé gouverneur de la Réunion et recueille la succession de M. Richoud, appelé aux fonctions du résident général au Tonkin.

7. — L'affaire Caffarel-d'Andlau est appelée devant le tribunal correctionnel de la Seine. Le réquisitoire du procureur de la République s'attache surtout à mettre hors de cause M. Wilson, et l'on peut prévoir dès lors qu'il soulèvera de vives protestations dans la presse et à la Chambre. Nous assistons aujourd'hui au défilé des inculpés et des témoins à charge.

8. — Nomination des 22 membres de la Commission d'enquête. Cette Commission comprend 3 membres de la droite, 5 de la gauche radicale, 10 de l'extrême-gauche, 2 de l'union des gauches et un indépendant.

Les obsèques du chansonnier révolutionnaire, Eugène Pottier, ancien membre de la Commune, donnent lieu à des incidents tumultueux et à une collision entre la police et les assistants. Dans la bagarre, M. Joffrin, conseiller municipal, est arrêté et conduit au poste. Cependant le cortège funèbre parvient, non sans peine, à se reformer; il parcourt les boulevards extérieurs et pénètre dans le cimetière aux cris] de : *Vive la Commune!* La série desdiscours commence alors. Les citoyens Vaillant, Viard, les citoyennes Louise Michel, Rouzade et consorts font appel aux plus mauvaises passions et glorifient la Commune. Une rixe s'engage de nouveau près du mur des fédérés. Enfin, les manifestants se retirent à 5 heures et demie, en laissant aux mains de la police quelques-uns des principaux meneurs.

9. — Un grave incident se produit à l'audience de la dixième Chambre correctionnelle, devant laquelle se déroule l'affaire Caffarel-d'Andlau. On découvre au cours des débats que lors de la première perquisition faite chez l'une des inculpées, la femme Limouzin, on avait saisi des lettres de M. Wilson, compromettantes pour ce dernier. Or ces lettres avaient été soustraites et remplacées au dossier par deux autres lettres insignifiantes, datées de 1884, et écrites sur du papier fabriqué seulement en 1885. Il y avait donc là un acte de faussaire qui devait donner lieu, le lendemain, à une interpellation à la Chambre et amener la demande en autorisation des poursuites contre M. Wilson.

10. — A la suite de l'incident judiciaire survenu hier au Palais de Justice, M. de Douville-Maillefeu interpelle à la Chambre des députés M. le Garde des sceaux sur les mesures énergiques et immédiates qu'il compte prendre pour punir les coupables, quels qu'ils soient. Une vive discussion s'engage alors entre les partisans d'une enquête immédiate et le ministre de la justice, qui voudrait attendre que le Tribunal eût rendu son arrêt. Pressé d'en finir, M. Mazeau sort de la Chambre pour aller ordonner l'enquête immédiate et la suspension des débats du tribunal correctionnel.

A la dixième Chambre, M. le substitut du procureur de la République donne connaissance de l'ordre venu de la Chancellerie, ce qui amène de la part des défenseurs des inculpés une demande de sursis à la continuation des débats et la mise en liberté provisoire du général Caffarel et de Mme Limouzin.

11. — La Commission d'enquête entend M. Gragnon, préfet de police, qui affirme de la façon la plus formelle que les pièces saisies dans les perquisitions opérées par ses agents ne lui ont été remises qu'à son retour de Turin, et qu'elles ont été alors déposées par lui au parquet.

12. — A la Chambre des députés, M. Maillard interpelle le gouvernement sur les faits qui se sont passés, le 8 novembre, aux obsèques d'Eugène Pottier et cherche à démontrer qu'il y a eu provocation de la part de la police.

M. Fallières, ministre de l'intérieur, affirme le contraire. Une discussion irritante s'engage. MM. Clovis Hugues, de Douville-Maillefeu prennent violemment à partie le gouvernement. Le tout se termine par le vote d'un ordre du jour pur et simple, proposé par M. Paul de Cassagnac.

13. — Un grand meeting de protestation, organisé par l'Union fédérative du Centre a lieu, à la salle Lévis. L'ordre du jour comporte les points suivants :

1° Du danger d'une dictature militaire;

2° Les arrestations arbitraires et les brutalités de la police à l'enterrement du citoyen Pottier, ordonnées par le ministère, pour détourner l'attention publique du procès Wilson, Caffarel, d'Andlau et autre bande. Inutile de dire que les discours prononcés ont été comme toujours à la hauteur du sujet, c'est-à-dire on ne peut plus violents.

14. — Le tribunal de la Seine (10e Chambre correctionnelle) rend son jugement dans les affaires d'Andlau-Ratazzi. Le général d'Andlau est condamné à cinq ans de prison, dix ans d'interdiction des droits civils et politiques, 3,000 francs d'amende; Mme Ratazzi, à treize mois de prison et 2,000 francs d'amende; la femme Veron, dite de Courteuil, à deux mois de prison; Bayle, à quatre mois de prison; Mme de Saint-Sauveur est acquittée.

15. — Les incidents Wilson se multiplient d'heure en heure et compliquent la situation. Pour ce qui concerne la substitution des lettres, les conclusions du parquet sont formelles; elles aboutissent à la culpabilité et à la responsabilité de M. Gragnon, préfet de police, et à la complicité de MM. Wilson et Goron. On s'attend, à la Chambre, à voir apparaître d'une minute à l'autre la demande en autorisation de poursuites contre M. Wilson.

16. — Mort du général Le Flô, ancien ambassadeur de France en Russie.

Une perquisition opérée par M. Dulac, commissaire aux délégations judiciaires, au domicile d'un syndic de faillites, amène la découverte de nouvelles lettres compromettantes pour MM. Wilson et consorts, et achève de mettre le feu aux poudres.

17. — M. le ministre de l'intérieur, sur le refus de M. Gragnon, préfet de police, de donner sa démission, pourvoit d'office à son remplacement, en nommant M. Bourgeois, conseiller d'État, directeur des affaires départementales et communales au ministère de l'intérieur.

La Chambre des députés, de son côté, reçoit de M. le Garde des sceaux une demande d'autorisation de poursuites contre M. Wilson. Elle se réunit, dans ses bureaux, pour examiner la demande. La séance est reprise à 4 heures, et la Chambre, après avoir entendu la lecture de la demande en autorisation de poursuites et le rapport de M. Achard sur cette demande, l'accorde par 529 contre 1 sur 530 votants.

Arrivée à Berlin du Czar de Russie. Il est reçu à la gare par les princes et princesses de Prusse. Il repart le soir pour Saint-Pétersbourg, après avoir assisté, au Palais impérial, au dîner donné en son honneur.

18. — Le Sénat s'occupe de la proposition de loi de MM. Bérenger, Bardoux et de Marcère portant aggravation de la peine des travaux forcés à perpétuité, au cas où elle est substituée à la peine de mort, soit par suite de l'admission des circonstances atténuantes par le jury, soit par l'effet de la commutation de peine. La prise en considération est prononcée.

19. — A la Chambre des députés, M. Clémenceau dépose une demande d'interpellation sur la situation générale. M. Rouvier demande que cette interpellation ne soit discutée qu'après l'opération de la conversion, dont elle peut compromettre le succès, c'est-à-dire jeudi prochain. M. Clémenceau insiste pour que son interpellation soit immédiate.

M. Floquet met aux voix la proposition du gouvernement, c'est-à-dire la

fixation à jeudi de l'interpellation. Cette demande est repoussée par 328 voix contre 242.

M. Rouvier monte alors à la tribune pour annoncer que le cabinet se retire immédiatement.

20. — M. Jules Grévy convoque à l'Élysée les présidents du Sénat et de la Chambre, les anciens présidents du Conseil, afin d'avoir avec eux une conférence sur l'attitude qu'il lui convient de prendre en présence du dernier vote de la Chambre.

MM. de Freycinet et Goblet refusent de constituer un cabinet. M. Clémenceau, appelé de son côté, accepte de former un ministère, si M. Grévy consent à donner sa démission. Là est le nœud gordien.

21. — A l'ouverture de la séance de la Chambre des députés, M. Jolibois dépose une proposition de résolution tendant à la révision de la Constitution. Il demande l'urgence, qui est combattue par M. René Laffon, uniquement parce que cette demande est faite par M. Jolibois, chef du parti de l'appel au peuple. Finalement, et après une discussion à laquelle prennent part pour ou contre MM. Baudet, Michelin, de la Rochefoucauld, Andrieux, Floquet, Cunéo d'Ornano, Thévenet, Basly, l'urgence est repoussée, mais la mise à l'ordre du jour de la proposition Michelin est adoptée par 369 voix contre 191 sur 560 votants.

Nous trouvons dans l'*Osservatore romano* le texte français d'une lettre que le shah de Perse vient d'adresser au Souverain Pontife à l'occasion du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté.

*A Sa Sainteté, douée d'un naturel du Messie, élevée comme les habitants du monde céleste, le Pape très vénéré et très illustre, qu'il puisse être assisté de la grâce du Seigneur.*

« Nous avons appris, avec joie, que Votre Sainteté, prenant en considération les cinquante années de son heureuse initiation dans le service sacerdotal, allait, avec la bénédiction de Dieu, célébrer son jubilé.

« Eu égard aux relations amicales que nous entretenons avec la personne vénérée de Votre Sainteté, et en considérant la haute dignité de la Papauté qui est reconnue partout comme chef de la religion catholique, nous n'avons pas voulu laisser échapper une pareille occasion sans vous faire parvenir nos vœux et nos félicitations : il serait, en effet, inconcevable que dans cette circonstance d'un aussi agréable message où tous les regards sont tournés vers le Vatican, nous restions indifférents à cet égard, surtout quand il est constant que les rapports d'amitié ont été, depuis de longues dates, solidement établis entre les souverains de la Perse et la cour de Rome, et que notre désir intime consiste à entretenir et à raffermir dans un parfait accord les bases de ces bonnes relations.

« Nous avons appris aussi, avec une grande satisfaction que, grâce à la sagesse et à l'intervention de Votre Sainteté, les différends survenus entre les diverses nations ont été aplanis et que la paix générale a été maintenue partout, et nous applaudissons, — avec la bonne foi que tout le monde a dans la justice et dans la probité innées dans la personne vénérée de Votre

Sainteté, — aux résultats du triomphe qu'elle a acquis dans les difficultés qui ont été soumises à Son arbitrage.

« Nous espérons qu'avec la grâce de Dieu, Votre Sainteté exercera encore pendant de longues années cette médiation désintéressée.

« Fait dans notre palais impérial de Téhéran dans le mois de Redjeb 1304 (de l'Hégire) et dans la quarantième année de notre règne. »

(*Suivent le sceau et la signature de Sa Majesté.*)

*Adhésion de l'épiscopat napolitain à la lettre du Saint-Père.*

A l'adhésion des cardinaux-évêques suburbicaires, à celle du cardinal-archevêque de Turin et de ses évêques suffragants, déjà reproduites dans nos colonnes, s'ajoute aujourd'hui celle de l'épiscopat napolitain, ayant à sa tête l'éminent cardinal Sanfelice. Voici la traduction de cette Adresse :

« Très Saint-Père,

« Avant qu'arrive le jour si heureux pour nous du Jubilé sacerdotal de Votre Sainteté, nous sentons tous le devoir de Vous remercier d'une manière particulière pour la grande affection que Vous témoignez au peuple fidèle confié à notre garde par le Saint-Esprit et par le Pontife Romain. Votre Sainteté, qui aime d'un paternel et véritable amour toutes les nations, celles-là même qui ne jouissent pas encore de la lumière de la foi, manifeste à bon droit un amour spécial pour cette Italie qui Vous a donné naissance et qui, par la primauté du Siège de Rome, se trouvant plus près du centre de la chrétienté, en reçoit une vie plus abondante et sent le devoir de manifester en retour une affection plus grande envers le Pape. Et maintenant qu'un long et déplorable antagonisme entre l'État et l'Église diminue les forces de l'un et de l'autre et fait souvent éclater la guerre là où la paix serait très désirée et très utile. Votre Sainteté ne se lasse point de redoubler d'efforts pour qu'un souffle de paix se lève aussi parmi nous, de même qu'on l'a vu déjà se lever, par Votre œuvre, dans des contrées plus éloignées.

« Dans l'allocution pontificale du mois de mai de cette année, Votre Sainteté, imitant l'exemple du Bon Pasteur, va au devant des offenseurs et leur offre la paix, dans les termes de la plus tendre charité. Dans la lettre du 15 juin au cardinal-secrétaire d'État, non seulement Vous déterminez plus particulièrement Votre pensée, mais, Vous élevant à la hauteur du langage des principes et des droits de l'Eglise, Vous les exposez avec une grande perspicacité et Vous les soutenez avec une profonde dialectique. Enfin, jusque dans Votre dernière lettre aux évêques d'Italie, d'où se dégage un parfum de piété et de tendre dévotion envers la Vierge bénie du Rosaire, Vous manifestez de nouveau Votre ardent désir de paix. Votre Béatitude nous y exhorte même à demander la pacification de l'Italie par d'humbles et ferventes prières au Seigneur Jésus-Christ qui fut prophétisé comme Prince de la paix et qui, dès son berceau, fut exalté par les Anges dans un hymne plein de douceur, respirant la paix et la gloire de Dieu.

« Nous donc, Très Saint Père, pendant que nous prierons avec nos fidèles durant tout ce mois, pour la pacification désirée, nous nous adressons

maintenant à Votre Sainteté pour épancher affectueusement notre cœur dans le Vôtre et pour Vous déclarer quels sont les sentiments qui nous inspirent dans un aussi grave sujet.

« Nous faisons acte de très pleine adhésion aux documents pontificaux dont nous venons de parler et nous l'affirmons publiquement dans cette lettre non parce qu'il y en a besoin ou que Votre Sainteté puisse l'ignorer, mais seulement afin que, au milieu de tant de versatilité et de diversité d'opinions, de tant de liberté de jugements, divulgués dans la presse, les Italiens sachent que sur ce point comme dans tout ce qui se rapporte au gouvernement des âmes, non seulement Vos principes sont les nôtres, mais aussi que nous partageons avec Vous les mêmes désirs et les mêmes espérances. C'est pourquoi nous voulons être aussi en cela unis d'esprit, de cœur et d'œuvres avec la Chaire Romaine, Maîtresse indéfectible, et avec Votre Béatitude qui l'occupe si glorieusement,

« Ce désir de la paix en Italie répond on ne peut mieux à notre mission pastorale et il subsiste certainement dans le cœur de tout l'épiscopat catholique. Mais chez nous, qui sommes évêques italiens, il doit être plus puissant et plus efficace. En effet, bien que toutes les églises particulières dont se compose l'Église catholique vivent d'une seule vie, jouissent et souffrent, croient et espèrent et aiment ensemble, néanmoins la vie de l'Église universelle n'anéantit point, mais alimente au contraire et fortifie la vie de chaque église particulière. Ne devons-nous pas, en vérité, désirer d'une manière spéciale la pacification de l'Italie lorsque ceux qui souffrent le plus du conflit sont nos propres fils?

« Est-ce que les âmes que nous voyons chaque jour tentées, émoussées et opprimées par la lutte dénaturée qui se livre depuis tant d'années, ne sont pas précisément les âmes que le Seigneur nous a confiées? Est-ce que notre cœur n'est pas transpercé d'une épine cruelle lorsque nous savons que ces âmes, par suite des difficultés de la vie civile et politique, ont perdu la lumière de la foi et ne s'alimentent que d'humaines et basses convoitises? Est-ce que nous devons rester indifférents, en voyant la jeunesse, surtout celle qui s'adonne aux études, s'éloigner des voies du salut pour puiser aux sources de l'erreur, le plus souvent par le désir ou par le besoin d'obtenir un emploi civil ou politique? N'est-ce pas enfin ce lamentable conflit qui contribue le plus à tenir beaucoup de fidèles éloignés du clergé et surtout des pasteurs qu'ils connaissent à peine et qui n'aiment que peu ou point?

« Très Saint-Père, imitant Votre exemple, nous désirons la paix principalement parce que les âmes nous sont chères, ces âmes pour lesquelles le prince des pasteurs, Jésus-Christ, a vécu et est mort. Aussi ne nous lasserons-nous jamais de remercier Votre Béatitude de vouloir la paix et de la favoriser avec tant d'efficacité et d'autorité. Nous nous efforcerons avec Vous de l'obtenir par tous les moyens que Vous nous indiquerez.

« En attendant, notre charge pastorale nous en signale quelques-uns de particuliers que nous avons employés et que nous comptons employer avec une ardeur toujours croissante. Nous nous efforcerons d'inspirer aux âmes qui nous sont confiées cet amour de la religion, de la vertu et de la justice, qui est, dans tous les temps, le germe le meilleur et le plus salutaire de la

paix. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour montrer à tous nos fils et même aux incrédules que nous, en vrais imitateurs de Jésus-Christ, nous les aimons et nous sommes prêts à faire pour eux le sacrifice de nos biens et, s'il le fallait, de notre vie même. Nous procurerons que tous s'approchent de nous comme de leurs pères et qu'ils se persuadent que nous voulons seulement des biens terrestres ce qui est nécessaire ou utile pour favoriser la diffusion des biens célestes et pour assurer la liberté, si chère pour nous, de l'Église et du Pontificat romain. Nous n'omettrons rien de ce qui, par l'efficacité de la charité et de la parole évangélique, pourrait dissiper les divers conflits particuliers qui alimentent et aggravent souvent le conflit principal, celui qui retient l'État loin de l'Église. En un mot, en nous efforçant d'être bons pasteurs et imitateurs de Jésus-Christ, nous préparons la voie aux desseins mystérieux mais toujours bienfaisants de la divine Providence sur cette Italie qui possède chez elle le siège glorieux de la Papauté.

« Accueillez, Très Saint-Père, les sentiments de notre gratitude et de notre respectueuse affection. Accueillez aussi les manifestations sincères de notre attachement à la Chaire Romaine, Maîtresse de sagesse pour toute l'Église. Prosternés au baisement de Votre pied sacré, nous implorons la bénédiction apostolique pour tous les fidèles commis à nos soins. »

(Suivent les signatures de LL. EEm. le cardinal Sanfelice, archevêque de Naples, et Capecelatro, archevêque de Capoue, ainsi que de 86 archevêques et évêques, résidentiels ou titulaires, et abbés *nullius*, composant l'épiscopat napolitain.)

Charles DE BEAULIEU.

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Vie de saint Hugues, abbé de Cluny**, par le R. P. dom L'Huillier, moine bénédictin de Solesmes. Un beau vol. grand in-8°. Orné de chromo. Prix : 12 francs. Paris, Palmé.

Solesmes vient de publier un nouveau volume, qui atteste une fois de plus que la persécution est impuissante à tarir la sève dans les membres de l'illustre abbaye. Cette année 1887 est celle du premier jubilé du monastère. Ce livre sera offert au Souverain Pontife à l'occasion de ses noces d'or, pour attester comment Solesmes apprécie la disposition providentielle par laquelle ses destinées ont été unies dès l'origine à celle du successeur de saint Pierre. La *Vie de saint Hugues, abbé de Cluny*, forme un beau volume, grand in-8° de 660 et quelques pages, imprimé avec le plus grand soin, sur papier teinté, par les presses du monastère. Jadis, les moines copiaient et enluminaient les manuscrits; aujourd'hui, nous les voyons, fidèles à leurs traditions, mettre en œuvre toutes les ressources de l'art à notre époque pour reproduire les œuvres de leurs pères et en retracer l'histoire. En effet, trois belles planches chromolithographiées rehaussent la *Vie de saint Hugues*; elles reproduisent en *fac simile* des peintures d'un manuscrit clunisien du douzième siècle, où l'artiste monastique a retracé plusieurs scènes empruntées à l'histoire du saint abbé. Nous devrions nous arrêter de même sur d'autres dessins reproduits dans le texte et qui proviennent de la même source, comme aussi sur les grandes lettres placées en tête de chaque chapitre et qu'un autre moine de Solesmes a composées pour la circonstance. Mais tout cela n'est que la parure de cet ouvrage, dont le fond réclame encore plus notre attention.

Il y a là une belle page de l'histoire monastique au onzième siècle, et, à cette époque, l'histoire des moines était aussi celle de l'Eglise. L'auteur a traité son sujet avec soin et sans épargner sa peine; mais des juges sérieux ont pu affirmer que, dans ce livre, le travail ne se fait pas sentir de façon à nuire à l'intérêt. Les plus grandes figures du onzième et du douzième siècle apparaissent tour à tour auprès de celle de saint Hugues, le patriarche monastique de cette époque. Comment ne pas saluer d'abord saint Léon IX, jadis Brunon, grand-prévôt du Chapitre de Saint-Dié qui brille presque au début de cette histoire? L'auteur nous donne quelques détails nouveaux relatifs à l'élection du saint Pape et au concile de Reims présidé par lui. Ces détails sont empruntés à un manuscrit du douzième siècle, où se trouve

une « Vie de saint Hugues » encore inédite et qui paraît bien être plus ancienne que toutes celles dont les Bollandistes ont donné le texte. Cet important document est publié pour la première fois à la fin du volume; et d'autres documents, également inédits, lui font un beau cortège.

Mais nous ne pouvons ici analyser entièrement cet ouvrage. Disons en résumé que ceux qui l'auront demandé à Solesmes, y trouveront à la fois leur édification et un réel profit, au point de vue de l'étude si intéressante du moyen âge. Peut-être même pourrions-nous ajouter qu'au point de vue des questions actuellement agitées en Europe, la *Vie de saint Hugues* donne matière à plus d'une réflexion utile, bien que l'auteur ait écrit les yeux fixés uniquement sur le passé. Faut-il dire, en terminant, que cette œuvre jubilaire de Solesmes a droit à l'attention toute spéciale des fils de la Lorraine, puisque Solesmes est, de par le Saint-Siège, le continuateur et l'héritier de nôtre vénérable congrégation de Saint-Vannes et Saint-Hydulphe, aussi bien que de Cluny!

*Extrait du Chapitre III de la Vie de saint Hugues de Cluny.* La première entrevue de saint Hugues avec celui qui devait être le Pape saint Léon IX est ainsi racontée :

« La diète de l'empire était alors réunie à Worms (1048), il s'agissait du choix d'un nouveau Pape, en vertu de coutumes que nous aurons à apprécier. Ce fut en cette circonstance que le grand-prieur (de Cluny, saint Hugues) vit un personnage auprès duquel il joua un rôle qu'il ne nous est pas permis de passer sous silence. Ce personnage était l'évêque Brunon de Toul, parent de l'empereur (Henri III), et précisément son élu. Il sera saint Léon IX; mais l'Eglise romaine ne connaissait pas celui que la volonté de l'Empereur voulait lui imposer. Hugues osa dire à Brunon que pareille nomination était sans valeur, et qu'il devait se soumettre à l'élection de l'Eglise de Rome, avant d'avoir le droit de se regarder comme successeur de saint Pierre. Brunon de Toul était un saint; il pensait à tout ce que venait de lui dire le grand-prieur; il l'avait dit à l'empereur lui-même, aux membres de la diète; il le disait au jeune moine Hildebrand qu'il avait jadis connu à la cour impériale et qu'il retrouvait à Worms. Son intention était donc bien de se soumettre à l'élection du clergé de Rome, et il rassura sur ce point le prieur de Cluny. Aussi, dès cette heure, conçut-il pour lui une amitié solide, que les bonnes dispositions de l'empereur ne pouvaient qu'encourager. »

---

*Le Directeur-Gérant :* VICTOR PALMÉ.

---

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

# TABLE DES MATIÈRES

## DU XII^e VOLUME DE LA QUATRIÈME SÉRIE

---

N° 52. — 1er OCTOBRE 1887.


Pages.

I. La déclaration de guerre de 1866, par **Robinet de Cléry**. . . . . 5
II. L'appauvrissement progressif en France, par Auguste **Geoffroy**. . 28
III. Un projet de mariage en Portugal pour le Dauphin, fils de Louis XIV, par l'abbé Julien **Loth**. 56
IV. Echos du pays des Pharaons. — Tribus bédouines. L'Islamisme, par J.-T. de **Belloc**. . 82
V. Marie Stuart, par J.-A. **Petit**. . . . . 101
VI. Au bord de la Vésubie, par V. **Daumas**. . . 115
VII. A travers le Dominion et la Californie (suite), par L. de **Cotton**. . . . 132
VIII. Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye** . . . . . 153
IX. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 169
X. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 184
XI. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. . . . . 199


N° 53. — 1er NOVEMBRE 1887.


I. Le plus grand des prophètes, par A. **Castaing**. . . . . 221
II. Le salaire à l'époque moderne, par A. **Béchaux**. . . . . 235
III. Le Mexique et les États-Unis, par Ernest **Michel**. . . . . 267
IV. Marie Stuart (fin), par J.-A. **Petit**. . . . . 284
V. Thomas Morus, par C. de **Rungs**. . . . . 299
VI. Echos du pays des Pharaons. — Alexandrie et le Delta, par J.-T. de **Belloc**. . . . . 320
VII. Le vendredi de Pierre Bernard, par Pierre **Noël**. . . . . 336

Pages.

VIII. A travers le Dominion et la Californie (suite), par L. de **Cotton**. . . . 356
IX. Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**. . . . 374
X. Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**. . . . . 389
XI. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 404
XII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu** . . . . . 420

N° 54. — 1er DÉCEMBRE 1887.

I. L'Assemblée Constituante et l'Eglise, par le comte de **Riancey** et A. **Rastoul**. . . . . 441
II. Le Centenaire de la Révolution, par Paul **Bellet**. 450
III. Thomas Morus (fin), par C. de **Rungs**. . . . 484
IV. Les grandes batailles de Metz, par **Robinet de Cléry**. . . . . 506

Pages.

V. Le Mexique et les Etats-Unis (suite), par Ernest **Michel**. . . . . 514
VI. Le vendredi de Pierre Bernard (suite), par Pierre **Noël**. . . . 530
VII. Les derniers ouvrages d'économie politique, de morale sociale et d'apologétique chrétienne, par Antonin **Rondelet**. 547
VIII. La Revue des questions scientifiques, par Jean d'**Estienne**. . . . . 568
IX. Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**. . . . . 575
X. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 592
XI. Les questions historiques, par Léon **Salats**. . . 608
XII. Le Littoral de la France. Vue d'ensemble, par Ch. de **Beaulieu**. . . 633
XIII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 617
XIV. Memento chronologique, par Ch. de **B**. . . . 643

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]


A

Appauvrissement (l') progressif en France, par Auguste **Geoffroy**, 28.

Assemblée (l') Constituante et l'Eglise, par le comte de **Riancey** et A. **Rastoul**, 441.

A travers le Dominion et la Californie, par L. de **Cotton**, 132, 356.

B

**Beaulieu** (Charles de). Memento chronologique, 199, 420 et 643. — Le Littoral de la France. Vue d'ensemble, 633.

**Béchaux** (A.). Le salaire à l'époque moderne, 235.

**Bellet** (Paul). Le Centenaire de la Révolution, 450.

**Belloc** (J. C. de). Echos du pays des Pharaons. — Tribus bédouines. L'Islamisme, 82, 320.

Bord (au) de la Vésubie, par V. **Daumas**, 115.

Bulletin bibliographique, 216, 438 et 659.

C

**Castaing** (A.). Le plus grand des prophètes, 221.

Centenaire (le) de la Révolution, par Paul **Bellet**, 450.

*Chapitre (le) noble de Sainte-Begge, à Andennes*, par le baron **Misson**, 216.

Chronique générale, par Arthur **Loth**, 184, 404 et 607.

Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 169 et 592.

*Correspondance du P. Aubry*, 217.

**Cotton** (L. de). A travers le Dominion et la Californie, 132, 356.

*Commentaire sur les Epîtres de saint Paul*, par A. Maunoury, chanoine de Séez, 438.

D

**Daumas** (V.). Au bord de la Vésubie, 115.

Déclaration (la) de guerre de 1866, par **Robinet de Cléry**, 5.

Derniers (les) ouvrages d'économie politique, de morale sociale et d'apologétique chrétienne, par Antonin **Rondelet**, 547.

E

Echos du pays des Pharaons. — Tribus bédouines. L'Islamisme, par J. T. de **Belloc**, 82, 320.

**Estienne** (Jean d'). La Revue des questions scientifiques, 568.


(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

G

**Geoffroy** (Auguste). L'appauvrissement progressif en France, 28.
Grandes (les) batailles de Metz, par **Robinet de Cléry**, 506.

L

Littoral (le) de la France. Vue d'ensemble, par Ch. de **Beaulieu**, 633.
Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 153 et 575.
**Loth** (Arthur). Chronique générale, 184, 404 et 617.
**Loth** (Julien, abbé). Un projet de mariage en Portugal pour le Dauphin, fils de Louis XIV, 56.

M

Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 199, 420 et 643.
Mexique (le) et les Etats-Unis, par Ernest **Michel**, 267 et 514.
**Michel** (Ernest). Le Mexique et les Etats-Unis, 267 et 514.
Morus (Thomas), par C. de **Rungs**, 299 et 484.

N

**Noël** (Pierre). Le vendredi de Pierre Bernard, 336 et 530.

P

**Petit** (J. A.). Marie Stuart, 101, 284.
Plus (le) grand des prophètes, par A. **Castaing**, 221.
Projet (un) de mariage en Portugal pour le Dauphin, fils de Louis XIV, par l'abbé Julien **Loth**, 56.

Q

Questions (les) historiques, par Léon **Salats**, 608.

R

**Rallaye** (Léonce de la). Les livres récents d'histoire, 153 et 575.
Revue (la) des questions scientifiques, par Jean d'**Estienne**, 568.
Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**, 374.
Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**, 389.
**Riancey** (comte de) et **Rastoul**. L'Assemblée Constituante et l'Eglise, 441.
**Robinet de Cléry**. La déclaration de guerre de 1866, 5. — Les grandes batailles de Metz, 506.
**Rochay** (J. de). Revue littéraire. — Les romans nouveaux, 374.
**Rondelet** (Antonin). Les derniers ouvrages d'économie politique, de morale sociale et d'apologétique chrétienne, 547.
**Rungs** (C. de). Thomas Morus, 277 et 484.

S

Salaire (le) à l'époque moderne, par A. **Béchaux**, 235.
**Salats** (Léon). Les questions historiques, 608.
*Savant (un) et un incrédule, par un croyant*, 218.
Stuart (Marie), par J. A. **Petit**, 101, 284.

T

**Tison** (Dr). Chronique scientifique, 169 et 592.

V

Vendredi (le) de Pierre Bernard, par Pierre **Noël**, 336 et 530.
*Vie de saint Hugue*, abbé de Cluny, par Dom Lhuillier, 659.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 16, RUE DES POSSÉS-SAINT-JACQUES.

This book should be return
the Library on or before the las
stamped below.
A fine of five cents a day is inc
by retaining it beyond the spe
time.
Please return promptly.